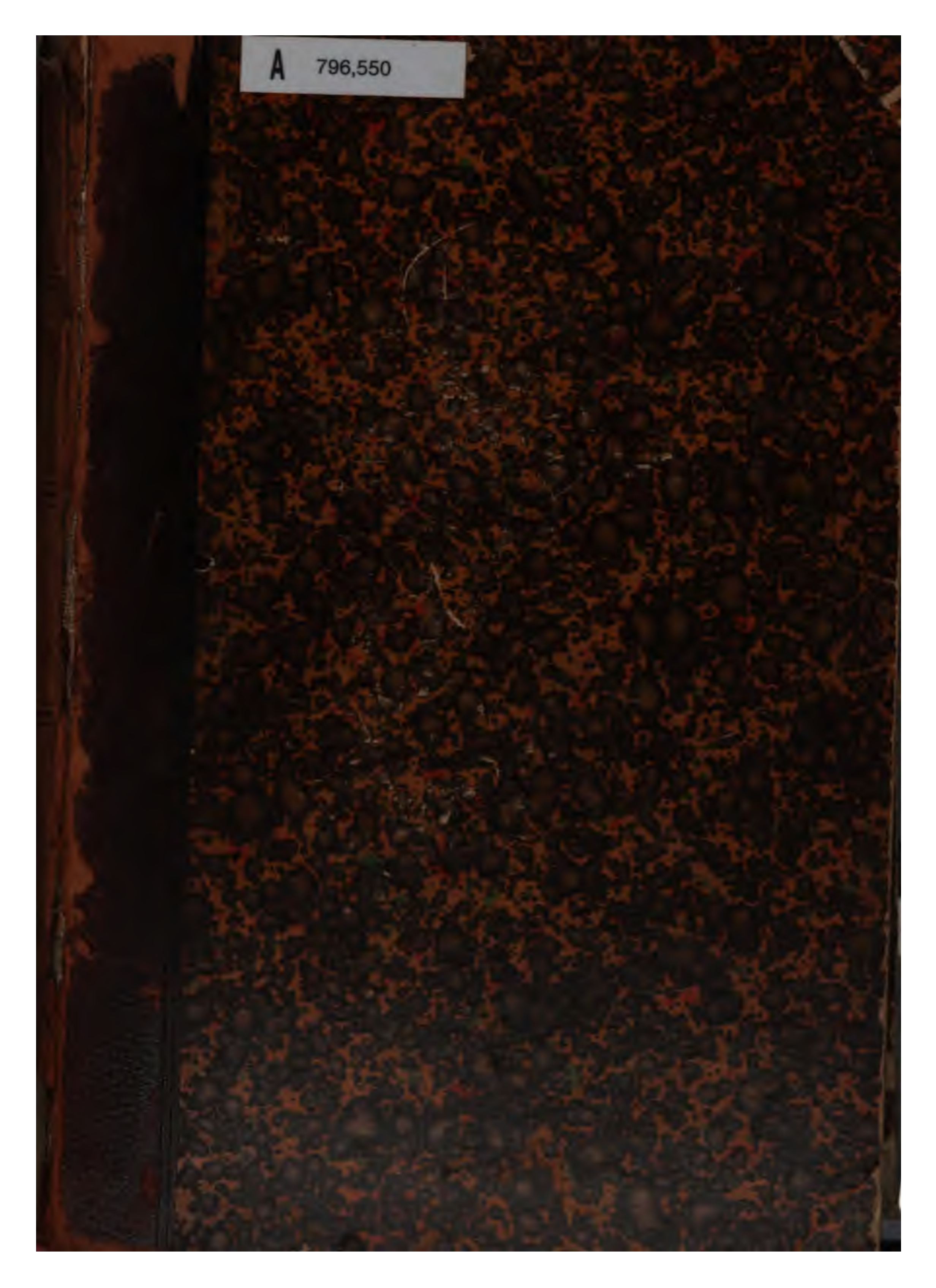
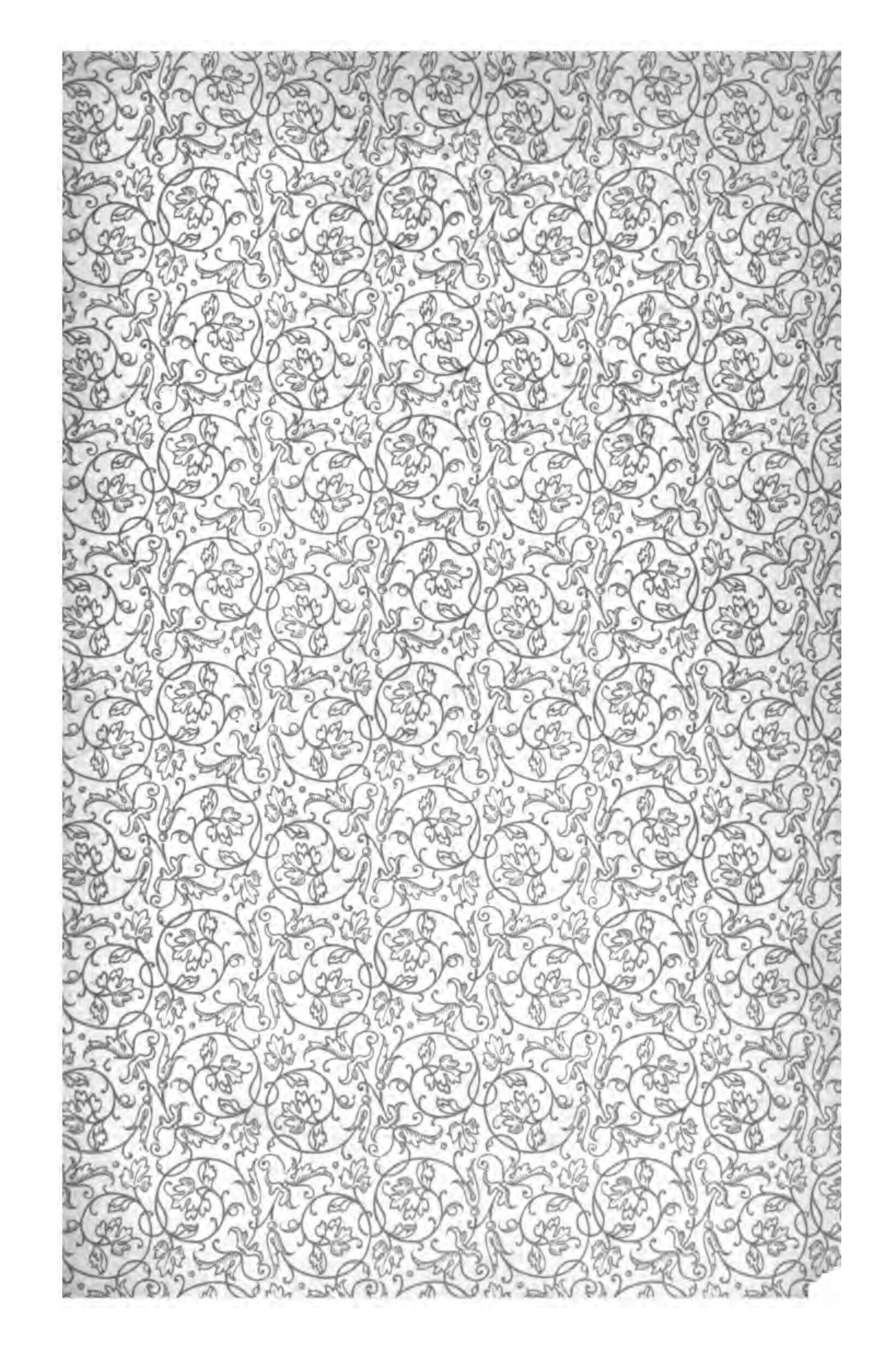






JOURNAL ASIATIQUE

HUITIÈME SÉRIE

TOME XIX

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, A. BARTH
R. BASSET, CLERMONT-GANNEAU, J. DARMESTETER, J. DERENBOURG
FEER, FOUCAUX, HALÉVY
MASPERO, OPPERT, RENAN, E. SENART, ZOTENBERG, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

HUITIÈME SÉRIE

TOME XIX



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
RUE BONAPARTE, 28

M DCCC XCII



JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER-FÉVRIER 1892.

HISTOIRE
POLITIQUE, RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE
D'ÉDESSE
JUSQU'À LA PREMIÈRE CROISADE,

PAR

M. RUBENS DUVAL.

(SUITE.)

CHAPITRE XI.

ÉDESSE PENDANT LE VIe SIÈCLE.

Ravages occasionnés par les sauterelles; famine et peste. — Guerre entre Anastase et Cawad. — Évêques d'Édesse pendant ce siècle. — Reprise des hostilités par Chosroes Anoschirwan. — Siège d'Édesse. — Jacques Baradée et le jacobitisme. — Guerres avec les Perses sous Justin II, Maurice et Phocas. — Renaissance du panthéisme à Édesse avec Étienne bar Çoudaili. — Ce siècle marque l'apogée de la littérature syriaque. — La *Chronique d'Édesse* et la *Chronique syriaque* de Josué le Stylite; le *Roman de Julien l'Apostat.*

Ce siècle marque une nouvelle série d'épreuves pour la Mésopotamie dévastée par les guerres des Perses. La *Chronique syriaque* de Josué le Stylite,

qui fut témoin des événements qu'il raconte, nous présente un récit fidèle et précieux des faits qui signalèrent les six premières années de ce siècle.

Aux calamités de la guerre s'ajouta le fléau des sauterelles, qui, au mois de mars de l'année 500, sortirent de terre et pullulèrent d'une manière effrayante. Elles ravagèrent tout le territoire de Résaina, de Tella et d'Édesse. Quand elles furent en état de voler, elles envahirent les contrées voisines des bords du Tigre à la Méditerranée et au nord de l'Arménie. Il en résulta une disette qui se fit sentir dès le mois d'avril et s'aggrava successivement jusqu'à la récolte suivante. Les gens, qui ne trouvaient plus à se nourrir, s'expatrièrent ou allèrent mendier sur les routes; ainsi des villages entiers furent abandonnés et demeurèrent vides d'habitants.

Pierre, évêque d'Édesse, se rendit à Constantinople pour obtenir la remise de l'impôt de capitation, mais l'argent perçu par le gouverneur arriva peu de temps après l'évêque, et l'empereur ne voulut pas le rendre. Pierre n'obtint qu'un dégrèvement de deux oboles sur le droit de vente[1] que payaient les cultivateurs, et la dispense pour les citadins de porter l'eau à la garnison.

Le gouverneur Diogène partit, de son côté, pour faire visite à l'empereur et confia l'administration de la ville à Eusèbe. Celui-ci fit venir des femmes juives

[1] Nous supposons que tel est le sens de la fin du chapitre XXXIX de la *Chronique*, en lisant ܒܡ̈ܟܣܐ au lieu de ܘܡ̈ܟܣܐ.

qui savaient faire le pain et leur remit de la farine du grenier public. Cependant la famine continua de sévir avec intensité, et les gens, épuisés par les privations, mouraient dans les rues et sous les portiques.

Diogène rapporta de Constantinople une somme importante, mais qui fut loin de suffire à tous les besoins. Les rigueurs de l'hiver augmentèrent encore les tortures des indigents affamés. La charité et le dévouement des habitants de la ville, stimulés par l'exemple des autorités et du clergé, furent connus au loin et attirèrent une foule de mendiants. Les hospices manquant de places, on établit des ambulances dans les édifices publics et sous les portiques. Du mois de novembre 500 à la fin de mars 501, on transporta chaque jour de cent à cent trente corps dans les cimetières devenus insuffisants. Bientôt les émanations putrides engendrèrent la peste, qui s'attaqua aux riches comme aux pauvres affaiblis par la famine, et qui s'étendit d'Antioche à Nisibe. La moisson de l'année 501 trompa l'attente publique et le prix des céréales ne diminua pas. Heureusement la vendange dépassa la moyenne ordinaire, et les raisins secs fournirent un aliment sain et abondant.

L'année suivante, le 22 août 502, les esprits furent frappés par l'apparition d'une aurore boréale. On apprit que Saint-Jean-d'Acre, Tyr, Sidon et Beirout avaient été éprouvées par des tremblements de terre.

A la même époque, Cawad rassembla ses troupes et marcha avec les Huns à sa solde contre Théodosiopolis d'Arménie (Erzeroum), dont il s'empara en peu de jours grâce à la trahison du gouverneur Constantin, qui passa à l'ennemi et devint un général de l'armée perse. Cawad se dirigea ensuite vers la Sophène et mit le siège devant Amid le 5 octobre 502.

Anastase, dans le désir d'éviter la guerre, avait envoyé par Rufin le tribut, dont le refus de payement avait été sans doute la cause de la reprise des hostilités. Quand Rufin arriva en Mésopotamie, Cawad s'était trop avancé pour vouloir reculer. Cependant Amid résistait avec énergie; l'avant-garde de l'armée perse, qui pillait les villages autour de Tella, avait été attaquée et détruite par Olympius, duc de Tella, et Eugène, duc de Mélitène. Mais Olympius, dont les soldats s'étaient débandés à la poursuite des fuyards, ne put soutenir le choc d'un autre corps de troupes. Sa cavalerie prit la fuite et son infanterie fut massacrée ou faite prisonnière. Eugène, de son côté, s'était retiré en Arménie; il reprit Théodosiopolis après avoir passé au fil de l'épée la garnison que Cawad y avait laissée.

Le 26 novembre 502, Naʿman, le chef des Arabes de la Perse (de Ḥira), envahit, sur l'ordre de Cawad, le territoire de Harran et d'Édesse, qu'il livra au pillage. Il emmena, dit la *Chronique*, 18,500 captifs. C'était le moment des vendanges et un grand nombre des habitants des villes et des villages se trouvaient dans la plaine. Édesse se hâta

de se mettre en état de défense. On creusa les fossés; le rempart fut réparé; les portes qui étaient en mauvais état furent obstruées avec des blocs de pierre, en attendant qu'elles fussent remplacées par des portes neuves. On renforça les barrages par des poutres de fer, à l'endroit où les eaux du fleuve traversaient les murs. Les habitants furent mis à contribution pour fournir le fer nécessaire.

Amid tomba au pouvoir de Cawad le 10 janvier 503, au moment où celui-ci était sur le point de lever le siège, ayant déjà perdu 50,000 hommes. Ce fut alors un affreux carnage dans la ville; on ramassa plus de 80,000 corps; le reste des habitants fut emmené en captivité, à l'exception des vieillards et des malades, et de ceux qui réussirent à se cacher[1].

Amid prise, Cawad s'était retiré à Singar. Au mois d'avril il envoya des députés à Anastase pour réclamer le tribut annuel et, en cas de refus, déclarer la guerre. Anastase accepta la guerre. Au mois de mai, trois corps d'armée furent formés sous les ordres d'Aréobinde, de Patricius et d'Hypatius. Aréobinde campa avec 12,000 hommes sur la limite de Dara et d'Ammodia, en face de Nisibe.

[1] Jacques de Saroug, qui, comme le remarque l'auteur de la *Chronique*, avait écrit des hymnes sur les ravages des sauterelles, adressa pendant ces tristes événements des lettres de consolation et d'encouragement aux cités éprouvées. Voir aussi sur le siège d'Amid : Land, *Anecdota syriaca*, III, p. 204 et suiv.; Barhebræus, *Chron. syr.*, p. 79 et suiv.; Mai, *Nova coll.*, X; Nœldeke, *Tabari*, p. 146, note 1.

Patricius et Hypatius avec 40,000 hommes firent le siège d'Amid. En même temps l'hyparque Appien s'établissait à Édesse avec l'intendance chargée de l'entretien des troupes. Les Édesséniens reçurent de la farine à la charge de fournir le pain nécessaire aux soldats.

Cawad, à la tête de 20,000 Perses, attaqua Aréobinde, mais il fut battu et s'enfuit à Nisibe.

Au mois de juillet, les Huns et les Arabes rejoignirent les Perses, commandés par Constantin, l'ancien gouverneur de Théodosiopolis. Aréobinde, ne se sentant pas de force à tenir tête à l'ennemi, demanda des secours à Patricius et à Hypatius. Mais ceux-ci refusèrent de quitter leurs positions devant Amid. Dans cette conjoncture, Aréobinde abandonna ses bagages aux Perses et se retira sous les murs de Tella et d'Édesse. Après la retraite d'Aréobinde, Patricius et Hypatius se portèrent contre Constantin, mais ne remportèrent aucun succès.

Timostrate, duc de Callinice, avait repoussé les Arabes de Perse qui s'étaient avancés jusqu'au fleuve du Chabor, pendant que les Arabes du territoire romain, appelés Tha'labites, s'emparaient d'une caravane partie de Ḥira, la capitale des Arabes de la Perse.

Au mois d'août 503, l'armée perse, renforcée de Huns, de Kadiséens et d'Arméniens, prit de nouveau l'offensive. Patricius marcha à sa rencontre, mais la défaite de son avant-garde entraîna la déroute du reste de son armée. Ce général se retira

alors à Samosate. Cependant Naʿman pressait Cawad de faire le siège d'Édesse, pensant trouver là une proie facile. Mais son espoir fut déçu, car il mourut à ce moment-là d'une blessure qu'il avait reçue dans la dernière bataille.

Cawad se rendit sous les murs d'Édesse, rapporte Procope [1], prêt à l'attaquer. Quand il fut en vue de cette ville, il l'indiqua de la main droite aux Mages en leur demandant si elle tomberait en son pouvoir. Les Mages répondirent négativement, parce que la main droite qu'il avait tendue vers elle était d'un bon augure pour celle-ci. Cawad alla alors assiéger Tella, qu'il abandonna ensuite pour revenir contre Édesse.

Il établit son camp auprès du fleuve du Goullab, à proximité de la ville d'Édesse. Les Édesséniens prirent des mesures de défense énergiques. Le 6 septembre 503, ils détruisirent les couvents et les auberges près des remparts; ils brûlèrent le village de Kephar-Çelem, autrement dit Negbath; ils coupèrent les haies et les arbres et rapportèrent en ville les reliques des *martyrium;* ils munirent d'armes le rempart et fixèrent des tapis de crin au-dessus des créneaux pour protéger les combattants. A la nouvelle de ces préparatifs, Cawad chercha à traiter avec Aréobinde, ou peut-être à s'emparer de sa personne par ruse; mais ses propositions ne furent pas acceptées par le général romain, qui se

[1] *De bello Persico*, II, 13, édit. Dindorf, p. 211.

tenait sur ses gardes. Les Perses se tournèrent alors contre Harran. Dans une sortie de la garnison, le chef des Huns fut fait prisonnier et la levée du siège de cette ville fut le prix de la rançon de ce chef.

Patricius[1], fils d'Aspar, un Goth, arriva sur ces entrefaites au secours d'Aréobinde. Il passa l'Euphrate et battit un détachement perse; mais, quand il apprit que Cawad avait porté toute son armée contre Édesse, il se retira à Samosate.

Cawad, en effet, avait entouré Édesse le 17 septembre 503 et ses troupes couvraient toute la plaine. Aréobinde lui fit des offres de paix, qui demeurèrent sans résultat parce que les habitants refusèrent de fournir l'argent qu'Aréobinde s'était engagé à payer. Désespérant de forcer la ville, Cawad se retira après avoir brûlé l'église de Saint-Serge et la basilique septentrionale des Confesseurs[2], et il redescendit le long de l'Euphrate. Les Arabes de son armée traversèrent l'Euphrate et ravagèrent la contrée adjacente. Dans la plaine de Saroug, la citadelle de Batné, dont le mur était en mauvais état, fut prise par la cavalerie. Arrivé près de Callinice, Cawad envoya un *marzeban* (général perse) pour occuper la ville, mais celui-ci fut fait prisonnier dans une sortie par Timostrate, duc de Callinice.

[1] Dans Josué le Stylite, *Patriciolus*, voir Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, édit. Saint-Martin, VII, 354.

[2] Voir *Chronique d'Edesse*, dans Assémani, *B. O.*, I, p. 407.

Cependant Timostrate, effrayé à la vue de l'armée entière de Cawad, fit sa soumission et rendit la place aux Perses.

Anastase avait envoyé Celer contre Cawad avec une forte armée; mais, quand ce général arriva à Mabboug, Cawad était déjà loin. La mauvaise saison étant survenue, il fit hiverner ses troupes.

Le 25 décembre fut publié un édit de l'empereur qui faisait remise de l'impôt à toute la Mésopotamie, éprouvée par la guerre.

Au mois de mai 504, Calliopus d'Alep remplaça Appion à Édesse comme hyparque chargé de l'approvisionnement des troupes grecques. A cette époque Patricius était encore sous les murs d'Amid, dont le siège n'était pas mené activement. Il avait repoussé un corps d'armée envoyé contre lui par Cawad. Dix mille hommes furent détachés de nouveau de l'armée perse au secours de la ville assiégée. Ces troupes campaient sous les murs de Nisibe pendant que l'armée romaine se ressemblait auprès de Résaina. La cavalerie de Timostrate, duc de Callinice, forte de 6,000 hommes, enleva aux Perses dans une razzia des chevaux et du butin, mais elle se retira sans engager la bataille et les Perses continuèrent leur marche sur Amid. Cependant leur tentative pour dégager la place demeura sans succès. Patricius était soutenu, d'un côté par le magister (général en chef), de l'autre côté par Aréobinde qui, sans crainte pour Édesse, avait envahi l'Arménie et le territoire perse, pillant les villages et faisant un

grand nombre de prisonniers. A Nisibe même, un corps de 7,000 Perses tomba dans une embuscade et fut détruit en totalité.

Cette année, Pierre, évêque d'Édesse, se rendit à Constantinople pour demander une nouvelle remise de l'impôt. Il fut reçu durement par l'empereur, qui, néanmoins, accorda cette remise, mais sans en informer l'évêque.

L'hiver approchait. Amid était en proie à la famine et les Perses ne pouvaient rien pour elle. Les généraux grecs qui entouraient la ville ravageaient les contrées voisines, massacrant les habitants et incendiant les villages. L'*astabid* (général en chef perse) offrit de rendre Amid et de signer la paix. Le magister (général en chef romain) hésita à accepter ses conditions; mais, voyant les troupes fatiguées et éprouvées par les rigueurs de l'hiver, il finit par y souscrire, et les clauses de la paix furent arrêtées, sous la réserve de l'approbation d'Anastase et de Cawad.

Les deux souverains ayant ratifié le traité signé par leurs généraux, Anastase fit établir à Amid un grand magasin d'approvisionnement. Les Édesséniens chargés du transport des grains souffrirent cruellement du froid. La plus grande partie des convoyeurs et de leurs bêtes de somme périt en route.

Urbicius, le ministre de l'empereur, qui avait été porter des secours d'argent à Amid, distribua, en revenant à Édesse, des aumônes aux ha-

bitants : il donna un *trimésion* (le tiers d'une pièce d'or) aux femmes, et un *zouz* (1 dinar) aux enfants.

La dépopulation de la Mésopotamie facilita la reproduction des fauves qui parcouraient la campagne, dévoraient les voyageurs et pénétraient même dans les villages. On ne fut délivré de ce nouveau fléau qu'après des chasses organisées.

Les Édesséniens eurent particulièrement à souffrir de la garnison des soldats goths qui, venus pour défendre la ville, la pillaient comme aurait fait l'ennemi. Ils dépouillaient les habitants même les plus pauvres de leurs meubles et de leurs provisions, les chassaient de leur logis, violaient les femmes et maltraitaient ceux qui leur résistaient. Le clergé même, qui avait une dispense de l'empereur, ne fut pas exempt de leurs réquisitions.

Après la paix, les généraux étaient rentrés dans leurs quartiers respectifs en Syrie. L'Osrhoène, à moitié vide d'habitants, commença à renaître à la vie. Eulogius, le gouverneur d'Édesse, s'occupa de rebâtir les monuments publics, pour lesquels l'empereur lui avait remis 200 livres d'or. Il répara le rempart extérieur et les deux aqueducs qui amenaient l'eau de Tell-zêma et de Maudad, villages au nord d'Édesse ; il reconstruisit les bains publics tombés en ruine, le prétoire et beaucoup d'autres édifices. L'évêque, de son côté, reçut de l'empereur 20 livres d'or pour ses dépenses et la réfection du mur (de la cathédrale), et d'Urbicius, le ministre

de l'empereur, 10 livres pour la construction d'un *martyrium* sous le vocable de la bienheureuse vierge Marie. Mais l'huile qui était fournie aux églises et aux couvents cessa de leur être distribuée pour être employée à l'éclairage de la ville. Le gouverneur consentit cependant à leur en donner à ses frais une certaine quantité.

Pharazman fut envoyé d'Apamée pour remplacer Hypatius au commandement des troupes de la Mésopotamie, et s'établit à Édesse. Les incursions des Arabes de la Perse sur le territoire romain, dont la frontière orientale n'était plus protégée depuis la cession de Nisibe, avaient rendu nécessaire la construction de la place forte de Dara. Les Perses virent d'un mauvais œil s'élever cette place qui annulait en partie le bénéfice qu'ils avaient retiré de l'occupation de Nisibe. Ils cherchèrent d'abord à empêcher les travaux de fortification et ensuite à s'emparer de cette forteresse. Le général Pharazman quitta Édesse et se dirigea vers l'est pour être à portée de protéger les ouvriers. Il débarrassa le pays des sangliers qui pullulaient dans le pays; il en tuait plus de quarante par jour.

Les Romains profitèrent des loisirs que leur assurait la paix pour mettre en état les places fortes de l'Euphrate. Les citadelles de Batné, de Birtha et d'Europus furent réparées. A Édesse, les portes de l'aile de la cathédrale réservée aux hommes furent recouvertes de parements de cuivre dus à la libéralité du prêtre Ædesius.

L'empereur fit encore remise de l'impôt pour l'année 505 à toute la Mésopotamie.

Pharazman fut remplacé à Édesse par le duc Romanus. Celui-ci voulut mettre fin aux déprédations des Goths en fixant la contribution mensuelle des habitants à une mesure d'huile, 200 livres de bois et un lit pour deux soldats. Mais ce règlement suscita une émeute de la garnison, devant laquelle Romanus fut forcé de céder, et ses ordres restèrent lettre morte.

De nouvelles charges accablèrent l'Osrhoène. Au mois d'avril 506, le magister se rendit en Mésopotamie, à la tête de toute l'armée, pour arrêter les clauses définitives du traité de paix avec la Perse. Au moment où il entrait à Édesse, arrivèrent des ambassadeurs perses, annonçant que l'astabid qui avait signé les premières conventions était mort et qu'il convenait d'attendre la nomination d'un nouvel astabid. Le magister campa donc sous les murs d'Édesse et les troupes furent réparties entre les couvents et les villages avoisinants, car la ville suffisait à peine à entretenir la garnison des Goths. L'indiscipline de l'armée était à son comble : les soldats s'enivraient, pillaient et massacraient les gens qui défendaient leurs biens, ou, dans leur rage, se battaient entre eux et s'entre-tuaient. Devant l'indignation des habitants, le magister prit le parti de lever le camp et de se diriger vers la frontière perse. Aussitôt arrivé, il se mit en relations avec le nouvel astabid, mais la méfiance était aussi

IMPRIMERIE NATIONALE.

grande d'un côté que de l'autre. Le magister, croyant même à un piège de la part de son adversaire, s'empara de la personne de l'astabid qu'il remit en liberté peu de temps après, et la paix définitive fut signée à la grande joie des deux armées.

Pendant qu'ils étaient encore à la frontière, Celer le magister et Calliopus reçurent une lettre de l'empereur les autorisant à remettre tout ou partie de l'impôt pour l'année 506. Ceux-ci décidèrent de faire remise de la totalité à Amid et de la moitié à Édesse.

Le 28 novembre 506, le magister revint en arrière. Il hésitait à passer par Édesse, à cause du mauvais renom qu'il avait laissé dans la ville pendant le printemps précédent. Mais, rassuré sur les bonnes dispositions des habitants à son égard, il s'y rendit et fut accueilli avec honneur. Il séjourna trois jours dans la ville, pendant que l'armée continuait sa marche vers la Syrie. Il laissa 200 dinars au gouverneur, qui les distribua aux Édesséniens.

Ici s'arrête la *Chronique* de Josué le Stylite.

Pierre mourut le samedi saint de l'année 510. Ses successeurs au trône épiscopal d'Édesse furent :

Paul, en 510, exilé le 2 juillet 522;

Asclepius, du 23 octobre 522 au 27 juin 525;

Paul, de retour d'exil, du 8 mars 526 au 3 octobre suivant;

André, du 7 février 527 au 6 décembre 532;

Addai, nommé le 28 août 533, mourut en 541;

Jacques Baradée, de 541 à 578;
Sévère, de 578 à 603.

Dès le commencement de ce siècle, le monophysitisme prit de l'extension en Syrie et en Mésopotamie à la faveur de l'*Hénoticon* de Zénon qui fut en vigueur à la cour de Constantinople jusqu'à Justin. Cette hérésie avait trouvé des défenseurs dans la personne de Pierre le Foulon et Sévère, patriarches d'Antioche, et elle avait été prêchée par Philoxène de Mabboug et Jean de Tella. Paul, le successeur de Pierre à Édesse, la professait publiquement. Cependant elle subit un arrêt dans son développement sous Justin, qui supprima l'*Hénoticon* et revint au concile de Chalcédoine. En 519, cet empereur exila Sévère d'Antioche et Philoxène de Mabboug. La même année, le 4 novembre, Patricius vint à Édesse porteur d'un ordre de l'empereur enjoignant à Paul d'accepter le concile de Chalcédoine ou de quitter son siège épiscopal. Paul s'enfuit dans le baptistère. Il en fut arraché par Patricius et conduit à Séleucie; mais Justin le fit remettre en liberté dans l'espérance qu'il se soumettrait. Paul rentra à Édesse après une absence de quarante-quatre jours. L'attente des orthodoxes fut trompée, car il n'envoya aucune soumission. Il fut alors condamné à l'exil et sortit d'Édesse le 27 juillet 522. Asclepius, nommé à sa place, fit son entrée dans la ville le 23 octobre suivant.

Cet évêque eut pour mission de faire prévaloir

les dogmes sanctionnés par les conciles. Les moines du couvent des Orientaux et des autres monastères d'Édesse qui ne voulurent pas abjurer leurs erreurs furent chassés ou jetés en prison.

Pendant l'hiver 524-525, il y eut à Édesse, pour la quatrième fois, une inondation du Daiçan, qui renversa les murs et les maisons, noya les habitants et fit de grands ravages. A cette occasion, les Édesséniens chassèrent leur évêque, qui se réfugia auprès du patriarche d'Antioche Euphrasius. Il mourut et fut inhumé dans cette ville environ sept mois après, le 27 juin 525. Le 4 septembre suivant, son corps fut rapporté à Édesse et déposé dans le tombeau de Mar Nonnus, dans l'église de Barlâhâ.

Paul, désirant reprendre possession de l'épiscopat d'Édesse, adressa une supplique à l'empereur Justin et un acte de foi orthodoxe au patriarche Euphrasius. A ces conditions il obtint son pardon et revint à Édesse le 8 mars 526, huit mois après la mort d'Asclepius. Il mourut peu de temps après son retour, le 30 octobre de la même année [1].

Son successeur fut André, qui arriva à Édesse le 7 février 527.

Le patriarche Euphrasius mourut pendant le grand tremblement de terre qui renversa une partie

[1] La *Chronique* de Denys de Tellmahré, dans Assémani (*B. O.*, I, p. 402), attribue à Paul d'Édesse les lettres de Rabboula contre les moines de Perrhê qui mésusaient du pain de la communion. Voir tome préc., p. 429, note 1.) On lui a également attribué à tort la revision de l'Ancien Testament faite par Paul de Tella. (Voir Assémani, *B. O.*, I, p. 42 et suiv.)

d'Antioche le 29 mai 526. Il fut remplacé au siège patriarcal par Éphrem le Mède, qui était comte de l'Orient et qui persécuta cruellement les monophysites.

La paix signée entre les Romains et les Perses fut maintenue pendant tout le règne d'Anastase. Justin ayant négligé de payer régulièrement le tribut annuel, les Arabes, excités par Cawad, firent des incursions sur le territoire romain. Les troupes grecques, de leur côté, envahirent l'Arménie perse. Des pourparlers engagés à Nisibe n'aboutirent pas et les hostilités furent reprises en 527 peu de temps avant la mort de Justin. On en vint aux mains à la frontière. Les Romains assiégèrent en vain Nisibe. Les Perses, de leur côté, échouèrent devant Dara et furent battus devant cette ville par Bélisaire en 530.

Au printemps de l'année précédente, Moundhir, à la tête des Arabes de Ḥira, avait ravagé la Syrie jusqu'à Antioche. A son instigation, Cawad, évitant de traverser la Mésopotamie, entreprit en 531 une nouvelle expédition en Syrie en remontant l'Euphrate qu'il traversa au-dessus de Callinice; mais il fut forcé par Bélisaire de rétrograder et de rentrer dans son territoire, quoique l'illustre général romain ait subi un échec auprès de Callinice.

En Mésopotamie, les Perses remportèrent quelques avantages dus au rappel de Bélisaire. Démosthène vint à Édesse prendre le commandement des troupes, mais il ne put empêcher les déprédations des Huns.

Cawad mourut au mois de septembre 531 et sa mort amena un armistice. Son successeur, Chosroes Anoschirwan, signa au mois de septembre 532 [1] une paix qui devait être éternelle, mais qui fut rompue en 540. Les Romains, aux termes du traité de paix, s'engageaient à payer un tribut annuel pour la garde des portes Caspiennes.

André, évêque d'Édesse, mourut le 6 décembre 532 et fut inhumé dans le tombeau de Mar Nonnus et de Mar Asclepius dans l'église de Barlâhâ. Addai, élu à sa place, vint prendre possession du siège épiscopal le 28 août 532.

Les murs d'Édesse avaient été remis en état à cette époque par Justinien, qui avait relevé les édifices détruits par l'inondation de 524-525, et détourné le cours du Daiçan pour éviter de nouvelles inondations. (Voir tome préc., p. 94 et suiv.)

Au mois de mai 540, Chosroes reprit les hostilités. Il envahit la Syrie, s'empara de Soura, d'Alep, d'Antioche, fit dans cette dernière ville un grand butin et emmena en captivité les habitants par troupeaux. Il se rendit ensuite à Apamée qu'il rançonna, puis revint par la Mésopotamie. Arrivé sous les murs d'Édesse, dont il désirait s'emparer par la force pour convaincre de mensonge la tradition qui faisait de cette ville une place inexpugnable, il fut

[1] Cette date est donnée par la *Chronique d'Édesse*, mais c'est peut-être seulement en 533 que les signatures furent échangées. Cf. Assémani, *B. O.*, I, p. 416; Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, édit. Saint-Martin, VIII, p. 176.

frappé, dit Procope[1], d'une fluxion de la face. Voyant dans ce mal un signe de la colère divine, il renonça au siège de la ville et envoya Paul demander aux habitants de payer une rançon. Ceux-ci donnèrent une somme de 200 livres d'or. Chosroes fit alors exposer les nombreux captifs d'Antioche qu'il traînait à sa suite, en offrant aux habitants de les leur vendre. Les Édesséniens réunirent des sommes importantes pour délivrer ces infortunés. Il y eut une telle émulation que les pauvres eux-mêmes rivalisaient de générosité avec les riches; les courtisanes apportèrent leurs joyaux et leurs parures; les cultivateurs offrirent leur âne ou leur brebis. Mais l'avarice du gouverneur Buzès mit un frein à un aussi beau zèle; il s'empara des richesses amassées, et Chosroes, emmenant ses prisonniers, poursuivit sa route. Les autres villes de l'Osrhoène, Harran, Tella, Dara, durent aussi se racheter. Cependant il fut fait remise à la ville de Harran de la somme d'argent et des présents qu'elle avait envoyés, en considération de ce qu'elle était restée attachée au paganisme.

De retour dans son royaume, Chosroes installa les prisonniers qu'il avait emmenés d'Antioche et du reste de la Syrie dans une nouvelle ville qu'il fit construire, sur le modèle de l'ancienne Antioche,

[1] *De bello Persico*, II, 12, édit. Dindorf, p. 209. La *Chronique d'Édesse* (Assémani, *B. O.*, I, p. 416) semble faire allusion à ce qui suit, quand elle dit : « *Grâce à la bonté de Dieu, le gardien de cette ville*, Chosroes n'y fit aucun dégât ».

auprès de Ctésiphon, et qui fut appelée *Antioche de Chosroes* ou *Ville des Romains.*

En 541, Chosroes porta ses armes dans la Lazique et s'empara de Pétra, auprès de la mer Noire; il fut bientôt rappelé dans ses États par la marche de Bélisaire sur le Tigre. L'année suivante, il tenta une nouvelle expédition en Syrie, en remontant le long de l'Euphrate. Par une tactique habile, Bélisaire, manquant de troupes suffisantes pour lui tenir tête, l'arrête et l'engage à attendre les propositions de paix de Constantinople. Chosroes, trompé sur l'état de l'armée ennemie, consent à se retirer et demande un otage. Bélisaire lui envoie d'Édesse Jean, fils de Basile, un des plus importants personnages de la ville. Celui-ci mourut quelque temps après à la cour du roi où il était traité en prisonnier.

En 544, Chosroes profita du rappel de Bélisaire en Italie pour reprendre ses projets de conquête en Mésopotamie. Il était surtout obsédé par la pensée de forcer Édesse, dont la prise lui tenait à cœur. Il en voulait moins à l'empereur Justinien, dit Procope[1], qu'au Dieu des chrétiens. Il avait ressenti avec les Mages de son entourage une grande honte lors de son premier échec devant cette ville. Il menaçait d'emmener en Perse tous les Édesséniens, de raser les murs et les édifices et de faire de la ville un pâturage pour les bestiaux. Il marche

[1] *De bello Persico*, II, 25-26, édit. Dindorf, p. 267 et suiv.

droit sur la capitale de l'Osrhoène et campe près des remparts. Dès son arrivée, il envoie un détachement des Huns qu'il avait à sa solde contre le côté du mur qui dominait le cirque, avec l'ordre de s'emparer des troupeaux de moutons qui paissaient à l'abri du rempart. Les pâtres se mirent en état de défense et résistèrent avec courage. Les Huns, au secours desquels les Perses étaient accourus, avaient déjà enlevé un troupeau, lorsque la garnison sortit avec quelques hommes du peuple et ramena le troupeau. Cependant les soldats romains étaient arrêtés par la valeur d'un Hun, d'une force prodigieuse et d'une rare adresse, qui faisait un grand carnage autour de lui. Un paysan qui se trouvait au nombre des combattants l'abattit d'un coup de fronde qui l'atteignit au genou. Cet heureux incident ranima l'ardeur des Romains et le combat dura jusqu'à midi. Les combattants se retirèrent ensuite en s'attribuant, chacun de son côté, l'avantage dans cette première rencontre. Le lendemain, Chosroes, soit qu'il ait reçu un avertissement dans un songe, soit par une autre pensée, dit Procope, entama des négociations. Il fit demander à la ville par l'interprète Paul des députés choisis parmi les personnages influents.

Les délégués d'Édesse furent reçus par Zabergane envoyé à leur rencontre; ils offrirent la même rançon qui avait été payée précédemment au roi perse. Chosroes traita de ridicule leur offre et chercha à les effrayer par des menaces. Les délégués

se retirèrent sans se laisser intimider, confiants dans la solidité de leur rempart et la vaillance des habitants. Chosroes commença aussitôt les travaux du siège et construisit une terrasse d'approche. Dans la citadelle commandaient les généraux romains Pierre, Martin et Peranius Iber. Pierre conduisit les Huns qu'il avait sous ses ordres contre les soldats perses qui travaillaient à la terrasse. Ceux-ci furent culbutés et il en périt un grand nombre; un prétorien nommé Argée en tua vingt-sept à lui seul. A partir de ce moment, Chosroes disposa des postes près des remparts pour empêcher les sorties de la garnison. Les assiégés cherchaient à entraver les travaux de l'ennemi en lançant des traits et des pierres; les Perses se garantirent par des couvertures de poils de chèvre tendues par des piquets et qui arrêtaient les traits.

Cependant les généraux romains, craignant une issue désastreuse, désiraient la paix. Ils dépêchèrent auprès du roi perse une députation à la tête de laquelle était Étienne, un médecin en renom qui avait guéri Cawad, le père de Chosroes, d'une grave maladie. Le roi se montra exigeant; il laissait aux assiégés l'alternative de livrer les généraux Pierre et Peranius, ou de payer une rançon de 50,000 livres d'or. Si cette somme paraissait exagérée, les Édesséniens admettraient des fonctionnaires perses chargés de fouiller les maisons de la ville et de ramasser tout l'or et l'argent qu'ils trouveraient. Ces dures conditions semblèrent décourager les habi-

tants. Une seconde démarche des députés fut repoussée avec mépris. Martin, désigné comme arbitre de la paix, n'eut pas plus de succès auprès de Chosroes.

Pendant ce temps, les assiégés ne demeuraient pas inactifs. Menacés par la terrasse qui déjà dominait le rempart, ils creusèrent une galerie souterraine pour arriver à cet ouvrage et le détruire; mais le bruit qu'ils faisaient les ayant trahis, les Perses dirigèrent une mine latérale qui intercepta leur travail. A cette nouvelle, les Romains cessèrent de creuser, mais ils remplirent la galerie au-dessous de la terrasse de bois sec, d'huile de cèdre, de soufre et de bitume. Le feu fut mis la nuit à ces matières combustibles; la fumée commença à traverser la masse de bois et de terre dont était formée la terrasse et à s'élever en l'air. Pour tromper l'ennemi, les Romains lançaient par-dessus la terrasse des vases remplis de charbons ardents et des flèches garnies d'étoupes. Les soldats de garde couraient éteindre le feu extérieur et étaient criblés de flèches par les assiégés. Au lever du soleil, Chosroes s'aperçut de l'importance de l'incendie et mit son armée en mouvement pour l'éteindre; mais le foyer ne put être circonscrit; l'embrasement était général; le monstre terrible s'écroula et s'anéantit, et, quand le soir survint, les flammes montèrent tellement haut qu'on les apercevait de Harran.

Frustré dans son attente, Chosroes songea à donner l'assaut et à prendre la ville par surprise. Six

jours après la destruction de la terrasse, il fit apposer des échelles, dans le silence de la nuit, le long du mur de la citadelle. Un paysan qui veillait à cet endroit donna l'alarme. Les Perses, se voyant découverts, s'enfuirent à la hâte en abandonnant leurs échelles, qui furent tirées à l'intérieur de la ville par les soldats romains. Le même jour, vers midi, les Perses attaquèrent la Grande porte, mais ils furent repoussés par la garnison aidée des habitants. A ce moment, Chosroes envoya Paul annoncer aux assiégés l'arrivée de Rhecinarius porteur des propositions de paix de l'empereur; il demandait en conséquence une suspension des hostilités. Ce messager était parvenu au camp du roi déjà depuis plusieurs jours, mais celui-ci avait tenu secrète sa présence, dans l'espoir de forcer promptement la ville. Rhecinarius, admis dans l'intérieur des murs, pressait Martin d'entrer en pourparlers avec les Perses; mais le général romain voulut encore différer trois jours.

Chosroes, craignant des longueurs de temps préjudiciables à son armée, tenta une attaque générale qu'il croyait devoir être décisive. Il reforma la terrasse avec des briques, mit toute son armée sur pied, cerna la ville de tous côtés et disposa des troupes arabes et perses pour couper la retraite aux Édesséniens qui voudraient fuir après la prise de la ville. Le moment fut critique et les assiégeants eurent d'abord l'avantage; mais toute la population, femmes et enfants compris, se porta sur le rempart et combattit vaillamment; les traits, les pierres,

l'huile bouillante, renversaient les ennemis qui s'avançaient. A plusieurs reprises, les Perses furent ramenés à l'assaut par leurs chefs; chaque fois ils furent obligés de reculer. Le dernier des combattants qui lutta encore quand les autres généraux s'étaient retirés, ce fut Azarethes qui avait disposé ses soldats auprès de la porte des Heures[1], à l'endroit appelé *Tripurgie* ou *les trois tours*. Il s'était emparé du mur extérieur et menaçait de forcer le mur intérieur. Peranius, avec les troupes romaines, s'élança à sa rencontre et le rejeta en arrière. La nuit mit fin à cette chaude journée.

Le surlendemain, un dernier effort des Perses qui attaquèrent la porte Barlâhâ n'eut pas un meilleur succès. Paul vint alors inviter Martin à traiter de la paix au camp du roi. Il fut convenu que les Édesséniens payeraient 500 livres d'or et que Chosroes s'engagerait par lettre à ne plus envahir le territoire romain. Ainsi se termina à la gloire d'Édesse ce siège mémorable. Dans un autre livre[2], Procope rapporte un curieux incident qui marqua un des assauts livrés par Chosroes. Un éléphant chargé de combattants qui, au moyen d'une machine, devaient faire une brèche au mur, s'approchait déjà de l'enceinte; à cette vue, les assiégés

[1] Voir Procope, *loc. cit.*, p. 279 : *ἀμφὶ πύλας τὰς Σοΐνας καλουμένας*, dans ce passage *Σοΐνας* rend certainement le mot syriaque ܫܥ̈ܐ « heures » ; cette porte était près de la citadelle. Comp. tome préc., p. 100.

[2] *De bello Gothico*, IV, éd. Dindorf, p. 533.

suspendirent un porc à la muraille. Cet animal effraya tellement l'éléphant par ses grognements aigus que celui-ci refusa d'avancer et prit la fuite.

La légende eut aussi sa part dans le récit de ce siège. On racontait que les Perses avaient creusé jusque sous le rempart une mine par laquelle ils auraient pénétré à l'intérieur de la ville, si un artisan en métaux n'avait été mis en éveil par le bruit des vases d'airain que la commotion des coups des mineurs avait ébranlés. La même nuit, une femme de noble prestance et au grave maintien était apparue à l'évêque Eulalius[1] et lui avait révélé l'endroit où il trouverait le portrait de Jésus qui n'avait point été fait de main d'homme. Dès l'aube du jour suivant, Eulalius se rend à l'endroit indiqué et il y trouve avec le portrait la lampe qui brûlait toujours et une autre image imprimée sur la brique qui avait servi à murer la niche. Eulalius se rend à la tranchée d'où les Perses s'apprêtent à faire irruption. Quelques gouttes de l'huile de la lampe jetées sur du feu suffisent à consumer tous les Perses qui sont dans la mine. C'est par l'effet du même prodige que les machines construites par Chosroes sont dévorées par les flammes. Enfin, lorsque la sainte image portée par l'évêque sur le rempart est mise en face d'un immense bûcher dressé contre la ville, les flammes se retournent contre l'ennemi et le font périr.

Tel est le récit du Pseudo-Constantin, reproduit

[1] On ne connaît pas un évêque d'Édesse de ce nom à cette époque. Comp. tome précéd., p. 247.

par Cedrenus. L'auteur indique pour ses sources la lettre que les trois patriarches Job d'Alexandrie, Christophe d'Antioche et Basile de Jérusalem écrivirent à Théophile, et qui est identifiée ordinairement avec l'*Epistola ad Theophilum imperatorem* dans les œuvres de saint Jean Damascène.

Evagrius, suivi par Nicéphore Calliste, est moins explicite. Les assiégés veulent mettre le feu à la terrasse d'approche construite par Chosroes en bois et en terre, mais le feu ne prend pas; on apporte alors dans la mine creusée sous terre la sainte image, qui est aspergée d'eau. Quelques gouttes de cette eau allument le bûcher qui consume les ouvrages de l'ennemi. Chosroes, pour éteindre l'incendie, essaye de détourner l'eau des aqueducs, mais l'eau prend feu comme de l'huile et augmente encore les flammes.

Cependant les hostilités continuèrent en Mésopotamie avec des chances diverses jusqu'en 546. Alors intervint un armistice que les Romains achetèrent au prix d'une forte somme. Cet armistice ne s'étendait pas à la Lazyque. C'est seulement en 556 qu'une convention relative à cette province fut arrêtée entre les Romains et les Perses. Enfin la paix définitive fut signée en 562; elle assurait le libre exercice de leur religion aux chrétiens de la Perse; mais il leur était défendu de faire des prosélytes [1].

André, évêque d'Édesse, mourut le 6 dé-

[1] Voir Noeldeke, *Aufsætze zur persischen Geschischte*, p. 117; Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, éd. Saint-Martin, t. IX, l. 49.

cembre 532 et eut pour successeur Addai, qui se rendit à Édesse le 28 août 533 et y vécut jusqu'en 541.

A Addai succéda Jacques Baradée, qui fut le fondateur de la secte monophysite des Syriens, appelés de son nom *Jacobites*[1]. Jacques était fils de Théophile Bar Ma'nou, prêtre de Tella. Il reçut le surnom de Baradée, ou mieux *Burde'ana*, de l'étoffe grossière servant pour les housses, *barda'tha*, dont il faisait son habillement. Il entra d'abord comme moine au couvent de Phesilta dans le mont Izale (ou Tour 'Abdin). Vers 528, il se rendit à Constantinople avec un moine de Tella, nommé Sergius, pour y défendre ses opinions religieuses, c'est-à-dire le monophysitisme. Il fut bien accueilli de l'impératrice Théodora, gagnée au parti des Monophysites. Ce parti avait perdu du terrain en Syrie depuis les persécutions dirigées contre lui par les patriarches d'Antioche Euphrasius et Éphrem, surtout par ce dernier[2]. Jacques prit à cœur de le relever et de le faire triompher dans son pays. Ses vues furent favorisées par une heureuse circonstance.

[1] Voir sur ce personnage l'excellent livre de M. Klein intitulé : *Jacobus Baradæus de Stichter der syrische monophysitische Kerk*, 1882, basé sur l'*Histoire eccl.* de Jean d'Éphèse publiée par Cureton en syriaque et les *Vies* du même auteur publiées par M. Land dans les *Anecdota syr.*, t. II. (Cf. Wright, *Syriac literature*, p. 833.) Le nom de Jacobites a été donné à cette secte par leurs adversaires, comme l'indique la forme grecque Ἰακωβῖται, ܝܥܩܘܒܝܛܐ. Les Jacobites eux-mêmes ne prenaient pas ce nom, ils s'appelaient les *orthodoxes*.

[2] Comp. ci-dessus, p. 20 et 21.

Harith ibn Djabalah, roi des Arabes de Ghassan, vint en 543 à Constantinople et pria l'impératrice Théodora d'envoyer des évêques dans les provinces de la Syrie où il commandait. A la demande de l'impératrice, Théodose, le patriarche exilé d'Alexandrie, consacra Théodore évêque de Bostra avec juridiction sur les provinces de l'Arabie et de la Palestine, et Jacques Baradée évêque d'Édesse avec la direction spirituelle de la Syrie et de l'Asie Mineure. Jacques ne séjourna pas à Édesse, mais il consacra sa vie à prêcher la Syrie, la Mésopotamie, la Cilicie, la Cappadoce, l'Isaurie et les provinces voisines. Il conféra les ordres à des prêtres et des diacres, fondant partout des églises monophysites. Le gouvernement de ces églises exigeait des évêques locaux, pour la nomination desquels la présence de trois évêques était nécessaire. Il se rendit donc à Alexandrie avec deux prêtres, Conon de Cilicie et Eugène d'Isaurie. Le premier fut nommé évêque de Tarse, et le second évêque de Séleucie d'Isaurie. Antoninus et Antonius furent désignés pour la Syrie. De retour d'Alexandrie, il continua sa propagande. D'autres évêques furent consacrés, notamment le célèbre historien Jean d'Éphèse. Enfin l'élection de son ancien ami Sergius mit le comble à ses vœux. Mais il éprouva aussi de grandes amertumes. Conon et Eugène, qui lui devaient leur élévation à la dignité d'évêque, se déclarèrent pour la nouvelle hérésie des Trithéistes et il dut les excommunier. Il eut aussi à combattre Paul d'Antioche, qui était hostile au pa-

IMPRIMERIE NATIONALE.

triarche d'Alexandrie. Il se rendait à Alexandrie auprès de Damien pour conférer avec celui-ci de l'excommunication de Paul, quand il mourut au couvent de Mar Romanus ou de Casion sur la frontière d'Égypte. Il fut enterré dans ce couvent où sa dépouille mortelle demeura jusqu'en 622. A cette époque, elle fut enlevée par les émissaires de Zachée, évêque de Tella, et ramenée en grande pompe au couvent de Phesilta, où l'apôtre des Jacobites avait passé les premières années de sa jeunesse.

On possède de lui une anaphore, des lettres dominicales, un acte de foi conservé en arabe et en éthiopien, une homélie sur l'Annonciation qui n'existe plus qu'en arabe [1].

La guerre entre les Romains et les Perses éclata de nouveau sous Justin II, qui avait pris sous sa protection les Arméniens révoltés contre la domination des rois sassanides. En 573, les Romains mirent le siège devant Nisibe. Chosroes les força de se retirer et s'empara de Dara, pendant que son général Adharmahan pénétrait en Syrie, détruisait Apamée et faisait un grand nombre de prisonniers. Ce général revint par la Mésopotamie et rejoignit Chosroes à Dara.

L'année suivante, le roi perse, qui se préparait à entrer en campagne, consentit à une trêve d'un an moyennant le payement d'une somme de 45,000 pièces d'or.

[1] Voir Wright, *Syriac literature* dans l'*Encycl. britann.*, p. 833; Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, 217 seq.

En 576, Chosroes, qui s'était avancé, en passant par l'Arménie, jusqu'à la Cappadoce, fut obligé de se retirer devant les Romains, qui s'emparèrent de son camp et occupèrent une partie de l'Arménie.

La mort de Justin arrivée au mois d'octobre 578 et celle de Chosroes qui suivit quelques mois après arrêtèrent les pourparlers de paix et la guerre continua pendant tout le règne d'Hormizd.

Dès l'année suivante, le roi de Perse, sur l'avis de Moundhir, envoya en Mésopotamie Adharmahan à la tête d'un corps d'armée. Celui-ci s'avança sous les murs d'Édesse qu'il tint assiégée pendant trois jours, incendiant les églises, les couvents et les villages environnants, égorgeant les prisonniers et brûlant leurs corps, dans l'espoir que, par ces cruautés, il effrayerait les assiégés et hâterait la reddition de la place; mais l'arrivée de Maurice força l'ennemi à lever le siège et à se retirer[1]. Maurice l'atteignit et le tailla en pièces auprès de Callinice. En 581, cet habile capitaine remporta sur les Perses une victoire décisive auprès de Constantine. Mais lorsqu'il eut abandonné le commandement des troupes de l'Orient pour monter sur le trône, en 582, son successeur en Mésopotamie ne sut pas garder l'avantage et se fit battre en Arzanène.

Philippique, en 586, après avoir repris l'offensive et remporté un brillant succès, dut renoncer à la possession de l'Arzanène et se retira sous les murs

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, p. 94.

d'Amid. Maurice envoya Priscus pour remplacer ce général à la tête des troupes. Priscus s'arrêta quatre jours à Édesse avant de rejoindre son armée réunie à Monocarte. Il se rendit ensuite au camp, où il suscita une émeute en voulant appliquer un édit de l'empereur qui réduisait d'un quart la solde et la ration des soldats. Priscus s'enfuit à Constantine et de là à Édesse, puis il retourna à Constantinople. Les soldats mutinés forcèrent Germain, un général en second, à prendre le commandement malgré sa résistance. Cette rébellion fut rachetée par quelques succès remportés sur les Perses. Ceux-ci cependant prirent par surprise Maiphercath (Martyriopolis) en 589, et les Romains ne purent réoccuper cette place, quoiqu'ils aient repoussé à deux reprises les troupes envoyées à son secours.

Cependant les grands du royaume perse, irrités par le mauvais gouvernement d'Hormizd, déposèrent ce prince et lui donnèrent pour successeur son fils Chosroes II. Celui-ci ne put se maintenir sur le trône et fut obligé de fuir devant Bahram. Il implora la protection de Maurice, qui accueillit favorablement sa demande. Il accourut alors à Édesse, où il fut accueilli avec beaucoup d'honneurs par Jean de Reçâpha (ou suivant la prononciation arabe Rouçâpha [1]). Conformément à sa promesse, Maurice lui envoya une armée qui reprit Maiphercath et

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, 96 *ult.* Sur la ville de Reçâpha, voir Guidi, *Lettre de Siméon de Beith Arscham*, p. 19, note 1.

Dara et rejoignit à Nisibe les partisans du roi détrôné. Celui-ci fut ramené à Ctésiphon et replacé sur son trône. La paix fut naturellement la conséquence des secours accordés par Maurice; elle dura jusqu'à la mort de cet empereur, qui périt dans une émeute fomentée par Phocas en novembre 602.

Après Jacques Baradée, la Mésopotamie fut définitivement gagnée au parti jacobite. Cependant, sous Maurice, les orthodoxes ou Chalcédoniens luttèrent encore contre ce schisme. Domitien, évêque de Mélitène, fut l'instigateur de nouvelles persécutions. Il enleva aux Jacobites leurs églises et leurs monastères qu'il livra aux orthodoxes. Chosroes II, après l'occupation de la Mésopotamie en 609, remit les choses en leur état ancien et restitua les églises à leurs premiers possesseurs [1]. A cette époque, il y avait encore des évêques orthodoxes à Édesse. Du temps de Jacques Baradée, il est fait mention de l'évêque orthodoxe Amazoun, qui embellit la Grande église (la cathédrale) et assista au cinquième concile œcuménique en 553. Thomas, métropolitain d'Édesse, consacra, dit-on, Paul élu patriarche d'Antioche, mais on sait que celui-ci reçut l'imposition des mains de Jacques Baradée lui-même. Quant à Théodore que Barhebræus [2] indique à tort comme un évêque d'Édesse, nous avons vu plus haut (p. 33) qu'il fut évêque de Bostra.

[1] Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, 265.
[2] *Ibid.*, p. 220 234 et 292, note 1.

Le VIᵉ siècle marque l'apogée de la littérature syriaque. Il fut certainement le plus fécond, et la quantité de livres syriaques qui virent le jour pendant cette période est énorme. Presque tous furent des œuvres de valeur qui sont parvenues jusqu'à nous. Édesse, qui jusque-là avait été à la tête du mouvement littéraire et scientifique, ne vient plus qu'au second rang. Elle ne compte pas parmi ses hommes célèbres un Jacques de Saroug ni un Philoxène de Mabboug, quoiqu'elle ait quelque part à la gloire de ces écrivains. Philoxène en effet étudia à l'École des Perses d'Édesse, et c'est peut-être aussi de cette école que sortit Jacques de Saroug. Elle ne put non plus se glorifier d'un savant tel que Sergius de Réschaina, qui était imbu de la science grecque, ni d'un historien du mérite de Jean d'Éphèse. Cependant elle nous a laissé deux chroniques d'un prix inestimable et que nous avons eu souvent l'occasion de citer : la *Chronique de Josué le Stylite* et la *Chronique d'Édesse.*

Josué, moine du couvent de Zouknin près d'Amid, appartenait à l'ordre des Stylites et était monophysite. Il vint au commencement du VIᵉ siècle à Édesse et écrivit là un récit des événements qui se passèrent en Syrie et en Mésopotamie pendant les années 495 et suivantes jusqu'à la fin de l'année 506.

sur Bar Çoudaili, outre le livre de M. Frothingham cité plus haut : Assémani, *B. O.*, I, p. 303, n° 4; II, p. 30-32; Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, p. 221; Abbeloos, *De vita et scriptis S. Jacobi*, p. 125.

dans sa lettre adressée à Oreste et à Abraham d'Édesse. M. Frothingham[1] lui attribue la paternité du livre apocryphe paru sous le nom d'Hiérothée, le maître de Denys l'Aréopagite. Sa thèse est appuyée d'arguments solides, mais la question ne sera définitivement tranchée que lorsque ce savant aura publié l'édition qu'il a préparée du texte syriaque de ce livre.

En dehors des doctrines origénistes, Bar Çoudaili semble s'être inspiré des anciens systèmes gnostiques qui, au temps de Rabboula, avaient encore des partisans à Édesse[2].

Il eut de son vivant de nombreux disciples à Édesse et exerça une influence prépondérante sur la littérature pseudo-dyonisienne. A cette époque, Sergius de Réschaina, le célèbre traducteur des œuvres d'Aristote, publiait une version des traités attribués à Denys d'Athènes, qu'il faisait précéder d'une introduction, où il montra son goût pour le mysticisme. Cette version donna naissance à plusieurs commentaires syriaques, auxquels Édesse prit part. Nous citerons seulement, comme appartenant à la littérature édessénienne, le commentaire de Phocas Bar Sergius du VIIIe siècle, et le commentaire de Théodore Bar Zarudi, qui appartient aux derniers siècles[3].

[1] *Stephen Bar Sudaili*, Leyden, 1886.

[2] Comp. tome préc., p. 426.

[3] Comp. Wright, *Catal. of the Syriac ms.*, p. 493 et 500. Voir

Le VIe siècle marque l'apogée de la littérature syriaque. Il fut certainement le plus fécond, et la quantité de livres syriaques qui virent le jour pendant cette période est énorme. Presque tous furent des œuvres de valeur qui sont parvenues jusqu'à nous. Édesse, qui jusque-là avait été à la tête du mouvement littéraire et scientifique, ne vient plus qu'au second rang. Elle ne compte pas parmi ses hommes célèbres un Jacques de Saroug ni un Philoxène de Mabboug, quoiqu'elle ait quelque part à la gloire de ces écrivains. Philoxène en effet étudia à l'École des Perses d'Édesse, et c'est peut-être aussi de cette école que sortit Jacques de Saroug. Elle ne put non plus se glorifier d'un savant tel que Sergius de Réschaina, qui était imbu de la science grecque, ni d'un historien du mérite de Jean d'Éphèse. Cependant elle nous a laissé deux chroniques d'un prix inestimable et que nous avons eu souvent l'occasion de citer : la *Chronique de Josué le Stylite* et la *Chronique d'Édesse*.

Josué, moine du couvent de Zouknin près d'Amid, appartenait à l'ordre des Stylites et était monophysite. Il vint au commencement du VIe siècle à Édesse et écrivit là un récit des événements qui se passèrent en Syrie et en Mésopotamie pendant les années 495 et suivantes jusqu'à la fin de l'année 506.

sur Bar Çoudaili, outre le livre de M. Frothingham cité plus haut : Assémani, *B. O.*, I, p. 303, n° 4; II, p. 30-32; Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, p. 221; Abbeloos, *De vita et scriptis S. Jacobi*, p. 125.

C'est le document le plus détaillé et le plus fidèle que l'on ait des guerres d'Anastase et de Cawad.

Cette chronique est adressée à un abbé nommé Sergius. Elle nous est parvenue par la *Chronique de Denys de Tellmahré*, dans laquelle elle a été insérée tout entière. Assémani en a donné une analyse dans sa *Bibliotheca orientalis*, I, p. 260-283. Elle a été publiée intégralement une première fois par l'abbé Martin dans le sixième volume des *Abhanlungen für die Kunde des Morgenlandes*, avec une traduction française, et une seconde fois, d'après une nouvelle collation du manuscrit, par W. Wright avec une traduction anglaise.

La chronique d'Édesse a été rédigée par un auteur anonyme, qui était orthodoxe, ainsi que le montre son texte. Écrite vers l'an 540 de J.-C., époque à laquelle elle s'arrête, cette chronique commence à l'an 180 des Séleucides, ou 132-131 avant notre ère. Très concise pour les premières années, elle offre des renseignements plus détaillés à partir du III[e] siècle de J.-C. Elle a été publiée par Assémani dans sa *Bibliotheca orientalis*, I, p. 388-417.

Au commencement du siècle appartient encore un roman en trois parties, d'un auteur inconnu, qui renferme une histoire fantaisiste : 1° de Constantin et de ses fils; 2° d'Eusèbe, évêque de Rome, et des souffrances que l'empereur Julien lui fit endurer; 3° de Jovien, appelé Jovinien, le successeur de Julien. Ce roman, écrit dans un style élégant et pur de tout hellénisme, a été étudié et analysé par

M. Nœldeke dans la *Zeitschrift der deutschen morgenl. Gesellchaft*, vol. XXVIII, p. 263-292. Cet éminent critique en place la composition à Édesse entre 502 et 532; il remarque que ce roman a eu une certaine vogue non seulement chez les Syriens, mais aussi chez les Arabes. C'est certainement ce livre, observe Wright [1], qu'Abdischo attribue à l'historien ecclésiastique Socrate, quand il dit que celui-ci écrivit une *Histoire des empereurs Constantin et Jovinien*. Il a été publié en 1880 par M. G. Hoffmann sous le titre de *Julianos der Abtrünnige*.

Un autre roman de Julien, de moindre valeur, sans doute aussi du VIe siècle, a été également analysé par M. Nœldeke et publié par M. Hoffmann, à la suite du premier roman.

On peut encore ranger parmi les écrivains d'Édesse de cette époque Paul, évêque de Callinice, qui, expulsé comme monophysite en 519, vint à Édesse et consacra son temps à la traduction des œuvres de Sévère d'Antioche. Ses versions lui valurent le titre d'*Interprète des livres;* elles sont arrivées, en partie, jusqu'à nous dans plusieurs manuscrits du Vatican et du British Museum [2]. Le titre d'*Interprète des livres* qu'il partageait avec Jacques d'Édesse l'a fait confondre, semble-t-il, avec cet auteur. Ainsi on lui attribue une version syriaque des *Homiliæ cathedrales* de Sévère, traduites par Jacques en 701.

[1] *Syriac literature* dans l'*Encyclop. britannica*, p. 836.

[2] Voir Wright, *Syriac literature* dans l'*Encyclop. brit.*, p. 834.

Nous terminerons cette nomenclature en citant Thomas d'Édesse, contemporain du patriarche nestorien Mar Abbas, auquel il enseigna le grec. Il écrivit sur la Nativité et l'Épiphanie, sur les tons, sur l'astrologie, et il composa des sermons et des traités.

CHAPITRE XII.

ÉDESSE PENDANT LE VIIe SIÈCLE.

Guerre de Chosroes II contre Phocas. — Révolte du général Narsès à Édesse. — Chosroes s'empare de la Mésopotamie entière. — Héraclius reprend l'offensive et repousse les Perses. — Il persécute les Jacobites. — Les Arabes mettent fin au pouvoir des Romains et des Perses en Orient. — Édesse sous la domination musulmane. — Évêques d'Édesse pendant ce siècle. — Jacques d'Édesse et ses œuvres.

L'avènement de Phocas en 602 fut le signal de la reprise des hostilités en Mésopotamie. Chosroes II, qui devait son trône à Maurice, se prépara à venger le meurtre de son bienfaiteur et à soutenir le prétendu fils de celui-ci, Théodose, qui s'était réfugié à sa cour. Narsès, le général romain qui, à la demande de Chosroes, avait été remplacé par Germain à Dara, se réconcilia avec le roi de Perse et se déclara contre Phocas. Il s'enferma dans Édesse et fit lapider Sévère, évêque de cette ville, qui lui était hostile.

Phocas envoya à Germain l'ordre d'assiéger Édesse, mais il ne fit aucun préparatif pour tenir tête à Chosroes. Au printemps de l'année 604, les Perses envahirent la Mésopotamie orientale qui se trouvait dégarnie de troupes, Germain étant occupé au siège d'Édesse. Ils s'emparent de Dara et s'avancent vers l'ouest après avoir taillé en pièces l'armée

de Germain, qui fut blessé et mourut quelques jours après à Constantine des suites de sa blessure.

Phocas, alarmé à la nouvelle de cette défaite, fit passer une nouvelle armée en Orient avec le général Léontius. Celui-ci marcha sur Édesse, que Narsès quitta pour se réfugier à Mabboug. Après un échec subi devant Dara, Léontius fut rappelé et remplacé par Domentiolus, qui ramena les forces romaines en deçà de l'Euphrate. Ce général reçut la soumission de Narsès, qui se livra à lui sous la promesse d'avoir la vie sauve; mais, envoyé à Constantinople, il fut brûlé vif[1].

Les Perses ravagèrent le territoire romain pendant plus de vingt ans sans rencontrer de résistance sérieuse. En 607, ils passèrent l'Euphrate et pillèrent la Syrie. Ils étaient maîtres d'Amid et de toute la Mésopotamie, excepté Édesse qui fut prise vraisemblablement en 609[2]. On raconte à ce sujet, dit

[1] Certains auteurs ont cru que Narsès était le général de Chosroes et qu'il s'était emparé de force d'Édesse : « En l'année 914 des Grecs (602-603 de J.-C.), dit la *Chronique de Denys de Tellmahrê* (voir Assémani, *B. O.*, I, p. 425), Narsès, général des Perses, soumit Édesse; il saisit Sévère l'évêque de la ville et le fit lapider. »

[2] Date fournie par Barhebræus, *Chron. syr.*, p. 98, et la *Chronique pascale*, à l'année 609. D'autres auteurs placent plus tard la prise d'Édesse : l'historien arabe El-Macin la met à l'année 3 de l'hégire (624-625); Élias de Nisibe à l'année 6 de l'hégire (627-628) : « En cette année, dit cet auteur, les Perses pillèrent Édesse et marchèrent contre l'île de Rhodes, qu'ils pillèrent également. » (Voir Baethgen, *Fragmente syr. und arab. Historiker*, p. 12 et 108; comp. Barhebræus, *Chron. eccl.*, II, p. 126, note 1; Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, édit. Saint-Martin, X, p. 442.)

Barhebræus, que Chosroes emmena en captivité en Perse la femme de ce Jean de Reçâpha qui l'avait hébergé à Édesse, lors de sa fuite hors de son royaume, et qu'elle mourut des mauvais traitements que le roi lui fit subir. La cause du courroux de ce prince était le refus de cette dame de venir le saluer quand il était l'hôte de son mari et, suivant l'usage perse, de lui présenter la coupe à table, usage qui répugnait aux mœurs syriennes.

Chosroes fit subir à la ville de cruels traitements. Les chrétiens jacobites furent déportés en masse, un évêque nestorien fut imposé à Édesse[1]. C'est à cet événement que fait allusion le passage suivant de la *Chronique ecclésiastique* de Barhebræus, II, 125 : « Vers cette époque (629), les orthodoxes (Jacobites) étaient nombreux en Perse. Une colonie importante des Édesséniens qui avaient été emmenés en captivité s'était établie dans le Ségestan et le Chorossan. Elle envoya demander au maphrien[2] Maruthas des chefs spirituels. Celui-ci consacra un évêque pour le Ségestan, un autre pour Hérat et un troisième pour l'Adherbaidjan. » Suivant le même auteur, les Édesséniens transportés

[1] Voir Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, p. 264.

[2] On désigne sous le nom de *maphrien* (celui qui fait fructifier) l'archevêque qui avait la direction des Jacobites orientaux. A cette époque, le maphrien de l'Orient était Maruthas, métropolitain de Tagrit (sur le Tigre, au sud de Mossoul). C'est alors que les Jacobites, transportés en Perse après les expéditions de Syrie et de Mésopotamie en 540, 573 et 604, formèrent des congrégations importantes et eurent des évêques.

en Perse par Chosroes[1] seraient revenus dans leur pays vers la même époque. Ceci doit s'entendre d'une faible partie seulement des exilés.

Après la prise d'Édesse, les Perses passèrent l'Euphrate, battirent les troupes romaines commandées par Sergius qui fut tué dans le combat, pénétrèrent dans la Petite-Arménie et s'avancèrent jusqu'à Chalcédoine.

La chute de Phocas et l'avènement d'Héraclius en 610 ne changèrent d'abord rien à la face des choses. Damas tomba au pouvoir des Perses en 613; Jérusalem fut prise en 614 et le bois de la Sainte Croix fut transporté à Ctésiphon. Ces conquêtes amenèrent l'occupation de l'Égypte et de l'Asie Mineure.

Cependant, en 622, Héraclius, libre de ses mouvements, entreprit contre Chosroes une campagne qui fut couronnée de succès; il obtint la restitution de la Croix. Les années suivantes, il parcourut en vainqueur l'Asie Mineure, l'Arménie et la Mésopotamie. Chosroes, pour le forcer à rétrograder, avait envoyé Schahrbaraz, un de ses meilleurs généraux, qui, en 626, s'avança jusqu'à Chalcédoine, menaçant Constantinople aux prises avec les Avares. Le manque de vaisseaux empêcha Schahrbaraz de pousser plus loin.

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, p. 105, l. 4. Bruns a traduit : «Edesseni, quum Cosroes appareret», au lieu de : «Les Édesséniens que Chosroes avait emmenés en captivité». Ce contresens dénature la phrase de l'auteur.

En 627, Héraclius pénétrait au cœur de l'empire des Sassanides et, au commencement de 628, il s'établissait à Dastagerd, contraignant Chosroes à s'enfermer dans Ctésiphon. Chosroes ne survécut pas longtemps à ces défaites : une émeute à la tête de laquelle fut placé son fils aîné Cawad, qu'il voulait déposséder de ses droits, lui enleva le trône et, quelques jours après, la vie. Ce changement de règne amena un armistice, en vertu duquel les troupes perses évacuèrent le territoire romain [1].

Héraclius profita des loisirs que lui faisait cette trêve si ardemment désirée pour réorganiser l'administration des villes de la Mésopotamie et de la Syrie. Selon Cedrenus et Théophane, il livra aux orthodoxes les églises d'Édesse que Chosroes avait restituées aux Jacobites.

Les Romains n'eurent plus l'occasion d'en venir aux mains avec les Perses affaiblis par les dissensions intestines. La paix définitive fut vraisemblablement signée sous Bohran, la sœur de Chosroes II, en 630. Mais à ce moment se révélait un ennemi terrible, les Arabes musulmans qui devaient bientôt mettre fin à la puissance des deux empires rivaux en Orient [2]. Le général arabe Khalid s'était d'abord attaqué aux Perses sur le bas Euphrate. En 634, il

[1] Voir Nœldeke, *Aufsaetze zur persischen Geschichte*, p. 126-128.

[2] L'Asie Mineure seule resta au pouvoir des Romains et fut appelée par les auteurs arabes « le pays des Romains » (*Balad er-Roum*).

fut envoyé en Syrie. La bataille décisive de Yarmouk, qu'il remporta le 20 août 636[1], brisa les forces romaines et livra la Syrie aux Musulmans. Quelques mois après, l'empire perse s'effondrait à la suite de la bataille de Kadésia remportée par Sa'd. Séleucie et Ctésiphon tombèrent au pouvoir des Arabes. La bataille de Yarmouk et celle de Kadésia ouvraient aux nouveaux conquérants la Mésopotamie, qui ne pouvait compter sur aucun secours du dehors. Cependant les Arabes étaient retenus en Syrie par le siège des places fortes et en Perse par les derniers combats livrés à Iazdegerd. C'est au commencement de 639 que les troupes arabes de la Syrie et de l'Irak firent leur jonction auprès de Karkissia (Circesium) et de Rakka (Callinice) et s'emparèrent de la Mésopotamie[2].

Dès l'année 637, Jean Catéas, gouverneur de l'Osrhoène, avait ouvert des pourparlers avec 'Yâdh et s'était engagé à payer aux Arabes une contribution annuelle de 1,000 pièces d'or, à la condition que les troupes musulmanes ne passeraient pas l'Euphrate. Il avait même payé la première année, mais il fut désavoué par Héraclius, irrité de ce que le pacte avait été conclu à son insu, et il fut remplacé par le général Ptolémée. C'est alors qu''Yâdh pénétra en Mésopotamie. Édesse et d'autres places

[1] Voir Nœldeke, *Z. D. M. G.*, XXIX, p. 79.

[2] Voir Weil, *Geschichte der Khalifen*, I, p. 82; et les passages de Béladhori rapportés plus bas.

capitulèrent; Tella et Dara qui résistèrent furent prises d'assaut [1]. Ces villes semblent avoir conservé leur autonomie pendant quelque temps, mais elles ne tardèrent pas à être occupées effectivement et à être soumises au régime des villes arabes. Les habitants qui professaient une religion monothéiste, les chrétiens et les juifs (et même les Sabéens de Harran), furent épargnés et autorisés à exercer leur culte. Mais les chrétiens durent faire disparaître les croix et cesser de faire usage des cloches. Il leur fut défendu de construire de nouvelles églises.

Les Musulmans conservèrent d'abord les rouages de l'administration romaine si savamment organisée. Il n'y eut de changé que la garnison et le gouverneur qui fut remplacé par un émir arabe. En 640, Omar établit dans les provinces conquises l'impôt de capitation qui fut réglementé de nouveau par ʿAbd-el-Malik en 692 [2]. Les distinctions de race et de religion que les nouveaux maîtres maintinrent avec

[1] Cf. Barhebræus, *Chron. syr.*, p. 108. Bruns a défiguré ce passage en traduisant : « Arces et monasteria, quæ non cesserunt, vi expugnavit »; comp. Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, édit. Saint-Martin, XIV, p. 269. Suivant la *Chronique de Denys de Tellmahré*, dans Assémani, *B. O.*, II, p. 103, l'occupation d'Édesse par les Arabes eut lieu en 637 (948 des Séleucides), mais les dates de cette chronique pour cette époque sont sujettes à caution.

[2] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, p. 108. Cedrenus et Théophane sont d'accord avec Barhebræus sur ce point. Il ne faut donc pas croire avec Assémani (*B. O.*, II, p. 104) et Lebeau (*loc. cit.*, XII, p. 23) que c'est par erreur qu'on a attribué à Omar l'établissement de cet impôt qui n'aurait été créé que par ʿAbd-el-Malik.

tant de rigueur rendirent leur domination particulièrement odieuse aux Syriens.

Les historiens arabes ont recueilli, d'après les traditions courantes, les faits qui ont signalé la conquête de la Mésopotamie et les conditions de la paix conclue avec les principales villes. Nous rapportons ici les passages relatifs à ces événements, extraits du *Livre des conquêtes des pays* (كتاب فتوح البلاد) de Béladhori, publié par M. de Goeje, à Leyde, en 1866. Ibn-al-Athir (II, p. 414-417) reproduit presque textuellement le récit de Béladhori. Il constate (p. 414, *l. ult.*) la facilité avec laquelle la conquête de la Mésopotamie fut réalisée. Yâcout, sous le mot جزيرة, suit les mêmes sources en décrivant la conquête de la Mésopotamie.

LIVRE DES CONQUÊTES DES PAYS DE BÉLADHORI
(p. 172 et suivantes).

فتوح الجزيرة

حدّثني داود بن عبد الحميد قاضي الرقّة عن ابيه عن جدّه عن ميمون بن مهران قال الجزيرة كلّها فتوح عياض بن غنم بعد وفاة ابي عبيدة ولّاه ايّاها عمر بن الخطّاب وكان ابو عبيدة استخلفه على الشام فولّى عمر بن الخطّاب يزيد بن ابي سفين ثم معوية من بعده الشام وامر عياضًا بغزو الجزيرة ،

.... بعث ابو عبيدة عياض بن غنم الى الجزيرة فمات ابو عبيدة وهو بها فولّاه عمر ايّاها بعدُ ، وحدّثنى بكر بن الهَيْثَم قال حدّثنا النُّفَيْلى عبد الله بن محمد قال نا سليمٰن بن عطاء قال لمّا فتح عياض بن غنم الرها وكان ابو عبيدة وجّهه وقف على بابها على فرس له كميت فصالحوه على انّ لهم هيكلهم وما حوله وعلى ان لا يحدثوا كنيسة الّا ما كان لهم وعلى معونة المسلمين على عدوّهم فان تركوا شيئًا ممّا شرط عليهم فلا ذمّة لهم ودخل اهل الجزيرة فيما دخل فيه اهل الرها ،

وقال محمد بن سعد قال الواقدى اثبت ما سمعنا فى عياض انّ ابا عبيدة مات فى طاعون عَمَواس سنة ١٨ واستخلف عياضًا فورد عليه كتاب عمر بتوليته حمص وقِنَّسرِين والجزيرة فسار الى الجزيرة يوم الخميس للنصف من شعبان سنة ١٨ فى خمسة الاف... قالوا فانتهت طليعة عياض الى الرقّة...

ثم سار عياض الى حَرّان فنزل بَاجُدّى وبعث مقدمته فاغلق اهل حرّان ابوابها دونهم ثمّ اتبعهم فلمّا نزل بها بعث اليه الحَرّنانيّة من اهلها يعلمونه انّ فى ايديهم طائفة من المدينة ويسئلونه ان يصير الى الرها فما صالحوه عليه من شىء قنعوا به وخلّوا بينه وبين النصارى حتّى يصيروا اليه وبلغ النصارى ذلك فارسلوا

اليه بالرضى بما عرض الحرنانيّة وبذلوا فاتى الرها وقد جمع له
اهلها فراموا المسلمين ساعة ثم خرجت مقاتلتهم فهزمهم
المسلمون حتّى الجأوهم الى المدينة فلم ينشبوا ان طلبوا
الصلح والامان فاجابهم عياض اليه وكتب لهم كتابًا نسخته
بسم الله الرحمن الرحيم هذا كتاب من عياض بن غنم
لاسقف الرها انّكم ان فتحتم لى باب المدينة على ان تؤدّوا الىَّ
عن كلّ رجل دينارًا ومدّي قمح فانتم آمنون على انفسكم
واموالكم ومن تبعكم وعليكم ارشاد الضالّ واصلاح الجسور
والطرق ونصيحة المسلمين شهد الله وكفى بالله شهيدًا ،
وحدّثنى داود بن عبد الحميد عن ابيه عن جدّه انّ كتاب
عياض لاهل الرها بسم الله الرحمٰن الرحيم هذا كتاب
من عياض بن غنم ومن معه من المسلمين لاهل الرها انّى
امنتهم على دمائهم واموالهم وذراريهم ونسائهم ومدينتهم
وطواحينهم اذا أدّوا الحقَّ الذى عليهم ولنا عليهم ان يصلحوا
جسورنا ويهدوا ضالّنا شهد الله وملائكته والمسلمون ، قال ثمّ
اتى عياض حَرّان ووجّه صفوان بن المُعَطَّل وحبيب بن
مَسْلَمَة الفِهْري الى شُميساط فصالح عياض اهل حرّان على
مثل صلح الرها وفتحوا له ابوابها وولّاها رجلًا ثمّ سار الى

شُميساط فوجد صفوان بن المعطّل وحبيب بن مسلمة مقيمين
عليها وقد غلبا على قرى وحصون من قراها وحصونها
فصالحه اهلها على مثل صلح اهل الرُها وكان عياض يغزو من
الرها ثمّ يرجع اليها ،

وحدّثنى محمد عن الواقدى عن عبد الرحمن بن مسلمة عن
فُرات بن سلمان عن ثابت بن الحجّاج قال فتح عياض الرقّة
وحرّان والرها ونصيبين وميّافارقين وقرقيسيا وقرى الفُرات
ومدائنها صلحًا وارضها عنوة..... وقد رُوى انّ
عياضًا لمّا اتى حرّان من الرقّة وجدها خالية قد انتقل اهلها
الى الرها فلمّا فتحت الرها صالحوا عن مدينتهم وهم بها وكان
صلحهم مثل صلح الرها ، وحدّثنى ابو ايّوب الرّقّى
المؤدّب قال حدّثنى الحجّاج بن ابى منيع الرّصافى عن
ابيه عن جدّه قال فتح عياض الرقّة ثم الرها ثم حرّان ثم
شُميساط على صلح واحد ،.... وبلغه انّ اهل الرها
قد نقضوا فلمّا اناخ عليهم فتحوا له ابواب مدينتهم فدخلها
وخلّف بها عامله فى جماعة ، وحدّثنى عدّة من اهل الرقّة
قالوا لمّا مات عياض وولى الجزيرة سعيد بن عامر بن حِذْيَم
بنى مسجد الرقّة ومسجد الرها ثمّ توفّى فبنى المساجد بديار مُضَر

وديار ربيعة عُمير بن سعد ، . . . . وكانت لعبد الملك
وهشام قرية تدعى سَلْعُوس ونصف قرية تدعى كَفَرجِدًّا
(var. كفرجديا) من الرها ،

CONQUÊTE DE LA MÉSOPOTAMIE.

J'ai appris de Dâoud ben ʿAbd al-Ḥamid, cadi d'Ar-Rakka, qui le tenait de son père, qui le tenait de son aïeul, qui le tenait de Maimoun ben Mihran, ce qui suit : La Mésopotamie tout entière fut conquise par ʿYâdh ben Ghanm. Après la mort d'Abou ʿObaida, celui-ci fut nommé gouverneur de cette province par ʿOmar ben al-Khaṭṭâb. Abou ʿObaida l'avait désigné pour lui succéder en Syrie, mais ʿOmar ben al-Khaṭṭâb préposa à la Syrie Yazid ben Abou Sofian et, après celui-ci, Moʿawia; il confia à ʿYâdh l'expédition de la Mésopotamie.

Abou ʿObaida envoya ʿYâdh ben Ghanm en Mésopotamie. Abou ʿObaida mourut pendant que celui-ci était dans cette province. ʿOmar le désigna ensuite comme gouverneur de ce pays.

Bakr ben al-Haitham m'a rapporté ce qui suit : Al-Noufaili ʿAbd-Allah ben Mohammad a raconté que, en cette année, au rapport de Soleiman ben ʿAṭa, lorsque ʿYâdh ben Ghanm s'empara d'Édesse, contre laquelle Abou ʿObaida l'avait dirigé, il s'arrêta devant la porte de la ville, monté sur un cheval bai brun. Les habitants consentirent à se rendre à lui à la condition qu'ils conserveraient leur cathédrale et les bâtiments environnants. Ils s'engagèrent à ne pas construire d'autres églises que celles qui existaient alors et à secourir les Musulmans contre leurs ennemis. Dans le cas où ils enfreindraient quelqu'une des conditions du pacte, ils seraient déchus de la *dhimma* (protection). Les habitants de la Mésopotamie acceptèrent le traité que les Édesséniens avaient signé.

Mohammad ben Sa'd rapporte d'après Al-Wâkidi : Le plus certain de ce que nous avons entendu dire au sujet d''Yâdh, c'est que Abou 'Obaida mourut pendant la peste d'Emmaüs en l'an 18 et qu'il désigna pour lui succéder 'Yâdh. Celui-ci reçut une lettre d'Omar lui donnant le gouvernement de Ḥims (Émèse), de Kennesrin et de la Mésopotamie. Il se rendit en Mésopotamie le jeudi dans la moitié du mois de Scha'ban de l'an 18 avec 5,000 hommes..... On rapporte que les éclaireurs d''Yâdh parvinrent à Ar-Rakka; 'Yâdh marcha ensuite contre Harran et campa à Adjodda, d'où il envoya son avant-garde, mais les habitants de Harran fermèrent leurs portes; 'Yâdh suivit de près. Lorsqu'il fut campé sous les murs de la ville, les Sabéens qui y habitaient lui firent savoir qu'ils avaient en leur pouvoir une partie de la ville et le prièrent de se rendre à Édesse, l'assurant qu'ils accepteraient les conditions que les Édesséniens auraient stipulées avec lui, mais qu'ils laissaient les chrétiens libres de traiter avec lui s'ils se rendaient auprès de lui. Les chrétiens, ayant eu connaissance de cette démarche, lui mandèrent qu'ils s'associaient à la décision des Sabéens et lui portèrent des présents. Il se rendit donc à Édesse. Les habitants de la ville délibérèrent à son sujet, et les Musulmans se tinrent éloignés pendant une heure; ensuite les champions d'Édesse sortirent; mais ils furent taillés en pièces par les Musulmans qui les forcèrent à se réfugier dans la ville. Ils s'empressèrent alors de demander la paix et l'aman. 'Yâdh se rendit à leur prière et leur adressa la lettre dont la teneur suit : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux! Voici la lettre d''Yâdh ben Ghanm à l'évêque d'Édesse : Si vous ouvrez les portes de votre ville, en vous obligeant à me fournir 1 dinar et deux mesures de froment par chaque habitant, vous serez sains et saufs, ainsi que vos serviteurs. Vous vous engagerez à remettre en bon chemin les troupes égarées, à réparer les ponts et les routes et à prêter aide aux Musulmans. Dieu est témoin, et le témoignage de Dieu suffit! »

Dâoud ben 'Abd al-Ḥamid m'a rapporté, d'après son père

qui le tenait de son aïeul, que la lettre d'ʿYâdh aux habitants d'Édesse était ainsi conçue : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux! Ceci est une lettre adressée par ʿYâdh ben Ghanm et les Musulmans qui l'accompagnent aux habitants d'Édesse. Je vous fais grâce pour votre vie, vos biens, vos enfants, vos femmes, vos villes et vos moulins, si vous fournissez la juste contribution que vous devez. Vous êtes tenus envers nous de réparer nos ponts et de conduire dans le bon chemin nos troupes égarées. Dieu et ses anges et les Musulmans sont témoins. » Ensuite ʿYâdh se rendit à Harran et dirigea Safouan ben al-Moʿaṭṭal et Ḥabib ben Maslama al-Fihriyi vers Samosate. ʿYâdh traita avec les habitants de Harran aux mêmes conditions qu'il avait stipulées pour Édesse; les portes de la ville lui furent ouvertes; il y installa un gouverneur; puis il se rendit à Samosate, où il trouva Safouan ben al-Moʿaṭṭal et Ḥabib ben Maslama qui campaient devant la ville. Ils avaient déjà pris plusieurs villages et quelques-uns des forts. Les habitants acceptèrent alors les conditions de paix qui avaient été faites à Édesse. ʿYâdh partait d'Édesse pour faire ses expéditions et y revenait ensuite.

Mohammad m'a raconté d'après Al-Wâkidi, qui le tenait d'ʿAbd ar-Raḥman ben Maslama, qui le tenait de Forat ben Salmân, qui le tenait de Thabit ben al-Ḥaddjâdj, qu'ʿYâdh prit Ar-Rakka, Harran, Édesse, Nisibe, Maipherkath, Karkissia et les places et les villes de l'Euphrate par capitulation, et le territoire de vive force.

On a rapporté que, lorsque ʿYâdh arriva d'Ar-Rakka à Harran, il trouva cette ville vide de ses habitants, ceux-ci s'étant transportés à Édesse; et, quand Édesse se rendit, ils demandèrent la paix pour leur ville, comme ils se trouvaient encore à Édesse, et aux mêmes conditions que celle-ci.

Abou Yioub d'Ar-Rakka, le précepteur, m'a rapporté que Al-Ḥaddjâdj, fils d'Abou Maniʿ de Rousapha, qui le tenait de son père, qui le tenait de son aïeul, lui avait dit qu'ʿYâdh

prit d'abord Ar-Rakka, puis Édesse, ensuite Harran et Samosate, en leur faisant les mêmes conditions de paix.

Il entendit dire que les Édesséniens violèrent le traité, mais lorsque ʿYâdh vint mettre le siège sous leurs murs, ils lui ouvrirent les portes de leur ville; après y être entré, il y laissa un gouverneur avec une garnison.

Un certain nombre des habitants d'Ar-Rakka m'ont rapporté que, après la mort d'ʿYâdh, Saʿid ben ʿAmar ben Hidhyam, gouverneur de la Mésopotamie, construisit la mosquée d'Ar-Rakka et celle d'Édesse. Après la mort de celui-ci, ʿOmair ben Saʿd construisit les mosquées de Diâr Modhar et Diâr Rabîʿa.

ʿAbd al-Malik et Hischam possédèrent un bourg appelé Salaʿous et la moitié d'un autre bourg appelé Kafardjedda, du territoire d'Édesse.

Avec la conquête arabe, Édesse perdit l'importance politique que lui avait créée la rivalité des empires qui se disputaient la possession de la Mésopotamie. Elle apparaît désormais dans l'histoire comme une place forte que rien ne distingue des autres villes auxquelles elle est rattachée pour former une province arabe[1].

Son rôle religieux est également fini; elle a parcouru le cycle entier des évolutions qui l'ont conduite successivement du paganisme au christianisme, au gnosticisme et au monophysitisme jacobite. Ce

[1] En l'an 67 de l'hégire (686-687 de J.-C.), elle compose avec Harran et Samosate le *vilâyet* donné à Hatem ben Noʿman par Ibrahim ben al-Aschtar (voir Ibn al-Athir, IV, 218). Parfois elle est comprise dans le *Diâr Modhar*, ديار مضر, avec Harran et Rakka (Ibn al-Athir, VIII, 218; al-Yaʿkoubi, I, 177). Bouzan était émir en même temps d'Édesse et de Harran (Ibn al-Athir, X, 158).

cycle est clos après les derniers échos des luttes suscitées par les questions de christologie et la paix se fait définitivement dans les consciences[1]. Du reste les chrétiens, en butte aux persécutions de l'islam, étaient plus préoccupés de défendre leur foi que de prêter l'oreille à des innovations tardives qui auraient pu se produire.

Sa vie littéraire seule survit et lui assurera encore une place honorable dans l'histoire pendant quelques siècles.

La *Chronique de Denys de Tellmahré* et la *Chronique ecclésiastique* de Barhebræus nous ont conservé les noms des évêques d'Édesse pendant ce siècle. Ces évêques furent au nombre de huit, savoir :

Sévère, lapidé en 603;
Jean, évêque en 609;
Isaïe, peu de temps après;
Siméon, 628 à 650;
Cyriaque, 650 à 665;
Daniel, 665 à 684;
Jacques, 684 à 687, et de nouveau quatre mois en 708;
Habib, 687 à 708.

Selon Assémani[2], Sévère avait succédé en 578

[1] En 680, dit Barhebræus (*Chron. eccl.*, I, p. 287) un concile fut réuni à Reschaina et les partis dissidents furent réconciliés.
[2] *Bibl. or.*, I, 424.

à Jacques Baradée au siège épiscopal d'Édesse, qu'il occupa jusqu'à l'année 603. Cependant, à l'année 591, Barhebræus[1] mentionne l'évêque d'Édesse Sergius, surnommé l'*Arménien*, qui rejeta avec son frère Jean les écrits de Pierre d'Antioche et fut censuré par le patriarche Julien. Le célèbre maphrien a-t-il fait quelque confusion? Il est plus admissible qu'il y eut plusieurs évêques à Édesse en même temps, à cause du schisme suscité par Paul d'Antioche et qui divisait les Jacobites. Ce Sergius d'Édesse était en effet, selon Barhebræus, un schismatique. Quoi qu'il en soit, Sévère était évêque d'Édesse, lorsque Narsès, en 603, se révolta contre Phocas, le meurtrier de Maurice. Édesse, attachée au dogme monophysite, avait dû saluer avec joie l'avènement de Phocas et se réjouir de la mort de Maurice, qui avait persécuté les Jacobites et livré leurs églises aux Chalcédoniens[2]. Sévère était à la tête du parti hostile au général rebelle. Celui-ci lui fit subir une mort cruelle : il le fit lapider.

Pendant les années de guerres et de troubles qui suivirent l'avènement de Phocas, Édesse demeura sans évêque. Quand Chosroes II s'empara de cette ville en 609, il imposa aux habitants un évêque nestorien, nommé Aḥischema. Quelque temps après cependant, il consentit à leur envoyer provisoirement un évêque jacobite, du nom de Jean, qu'ils acceptèrent avec joie. Il chassa de toute la Syrie les

[1] *Chron. eccl.*, I, p. 259.

[2] Comp. Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, p. 265.

évêques orthodoxes que Maurice y avait introduits et restitua aux Jacobites leurs églises. Il préposa trois évêques à la Mésopotamie : l'un nommé Isaïe à Édesse, lequel remplaça Jean retourné dans son pays; un autre appelé Samuel à Tella, et un troisième à Amid. Mais, en dehors de ces villes, ces évêques ne trouvèrent pas de crédit auprès des habitants du pays, parce qu'ils dépendaient du maphrien d'Orient au lieu de ressortir au patriarcat d'Antioche. C'est pour cette raison que le patriarche Anastase envoya Cyriaque installer de nouveaux évêques à la place des premiers, malgré les protestations de ceux-ci qui menaçaient le patriarche de la colère de Chosroes [1].

En 628, Héraclius, s'occupant de réorganiser la Syrie et la Mésopotamie qu'il venait de recouvrer, passa par Édesse, où il fut reçu avec de grands honneurs. Il se flattait de ramener les habitants au concile de Chalcédoine. Mais, un jour de fête, étant entré dans la cathédrale et se présentant à la sainte table, il fut repoussé par l'évêque Isaïe, qui le somma de se retirer ou de prononcer l'anathème contre ce concile. L'empereur irrité exila l'évêque qui sortit de la ville accompagné des notables, des familles originaires de Reçapha [2] et de Tellmahrê [3],

[1] Voir Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, 265.

[2] On se rappelle que Jean de Reçapha avait hébergé Chosroes à Édesse et que ce roi avait fait subir des mauvais traitements à sa femme. Voir ci-dessus, p. 36 et 46.

[3] Tellmahrê sur le Balikh, non loin de l'embouchure de ce fleuve dans l'Euphrate, aujourd'hui Tel-Menakhir. (Voir G. Hoff-

de la famille de Cosma, fils d'Arabi, et d'autres maisons illustres, qui avaient fait don des vases sacrés de la cathédrale[1], ces mêmes vases que Rabboula avait voulu aliéner[2].

La *Chronique de Denys de Tellmahré* est muette sur les évêques Jean et Isaïe. Elle ignore aussi le nom de Daniel. Les trois évêques qu'elle fait succéder à Sévère sont : Siméon, Cyriaque et Jacques. Assémani[3] présente ces évêques comme orthodoxes. Cette assertion peut être fondée en ce qui concerne Siméon. Elle est contestable pour Cyriaque; car Barhebræus[4] déclare que, lorsque les Musulmans occupèrent la Syrie et la Mésopotamie, ils laissèrent les choses en état, chaque confession conservant ses églises; or il n'est plus question d'orthodoxes à Édesse à partir de ce moment-là. Du reste les efforts d'Héraclius pour faire prévaloir le concile de Chalcédoine en Orient n'eurent guère d'effet que dans le Liban où les moines orthodoxes exercèrent des poursuites cruelles contre les monophysites qu'ils forçaient à se convertir. Mais le patriarche Athanase et ses évêques ne reconnurent jamais ce concile.

mann, *Z. D. M. G.*, 1878, p. 742, note 2; Sachau, *ibid.*, 1882, p. 148, note 3; Wright, *Josué le Stylite*, VIII, note 1.) De cet endroit était le patriarche Denys, auteur de la célèbre chronique syriaque.

[1] Voir Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, p. 271.

[2] Voir tome précéd., p. 425.

[3] *Bibliotheca orient.*, I, p. 425.

[4] *Chron. eccl.*, I, p. 274.

Quant à l'illustre Jacques, il ne fait plus de doute aujourd'hui qu'il appartenait à la confession jacobite. Assémani, qui le tenait d'abord pour orthodoxe, a reconnu lui-même son erreur dans le deuxième volume de sa *Bibliotheca orientalis*. Entre Cyriaque et Jacques, il faut placer Daniel dont il est fait mention à l'année 669, dans une clausule d'un manuscrit du British Museum[1]. Daniel dut être évêque entre 665, date de la mort de Cyriaque, et 684, date probable de la consécration de Jacques. Il était jacobite, car le manuscrit qui le mentionne renferme des lettres de Sévère et d'Athanase[2].

Les œuvres si nombreuses et si fécondes de Jacques d'Édesse, qui excella dans toutes les branches de la science, prouvent que la conquête musulmane ne fut pas un obstacle à l'expansion du génie littéraire de la Syrie. Les Syriens, en effet, affranchis des craintes de la guerre et délivrés des persécutions des orthodoxes[3], respirèrent plus librement. Les couvents, ces grandes écoles de la culture intellectuelle, purent se livrer à l'étude en toute sécurité et dans le silence de la retraite[4].

La Grèce avait fourni à l'Orient tout ce qu'elle pouvait lui donner. Ses œuvres avaient depuis long-

[1] Voir Wright, *Catal. of the Syriac ms.*, p. 563, col. 2.

[2] Comp. Kayser, *Die Canones Jacob's von Edessa*, p. 51.

[3] Comp. Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, 274.

[4] Pendant les guerres des Perses et la conquête arabe, les moines s'étaient relâchés des règles de l'ancienne discipline. Jacques d'Édesse chercha à les y ramener par ses luttes persévérantes. (Voir ci-après et Kayser, *Die Canones Jacob's von Edessa*, p. 60.)

temps pénétré en Syrie et exercé une influence salutaire sur la culture des esprits, comme nous l'avons vu plus haut. Pendant le VIe siècle, les rapports que les progrès du monophysitisme dans l'Église d'Antioche créèrent entre cette Église et celle d'Alexandrie établirent un nouveau courant, qui dura quelque temps encore après le triomphe définitif du jacobitisme. Mais l'union avec Constantinople avait cessé de fait. De même que le nestorianisme implanté en Perse avait détaché les chrétiens orientaux de la Mésopotamie, ainsi le monophysitisme mit une barrière définitive entre l'Occident et la Syrie. La domination arabe, acceptée d'abord sans regret par les Syriens, ne devait pas nuire à leur activité intellectuelle. Elle fut, au contraire, un aiguillon. Les Arabes avaient tout à apprendre de leurs nouveaux sujets. Ils trouvaient chez les Syriens une civilisation complète, imbue, il est vrai, de l'esprit grec, mais qu'ils pouvaient s'assimiler facilement, car les deux peuples parlaient des langues sœurs. Cette parenté du langage, si éloignée qu'elle fût, était le lien le plus puissant entre les deux peuples, étant donné que la langue est le véhicule nécessaire pour le transport de la civilisation d'une nation à une autre nation. Aussi est-ce par les Syriens que les Arabes furent initiés à la science grecque. Les traductions arabes d'œuvres grecques supposent presque toujours un intermédiaire, une version syriaque[1].

[1] Voir Renan, *De philosophia peripatetica apud Syros*. M. Budge,

Cependant la littérature syriaque, foncièrement ecclésiastique, avait donné ses meilleurs fruits. La paix régnait dans l'Église, comme nous l'avons dit ci-dessus (p. 59). Les livres didactiques vont succéder aux traités dogmatiques. La foi établie d'une manière fixe, l'exégèse des Saintes Écritures perd le point de vue élevé où l'avait portée l'étude des dogmes; elle s'attache davantage à la forme et à la prononciation exacte du texte. Elle sera désormais grammaticale et philologique, telle que nous la trouvons au XIIIe siècle dans les célèbres commentaires de Barhebræus intitulés le *Magasin des mystères*. Cette nouvelle direction donnée aux études s'accentuera par le sentiment que l'arabe, la langue officielle, deviendra bientôt l'idiome populaire, et que le syriaque littéraire devra être enseigné à l'école, les enfants ne l'apprenant plus dans la famille. Dès la seconde moitié du VIIe siècle, Jacques d'Édesse publie une grammaire syriaque et des traités de ponctuation qui ouvrent la voie à ses successeurs dans cette branche d'études.

La première moitié du siècle avait été stérile. Que pouvait-on moissonner dans un pays ravagé par les guerres, qui n'avait échappé aux Perses que pour subir les persécutions des orthodoxes et retomber ensuite aux mains des Musulmans?

en publiant la version syriaque du Roman d'Alexandre, avait cru que cette version était faite de l'arabe, qui aurait eu pour original le texte grec du Pseudo-Callisthène; mais M. Nœldeke a montré qu'il n'en est rien. (Voir *Beiträge zur Geschichte des Alexander Romans*, dans le 38e vol. des *Mémoires de l'Académie de Vienne*.)

Nous avons peu de renseignements précis sur la vie de Jacques. Il naquit vers 640 dans un village du district de Goumia, appelé ʿEndêbha, dépendant du diocèse d'Antioche. Il passa ses premières années au célèbre couvent d'Aphtonia, situé près de Kennesrin, où il étudia le grec et les Écritures sous Sévère Sebokht. Il séjourna ensuite quelque temps à Alexandrie. Suivant Barhebræus [1], Jacques fut nommé évêque d'Édesse par Athanase, son ancien condisciple du couvent d'Aphtonia, qui fut patriarche de 684 à 687 [2]. Il prit des mesures de rigueur pour rétablir la discipline dans les couvents et faire observer les anciens règlements tombés en désuétude. Mais son zèle se heurta à la résistance des moines qui trouvèrent un soutien dans le patriarche Julien, le successeur d'Athanase. Jacques, voyant Julien prendre le parti des moines contre lui, porta un exemplaire des canons devant la porte du couvent où résidait le patriarche et y mit le feu en s'écriant : « Ces canons, que vous foulez aux pieds et que vous n'observez pas, je les brûle par le feu comme superflus et inutiles [3]. » Il se retira ensuite dans le couvent de Saint-Jacques à Kaisoum et fut remplacé à Édesse par Habib, un

[1] *Chron. eccl.*, I, 289.

[2] Assémani (*B. O.*, I, 426) fixait fautivement la date de la consécration de Jacques à 651, tandis que la *Chronique de Denys* qu'il cite la rapporte à l'année 677 ou plutôt 680, d'après le synchronisme de la mort de Moʿawia, qui eut lieu à cette dernière date. (Comp. Kayser, *Die Canones Jacob's von Edessa*, p. 51).

[3] Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, 291.

vieillard placide et plein de mansuétude. Son séjour à Édesse avait duré quatre ans. S'il fut ordonné en 684, il aurait quitté son siège épiscopal en 688. Il fut appelé peu de temps après par les moines du couvent d'Eusebona du district d'Antioche où, pendant onze ans, il enseigna les Psaumes et les Écritures en grec. Il y renouvela l'étude du grec. Il quitta ensuite ce couvent en butte à l'opposition que lui faisaient quelques frères ennemis des Grecs et passa au grand couvent de Téléda. Là, pendant neuf années, il s'occupa de la revision de l'Ancien Testament. A la mort d'Habib, il fut rappelé à Édesse. Il reprit possession de son siège épiscopal, mais pour quatre mois seulement. Étant retourné au couvent de Téléda pour en ramener ses livres et ses disciples, il y mourut le 5 juin 708 [1].

La *Chronique de Denys* [2] rapporte sous son épiscopat les faits suivants qui concordent avec les dates que donne cette chronique, mais qui sont en désaccord avec les notices biographiques que nous avons rapportées plus haut d'après Barhebræus, savoir : 1° un tremblement de terre du 3 avril 679, qui

[1] Date fournie par Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, p. 293, et confirmée par Élias de Nisibe. Cf. Baethgen, *Fragmente syr. und arab. Historiker*, p. 40 et 121. La *Chronique de Denys* donne la date de 710. (Cf. Assémani, *B. O.*, I, 426.) Barhebræus a puisé à de bonnes sources et les détails qu'il donne sur la vie de Jacques et que nous avons reproduits plus haut doivent être tenus pour exacts. (Voir Wright, *Syriac literature* dans l'*Encyclopedia britannica*, p. 839. M. Kayser, *Die Canones Jacob's von Edessa*, les considérait à tort comme imaginaires.

[2] Dans Assémani, *B. O.*, II, p. 104-105.

renversa Batné de Saroug et l'église ancienne d'Édesse; 2° l'impôt de capitation rétabli en 692 par ʿAbd-el-Malik pour toute la Mésopotamie et la Syrie. Chaque habitant était tenu à se faire inscrire dans son pays natal avec la mention des noms de ses parents et la désignation de ses biens, meubles et immeubles; 3° la présence de Jacques en qualité d'évêque d'Édesse au concile de 706, tenu par le patriarche Julien au couvent de Saint-Silas.

Jacques fut un polygraphe qui se distingua comme théologien, philosophe, historien, exégète et grammairien. Nous avons déjà rappelé que, pendant son séjour dans le couvent de Téléda, il revisa la version syriaque de l'Ancien Testament appelée *Peschito*. Cette revision, faite d'après les versions grecques, nous est parvenue, mais incomplètement. La Bibliothèque nationale possède le Pentateuque, à l'exception de quelques passages qui manquent, et le Livre de Daniel. Les manuscrits du British Museum offrent des fragments des livres historiques et du prophète Isaïe.

Cet évêque écrivit encore des commentaires sur les deux Testaments, cités souvent par les auteurs postérieurs, et de nombreuses scolies sur les Écritures[1].

On connaît de lui une anaphore et une revision de l'anaphore de saint Jacques, frère de Notre-Seigneur, des rites pour le baptême, la consécration

[1] Voir Assémani, *B. O.*, I, 489-493; Philipps, *Scholia on some assages of the Old Testament.*

de l'eau, la célébration du mariage, etc.; un *Livre des trésors*[1] contenant des prescriptions pour les différents services. Il traduisit le rite de l'ordre du baptême de Sévère, publia un traité sur les degrés de parenté qui forment un obstacle au mariage, un *horologium* contenant l'ordre des services pour les heures de la semaine et un calendrier des jours de fête pour l'année. Ses nombreux canons ont été publiés en partie par M. Paul de Lagarde[2], par M. Lamy[3] et par M. Kayser[4] avec une traduction allemande. Il nous est encore parvenu de lui des homélies sur différents sujets, des discours métriques sur la Trinité et le mystère de l'Incarnation. Il est douteux que le livre intitulé *De causa causarum* soit de lui.

Sur la fin de ses jours, Jacques composa un *Hexaméron* en sept livres qu'il ne put achever et qui fut terminé par Georges, évêque des Arabes. Cet ouvrage est conservé dans deux manuscrits, l'un à Leyde, l'autre à Lyon. M. l'abbé Martin en a donné une analyse dans le *Journal asiatique*, 1888, I, 155-219 et 401-490. Dans cet *Hexaméron*, Jacques mit à profit les livres grecs qu'il avait étudiés; sa géographie procède directement de Ptolémée, comme l'a montré M. James Darmesteter[5].

[1] Voir Assémani, *B. O.*, I, p. 487.
[2] *Reliquiæ juris eccl.*, 1856, p. 117-134.
[3] *Dissertatio de Syrorum fide*, 1859, p. 98-171.
[4] *Die Canones Jacob's von Edessa*, 1886.
[5] Voir *Revue des études grecques*, 1889, p. 180-188.

La perte de la chronique de Jacques, dont il ne reste que quelques feuillets dans un manuscrit du British Museum[1], est aussi regrettable que celle de sa grammaire. Cette chronique, qui, dans le dessein de son auteur, devait faire suite à la chronique d'Eusèbe, fut achevée en 692; elle est souvent citée par les historiens syriaques des siècles suivants.

Comme philosophe, Jacques est connu par son *Enchiridion* ou *Manuel des termes techniques de la philosophie.* Wright[2] estimait qu'on peut lui attribuer avec vraisemblance une composition métrique sur le même sujet. On la trouve dans deux manuscrits du Vatican sous le nom de Jacques de Saroug.

Il traduisit en syriaque les *Homiliæ cathedrales* de Sévère; ce fut sa principale traduction; elle fut achevée en 701. Il revisa la version syriaque de l'*Octoechus* de Sévère, faite par l'abbé Paul, qu'on a confondu avec Paul, évêque d'Édesse. Cette version se trouve dans un manuscrit du British Museum, qui semble être un autographe de Jacques [3]. Il passe aussi pour avoir fait quelques versions des œuvres d'Aristote[4]. Suivant Barhebræus, il aurait

[1] Wright, *Catal. of the Syriac ms.*, p. 1062.

[2] *Syriac literature* dans l'*Encycl. britannica*, p. 840.

[3] Voir Wright, *Syriac literature* dans l'*Encyclop. britannica*, p. 838, note 39.

[4] Dans un manuscrit du Vatican et dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, Jacques d'Édesse est indiqué comme l'auteur de la version syriaque des Catégories. (Comp. Renan, *De philos. perip. apud Syros*, p. 25, dans le *Journal asiatique*, 1882, XIX, p. 330; Hoffmann, *De hermeneuticis apud Syros Aristot.*, p. 17;

traduit les œuvres de Grégoire de Naziance, mais Wright[1] tenait cette notice pour erronée; il retoucha seulement la traduction que l'abbé Paul avait faite de ces œuvres. On lui doit encore une version syriaque de l'histoire des Réchabites attribuée à Zosime. Ces versions lui valurent le titre d'*Interprète des livres*.

Jacques mérite surtout d'être signalé comme grammairien. Le premier parmi les Syriens occidentaux, il s'occupa de fixer la langue littéraire, d'établir les règles de l'orthographe et de trouver un système de voyelles et de points qui assurât la prononciation exacte des Écritures. Il enseigna à ses disciples une voie déjà tracée par les Nestoriens et dans laquelle les moines du couvent de Karkaphta ne tardèrent pas à s'illustrer. Malheureusement sa grammaire syriaque intitulée : *Grammaire de la langue mésopotamienne* (ܬܘܪܨܐ ܕܡܡܠܠܐ ܢܗܪܝܐ), est perdue, sauf de courts fragments publiés par Wright[2]. Jacques inventa des voyelles imitées des voyelles grecques, qu'il intercalait après la consonne dans le

Kayser, *Die Canones Jacob's von Edessa*, p. 71.) Mais Wright pensait que cette indication était erronée et que la version était de Sergius de Reschaina. On la trouve en effet dans le ms. add. 14658 du British Museum du VIIe siècle, à une époque où, d'après Wright, Jacques d'Édesse était encore un enfant; du reste, ce savant ne reconnaissait pas son style. (Voir *Syriac literature*, p. 834, note 4.) Quant à la version du Περὶ ἑρμηνείας, M. Hoffmann a montré qu'elle n'était pas de lui.

[1] Voir Wright, *Syriac liter.*, p. 834.

[2] *Fragments of the Syriac grammar of Jacob of Edessa*, 1871.

corps du mot. Mais son système ne fut pas couronné de succès. Il ne fut pas toutefois stérile, car il inspira l'invention des cinq signes-voyelles que les Jacobites marquèrent au-dessus ou au-dessous des consonnes dans leurs manuscrits[1].

Dans une lettre adressée à George de Saroug, Jacques trace les règles que les auteurs et les copistes doivent observer pour l'orthographe des mots. Cette lettre est ordinairement suivie dans les manuscrits d'un petit traité sur les formes verbales et sur les points et les signes diacritiques. Ces deux opuscules ont été publiés d'abord par l'abbé Martin et ensuite par M. Philipps[2].

La notoriété de savant acquise à Jacques lui valut une correspondance active avec ses contemporains. Nous avons déjà mentionné sa lettre à

[1] Voir Wright, *Catal. of the Syr. ms.*, 1168 et sq.; et *Fragments of the Syr. grammar of Jacob of Edessa*; l'abbé Martin, *Jacques d'Édesse et les voyelles syriennes* et *La Massore chez les Syriens*, dans le *Journal asiatique*, 1869, 1er semestre, p. 456, et 1875, 1er semestre, p. 132; Rubens Duval, *Traité de grammaire syriaque*, p. 71. Wright, dans son article *Syriac literature*, p. 840, note 21, persistait à considérer Jacques comme l'inventeur des voyelles grecques adoptées par les Jacobites.

[2] Voir abbé Martin, *Jacobi Edesseni epistola ad Georgium*, 1869; Philipps, *A letter by Mar Jacob bishop of Edessa, on Syriac orthography*, 1870. L'abbé Martin avait pensé que Jacques était désigné par l'épithète de *Bienheureux* (ܛܘܒܢܐ) qui se rencontre dans les gloses marginales que portent les manuscrits de la Massore. Mais M. G. Hoffmann, dans la *Zeitschrift für die Alttestam. Wissensch.*, 1881, p. 159, a montré qu'il s'agissait d'un moine de Reschaina. (Comp. Rubens Duval, *Journal asiatique*, 1884, 1er sem., p. 560.)

George de Saroug. Les lettres échangées avec Jean le Stylite du couvent de Litarba près d'Alep furent nombreuses. Il écrivit à Paul d'Antioche au sujet de l'alphabet que celui-ci lui demandait de modifier [1]. D'autres lettres sont adressées à Eustathius de Dara, à Kyrisona de Dara, au prêtre Abraham, au diacre George et au sculpteur Thomas. Deux de ces lettres ont été publiées par Wright dans le *Journal of sacred literature*, 1861, page 430; et une par Schrœter dans la *Zeitschrift der deutschen morgenl. Gesellschaft*, 1870, p. 261 et suiv.

Une partie de ses canons est adressée au prêtre Addai. Il écrivit aussi une lettre au diacre Barhadbeschaba contre le concile de Chalcédoine [2].

[1] Voir Assémani, *B. O.*, I, 447, n° 7; Rubens Duval, *Traité de grammaire syriaque*, p. 69-70.

[2] Comp. Wright, *Syriac literature*, p. 839-840.

CHAPITRE XIII.

ÉDESSE DEPUIS LE VIIIe SIÈCLE JUSQU'À LA 1re CROISADE.

Évêques d'Édesse pendant le VIIIe siècle. — Fonctionnaires chrétiens sous les Ommeyades. — Les chrétiens de la Syrie et de la Mésopotamie sont cruellement traités par les premiers califes Abbassides, Abou-l-Abbas et Abou Djafar. — Haroun ar-Raschid à Édesse. — Tâhir opprime l'Osrhoène. — Nasr assiège Édesse. — Mohammed ibn Ṭâhir gouverneur d'Édesse. — Les Grecs envahissent la Syrie et la Mésopotamie. — Édesse est d'abord épargnée. — Elle est incendiée plus tard par Nicéphore. — Les Grecs occupent un quartier d'Édesse. — Ils se maintiennent dans cette ville. — Sièges d'Ibn Wathab, de Gumuchtekin et d'Alp Arslan. — Prise d'Édesse par Philardus l'Arménien, et ensuite par Mélikschah. — Édesse au pouvoir des Croisés. — Elle forme un comté sous Baudouin et les deux Josselin. — Elle est prise par Zengui, émir de Mossoul. — La littérature pendant cette époque.

L'histoire d'Édesse pâlit pendant les siècles suivants. Nous réunissons sous ce dernier chapitre les informations que nous avons recueillies sur cette ville depuis le VIIIe siècle jusqu'aux Croisades.

Selon la Chronique de Denys[1], Habib aurait été nommé évêque d'Édesse à la mort de Jacques arrivée en 708 et aurait vécu jusqu'en 729. Nous avons vu, au contraire, sous le chapitre précédent (p. 66), qu'Habib était contemporain de Jacques et qu'il le précéda dans la tombe de quelques mois.

[1] Voir Assémani, *B. O.*, II, 105.

L'erreur de Denys vient sans doute de l'ignorance où était cet historien des circonstances qui obligèrent Jacques à quitter l'épiscopat d'Édesse pendant vingt ans. Le nom d'Habib doit être remplacé ici par celui de Gabriel, qui, suivant un autre auteur [1], consacra, à Édesse, le patriarche Athanase, au mois d'avril 724.

Denys mentionne ensuite, à l'année 718, un tremblement de terre qui renversa l'église Ancienne avec beaucoup d'autres édifices d'Édesse. Nous avons vu, sous le chapitre précédent (p. 67), que cette église avait déjà éprouvé le même accident le 3 avril 679.

Quelques années plus tard, en 721, continue la *Chronique*, se passa un fait qui tient du prodige. On racontait qu'un prince arabe, sur le point de partir en guerre, avait confié une somme importante au portier du couvent d'Abel situé près d'Édesse, sous la condition que ce dépôt lui serait rendu, s'il revenait sain et sauf de son expédition. Le portier plaça la somme dans une cachette sans en parler à personne. Il mourut avant le retour de l'Arabe et emporta son secret dans le tombeau. De là un grand embarras du directeur du couvent, quand le prince vint réclamer son argent. Celui-ci menaçait de détruire le couvent, si le dépôt ne lui était pas restitué. Dans cette conjoncture, Habib [2]

[1] Voir Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, 299.

[2] Si ce récit n'est pas une pure fiction, le fait se serait passé à

se rendit au cimetière du couvent; il évoqua les mânes de l'ancien portier qui sortit de sa tombe et indiqua l'endroit où était enfoui le trésor. Ainsi l'argent fut restitué à son maître et le couvent fut sauvé de la destruction.

Constantin fut évêque d'Édesse en 729 et mourut en 754. Sous son épiscopat eut lieu une inondation du Daiçan, en 743.

Timothée succéda à Constantin. Il prit part à l'assemblée des évêques qui élirent en 758[1] George patriarche d'Antioche.

A la mort de Timothée, en 761, Siméon, un moine de Kidouna dans les environs d'Édesse, fut amené de force à Édesse et placé sur le trône épiscopal. Mais, trois jours après sa consécration, il s'enfuit sur la montagne d'Édesse où il habita dans le monastère de la Vierge. Il fit nommer à sa place Anastase, un Éthiopien du monastère de Zouknin; celui-ci se déroba également et retourna à son monastère. Siméon se retira ensuite à Samosate, où il finit ses jours. Zacharie de l'ordre des Stylites devint alors évêque d'Édesse. Il mourut en 769 et eut pour successeur Élias du monastère de Cartamin.

La Chronique de Denys s'arrête à l'année 1086 des Séleucides ou 775 de notre ère. Les rensei-

la fin du siècle précédent, après qu'Habib eut remplacé Jacques d'Édesse.

[1] Selon Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, 321, Denys place cette élection et le commencement du schisme qui s'ensuivit à l'année 1065 des Séleucides ou 754 de J.-C.

gnements sur les évêques postérieurs font défaut. Barhebræus[1] mentionne, à l'année 825, Théodose métropolitain d'Édesse. C'était le frère de l'historien Denys; il fut lui-même un auteur connu, comme nous le dirons à la fin de ce chapitre.

Pendant les premiers temps de la conquête musulmane, les chrétiens de la Mésopotamie ne semblent pas avoir eu à souffrir des vexations des émirs arabes. Jusqu'au calife Abd-el-Malik (685-705), remarque Barhebræus[2], les gouverneurs des provinces conquises étaient des chrétiens. Un fait caractéristique, rapporté par cet auteur d'après la *Chronique de Denys*, montrera combien les Arabes appréciaient les services de leurs sujets chrétiens. Athanase, un des membres de la famille des Gouméens, sur laquelle nous aurons à revenir plus loin, était un homme profondément instruit et doué d'une rare intelligence. Sa notoriété de savant étant parvenue à Abd-el-Malik, ce calife le désigna comme gouverneur de son jeune frère Abd-el-Aziz qu'il accompagna en Égypte. Il devint bientôt l'arbitre de l'administration tout entière de l'empire arabe. Il arriva à un tel degré de richesse qu'il possédait quatre mille esclaves, de nombreuses maisons, des villages, des vergers[3], de l'or et de l'argent en aussi grande quantité que si c'eût été des pierres.

[1] *Chron. eccl.*, I, p. 361.
[2] *Chron. syr.*, 118, 4.
[3] Ou *des terres*, suivant une variante de l'édition de la *Chronique de Barhebræus* de M. Bedjan, p. 113, l. 6.

Avec le revenu de quatre cents boutiques qu'il avait à Édesse, il fit reconstruire dans cette ville la magnifique basilique de la Mère de Dieu [1] et bâtit à Fostat d'Égypte deux grandes basiliques. Il refit entièrement le baptistère d'Édesse, où il déposa l'image de Jésus qui avait été envoyée au roi Abgar; il y installa des fontaines semblables à celles que l'évêque Amoninus [2] avait faites pour l'église Ancienne. Il l'embellit d'ornements d'or et d'argent et de revêtements de cuivre. Ses richesses excitèrent l'envie; il fut dénoncé comme prévaricateur. Mais Abd-el-Malik n'écouta pas ses calomniateurs; il demanda seulement à Athanase de partager avec lui sa fortune, en disant qu'il ne convenait pas qu'un chrétien possédât des biens aussi considérables. Athanase consentit volontiers et se montra si prodigue que le calife satisfait l'arrêta en lui disant : « C'est assez ! [3] »

Cependant les dispositions bienveillantes d'ʿAbd-el-Malik envers les chrétiens se modifièrent ensuite. En 692, il établit l'impôt de répartition appelé *taʿdil,* qui réglementait et aggravait l'impôt de capi-

[1] Cette église, comme nous l'avons vu plus haut, p. 194, avait été érigée sur l'emplacement de l'École des Perses.

[2] Ou *Amozinus* suivant une variante de l'édition Bedjan, p. 113, l. 12. Ce nom n'est pas autrement connu et ne figure pas dans la liste de Denys. (Comp. Amazoun, ci-dessus, p. 37.)

[3] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, p. 118. Il est surprenant que les auteurs arabes, ni Makrizi, ni Abou-l-Mahasin, ne parlent pas de ce personnage. Denys aura sans doute exagéré son influence sur le calife.

tation institué par Omar (voir ci-dessus, p. 50). Le gouvernement des provinces de l'Orient fut confié à deux généraux arabes : Haddjadj eut la Perse et l'Arabie; Mohammed, fils de Merwan et frère du calife Abd-el-Malik, fut préposé à la Mésopotamie, l'Assyrie, l'Arménie et l'Adherbaidjan. Ce dernier était un zélé musulman qui persécuta les chrétiens. Il fit périr Mo'id, chef des Arabes Taglabites[1], qui refusa de se convertir à l'islam, fit brûler pour la même raison les chefs arméniens dans l'église où il les avait rassemblés, et mit à mort Anastase, fils d'André, gouverneur d'Édesse.

Les chrétiens de la Syrie et de la Mésopotamie eurent encore à subir les vexations des Musulmans sous le calife Walid. Celui-ci voulut aussi forcer les Taglabites à renier leur foi, mais leur chef, Schem'ala, supporta courageusement les épreuves auxquelles il le soumit. Vers cette époque[2] parut l'édit contre les chrétiens, qui déclarait nul le témoi-

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, 117-118; comp. Ibn al-Athir, IV, 294. Les Taglabites ou *Béni Tha'laba*, بَنُو ثَعْلَبَة, formaient la principale branche de la grande tribu arabe de Bekr ibn Wâïl; ils occupaient une partie du désert entre le royaume de Ḥira à l'est et le royaume des Gassanides à l'ouest; ils étaient nomades et chrétiens et dépendaient du diocèse jacobite de Ḥira; ils eurent notamment comme évêque George, le contemporain de Jacques d'Édesse. Voir Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, II, 69; Wright, *The Chronicle of Joshua the Stylite*, 45, note 3; Hoffmann, *De hermen. apud Syros Aristot.*, p. 150.

[2] En 725, suivant Denys, dans Assémani, *B. O.*, II, 106; en 717, la première année de Léon l'Isaurien, suivant Cedrenus et Théophane.

gnage d'un chrétien contre un musulman, et fixait le prix du sang d'un musulman au double de celui d'un chrétien.

En 737, un imposteur, du nom de Baschir, réussit à se faire passer, à Harran, pour Tibère, le fils de Constantin. Conduit à Édesse, il y reçut d'abord les honneurs royaux; mais, son imposture ayant été découverte, il fut mis à mort[1].

La Mésopotamie eut à souffrir non seulement des guerres des Kharidjites contre Merwan II, qui amenèrent la chute des Ommeyades, mais aussi des expéditions des troupes grecques. L'empereur Constantin IV profita des dissensions des Arabes pour envahir, en 750, l'Arménie et la Mésopotamie septentrionale. Il ravagea Mélitène, dont il rasa les murs, et emmena en captivité les habitants de cette ville. La même année, la disette se fit sentir à la suite d'un froid excessif et d'une invasion de sauterelles qui dévorèrent les moissons.

Les émeutes suscitées dans les provinces de l'Euphrate par les persécutions du premier calife abbasside Abou-l-Abbas Saffah contre les Ommeyades furent cruellement réprimées. Les villes de Syrie, à l'exception d'Antioche, furent détruites. Le territoire d'Édesse fut le théâtre des combats qu'Ishak ibn Mouslim livra à Abou Djafar, le général d'Abou-l-Abbas. Nous donnons ici la traduction du passage d'Ibn al-Athir, V, 333-334, relatif à cet événement.

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, 124-125.

LES HABITANTS DE LA MÉSOPOTAMIE PRENNENT LE BLANC[1] ET PROCLAMENT LA DÉCHÉANCE (DU CALIFE SAFFAH).

« En cette même année (133 = 750-751), les habitants de la Mésopotamie prirent le blanc, déclarèrent la déchéance d'Abou-l-Abbas Saffah et allèrent assiéger dans Harrân Moussa ben Kaʿb qui occupait cette place avec 3,000 hommes des troupes de Saffah. Les Mésopotamiens n'avaient pas encore de chef. Or Ishak ben Mouslim el-ʿOkaïli étant sorti d'Arménie à la nouvelle de la défaite de Merwân, ils le mirent à leur tête et, sous ses ordres, ils assiégèrent Moussa pendant deux mois. Alors Abou-l-Abbas Saffah envoya (en Mésopotamie) son frère Abou Djaʿfar[2] avec les troupes qui tenaient assiégé Ibn Hobeïrah dans Wasit. Abou Djaʿfar occupa successivement Karkissya et Rakka (Circesium et Callinice) qui avaient pris part à la révolte; de là il marcha contre Harrân et força Ishak ben Mouslim à se réfugier dans Édesse. Ceci se passait en l'année 133. Moussa ben Kaʿb sortit de Harrân et marcha à la rencontre d'Abou Djaʿfar. Comme Ishak ben Mouslim avait envoyé son frère Bekkâr بكار à Dârâ et à Mardîn pour soulever les Arabes du Rebyʿah qui avaient

[1] C'est-à-dire se vouent à la mort. (Le blanc était un signe de deuil et en même temps une manifestation contre le noir, couleur officielle des Abbassides.) Prendre le blanc تبيّض c'était se déclarer en révolte ouverte et se préparer à lutter jusqu'à la mort.

[2] Plus tard calife sous le nom d'*El-Mansour*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

alors pour chef un partisan des Harourites nommé *Boraïkah* بُرَيكة, Abou Dja'far alla au-devant de ces tribus. A la suite d'une rencontre acharnée où Boraïkah trouva la mort, Bekkâr se réfugia auprès de son frère Ishak à Édesse. Ishak lui confia le gouvernement de cette ville et se dirigea vers Samosate avec le gros de son armée. Aussitôt Abou Dja'far vint attaquer Édesse et il y eut entre lui et Bekkâr plusieurs rencontres. Sur ces entrefaites, (le calife) Saffah ordonne à 'Abdallah ben Ali de se diriger avec ses troupes sur Samosate pour dégager cette ville. 'Abdallah vint prendre position en face d'Ishak qui avait avec lui 60,000 hommes; l'Euphrate séparait les deux armées. Abou Dja'far leva alors le siège d'Édesse et vint assiéger Samosate pendant sept mois. Ishak[1] disait : « Je suis lié par un serment « de fidélité et je n'y renoncerai pas jusqu'à ce que « j'apprenne que mon maître soit mort (de mort na- « turelle) ou tué. » Abou Dja'far s'empressa de l'informer que Merwân venait d'être tué, et Ishak, après en avoir acquis la certitude, demanda la paix et l'amân. On en instruisit le calife Saffah qui autorisa ces arrangements et un traité fut signé entre eux. Ishak se rendit ensuite chez Abou Dja'far et fit partie de sa suite; les habitants de la Mésopotamie et de la Syrie rentrèrent dans l'ordre. Abou-l-Abbas investit son frère du gouvernement de Mésopotamie, d'Arménie et d'Adherbaidjân, et celui-ci conserva ces

[1] A qui l'ennemi faisait sans doute des propositions de paix.

fonctions jusqu'au jour où il fut appelé au khalifat. (Selon une autre version, ce serait Obeïd Allah ben ʿAli qui aurait donné l'amân à Ishak ben Mouslim.) »

Quand Abou Djaʿfar devint calife, les troubles recommencèrent en Mésopotamie et ne cessèrent qu'après la défaite de Moulabbad[1], en l'année 755. Les chrétiens eurent particulièrement à souffrir de la cruauté de ce calife. Il fit périr Isaac, patriarche d'Antioche, et son successeur Athanase Sandalius, qui avaient pourtant été élus à sa demande. En 770, il leva un impôt de capitation dans la Sophène, la Syrie et la Mésopotamie. Il ordonna de marquer les chrétiens d'un fer rouge sur le cou, le front, les mains, la poitrine ou les épaules. Un grand nombre des habitants chercha un refuge sur le territoire romain. Nous avons vu plus haut combien il était difficile dans ce temps de persécution de trouver des évêques.

La Chronique de Denys[2] rapporte qu'en 765 Abbas, émir de la Mésopotamie, sévit contre les Manichéens (Sabéens) de Harrân, accusés de faire des sacrifices humains dans un couvent situé près de la ville. Une persécution analogue, si ce n'est la même, est rapportée par Barhebræus[3] au commen-

[1] Moulabbad était le chef d'un parti de Kharidjites qui souleva toute la Mésopotamie contre l'autorité du nouveau calife, battit ses troupes en plusieurs rencontres et finit par être tué dans une bataille sanglante que lui livra Khazim ibn Khozaïmah. Voir Ibn al-Athir, V, 370 et suiv.

[2] Voir Assémani, *B. O.*, II, p. 112.

[3] *Chron. syr.*, p. 132, 5.

cement du règne du calife Mohammed al-Mahdi, à l'année 775. Le grand temple où se réunissaient ces Sabéens, appelé le Grand palais, fut détruit; beaucoup d'Arabes pratiquant le sabéisme furent mis à mort, ainsi que huit membres de la famille des Gouméens, accusés injustement. Cette famille, originaire de Goumia dans le district d'Antioche, était une des plus riches d'Édesse. Nous avons vu plus haut (p. 77) qu'Athanase le Gouméen s'était acquis une fortune considérable. Elle était alliée par les femmes à Jean de Reçâpha, qui avait hébergé Chosroes II à Édesse (voir ci-dessus, p. 36).

Au temps d'Haroun ar-Raschid, les familles riches d'Édesse menaient grand train. Barhebræus [1] raconte à l'année 797 que des membres de la famille des Gouméens, ayant dissipé toute leur fortune, trouvèrent un trésor important. Haroun ar-Raschid, de passage à Édesse, en fut informé. Il les fit enfermer dans Callinice (Rakka) et envoya un eunuque pour reprendre les objets princiers provenant du trésor, qui avaient déjà été vendus. Il y avait parmi ces objets des serpents et des scorpions d'argent remplis d'élixirs et qui avaient été dispersés, sans que les vendeurs en connussent l'usage. L'eunuque chargé de l'affaire se saisit de la mère des Gouméens et de leurs femmes et leur enleva ce qu'il trouva encore en leur possession : des urnes remplies d'or et d'argent, de joyaux et de monnaies

[1] *Chron. syr.*, p. 136, 16.

romaines; puis il les fit mettre en prison. Leur sœur, une jeune fille, avait été enfermée dans l'appartement supérieur de la maison d'un chrétien, élevée de quatre étages, et elle avait été laissée à la garde de soldats persans. La nuit, cette jeune fille, ayant entendu des bruits de pas, craignit de subir des outrages de la part de ses gardes; elle se voila la face et se précipita par la fenêtre; elle mourut le lendemain. L'eunuque, redoutant la colère du calife à la suite de cet événement, rendit la liberté aux frères de la jeune fille et leur restitua le cinquième de leurs biens. Barhebræus avait trouvé ces faits relatés dans la Chronique de Denys de Tellmahrê, qui vivait à l'époque où ils se passaient. Denys ajoutait que la maison où le trésor avait été trouvé avait appartenu à Jean de Reçâpha et qu'elle avait été donnée en dot à sa fille, lors du mariage de celle-ci avec un membre de la famille des Gouméens. Le trésor y avait été caché par la femme de Jean, quand celle-ci fut emmenée en captivité par Chosroes II (voir ci-dessus, p. 46).

En 774, disette en Mésopotamie.

En 784, les sauterelles dévorèrent entièrement les récoltes du territoire d'Édesse et de Saroug; il s'ensuivit une famine qui dura trois ans [1].

Haroun ar-Raschid ne se montra pas hostile aux chrétiens. Lors de son passage à Édesse en 797, les

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, 134. Aux calamités de la famine et de la peste s'ajoutaient les révoltes incessantes des Kharidjites. (Voir Ibn al-Athir, VI, 52 et 64.)

Musulmans cherchèrent à l'exciter contre eux, en prétendant que, chaque année, l'empereur grec venait en secret prier à Édesse[1]; mais, après une enquête, les dénonciateurs, ayant été convaincus de mensonge, furent frappés de verges.

Les rivalités d'Al-Émin et d'Al-Mamoun occasionnèrent de nouvelles révoltes en Syrie et en Mésopotamie. Les rebelles Nasr ibn Schabath et ʿAmr ravagèrent ces provinces en 812 et s'emparèrent de Harran[2]. Les Musulmans d'Édesse leur mandèrent que, s'ils envoyaient des troupes pour détruire le sanctuaire (κιβώριον) de l'église des chrétiens, ceux-ci donneraient toutes leurs richesses pour racheter leur église. Comme le mur d'Édesse avait été détruit par Abou Djaʿfar, les Édesséniens furent dans une grande anxiété. Il instituèrent un jeûne, des veilles et des prières. Alors Dieu inspira au vieillard Yaḥya[3] bar Saʿîd de se rendre auprès de Nasr et d'ʿAmr et de leur persuader de poursuivre leur route. Ces généraux cédèrent à sa prière et acceptèrent une somme de 5,000 zouz. Le mur d'Édesse fut reconstruit en 814 aux frais des habitants. La même année Nasr alla camper devant Callinice et assiégea Râfika où se trouvaient le patriarche Cyriaque et Théodose,

[1] Ce bruit avait pour origine la vénération des Grecs pour l'Image de Jésus que possédait Édesse. Nous verrons plus loin que, en 943, Édesse fut épargnée par les Grecs, à cause de la sainte relique.

[2] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, 142-144.

[3] D'après l'édition de M. Bedjan de la *Chron. syr.* de Barhebræus, 136, 12.

évêque d'Édesse. Les habitants capitulèrent quand les vivres furent épuisés.

Pendant les premières années d'Al-Mamoun, Nasr continua d'exercer ses déprédations en Syrie et en Mésopotamie. Il avait pillé la tribu des Tonoukhites établis auprès d'Alep [1], quand Ṭâhir, le général d'Al-Mamoun, arriva à la tête de 4,000 Persans à Callinice et en chassa les rebelles. Mais les contributions qu'il imposa aux pays qu'il traversait étaient encore plus lourdes que celles que Nasr avait levées. Il opprima les habitants de Saroug et d'Édesse. Il était dans cette dernière ville quand ses soldats, qui n'avaient pas reçu leur solde, se mutinèrent et le forcèrent à s'enfuir à Callinice; eux-mêmes se retirèrent devant les forces de Nasr, et Édesse fut ainsi débarrassée de leur présence. Nasr poursuivit les fuyards et il en fit un grand massacre. Il revint ensuite avec ʿAmr mettre le siège devant Édesse. Les soldats persans qui n'avaient pas pris part à l'émeute et qui étaient restés dans la ville

[1] Les Tonoukhites, en arabe تنوخ, étaient originaires du Tehama. Alliés à d'autres tribus arabes, ils envahirent l'Irak vers la fin du IIe siècle de l'ère chrétienne. Une fraction de ces tribus, désignée sous le nom collectif de Tonoukhites, s'établit dès le commencement du IIIe siècle en Mésopotamie dans la contrée de Ḥadhr ou Athra. (Voir Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, II, 42 et suiv.) Comme les Taglabites, les Tonoukhites étaient nomades et chrétiens, ils relevaient du diocèse jacobite de Ḥira. (Voir Hoffmann *De hermen.*, 150.) Ils étaient établis auprès d'Alep quand le calife Mohammed al-Mahdi les força à se convertir à l'islamisme en 779, et quand Nasr les dépouilla de leurs biens en 823. (Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, 133 et 144.)

soutinrent l'attaque de l'ennemi avec l'aide des habitants. Les femmes mêmes prirent part à la lutte en portant des pierres pour écraser les assiégeants et de l'eau pour désaltérer les assiégés. Ceux qui ne combattaient pas faisaient des prières. « Je fus un de ceux-là, dit Denys de Tellmahrê [1]. » Ces valeureux efforts assurèrent le salut de la ville, et Nasr s'éloigna sans esprit de retour.

Ṭâhir, établi à Callinice, sut gagner au parti d'Al-Mamoun les partisans de Nasr. Il choisit parmi eux de nouveaux gouverneurs. Ibrahim fut nommé à Harran. Cet émir fit détruire les églises nouvelles, qui avaient été construites par les chrétiens au mépris des anciens édits; mais, après une vision qu'il eut une nuit, il autorisa leur reconstruction. Il permit aux Harraniens de se livrer en public aux pratiques de leur culte. Ceux-ci promenaient dans les rues un bœuf couvert de riches étoffes et paré de fleurs; des clochettes décoraient ses cornes. La foule l'accompagnait en chantant au son des flûtes; puis il était sacrifié aux dieux.

A Édesse fut préposé ʿAbdallah, qui écrasa les habitants d'impôts.

Ṭâhir vivait tranquillement à Callinice qu'il avait reliée par un mur à Râfika; il consacrait ses loisirs à l'étude de la philosophie. En 821, il fut envoyé dans le Khorassan et son fils ʿAbdallah fut nommé à sa place en Mésopotamie.

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, 145, 12.

A ce moment, Nasr reprit les hostilités contre Al-Mamoun; il tailla en pièces les armées envoyées contre lui et ravagea les plaines de Mabboug et de Saroug. Il fut enfin soumis par ʿAbdallah ibn Ṭâhir qui, à la tête de 7,000 Persans, reprit contre lui Balasch et, à deux reprises différentes, Kaisoum où il s'était enfermé. Fait prisonnier, il fut expédié à Bagdad[1].

En 825, ʿAbdallah fut envoyé en Égypte pour réprimer la révolte d'Obaidallah ibn as-Sari; il eut pour successeur en Mésopotamie son frère Mohammed ibn Ṭâhir. Celui-ci se montra malveillant envers les chrétiens[2]. Il fit démolir toutes les constructions nouvelles des églises d'Édesse, savoir : l'église des Quarante martyrs, la sacristie et le trésor de la cathédrale, les chambres septentrionales du baptistère, les basiliques et le couvent des nonnes orthodoxes. Il construisit une mosquée dans le *Tetrapylum* situé devant l'église Ancienne et appelé autrefois le temple du sabbat ou la synagogue[3]. C'était à cet endroit que les chefs de l'église, c'est-à-dire les évêques ou leurs suppléants, siégeaient après l'office du matin pour décider des questions ecclésiastiques et philosophiques. Le patriarche Denys, le célèbre chroniqueur, se rendit en Égypte pour se plaindre de ces

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, 149; Ibn al-Athir, VI, 274.

[2] Voir Barhebræus, *Chron. eccl.*, I, 359.

[3] Cette ancienne synagogue doit être distinguée de celle que Rabboula convertit en l'église de Saint-Étienne. Voir tome précédent, p. 426.

mesures rigoureuses à ʿAbdallah ibn Ṭâhir, auprès duquel il jouissait d'un grand crédit. ʿAbdallah accueillit favorablement le patriarche et écrivit à son frère pour le blâmer au sujet de son administration. Denys, dans cette circonstance, était accompagné de son frère Théodose, évêque d'Édesse.

Les chrétiens eurent encore à souffrir des vexations des gouverneurs sous les califes qui succédèrent à Al-Mamoun, et notamment sous Al-Moʿtaçem, son successeur immédiat.

La révolte des émirs sous Al-Mouttaki laissa la Syrie exposée aux invasions des Grecs. En 942, ceux-ci s'avancèrent jusqu'à Alep, pillant et massacrant les habitants. Au mois d'octobre de la même année, ils pénétrèrent en Mésopotamie et en Arménie; ils s'emparèrent d'Arzen, de Dara, de Maipherkath et de Nisibe. Le caractère sacré que la légende avait imprimé à Édesse préserva cette ville de l'attaque des Byzantins qui échangèrent les prisonniers musulmans contre la remise du linge sur lequel était imprimée la divine face de Jésus [1]. L'année suivante, ils prirent Reschaina, la pillèrent et firent un grand nombre de prisonniers [2]. Mais, en 944, ils furent vaincus et chassés par Saïf-ed-Daula [3].

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, 188; Ibn al-Athir, VIII, 302; Maçoudi, *Les Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, II, p. 331, qui indique l'année 332 de l'hégire au lieu de 331 que portent les autres auteurs. (Comp. Weil, *Geschichte der Chalifen*, II, 690.)

[2] Suivant Ibn al-Athir, VIII, 312, l'armée grecque était forte de 80,000 hommes.

[3] Ibn al-Athir, VIII, 393, mentionne à l'année 348 (959-960 de

En 968, Nicéphore fit sa seconde expédition en Syrie; il passa l'Euphrate et s'avança jusqu'à Nisibe, dont il fit le siège sans succès[1]. A son retour, il incendia Édesse et, en se retirant, laissa quelques troupes dans la Mésopotamie.

Sous Al-Kader, les émirs étaient continuellement en guerre entre eux. Édesse, qui était en la possession de ʿOuṭaïr, le chef des Beni Noumaïr, tomba entre les mains de Nasr ed-Daula, fils de Merwân, le maître de Diâr Bekr. Ibn al-Athir rapporte en détail les incidents qui marquèrent cette occupation. Nous reproduisons ici son récit, t. IX, p. 244.

OCCUPATION D'ÉDESSE PAR NASR ED-DAULA [2].

« En cette année (416 de l'hégire) Nasr ed-Daula, fils de Merwân, possesseur du Diâr Bekr, s'empara de la ville d'Édesse. Voici l'explication de cet événement. Édesse appartenait alors à un chef des Benou Noumaïr nommé *ʿOuṭaïr* عُطَيْر, homme méchant et ignorant. Il y avait laissé en qualité d'intendant

J.-C.) une autre expédition des Grecs qui s'avancèrent jusqu'à Édesse. Au mois de Rabiʿ I de l'année 352 (avril 963), nouvelle incursion des Grecs qui font un grand butin, *ibid.*, VIII, 407.

[1] La date de cette expédition est placée par Barhebræus, *Chron. syr.*, 200-201, en 969, la dernière année de Nicéphore; comp. Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, 19, note 2; Ibn al-Athir, VIII, 454, indique pour cette expédition l'année 361 (971-972 de J.-C.).

[2] Comparer Abou-l-Faradj (Barhebræus), *Histoire des Dynasties*, éd. de Beirout, p. 314, qui a la variante نصير الدولة au lieu de نصر الدولة.

(*naïb*) un certain Ahmed, fils de Mohammed, qui se concilia l'affection des habitants par ses bonnes qualités et sa justice. ʿOuṭaïr, qui habitait sous la tente avec sa tribu et venait de temps à autre en ville, s'aperçut que son lieutenant la gouvernait en maître et en fut jaloux. Il lui dit un jour : « Tu « manges mon bien et tu t'es rendu maître de ma « ville; tu en es l'émir et je ne suis que ton *naïb.* » Ahmed chercha à s'excuser, mais l'Arabe ne voulut rien entendre et le fit mettre à mort. Cette exécution fut désapprouvée par les habitants; indignés contre ʿOuṭaïr, ils entrèrent en correspondance avec Nasr ed-Daula pour lui livrer leur pays. Celui-ci leur envoya son intendant à Amid, un nommé *Zenk* (ou *Zenck* زنك)[1], qui prit possession d'Édesse et s'y établit avec un corps d'armée. ʿOuṭaïr se rendit alors chez Saleh ben Mirdâs qu'il pria d'intercéder auprès de Nasr ed-Daula en sa faveur. Nasr se laissa fléchir et abandonna la moitié du pays à ʿOuṭaïr. Ce dernier étant allé visiter Nasr à Myafarikin (Maipherkath), les courtisans du prince l'engagèrent à le faire arrêter, mais il s'y refusa et ajouta : « Je ne « veux pas le trahir quelles que soient ses perfidies; « j'espère triompher de sa méchanceté en tenant mes « promesses[2]. » Ce disant, il remit à ʿOuṭaïr la moitié du pays, ville et territoire, et celui-ci y résida à côté du lieutenant de Nasr. Un jour, ce lieutenant donna

[1] Abou-l-Faradj (Barhebræus) le nomme زنكى *Zengui*, leçon plus acceptable; voir *Histoire des Dynasties*, éd. de Beirout, p. 314.

[2] لا اغدر بهٖ وان كان افسد وارجو ان اكفّ شرّه بالوفآء.

un grand festin auquel il invita ʿOuṭaïr; il y invita aussi un fils de cet Ahmed que ʿOuṭaïr avait tué et dit à ce jeune homme : « Veux-tu venger ton père? » et sur sa réponse affirmative il ajouta : « ʿOuṭaïr est « chez moi avec une faible escorte; lorsqu'il sortira, « arrête-le au milieu du marché en criant : Misérable! « c'est toi qui as tué mon père! Dès qu'il mettra la « main à son sabre, crie au secours; je serai derrière « toi et le tuerai... » C'est ce qui fut fait et ʿOuṭaïr fut égorgé avec trois Arabes qui l'accompagnaient. Aussitôt les Benou Noumaïr se réunirent en disant : « Voilà ce que Zenk vient de faire; nous ne pouvons « pas ne pas en tirer vengeance; si nous ne réussissons « pas à le tuer, il nous chassera de notre pays. » Et ils tombèrent d'accord de tendre une embuscade en dehors de la ville, tandis qu'une partie d'entre eux iraient en piller les abords. Zenk, informé de cette incursion, sortit avec ses troupes pour la repousser; mais, lorsqu'il passait devant l'embuscade, il fut assailli par les Arabes et atteint par une pierre de fronde qui le tua. Ceci se passait au commencement de l'année 418 (février-mars 1027). Nasr ed-Daula devint ainsi maître absolu du pays, mais, sur les instances de Saleh ben Mirdâs, il rendit Édesse au fils de ʿOuṭaïr et au fils de Chabal, tous deux de la tribu de Noumaïr. Il y avait à Édesse deux tours, l'une plus élevée que l'autre; le fils de ʿOuṭaïr prit la première, le fils de Chabal la petite, et ils y demeurèrent jusqu'au jour où le fils de ʿOuṭaïr livra Édesse aux Grecs, comme nous le raconterons plus loin. »

La suite du récit est plus détaillée dans la Chronique de Barhebræus qui s'exprime en ces termes [1] : « En l'année 422 de l'hégire (1031 de J.-C.), deux émirs arabes, Bar 'Outaïr et Bar Chabal, occupaient chacun une tour. Bar 'Outaïr vendit la tour qu'il détenait à Michel, empereur de Constantinople, moyennant 20,000 dariques et quatre villages situés sur le territoire romain. Les soldats grecs pénétrèrent nuitamment dans la tour cédée qu'ils fortifièrent. De cette tour ils descendaient dans la ville et dévastaient la mosquée des Arabes. Nasr ed-Dâula envoya contre eux des troupes qui s'emparèrent d'Édesse après avoir fait une brèche au mur, et firent prisonniers les chrétiens réfugiés dans la cathédrale. »

Ils attaquèrent ensuite la tour des Grecs, mais ils furent repoussés avec perte et prétextèrent de la neige pour se retirer. C'était en effet pendant l'hiver 1031-1032 que les Grecs étaient entrés à Édesse. L'émir arabe fit des ouvertures à Michel pour la restitution de cette place, mais celui-ci resta sourd à ses propositions et envoya 10,000 cavaliers à Édesse. Les brèches du mur furent réparées par ordre de l'empereur. D'Édesse les Grecs faisaient des excursions sur le territoire de Harrân et de Saroug qu'ils ravageaient. Ils ne cessèrent leurs déprédations que lorsque Ibn Wathab de la famille des Beni Noumaïr, gouverneur de Harrân, consentit à

[1] *Chron. syr.*, 226, 5.

leur payer un tribut. Hassan, l'émir de la Syrie, fit aussi sa soumission aux Grecs; il s'engagea à suspendre des croix aux lances de ses soldats.

En 426 de l'hégire (1034-1035 de J.-C.), les Grecs qui occupaient Édesse se joignirent à Ibn Wathab dans une expédition que celui-ci fit contre Nasr ed-Daula (voir Ibn al-Athir, IX, 301).

En l'année 427 de l'hégire (1035-1036), Ibn Wathab, émir de Harrân, marcha à la tête d'une troupe de Curdes et de Ma'adéens contre Sibabrak (Souvarek ou Souvaida), qui était au pouvoir des Grecs. Il s'en rendit maître, massacra 3,500 habitants et emmena en captivité un grand nombre de femmes et d'enfants. Il vint ensuite assiéger Édesse qu'il prit par la famine[1]. Voici en quels termes Ibn al-Athir, IX, 305, raconte cet événement :

« Ensuite ils (les Benou Noumaïr avec un renfort envoyé par Nasr ed-Daula) allèrent assiéger Édesse et lui coupèrent les vivres de telle sorte que le boisseau de blé valut un dinar. Dans cette extrémité, le Patrice qui se tenait caché s'échappa, rejoignit l'empereur grec et l'informa de la situation. Il reçut un renfort de 5,000 cavaliers et regagna la ville. Mais Ibn Wathâb et le chef qui commandait les troupes de Nasr ed-Daula en furent avertis, se mirent en embuscade sur leur passage, les assaillirent et en tuèrent ou firent prisonniers un grand nombre. Le Patrice fut conduit par eux devant

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, 228.

Édesse et ils sommèrent les habitants de livrer leur ville, sinon le Patrice et les captifs grecs seraient égorgés. Les habitants, dans l'impossibilité de se défendre, ouvrirent leurs portes. La garnison grecque se retira dans la citadelle, tandis que les Musulmans envahissaient la ville, tuaient et pillaient et remplissaient leurs mains de butin. Ibn Wathâb envoya sur Amid 160 chameaux chargés de têtes, puis il assiégea la citadelle. Mais Hassân, fils d'Al-Djerrâh de la tribu de Ṭaÿ, vint prêter main-forte à la garnison d'Édesse avec 5,000 hommes arabes et grecs. Ibn Wathâb sortit en toute hâte pour lui couper le chemin; pendant ce temps, les Grecs d'Édesse firent une incursion contre Harrân, ce qui força Ibn Wathâb à revenir sur ses pas; il tomba sur les Grecs, en fit un grand carnage et les força à rentrer en fugitifs à Édesse. »

Les Grecs se retirèrent dans leur tour, d'où ils s'élançaient contre les Arabes. Ceux-ci, après avoir perdu 200 hommes, désespérant de forcer la tour des Grecs, quittèrent Édesse. On rapporte que le nombre des jeunes gens, hommes et filles, qu'ils emmenèrent prisonniers, s'élevait à 3,000[1].

En 429 (1037-1038 de J.-C.), Ibn Wathab, se sentant impuissant à lutter à la fois contre les Grecs et les Turcs, fit la paix avec les premiers et leur abandonna la possession d'Édesse que ses nouveaux maîtres fortifièrent et embellirent[2].

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, 229.

[2] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, 233; Ibn al-Athir, IX, 313.

En 459 (1066-1067 de J.-C.), Gumuchtekin[1], général du sultan seldjoucide Alp Arslan, se dirigea sur Édesse. Le duc grec qui commandait dans cette place sortit à sa rencontre; il fut vaincu et fait prisonnier, mais il se racheta moyennant une rançon de 20,000 dinars et rentra à Édesse. Gumuchtekin prit Harran, Saroug et Callinice, puis retourna auprès d'Alp Arslan campé à Khalat. Il périt à ce moment frappé de la main d'Afschin, qui vengea le meurtre de son frère. Afschin réunit une armée de Turcs et vint ravager le territoire d'Antioche.

En 1069, l'empereur Romain Diogène, qui avait conduit une armée en Syrie pour s'opposer aux progrès des Seldjoucides, s'avança jusqu'à Mabboug, dont il s'empara. A l'approche d'Afschin, il se retira après avoir mis une garnison dans la nouvelle citadelle qu'il avait construite à Mabboug.

En 1071, Alp Arslan prit Arbestia (sur le lac Van) et Melazgerda, rançonna Maipherkath, passa sans s'arrêter devant Amid, imposa une contribution à Sibabrak et alla mettre le siège devant Édesse[2]. Cette ville résista énergiquement à l'ennemi, qui coupa les arbres et ravagea les vergers environnants. Les Édesséniens entrèrent ensuite en pourparlers avec

[1] Barhebræus, *Chron. syr.*, 258 (éd. Bedjan, p. 244, l. 5), écrit *Kemouchtakin*, ܟܡܘܫܬܟܝܢ; M. Bedjan propose avec raison *Gumuchtekin*. Comp. *Khoumartekin*, Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, p. 102.

[2] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, 260 ult. et 261; comp. Ibn al-Athir, X, 43.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Alp Arslan et offrirent une rançon de 50,000 dinars. Celui-ci, se fiant à leur parole, brûla ses machines de siège et détruisit ses retranchements; mais, lorsqu'il eut levé le camp, les habitants refusèrent de payer la somme convenue. Alp Arslan se retira profondément froissé de ce manque de foi et passa l'Euphrate. Peu de temps après, Diogène, à la tête d'une nombreuse armée, reprit l'offensive et réoccupa Melazgerda; trop confiant dans la victoire, il rejeta les offres de paix du sultan, mais il fut complètement battu et fait prisonnier entre Khalat et Melazgerda. Le sultan rendit la liberté à l'empereur grec contre une rançon d'un million de dinars et l'obligation de payer un tribut annuel de 360,000 dinars. Alp Arslan avait demandé en outre la remise des places d'Antioche, d'Édesse, de Mabboug et de Melazgerda; mais Romain se déclara dans l'impossibilité de livrer ces villes si le sultan n'en prenait pas possession par ses propres troupes. En effet, il avait déjà été remplacé à Constantinople par Michel VII[1].

Sous le calife Al-Mouktadi, en 468 (1075-1076 de J.-C.), les Arabes s'emparèrent sur les Grecs de la nouvelle citadelle de Mabboug.

En 474 (1081-1082), Mouslim ibn Kouraïsch,

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, p. 262-264, qui donne d'intéressants détails d'après un manuscrit arabe et un manuscrit persan; il ajoute que l'histoire de Mâr Michaël différait de son récit sur quelques points. Ibn al-Athir, X, 44, rapporte les mêmes faits avec quelques variantes. Chez cet auteur, la rançon de Diogène est d'un million et demi de dinars; l'obligation du tribut annuel est remplacée par l'engagement de fournir des secours en troupes.

surnommé Scharaf ed-Daula, s'empara d'Alep, reprit Édesse[1] aux Grecs et enleva Harran aux descendants de Wathab. Il fut confirmé dans ces possessions par Mélikschah, le fils et le successeur d'Alp Arslan.

Le 23 septembre 1083, Philardus l'Arménien s'empara d'Édesse sur les Turcs. Mais Mélikschah réoccupa cette ville en 479 (1086-1087), lors de son expédition en Syrie dirigée contre Tutusch et Ortok[2]. Édesse s'était livrée à lui par haine contre Philardus. Pendant ce temps, Philardus, qui s'était d'abord rallié au parti des Grecs et qui avait été reçu avec honneur à Constantinople, avait voulu offrir sa soumission au sultan dans l'espoir que celui-ci lui laisserait Édesse. Il était parti pour le Khorassan pendant que Mélikschah entrait en Mésopotamie; il ne le rejoignit qu'après la prise d'Édesse. Il s'engagea à payer un tribut et à proclamer le nom du calife et celui du sultan; il se fit musulman et subit la circoncision. Néanmoins, en raison des mauvaises dispositions des habitants d'Édesse à son égard, cette ville ne lui fut pas rendue. Le sultan lui concéda Marasch où il finit

[1] Suivant Ibn al-Athir, X, 78, Édesse aurait traité avec Mouslim et frappé des monnaies au nom de celui-ci. L'autre hypothèse paraît plus vraisemblable, car Barhebræus dit, *Chron. syr.*, p. 271, que, en l'année 476 de l'hégire, Scharaf ed-Daula, fils de Kouraïsch (Mouslim), prit Harran et crucifia son gouverneur, et que, la même année, Philardus l'Arménien enleva Édesse aux Turcs. Comp. Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, 127, note 2.

[2] Barhebræus, *Chron. syr.*, 275; comp. Ibn al-Athir, X, 97.

ses jours après être revenu au christianisme, dit-on. Mélikschah, maître de toute la Syrie, préposa à Édesse l'émir Bouzan. A la mort de Mélikschah, Tutusch s'empara d'Édesse et fit périr Bouzan[1].

En 1097, les croisés débarquèrent en Asie Mineure et s'emparèrent de Nicée et des places fortes qui leur ouvraient les portes de la Syrie. Pendant que Tancrède faisait la conquête de la Cilicie et du nord de la Syrie, Baudouin se dirigeait à l'est, prenait Tell Bascher et Rawendan au nord et au nord-ouest d'Alep. Édesse, qui, à cette époque, avait un préfet grec du nom de Théodore et payait un tribut aux Turcs, appela Baudouin sous ses murs et força Théodore à l'adopter pour son fils et successeur[2]. Peu de temps après, Baudouin ayant essuyé un revers près de Samosate, les Édesséniens en firent retomber la faute sur leur gouverneur et le massacrèrent.

Baudouin, resté seul maître d'Édesse, prit, à la suite d'un traité, possession de Saroug et de Samosate. Les Turcs abandonnèrent la Syrie et le territoire qui longe l'Euphrate depuis Samosate jusqu'à Saroug. L'occupation d'Édesse facilita la prise d'Antioche et des places de la Syrie.

Édesse recouvra alors l'importance politique

[1] Comp. Ibn al-Athir, X, 157; *Histor. orient. des Croisades*, t. II, 2e partie, p. 16; Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, 161, note 2.

[2] Ibn al-Athir, X, 282, remarque qu'Édesse, lors de l'occupation des Francs, était habitée en grande partie par des Arméniens (chrétiens) et qu'elle ne renfermait qu'un petit nombre de Musulmans.

qu'elle avait perdue depuis la conquête arabe. Elle fut, du côté de l'est, la première place forte qui défendait le passage de l'Euphrate et l'entrée de la Syrie aux troupes turques et arabes. Elle forma un comté et joua un certain rôle sous Baudouin et les deux Josselin. Mais elle ne brilla que d'un éclat éphémère. Zengui, émir de Mossoul, profitant d'une absence de Josselin, l'assiégea le 28 novembre 1144; elle fut prise après un siège de quelques jours et fut perdue pour les Croisés[1]. Les poètes arabes célébrèrent la victoire de Zengui et vantèrent la clémence du vainqueur. Les chrétiens, au contraire, pleuraient au souvenir des massacres de la population et des cruautés qu'elle endura. Ils épanchèrent leur douleur dans cinq hymnes composés dans le mètre de Jacques de Saroug, savoir : deux par Denys bar Çalibi, et trois par Basile, qui était évêque d'Édesse au moment de ce siège.

Ces hymnes de Basile furent le dernier écho de la littérature édessénienne qui, pendant ces derniers siècles, fut bien terne.

Théophile d'Édesse, fils de Thomas, est connu par sa traduction de l'Iliade et de l'Odyssée qui ne nous est pas parvenue. On rapporte que, le premier, il fit usage, en écrivant cette traduction, des voyelles imitées des voyelles grecques, et on lui fit même honneur de l'invention de ces voyelles. Il rédigea

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, p. 326; Ibn al-Athir, XI, 64-66; *Histor. orient. des Croisades*, t. II, 2e partie, p. 118.

aussi une chronique, qui jouit de l'estime des Syriens et qui est également perdue. Il était, paraît-il, maronite. Il s'adonna à l'étude de l'astronomie et devint l'ami du calife Al-Mahdi. Il mourut en 785[1].

Après Théophile, on cite à Édesse Théodose, évêque de cette ville et frère du célèbre patriarche Denys de Tellmahrê. En 803, alors qu'il était simple diacre, il traduisit l'homélie de Grégoire de Naziance sur les miracles du prophète Élie. Barhebræus[2] lui attribue encore la traduction des poèmes du même auteur.

Pendant les siècles suivants jusqu'à la première Croisade, aucun nom d'auteur chrétien n'est parvenu à la postérité. Les Musulmans d'Édesse comptèrent quelques traditionnistes. Yacout, sous le mot الرُّهَاء, cite parmi les auteurs anciens Yaḥya ben Abou Asad, qui ne jouissait pas d'un grand crédit et dont les relations étaient sujettes à caution. Cet auteur mourut en 146 (763-764 de J.-C.).

[1] Voir Barhebræus, *Chron. syr.*, p. 132, qui rapporte une anecdote relative à Théophile et à Hasanah, la concubine d'Al-Mahdi.

[2] *Chron. eccl.*, I, 363. Comp. Wright, *Syriac literature* dans l'*Encyclopedia britannica*, p. 846, note 15.

L'ÉPIGRAPHIE
ET LES ANTIQUITÉS SÉMITIQUES
EN 1891[1],

PAR

M. CLERMONT-GANNEAU.

Nous allons poursuivre, cette année, l'exécution du programme que nous nous sommes tracé au début de cet enseignement consacré à l'épigraphie et aux antiquités sémitiques.

J'ai essayé, en 1890, dans la leçon d'inauguration de cette chaire nouvelle[2], de fixer les limites, de

[1] Exposé annuel des principales découvertes et publications, fait au Collège de France le 9 décembre 1891.

Abréviations désignant quelques-uns des recueils cités :

A. I. B. : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres;* — J. A. : *Journal asiatique;* — P. E. F. S. : *Statement of the Palestine Exploration Fund;* — R. A. : *Revue archéologique;* — R. A. A. O. : *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale;* — R. C. : *Revue critique;* — R. E. J. : *Revue des Études juives;* — R. H. R. : *Revue de l'Histoire des Religions;* — S. B. A. P. : *Proceedings of the Society of Biblical Archæology;* — Z. A. : *Zeitschrift für Assyriologie;* — Z. D. M. G. : *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft;* — Z. D. P. V. : *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins.*

[2] 21 mai 1890. — Cf. Clermont-Ganneau, *Les antiquités sémitiques*, Paris, 1890, Leroux.

dresser en quelque sorte le cadastre de ce domaine si vaste et si varié qui s'ouvre à nos recherches. Comme vous avez pu le voir, au cours de la reconnaissance rapide que nous en avons faite alors ensemble, il contient des champs bien divers d'aspect et d'étendue, dont chacun, assurément, mérite d'être cultivé et a droit d'être ici l'objet de nos travaux. Mais, on le comprendra, il nous est impossible matériellement d'en embrasser à la fois toutes les parties. Aussi, force nous a été de faire un choix, et, pour faire œuvre sérieuse, nous avons dû nous résigner à procéder successivement à sa mise en valeur, en l'attaquant parcelle par parcelle.

Ce choix s'est porté tout d'abord sur l'étude des plus anciens textes épigraphiques d'origine israélite, et, en particulier, des inscriptions hébraïques de Jérusalem, étude comportant l'examen et la discussion des questions archéologiques et topographiques qui s'y rattachent. Nos leçons des deux derniers semestres ont eu pour objet les inscriptions en caractères carrés, qui appartiennent à la seconde période de l'histoire juive. Nous sommes arrivés ainsi, peu à peu, en remontant, jusqu'aux environs du Ier siècle de l'ère chrétienne; c'est-à-dire vers le moment où l'alphabet en caractères carrés, prototype de l'écriture hébraïque moderne telle qu'elle nous apparaît dans nos bibles imprimées, a arrêté ses formes encore flottantes, issues d'une variété de l'écriture araméenne, et s'est définitivement substitué à l'antique alphabet, de pure origine phénicienne, qui,

pendant des siècles, avait été celui des Israélites, comme il était celui des populations de Syrie entourant le petit royaume de David et de Salomon.

Cette année, ce sont les monuments archaïques, antérieurs à l'exil, dont nous aurons à nous occuper. Nous allons donc, désormais, avec cette série, nous trouver transportés aux époques de la vie d'Israël les plus reculées qu'il soit possible d'atteindre historiquement.

Toutefois, nous nous réservons, bien entendu, comme nous avons déjà eu occasion de le faire, la faculté de suspendre, pour la reprendre aussitôt après, la marche régulière de cette étude, au cas où une découverte inattendue viendrait nous apporter quelque document nouveau, dont l'examen immédiat s'imposerait à nous.

En effet, tout en nous efforçant de poursuivre méthodiquement l'application de notre programme, nous nous proposons, autant qu'il dépendra de nous, de nous tenir, dans cette chaire, au courant des progrès faits sur un point quelconque du terrain de l'épigraphie et des antiquités sémitiques. C'est dire suffisamment qu'il nous faudra plus d'une fois, espérons-le, compter avec l'imprévu et faire halte pour mieux avancer. Cette libre façon de procéder me paraît répondre au caractère traditionnel de l'enseignement du Collège de France, dont la place est à l'avant-garde de la science. Ici, comme ailleurs, dans l'ordre des faits, les derniers doivent être souvent les premiers.

Je vous demande la permission de faire, dès aujourd'hui, usage de cette faculté, et, avant de reprendre la suite ordinaire de nos travaux, je veux passer rapidement en revue devant vous les principales découvertes et publications concernant nos études, qui ont été faites dans le courant de l'année 1891 et qui sont venues à ma connaissance.

J'ai l'intention, chaque année, de réserver notre première leçon de rentrée à cet exposé général, qui sera comme le bilan annuel de l'épigraphie et des antiquités sémitiques. Je compte y inscrire non seulement les résultats acquis, avec la mention exacte des sources bibliographiques où l'on peut les retrouver, mais aussi, le cas échéant, l'indication, pour mémoire, des résultats encore inédits, provenant de trouvailles, de fouilles et de recherches en voie d'exécution, qui promettent d'enrichir et d'agrandir notre domaine en nous fournissant de nouveaux matériaux pour nos travaux futurs. Je placerai tout à l'heure sous vos yeux quelques objets intéressants rentrant dans cette dernière catégorie et dont vous aurez ainsi la primeur.

L'année qui va se terminer peut être considérée comme une année fertile pour nos études, bien qu'elle ne se soit pas signalée, comme certaines autres, par l'apparition d'un de ces monuments de premier ordre, d'une de ces pages capitales qui viennent, de temps en temps, jeter l'émotion dans le monde savant en lui ouvrant sur le passé des horizons nouveaux. Et cependant, au moment même où

je constate ce fait, l'événement me donne peut-être un démenti, dont je ne serai pas le dernier à me réjouir. Il se peut qu'avant la clôture même de l'exercice 1891, nous ayons à y enregistrer une découverte importante. Des renseignements particuliers qui me sont parvenus d'Orient à la dernière heure, des documents malheureusement insuffisants que j'ai entre les mains sont peut-être de nature à autoriser cet espoir. Vous m'excuserez de ne pouvoir aujourd'hui vous en dire davantage sur ce point. Je dois me borner, jusqu'à nouvel ordre, à cette allusion discrète, pour ne pas contrarier de délicates négociations actuellement pendantes. Peut-être me sera-t-il prochainement possible de sortir de cette réserve sans inconvénient et de vous faire part d'une trouvaille dont vous serez les premiers à profiter, comme vous aurez été les premiers à en avoir été informés.

I

Le monde phénicien, par lequel nous commencerons notre revue, a produit cette année un contingent de travaux remarquables, mais où la mise en œuvre de matériaux connus tient plus de place que l'apport de matériaux nouveaux. Parmi ces derniers, il faut citer en première ligne le beau cippe de marbre trouvé à Sidon et dont l'original, entré dans nos collections du Louvre, a été publié par M. Renan[1]. C'est un monument votif, du IIIe siècle

[1] E. Renan, *Inscription phénicienne inédite de Sidon* (R. A. A. O., II, p. 75).

environ avant notre ère, sur lequel est gravée une inscription de deux lignes, dont la lecture, sinon le déchiffrement, n'est pas sans offrir quelques difficultés. On y remarque la mention du dieu assyrien *Salman*, qui fait son entrée pour la première fois dans notre épigraphie sémitique.

M. Ledrain [1] nous a fait connaître un petit cachet phénicien, appartenant également au Louvre, sur lequel est gravé un hippocampe, accompagné d'un nom propre qu'il lit : *Paʿar*.

Un autre cachet phénicien plus intéressant est celui que M. Morris Jastrow [2], professeur à l'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie, a publié dans un recueil périodique américain, et dont il a lu ainsi la légende : (*Sceau*) *de Adôngallah* (*fils*) *de ʿAbdamônrab*. Cette lecture, les considérations par lesquelles l'auteur essaye de la justifier, les conclusions qu'il en tire, sont fort discutables. Nous aurons à reprendre ici même l'étude de ce monument dont j'ai pu me procurer des empreintes, grâce à l'obligeance de son possesseur, M. Mayer Sulzberger, et j'espère vous démontrer qu'il faut lire en réalité, comme je l'avais supposé [3] : *à Adoniphelet, serviteur de ʿAmminadab*.

Le prétendu autel de Baal et d'Astarté découvert

[1] E. Ledrain, *Quelques inscriptions inédites entrées au Musée du Louvre* (R. A. A. O., II, p. 93).

[2] Morris Jastrow, *Hebraica,* juillet 1891, nº 4, p. 257.

[3] Clermont-Ganneau (Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 30 octobre 1891).

à Kanawât, en Syrie, et conservé au musée de Cambridge, que M. Pollard[1] nous présente comme un monument d'une haute antiquité, n'est autre chose qu'une production de basse époque gréco-romaine. Les têtes qui y sont sculptées sont tout simplement celles d'un Apollon et d'une Artémis quelconques avec leurs attributs classiques. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les trois planches accompagnant le mémoire de M. Pollard. C'était faire beaucoup d'honneur à un monument insignifiant. MM. Murray[2] et Lang[3] ont, d'ailleurs, fait bonne et prompte justice de cette illusion archéologique.

On sait que l'île de Malte a produit plusieurs inscriptions phéniciennes de valeur. C'est l'une d'elles qui a fourni à Barthélemy la clef du déchiffrement de l'écriture phénicienne. En parcourant l'inventaire des papiers du célèbre archéologue Visconti, conservés à la Bibliothèque Nationale, inventaire récemment publié par M. Omont[4], je relève la note suivante qui a son intérêt et qui vient compléter le petit historique donné dans le *Corpus* : « *Inscriptions*

[1] J. Pollard, *On the Baal and Ashtoreth altar discovered at Kanawât in Syria, now in the Fitzwilliam Museum at Cambridge* (S. B. A. P., XIII, p. 286).

[2] A.-S. Murray, *Letter on the altar from Kanawât* (S. B. A. P., XIII, p. 438).

[3] Pollard, *Letter from Mr Hamilton Lang* (S. B. A. P., XIV, p. 32).

[4] Omont, *Inventaire de la collection Visconti* (R. A., mars-avril 1891).

(phéniciennes) trouvées à Malthe... envoyées par M. Engrand, en février 1816.»

Le P. Delattre[1], à qui nous sommes redevables de tant d'heureuses trouvailles faites sur l'emplacement de Carthage, a publié un nouveau mémoire sur la nécropole de la colline de Saint-Louis. Il y décrit six tombeaux puniques qu'il a découverts en 1890. Ces tombeaux étaient intacts. L'un deux, construit en pierres de taille soigneusement dressées, est reproduit avec la place exacte occupée par le squelette dans la chambre sépulcrale, et celle des différents objets constituant le mobilier funéraire. Dans le nombre, le P. Delattre a recueilli un vase de terre cuite portant sur la panse une inscription en caractères phéniciens, écrite à l'encre et répétée quatre fois, dont il donne le fac-similé. Cette inscription avait déjà fait l'objet d'une communication de M. de Vogüé[2] à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. Vercoutre[3] s'est occupé de la divinité *Érac* qui est mentionnée dans une inscription romaine d'Afrique. Il propose d'y reconnaître *Éryx*, divinité topique du mont Éryx, en Sicile, où s'élevait un sanctuaire de l'Astarté phénicienne. Le rapprochement qu'il fait entre le nom du dieu *Malagbel* et

[1] A.-L. Delattre, *Les tombeaux puniques de Carthage. Nécropole de la colline de Saint-Louis* (R. A., janvier-février, p. 49).

[2] De Vogüé (A. I. B., 1891, p. 108).

[3] A. Vercoutre, *Sur quelques divinités topiques africaines* (R. A., mars-avril 1891, p. 156).

celui de la ville de Guelma est plus sujet à caution.

M. Waille[1], à propos d'un curieux petit bronze découvert en Algérie, traite de la question de l'éléphant considéré comme symbole de l'Afrique, question qui touche par plus d'un point à l'archéologie punique.

M. Toutain[2] a découvert près de Tunis, au sommet du Bou-Kournein, le sanctuaire d'un Baal africain romanisé : *Saturnus Balcaranensis*. . . *Augustus*, *Dominus*. . . *Deus magnus*. On reconnaît facilement à travers cette transcription transparente la dénomination sémitique originale qui devait être מלך בעל קרן et paraît s'être conservée en partie dans le toponyme arabe *Bou-Kournein*.

Un zélé explorateur, M. de la Martinière[3], a recueilli à Lixus, au Maroc, une inscription en caractères phéniciens classiques, ne paraissant pas avoir subi l'influence punique. C'est une découverte importante en ce qu'elle recule sensiblement les limites de l'aire géographique embrassée jusqu'à présent par l'épigraphie phénicienne.

L'Espagne a été longtemps occupée par les Phéniciens, au moins dans certaines parties où les atti-

[1] V. Waille, *Note sur l'éléphant, symbole de l'Afrique* (à propos d'un bronze récemment découvert à Berrouaghia (Algérie). (R.A., mai-juin 1891, p. 380).

[2] J. Toutain (A.I.B., 1891, p. 226; communication de M. Geffroy).

[3] De la Martinière (J.A., mars-avril 1891, p. 332; communication de M. Berger).

raient les besoins de leur commerce et de leur industrie minière. L'histoire nous le dit, la numismatique nous le prouve. Néanmoins, à part les monnaies, la péninsule ibérique ne nous a pas encore livré, sous la forme d'un monument bien caractérisé, la trace réelle du passage ou du séjour des Phéniciens ou des Carthaginois. Le chapitre, ouvert pour mémoire au compte de l'Espagne, dans le *Corpus inscriptionum semiticarum*, est clos pour néant. A défaut de textes épigraphiques, possédons-nous au moins des monuments figurés qu'on puisse attribuer avec quelque vraisemblance aux Phéniciens établis en Espagne? C'est la question que discute M. Heuzey[1] dans un savant mémoire où il étudie de très près tout un groupe de statues d'un style étrange, découvertes non loin de la côte, à la hauteur d'Alicante et de Murcie, au lieu dit « Cerro de los Santos ». Ces statues, dont quelques-unes portent des inscriptions en caractères énigmatiques, ont dérouté les quelques archéologues qui s'en sont occupés. Des avis bien divergents ont été émis sur leur date. Leur authenticité même a été révoquée en doute. M. Heuzey incline à y reconnaître des produits de l'art gréco-phénicien, antérieurs de plusieurs siècles à notre ère. Si le problème ne peut encore être considéré comme résolu, les termes en sont au moins maintenant nettement posés.

[1] L. Heuzey, *Statues espagnoles de style gréco-phénicien* (*question d'authenticité*) (R. A. A. O., II, p. 96, pl. III et IV).

En revanche, nous ne saurions nous arrêter un instant sérieusement aux rêveries qui viennent d'être gravement mises à l'ordre du jour en Angleterre, sur l'existence, et même la survivance des Phéniciens dans le Devonshire[1]. Il est hors de doute que ces hardis marins allaient chercher jusque dans la Grande-Bretagne l'étain nécessaire à leurs travaux métallurgiques. Mais on nous permettra d'hésiter à reconnaître dans l'honorable habitant de Ipplepen, M. Ballhatchet, le propre descendant d'un prêtre de Baal...

La Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* nous a livré, au commencement de cette année, le premier fascicule du second volume des inscriptions phéniciennes[2]. Il comprend du n° 438 au n° 905 et est tout entier rempli par la suite des inscriptions de Carthage, relevées avec cette précision que l'on admire dans les fascicules précédents. Cette série si abondante, mais où la variété n'est malheureusement pas en raison de la quantité, absorbera à elle seule plusieurs fascicules encore. Avec elle se terminera la partie phénicienne. Mais ce second volume à peine fermé, il faudra le rouvrir pour donner place, dans un supplément, aux textes nouveaux qui ont été découverts depuis la publication et qui pourront l'être ultérieurement.

[1] H. B. S. W., *Phœnicians in Devonshire* (P. E. F. S., 1891, p. 77).

[2] *Corpus inscriptionum semiticarum.* Pars prima inscriptiones phœnicias continens. Tomus II, fasciculus primus. Paris, 1890, Imprimerie Nationale (déposé sur le bureau de l'Académie le 13 février 1891).

Il eût peut-être été plus sage à M. Bloch[1] d'attendre l'achèvement de ce second volume du *Corpus* et l'index détaillé qui y sera joint, pour nous doter du glossaire phénicien qu'il vient de faire paraître à Berlin, et qui n'est guère, à proprement parler, que le résultat du dépouillement du premier volume du *Corpus*, augmenté des éléments fournis par quelques inscriptions trouvées en ces derniers temps. En se hâtant ainsi de prendre les devants, l'auteur a fait une œuvre d'un caractère nécessairement précaire, mais qui rendra, cependant, de réels services à nos études en remplaçant avantageusement l'opuscule, aujourd'hui bien vieilli et bien en retard, que le regretté Levy de Breslau avait publié autrefois sous le titre un peu ambitieux de *Phœnizisches Wœrterbuch.* Somme toute, le glossaire de M. Bloch est un instrument utile, bien qu'incomplet. Il sera prudent de ne s'en servir que sous le bénéfice des réserves judicieuses qu'a faites à son sujet M. Berger et auxquelles nous ne pouvons que souscrire.

M. Berger[2], qui s'est fait une spécialité de cette étude de l'épigraphie néo-punique, si hérissée de difficultés, a repris l'examen de la grande inscription d'Altiburos, sur laquelle il avait déjà réussi, dans le temps, à jeter beaucoup de lumière. Il a concentré

[1] A. Bloch, *Phœnicisches Glossar,* Berlin, 1891, Mayer et Müller. — Cf. Berger. R.C., 26 octobre, p. 255.

[2] Ph. Berger, *Inscription néo-punique d'Altiburos* (lignes 8 et 9). Paris, 1891, Léopold Cerf.

cette fois son effort sur le déchiffrement de deux lignes additionnelles, gravées sur le cadre même de l'inscription, et il est arrivé à tirer un sens plausible, sinon définitif, de ce petit texte qui, jusqu'ici, avait défié toutes les tentatives de ceux qui s'en sont occupés.

Deux longues et belles inscriptions phéniciennes, découvertes à Sidon même, à plusieurs années d'intervalle, nous ont révélé l'existence, dans cette ville, d'une petite dynastie locale, composée des rois Echmounazar I, Tabnit, et Echmounazar II qui occupa le trône sous la régence de sa mère ʿAmastoreth. Je crois être parvenu à démontrer, il y a longtemps déjà, que cette dynastie inconnue dans l'histoire et qu'on supposait devoir être contemporaine tout au moins de la domination perse appartenait en réalité à l'époque ptolémaïque. Tous les faits nouveaux que l'on recueille tendent à confirmer cette thèse d'où découlent d'importantes conséquences et que nous aurons quelque jour à traiter ici. M. Babelon [1], se plaçant au point de vue spécial de la numismatique, vient de publier sur les monnaies et la chronologie des rois de Sidon un mémoire fort intéressant, aboutissant à des conclusions qui se trouvent être pleinement d'accord avec notre thèse. On remarquera surtout, entre autres attributions ingénieuses, celle qu'il propose de faire au roi cypriote Évagoras II,

[1] Babelon, *Les monnaies et la chronologie des rois de Sidon sous la domination des Perses Achéménides* (*Bulletin de Correspondance hellénique*, XV, p. 293 [Extr.]).

d'une monnaie indéterminée de Sidon, où sont inscrits deux *ʿains;* il croit y reconnaître, écrit en abrégé (*Eυα* = עע), le nom de ce prince qui, semble-t-il, fut, en effet, pendant quelque temps, maître d'une partie de la côte phénicienne.

On connaît l'importance du rôle joué dans l'évolution intellectuelle de l'antiquité par les monuments figurés, par l'image sculptée, ciselée, gravée ou peinte, qui, comme l'écriture, a été pour l'homme un moyen d'exprimer sa pensée. Abstraction faite des questions d'art et d'esthétique qui constituent un ordre de recherches bien distinctes, l'étude de cette imagerie orientale, dont les Phéniciens ont été les plus actifs propagateurs dans le bassin de la Méditerranée, se recommande à l'attention de l'historien. C'est sous cette forme concrète que nombre d'idées ont passé et repassé de l'Orient à l'Occident, en subissant souvent des changements, des adaptations, des altérations qui ont exercé une influence profonde sur les origines et le développement de la mythologie grecque, par exemple. M. Goblet d'Alviella[1] vient d'ajouter un chapitre intéressant à cette enquête qui relève au premier chef de l'archéologie orientale. C'est, on peut dire, une science nouvelle, dont j'ai essayé autrefois de déterminer l'objet propre et les méthodes en proposant de lui donner le nom d'*iconologie.* Je suis heureux de voir des savants du mérite de M. Goblet d'Alviella s'engager résolument

[1] Goblet d'Alviella, *La migration des symboles,* Paris, 1891, E. Leroux.

dans cette voie féconde. Il s'est proposé, dans ce volume, d'étudier spécialement certains symboles communs à différentes races, tels que la croix gammée, l'arbre sacré, le globe ailé, le caducée, etc... On trouvera dans ce livre, remplis de dessins exacts, nombre de rapprochements curieux ou suggestifs qui n'ont peut-être pas tous également la même valeur; plus d'un problème y est abordé auquel nous aurons à toucher nous-mêmes au cours de ces leçons.

Je ne puis que mentionner un important ouvrage, qui vient seulement de paraître et qui rentre pour une bonne part dans le cadre de nos études. C'est l'*Histoire de l'écriture*, par M. Ph. Berger[1]. Le nom de l'auteur nous est une garantie que tout ce qui concerne les origines et les transformations si variées de ce vieil alphabet phénicien qui a passé, de main en main, à travers tant de siècles pour venir jusqu'à nous, y est traité de la façon la plus satisfaisante. Bien que l'ouvrage semble avoir été entrepris pour répondre à un besoin de vulgarisation, nous pouvons être sûrs qu'il est à la hauteur de ceux de la science. Les nombreuses et excellentes reproductions de monuments qu'il contient seront d'une réelle utilité pour les savants eux-mêmes. Il viendra prendre place à côté de l'*Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien*, de François Lenormant, qui, surpris par la mort, avait laissé son œuvre inachevée. Il faut remercier M. Berger d'avoir ainsi recueilli et agrandi

[1] Ph. Berger, *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, Paris, 1891, Hachette.

l'héritage de son regretté prédécesseur à la Bibliothèque de l'Institut.

Pour compléter l'énumération des travaux relatifs à la Phénicie, permettez-moi de résumer quelques observations que j'ai moi-même publiées[1] cette année à propos d'un ouvrage dont je n'ai pas à vous parler autrement ici puisqu'il porte la date de 1889 : *History of Phœnicia*, par M. G. Rawlinson.

Dans un de ses bulletins de victoire, le roi d'Assyrie Sennacherib se vante d'avoir pris, entre autres villes phéniciennes, *Mahalliba*, qui, d'après le contexte, devait être située tout près et au nord de Tyr. J'ai proposé de reconnaître cette localité, jusqu'ici indéterminée, dans celle de *Mahalib*, dont le nom identique figure dans des documents arabes et francs du XIIe siècle. et qui existe encore aujourd'hui précisément dans la région voulue.

Une tradition bien singulière, qui ne remonte pas au delà d'Hérodote, fait venir les Phéniciens « primitifs » du golfe Persique. Or, nous savons que le successeur de Sennacherib, Esarhaddon, prit Sidon au commencement du VIIe siècle avant notre ère, la saccagea, changea son nom en celui de « ville d'Esarhaddon » et transporta ses habitants en Assyrie, en les remplaçant par des colons transplantés des pays avoisinant le golfe Persique. Je me suis demandé si ce ne serait pas par hasard cette colonisation partielle, de date relativement récente, si conforme

[1] Clermont-Ganneau, *Revue historique*, juillet-août 1891, p. 392.

aux habitudes des monarques assyriens, qui aurait été le point de départ de cette légende sur laquelle on a échafaudé des systèmes historiques bien aventurés.

Dans une inscription grecque de Délos, Philoclès, stratège de Ptolémée II, prend le titre de « roi des Sidoniens ». J'incline à penser que ce roi de Sidon doit être placé chronologiquement immédiatement après la petite dynastie Echmounazar-Tabnit dont j'ai parlé plus haut. Je soupçonne cet officier de fortune macédonien d'avoir acquis ses droits à la couronne sidonienne en épousant ʿAmastoreth, veuve de Tabnit, reine régente de Sidon et mère du jeune Echmounazar II, mort sans postérité, comme il est dit dans son épitaphe conservée au Louvre. Cette époque nous fournit plusieurs exemples de mariages politiques de cette nature.

Avant de quitter cette terre phénicienne pour passer en revue nos autres dépendances sémitiques, je veux placer sous vos yeux divers documents qui en proviennent et qui n'ont pas encore été publiés.

Voici d'abord un lot de petits objets qui ont été recueillis dans des tombes de la nécropole antique de Sidon et m'ont été envoyés par un de mes correspondants d'Orient :

1° Une tête, ou plutôt un masque, de terre cuite, représentant un personnage imberbe dont la coiffure et le type ont un caractère égyptien très accusé;

2° Une autre tête, de terre cuite, plus petite, rappelant les figurines de Cypre;

3° Un fragment de statuette en terre cuite, représentant le dieu Bes, à face bestiale et grimaçante, dieu égyptien qui semble d'origine étrangère et dont le culte était très répandu en Phénicie;

4° Deux pendants d'oreille en or de forme très élégante et d'une facture délicate;

5° Enfin, un fond de vase en terre cuite de fabrique grecque, sous lequel se trouve gravée une inscription phénicienne dont le déchiffrement et l'explication feront l'objet d'une de nos leçons subséquentes.

J'aurais voulu vous montrer un autre morceau d'un rare intérêt, mais son poids et son volume m'ont empêché de l'apporter ici. C'est un fragment de couvercle de sarcophage en diorite que j'ai découvert à Sidon il y a une dizaine d'années et qui n'a pu être transporté à Paris que tout dernièrement. Il est orné d'une frise d'uræus et d'un épervier très finement sculptés en relief. Il est d'origine égyptienne comme les sarcophages des rois Echmounazar II et Tabnit. Il est à supposer que la cuve funéraire qu'il recouvrait, et qu'on peut espérer retrouver quelque jour, contenait les restes d'un autre roi de la même dynastie, peut-être ceux d'Echmounazar I, et, qui sait même? portait — elle aussi — une longue inscription phénicienne.

Voici maintenant les photographies d'un autre sarcophage découvert l'année dernière dans la même nécropole. Il appartient à la famille bien connue des sarcophages dits anthropoïdes, dont on a recueilli, et l'on recueille chaque jour, à Sidon, des spécimens nombreux et variés. Celui-ci se distingue par son style franchement égyptien. Il a dû cependant être exécuté sur place comme l'indique la matière, qui est la pierre calcaire du pays. L'original a été envoyé au Musée de Constantinople.

Ces sarcophages anthropoïdes, dont le couvercle sculpté représentait le corps même du défunt, sont, à juste titre, considérés comme caractéristiques de la sépulture phénicienne. On en a constaté l'existence non seulement en Phénicie, mais sur différents points du bassin de la Méditerranée où les Phéniciens avaient pris pied, notamment en Sicile. Tout dernièrement, on en a découvert un, des plus remarquables, sur ce sol d'Espagne où, comme je vous le disais tout à l'heure, s'est exercée la domination phénicienne. C'est de Cadix, l'antique Gades, dont le nom seul trahit l'origine sémitique, qu'est sorti ce monument venant attester pour la première fois, d'une façon irrécusable, le passage des Phéniciens en Espagne. Vous pouvez en voir une reproduction donnée dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires* (1890, p. 155) par notre consul général à Cadix, M. de Laigues, qui suit attentivement les fouilles pratiquées dans la nécropole située aux portes de la ville moderne. Voici une photographie que notre zélé représentant

a bien voulu m'envoyer et qui vous donnera une idée de la forme et de la disposition des tombes déblayées. Les fouilles continuent. Puisse-t-il en sortir un jour quelque document épigraphique qui nous permettra de combler cette regrettable lacune hispanique restée ouverte dans le *Corpus inscriptionum semiticarum!*

II

J'arrive maintenant aux antiquités et aux inscriptions araméennes.

Si l'on ne considère que le nombre dans ces pierres qui parlent, on peut dire que cette année la parole a été surtout à l'araméen. C'est, comme nous l'allons voir, ce terrain où la moisson épigraphique a été la plus abondante. J'entends l'araméen de date relativement récente. Car, pour l'araméen de haute époque, nous n'avons guère à signaler qu'un petit cachet entré au Musée du Louvre et publié par M. Ledrain[1]. C'est un cône, ou plutôt, vraisemblablement, un conoïde, de pierre dure, que sa forme seule suffirait pour faire reporter au temps de la domination perse. La légende qui y est gravée est lue ainsi par M. Ledrain : *A Ahimam fils de Bohas.* Il serait à souhaiter qu'on en publiât un fac-similé.

M. Pognon, consul de France à Bagdad, a décrit[2] deux fragments de briques, avec des caractères ara-

[1] E. Ledrain (R. A. A. O., II, p. 93).

[2] Note de M. Pognon communiquée par M. Barbier de Meynard à la séance de la Société asiatique du 13 novembre 1891.

méens anciens, découverts sur l'emplacement de Babylone par M. Duvent et M. Schœndœrffer. Le premier porte la légende incomplète : כבי...; le second, la légende : לבלח. Ces briques semblent appartenir à la famille des briques de construction estampillées qui figurent sous les nos 54-60 dans le *Corpus inscriptionum semiticarum* (Pars 2a, Aram.).

Palmyre est une mine inépuisable pour l'épigraphie araméenne. C'est par centaines que l'antique cité de Tadmor, si florissante sous la domination romaine, nous a livré des inscriptions, accompagnant souvent des monuments figurés d'un grand intérêt; c'est par milliers qu'elle en livrera le jour où l'on pourra y pratiquer des fouilles suivies et méthodiques. Il ne passe pas par Palmyre de voyageur un peu attentif qui n'ait chance de nous en rapporter quelques textes inédits. C'est ce qui est arrivé à M. Post[1] au cours de recherches scientifiques qui avaient un tout autre but. Il a trouvé à Palmyre et photographié un beau buste de femme portant une inscription datée de l'an 150 de notre ère; un buste d'homme avec une inscription en caractères cursifs difficiles à déchiffrer; un autre de buste de femme anépigraphe. Mais le plus remarquable des monuments relevés par lui est un grand bas-relief représentant un personnage viril étendu et accoudé sur le lit funèbre, vêtu d'un riche costume : tiare cy-

[1] G.-E. Post, *Narrative of a trip to Palmyra in April 1890* (P. E. F. S., 1891, p. 20).

lindrique ceinte d'une couronne, tunique et pantalon oriental à larges plis serré à la cheville. Il a la coupe en main. Derrière lui se tiennent debout trois autres personnages de taille plus petite, et, à ses pieds, une femme assise. Un ensemble de cinq inscriptions, gravées à côté des cinq personnages groupés dans ce lectisternium, nous donne leurs noms et l'indication des liens de parenté qui les unissent. Le personnage principal s'appelle Bar'atou; les autres sont ses trois frères et sa mère. Les reproductions et les copies de M. Post laissent malheureusement beaucoup à désirer. Aussi l'on s'explique que M. Hanauer[1] n'ait pas été heureux dans les essais de traduction qu'il a donnés de ces inscriptions. M. Harvey Porter[2], qui semble avoir eu sous les yeux les originaux, ou tout au moins des estampages, à en juger par les fac-similés bien meilleurs qu'il en publie, a réussi, au contraire, à les lire d'une façon satisfaisante.

Le Louvre s'est enrichi, lui aussi, de quelques monuments palmyréniens que M. Ledrain[3] nous fait sommairement connaître. C'est d'abord un bas-relief rappelant celui dont je viens de parler, mais ne contenant que deux personnages, le mari et la femme, appelés, l'un, Malkou fils de Haggou, l'autre, Dìda. Il me semble douteux, soit dit en passant,

[1] Hanauer, *Notes on Dr. Post's Palmyrene inscriptions* (P. E. F S., 1891, p. 156).

[2] Harvey Porter, *Notes on the Palmyrene inscriptions* (P.E.F.S., 1891, p. 312).

[3] E. Ledrain (R. A. A. O., II, p. 93-95).

que le mot énigmatique lu קשישא désigne le lien conjugal qui existait entre ces deux personnages. C'est ensuite un buste de femme avec inscription; et enfin trois petites tessères de terre cuite, également avec inscriptions.

Enfin, j'ai moi-même la bonne fortune, grâce à l'envoi d'un autre de mes correspondants de Syrie, de pouvoir apporter un notable contingent aux antiquités de Palmyre. Il ne m'est pas possible, vu le poids des monuments, d'en produire devant vous les originaux. Je le regrette, car plusieurs d'entre eux ont une véritable valeur archéologique, en dehors de leur intérêt épigraphique, surtout au point de vue de l'histoire du costume oriental et de la toilette féminine. Je me bornerai à placer sous vos yeux des estampages des textes qui y sont gravés. Ce sont d'abord trois belles inscriptions funéraires monumentales, dont une malheureusement incomplète. Deux sont datées. La troisième sort tout à fait de l'ordinaire par l'apparition d'une formule déprécatoire sans précédent jusqu'ici dans l'épigraphie palmyrénienne. Ce sont ensuite six bustes funéraires d'hommes et de femmes, dont deux d'une exécution remarquable et d'une conservation parfaite. Tous sont accompagnés d'épitaphes, quelques-unes avec dates.

Je distrais de ce groupe palmyrénien un dernier monument qui s'y trouvait joint dans l'envoi. C'est un buste très grossièrement sculpté en bas-relief sur basalte. Il provient, en réalité, du Hauran, et doit

être vraisemblablement classé dans la catégorie des antiquités nabatéennes, ou plutôt gréco-nabatéennes. En voici la photographie. Vous remarquerez la présence d'une inscription grecque : APPOYCHC, gravée au-dessus de la tête du personnage et nous donnant probablement son nom, un nom de physionomie peu hellénique.

Je doute que le programme, déjà bien chargé, de ce cours, nous laisse le loisir d'étudier ici ces monuments de Palmyre et d'expliquer ces textes encore inédits. Je réserverai ce sujet pour la conférence d'archéologie orientale de l'École pratique des Hautes études.

En ce qui concerne le nabatéen proprement dit, je ne vois guère à vous signaler qu'un article où M. Nöldeke[1] revient sur quelques passages obscurs de la belle et longue inscription nabatéenne découverte à Madeba, dans le pays de Moab, et publiée en 1890.

J'ai eu moi-même[2] occasion de discuter divers points d'épigraphie nabatéenne et de traiter à ce propos une question d'exégèse biblique assez curieuse. Rapprochant le nouveau texte de Madeba d'une autre inscription nabatéenne que j'avais recueillie tout près de là, il y a une vingtaine d'années,

[1] Nöldeke, *Die Nabatäische Inschrift von Medaba* (Z. A., 1891, p. 149). — La première notice sur ce monument a paru dans le même recueil, 1890, p. 289.

[2] Clermont-Ganneau, *Notes nabatéennes* (J. A., mai-juin 1891, p. 535; séance du 8 mai).

et où figure le nom de *Yaʿamrou*, stratège, j'ai été amené à retrouver ce nom dans celui des *Benê-Yamri*, des fils de Yamri, clan nabatæo-arabe qui, maître de Madeba, joue un rôle important dans un épisode dramatique des guerres des Machabées.

L'épigraphie nabatéenne aura aussi beaucoup à glaner dans le *Journal* de Charles Huber[1] qui vient d'être publié par la Société asiatique et la Société de géographie. Ce gros volume contient la reproduction exacte des cinq carnets de route de ce hardi et infortuné voyageur qui a si consciencieusement exploré le nord-ouest de l'Arabie en 1883 et 1884. C'est à Huber que nous sommes redevables de la découverte d'un monument de premier ordre, la stèle araméenne de Teima, découverte qu'il a, hélas! payée de sa vie. On trouvera dans son *Journal* le fac-similé de nombreuses inscriptions sémitiques en caractères araméens anciens, nabatéens, safaïtiques, sabéens, arabes, etc.

Le Sinaï est une région d'une richesse incomparable pour l'épigraphie nabatéenne. Les rochers de certaines vallées y sont couverts d'inscriptions en caractères sémitiques qui ont de très bonne heure attiré l'attention des voyageurs et des savants. A l'origine, on a beaucoup discuté sur la nature et l'âge de ces inscriptions dites sinaïtiques, où quelques esprits

[1] Charles Huber, *Journal d'un voyage en Arabie* (1883-1884). Publié par la Société asiatique et la Société de géographie, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique (avec atlas). Paris, 1891, Imprimerie Nationale.

chimériques, égarés par le mirage d'une ancienne légende, n'avaient pas craint de voir des textes hébreux gravés par les Israélites au temps de l'Exode. Il est parfaitement établi aujourd'hui que ces textes si nombreux, mais généralement assez courts, sont en écriture et en langue nabatéennes. Ils ont été copiés à différentes reprises par plusieurs voyageurs, mais dans des conditions d'exactitude qui ne répondent pas aux exigences de la science. Aussi, la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* a-t-elle cru devoir en faire faire sur place un nouveau relevé plus précis et plus complet. Elle a confié cette mission à l'un des membres les plus distingués de notre École archéologique du Caire, M. Bénédite, qui s'en est acquitté à son entière satisfaction. Il a exploré à deux reprises, en 1888 et en 1890, la presqu'île du Sinaï, et les documents épigraphiques qu'il en a rapportés élèvent au chiffre de 2,400 le nombre des inscriptions sinaïtiques connues. La publication de ces matériaux formera un volume entier de la partie araméenne du *Corpus* qui est confiée à mon savant confrère, M. de Vogüé. M. Bénédite est chargé de surveiller la reproduction des textes en fac-similé. Nous n'avons jusqu'à présent que quelques renseignements sommaires sur les résultats de sa mission. On les trouvera dans les comptes rendus des séances de l'Institut [1] et de la Société asiatique [2], ainsi que

[1] Bénédite (A. I. B., 25 mars 1891, p. 115).
[2] Bénédite (J. A., mai-juin 1891, p. 532; séance du 8 mai).

dans une intéressante notice de l'auteur[1], extraite par anticipation d'une nouvelle édition du Guide-Joanne actuellement sous presse.

Presque en même temps que M. Bénédite, un savant allemand, M. Euting, ancien compagnon de voyage du pauvre Huber, a exploré de son côté, également au point de vue épigraphique, une partie du Sinaï. Avec une diligence que nous ne pouvons qu'admirer, il nous a donné cette année même le fruit de ses recherches sous la forme d'un beau volume illustré de quarante planches autographiées[2]. Son exploration a été courte. Entreprise pendant le printemps de 1889, elle n'a pas duré plus d'une quinzaine de jours, et n'a porté que sur quelques-uns seulement des gisements épigraphiques du Sinaï. Le nombre des inscriptions recueillies s'élève à 677. Dans la masse, il y a quelques inscriptions grecques et coufiques. M. Euting est un épigraphiste consommé, dont l'œil et la main sont doués d'une égale sûreté. Aussi ses copies doivent inspirer toute confiance. On peut regretter toutefois qu'il ait cru devoir, dans ses fac-similés, redresser les lignes, souvent fort capricieusement tracées, des originaux, ce qui en altère la physionomie, et peut parfois même être une cause d'erreur. Il s'y est résigné par des considérations pratiques faciles à comprendre. Bon

[1] G. Bénédite, *La péninsule sinaïtique* (extrait du Guide-Joanne « Syrie-Palestine »), une carte, Paris, 1891, Hachette.

[2] J. Euting, *Sinaïtische Inschriften* (avec 40 planches autographiées), Berlin, 1891, Reimer.

nombre de ces textes figuraient dans les recueils antérieurs; M. Euting les indique lui-même. Mais, la plupart du temps, on peut dire que ces nouvelles copies ne font pas double emploi avec les anciennes sur lesquelles elles ont une supériorité marquée. Plus d'une inscription demeurée incompréhensible dans les recueils de ses devanciers devient maintenant facilement déchiffrable, grâce à lui. Parmi ces inscriptions, il y en a trois d'une importance hors ligne : une complètement inédite (n° 319) et deux autres (nos 457 et 453) qui, défigurées dans les copies de Lepsius et de Grey, reprennent leur véritable valeur. Ce sont des textes portant des dates précises, dont une mise en concordance avec la chronologie romaine. Ces points de repère permettent donc de fixer définitivement l'époque de cet ensemble épigraphique. Il y a seulement des réserves à faire sur la façon dont M. Euting lit et calcule ces données chronologiques. M. Berger nous dira prochainement dans quel sens et dans quelle mesure les conclusions du savant allemand doivent être modifiées. Il a bien voulu me faire part de ses idées ingénieuses à cet égard, mais je ne veux pas les déflorer. L'ouvrage est accompagné d'un index où sont relevés tous les noms propres des inscriptions copiées, transcrites et traduites. Beaucoup de ces noms ont déjà une physionomie arabe très accentuée, que les notes de M. Nöldeke mettent bien en lumière. La paléographie des inscriptions du Sinaï offre un grand intérêt pour l'histoire de l'écriture

sémitique, en nous montrant comment l'alphabet arabe a pris naissance et s'est dégagé peu à peu de la variété sinaïtique de l'alphabet nabatéen qui est sa véritable souche. Cette variété offre déjà fréquemment des ligatures multipliées qui, combinées avec l'atrophie de certains caractères, fait pressentir l'approche de l'écriture arabe. M. Euting a dressé, des deux alphabets, un tableau comparatif présentant d'une façon instructive ce phénomène paléographique dont la réalité était, d'ailleurs, déjà reconnue.

Je ne veux pas quitter le Sinaï sans dire un mot d'un ouvrage qui nous le décrit, ainsi que les régions adjacentes, à un point de vue qui n'est pas, à vrai dire, tout à fait le nôtre. C'est le rapport magistral de M. Chichester Hart[1], sur la faune et la flore du Sinaï, de Petra et du Ouadi ʿAraba, publié cette année par le *Palestine Exploration Fund* dans le format de ses magnifiques « Memoirs », dont ce volume peut être considéré comme partie intégrante. Bien qu'il semble, au premier abord, sortir de notre domaine, il y confine cependant par plus d'un côté, et l'archéologue y trouvera, comme l'exégète, mainte indication utile pour l'éclaircissement des monuments et des textes anciens.

[1] H. Chichester Hart, *Some account of the fauna and flora of Sinai, Petra and wâdy ʿArabah,* published for the Committee of the Palestine Exploration Fund, London, 1891, A.-P. Watt.

III

Passons maintenant à la Palestine et aux antiquités hébraïques. L'épigraphie et surtout l'archéologie sont à peu près certaines de faire là, chaque année, une récolte sérieuse, grâce aux recherches incessantes provoquées par la société anglaise du *Palestine Exploration Fund* et par la société allemande du *Palästina-Verein*, qui rivalisent d'efforts sur ce terrain où les attire un intérêt tout puissant en Angleterre et en Allemagne : l'intérêt biblique. C'est dans les recueils périodiques publiés par ces sociétés qu'on trouvera la plupart des faits nouveaux relatifs à cet ordre d'études. Notre pays est, à cet égard, bien distancé. Les efforts individuels, isolés et intermittents, qui y sont faits dans ce sens, quelque méritoires qu'ils puissent être, ne sauraient entrer en balance avec les efforts collectifs et continus de ces sociétés fortement organisées, soutenues par la faveur et les subsides du public. Nous nous attacherons d'autant plus soigneusement à cette partie de notre exposé qu'elle coïncide avec notre programme de cette année. On nous excusera donc de la traiter avec quelque détail.

Occupons-nous, d'abord, des inscriptions hébraïques archaïques, en caractères phéniciens.

En 1890, M. Flinders Petrie a entrepris, pour le compte du *Palestine Exploration Fund*, des excavations à Tell el-Hesy, localité antique de Palestine qui

est située sur les bords du ouadi du même nom, le Ouad el-Hesy, entre Gaza et Hébron, et où il propose, pour des raisons qui ne paraissent pas décisives, de reconnaître le site de la ville biblique de Lakich. Au cours de ses fouilles, il a exhumé, entre autres débris, un tout petit fragment d'un vase en terre cuite où sont gravés quatre caractères de forme phénicienne. Le dessin de ce fragment a été publié, sans autre explication, dans un de ses rapports (*Statement* du *Palestine Exploration Fund*, 1890, p. 230) et reproduit à nouveau dans le volume qu'il a fait paraître cette année et dont je parlerai tout à l'heure. Cette inscription ne pouvait manquer d'attirer l'attention. Plusieurs essais de déchiffrement et de traduction en ont été successivement tentés par MM. Conder[1], Sayce[2] et un savant[3] qui a cru devoir garder l'anonyme. Ces trois lectures diffèrent entre elles du tout au tout. Moi-même[4], dans une de nos leçons que vous n'avez peut-être pas oubliée, j'en ai proposé une quatrième qui ne me satisfaisait, d'ailleurs, qu'à moitié. Elle n'a pas rallié les suffrages de mes devanciers qui, tous, persistent dans leur opinion. Une discussion s'est engagée à ce sujet[5] et la divergence même des avis

[1] Conder, *The Lachish inscription* (P. E. F. S., 1891, p. 70).
[2] Sayce, *The Lachish inscription* (P. E. F. S., 1891, p. 158).
[3] Anonyme, *The Lachish inscription* (P. E. F. S., 1891, p. 158).
[4] Clermont-Ganneau, *The Hebrew inscription from Tell el-Hesy* (P. E. F. S., 1891, p. 240).
[5] Conder, *The Lachish inscription* (P. E. F. S., 1891, p. 250).

montre suffisamment combien ce texte si court, mais très intéressant malgré sa brièveté, présente de difficultés. Depuis, j'ai réussi à obtenir un excellent moulage du fragment controversé. L'examen minutieux auquel je l'ai soumis m'a conduit à des conclusions paléographiques autres que celles suggérées par la vue d'un dessin manifestement insuffisant, et ces conclusions approuvées par M. Renan ont abouti à une lecture nouvelle (לחסך = *ad libandum*) que je vous exposerai dans une de nos prochaines leçons, l'étude de ce monument hébreu archaïque rentrant tout naturellement dans notre programme spécial.

Un autre monument du même genre est venu depuis peu enrichir cette série. C'est un petit poids en hématite acquis par M. Chaplin d'un paysan de Sébaste, l'ancienne Samarie, et publié par lui en 1890 (*Statement* du *Palestine Exploration Fund*, p. 267) avec quelques explications de MM. Neubauer, Sayce et Flinders Petrie. Il porte, gravée sur ses deux faces, une inscription de onze caractères phéniciens. M. Conder[1] lui a consacré une notice où il formule des critiques métrologiques qui semblent mieux fondées que ses observations épigraphiques et philologiques. Une méprise singulière semble lui avoir fait voir le nom d'« Israël » dans la forme grammaticale אשר ל invoquée par M. Neubauer pour ex-

— Neubauer, *The Lachish inscription* (P. E. F. S., 1891, p. 310).
— Conder, *The Lachish text* (P. E. F. S., 1891, p. 311).
[1] Conder, *The Hebrew weights* (P. E. F. S., 1891, p. 69).

pliquer le mot של[1]. Nous aurons à nous occuper également de ce petit monument au cours de nos leçons. Il serait seulement bien désirable que nous eussions alors à notre disposition un bon moulage de l'objet. J'espère que ce vœu sera entendu. Des reproductions rigoureusement exactes, à défaut des originaux, sont une condition presque indispensable pour ces études entourées encore de tant d'obscurités.

Je constatais, non sans regret, au début de cet exposé, que l'année 1891 se terminerait probablement sans avoir vu l'apparition d'une de ces grandes pages d'épigraphie sémitique qui font époque dans la science. Par contre, elle nous aura apporté la triste certitude de la destruction d'une de ces pages exceptionnelles, découverte au cours d'une année mieux partagée. Je veux parler de la belle inscription hébraïque en caractères phéniciens de l'aqueduc de Siloé. Il résulte d'informations venues de Jérusalem de divers côtés[2] que ce texte incomparable, qui semblait gravé sur le roc pour l'éternité, a subitement disparu dans le courant du mois de juillet de l'année 1890. Un indigène de Jérusalem, spéculant sur la valeur que lui attribuaient les Européens, et espérant la leur vendre à beaux deniers comptants, l'a fait exciser et enlever clandestinement. Le gouvernement ottoman, ému de cet acte de vandalisme, a fini, après bien des recherches,

[1] (P.E.F.S., 1891, p. 2, 3. — *id.* p. 88, 89).

[2] Guthe, *Das Schicksal der Siloah-Inschrift* (Z.D.P.V., XIII, p. 286).

par mettre la main sur le coupable et ses complices. On a retrouvé la précieuse inscription. Mais dans quel état, hélas! brisée en six ou sept morceaux, avec des lettres irrémédiablement perdues. Il était écrit que l'inscription de Siloé devait avoir le sort de la stèle de Mésa. Le mal, heureusement, n'est pas aussi grand qu'il aurait pu l'être. Nous avons de cette inscription d'excellentes reproductions qui permettent de suppléer, dans une large mesure, à l'absence de l'original. J'en ai pris moi-même sur place des moulages et estampages exécutés avec le plus grand soin, qui nous serviront à étudier ce texte en toute sécurité.

Les fragments saisis par le gouvernement ottoman ont été expédiés au Musée de Constantinople. Détail piquant qui établit une similitude de plus entre les destinées de l'inscription de Siloé et celles de la stèle de Mésa, on a fait d'une pierre deux coups. On a saisi en même temps une fausse inscription, grossière imitation du texte original [1]. Il paraît même qu'il y en a une seconde *ejusdem farinæ*. C'est bien là toujours la même façon de procéder de ces infatigables faussaires de Jérusalem dont j'ai, dans le temps, démasqué les supercheries et qui ont réussi, avec les poteries moabites et le pseudo-deutéronome de Shapira, à surprendre la bonne foi de respectables savants étrangers. Aujourd'hui, la mèche

[1] Guthe, *Die echte und die gefälschte Siloah-Inschrift* (Z. D. P. V., XIII, p. 203).

est éventée; on se tient sur ses gardes, et personne ne s'est laissé prendre aux copies des fausses inscriptions de Siloé qui ont circulé en Europe. Les faussaires en auront été cette fois pour leurs frais. Espérons que cette leçon leur profitera pour l'avenir.

On a signalé encore dans le courant de l'année 1891 une trouvaille de sicles juifs qui a été faite à Hébron et semble avoir été assez importante[1]. Les monnaies auraient été acquises par une personne résidant à Jérusalem.

En ce qui concerne les antiquités judaïques d'une époque moins ancienne, je mentionnerai le sépulcre juif découvert au nord et non loin de Jérusalem[2]. On y a trouvé de ces ossuaires en pierre calcaire tendre, que nos leçons de l'année dernière vous ont appris à connaître. Trois d'entre eux portaient des inscriptions, l'une en caractères hébreux carrés, les deux autres en langue grecque, mais également d'origine juive. Ces inscriptions ont été expliquées et publiées par moi[3].

M. van Kasteren[5] a découvert en Galilée, entre Caifa et Chefa'amer, une inscription grecque gravée sur le rocher, où il avait été tenté tout d'abord de voir l'indication d'une limite sabbatique analogue à celle de Gezer. Le texte demeure une énigme. Il

[1] P. E. F. S., 1891, p. 3.

[2] P. E. F. S., 1891, p. 89. Cf. p. 203.

[3] Clermont-Ganneau, *Jewish inscriptions on ossuaries* (P. E. F. S., 1891, p. 241. — Cf. A. I. B., 1891, p. 221).

[4] Van Kasteren, *Eine Felseninschrift aus Galiläa* (Z. D. P. V., XIII, p. 148).

faudrait en avoir une meilleure copie. Peut-être s'agit-il simplement d'une ligne de démarcation entre les territoires contigus de deux localités voisines, fait dont on a d'autres exemples en Syrie et en Palestine même.

M. Schwab[1] a fait connaître six ou sept nouvelles coupes en terre cuite couvertes d'inscriptions hébraïques écrites au *qalam*. Ce sont, comme d'habitude, des incantations magiques, destinées à conjurer les mauvais esprits et les maladies. Nous possédons maintenant un nombre assez grand de ces petits monuments de la même famille, qui proviennent presque tous de la région de l'Euphrate et dont quelques-uns nous font descendre jusqu'à l'époque arabe.

M. de la Martinière[2] a rapporté du Maroc une inscription juive en caractères carrés d'apparence assez ancienne, provenant de l'antique *Volubilis*. C'est l'épitaphe d'une certaine Matrona, fille de Rabbi Yehouda. On y remarque la formule ..... נ(ו)ח [נפש] que nous avons rencontrée si fréquemment en étudiant les inscriptions juives de Palestine et d'Italie. La lecture et l'interprétation que M. Schwab[3] a données de cette inscription de *Volubilis* doivent être rejetées.

[1] Moïse Schwab, *Coupes à inscriptions magiques* (S. B. A. P., XIII, p. 583. — Cf. A. I. B., 20 mars et 19 juin 1891).

[2] De la Martinière (J. A., mars-avril 1891, p. 332. — Communication de M. Berger).

[3] Schwab, *Une inscription hébraïque* (R. E. J., avril-juin 1891, p. 294).

M. R. Mowat[1] a communiqué à la Société des Antiquaires de France le calque colorié de la fameuse mosaïque juive de Hammâm-Lif en Tunisie, découverte en 1883 par le capitaine de Prudhomme et publiée par M. Renan dans la *Revue archéologique*. Ce calque permet de reconnaître à droite et à gauche du chandelier à sept branches deux symboles qui n'ont pas été reproduits sur la planche de la *Revue archéologique*, et qui accostent généralement le chandelier sacré.

Au point de vue spécialement archéologique et topographique, il a été fait à Jérusalem d'intéressantes constatations pendant l'année 1891.

La plus importante est assurément celle qui résulte d'une découverte de MM. Lees et Hanauer[2], relatée, tout d'abord, par M. Schick[3] et dont M. Wray[4] croit pouvoir revendiquer la priorité, bien qu'on puisse douter, non de la véracité, mais de l'exactitude d'un souvenir assez vague remontant à 1863. L'intérieur de l'angle sud-est de l'enceinte du Haram ech-cherîf, qui s'élève sur l'emplacement du temple juif, est, comme l'on sait, occupé par un vaste ensemble de substructions voûtées désignées

[1] R. A., juillet-août 1891, p. 127.

[2] Hanauer, *A subterranean passage in Solomon's Stables* (P. E. F. S., 1891, p. 204).

[3] Schick, *Discoveries in « Solomon Stables »*. — *Spring of an ancient arch* (P.E.F.S., 1891, p. 198). — *The newly discovered arch in « Solomon Stables »* (P.E.F.S., 1891, p. 200).

[4] Wray, *Southern projection from the Masjed al Aksa, Jerusalem* (P.E.F.S., 1891, p. 320).

sous le nom légendaire d'*Écuries de Salomon*. En explorant ces souterrains, en partie déblayés à la suite de travaux récents entrepris par les Turcs, MM. Lees et Hanauer y ont découvert les restes d'une grande arche de pont dont il est facile, d'après la courbe des voussoirs encore en place, de calculer la courbe totale. Cette arche s'arc-boutait de l'est à l'ouest. Elle rappelle par ses dimensions l'arche dite de Robinson, dont on voit encore les arrachements à l'extérieur du mur d'enceinte, vers l'angle sud-ouest, et qui appartenait à un pont antique reliant la colline du temple à celle dite de Sion. Le sommier de l'arc subsistant s'appuie sur trois assises de grand appareil, d'environ quatre pieds de haut chacune, faisant partie d'un mur ou d'une pile, qui descend dans les terres de remblai à une profondeur inconnue.

Il est difficile de déterminer le rôle précis de cette arche qui introduit un élément tout à fait nouveau dans la question déjà si compliquée du temple juif. Un ingénieur anglais, M. Wrightson [1], a examiné minutieusement les lieux et en a publié un relevé exact accompagné d'une photographie prise par M. Lees. Il a émis, à ce sujet, une opinion à laquelle ses connaissances techniques prêtent un certain poids, mais qui ne laisse pas de surprendre un peu. Il suppose que cette arche est en corrélation étroite avec l'arche ou pont de Robinson située bien loin de là, et que ces deux arches faisaient partie d'un

[1] Wrightson, *On the relation of certain arch springings found within the area of the temple of Jerusalem* (P. E. F. S., 1891, p. 219).

système continu d'arches parallèles, occupant, entre les deux grands murs est et ouest, toute la partie méridionale de l'esplanade du Temple et en formant l'infrastructure.

Tout près de là, on a découvert en outre l'entrée d'un passage souterrain qui se dirige vers le sud-ouest, mais qui n'a pu être exploré dans toute sa longueur.

M. Schick, qui est fixé à Jérusalem depuis de longues années, suit avec une attention toujours en éveil les moindres découvertes pouvant intéresser la topographie de la ville sainte et de ses environs. Architecte de la municipalité locale, il a des facilités toutes particulières pour procéder aux constatations et, au besoin, aux vérifications nécessaires. Les rapports qu'il envoie régulièrement au *Palestine Exploration Fund* et au *Palästina-Verein* sont remplis d'observations instructives. Dans ceux de ses rapports qu'il a publiés cette année dans les recueils des deux sociétés[1], il y a plus d'un point à noter. On a découvert d'anciennes tombes chrétiennes à l'intérieur de Jérusalem dans la région ouest, et les restes d'un ancien mur de la ville au nord-ouest de l'église du Saint-Sépulcre. Des fouilles entreprises par les frères Augustins sur les pentes orientales du mont Sion, pour rechercher l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Pierre, ont mis au jour un pavage de mosaïques

[1] Schick, *Herr Schick's reports* (P. E. F. S., 1891, p. 9). — *Reports* (P. E. F. S., 1891, octobre, p. 276). — *Mittheilungen aus Jerusalem* (Z. D. P. V., XIII, p. 228).

orné de rosaces élégantes, un canal s'embranchant probablement sur l'ancien canal des vasques de Salomon, des murs semblant avoir appartenu à un bain romain, et des briques portant l'estampille de la x[e] légion Fretensis, une de celles qui faisaient partie de l'armée de siège de Titus.

M. Schick signale au nord du village suburbain de Siloam (Selouân) des excavations antiques dans le roc et une ancienne chapelle ornée de fresques. Ces fresques et l'inscription peinte qu'y a vues M. Schick sont connues depuis longtemps. Dès 1847, à une époque où elles étaient beaucoup mieux conservées, Paul Durand en avait pris des dessins et des copies qui sont demeurés inédits et que je me propose de publier d'après les papiers qui m'ont été communiqués par son frère. L'inscription est en caractères syriaques du type estranghélo, tracés verticalement. Il en est de même de l'inscription grecque qu'il a remarquée dans le village; je l'ai estampée il y a une vingtaine d'années.

M. Schick a constaté, au dehors de Jérusalem, dans la région nord-ouest, l'existence de tronçons d'un aqueduc antique qui pénétrait à l'intérieur de la ville. Il a poursuivi, d'autre part, le déblaiement du second aqueduc découvert par lui et dont le tracé, bien que moins contourné, est sensiblement parallèle à la direction générale de l'aqueduc de Siloé, où est, ou plutôt, où était gravée la fameuse inscription dont nous déplorons la perte.

Ce dernier aqueduc présente dans la partie mé-

diane de son parcours un abaissement extraordinaire qui en rend l'exploration des plus dangereuses à cause des crues subites de la source intermittente à laquelle il sert de déversoir. M. Schick a constaté que cet abaissement du plafond n'est qu'apparent, qu'il y a eu, en réalité, exhaussement du fond du canal par le dépôt séculaire des matières charriées par l'eau, et que l'aqueduc a été creusé primitivement sur toute sa longueur à une hauteur normale permettant aux mineurs de travailler à l'aise.

M. Schick décrit encore une piscine et un bain antiques près de Béthanie, et enfin il nous apprend que des empiriques pratiquent en ce moment à Jérusalem, sous les auspices de l'autorité locale, des sondages pour découvrir une nappe d'eau potable. Cette dernière nouvelle ne saurait laisser les archéologues indifférents. Il y a toujours intérêt à interroger le sous-sol de Jérusalem, et un coup de sonde, donné au hasard, peut amener, à défaut de l'eau cherchée, quelque trouvaille inattendue.

En dehors de ces observations faites au jour le jour, M. Schick[1] a publié un travail théorique sur la question, tant de fois débattue, du tracé des murs de Jérusalem, tel qu'il résulte des descriptions du livre de Néhémie. Son mémoire est accompagné d'une carte qui permet de suivre sur le terrain les vues qu'il expose et qui se rencontrent sur plus d'un point avec des théories déjà émises.

[1] Schick, *Nehemia's Mauerbau in Jerusalem* (Z. D. P. V., XIV, p. 41).

M. Birch[1] s'est occupé du problème de Gihon, et M. Hanauer[2], partant d'une idée juste en principe, mais se guidant sur des indices matériels sujets à caution, a essayé d'établir que Jérusalem était anciennement traversée du nord au sud par une large voie bordée de colonnades.

Quittons Jérusalem pour nous occuper d'autres villes de la Palestine.

MM. Greville Chester[3] et Conder[4] ont publié quelques remarques sur le masque de pierre grossièrement sculpté, qui a été trouvé à Er-Râm par M. Chaplin et auquel on semble avoir attaché une valeur exagérée.

M. Flinders Petrie[5] a réuni dans un volume, en les développant, les rapports relatifs à ses fouilles de Tell el-Hesy, où il persiste à vouloir reconnaître l'antique Lakich. Tell el-Hesy représente certainement un site antique. Mais est-ce bien Lakich? Les données sur lesquelles s'appuie M. Petrie ne sont pas décisives. On aimerait à voir ces présomptions soutenues par quelque fait toponymique, à défaut

[1] W.-F. Birch, *Gihon* (P. E. F. S., 1891, p. 80).

[2] Hanauer, *Was there a street of columns in Jerusalem?* (P. E. F. S., 1891, p. 318).

[3] Greville Chester, *Stone mask from er-Ram* (P. E. F. S., 1891, p. 84).

[4] Conder (P. E. F. S., 1891, p. 186).

[5] W.-M. Flinders Petrie, *Tell el-Hesy* (Lachish), published for the Committee of the Palestine Exploration Fund, London, 1891, A.-P. Watt.

de preuve épigraphique. Quant à ses théories sur l'âge qu'il attribue aux débris d'architecture et aux poteries exhumés par lui, elles prêtent le flanc à bien des critiques. Il y a, entre autres, tout un système relatif à ce qu'il appelle la poterie « amorite [1] », qui paraît bien arbitraire. On peut en dire autant de l'assurance avec laquelle il diagnostique tel pan de mur comme l'œuvre de Rehoboam, tel autre comme celle d'Ahaz ou de Manasseh. M. Conder [2] a combattu ses vues à plusieurs reprises. Il avait la partie belle. Mais il leur oppose souvent des arguments qui, eux-mêmes, ne sont pas toujours irréprochables. Quoi qu'il en soit, le Comité du *Palestine Exploration Fund*, ayant obtenu le renouvellement de son firman, a décidé de continuer les excavations de Tell el-Hesy, et il en a confié la direction à M. Bliss [3]. Celui-ci s'est mis vaillamment à l'œuvre, mais les résultats de sa campagne du printemps de 1891 paraissent avoir été à peu près négatifs, à en juger par ses rapports [4]. Les détails pittoresques qu'il y ajoute [5] n'en rachètent pas l'insi-

[1] Flinders Petrie, *Chronology of pottery* (P. E. F. S., 1891, p. 68).

[2] Conder, *The Lachish Pillar* (P. E. F. S., 1891, p. 71). — *Chronology of pottery* (p. 69). — *Note on the Lachish cornice* (p. 185). — *The Lachish ruins* (p. 311).

[3] (P. E. F. S., 1891, p. 3.)

[4] Bliss, *Reports* (P. E. F. S., 1891, p. 97). — *Reports* (p. 207). — *Report of excavation at Tell el-Hesy, during the spring of 1891* (p. 282).

[5] Bliss, *Excavating from its picturesque side* (P. E. F. S., 1891 p. 291).

IMPRIMERIE NATIONALE.

gnifiance. Souhaitons-lui d'être plus heureux par la suite.

Je me bornerai à énumérer succinctement les notes ou les mémoires plus ou moins probants de MM. Neil [1] et Selah Merrill [2], sur les puits de la plaine de Schittim; de M. Furrer [3], sur l'identification de différentes villes anciennes de la région transjordanique : Astaroth-Karnaïm, Gesur, Raphon, Ecbatana, Characa, Solyma, etc.; de M. Van Kasteren [4], sur d'autres villes de la même région : Mahanaïm, Iabès, Éphron, Gamala, Betharampta et surtout Thisbé, patrie d'Élie, qu'il identifie très ingénieusement avec Khirbet Istib. Cette identification reçoit une confirmation très curieuse d'une heureuse observation de Dom Heydet, professeur à l'École pratique d'études bibliques récemment fondée à Jérusalem par les dominicains, celle de l'existence du surnom d'*El-Astabi* = *El-Istibi*, c'est-à-dire originaire d'Istib, donné au prophète Élie par la tradition arabe. M. Guthe a discuté l'emplacement de Tarichée [5] et de Gesur [6].

Je dois signaler, avant de quitter la Palestine, l'ap-

[1] J. Neil, *Pits in the Shittim plain* (P.E.F.S., 1891, p. 161).

[2] Selah Merrill, *Pits in the Shittim-plain* (P.E.F.S., 1891, p. 74).

[3] Furrer, *Zur ostjordanischen Topographie* (Z.D.P.V., XIII, p. 198).

[4] Van Kasteren, *Bemerkungen über einige alte Ortschaften im Ostjordanlande* (Z.D.P.V., XIII, p. 205).

[5] Guthe, *Zur Lage von Tarichäa* (Z.D.P.V., XIII, p. 281).

[6] Guthe, *Zur Lage von Gesur* (Z.D.P.V., XIII, p. 285).

parition d'un ouvrage qui promet de rendre de grands services aux études bibliques; c'est le dictionnaire de la Bible, qui se publie sous la direction de M. l'abbé Vigouroux[1] et dont les premiers fascicules ont été accueillis avec une faveur méritée. Il remplacera avantageusement le dictionnaire de la Bible de Smith qui, excellent en son temps, est maintenant bien arriéré pour tout ce qui concerne l'archéologie, l'épigraphie, la géographie et la topographie hébraïques. De nombreuses illustrations y viennent éclairer les questions traitées. L'auteur a déjà prouvé par de sérieux travaux qu'il savait se tenir très exactement au courant des derniers progrès de la science; il était donc parfaitement préparé pour la tâche qu'il a entreprise et il possède toutes les qualités nécessaires pour la mener à bonne fin.

IV

Il me reste, pour achever ce tableau, à vous dire quelques mots de deux champs d'antiquités qui se trouvent placés aux extrêmes confins de notre territoire, le premier au point de vue de l'espace, le second au point de vue du temps : le monde sabéen et le monde arabe.

En ce qui concerne le premier, je ne vois guère à mentionner que la polémique engagée entre

[1] F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, illustré (paraît par livraisons), Paris, 1891, Letouzé et Ané.

MM. Halévy[1] et Glaser[2] sur le point de savoir si une inscription himyarite découverte par le savant autrichien contient oui ou non un passage qui lui ferait attribuer une origine juive. M. Glaser a cru y lire la mention formelle d'« Israël » et du « Seigneur des Juifs ». M. Halévy conteste absolument cette lecture et se refuse à voir dans cette inscription un document judæo-sabéen. Le litige, qui n'est pas encore tranché, est fort important parce qu'il ressortit au problème général de l'établissement des Juifs dans le Yémen.

Quant au monde arabe, c'est un monde à part dont nous n'avons à nous occuper ici qu'incidemment, à propos de certaines questions d'origines ou de continuité de traditions. Le monde arabe a son développement propre, développement considérable qui constitue tout un ordre de recherches spéciales. Aussi ne pouvons-nous qu'applaudir à la création faite récemment à Genève d'un cours d'archéologie et d'épigraphie arabes. Ce cours a été confié à un jeune savant du plus grand mérite, M. Van Berchem[3], qui nous a donné cette année un excellent mémoire sur les monuments et les inscriptions fati-

[1] Halévy, *Une inscription sabéenne soi-disant d'origine juive* (R. E. J., janvier-mars, 1891, p. 124).

[2] Glaser, *Une inscription sabéenne* (suivie d'une réplique de M. Halévy. — R. E. J., avril-juin 1891, p. 280). — *Das Ausland,* 2 et 12 janvier 1891.

[3] R. A., 1891, janvier-février, p. 122.

mites du Caire[1]. Il convient aussi de mentionner sur ce terrain deux notices de M. Casanova, l'une[2] sur une coupe magique, dont l'inscription arabe rappelle assez celles des coupes juives à incantation dont j'ai parlé plus haut; l'autre[3] sur une curieuse figurine en terre cuite, de provenance égyptienne, inscrite au nom du calife Hâkem et représentant un bouquetin, dans lequel M. Casanova voit, avec une allusion aux doctrines druses adoptées par ce calife, une survivance du culte des animaux sacrés chez les Égyptiens.

Ceux qui s'intéressent particulièrement à l'épigraphie arabe trouveront bon nombre de textes en coufique ancien copiés par M. Euting en même temps que les inscriptions nabatéennes du Sinaï, et par Huber dans ses carnets de voyage. M. Bénédite en a recueilli également, et même estampé plusieurs, qui appartiennent aussi à la région du Sinaï.

Tel est, tracé à grands traits, le tableau des principaux progrès accomplis pendant le cours de l'année 1891 dans le domaine de l'épigraphie et des anti-

[1] Max Van Berchem, *Notes d'archéologie arabe. Monuments et inscriptions fatimites.* — Extrait (revu et corrigé) du Journal asiatique (mai-juin 1891, p. 411, juillet-août, p. 46), Paris, Imprimerie Nationale, 1891, 1 planche.

[2] Casanova, *Notice sur une coupe arabe* (J. A., mars-avril 1891, p. 323).

[3] Casanova, *Figurine en terre cuite avec inscription arabe* (R. A., mai-juin 1891, p. 298, planche).

quités sémitiques. Il contient certainement plus d'une lacune pour laquelle je demande l'indulgence. Tous ceux qui s'occupent de ces recherches savent combien il est difficile, et combien il le devient chaque jour davantage, de se tenir exactement au courant de tous les travaux qui intéressent nos études et se trouvent disséminés un peu partout. C'est précisément pour remédier dans la mesure du possible à cette dissémination qui tend à aller toujours croissant que j'ai entrepris de grouper chaque année dans un exposé d'ensemble les résultats acquis. J'espère que celui que j'aurai à présenter au mois de décembre de l'année 1892 et des années suivantes sera moins incomplet, et je fais, à cet effet, appel à l'obligeance de nos confrères de la France et de l'étranger, en les priant de vouloir bien me signaler celles de leurs publications qui rentrent, par leur nature, dans le cadre de nos études communes.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1892.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. Barbier de Meynard, vice-président, en l'absence de M. Ernest Renan.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et la rédaction en est adoptée.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, annonçant l'ordonnancement d'une somme de 500 francs pour la quatrième allocation trimestrielle de l'année 1891.

Est nommé membre de la Société :

M. A. FOUCHER, agrégé des lettres, rue de Vaugirard, 407, présenté par MM. Sylvain Lévi et Sabbathier.

M. Barbier de Meynard rappelle la perte douloureuse que le Conseil de la Société vient de faire dans la personne de M. de Rochemonteix, enlevé subitement à la science, où il avait marqué sa trace, non seulement par ses travaux égyptologiques, mais aussi par des recherches originales sur les familles berbère et éthiopienne dont il poursuivait les affinites avec la famille égyptienne. Il laisse inachevé un grand travail inédit sur le temple d'Edfou qui paraîtra par les soins de son maître, M. Maspero. M. Barbier de Meynard propose de nommer provisoirement à sa place, comme membre du Conseil, M. Achille Devéria, professeur de chinois à l'École des langues orientales vivantes.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité et sera soumise, selon l'usage, à la ratification de l'assemblée générale.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Pognon, consul à Bagdad, contenant communication d'une inscription funéraire trilingue, en ouïgour, arabe et syriaque, trouvée dans un couvent jacobite et datant de l'an 1299 (voir ci-après, p. 153).

M. Cordier annonce à ce propos que M. Radloff, au cours d'une exploration archéologique dans l'Asie centrale, vient de relever plusieurs inscriptions trilingues, en chinois, mogol et arabe dans le couvent buddhiste d'Erdeni Tchao. Les recherches de M. Radloff semblent établir qu'Erdeni Tchao représente l'ancien Karakoroum.

M. Duval fait une communication sur l'origine de l'arabe قُطْرُب « lutin, farfadet » : il établit d'après Bar Bahloul que ce mot n'est autre qu'une mutilation du grec *κυνάνθρωπος*, par l'intermédiaire du syriaque *kanṭropos* (voir ci-après, p. 156). Des observations sont échangées sur ce sujet entre MM. Duval, Barbier de Meynard, Halévy et Schwab.

M. Halévy défend contre M. Philippe Berger son interprétation des inscriptions funéraires berbères et des noms propres en *a* (voir ci-après, p. 159).

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 8 janvier 1892.)

Par l'India Office : *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, vol. LX, part I, n° II, and part II, n°s II et III. Calcutta, 1891, in-8°.

— *Proceedings...*, n° VII, july et august 1891. Calcutta, in-8°.

Par la Société : *Proceedings of the Royal Geographical Society*, january 1892. London, in-8°.

Par les éditeurs : *Corpus inscriptionum semiticarum*. Pars prima. Tomus II. Fasciculus primus (inscriptions phéniciennes avec atlas). Paris, 1890, in-folio.

— *Corpus inscriptionum semiticarum*. Pars secunda. To-

mus II. Fasciculus secundus (inscriptions araméennes avec atlas). Paris, 1889, in-folio.

Par les éditeurs : *Revue critique*, nos 50-52. Paris, 1891, in-8°.

— *Bolletino*, n° 143. Firenze, 1891, in-8°.

Par les auteurs : H. H. Risley, *The Tribes and Castes of Bengal*, vol. I and II. Calcutta, 1891, gr. in-8°.

— Basset, *Les aventures merveilleuses de Temim ed-Dâri*, texte arabe. Roma, 1891, in-8°.

— Mehren, *Traité mystique d'Avicenne*, 2e fascicule. Leyde, 1891, in-4°.

— *Congreso internacional de Americanistas*. Bogota, 1891, in-4°.

— E. Cosquin, *L'origine des contes populaires européens et les théories de M. Lang*. Paris, in-8°.

— Patkanof, *Tip ostiatzkavo Bogatyria* (légende ostiake, en russe). Saint-Pétersbourg, 1891, in-8°.

— *Le Divan de Sultan Bayazid* (en turc). Constantinople, 1891, in-8°.

— *Glanures étymologiques de mots français d'origine inconnue ou douteuse*, par un amateur. Constantinople, 1891, in-8°.

ANNEXE N° 1

AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JANVIER 1892.

NOTE DE M. POGNON,

CONSUL DE FRANCE À BAGDAD.

J'ai l'honneur de communiquer à la Société asiatique une inscription en caractères ouïgours que j'ai trouvée dans un ancien couvent jacobite. Cette inscription est gravée en relief et horizontalement sur cinq blocs de pierre, au-dessus du

tombeau d'un saint. Ne connaissant pas la langue, il m'est impossible d'en indiquer le contenu et je ne peux qu'en donner une copie aussi exacte qu'il m'a été possible de la faire, en laissant à de plus compétents que moi le soin de la déchiffrer et de la traduire.

3e bloc. 2e bloc. 1er bloc.

3e bloc.

5e bloc. 4e bloc. 3e bloc.

Sur le même tombeau sont également gravées des inscriptions arabes et une inscription syriaque qui nous font connaître le nom du supérieur du couvent qui a édifié le tombeau, ainsi que la date de sa construction; je serais porté à croire que le texte ouïgour contient des indications analogues. Voici le texte de la plus longue des inscriptions arabes :

هذا مَا تطوّع لعمله العبد (*sic*) الخاطى الرد (*sic*) مسعود

بن يعقوب بن مبارك بن نازك رحم الله من ترحم عليه

Voici l'œuvre à laquelle a travaillé avec ardeur l'esclave pécheur, le supérieur Massoud, fils de Yaqoub, fils de Moubarak, fils de Nazek (?). *Que Dieu fasse miséricorde à qui a prié pour lui.*

Le texte porte تطوع avec un *damma*, mais cette leçon n'a aucun sens; il est probable que le sculpteur a gravé par erreur un *damma* au lieu d'un *techdid* et qu'il faut lire à la cinquième forme تَطَوَّعَ [1]. Le groupe الرد me paraît devoir être lu الربان; ce mot, qui ne se trouve pas dans nos dictionnaires, a été emprunté au syriaque et désigne dans notre texte le supérieur du couvent : c'est évidemment le syriaque ܪܒܢ *notre maître*, titre que l'on donnait aux docteurs et aux personnages ecclésiastiques d'un rang élevé et qui est justement donné à Massoud dans l'inscription syriaque.

L'inscription syriaque est un peu plus longue et nous fait connaître, outre le nom du supérieur, la date de la construction du tombeau; en voici un extrait :

ܐܬܬܣ̈ܝܡܘ ܦܣ̈ܝܠܬܐ ܗܠܝܢ .... ܒܝܨܦܘܬܐ
ܕܪܒܢ ܡܣܥܘܕ ܒܪ ܝܥܩܘܒ ܒܪ ܡܒܪܟ ܕܙܐܓ
.... ܗ̈ܘܝ ܗܠܝܢ ܒܫܢܬ ܒܣܘܦ ܐܚܪܝ ܫܢܬ
ܐ̄ܬ̄ܪ̄ܝ ܘܝ ܕܝ̈ܘܢܝܐ ܘܠܐܠܗܐ ܫܘܒܚܐ ܐܡܝܢ ܀

Ces sculptures ont été mises en place..................
par les soins de notre maître Massoud, fils de Yaqoub, fils de Moubarak Dazeg (?)....................... ces choses ont eu lieu à la fin du mois de janvier de l'année 1610 des Grecs (1299 de notre ère). Louange à Dieu. Amen.

Il est à remarquer que le nom propre du premier des ascendants de l'abbé Massoud est orthographié نازك dans le texte arabe (Nazak ou Nazik) et ܕܐܙܓ dans le texte syriaque (Dazag ou Dazeg); l'un des deux textes est donc fautif.

[1] Le sens littéral de ce mot est «faire une chose volontairement, spontanément» d'où l'expression bien connue المتطوعة «les volontaires d'une armée». Il s'agirait donc plutôt d'une œuvre entreprise aux frais de l'auteur de l'inscription.

(*Note de la Rédaction.*)

ANNEXE N° 2

AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JANVIER 1892.

ORIGINE GRECQUE DU MOT ARABE قُطْرُب.

L'origine grecque du mot arabe قُطْرُب, dont le sens le plus usuel est celui de *goule, lutin, farfadet,* ressort de la glose suivante du lexique de Bar Bahloul :

ܠܘܩܝܘܣ ܐܘ ܠܘܩܐܢܬܪܘܦܘܣ ܗ̄ ܩܢܛܪܘܦܘܣ ܗܘܝܘ
ܩܘܢܛܪܘܦܘܣ (*var.* ܩܘܢܛܪܘܦܘܣ) القُطْرُب وهو علّة من
جنس السوداء ومن عرضت له ياوى بالليل المقابر ويتشبّه
بالذئاب; c'est-à-dire : « *λύκειος* ou *λυκάνθρωπος*[1] est le *ḳantropos* (*κυνάνθρωπος*), en arabe القُطْرُب; c'est une maladie du genre de la mélancolie, et celui qui en est affecté habite la nuit les cimetières et imite les loups ». Cette glose rappelle la définition de Galien, éd. Kühn, t. XIX, p. 719 : *Οἱ τῇ λεγομένῃ κυ[ν]ανθρώπῳ, ἤτοι λυκανθρώπῳ νόσῳ κατεχόμενοι κατὰ τὸν Φευρουάριον μῆνα νυκτὸς ἐξίασι τὰ πάντα μιμούμενοι λύκους ἢ κύνας, καὶ μέχρις ἡμέρας τὰ μνήματα μάλιστα διανοίγουσι* (*lege διοικοῦσι*?). « Les personnes affectées de cynanthropie ou lycanthropie sortent la nuit pendant le mois de février, imitant en tout les loups ou les chiens, et habitent jusqu'au jour au milieu des tombeaux. »

[1] M. Payne Smith, *Thesaurus syriacus*, col. 1915, a bien vu que ܠܘܩܐܢܬܪܘܦܘܣ ܗ̄ ܩܢܛܪܘܦܘܣ devait être lu *λυκάνθρωπος*, mais il laisse inexpliqué le mot ܩܘܢܛܪܘܦܘܣ. Il ajoute ال devant المقابر, à la fin de la glose; cette particule, qui ne se trouve pas dans les mss., n'est pas nécessaire.

Il ne fait guère de doute que, dans ce passage de Bar Bahloul, le syriaque ܩܢܛܪܘܦܘܣ ou ܩܢܛܪܘܦܘܣ et l'arabe correspondant قُطْرُب ne représentent le grec *κυνάνθρωπος*; le syriaque a conservé la terminaison *os* que l'arabe a laissée tomber. Le *ṭêt* au lieu du *tav* qu'exigerait une transcription exacte peut avoir été occasionné par le *ḳof* précédent. Une forme presque identique se rencontre dans une glose du Talmud de Jérusalem sur le קורדייקוס (*καρδιακός*) de la Mischna, *Gittin*, VII, 1, ainsi conçue : « C'est celui qui sort la nuit (appelé) קניטרופים (*κυνάνθρωπος*), qui va dans les cimetières et adore les démons, qui lacère ses vêtements et détruit ce qu'on lui donne; c'est le קינוקוס (*κυνικός*). » Dans le Talmud de Babylone, *Chag.*, 3 *b*, *l. ult.*, le mischnique שוטה est interprété par ce mot, écrit גנדריפס au lieu de קניטרופים.

Comment de l'idée de *lycanthrope* ou *cynanthrope* les Arabes sont-ils arrivés à celle de *goule, lutin?* Ce dernier sens est fourni notamment par la glose suivante de Bar Bahloul qui cite l'autorité d'Ibn Doréïd :

ܩܢܛܪܘܦܘܣ ܗ̄ ܫܐܕܐ ܕܠܠܝܐ شيطان الليل يسمّى بهذا الاسم وهو الليليّ[1] .:. ܩܢܛܪܘܦܘܣ ܕܗܘ ܠܡܟܐܒܘ ܐܘܟܝܬ ܠܡܟܐܒܘܬ ܪܘܦܘܣ عِلّة يقال لها روفوس وهو القطرب بالشام ومن عرضت لهم يخرجون ليلاً يتشبّهون بالكلاب الى ان يضئ لهم النهار. وامّا ابن دُرَيد في كتاب الجمهرة فقال القُطرُب ذكر الغيلان زعموا ويقال له قطرب اذا كان به جنون. والقطرب صغار الكلاب .:.

Ḳanṭropos (*κυνάνθρωπος*), c'est un démon nocturne appelé

[1] Un manuscrit ajoute واظنّه الغول.

de ce nom, autrement dit *leïliyi* (le nocturne) [et je pense que c'est la goule]. — *Ḳanṭropis* ou **λύκειος** et **λυκάνθρωπος**, maladie qu'on appelle [*κυνάνθ*]*ρωπος* et en Syrie القطرب ; ceux qu'elle frappe sortent la nuit et imitent les chiens jusqu'à ce que le jour paraisse. Ibn Doréïd dit dans le *Kitâb el-Djamhara*[1] : « On prétend que c'est le mâle des goules, et qu'on l'appelle *Ḳoṭrob* quand il est en état de folie; *el-Ḳoṭrob* se dit aussi des petits chiens[2]. » La mention de la Syrie dans ce passage est un indice de la voie suivie par le mot grec avant de se déformer en قُطْرُب.

Un double facteur semble avoir engendré l'idée de *goule, lutin.* C'est d'abord la croyance populaire que les lycanthropes sont des démoniaques ou même des démons comme les loups-garous dans les contes de nourrices. C'est ensuite la confusion qui a été faite entre ces démons nocturnes, hantant les tombeaux, et les feux follets que l'on voit circuler la nuit dans les cimetières; ainsi chez nous le mot follet est devenu synonyme de petit démon ou lutin.

L'idée de *feu follet* attachée au mot قُطْرُب a fait désigner par ce mot quelques animaux ou végétaux phosphorescents, qui émettent de la lumière, la nuit, tels que la luciole et le ver luisant[3], une espèce de chouette et de rat, et diverses plantes comme la bardane[4]. Sous le nom de *lampe du lutin* سراج القُطْرُب, on comprend la lychnis, la lysimachie, etc. Sous le mot ܠܘܟܢܝܣ (*λύχνις*), Bar Bahloul donne comme équivalent سراج قطرب; sous ܠܘܣܝܡܟܝܘܢ (*λυσιμάχιον*) il a la glose : ܫܪܓܐ ܕܩܢܛܪܘܦܘܣ سراج قطرب. On voit ici ܩܢܛܪܘܦܘܣ de nouveau mis en parallèle avec قُطْرُب. Les identifications fournies par Bar Bahloul sont

[1] Voir sur ce livre le *Kitâb al-Fihrist*, p. 61.

[2] Comp. dans le Faust de Gœthe le caniche noir sous la forme duquel le diable se déguise.

[3] Voir Dozy, *Suppl. aux dict. ar.*, sous قُطْرُب.

[4] Voir Dozy, *ibid.*

connues d'Ibn el-Baithar qui dit sous سراج القطرب, n° 1177 de la traduction du Dr. Leclerc : « Razès dans le *Continent* prétend que c'est la plante appelée en grec lysimachie... Il dit aussi autre part que c'est la plante appelée en grec *lychnis*... » — Le chérif el-Edrissy : « On donne à cette plante le nom de *siradj el-Kotrob* parce que le Kotrob est cette petite bête qui luit la nuit comme du feu. Cette plante est bien connue en Syrie où elle croît surtout non loin du littoral. La partie interne de l'écorce de sa tige luit la nuit, tant qu'elle reste humide, au point qu'on la croirait embrasée. »

Les autres sens que les lexiques attribuent au mot قُطْرُب se dérivent facilement de l'idée de *lycanthrope* ou de celle de *follet*.

Rubens Duval.

ANNEXE N° 3

AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JANVIER 1892.

Les inscriptions libyques connues jusqu'à ce jour n'ont fourni avec certitude que des noms d'homme reconnaissables soit par le mot || *ou* « fils » qui marque la filiation, soit par leur présence dans l'onomastique numide des auteurs classiques et de l'épigraphie néo-punique ou latine du nord de l'Afrique. La question de savoir si ces inscriptions contiennent des formules funéraires en dehors des noms propres a été résolue négativement dans mes *Études berbères* (*Journal asiatique*, février-mars 1874, p. 95, n° 3), et M. Letourneux s'est rallié à mon opinion, en admettant la possibilité que les amis du défunt aient fait suivre son nom ou sa généalogie des noms et des généalogies propres à eux-mêmes.

Cette hypothèse est combattue par M. Philippe Berger dans son récent ouvrage intitulé : *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*. A la page 330, il reproduit le n° 29 de mes *Études*,

qui est un texte bilingue, rédigé en latin et en berbère, et dans lequel la rédaction libyque offre, à part le nom du défunt et de son père, cinq mots que je considère comme des noms propres; puis il ajoute la remarque suivante :

« Le texte libyque est ainsi lu par M. Halévy, de droite à gauche : *Kaho ou Massoulat, Massiva, Makouda, Masacra, Vermima, Maniba.* Les deux premiers noms sont ceux du défunt et de son père : « Caius fils de Massoulat »; puis M. Halévy ajoute : « Les autres noms propres sont tous connus, « sauf le dernier, dont l'origine est très obscure. » Que M. Halévy nous pardonne la comparaison, mais c'est un peu comme si l'on disait que *Hic Situs Est* ou *Vixit Annis Octoginta* sont des noms propres, parce qu'ils sont bien connus et qu'ils reviennent fréquemment dans les inscriptions. Je supplie qu'on n'accepte jamais de pareilles traductions dans le *Corpus inscriptionum semiticarum.* »

Malgré l'estime que je professe pour mon sévère contradicteur, je suis obligé de dire franchement que sa critique est, dans l'espèce, très peu justifiée. M. Berger n'avait qu'à se laisser guider par le vocabulaire qui accompagne le Mémoire qu'il cite pour vérifier mon affirmation au sujet des quatre noms en discussion :

Le premier figure dans trois généalogies : Maṣiv(a) fils de Gabarna (n° 113), Maṣiba fils de Maṣiṣ (n° 138) et Iṣta fils de Maṣiva (n° 140).

Le deuxième se lit dans la généalogie suivante : Gilṣil fils de Makouda (n° 165).

Le troisième se présente dans le n° 104, où on lit : Nous fils de Maṣacro.

Le quatrième enfin figure dans deux généalogies différentes : Vermim(a) fils de Maṣa Kamilat (n° 27) et Vermima fils de Iṣta (n° 152).

Il me semble inutile de supplier la commission du *Corpus* de ne point adopter des traductions telles que *Hic* ou *Vixit*

fils de Gabarna, Gilṣil fils de *Situs* ou de *Annis*, Nous fils de *Est* ou de *Octoginta*, elle saura faire son choix toute seule.

J. HALÉVY.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1892.

La séance est ouverte à 4 heures et demie par M. Barbier de Meynard, vice-président, en l'absence de M. Ernest Renan, empêché.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et la rédaction en est adoptée.

Lecture est donnée d'une lettre du président de la Société d'émulation de Roubaix, demandant l'échange entre les publications de cette Société et le *Journal asiatique*.

Est nommé membre de la Société :

M. l'abbé CHABOT, aumônier de l'oratoire du Sacré-Cœur, à Charenton, présenté par MM. Rubens Duval et Clermont-Ganneau.

M. Lefèvre-Pontalis annonce que M. Pavie vient de faire don à la Bibliothèque nationale de quinze manuscrits laotiens relatifs à l'histoire, aux lois et aux usages civils et religieux des régions laotiennes; la traduction doit paraître dans la relation officielle du voyage de M. Pavie. M. Lefèvre-Pontalis fait connaître les acquisitions de manuscrits birmans et shans faites par le British Museum depuis la conquête de la Birmanie. M. Barbier de Meynard prie M. Lefèvre-Pontalis de présenter à M. Pavie les félicitations de la Société pour l'exemple qu'il donne aux explorateurs et qui, il faut l'espérer, sera suivi. La liste de ces manuscrits sera publiée dans un prochain numéro du *Journal asiatique*.

M. Feer présente quelques observations sur la version ouïgoure de l'inscription trilingue de 1299, communiquée par M. Pognon dans la dernière séance. Il y lit le mot *ilkhan*, titre des rois mogols de Perse, qui se trouve dans la lettre

d'Argoun à Philippe le Bel en 1285. L'écriture est la même : c'est l'écriture ouïgoure : de là l'importance paléographique de cette inscription. M. Feer propose de la lire ainsi qu'il suit :

1er bloc : *i.* — 2e bloc : *ghatir ilikh.* — 3e bloc : *ker* ou *ger*(?) *ghati elghisi il ghan gha bar lar ghatun lar kha ghuna, un urn.* — 4e bloc : *asa un.* — 5e bloc (fin de la lettre *n*).

M. Léon de Rosny fait une communication sur le *Chang-haï-king* et sur les plus anciennes formes de la langue écrite des Chinois. Le *Chang-haï-king* est un recueil composé en réalité de deux ouvrages distincts : le premier est un traité d'orographie et d'hydrographie, dans lequel on a intercalé quelques notices fort curieuses sur les divinités des temps préconfucéens. Le second est une sorte de petite encyclopédie ethnographique et géographique où se trouvent réunies en désordre les données que possédaient les Chinois des vieilles dynasties sur les différents peuples réels ou imaginaires du monde.

M. de Rosny a achevé la publication du premier ouvrage et il imprime en ce moment la traduction du deuxième, avec un commentaire perpétuel emprunté aux sources originales. Il considère ce second ouvrage comme plus ancien que le premier, et de nature à nous faire connaître plusieurs particularités intéressantes de la langue chinoise aux époques les plus anciennes. On y rencontre également de précieuses indications sur le polythéisme et la religion de la Chine aux temps antérieurs à Confucius et à Laotse.

M. Drouin dépose sur le bureau une notice qu'il vient de rédiger sur la collection des médailles appartenant à la Société et provenant des legs Scott et Ariel; ce document sera inséré ultérieurement dans le *Journal asiatique*.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'India Office : *The Indian Antiquary*, october 1891. Calcutta, in-4°.

Par l'India Office : *Epigraphia Indica*, vol. I, part VIII, october 1891. Calcutta, in-fol.

Par le Gouvernement néerlandais : *Bijdragen*, 5e Volgr. VIII. 1 S'gravenhage, 1892.

Par l'Académie de Saint-Pétersbourg : *Mémoires*, XXXVIII, nos 5 et 6, 1891, in-4°.

Par le Ministère de l'instruction publique : *Revue des travaux scientifiques*, t. XI, nos 5-8. Paris, 1891, in-8°.

— *Mémoires publiés par la Mission archéologique française au Caire*, t. VI, 1er fascicule, *Fragments de la version thébaine de l'Ancien Testament*, par G. Maspero. Paris, 1891, in-4°; — tome VII, 2e fascicule : *Précis de l'art arabe*, par J. Bourgoing. Paris, 1891, in-4°.

Par la Société : *Compte rendu de la Société de géographie*, nos 6, 18-20. Paris, 1891, in-8°.

— *Compte rendu*, nos 1 et 2. Paris, 1892, in-8°.

— *Revue des études juives*, t. XXIII, n° 45, juillet-septembre 1891, in-8°.

— *Sacred Books of the East*, vol. XXXII, *Vedic Hymns*. Oxford, 1891, in-8°.

— *Giornale de la Societa asiatica italiana*, vol. V. Roma, 1891, in-8°.

— *Bulletin de la Société de géographie*, t. XII, 3e trimestre 1891, in-8°.

Par les éditeurs : *Journal des Savants*, novembre et décembre 1891. Paris, in-4°.

— *The American Journal of Philology*, october 1891. Baltimore, in-8°.

— *Polybiblion*, parties technique et littéraire, décembre 1891 et janvier 1892, in-8°.

— *Revue archéologique*, novembre-décembre 1891. Paris, in-8°.

— *Revue critique*, nos 1-6. Paris, 1892, in-8°.

Par les auteurs : A. Seidel, *Praktische Grammatik der malayischen Sprache*. Wien, 1891, in-8°.

— Drouin, *Les monnaies touraniennes* (extrait). Paris, 1891, in-8°.

— *Monnaies turco-chinoises* (extrait). Paris, 1891, in-8°.

— Pierre Paris, *Élatée, la ville, le temple d'Athéna Cranaia*. Paris, 1892, in-4°.

— M.-J. Schrœder, *Communication au Congrès des Sociétés savantes*. Saïgon, 1891, in-8°.

— H. Cordier, *Jean de Mandeville* (extrait). Leide, 1891, in-8°.

— *Les sociétés secrètes chinoises*. Paris, 1888, in-8°.

— *Les juifs en Chine*. Paris, 1891, in-8°.

— E. Leroux, *Catalogue de peinture, d'estampes et d'objets d'art japonais*. Paris, 1892, in-8°.

— Theophile Braga, *Historia da Universidade de Coimbra*. Tomo I, 1289 à 1555. Lisbon, 1892.

— F. Geldner, *Avesta, II, Khorda Avesta, 6e Lieferungen Yasht*. 11, 14 *bis Ende Siroze Afringâns*. Stuttgart, 1891, in-fol.

BIBLIOGRAPHIE.

The literature of the Turks, a Turkish Chrestomathy, by Charles Wells. London, B. Quaritch, 1891, in-8°, xix et 272 pages.

L'auteur s'est proposé de réunir dans un volume de peu d'étendue un choix de morceaux empruntés à la littérature ottomane ancienne et moderne. Son dessein est louable, car il y a là une lacune qui n'a pas encore été comblée. L'ouvrage est divisé en deux sections. La première est consacrée aux écrivains des XVIIe et XVIIIe siècles, principalement aux histo-

riens classiques de la Turquie; la seconde renferme de nombreux extraits de littérature contemporaine. Après quelques pages de proverbes et d'anecdotes en style familier viennent des fragments, en général assez courts, des Annales de Saad-ud-dîn, de Naïma et de Rachid Efendi; d'autres morceaux empruntés à Cheïkh-Zadeh, l'auteur des *Quarante vizirs*, à la version turque des *Contes du Perroquet* « touty-nameh » et, comme spécimen de poésie, « le joyeux printemps » de Masihi, accompagné d'une agréable traduction en vers par l'auteur de la Chrestomathie.

La deuxième partie, celle des auteurs modernes, est moins variée; elle ne donnera pas, je le crains, une haute idée des progrès accomplis par « la jeune Turquie » dans l'art d'écrire. Pourquoi, quand l'espace était si étroitement mesuré, avoir exhumé une aussi niaise comédie que *Les Deux Sergents* « iki tchaouch », une plate et banale amplification comme la tirade sur l'amour par Mahmoud Ekrem Bey, qualifié ici, je ne sais à quel titre, d'*essayist!* Dans cette galerie des écrivains du jour, une des meilleures places a été réservée à Kémal Pacha : il n'y a pas lieu d'en être surpris, Kémal, dont la mort est toute récente, fut un des coryphées de la Turquie moderne. S'il faut en croire ses admirateurs, il partage avec Chinasi Efendi l'honneur d'avoir simplifié le style sans l'appauvrir. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner dans quelle mesure il mérite le nom de réformateur, et si l'influence qu'il a exercée sur ses contemporains constitue un progrès réel. Le fragment que M. Wells lui a emprunté ne tranchera certainement pas la question, mais je reconnais qu'il est de nature à flatter l'amour propre du lecteur anglais. C'est une pompeuse dissertation de rhétorique sur la grandeur de la civilisation britannique à propos de je ne sais quelle exposition universelle de Crystal Palace. Le texte de ce morceau est extrait du *Numouné-i-edebyat* ou « modèles littéraires » dont l'auteur est Abou Zyâ Tevfik Bey. Et, à ce propos, je regrette que l'orientaliste anglais n'ait pas cru devoir faire d'autres emprunts à cette intéressante compilation qui se recommande par la richesse et la variété de

ses citations[1]. Puisqu'il ne se proposait pas de donner de l'inédit, il n'aurait eu que l'embarras du choix parmi les noms de Rechid Pacha, Fuad, Chinasi, Zya Bey, Djevdet Pacha et d'autres illustrations du siècle.

Après tout, ceci est affaire de goût; mais ce que je ne puis pardonner à M. Wells, c'est d'être si peu au courant de ce qui a été fait en Europe, depuis une cinquantaine d'années, en faveur de la langue et de la littérature ottomanes. Loin de moi la pensée de vouloir comparer ces travaux, pour le nombre et l'importance, aux œuvres magistrales qui ont propagé dans le monde savant l'étude des deux grandes littératures musulmanes : celle des Arabes et de la Perse. Mais n'y a-t-il pas quelque injustice à passer sous silence les noms de Redhouse en Angleterre, de Bianchi et de Pavet de Courteille en France? Par suite de quelle étrange distraction M. Wells a-t-il pu dire que la vieille édition des *Quarante vizirs* de Belletête est le seul livre d'étude qui soit en usage dans nos écoles orientales « the only Turkish reading book for the use of European studants ever published »? Cette ignorance ou ce dédain des sources bibliographiques a d'ailleurs un autre inconvénient. L'auteur s'est privé ainsi d'utiles matériaux dont sa compilation aurait profité. Par exemple, dans la relation de l'ambassade en France de Mohammed Efendi, il aurait évité plus d'une erreur en consultant l'édition publiée, en 1841, dans les Chrestomathies de l'École des langues orientales vivantes, au lieu de se borner au texte donné par l'historien Rachid, d'après l'ancienne édition parue, en 1734, à Constantinople. De même pour les pages qu'il emprunte à la *Couronne des Chroniques* (Tadj ut-tevarikh) de Saad ud-din, sur la foi d'un seul manuscrit, il eût été prudent de faire usage des Annales de cet historien, éditées avec beaucoup de soin d'après la copie autographe de l'auteur. (Constantinople, 1862, 2 volumes in-4°.)

[1] Voir le compte rendu de cet ouvrage par M. Cl. Huart. *Journal asiatique*, août-septembre 1881, p. 267 et suiv.

La première condition d'un livre destiné à l'étude d'une langue est la parfaite correction du texte et, s'il est suivi d'une traduction, la sûreté de celle-ci. C'est par là surtout que l'ouvrage de M. Wells prête le flanc à la critique : la liste de ses errata pourrait être facilement augmentée de moitié. Qu'il me permette de lui en signaler un certain nombre relevés au courant de la plume et seulement dans quelques pages de son Recueil. Je laisse de côté les fautes provenant du tirage et celles qui résultent de l'emploi d'une orthographe vieillie et hors d'usage.

P. 10, l. 2, l'*izafet* représenté par le signe *hamza* est indispensable ici sur le mot درجه; — *ibid.*, l. 16, lire فرقلو.

P. 26, l. 4, au lieu de قصاداى qui n'a aucun sens, lire قُصاراى « le but »; *ibid.*, l. 10, lire نفرت « disgust »; *ibid.*, l. 16, ديّار n'est pas *country*, mais *countryman*.

P. 30, l. 12, la citation arabe ثمّ يُفتح لكم الروم « then Roum shall be opened to you » n'est pas un verset du Coran, mais un simple *hadis* attribué au Prophète et d'une authenticité plus que douteuse; — plus loin, l. 17, la fin du paragraphe signifie que, par suite du blocus, « la ville de Constantinople, si vaste qu'elle fut, parut étroite aux infidèles ».

P. 42, l. ult., lire قپودان et چابونه.

P. 43, l. 14, lire زغرتي.

P. 44, l. 16, au lieu de انوع, lire انواع.

P. 153, l. 2, كيرا, lire كرا « location, louage »; plus loin, مركزنده ne signifie pas « dans le centre », mais, d'après l'usage moderne, « dans la gare ».

P. 155, l. 8, au lieu de حامل, lire حاصل.

P. 157, l. 29, le texte turc ne signifie pas « some of them speak and their defects are listened to in silence », mais « some of them speak and the others are silent ». قصور a ici, non le sens de « défaut, négligence », mais celui de « autre » *bachqa :* c'est un idiotisme très usité.

P. 158, « these judges are helped and controlled by a body called the jury ». Pas plus en Angleterre qu'en France telles ne peuvent être les fonctions du jury, et Kémal Pacha n'a rien dit de pareil; il se sert des mots arabes معاونت ومشاهده et parle du concours que l'institution du jury donne, par son verdict, à l'œuvre de la magistrature; — plus loin, طرفين مدعاسى signifie « les prétentions des deux parties » et non « both sides of the question ».

P. 207, l. 14, le texte doit être traduit ainsi : « la même chose se remarquait chez l'autre (ami) » et non « the other perceived this ».

P. 219, l. 15, la moitié de la phrase est restée sans traduction.

P. 255, l. 16, حدم اوليمرق le traducteur a lu حَدْم qu'il traduit par « warmth, anger, without any temper in the matter, I say », etc., il faut lire : حدّم *haddem* « ma capacité » et traduire « that is out of my line, but I say », etc.

J'aurais encore d'autres corrections à proposer dans les modèles gravés des différentes écritures qui terminent le volume, mais je m'arrête ici pour ne pas dépasser les limites d'un compte rendu. Je souhaite sincèrement que l'auteur ne se méprenne pas sur la portée de ces observations suggérées uniquement par le désir d'améliorer son œuvre. Je suis persuadé qu'un remaniement dans le sens indiqué plus haut, faisant un choix plus judicieux des écrivains contemporains et présentant un texte scrupuleusement revisé, augmenterait

beaucoup l'utilité d'un livre qui a dû coûter d'assez longues recherches. La langue turque n'est pas seulement une langue d'affaires à l'usage des drogmans et des chanceliers du Levant. Par ses historiens, ses jurisconsultes, ses commentateurs, elle peut et doit concourir au progrès d'études d'une plus haute portée. Tout travail qui contribue à la faire mieux connaître doit donc être encouragé comme un service rendu à l'érudition et, à ce titre, avoir droit à nos éloges. M. Wells nous permettra de les réserver pour une seconde édition.

A. C. Barbier de Meynard.

Petite grammaire hébraïque provenant du Yémen, texte arabe, publié d'après les manuscrits connus par Ad. Neubauer. Leipzig, Otto Harrassowitz, 1891, petit in-8°, 38 pages.

L'opuscule dont le titre est transcrit ci-dessus est dédié au savant membre de l'Institut, M. Joseph Derenbourg, en souvenir du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance. Parmi les diverses publications dont un certain nombre d'amis ou d'anciens élèves firent hommage au maître à cette occasion, le petit traité édité par M. Neubauer a dû vivement éveiller son attention et exciter son intérêt. On se rappelle que M. J. Derenbourg fit paraître, en 1870, dans ce Journal, 6e série, t. XVI, p. 309-550, un abrégé de grammaire hébraïque qu'il intitula *Manuel du lecteur*.

Ce manuel se trouvait en tête d'un Pentateuque rapporté du Yémen par Jacob Sappira et conservé aujourd'hui à la Bodléienne d'Oxford. Son auteur se proposait seulement, en l'écrivant, de tracer les règles qui fixent la prononciation du texte biblique; il se bornait donc à énumérer les lois de la phonétique et à faire connaître le sens et la valeur des différents signes joints aux lettres ou aux mots; la morphologie et la syntaxe étaient en dehors de son sujet. Le titre de *Manuel du lecteur,* choisi par M. J. Derenbourg, est donc plei-

nement justifié et préférable à celui de *Petite grammaire hébraïque* auquel s'est arrêté M. Neubauer.

Cette *Petite grammaire hébraïque* est en effet une rédaction arabe du même traité : « La petite grammaire que je publie, dit M. Neubauer, en tête de sa courte préface, me semble être l'original du texte hébreu dont M. J. Derenbourg a donné une excellente édition dans le *Journal asiatique.* » Cette remarque est fort juste, si l'on entend par là que la rédaction arabe a servi de modèle à l'auteur du traité hébreu et que celui-ci lui a fait de larges et nombreux emprunts. Mais les deux rédactions sont trop différentes pour que l'hébreu puisse être considéré comme une traduction même amplifiée de l'arabe; l'ordre des matières est tout autre dans les deux éditions, et M. Neubauer a dû joindre à son texte une table de concordance, sans laquelle les recherches du lecteur, pour la comparaison des deux documents, eussent été aussi longues que fastidieuses. La rédaction hébraïque est de beaucoup la plus détaillée; elle comprend des chapitres entiers qui manquent dans l'arabe, sans parler des quatre appendices que l'édition de M. J. Derenbourg renferme seule. C'est pour cette raison que, dans les copies du Pentateuque originaires du Yémen, en tête desquelles se trouve le texte arabe, ce texte est quelquefois suivi de l'amplification hébraïque, comme le remarque M. Neubauer à la fin de sa préface.

Nous n'avons pas à signaler l'importance de ce traité pour l'étude de la phonétique hébraïque en particulier et de la phonétique sémitique en général. L'analyse si substantielle que M. Derenbourg en a faite en y joignant des notes que distingue une docte et judicieuse critique en fait ressortir toute la valeur. Ce qui ajoute encore à l'intérêt de l'édition arabe, c'est qu'elle fait la lumière sur plusieurs points obscurs du texte hébreu. Un examen critique et comparé des deux rédactions donnerait de bons résultats qui rémunéreraient l'auteur de sa peine. Un exemple justifiera, croyons-nous, ce desideratum.

A propos des lettres בגדכפת susceptibles d'une double prononciation, l'auteur énonce la règle bien connue que ces lettres, au commencement d'un mot, sont aspirées si le mot précédent est terminé par l'une des quatre lettres אהוי; et il ajoute que cette règle reçoit plusieurs exceptions dont l'une, dite אוגירה, s'applique d'une manière certaine à quatre passages bibliques et d'une manière douteuse à trois autres passages. M. J. Derenbourg, qui transcrit *Ogîrâh*, p. 479, remarque que « ce terme technique ne se rencontre chez aucun grammairien. Il n'offre en outre aucune interprétation plausible. Nous risquerons cependant, ajoute-t-il, celle-ci »; et il cherche un mot arabe. En comparant l'édition de M. Neubauer, on voit que le passage hébreu, p. 386, est fautif; ce passage se lit ainsi :

זה הוא פירושן (*sic*) אוגירה יש בה שבע מלות.....

« Ceci est l'explication de l'Ogîrâh, elle comprend sept mots... »; l'explication annoncée est omise. L'arabe est plus complet, il porte :

فامّا الאוגירה وتفسيرها الجامعة فهى فى سبعة مواضع.....

« L'Ogîrâḥ signifie *celle qui réunit*, elle se trouve dans sept passages ». Suivant cette interprétation, il faut lire Ogêrâh, אוֹגֵירָה, participe féminin de אגר dans le sens de *ramasser, recueillir;* il est probable que le mot omis par le scribe et qui était donné comme l'équivalent de אוגירה était לוֹקֶטֶת ou לוֹקְטָה. Malgré sa forme insolite, le mot est donc hébreu et exprime bien le sens de cette exception qui, en *reliant* deux mots entre eux, a pour effet de redoubler virtuellement la première lettre du second mot et de la rendre dure.

Cette plaquette est bien imprimée et très correcte [1]. Tandis que M. J. Derenbourg n'avait à sa disposition qu'un manuscrit pour son édition, M. Neubauer a pu consulter et donner

[1] P. 10, l. 19, lire אלאולי (الأولى) au lieu de אלאוליה.

les principales variantes de cinq manuscrits appartenant à des bibliothèques publiques ou privées, provenant tous les cinq du Yémen et les seuls connus jusqu'à ce jour. Nous adressons nos biens sincères félicitations au savant éditeur pour lequel les nombreuses collections de manuscrits hébreux en Europe n'ont pas de secret.

Rubens DUVAL.

UN MANUSCRIT HÉBREU
DE
LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS.

Une vieille *Haggada,* ou rituel du soir de la Pâque juive, écrite sur vélin, ornée de jolies miniatures avec des enluminures presque à chaque page et des lettres initiales peintes, figure parmi les manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale sous le n° 1333 (40 feuillets, in-4°; lettres rouges, bleues, noires). La notice en deux lignes qui lui est consacrée, au supplément du Catalogue imprimé, dit que « c'est un manuscrit avec miniatures du XIIIe siècle »; à la vérité, selon l'avis de gens compétents en histoire de l'art, les miniatures au moins sont tout à fait de la fin du XIVe siècle, ou même du commencement du XVe, à ce que l'on peut juger par les détails du costume, par les coiffures d'hommes et de femmes, par les meubles, par les ornements, etc. Cette pièce est intéressante par l'âge, par la vocalisation, par l'écriture, enfin par les souscriptions et par un texte final en judéo-allemand. Chacun de ces points mérite d'être considéré à part.

1° *L'âge.* — Si les miniatures portent en elles leur date,

ineffaçable pour l'historien, il ne faut pas oublier qu'elles ont pu (du moins en partie dans le présent cas) avoir été ajoutées au texte bien après que ce dernier avait été écrit. Aussi le corps du texte doit effectivement remonter au XIV[e] siècle, car c'est jusque vers cette époque, non au delà, que la voyelle *a* long (kamets) est composée d'une ligne horizontale avec un point au-dessous, sous cette forme ‒̣. Cette voyelle n'avait pas encore, comme elle l'a depuis lors, la forme d'une double potence ָ, ou d'un petit ָ majuscule. Or notre manuscrit possède la forme ancienne et la forme nouvelle, simultanément; ce qui permet de supposer une période de transition, soit le XIV[e] siècle.

2° *Vocalisation.* — Outre la particularité graphique qui vient d'être signalée au point de vue de la forme de l'*a* long, dans le seul but de déterminer l'âge du manuscrit, examinons la vocalisation, ou les points-voyelles employés. Ils semblent démontrer que l'ancienne et authentique prononciation, dite *orientale*, était encore usitée même parmi les sectateurs du rite aschkenazi (germanique), parmi ceux qui plus tard ont dénaturé la prononciation pure de leurs ancêtres [1]. On reconnaît avoir affaire à ce dernier rite, pour peu qu'on lise la rédaction de la bénédiction du repas (*vulgo benschen*), et pourtant dans la copie des psaumes constituant le *Hallel* [2], au psaume CXVIII, versets 7, 14 et 15, il y a confusion entre l'*a* long, presque un *ó*, et l'*a* bref, confusion évitée dans la prononciation selon le rite précité, qui par contre confond l'*ó* long (ḥôlem) avec l'*o* bref. C'est une des difficultés de lecture inhérentes même aux orientaux, et c'est d'eux qu'Ibn-Ezra a déjà dit [3] : רק חכמי טבריא גם חכמי

[1] Voir à ce propos Jos. Derenbourg, «Manuel du lecteur» au *Journal asiatique* de l'an 1870.

[2] Chant de fête ou ps. CXIII à CXVIII.

[3] Dans son *Tsahuth*, édition Lippman, f. 3[b]. V. Bacher, *Abraham ibn-Ezra als Grammatiker*, p. 37. Cf. *ibid.*, p. 64 : «l'*o* bref est frère du *ḥolem* = ô long».

מצרים ואפריקא יודעים לקרוא הקמץ הגדול «les savants de Tibériade, ainsi que ceux de l'Égypte et du reste de l'Afrique, savent seuls énoncer l'*a* long».

3° *Écriture.* — Le corps du rituel, la partie officielle, est toute écrite en lettres nettement carrées; mais les rubriques, les indications au lecteur, sans compter un poème initial, le nom du possesseur apposé sur le recto du dernier feuillet, enfin toute la dernière page, sont tracés en caractères de fantaisie, dont on retrouve à peine un similaire dans l'en-tête d'un manuscrit hébreu de la Bibliothèque bodléienne (n° 1365) à Oxford[1], et encore y a-t-il maintes divergences entre ce manuscrit et celui de Paris. Ainsi la haste de droite de l'א est en losange ין au manuscrit d'Oxford, tandis qu'elle est allongée ין au manuscrit de Paris; même observation pour le jambage gauche du ה. Le ל à Oxford a la pointe supérieure tournée à gauche; elle est tournée vers la droite dans le manuscrit de Paris. Le ע dans le manuscrit de Paris est surmonté d'une barre horizontale et ressemble beaucoup au ס; ce qui n'a pas lieu au manuscrit d'Oxford. Par contre, les deux manuscrits ont ceci de semblable, que la ligne verticale au milieu du ש ne touche pas la base : ש. — C'est par la consignation de ces détails minutieux que l'on arrivera un jour à établir les bases de la paléographie hébraïque, qui doit contribuer à donner une date aux manuscrits.

4° *Morceaux additionnels.* — Sur le premier feuillet recto, à droite du titre assez bizarre, הגדה (*sic*) דפסח, «Haggada *de* Pâque», est dessiné un jeune homme, tenant à la main droite une balance, dont les plateaux contiennent chacun des bandes (soit d'étoffe, soit de papier, soit de vélin : c'est

[1] L'auteur du Catalogue des mss. de la Bodléienne le nomme «d'écriture rabbinique *grecque*» (p. 348); mais, dans les fac-similés, pl. XXVI, il joint à cette attribution un signe de doute (?). De plus, la date 1440 que comporte le ms. d'Oxford, ainsi que le nom du copiste, se rapportent à la 1re partie du ms.; la 2e partie peut dater du XIVe siècle.

un point qu'il n'est guère possible de déterminer, pas plus que de savoir le sens de cette représentation, si c'est un emblème, ou simplement un portrait de marchand). Au-dessous, il y a six quatrains, ayant pour auteur un certain « Abraham, fils de Moïse ». Ce nom est fourni par l'acrostiche du poème, et les lettres de l'acrostiche qu'il faut lire à part sont tracées en rouge.

Vers la fin, après le cantique pascal disposé par ordre alphabétique, qui commence par l'expression אדיר הוא « Dieu puissant », etc., suivi du souhait relatif à cette veillée, on lit ces mots : נאום הכותב לפום ריהטא נמלה שפלה עם זלאנים (?) אברהם בר משה לנדוא ש'ל'י'ט[1] « Ainsi s'exprime le copiste..... Abraham, fils de Moïse Landau Schalit ».

Puis, en très grandes lettres, le nom du propriétaire : שלי זה האגדה אברהם בן מהרר מרדכי ז'ל'ה'ה « Cette Haggada est à moi, Abraham fils du savant Rabbi Maître Mardochée; que sa mémoire soit bénie ! »

Au dernier feuillet verso, la bénédiction à réciter « après avoir bu le vin consacré » est suivie de la version judéo-allemande du susdit cantique. Par un singulier tour de force, où l'acrostiche par lettres initiales forme un pendant à la rime poétique des fins de vers, le traducteur s'est complu à énumérer les divers attributs ou qualifications de la Divinité dans une liste de vingt-deux adjectifs, suivant, à l'instar de l'original, l'ordre des vingt-deux lettres de l'alphabet hébreu, en ces termes :

איינגר גוט נון בוייא דיין טעמפיל שירי אלזו שיר
אין אונזרין טאגין שירי נון בוייא נון בוייא נון בוייא
נון בוייא נון בוייא דיין טעמפיל שירי יאשירי

[1] Ce nom, composé d'une eulogie en abréviation, se retrouve encore au xvie siècle. Voir D. Kaufmann, *Revue des Études juives*, t. XXII, p. 94, et Lazare Belleli, même *Revue*, p. 252.

ברם הערציגר גוט גרעכטר גוט דימוטיגר גוט הוך גליבטר
גוט ווירדגר גוט זענפטיגר גוט חענטר גוט טרודיטר גוט
יודן גוט כרעפטיגר גוט לעבדיגר גוט מעכטיגר גוט נאהטר
גוט עוינר גוט פארכטצומר נוט צימליכר נוט קעניגליך גוט
דייכר גוט שטרקר גוט

Voici la transcription de ce morceau, qui dispensera de le traduire :

Ainiger Got, nun bauwe[1] *dein Tempel schire, also schir, .also schir, in unseren Tagen schire; nun bauwe, nun bauwe, nun bauwe, nun bauwe, nun bauwe, nun bauwe dein Tempel schire, ia schire.*

Barm herziger Got, Grechter Got, Demuetiger Got, Hoch geliebter Got, Wuerdiger Got, Senftiger Got, Ḥenter Got, Trauditer Got, Jueden Got, Kreftiger Got, Lebendiger Got, Mechtiger Got, Nah'er Got, Ewiger Got, Forchtzumer Got, Zimlicher Got, Königlich Go', Reicher Got, Starker Got.

Dans la terminaison *er* de chaque qualificatif, par exemple « Ainig*er* », etc., la voyelle brève *e* n'est pas exprimée par ע (selon une mauvaise habitude admise pour l'*e* long), et il en est de même de la finale dans « Temp*el* », comme l'ont parfaitement les anciennes éditions de ce rituel, jusqu'au commencement du siècle actuel. — La diphtongue allemande *ei* (prononcez *aï*) = יי, et *aue* ou *awe* = ווייא. — Le vieux mot « schier*e* » (bientôt) est correctement transcrit שירי, non שירה avec ה, comme l'ont à tort les nouvelles éditions. — Les adjectifs « Barm herziger » et « Hoch geliebter » sont en deux mots, avec finales ם et ך à la première syllabe. — La voyelle adoucie *ü* ou *ue* est transcrite וי, par exemple « Demuetiger, Wuerdiger ». — L'adjectif *Ḥentiger* est composé de l'hébreu חן, *grâce,* d'où « gracieux ». — La lettre ס est omise, on ne

[1] Jusqu'à peu de temps avant Luther, on trouve l'orthographe *bauwen* pour *bauen* (bâtir).

sait pourquoi, ainsi que la lettre ת; c'est sans doute faute de place pour cette dernière lettre.

Sur un feuillet supplémentaire, on voit cinq lignes en lettres de petite cursive. Le haut de la première ligne est coupé et toute la marge gauche est rognée jusque dans l'écriture. On peut encore lire les mots suivants, ainsi disposés, avec interligne entre 3 et 4 :

האגדה הזאת ... מכר .. יצחק לע[1] רה.. ר' אברהם ור' אנ...

בני ר' מרדכי ז"ל מווינצנהיים היום י"ז ירח חשון שנ'...

ר' משה (*sic*)

נערבו בעד סך[2] ליר להאפטרופוס הנ' עם רשות...

ר' אברהם ונפל לחלק וליד ר' אברהם ב' מרדכי ז'ל'ה'...

והחציה שלם להאפטרופס ר' משה יח'י'ו...[3] הקטן יוסף יצו

1. «Cette Haggada a été vendue par Isaac pour . . . (?), savoir Mᵉ Abraham et Mᵉ An. . .
2. Les fils de feu Mardochée de Wintzenheim (Alsace), ce 17 du mois de Ḥeschwan l'an . . .
3. Ils ont répondu pour une somme de . . . lires au tuteur, Mᵉ Moïse, avec permission de . . .
4. Mᵉ Abraham, et il est échu en partage aux mains de Mᵉ Abraham, fils de feu Mardochée; . . .
5. La moitié (reste dû) a été payée au tuteur, Mᵉ Moïse . . . (??) le petit (humble) Joseph; que Dieu le garde!

Ces détails de mise en possession confirment le nom pré-

[1] Les deux dernières lettres de ce mot et du suivant sont illisibles.

[2] Un mot fruste, fixant le nombre des «lires» dues, peut-être le nombre 10.

[3] Il y a là sans doute une eulogie, ou formule de bons souhaits en abréviation. C'est du moins l'hypothèse de M. le R. Israël Levi, qui a bien voulu m'aider à lire ces lignes. On lira volontiers : יחיה ימים ושנים, «qu'il vive de longues années!»

IMPRIMERIE NATIONALE.

cité du propriétaire : ils prouvent l'unité de date des deux écritures qui diffèrent d'aspect.

A ces divers titres, les éléments qui précèdent doivent fixer l'attention des hébraïsants.

Il ne serait pas juste de quitter ce manuscrit, avant d'avoir donné l'énumération des nombreuses scènes d'intérieur, véritables « tableaux de genre » comme on dirait aujourd'hui, qui enrichissent un grand nombre de pages : ce serait méconnaître l'artiste anonyme de toutes ces miniatures que de ne pas lui rendre cet hommage. La clarté ou « plein-air » des paysages semble révéler une main d'un enlumineur méridional, tandis que certains accessoires ont un relief très marqué et paraissent avoir été produits avec un ingrédient assez épais, probablement avec ce que déjà le troyen Raschi, dans son commentaire sur le Talmud[1], nomme en français אורפימנט, *Orpiment* (auripigmentum). Chaque scène porte naïvement un titre et chacune est désignée sous la dénomination de צורת ou תואר « figure, représentation », dont la description hébraïque en deux bouts rimés est tracée sur une banderole, en caractères cursifs minuscules.

Fol. 1 verso (n°s 1 à 4) : Le mot אור « lumière » (terme initial du traité mischnique *Pesaḥim*, I, 1) est peint en lettres de couleur et d'or, sur fond « historié », feuillage dessiné à la plume. — A droite, en haut, une jeune personne, coiffée d'un chapeau vert élevé, couverte d'une mante foncée sur une jupe rouge, chaussée de souliers à la poulaine, porte à la main droite une chandelle allumée, fixée dans une tasse; dans la main gauche, elle a une aile de plumes d'oie, pour chercher et enlever la veille du soir de Pâques tout reste du levain[2]. — Au-dessous, un jeune homme, coiffé presque de même, en soubreveste grise sur des chausses rouges, tient renversé un récipient où se laisse prendre une souris (à la recherche des miettes de pain). — Au bas, une vieille

[1] B Tr. *Schabbath*, f. 104^a.
[2] *Exode*, XII, 15.

femme, en tenue négligée, jette au four toutes ses balayures.

Fol. 2ᵃ (nº 5) : Vers le bas à gauche, le maître de maison, coiffé d'un bonnet conique d'étoffe verte, enveloppé dans une robe de chambre rose, aux manches ornées d'une garniture foncée, est assis dans un siège carré muni de pommeaux ouvragés en guise d'appui ; tenant à la main une coupe pleine de vin rouge, il prononce la sanctification de la fête, קידוש.

Fol. 2ᵇ (nº 6) : Au bas du texte, on voit un serviteur en soubreveste rouge et chausses grises ; il tire du vin d'un tonneau aux larges cercles, placé sur chantier, et l'écoule dans une belle aiguière.

Fol. 3ᵃ (nº 7) : Un individu jeune, aussi enveloppé d'étoffe rose, assis sur un siège rudimentaire, vide sa coupe.

Fol. 3ᵇ (nº 8) : Un autre individu, coiffé de rouge, enveloppé dans une robe verte, assis comme le précédent, tient à la main la coupe de vin, en suivant la sanctification de la fête.

Fol. 4ᵃ (nºˢ 9, 10) : De deux jeunes gens, habillés comme les précédents, sauf variantes de couleurs, l'un boit ; l'autre tient en main une cassolette dorée à parfums, qu'il est d'usage de respirer le samedi soir, à l'issue du sabbat.

Fol. 4ᵇ (nº 11) : En marge du texte, une lampe dorée à sept becs rayonnant en étoile, munie au-dessous de la tige médiale d'un godet préservateur ; elle est suspendue au plafond à l'aide d'un crochet en forme de face humaine. Les membres de la famille, y compris la maîtresse de maison à la tête voilée, lèvent les mains en l'air, voient la lumière se refléter sur les ongles, et bénissent le Créateur du feu (autre cérémonie du samedi soir).

Fol. 5ᵃ (nºˢ 12, 13) : En marge, un homme boit tenant son

verre d'une main, tandis que de l'autre il tient son bonnet, déjà prêt à s'échapper. — Au bas, un serviteur tient une aiguière très ornementée : il verse de l'eau sur les mains d'un convive, au-dessus d'une cuvette; sur son épaule est jeté un long essuie-main, rayé et frangé.

Fol. 5ᵇ (nᵒˢ 14 à 16) : Le maître de maison prend du persil dans un vase à pied, et le bénit. — Un autre homme, plus jeune, brise en deux parts un pain azyme, dont une moitié sera répartie à la fin du repas entre les assistants, en guise de dessert. — Tout le bas de la page sert de base au mot initial הא [1], en lettres dorées, largement enguirlandées et peintes de plusieurs couleurs, sur fond rose. Contre ce plafond de fantaisie, un singe grimpe à droite, pourchassé à coups de flèches par des enfants. Du milieu de ce même plafond descendent deux lampes éclairant la table du festin. Autour de la table non encore servie et sur laquelle il n'y a encore que la cruche au vin, les coupes et la cassolette de parfums, est assis le maître de maison au chapeau gris, dont le bas est garni d'une bande de brocart, ou velours rouge et or; sur son siège est un coussin brodé; il tient la corbeille aux azymes, et lit devant lui à haute voix, dans un livre ouvert. Puis la femme, à la tête couverte d'un chaperon blanc, a pour voisin un jeune homme (son fils), au chapeau conique noir; enfin, à l'autre bout de la table, se trouve une damoiselle tête nue, aux cheveux soyeux, vêtue d'un corsage vert.

Fol. 6ᵃ (nᵒ 17) : Un homme habillé de rouge, ayant au milieu de la poitrine une rouelle en étoffe claire, le chef couvert d'un chapeau verdâtre à bords retroussés, est assis modestement; c'est sans doute un étranger de passage, invité à la table de famille, à en juger d'après la rouelle, que les Juifs étaient tenus de porter en voyage [2].

[1] Littéralement «voici», premier mot de l'invitation faite aux hôtes.
[2] Voir Ulysse Robert, *Signes d'infamie au moyen âge*, chap. Iᵉʳ.

Fol. 6ᵇ (nº 18) : Plusieurs scènes de l'esclavage des Hébreux en Égypte : d'un côté, un maçon; de l'autre, des charpentiers; au milieu, un Égyptien, portant une coiffure très élevée, frappe un Hébreu à la tête nue [1].

Fol. 7ᵃ (nº 19) : Cinq savants rabbins discourent, toute la nuit pascale, sur les détails de la sortie d'Égypte, jusqu'à ce que surgit l'aurore, figurée par un disque rouge sang sur un ciel bleu foncé.

Fol. 7ᵇ (nº 20) : Portrait de R. Eleazar, qui, d'une main, tient un livre; l'autre main soutient le menton et caresse la barbe blanche [2], dans l'attitude de la méditation.

Fol. 8ᵃ (nº 21) : Devant un pupitre ouvragé, un « sage » est assis, en train de lire le Rituel d'office.

Fol. 8ᵇ (nºˢ 22, 23) : Portrait de l'« impie »; un jeune présomptueux, infatué de sa personne, porte le bonnet enjolivé sur l'oreille; il a le pourpoint garni de galons d'or; le milieu de la soubreveste laisse apercevoir un plastron de dentelle, et ses souliers à la poulaine ont des pointes effilées d'une longueur démesurée. La main droite est campée sur la hanche, et la gauche tient une immense épée à double tranchant. — Au-dessous est figuré un « innocent », la tête couverte d'un capuchon et revêtu d'une robe de bure.

Fol. 9ᵃ (nº 24) : Portrait d'un « idiot », représenté comme un fou, c'est-à-dire ayant au bout du bonnet un grelot, et au front une très longue plume droite.

Fol. 9ᵇ (nºˢ 25, 26) : Départ de Jacob pour l'Égypte; le patriarche, le chef orné d'un chapeau à bourrelet et long gland, est muni d'un gros bâton noueux; ses fils le suivent, portant tous de longues piques sur les épaules, sauf l'un

[1] *Exode*, II, 11.
[2] Selon la légende, ce rabbin nommé *Président* blanchit subitement.

d'eux qui porte un arc[1]. — Dans un angle à droite, un ange, la tête nimbée d'or, apparaît du haut du ciel à Jacob et l'engage à partir.

Fol. 10[a] (n° 27) : Une ville d'Égypte sise en pente. Du milieu des toits pointus des maisons, couvertes de tuiles rouges, émergent de hautes flèches surmontées de bannières flottant au vent; l'enceinte est fortifiée de murs crénelés et de tours carrées.

Fol. 11[a] (n° 28) : Jacob est à genoux devant le Pharaon, assis sur son trône d'or élevé sur une estrade de cinq marches, le sceptre fleuri à la main, la couronne en tête, ressemblant aux portraits du roi de France, Charles V.

Fol. 11[b] (n° 29) : Construction de la ville de Ramsès[2]; ouvriers divers, maçons, briquetiers, charrons, porteurs. Vue de la ville, fortifiée de tourelles rondes à créneaux.

Fol. 12[a] (n° 30) : Des Hébreux, les mains jointes, en postures diverses, supplient Dieu[3] de les délivrer de l'esclavage.

Fol. 12[b] (n° 31) : Plaies d'Égypte. Dans un grand baquet, le roi prend un bain de sang[4], au lieu d'eau.

Fol. 13[a] (n° 32) : Mort des premiers-nés[5], jetés au Nil par les femmes d'Égypte, du haut des remparts.

Fol. 13[b] (n[os] 33, 34) : Le Nil est frappé par le bâton *fleurdelisé* de Moïse : les poissons meurent[6]. — Le roi sur son lit, toujours couronné, est assailli par les grenouilles[7], qui ont fui le Nil.

[1] Symbole de Joseph (*Genèse*, L, 26).
[2] *Exode*, I, 11.
[3] *Ibid.*, II, 23.
[4] *Ibid.*, VII, 17 à 25.
[5] *Ibid.*, XI, 5.
[6] *Ibid.*, VII, 17 à 19.
[7] *Ibid.*, 27 à 29, et VIII, 1 à 9.

Fol. 14ᵃ (nᵒˢ 35, 36) : La vermine et ses effets sur les hommes [1]. — Au-dessus de la ville, dans un ciel très sombre, apparaît l'ange de la mort, porteur d'une énorme épée à deux tranchants.

Fol. 14ᵇ (nᵒ 37) : Un bâton à boutons d'or est donné par la main d'un corps invisible, émergeant d'un ciel bleu-clair : c'est le bâton avec lequel Moïse opérera les miracles [2].

Fol. 15ᵃ (nᵒ 38) : Arrivée des bêtes fauves, dévorant tout sur leur passage [3].

Fol. 15ᵇ (nᵒ 39) : La lèpre [4].

Fol. 16ᵃ (nᵒˢ 40 à 42) : La grêle, les sauterelles, les ténèbres [5].

Fol. 16ᵇ (nᵒ 43) : Pourparlers entre Moïse et Pharaon, descendu de son lit en chemise (toujours couronné).

Fol. 17ᵃ (nᵒ 44) : Intérieur d'une grande cuisine. Au mur sont accrochées de vastes marmites à trois pieds; plus, au milieu, on voit une cuisinière surveiller un rôti sur le feu. A droite, une récureuse de vaisselle..

Fol. 17ᵇ (nᵒ 45) : Poursuite des Hébreux par l'armée de Pharaon. Le roi, précédé d'un héraut d'armes qui embouche une trompette courbe, dite *Buccine,* fait signe de l'épée à ses cavaliers, qui courent la lance en arrêt. Suivent les bagages, traînés dans un char à quatre chevaux, couvert d'étoffes précieuses.

Fol. 18ᵃ (nᵒ 46) : Marche des Hébreux, hommes et femmes chargés, abrités sous un nuage [6] vert.

[1] *Exode,* 12 à 14.
[2] *Ibid.,* IV, 2, et VII, 9.
[3] *Ibid.,* VIII, 17.
[4] *Ibid.,* IX, 9 à 11.
[5] *Ibid.,* IX, 18 à 26; X, 12 à 19 et 21 à 23.
[6] *Ibid.,* XIV, 19.

Fol. 18[b] (n° 47) : Portrait de R. Gamaliel, enseignant dans sa chaire; le pupitre devant lui supporte un volume.

Fol. 19[a] (n[os] 48, 49) : On montre le pain azyme, galette ronde trouée. — Au bas, l'agneau pascal entier rôtit sur une broche.

Fol. 19[b] (n° 50) : A table, le mari montre à sa femme une plante amère, en souvenir de l'amertume de l'esclavage d'Égypte.

Fol. 20[a] (n° 51) : Un page apporte un miroir en métal, pour que l'officiant puisse «se voir», selon les termes du texte.

Fol. 20[b] (n[os] 52, 53) : Le mot initial לפיכך «c'est pourquoi» est composé d'une mosaïque quadrillée d'or, enguirlandé de feuillages verts sur fond rouge; il forme plafond sur les trois lignes du texte. — Tout en haut, un singe embouche la trompette. De l'angle à droite descend la lampe étoilée, qui éclaire la table. Les assistants lèvent leur coupe et chantent.

Fol. 22[b] (n[os] 54 à 57) : D'une bouilloire d'eau, suspendue au mur, au-dessus d'une cuvette de métal, on procède à l'ablution des mains. — Distribution de l'azyme. — Consommation de la plante amère. — Repas.

Fol. 23[a] (n[os] 58 à 60) : On mange l'*Épikomon* (dessert). — Nouvelle ablution des mains. — Les coupes sont remplies pour réciter la seconde partie de l'office.

Fol. 24[b] (n[os] 61, 62) : Le mot שפוך[1] occupe la page presque entière, en or sur fond vert clair. Les quatre lettres de ce mot sont composées de figurines pour les traits déliés, et de scènes champêtres pour les pleins. Le cadre est formé, mi-partie supérieure de plumetis en toutes couleurs, et mi-partie inférieure de jongleurs prenant les positions les plus

[1] «Verse» (*Ps.*, LXXIX, 6).

compliquées. — Au bas, les convives regardent ces tours de force.

Fol. 37ª (nº 63) : Le mot כי « car », initial de l'avant-dernier chant, est dans un fond vert, où l'on voit de part et d'autre la perspective de trois villes et bourgs, aux tourelles et clochetons blancs, à l'enceinte rouge [1].

Fol. 38ª (nº 64) : Quatre jeunes gens se livrent à des tours d'adresse avec une coupe : scènes d'acrobates.

En somme, toutes ces vues forment un ensemble des plus curieux, un véritable album, qui ne sert pas seulement à illustrer le texte hébreu, mais à constituer en quelque sorte un petit musée ethnographique de l'époque, offrant tour à tour des images de la vie de famille, des études de mœurs et de coutumes religieuses, des scènes guerrières, des traits de jongleurs. C'est une œuvre digne de figurer à côté des plus beaux spécimens de l'art au moyen âge, car si les représentations des sujets d'apparat sont fréquentes, les vues d'ordre intime sont plus rares.

Moïse SCHWAB.

ديوان سلطان بايزيد خان *Recueil des poésies de Bayezid II.* Constantinople, imprimerie ottomane, 1308 (1891), in-12.

Le savant éditeur de cet élégant petit volume s'est déjà fait connaître par une trouvaille du même genre : il a publié naguère le *Divan* de Sultan Sélim I, auquel l'histoire a infligé le surnom de *Yavouz* « le cruel ». Encouragé, au dire de la préface, par l'accueil bienveillant que les lettrés de Constantinople ont fait à ce premier ouvrage, Mohamed Fuad Efendi s'est décidé à leur offrir les poésies de Bayezid II (Bajazet) qu'un hasard heureux avait fait tomber entre ses mains.

[1] Le procédé ou facture de ce paysage forme, par la finesse des traits et la perspective, un contraste frappant avec les nºs 27 et 29.

Du manuscrit, sans doute rarissime, qui a servi à la présente édition, il ne nous est rien révélé, si ce n'est qu'il date de l'année 1161 de l'hégire (1748) et qu'il est incomplet. Il serait injuste d'attendre des bibliophiles ottomans l'observation des règles sévères qu'on exige chez nous dans la préparation et la critique des textes anciens.

Contentons-nous de profiter des heureuses découvertes que nous vaut une curiosité littéraire peu commune sur les rives du Bosphore et laissons de côté les questions de provenance et d'authencité. Fuad Efendi, autant que l'absence de notes permet d'en juger, paraît avoir respecté le style et l'orthographe du temps; il a rendu par là un véritable service à l'histoire de la langue et de la littérature de son pays, service qui eût été plus apprécié encore, s'il avait songé à réunir en un index alphabétique les archaïsmes, les formes grammaticales vieillies et inusitées, en un mot toutes les particularités linguistiques que présente un document de cet âge. C'était le complément indispensable de l'œuvre, pour lequel on aurait fait volontiers le sacrifice de la notice biographique placée en tête du volume. Après le récit minutieux des chroniqueurs contemporains Nechri et Idris, il n'y a pas grand'chose de neuf à dire sur la vie politique et privée du souverain ottoman.

Tous les historiens s'accordent à le proclamer protecteur fervent des lettres et des arts. La poésie persane était l'objet de ses prédilections; il l'avait étudiée avec amour, et l'on en retrouve la trace profonde dans ses propres compositions. On y trouve aussi la justification du surnom de *Soufi* que ses contemporains lui avaient décerné. Il y a là un contraste assez piquant entre l'homme politique, froid, positif, implacable même dans ses querelles de famille et le poète mystique entraîné, noyé dans le torrent de l'idéalisme indo-persan. Quant à la forme que revêtent ses inspirations, c'est, toute proportion gardée, celle des Djelal ed-dîn Roumi et des Djami : mêmes allégories étranges, mêmes images intraduisibles, la coupe et le vin symboles de l'amour ineffable, l'éternel duo

du rossignol et de la rose, le papillon et le flambeau, en un mot toutes ces inventions charmantes chez les maîtres du genre, parce qu'elles sont passionnées et sincères, mais chez leurs disciples, pastiche froid et maniéré. Non pas qu'il ne se trouve aussi de jolis vers, d'ingénieuses pensées, des images gracieuses dans le divan royal, mais l'originalité, l'accent personnel, y font presque toujours défaut. A plus forte raison, ne faut-il pas y chercher la moindre allusion à la vie pourtant fort accidentée de l'auteur.

C'est en vain qu'on espérerait y retrouver le fameux quatrain qu'il adressa, en signe de défi, à son frère et rival le prince Djem qui revenait de la Mecque, le cœur plein de rancunes et d'ambitions politiques :

« Prince, maintenant que l'accomplissement du saint pèlerinage te fait une auréole de gloire, pourquoi brûler encore pour une couronne terrestre! La volonté invincible du destin m'a donné l'empire, courbe-toi et adore. »

Le conseil avait du bon et le pauvre *Zizim* eut à se repentir plus tard de ne l'avoir pas écouté. On n'ignore pas que ce prince disgracié, qui mena une si triste existence en France et en Italie, passe, lui aussi, pour avoir été un poète de mérite. Qui sait si le donjon de Bourganeuf n'a pas vu éclore quelques-unes des élégies que le souvenir de ses malheurs dut lui inspirer? Voilà une autre curiosité bibliographique que nous signalons à Fuad Efendi, et bien digne de ses recherches. Comme dans le Divan de Bajazet, nul doute qu'on ne retrouve dans celui du prince exilé, à défaut de beautés poétiques de premier ordre, des renseignements linguistiques précieux à recueillir en vue du futur dictionnaire historique du turc osmanli. Nous sommes, en Europe, si mauvais juges de la valeur intrinsèque du mysticisme oriental et de la forme que la mode lui impose, que nous devons peut-être nous borner à y chercher l'intérêt philologique, comme le plus clair profit que nous puissions en tirer.

C'est donc à ce titre principalement que nous remercierons

l'éditeur de ce joli petit volume publié soigneusement et avec goût. Tout au plus aurions-nous à signaler çà et là quelques accidents de tirage, un ou deux mots oubliés par le compositeur[1]. Le texte turc d'une justification commode et encadrée de filets élégants est imprimé en caractères neufs, peut-être un peu fins, mais nets et agréables à l'œil. La typographie ottomane est en réel progrès depuis quelques années; nous sommes heureux de le reconnaître après les malheureux essais de l'ancienne imprimerie officielle.

En tête du volume se trouve la reproduction phototypique d'un ancien portrait contemporain de Bajazet II, dû sans nul doute à quelque artiste italien de passage à Stamboul. Le prince y est représenté dans les dernières années de sa vie, le visage entouré d'une magnifique barbe blanche et empreint d'une expression de tristesse et d'opiniâtreté dont on trouverait facilement l'explication dans le récit de son règne. La tête est ornée du majestueux turban cylindrique connu sous le nom de *mudjevvèzè;* l'invention en est attribuée au sultan lui-même. On en retrouve l'image exacte dans la cérémonie du mufti du *Bourgeois gentilhomme,* dont la mise en scène fut réglée par le chevalier d'Arvieux au retour de son voyage en Orient.

B. M.

[1] Comme, par exemple, dans la pièce n° 1 où l'absence du mot اگر au commencement du sixième vers fausse le mètre, qui est une variété du *motecarib.*

ERRATUM.

Ci-dessus, p. 56, l. 10, au lieu de *Adjodda,* lisez *Badjadda.*

Le Gérant,

BARBIER DE MEYNARD.

JOURNAL ASIATIQUE.

MARS-AVRIL 1892.

RAPPORT DE M. J. DE MORGAN

SUR

SA MISSION EN PERSE ET DANS LE LOURISTAN,

COMMUNIQUÉ À L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

DANS LA SÉANCE DU 8 JANVIER 1892.

Messieurs, avant de vous exposer les principaux résultats de ma mission au point de vue archéologique et linguistique, je retracerai sur la carte mon itinéraire, afin de me faire mieux comprendre dans les explications de détail que j'aurai l'honneur de vous donner.

En me rendant de France à Téhéran, je me suis arrêté quelques jours dans la Transcaucasie pour fouiller une nécropole des premiers âges chrétiens, puis je suis entré en Perse par Recht. M'étant rendu à Téhéran par Kazvin, j'y ai préparé définitivement mon expédition; puis, passant par la vallée du Lar, je suis entré dans le Mazanderan où j'ai visité Amol, Barfrouch, Sari et Achraf.

Parvenu à Asterâbâd, j'ai visité une partie du steppe turkoman persan, et j'ai pratiqué des fouilles

malheureusement interrompues par ordre du gouvernement persan.

D'Asterâbâd je me suis rendu au Lenkoran, province russe de la Caspienne, en suivant le rivage de la mer au travers du Mazanderan, du Ghilan et du Taliche. Après un séjour de plusieurs mois au Lenkoran pour y pratiquer des fouilles, j'ai traversé la plaine de Moughan, longé la vallée de l'Araxe et je suis arrivé à Choucha dans le Qara-bagh.

Quittant Choucha, je suis retourné dans la vallée de l'Araxe, fleuve que j'ai traversé à Khoudaférin; j'ai franchi le Qara-dagh et je suis descendu sur Tauris. A Tauris, j'ai réparé les dégâts causés à ma caravane par un voyage de dix mois, depuis mon départ de Téhéran.

Quittant Tauris, je me suis rendu dans le Kurdistan de Moukri; j'en ai visité toutes les tribus, toutes les vallées jusqu'à la frontière turque.

De Moukri, bien que l'hiver fût devenu extrêmement rigoureux, je me suis rendu à Sihnè, puis à Hamadan où j'ai été, pendant une vingtaine de jours, enfermé par les neiges.

Dès qu'il m'a été possible de quitter cette ville, je me suis rendu à Kirmanchahan en visitant sur mon passage Dinâver, Keñghâver et Bisoŭtoŭñ. Un séjour d'assez courte durée à Kirmanchahan m'a permis de visiter les monuments de Tagh-é-Bostan.

Je suis alors parti pour Zohab, où pendant deux mois environ j'ai parcouru dans tous les sens le Zagros et ses contreforts voisins de la Mésopotamie.

Revenu à Kirmanchahan par les montagnes des Kialhours, je suis entré dans le Louristan en relevant le cours supérieur de la rivière Kerkha, jusqu'au point où elle longe les contreforts orientaux du Poucht-é-kouh. Ma visite au Poucht-é-kouh n'a pas duré moins d'un mois et demi. Pendant ce temps, j'ai exploré ces montagnes depuis la frontière turque jusqu'au Kébir-kouh et à la rivière Sein Mèrrè.

Rentré dans le Louristan, je me suis rendu à Khorrèmâbâd, Bouroudjird, Dôletâbâd, Touï-Sirkan, Néhavend, sur les frontières du plateau persan et des montagnes Loures. Je comptais descendre en Susiane en suivant le cours encore inconnu de la rivière Dizfoul. Mais l'entreprise était difficile; aussi, avant d'entrer dans la grande chaîne du Zerd-é-kouh et d'Ochtoran-kouh, connue en Europe sous le nom de *Monts Bactyaris*, ai-je visité tous les points par lesquels il m'était possible d'entrer. Je me suis enfin décidé à franchir la passe de Bahreïn et, longeant Ochtoran-kouh, je suis entré dans les parties les plus sauvages du Louristan, dans celles où l'autorité persane est absolument méconnue.

Pendant un mois et demi, nous avons sans cesse cherché à traverser les montagnes au milieu desquelles nous nous trouvions pour descendre vers le sud. Mais rencontrant partout des populations hostiles et attaqués très fréquemment, nous avons dû rétrograder vers le nord-ouest pour venir retrouver la vallée de la Kerkha et rejoindre Dizfoul et

Chouchter. C'est à Chouchter que ma mission s'est terminée, vingt-cinq mois après le jour de mon arrivée en Perse. Ces vingt-cinq mois ont été uniquement employés aux études, car, même en hiver, je n'ai pas suspendu mon voyage.

Je ne vous entretiendrai, Messieurs, que des résultats archéologiques et linguistiques de ma mission, laissant les études géographiques, géologiques et paléontologiques, pour un autre compte rendu de mes travaux.

A Téhéran, grâce à l'obligeance de Mânouktchi, j'ai pu recueillir un vocabulaire assez important de la langue dary, parlée aujourd'hui par les Ghèbres de Perse.

Dans la vallée du Lar, j'ai étudié des habitations souterraines creusées dans le rocher. J'ai fait le plan du château fort antique, Molla-kölo, qui défendait jadis la passe de Vahné. Enfin, dans un ravin dit *l'Âb-é-pardöma*, j'ai découvert dans les alluvions des instruments de pierre présentant des caractères paléolithiques fort anciens.

A Amol, j'ai étudié les ruines de l'ancienne ville; j'y ai recueilli d'intéressantes collections renfermant bon nombre de faïences et quelques bronzes du XIVe siècle.

A Achraf, j'ai relevé les plans du palais de Chah-Abbas et en ai fait des photographies.

Dans le Mazanderan, j'ai recueilli des vocabu-

laires et des documents grammaticaux à Rehnè, à Amol et à Barfrouch.

Arrivé à Asterâbâd, j'ai fait les mêmes études sur les dialectes beñghèchi, djoughi, gooudari, talaghani, parlés par des tribus aryennes d'origines diverses. J'ai également relevé les particularités les plus curieuses du dialecte turc de l'Atreck.

Près d'Asterâbâd est un monticule dit *Kharghouch-tépè* (la butte du lièvre). J'ai tenté d'en faire la fouille; malheureusement mes travaux ont été arrêtés par ordre du gouvernement persan au moment où, après vingt jours de travaux avec soixante ouvriers, j'étais parvenu à 11 m. 50 de profondeur. Dans cette fouille, j'ai trouvé des ossements humains, des poteries, des fusaïoles et quelques menus objets de bronze très décomposés; le tout au milieu de cendres et de débris de cuisine. Au fond était un squelette étendu sur un lit très régulier de cailloux et j'estime que Kharghouch-tépè, primitivement élevé comme sépulture, avait ensuite servi à la construction d'un village dont les ruines successives étaient venues accroître l'importance du tumulus. A 11 m. 50 de profondeur, je trouvais aussi des cendres et des débris, annonçant que je n'étais pas encore parvenu au niveau des premiers travaux. J'ai eu le regret de quitter cette fouille sans avoir pu la terminer.

Entre Asterâbâd et Lenkoran, je n'ai pas rencontré de monuments à étudier; toutefois, tandis que je dressais la carte des pays situés au sud de la mer Caspienne, j'ai pointé avec grand soin les tumuli

que je rencontrais. Comme on peut le voir, les tépès sont cantonnés dans la partie orientale du Mazanderan et dans le steppe turkoman. D'un autre côté, ces mêmes tépès abondent dans le steppe de Moughan; mais, dans le Lenkoran, le Ghilan et la partie occidentale du Mazanderan, ils font totalement défaut.

Il résulterait de cette observation que les peuples qui les ont bâtis n'étaient pas originaires du nord de la Perse, mais que leur migration a laissé pourtant des traces à droite et à gauche de la Caspienne. Les Scythes d'Hérodote présentent une solution très satisfaisante pour le problème des tépès caspiens.

C'est sur le Taliche russe que je comptais plus particulièrement pour opérer des fouilles. Les indications fournies par les auteurs de l'antiquité sur le mode d'inhumation des aborigènes indiquaient que les recherches devaient être très productives, et depuis longtemps, mes regards s'étaient tournés de ce côté. Mais, au point de vue archéologique, le Lenkoran était absolument vierge et trouver la première tombe n'était pas aisé. Enfin, après de longues et minutieuses recherches dans les forêts, j'ai découvert la nécropole de Kravelady, composée de dolmens presque tous spoliés, mais en assez bon état, pour que je puisse former quelques indigènes à la recherche de sépultures du même genre.

J'ai d'abord rencontré de la part des habitants beaucoup de répugnance à fouiller les tombeaux; enfin, avec de l'argent et de très longues explications,

je suis parvenu à les décider et, grâce à mes chasseurs de tombes, j'ai découvert et fouillé les nécropoles de Horil, Veri, Djoñü, Tülü, Mistaïl, Hiveri, etc. Ces tombeaux présentent, suivant leur âge, des caractères bien différents; les plus anciens, et en même temps les plus vastes, contiennent de grossières armes de bronze. Ceux de la période suivante montrent le bronze habilement travaillé, le fer, l'or et l'argent employés comme bijoux.

Bien que nous voyons le fer en très petite quantité dans les tombeaux de la seconde période, ce n'est que pendant la troisième qu'il apparaît dans la fabrication des armes; en même temps, les bijoux prennent des formes d'animaux, changement qui, comme je l'ai montré pour l'Arménie russe dans ma précédente mission, indique l'apparition de tribus étrangères possédant des arts spéciaux. A la dernière époque, toutes les armes sont en fer. La poterie vernissée se montre dans les tombeaux.

Quant à la forme des monuments, elle est très variable aux divers âges; ce sont des allées couvertes ou des chambres complètement fermées, des cistes de petite taille ou des dolmens percés comme ceux de l'Inde.

Malheureusement encore, au moment où mes fouilles prenaient leur plus grande importance, je les ai vu arrêter par ordre de l'administration russe, et j'ai dû quitter le pays que j'avais fait naître à l'archéologie. Un ukase du tzar réserve à la Société archéologique de Saint-Pétersbourg les fouilles dans

tout son vaste empire. Mais cette interdiction n'est venue qu'après que j'eus fouillé environ deux cent vingt tombes, de sorte que nous possédons aujourd'hui plus de quinze cents objets : vases, armes, bijoux d'or, de bronze, d'argent, etc. — J'espère que la Société archéologique de Saint-Pétersbourg continuera mes recherches.

Jusqu'au Kurdistan de Moukri mes études archéologiques ont été sans intérêt. Mais, avant de changer de région, je dois signaler mes recherches sur les langues kelarsaki, tunèkabouñi, ghiléki et taliches de Perse et du Lenkoran.

A Moukri, grâce à l'amitié d'un chef kurde, j'ai pu fouiller un tombeau (khaldelil) qui, bien que ne renfermant aucun objet de valeur, contenait des objets intéressants; je ne puis encore lui assigner une date. C'est de Moukri que je suis parti pour aller à la frontière turque estamper la stèle de Kèl-é-Chin, tâche aussi dangereuse que difficile, le col étant infesté de Kurdes Turcs pillards, et d'un accès très malaisé. Pendant mon séjour à Moukri, j'en ai dressé la carte au $\frac{1}{250,000}$, et sur cette carte j'ai marqué toutes les ruines, les tumuli, les tombeaux antiques, comme celui d'Ender-kach dont je possède les plans.

Grâce aux termes d'amitié dans lesquels je me trouvais avec le chef du pays, fils des anciens walis, j'ai pu réunir un vocabulaire de plus de douze cents mots de la langue moukri, un grand nombre d'exemples grammaticaux et de verbes. A mon avis,

la langue moukri est, de tous les dialectes kurdes parlés en Perse, celle qui a le mieux conservé ses caractères antiques; par sa grammaire et par son vocabulaire, elle s'éloigne beaucoup du persan.

Entre Moukri et Hamadan, les études étaient rendues très difficiles par l'hiver. Aussi dois-je me contenter de citer les dialectes que j'ai eu l'occasion d'étudier. Ce sont le kurde de Sihné et d'Awroman, le yézidi de Bayazid et la langue des israélites de Sihné.

Bien que bloqué par les neiges à Hamadan, j'ai pu visiter les ruines de l'antique Ecbatane et y acquérir une petite collection de bijoux grecs et de cylindres chaldéens. Je n'ai plus retrouvé aucun vestige de l'ancien palais : les uns m'ont dit que les derniers débris ont été réduits en chaux; les autres, que des maisons avaient été bâties dessus. Par contre, l'inscription trilingue de l'Elvend, le Ghendj-nâmèh, est toujours admirablement conservée, mais le froid m'a empêché d'en faire un estampage.

Après avoir visité et photographié les ruines de Dinâver et de Keñghâver, Bisoutoun et quelques vestiges rencontrés sur ma route, je suis allé visiter Tagh-é-Bostan, près de Kirmanchahan. J'en ai pris de nombreuses photographies et j'ai estampé quelques parties plus intéressantes, comme les inscriptions pehlevies du plus petit monument.

A Zohab, j'ai relevé les inscriptions de Ser-é-poul et de Hourin-cheïkh-khan, fait les plans des ruines de Ser-é-poul, ceux des palais sassanides de Kasr-é-

Chirìn, de Haouch-kouri, dressé une carte au $\frac{1}{250,000}$ des portes du Zagros et des pays voisins; enfin j'ai recueilli les dialectes kurdes de Kirmanchahan, le djâfi et le ridjabi.

C'est à ce moment que j'ai fait les estampages dont M. Maspero vous entretenait en décembre.

Depuis mon départ de Hamadan, j'ai travaillé à ma carte de l'Élam et réuni tous les documents pour la rendre aussi complète que possible. Ayant en main les inscriptions assyriennes des Annales, j'ai cherché à retrouver les routes par lesquelles les conquérants avaient pénétré dans le pays. C'est en suivant cet ordre dans mes recherches que je fus amené à traverser le pays des Kialhours où je trouvai un passage vers la haute vallée de la Kerkha et les restes de villes importantes.

Revenu à Kirmanchahan, je cherchai, toujours dans le même but, à descendre la vallée du Gamas-âb. Mais les difficultés naturelles que présente ce chemin ôtèrent de mon esprit toute idée d'en faire une voie stratégique. C'est en faisant ces recherches que je trouvai dans la montagne les tombeaux achéménides de Dèh-nou.

Parvenu à Houleilan, où j'ai pris des notes sur la langue laki, j'ai retrouvé les restes d'un grand nombre de villes et de châteaux de l'époque sassanide, ainsi que des tépès plus antiques.

A Chirvan, au pied du Poucht-é-kouh, sont les ruines d'une ville sassanide. J'en ai fait le plan. Près de là est un gros tell de briques crues.

Le Poucht-é-kouh, où la mission est entrée en quittant Chirvan, est séparé de la Perse par une muraille verticale de 2,000 mètres de hauteur, le Kébir-kouh (la grande montagne). Ce pli formidable des couches géologiques constituait jadis pour l'Élam une infranchissable frontière naturelle du côté des Cosséens. Aujourd'hui encore, une caravane ne le passe que difficilement. C'est là, dans les forêts et les vallées étroites, que règne Hussein-Kouli-Khan, le wali de ces montagnes. Il gouverne 15,000 ou 20,000 sujets, ignore le reste du monde, et fait la guerre aux Arabes de la plaine, comme jadis ses prédécesseurs les rois des Kashshi luttaient contre les Chaldéens; rien n'est changé au Poucht-é-kouh depuis des milliers d'années. Les chevaux continuent à creuser dans le rocher le sentier frayé par leurs ancêtres, et j'ai la conviction que Sargon l'ancien dut voir des villes analogues aux trois mille tentes du wali.

Dans les vallons situés près de la plaine, dans les passages sont quelques tells, et c'est près de l'un d'eux que j'ai eu la bonne chance de trouver plus de huit cents objets en silex taillé. Outre ces tells qui gardaient la frontière du côté des Sémites, le Poucht-é-kouh ne renferme pas une seule ruine. Dans l'antiquité, comme de nos jours, il était habité par des nomades.

En quittant le Poucht-é-kouh, je suis rentré dans la vallée de la Kerkha, où j'ai rencontré de nombreuses ruines. Je me suis avancé dans le Louristan,

trouvant toujours des tells dont les principaux sont ceux de Zakha et de Khorremâbâd.

Me rapportant aux inscriptions assyriennes, j'ai cru pouvoir identifier la plupart des villes de la vallée du fleuve Ukni. Dans ces régions, les voies stratégiques n'ont pas changé et les points habitables sont peu nombreux.

Dans la vallée de Bouroudjird et au sud de l'Elvend, j'ai relevé toutes les ruines; elles sont extrêmement nombreuses par suite de la grande fertilité du pays. Mais là mes études n'ont pu être poussées bien loin à cause de l'hostilité des habitants.

Plus loin, chez les Bactyaris, les travaux étaient encore plus difficiles. Harcelés sans relâche par la population, nous devions veiller à notre conservation, ne jamais quitter nos armes, et c'est à peine si j'ai pu faire les observations géodésiques nécessaires pour le tracé de ma carte.

Enfin, arrivés dans la Susiane, nous retrouvions la civilisation, mais aussi des pays bien connus et qui ne faisaient pas partie de ma mission.

Voilà, Messieurs, quels sont les résultats archéologiques et linguistiques de mon voyage. Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je me suis également adonné à l'étude de la géologie et de l'histoire naturelle, et c'est une circonstance heureuse pour moi, car dans ces pays il reste si peu de traces de l'antiquité que leur étude ne suffirait pas pour occuper l'activité d'un missionnaire pendant vingt-cinq mois.

LE
BUDDHACARITA D'AÇVAGHOṢA,

PAR

M. SYLVAIN LÉVI.

Le poème d'Açvaghoṣa sur la vie du Buddha, traduit en chinois par Dharmarakṣa ou Dharmâkṣara au début du ve siècle (414-421), a été traduit du chinois en anglais par M. Beal (*The Fo-sho-hing-tsan-king*, vol. XIX des *Sacred Books of the East*). L'original sanscrit est encore inédit. La Bibliothèque nationale en possède pourtant un exemplaire depuis un demi-siècle, grâce à la libéralité éclairée de M. Hodgson. Burnouf, dans ses laborieuses recherches sur l'histoire et le développement du bouddhisme indien, n'a pas négligé ce texte. Il apprécie en ces termes l'ouvrage et l'auteur [1] : « On remarque un peu plus de mérite dans le *Buddhacarita* qui porte le titre même de *Mahâkâvya* ou « grand poème », titre qui est aussi familier aux bouddhistes qu'aux brahmanes. Le *Buddhacarita* est une exposition poétique de la vie de Çâkyamuni

[1] Introduction, p. 556.

Buddha; ce poème, d'une étendue peu considérable (87 feuillets), est attribué au religieux Açvaghoṣa. Il est écrit en vers des mètres *anuṣṭubh* et *indravajra;* le style en est sinon très poétique, du moins correct et parfaitement intelligible. Le *Buddhacarita* n'est qu'un abrégé substantiel du *Lalita-vistara*, et cette circonstance mérite d'autant plus d'être prise en considération qu'on ne remarque dans le poème d'Açvaghoṣa aucune des particularités grammaticales qui appartiennent aux dialectes pâli et prâkrit. Ainsi nous avons ici un ouvrage manifestement postérieur au *Lalita-vistara*, qui est écrit dans une langue plus grammaticalement correcte que le *Lalita* lui-même. Le nom d'Açvaghoṣa est célèbre dans l'histoire des migrations du bouddhisme. Mais rien ne nous apprend que notre auteur soit celui dont j'aurai occasion de parler dans mon résumé de l'histoire extérieure de cette croyance. Ce nom a certainement pu être porté par plus d'un religieux bouddhiste, et il faudrait autre chose que l'identité du nom pour conclure à celle de l'Açvaghoṣa du Nord avec le religieux bouddhiste que les Chinois nomment *Ma-ming*. Il est plus probable que notre auteur est le même religieux que l'auteur du *Vajrasûcî* dont j'ai parlé plus haut. »

La rigueur d'un jugement nécessairement sommaire et surtout la longue disgrâce du bouddhisme sanscrit après la mort de Burnouf ont détourné du *Buddhacarita* l'attention des savants. La version anglaise de M. Beal, exécutée sur la traduction chinoise,

a réveillé la curiosité et prouvé aux indianistes l'intérêt considérable de l'œuvre. En se fondant sur le témoignage des documents chinois, M. Beal n'a pas hésité à admettre l'identité de l'auteur avec l'illustre docteur bouddhiste que la tradition range au nombre des patriarches, tantôt le neuvième, tantôt le onzième [1] ou même le douzième à partir du Buddha [2], vers la fin du VIe siècle après le Nirvâṇa [3], à l'époque de Kaniṣka [4]. Du même coup, parmi les incertitudes de la chronologie littéraire, le poème d'Açvaghoṣa donnait un point de repère solide. Les théories de M. Max Müller sur la Renaissance sanscrite du VIe siècle et sur la longue éclipse de la littérature sous les dynasties barbares, accueillies presque sans contrôle, risquaient d'annuler par une prévention fâcheuse la portée de ces indications. Un admirable travail de M. Bühler vint les réunir à temps [5]. L'étude des textes épigraphiques, éclairée par une connaissance approfondie de la poétique et de la rhétorique indiennes, le portait à conclure que « la poésie savante de l'Inde s'était développée avant même le commencement de notre ère [6] ». Et il ajoutait : « Pour prouver que le Kâvya sanscrit s'est développé

[1] Wassilieff, p. 48, et Bunyu Nanjio, *Catal. of Chin. Tripiṭaka*, col. 298.

[2] Fujishima, *Bouddhisme japonais*, p. 102; Beal, p. XXX.

[3] *Mâyâsûtra*, cité par Fujishima, *ibib.*, p. 56.

[4] Beal, *loc. laud.*

[5] *Die Indischen Inschriften und das Alter der Indischen Kunstpoesie.* Wien, 1890.

[6] *Op. laud.*, p. 72.

de bonne heure, nous avons le témoignage d'un poème bouddhique, le *Buddhacarita* d'Açvaghoṣa, qui a été traduit en chinois entre 414 et 421 p. Chr. L'ouvrage ne porte pas seulement le nom de Mâhâkâvya; mais, à en juger sur l'échantillon donné par M. Bendall [1], il est écrit dans le style du *Kâvya.* M. Beal tient pour exacte la tradition bouddhique qui fait de l'auteur, Açvaghoṣa, un contemporain de Kaniṣka (78 p. Chr.) et laisse de côté cette question épineuse. A s'en tenir à la date solidement établie de la traduction, l'ouvrage n'en reste pas moins très précieux pour l'histoire littéraire. On ne peut en placer la composition plus bas que 350-400 p. Chr. Déjà le simple fait qu'un moine bouddhiste ait eu de si bonne heure la pensée de traiter la légende du Buddha selon les règles de la poétique classique suppose une grande popularité de la poésie savante brahmanique. Une étude exacte et pénétrante du *Buddhacarita* et une comparaison de son style avec celui des plus anciens *kâvyas* et avec les règles des plus anciens traités de poétique fournira sans nul doute des résultats encore plus précis et plus importants [2]. »

C'est pour répondre au *desideratum* exprimé par M. Bühler et renouvelé tout récemment par M. Peterson [3] que j'entreprends la publication du texte sanscrit. Je ne me propose rien de plus que de

[1] *Catal. of Buddhist sansk. ms.*, p. 82.
[2] *Op. laud.*, p. 73.
[3] *Journ. Roy. As. Soc.*, XXIII, p. 334.

fournir à l'examen des gens compétents des matériaux intéressants et neufs; je ne prétends pas à donner une édition du texte. Je me suis contenté de reproduire, en indiquant à l'occasion les corrections nécessaires, le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Sanscr. D. 106). Si ce spécimen est accueilli avec faveur, je compte faire la collation du manuscrit de l'Université de Cambridge[1]. Tel qu'il est donné par notre exemplaire, le texte est d'ailleurs assez sûr et assez correct pour permettre une étude de philologie minutieuse. La traduction que nous y avons jointe ne risque pas de faire double emploi avec le travail de M. Beal. Que la responsabilité en incombe au sinologue anglais ou qu'elle remonte au traducteur chinois, le *Fo-sho-hing-tsan-king* des *Sacred Books* ne donne qu'une image affaiblie et souvent altérée de l'original. Les mérites littéraires du *Buddhacarita*, assez éclatants pour lui assurer une place d'honneur parmi les biographies du Buddha, lui donnent le droit d'être connu et jugé sur une reproduction plus fidèle.

Depuis la publication de M. Beal, un nouveau document d'une importance considérable est venu s'ajouter aux témoignages recueillis antérieurement sur le *Buddhacarita* et son auteur, et confirmer avec une certitude presque absolue la haute antiquité de l'œuvre et l'identité du poète. Un savant japonais,

[1] Bendall, *op. laud.*, add., 1387.

IMPRIMERIE NATIONALE.

membre de la Société asiatique, M. Ryauon Fujishima, a donné au *Journal asiatique* [1] la traduction de deux chapitres extraits des *Mémoires d'I-tsing* sur son voyage dans l'Inde. Les *Mémoires d'I-tsing* se placent aussitôt après ceux d'Hiouen-Thsang, tant par la date que par la valeur des informations. Le voyage du pèlerin chinois dans l'Inde et les pays occidentaux dura vingt-cinq ans, de 671 à 695. Les extraits donnés par M. Fujishima mentionnent à plusieurs reprises Açvaghoṣa parmi les docteurs des temps anciens, avant Nâgârjuna, Âryadeva, etc.; de plus, l'œuvre poétique d'Açvaghoṣa y est indiquée et appréciée au cours d'une revue sommaire de la poésie bouddhique [2] : « Dans les anciens temps, Açvaghoṣa composa aussi des vers : l'*Alaṃkâralikaçâstra* (ou *Mahâlaṃkârasûtraçâstra*, ou *Sûtrâlaṃkâraçâstra*), ainsi que des poésies qui renferment la *Buddhapûrvacaryâ* ou *Buddhacaritakâvya*. Si l'on traduisait ces poésies en chinois, elles formeraient plus de dix livres. Elles exposent toute la doctrine du Buddha et l'histoire de sa vie entière, du jour où il quitta la maison natale jusqu'au moment où il entra dans le Nirvâṇa entre deux arbres *çâlas*. Dans les cinq contrées de l'Inde et dans les pays de la mer du Sud, on récite ces poésies parce qu'elles renferment beaucoup d'idées et de sens en peu de mots. De plus, elles procurent au lecteur le plaisir de ne

[1] Nov.-déc. 1888, p. 411-439, et avril-mai-juin 1889, p. 490-496.

[2] *Journ. asiat.*, nov.-déc. 1888, p. 425.

le jamais fatiguer et le bonheur de lui apprendre la doctrine du Buddha. »

Ainsi, dès la fin du VIIe siècle, la tradition bouddhique attribuait au grand Açvaghoṣa la composition du *Buddhacarita*, et le considérait comme une œuvre ancienne. Si sceptique qu'il convienne d'être à l'égard des traditions bouddhiques et chinoises, l'antiquité relative du poème n'en est pas moins solidement établie. Même réduite à cette expression vague, la donnée est encore d'un haut prix.

Les autres informations sur le *Buddhacarita* sont d'origine indienne ou d'origine chinoise. Le commentaire de Râyamukuṭa sur l'*Amarakoṣa*, daté de 1431 après J.-C., cite un vers du *Buddhacarita*[1] (*Am. k.*, I, 1, 2); le même vers est cité par Ujjvaladatta dans son commentaire sur les *Uṇâdi-sûtras* (I, 156). La *Subhâṣitâvalî*, anthologie compilée par Vallabhadeva à une date incertaine, mais à coup sûr postérieure à 1417 après J.-C., cite cinq vers[2] sous le nom du « bouddhiste Açvaghoṣa (bhadanta Açvaghoṣa) ». Les documents chinois se bornent au témoignage d'I-tsing et aux indications des catalogues. Outre le nom et l'époque du traducteur, le *C'-yuen-lu*[3] spécifie que le *Buddhacarita* manque à la collection tibétaine[4]. Ainsi s'explique peut-être le silence de Târanâtha sur cet ouvrage.

[1] Aufrecht, *Ujjvaladatta*, préf., p. XIX et p. 152.

[2] *Subhâṣitâvalî*, éd. Peterson, introd., s. v. *Açvaghoṣa*.

[3] B. Nanjio, *Cat. of Chinese Tripiṭaka*, n° 1351.

[4] Cependant le *Tandjur* range parmi les œuvres d'Açvaghoṣa le *Buddhacarita-mahâkâvya*. Schiefner cité par Weber, *Vajrasûcî*.

Le *Buddhacarita* sanscrit s'arrête dans les divers manuscrits connus après le XVIIe chant, au moment où le Buddha sort de Kapilavastu qu'il a voulu revoir. Le *Fo-sho-hing-tsan-king* poursuit le récit jusqu'au partage des reliques après le Nirvâṇa et comprend vingt-huit chants. Le sommaire donné par I-tsing semble prouver que l'original sanscrit exposait également « l'histoire de la vie entière ». Cependant rien ne trahit à la fin de nos manuscrits une section accidentelle. L'auteur achève son récit en ces termes : « Quand il eut affermi dans son enseignement les gens de Kapilavastu, dissipé les ténèbres de la pauvreté, en souvenir de sa mère, il s'en alla pour honorer le vénérable Svayambhû, la face vers le nord, avec Brahma, Viṣṇu et Îçvara comme bhikṣus. » Puis, sans changer de mètre, il conclut par ce vers :

çâkyasiṃhasya janmâvadânasya mâhâtmyam evaṃ mayâ bhû-
[riço varṇitaṃ svalpaçaḥ
paṇḍitaiḥ çodhanîyaṃ yad atra cyutaṃ vâlasaṃ bhâṣaṇaṃ
[nopahâsyâya harṣâya bho
viçvarûpâkṛter dharmarâjasya saṃsârarakṣâkṛto varṇanât
[kauçalaṃ yan mama
astu tat puṇyapuñjaṃ pravṛttau nivṛttau janânâṃ pramo-
[dâya ṣaḍyoniṣu sthâyinâm

C'est ainsi que j'ai décrit sous une forme restreinte la beauté si variée de l'Avadâna qui conte la naissance du lion des Çâkyas. Aux savants de corriger les défauts ou les faiblesses du style, non pour la raillerie, mais certes pour la joie! Si, en exaltant le Roi de la Loi, qui prend toutes les formes et qui donne le remède contre les transmigrations,

j'ai fait une bonne action, puissent mes mérites agir en faveur du développement et de l'arrêt définitif des êtres qui passent par les six conditions, pour leur joie!

Un pareil souhait semble bien marquer, ou plutôt marque assurément le terme de l'ouvrage. D'ailleurs la version chinoise dévie avant d'atteindre ce point; dès le cours du XIVe chapitre, elle s'écarte rapidement du sanscrit et ne le rejoint plus.

M. Beal a donné en appendice la liste parallèle des sections dans les deux textes; M. Bendall a, dans son *Catalogue,* transcrit minutieusement le titre de chacun des chapitres du *Buddhacarita.* Il ne sera pas inutile cependant, ne fût-ce que pour épargner des recherches, de donner ici la table fournie par notre manuscrit :

I. iti çrîbuddhacarite mahâkâvye bhagavatprasûtir nâma prathamaḥ sargaḥ (p. 7[b]).

II. iti çrîbuddhacarite mahâkâvye antaḥpuravihâro nâma dvitîyaḥ sargaḥ (p. 11[a]).

III. iti çrî° mah° saṃvegotpattinâma tṛtîyaḥ sargaḥ (p. 15[a]).

IV. iti çrî° mah° strîvighâtano nâma caturthaḥ sargaḥ (p. 20[a]).

V. iti çrî° mah° abhiniḥkramaṇo nâma pañcamaḥ sargaḥ (26[a]).

VI. iti çrî° mah° chandakanivartanaṃ nâma ṣaṣṭhaḥ sargaḥ (p. 29[b]).

VII. iti çrî° mah° tapovanapraveço nâma saptamaḥ sargaḥ (p. 33[b]).

VIII. iti çrî° mah° antaḥpuravilâpo nâmâṣṭamaḥ sargaḥ (p. 40ᵃ).

IX. iti çrî° mah° kumârânveṣaṇo nâma navamaḥ sargaḥ (p. 45ᵃ).

X. iti çrî° mahâkâvye 'çvaghoṣakṛte çreṇyâbhigamano nâma daçamaḥ sargaḥ (p. 47ᵇ).

XI. iti çrî° mah° 'çvaghoṣakṛte kâmavigarhaṇo nâmaikâdaçaḥ sargaḥ (p. 53ᵇ).

XII. iti çrî° mah° 'çva° arâḍadarçano nâma dvâdaçaḥ sargaḥ (p. 59ᵇ).

XIII. iti çrî° mah° 'çva° mâravijayo nâma trayodaçaḥ sargaḥ (p. 63ᵇ).

XIV. iti çrî° mah° açva° abhisaṃbodhanasaṃstavanâma caturdaçaḥ sargaḥ (p. 68ᵇ).

XV. iti çrî° mah° açva° dharmacakrapravartanâdhyeṣaṇaṃ nâma pañcadaçaḥ sargaḥ (p. 74ᵇ).

XVI. iti çrî° mah° açva° dharmacakrapravartanaṃ nâma ṣoḍaçaḥ sargaḥ (p. 81ᵇ).

XVII. iti çrî° mah° açva° lumbinîyâtrâdikaṃ nâma saptadaçaḥ sargaḥ (p. 86ᵇ).

Le manuscrit est tracé sur papier du Népal; il est formé de quatre-vingt-six feuilles, à huit, neuf ou dix lignes à la page. Les vers n'y sont pas numérotés, sauf à la fin du dernier *sarga;* encore les chiffres portés sont-ils inexacts. L'écriture est nette, presque toujours correcte. La seule lacune importante se trouve dans le neuvième *sarga*, à la page 42ᵇ; la première moitié de la page a plusieurs

vers incomplets. La dernière ligne du manuscrit porte :

> khabâṇâṅkamite varṣe âgrahâyanike site
> yam amṛtânando likha

La date de 950, ère du Népal, répond à 1830 après J.-C. Le scribe se nomme Amṛtânanda.

Enfin, sur le dos de la première feuille, se lit l'invocation suivante :

Oṃ namo ratnatrayâya
Oṃ namo buddhâya

1. tâmbûlivairiveçmapriyaduhitṛdhavâlaṃkriyâ bhakṣyajâta paçcâjjâtâgrayâtur hitakṛd ahitakṛtyâ tat pâtu vaḥ sarvado sau

tâmbûlivairiveçmapriyaduhitṛdhavâlaṃkriyâ bhakṣyajâta paçcâjjâtâgrayâtur vasatu hṛdi gṛhe tatkalatradvayaṃ vaḥ.

1. gvâlyâvairîyâthâsyâmateḍâhmaputâyâ bhâl tayâtîsâyâ â. hâryâ kâyyâ kijâyâ hitahita ahitaṃ rakṣayâ yamâsadânam | gvâlyâvairîyâthâsyâmatheḍâhmaputâ yâ bhâl tayâtîsâyâ â.hârayâ kâyyâkijâyâ hitayâ nih makalân che chahmaṃ mechahmaṃ nâ.

bhâṣa saṃbandhakûṭaṃ

BUDDHA-CARITA.

Om! namo ratnatrayâya.

I

1. çriyaṃ parârdhyâṃ vidadhad vidhâtṛjit
   tamo nirasyann abhibhûtabhânubhṛt
   nudan nidâghaṃ jitacârucandramâḥ
   sa vandyate rhann iha yasya nopamâ

2. âsîd viçâlonnatasânulakṣmyâ
payodapaṅktyeva parîtapârçvam
udagradhiṣṇor [1] gagane vagâḍhaṃ
puraṃ maharṣeḥ kapilasya vastu

3. sitonnateneva nayena hṛtvâ
kailâçaçailasya yad abhraçobhâm
bhramâd upetân vahad ambuvâhân
saṃbhâvanâṃ vâ saphalîcakâra

4. ratnaprabhodbhâsini yatra lebhe
tamo na dâridryam ivâvakâçam
parârdhyapauraiḥ sahavâsatoṣât
kṛtasmitevâtirarâja lakṣmîḥ

5. yad vedikâtoraṇasiṃhakarṇe [2]
ratnair dadhânâṃ [2] prativeçmaçobhâm
jagaty adṛṣṭvaiva samânam amanyat
spardhâṃ svagehair mitha eva cakre

6. râmâmukhendhûn paribhûtapadmân
yatropayâto py avimânyabhânuḥ
saṃtâpayogâd iva vâri veṣṭuṃ
paççât samudrâbhimukhaḥ pratasthe

7. çâkyârjitânâṃ yaçasâṃ janena
dṛṣṭântvabhâvaṃ [3] gamito yam induḥ
iti dhvajaiç cârucalatpatâkair
yan mâṣṭum [4] asyâṅkam ivodayacchata

8. kṛtvâpi râtrau kumudaprahâsam
indoḥ karair yad rajatâlayasthaiḥ
sauvarṇaharmyeṣu gatârkapâdair
divâ sarojadyutim âlalambe

9. mahîbhṛtâṃ mûrdhni kṛtâbhiṣekaḥ
çuddhodano nâma nṛpo rkabandhuḥ

[1] dhṛṣnor. — [2] karṇai; dadhânaṃ. — [3] dṛṣṭânta°. — [4] mârṣṭum.

adhyâçayo vâ sphuṭapuṇḍarîkaṃ
purâdhirâjaṃ tad alaṃcakâra

10. bhûbhṛtparârdhyo pi sapakṣa eva
pravṛttadâno pi madânupetaḥ
îço pi nityaṃ samadṛṣṭipâtaḥ
saumyasvabhâvo pi pṛthupratâpaḥ

11. bhujena yasyâbhihatâḥ patanto
dviṣaddvipendrâḥ samarâṅganeṣu
udvântamuktâprakaraiḥ çirobhir
bhaktyeva puṣpâñjalibhiḥ praṇemuḥ

12. atipratâpâd avadhûya çatrûn
mahoparâgân iva tîgmabhânuḥ [1]
uddyotayâm âsa janaṃ samantân
pradarçayann âçrayaṇîyamârgân

13. dharmârthakâmâ viṣayaṃ mitho nyaṃ
na veçam âcakramur asya nîtyâ
vispardhamânâ iva tûgrasiddheḥ
sugocare dîptatarâ babhûvuḥ

14. udârasaṃkhyaiḥ sacivair asaṃkhyaiḥ
kṛtâgrabhâvaḥ sa udagrabhâvaḥ
çaçî yathâ bhair akṛtânyathâbhaiḥ
çâkyendrarâjaḥ sutarâṃ rarâja

15. tasyâtiçobhâvisṛtâtiçobhâ
raviprabho [2] vâstatamaḥprabhâvâ
samagradevînivahâgradevî
babhûva mâyâpagatevâ mâyâ

16. prajâsu mâteva hitapravṛttâ
gurau jane bhaktir ivânuvṛttâ
lakṣmîr ivâdhîçakule kṛtâbhâ
jagaty abhûd uttamadevatâbhâ

[1] tigma°. — [2] °prabhevâs°.

17. kâmaṃ sadâ strîcaritaṃ tamiçraṃ[1]
tathâpi tâṃ prâpya bhṛçaṃ vireje
na hindulekhâm upagamya çubhrâṃ
naktaṃ tathâ saṃtamasatvam eti

18. anindriye nâtmani duḥkuho yaṃ
mayâ jano yojayituṃ na çakyaḥ
itîva sûkṣmâṃ prakṛtiṃ vihâya
dharmeṇa sâkṣâd vihitâ svamûrtiḥ

19. cyuto tha kâyât tuṣitât trilokîm
uddyotayann uttamabodhisattvaḥ
viveça tasyâḥ smṛta eva kukṣau
nandâguhâyâm[2] iva nâgarâjaḥ

20. dhṛtvâ himâdridhavalaṃ guruṣaḍviṣâṇaṃ
dânâdhivâsitamukhaṃ dviradasya rûpam
çuddhodanasya vasudhâdhipater mahiṣyâḥ
kukṣiṃ viveça sa jagadvyasanakṣayâya

21. rakṣâvidhânaṃ prati lokapâlâ
lokaikanâthasya divo bhijagmuḥ
sarvatra bhânto pi candrapâdâ
bhajanti kailâçagirau viçesaṃ

22. mâyâpi taṃ kukṣigataṃ dadhânâ
vidyudvilâçaṃ[3] jaladâvalîva
dânâbhivarṣaiḥ parito janânâṃ
dâridratâpaṃ çamayâṃ cakâra

23. sântaḥpurajanâ devî kadâcid atha lumvinîm
jagâmânumate râjñaḥ saṃbhûtottamadohadâ

24. çâkhâm âlambyamânâyâḥ puṣpabhârâvalambinîṃ
devyâḥ kukṣiṃ vibhidyâçu bodhisattvo viniryayau

25. tataḥ prasannaç ca babhûva puṣyas
tasyâç ca devyâ vratasaṃskṛtâyâḥ

[1] tamisraṃ. — [2] nando g°. — [3] vilâsaṃ.

pârçvât suto lokahitâya jajñe
nirvedanaṃ caiva nirâmayaṃ ca

26. prâptaḥ payodâd iva tigmabhânuḥ
samudbhavan so pi ca mâtṛkukṣeḥ
sphuranmayûṣair vihatândhakâraiç
cakâra lokaṃ kanakâvadâtam

27. taṃ jâtamâtram atha kâñcanayûpagauraṃ
prîtaḥ sahasranayanaḥ çanakair agṛhṇat
mandârapuṣpanikaraiḥ saha tasya mûrdhni
khân nirmale ca vinipetatur ambudhâre

28. surapradhânaiḥ paridhâryamâṇo
dehâṃçujâlair anurañjayaṃs tân
saṃdhyâbhrajâloparisaṃniviṣṭaṃ
navoḍurâjaṃ vijigâya lakṣmyâ

29=25

30. uror [1] yathorvasya pṛthoç ca hastân
mândhâtur indrapratimasya mûrdhnaḥ
kakṣîvataç caiva bhujâṃçadeçât
tathâvidhaṃ tasya babhûva janma

31. krameṇa garbhâd abhiniḥsṛtaḥ san
babhau gataḥ khâd iva yonyajâtaḥ
kalpeṣv anekeṣv iva bhâvitâtmâ
yaḥ saṃprajânan suṣuve na mûḍhaḥ

32. dîptyâ ca dhairyeṇa çriyâ rarâja
bâlo ravir bhûmim ivâvatîrṇaḥ
tathâtidîpto pi nirîkṣyamâṇo
jahâra cakṣûṃṣi yathâ çaçâṅkaḥ

33. sa hi svagâtraprabhayojjvalantyâ
dîpaprabhâṃ bhâskaravan mumoṣa
mahârhajâmbunadacâruvarṇo
vidyotayâm âsa diçaç ca sarvâḥ

[1] yathaur°.

34. anâkulâny ajñasamudgatâni
niṣpevanty[1] âyatavikramâṇi
tathaiva dhîrâṇi padâni sapta
saptarṣitârâsadṛço jagâma

35. bodhâya jâto smi jagaddhitârtham
ântyâ[2] tathotpattir iyaṃ mameti
caturdiçaṃ siṃhagatir vilokya
vânîṃ ca bhavyârthakarîm uvâca

36. khât prasrute candramarîciçubhre
dve vâridhâre çiçiroṣṇavîrye
çarîrasaukhyârtham anuttarasya
nipetatur mûrdhani tasya saumye

37. çrîmadvitâne kanakojjvalâṅge
vaidûryapâde çayane çayânaṃ
yatgauravât kâñcanapadmahastâ
yaksâdhipâḥ saṃparivârya tasthuḥ

38. mâyâtanûjasya divaukasaḥ khe
yasya prabhâvât praṇataiḥ çirobhiḥ
adhârayan pâṇḍuram âtapatraṃ
bodhâya jepuḥ paramâçiṣaç ca

39. mahoragâ dharmaviçeṣatarṣâd
buddheṣv atîteṣu kṛtâdhikârâḥ
yam avyajan bhaktiviçiṣṭanetrâ
mandârapuspaiḥ samavâkiraṃç ca

40. tathâgatotpâtaguṇena tuṣṭâḥ
çuddhâdhivâsâç ca viçuddhasattvâs
devâ nanandur vigate pi râge
magnasya duḥkhe jagato hito yaḥ

41. yasmin prasûte girirâjakîlâ
vâtâhatâ naur iva bhûç cacâla

[1] niṣpeṣavanty. — [2] antyâ.

sacandanâ cotpalapadmagarbhâ
papâta vṛṣṭir gaganâd anabhrât

42. vâtâ vavuḥ sparçasukhâ manojñâ
divyâni vâsâṃsy avapâtayantaḥ
sûryaḥ sa evâbhyadhikaṃ cakâçe
jajvâla saumyârcir anîrito gniḥ

43. prâguttare câvasathapradeçe
kûpaḥ svayaṃ prâdurabhût sitâmbuḥ
antaḥpurâṇy âgatavismayâni
yasmin kriyâs tîrtha iva pracakruḥ

44. dharmârthibhir bhûtagaṇaiç ca
divyais taddarçanârthaṃ vanam âprapûraiḥ[1] (?)
kautûhalenaiva pâdapaiç ca
prapûjayâm âsa sagandhapuṣpaiḥ

45. puṣpadrumâḥ svaṃ kusumaṃ papheluḥ
samîraṇodbhrâmitadiksugandhi
susaṃbhramadbhṛṅgavadhûpagîtaṃ
bhujaṅgavṛndâpihitâttavâtam[2]

46. kvacit kvaṇat tûryamṛdaṅgagîtair
vîṇâmukundâmurujâdibhiç ca
strîṇâṃ calatkuṇḍalabhûṣitânâṃ
virâjitaṃ cobhayapârçvatas tat

47. yad râjaçâstraṃ bhṛgur aṅgirâ vâ
na cakratur vaṃçakarâv ṛṣi tau
tayoḥ sutau tau ca sasarjatus tat
kâlena çukraç ca bṛhaspatiç ca

48. sârasvataç câpi jagâda naṣṭam
vedaṃ punar yaṃ dadṛçur na pûrvaṃ
vyâsas tathainaṃ bahudhâ cakâra
nayaṃ vaçiṣṭhaḥ kṛtavân açaktiḥ

[1] âpta°. — [2] âlavâlam.

49. vâlmîkanâdaç[1] ca sasarja padyaṃ
jagrantha yan na cyavano maharṣiḥ
cikitsitaṃ yac cakâra nâtriḥ
paççât tad âtreya ṛṣir jagâda

50. yac ca dvijatvaṃ kuçiko na lebhe
tatsâdhanaṃ sûnur avâpa râjaṃ[2]
velâṃ samudre sagaraç ca dadhre
nekṣvâkavo yâṃ prathamaṃ babandhuḥ

51. âcâryakaṃ yogavidhau dvijânâm
aprâptam anyair janako jagâma
khyâtâni karmâṇi ca yâni çaureḥ
çûrâdayas teṣv abalâ babhûvuḥ

52. tasmât pramâṇaṃ na vayo na kâlaḥ
kaçcit kvacic chraiṣṭhyam upaiti loke
râjñâm ṛṣîṇâṃ ca hitâni tâni
kṛtâni[3] pûrvair akṛtâni putraiḥ

53. evaṃ nṛpaḥ pratyayitair dvijais tair
âçvâsitaç câpy abhinanditaç ca
çaṅkâm anaṣṭâm vijahau manastaḥ
praharṣam evâdhikam âruroha

54. prîtaç ca tebhyo dvijasattamebhyaḥ
satkârapûrvaṃ pradadau dhanâni
bhûyâd ayaṃ bhûmipatir yathoktau[4]
yâyâj jarâm etya vanâni ceti

55. atho nimittaiç ca tapobalâc ca
tajjanma janmântakarasya buddhvâ
çâkyeçvarasyâlayam âjagâma
saddharmatarṣâd asito maharṣiḥ

56. taṃ brahmavid brahmavidâṃ jvalantaṃ
brâhmyâ çriyâ caiva tapaḥçriyâ ca

[1] nâdaç. — [2] râjyam. — [3] putrair-pûrvaiḥ. — [4] °okto?

râjño gurur gauravasatkriyâbhyâṃ
praveçayâm âsa narendrasadma

57. sa pârthivântaḥpurasaṃnikarṣaṃ
kumârajanmâgataharṣavegam
viveça dhîro balasaṃjñayaiva
tapaḥprakarṣâc ca jarâçrayâc ca

58. tato nṛpas taṃ munim âsanasthaṃ
pâdyârghyapûrvaṃ pratipûjya samyak
nimantrayâm âsa yathopacâraṃ
purâ vaçiṣṭhaṃ sa ivântidevaḥ

59. dhanyo smy anugrâhyam idaṃ kulaṃ me
yan mâṃ didṛkṣur bhagavân upetaḥ
âjñâpyatâṃ kiṃ karavâṇi saumya
çiṣyo smi viçrambhitum arhasîti

60. evaṃ nṛpeṇopanimantritaḥ san
sarveṇa bhâvena munir yathâvat
savismayotphullaviçâladṛṣṭir
gaṃbhîradhîrâṇi vacâṃsy uvâca

61. mahâtmani tvayy upapannam etat
priyâtithau tyâgini dharmakâme
satvânvayajñânavayonurûpâ
snigdhâ yad evaṃ mayi te matiḥ syât

62. etac ca tad yena nṛparṣayas te
dharmeṇa bhûkṣmâṇi dhanâny apâsya
nityaṃ tyajanto vidhivad babhûvus
tapobhir âḍhyâ vibhavair daridrâḥ

63. prayojanaṃ yat tu mamopayâne
tan me çṛṇu prîtim upaihi ca tvaṃ
divyâ mayâ divyapathe çrutâ vâg
bodhâya jâtas tanayas taveti

64. çrutvâ vacas tac ca manaç ca yuktvâ
jñâtvâ nimittaiç ca tato smy upetaḥ

didṛkṣayâ çâkyakuladhvajasya
çakradhvajasyeva samucchritasya

65. ity etad evaṃ vacanaṃ niçamya
praharṣasaṃbhrântagatir narendraḥ
âdâya dhâtryaṅkagataṃ kumâraṃ
saṃdarçayâm âsa tapodhanâya

66. cakrâṅkapâṇiṃ sa tathâ maharṣir
jâlâvanaddhâṅgulipâṇipâdam
svarṇabhruvaṃ vâraṇavastikoçaṃ
savismayaṃ râjasutaṃ dadarça

67. dhâtryaṅkasaṃviṣṭam avekṣya cainaṃ
devyaṅkasaṃviṣṭam ivâgnisûnum
babhûva pakṣmântavirañcitâçrur [1]
niçvasya caivaṃ tridivonmukho bhût

68. dṛṣṭvâsitaṃ tv açrupariplutâkṣaṃ
snehât tu putrasya nṛpaç cakampe
sagadgadaṃ vâṣpakaṣâyakaṇṭhaḥ
papraccha ca prâñjalir ânatâṅgaḥ

69. svalpântaraṃ yasya vapur mune syâd
bahvadbhutaṃ yasya ca janma dîptam
yasyottamaṃ bhâvinam âttha cârthaṃ
te prekṣya kasmât tava dhîra vâṣpaḥ

70. api sthirâsur bhagavan kumâraḥ
kaccin na çokâya mama prasûtaḥ
labdhâ kathaṃcit salilâñjalir me
na khalv imaṃ trâtum upaiti kâlaḥ

71. apy akṣayaṃ me yaçaso nidhânaṃ
kaccid ᵛ nto me kulahastasâraḥ
api prayâsyâmi sukhaṃ paratra
supto pi putro [2] nimiṣaikacakṣuḥ

[1] °rañj°? — [2] putre.

72. kaccin na me jâtam aphullam eva
kulapravâlaṃ pariçoṣabhâgi
kṣipraṃ vibho brûhi na me'sti çântiḥ
snehaṃ sute vedmi [1] hi bândhavânâm

73. ity âgatâvegam aniṣṭabuddhyâ
buddhvâ munîndraṃ sa munir babhâṣe
mâ bhûn matis te nṛpa kadâcid anyâ
niḥsaṃçayaṃ tad yad avocam asmi [2]

74. nâsyânyathâtvaṃ prati vikriyâ me
svâṃ vañcanâṃ tu prati viklavo'smi
kâlo hi me yâtum ayaṃ ca jâto
jâtikṣayasyâsulabhasya boddhâ

75. vihâya râjyaṃ viṣayeṣv anâsthas
tîvraiḥ prayatnair adhigamya tattvam
jagaty ayaṃ mohatamo nihantuṃ
jvaliṣyati jñânamayo hi sûryaḥ

76. duḥkhârṇavâd vyâdhivikîrṇaphenâj
jarâtaraṅgân maraṇogravegât
uttârayiṣyaty ayam uhyamânam
ârtaṃ jagaj jñânamahâplavena

77. prajñâmbuvegâṃ sthiraçîlavaprâṃ
samâdhiçîtâṃ vratacakravâkâm
asyottamâṃ dharmanadîṃ pravṛttâṃ
tṛṣṇârditaḥ pâsyati jîvalokaḥ

78. duḥkhârditebhyo viṣayâvṛtebhyaḥ
saṃsârakântârapathasthitebhyaḥ
âkhyâsyati hy eṣa vimokṣamârgaṃ
mârgapranaṣṭebhya ivâdhvagebhyaḥ

79. vidahyamânâya janâya loke
râgâgninâyaṃ viṣayendhanena

[1] vetsi. — [2] asti.

IMPRIMERIE NATIONALE.

prahrâdam [1] âdhâsyati dharmavṛṣṭyâ
vṛṣṭyâ mahâmegha ivâtapânte

80. tṛṣṇârgalaṃ mohatamaḥkapâtaṃ [2]
dvâraṃ prajânâm apayânahetoḥ
vipâṭayiṣyaty ayam uttamena
saddharmatâḍena durâsadena

81. svair mohapâçaiḥ pariveṣṭitasya
duḥkhâbhibhûtasya nirâçrayasya
lokasya saṃbuddhya ca dharmarâjaḥ
kariṣyate bandhanamokṣam eṣaḥ

82. tan mâ kṛthâḥ çokam imaṃ prati tvaṃ
tat saumya çauco [3] hi manuṣyaloke
mohena vâ kâmasukhair madât vâ
yo naiṣṭhikaṃ çroṣyati nâsya dharmam

83. bhraṣṭasya tasmâc ca guṇâd ato me
dhyânâni labdhvâpy akṛtârthateva
dharmasya tasyâçravaṇâd ahaṃ hi
manye vipattiṃ tridive pi vâsam

84. iti çrutârthaḥ sasuhṛt sadâras
tyaktvâ viṣâdaṃ mumude narendraḥ
evaṃvidho'yaṃ tanayo mameti
mene sa hi svâm api sâramattâm

85. âryeṇa mârgeṇa tu yâsyatîti
cintâvidheyaṃ hṛdayaṃ cakâra
na khalv asau na priyadharmapakṣaḥ
saṃtânanâçât tu bhayaṃ dadarça

86. atha munir asito nivedya tattvaṃ
sutaniyataṃ sutaviklavâya râjñe
sabahumatam udîkṣyamâṇarûpaḥ
pavanapathena yathâgataṃ jagâma

[1] °prahlâdam. — [2] kapâṭaṃ. — [3] çocyo.

87. kṛtamatir anujâsutaṃ ca dṛṣṭvâ
munivacanaçravaṇe pi tanmatau ca
bahuvidham anukampayâ sa sâdhuḥ
priyasutavad viniyojayâṃ cakâra

88. narapatir api putrajanmatuṣṭo
viṣayamatâni vimucya bandhanâni
kulasadṛçam acîkarad yathâvat
priyatanayaṃ tanayasya jâtakarma

89. daçasu parimiteṣv ahaḥsu caivaṃ
prayatamanâḥ parayâ mudâ parîtaḥ
akuruta japahomamaṅgalâdyâḥ
paramatamâḥ sa sutasya devatejyâḥ

90. api ca çatasahasrapûrṇasaṃkhyâḥ
sthiravalavattanayâḥ sahemaçṛṅgîḥ
anuyatajarâḥ payasvinîr gâḥ
svayam adadât sutavṛddhaye dvijebhyaḥ

91. bahuvidhaviṣayâs tato yatâtmâ
svahṛdayatoṣakarîḥ kriyâ vidhâya
guṇavati divase çive muhûrte
matim akaron muditaḥ purapraveçe

92. dviradaradamayîm atho mahârhâṃ
sitasitapuṣpabhṛtâṃ maṇipradîpâm
abhajata çivikâṃ çivâya devî
tanayavatî praṇipatya devatâbhyaḥ

93. puram atha purataḥ prâveçya patnîṃ
sthavirajanânugatâm apatyanâthâm
nṛpatir api jâgâma paurasaṃghair
divam amarair maghavân ivârcyamânaḥ

94. bhavanam atha vigâhya çâkyarâjo
bhava iva ṣaṇmukhajanmanâ pratîtaḥ
idam idam iti harṣapûrṇavaktro
bahuvidhapuṣṭiyaçaskaraṃ vyadhatta

95. iti narapatiputrajanmavṛddhyâ
sajanapadaṃ kapilâhvayaṃ puraṃ tat
dhanadapuram ivâpsarovakîrṇaṃ
muditam abhûn nalakûvaraprasûtau

iti çrîbuddhacarite mahâkâvye bhagavatprasûtir nâma prathamaḥ sargaḥ

LA VIE DU BOUDDHA.

Om! Hommage aux Trois Joyaux!

I

LA NAISSANCE DE BHAGAVAT.

1. Pour disposer d'un pouvoir absolu, le destin n'est pas son égal; pour chasser les ténèbres, le soleil a moins de force; pour calmer la chaleur brûlante, la lune n'est pas aussi douce. C'est Lui qui est adoré à juste titre ici, car il n'a point de pareil.

2. Il était une ville; de hautes montagnes dressaient alentour leur masse auguste, comme un amas de nuages, et sa tête plongeait dans le ciel; c'était la cité du hardi Kapila, le grand saint.

3. Blanche et haute, elle semblait avoir dérobé la splendeur des nuées du mont Kailâça; ou plutôt, avec son cortège de nuages attirés par une confusion, elle rendait la supposition exacte.

4. Illuminée par les feux des gemmes, elle ne laissait pas de place aux ténèbres comme à la pauvreté; on eût dit que la joie d'habiter avec des citoyens d'élite y rendait la Fortune plus souriante.

5. Terrasses, arcs de triomphe, oreilles-de-lion à chacune des maisons rayonnaient de pierreries, comme si, faute de

voir ou même d'imaginer une égale en ce monde, elle créait une émulation entre ses propres palais.

6. Le visage des jeunes belles, lune qui éclipse les lotus de jour, y mit en déroute le soleil malgré son éclat souverain; brûlant (*de jalousie*), il partit à l'Occident s'enfoncer dans les eaux de la mer.

7. Comme la lune servait parmi les peuples de comparaison avec la gloire acquise par les Çâkyas, les drapeaux de la ville avec leurs bannières gracieuses et flottantes semblaient vouloir laver la tache de l'astre.

8. La nuit, elle faisait honte aux lotus nocturnes quand les rayons de la lune tombaient sur ses palais d'argent; et cependant, le jour, ses terrasses d'or frappées par les rais du soleil prenaient au lotus diurne son éclat.

9. Sacré roi sur la tête des rois, le roi Çuddhodana de la race du soleil ornait cette reine des villes, comme le soleil (?) orne le lotus épanoui.

10. Quoiqu'il fût grand entre les *bhûbhṛt* (rois *ou* montagnes), il avait des *pakṣa* (amis *ou* ailes); malgré l'abondance de son *dâna* (aumône *ou* sécrétion de l'éléphant en rut), il n'avait pas de *mada* (orgueil *ou* rut de l'éléphant); il était *îça* (souverain *ou* Çiva aux trois yeux), et pourtant son regard était toujours *sama* (impartial *ou* égal des deux côtés); d'un naturel *saumya* (aimable *ou* lunaire), il avait aussi un large *pratâpa* (majesté royale *ou* éclat de soleil).

11. Les éléphants ennemis qui tombaient abattus par son bras sur l'arène de la bataille semblaient incliner par affection leur tête devant lui en répandant sur le sol des pierreries comme des poignées de fleurs.

12. L'éclat de sa splendeur dissipait ses ennemis, comme les rayons acérés (du soleil) dissipent les grandes éclipses; il répandait la lumière sur le monde comme pour éclairer de toutes parts les voies du salut.

13. Le devoir, l'intérêt et l'amour n'habitaient pas chacun à part, grâce à sa sagesse; mais, comme des émules dans l'heureux domaine du succès, ils prenaient un éclat plus vif.

14. Choisi comme chef par ses compagnons sans nombre, qui comptaient parmi les plus nobles, le roi des Çâkyas à l'âme si haute n'en régnait (ou brillait) qu'avec plus d'éclat, comme la lune au milieu des étoiles dont les feux ne sont pas vains.

15. Brillant d'une splendeur extrême qui sortait de l'excès de splendeur du roi, telle que la lumière du soleil victorieuse des ténèbres, la première entre toutes les reines, la reine Mâyâ semblait une mâyâ (création magique) émanée de lui.

16. Appliquée comme une mère au bonheur de ses sujets, attachée à ceux qu'elle devait respecter comme le dévouement en personne, splendide comme la Fortune dans le palais du souverain, elle avait dans le monde l'éclat des plus hautes divinités.

17. En vérité, la nature de la femme est ténébreuse; et pourtant elle resplendissait en Mâyâ; si la lune perce d'un seul trait la nuit, l'obscurité n'en règne pas moins partout.

18. « Tant que je n'ai ni corps, ni âme, je ne puis attacher à moi ce monde incrédule », s'était dit le Devoir sans doute, et il avait dépouillé sa nature subtile pour prendre un corps perceptible.

19. Or, descendu du ciel Tuṣitakâya, illuminant les trois mondes, le suprême Bodhisattva entra dans son sein au moment même qu'elle pensait à lui, comme le roi des Nâgas Nanda dans sa caverne.

20. Il prit la forme d'un éléphant aussi blanc que l'Himâlaya, aux six défenses pesantes, la face parfumée de mada, et il entra dans le sein de l'épouse de Çuddhodana, le souverain de la terre, pour détruire les souffrances du monde.

21. Pour veiller sur ce protecteur unique de l'univers, les dieux surveillants de l'Univers vinrent du ciel; les rayons de la lune brillent partout, mais ils se plaisent de préférence sur le mont Kailâsa.

22. Et Mâyâ, tandis qu'elle le portait dans son sein, comme une guirlande de nuages porte le charme de l'éclair, répandit sur les créatures une pluie d'aumônes pour calmer la pauvreté qui les consumait.

23. Puis, un jour, avec les femmes du harem royal, la reine s'en alla au jardin Lumbinî : le roi lui avait permis de satisfaire cette violente envie.

24. Or, comme elle s'appuyait à une branche qui pliait sous le poids des fleurs, le Bodhisattva fendit tout à coup le flanc de la reine et il en sortit.

25. C'était l'heure où (l'astérisme) Puṣya est favorable; du flanc de cette reine que les saintes pratiques avaient consacrée naquit pour le bonheur du monde un fils, sans peine et sans douleur.

26. Pareil à l'astre rayonnant dégagé d'un nuage, en sortant du sein maternel, il dispersa les ténèbres avec sa splendeur radieuse et rendit le monde aussi pur que l'or.

27. Aussitôt né, le dieu aux mille yeux joyeux prit doucement l'enfant clair comme un pilier d'or, et du haut du ciel deux nuées sans tache descendirent sur sa tête avec une pluie de fleurs de mandâra.

28. Recueilli par les premiers des Suras, il les colorait des rayons de son corps; il l'emportait en charme sur la lune nouvelle, enveloppée du réseau des nuées crépusculaires.

29 = 25.

30. Aurva en naissant sortit d'une poitrine, Pṛthu d'une main, Mândhâtar, image d'Indra, d'une tête, Kakṣîvat d'une épaule : aussi surprenante fut sa naissance.

31. Sorti, dans l'ordre des temps, du sein maternel, il brillait comme au sortir du ciel, car il n'avait pas été engendré dans une femme; il avait comme purifié son être pendant de multiples périodes. Il naquit parce qu'il voulait naître et non par folie.

32. Avec sa splendeur, sa noblesse, sa majesté, il avait l'air du soleil jeune encore descendu sur la terre; et pourtant, malgré son éclat, il charmait les regards qui le contemplaient, comme la lune.

33. Le rayonnement lumineux de ses membres enlevait, comme le soleil, aux lampes leur clarté; le teint aimable comme de l'or très précieux, il irradiait le ciel entier.

34. C'est alors qu'il fit, pareils aux sept étoiles des Ṛṣis, sept pas sans trouble, en ligne droite, sonores, et larges, et fermes.

35. « Je suis né pour connaître, pour le bien du monde, et voici ma dernière naissance! »; en regardant avec l'air d'un lion les quatre régions célestes, il prononça ces paroles que l'avenir allait réaliser.

36. Descendus du ciel, blancs comme des rayons de lune, deux nuages propres à réchauffer ou à rafraîchir s'abattirent sur l'aimable tête de l'Incomparable, pour le bien-être de son corps.

37. Étendu sur une couche au baldaquin majestueux, aux pièces étincelant d'or, aux pieds de béryl, les princes des Yakṣas avec dans les mains des lotus d'or l'entouraient pour lui rendre hommage.

38. Les hôtes du ciel inclinaient la tête devant la souveraineté du fils de Mâyâ, lui portaient un parasol blanc et lui murmuraient de suprêmes prières pour connaître.

39. Les grands Uragas qui, par soif de la loi excellente, avaient rempli leurs fonctions près des Buddhas passés l'éven-

taient en le fixant de leurs regards dévots, et répandaient des fleurs de mandâra.

40. Réjouis par la venue miraculeuse du Tathâgata, les dieux Çuddhâdhivâsas, ces êtres purs, affranchis de la passion, étaient en fête : le monde plongé dans la souffrance avait son sauveur!

41. A sa naissance, la terre qui a pour clous les puissantes montagnes s'agita comme un vaisseau battu par les vents; une pluie de lotus et de nymphéas avec du santal tomba du ciel sans nuages.

43. Les vents soufflèrent une haleine caressante, délicieuse, faisant tomber de divines étoffes; le soleil brilla d'un éclat merveilleux, et le feu, sans être excité, jeta des flammes charmantes.

43. Et dans la région du palais située au nord-est, une source d'eau claire jaillit spontanément où les femmes du roi surprises accomplissaient leurs rites comme en un gué sacré.

44. Le parc se remplissait d'êtres merveilleux avides de connaître la Loi, accourus en foule pour le voir, et comme en fête se parait d'arbres aux fleurs odorantes pour lui rendre hommage.

45. Les arbres à fleurs ouvraient leurs fleurs, et le zéphyr en portait le parfum partout, tandis que les abeilles affairées y chantaient leur chanson, et que les serpents en foule cachaient les bassins creusés à leur pied.

46. Les instruments, la musique, les chansons, le luth, le tambour, le tambourin qui résonnaient d'une part, et d'autre part les femmes ornées de pendeloques tremblantes lui donnaient une double parure.

47. Bhṛgu et Aṅgiras, ces deux ṛṣis qui firent des races,

n'avaient pas composé de Traités des Rois; leurs fils, Çukra et Bṛhaspati, en produisirent un en leur temps.

48. Le fils de Saravastì récita le Veda perdu et qui ne s'était plus révélé jamais avant lui; Vyâsa le publia parmi les hommes; et Vasiṣṭha, qui manquait de *çakti* (force *ou* Çakti, son fils aîné), composa l'Art de gouverner.

49. Un cri de Vâlmìki donna naissance au vers, que Cyavana le grand ṛṣi n'avait pas composé; la médecine qu'Atri n'avait pas créée, un descendant d'Atri l'enseigna plus tard.

50. Kuçika n'avait pas obtenu d'être brahmane; son fils y parvint par la royauté; Sagara imposa une limite à l'Océan que les Ikṣvâkus avant lui n'avaient pas enchaîné.

51. Janaka enseigna aux brahmanes la méditation et les rites; nul autre ne le put; les exploits fameux de Çauri (Kṛṣṇa), Çûra et tous ses aïeux y avaient échoué.

52. Ainsi la valeur ne se mesure pas à l'âge ou au temps; le premier rang s'ouvre à tous en ce monde; les fils des rois et des saints ont fait des œuvres excellentes que leurs aïeux n'avaient pas faites.

53. C'est par un tel langage que les brahmanes de confiance rassurèrent et félicitèrent le roi; il chassa de sa pensée un souci qui n'était pas sans cause, et s'exalta à une joie extrême.

54. Et satisfait il offrit à ces brahmanes très nobles, avec des honneurs, de grandes richesses, en se disant : « Puisse celui-ci régner sur la terre selon la prédiction et partir dans la forêt la vieillesse étant venue! »

55. Or, en ce temps, à des signes certains et par la force de ses austérités, le grand saint Asita connut la naissance de Celui qui met fin aux naissances et il alla vers la demeure du roi Çâkya, altéré de la Bonne Loi.

56. Le maître spirituel du roi, savant dans le brahma, accueillit avec respect et avec honneur le saint qui brillait, entre ceux qui connaissent le brahma, par la splendeur de la science religieuse et par la splendeur de l'ascétisme, et il l'introduisit dans le palais.

57. Asita entra dans le harem royal, où la naissance du prince excitait la joie, ferme, sûr de sa force et par la puissance de ses austérités et par l'autorité de la vieillesse.

58. Le roi honora comme il devait le muni, lui donna un siège, un bain de pieds, une offrande, et lui adressa une salutation convenable, comme jadis Antideva à Vasiṣṭha.

59. «En vérité je suis heureux, et ma race est favorisée, puisque le vénérable est venu pour me voir! Ordonne : que dois-je faire? Maître bon, je suis ton disciple; tu peux avoir confiance.»

60. Ainsi salué par le roi des hommes, le muni, avec la joie épanouie en ses longs yeux, prononça de tout son cœur ces paroles profondes et nobles.

61. «Tu es magnanime; tu chéris tes hôtes; tu donnes sans compter; tu aimes ton devoir; tu respectes le caractère, la naissance, la science et l'âge; il est donc naturel que ta pensée soit affectueuse pour moi.

62. «Et c'est aussi que les saints rois ont pour obéir à la loi abandonné richesses et domaines et passé leur vie à répandre les aumônes, riches d'austérités, pauvres d'argent.

63. «La raison qui m'amène, apprends-la et sois heureux! Une voix surnaturelle s'est fait entendre à moi sur la route céleste, et elle disait qu'un fils t'est né pour connaître.

64. «Et quand j'eus entendu la voix, je méditai en ma pensée, et j'observai des signes; et alors je suis venu, par désir de voir la bannière de la race Çâkya dressée comme la bannière de Çakra.»

65. Or, à ces paroles, le roi des hommes que la joie troublait en sa démarche prit le jeune prince au sein de sa nourrice, et le montra au grand ascète.

66. Et le saint regarda avec admiration le fils du roi : il portait sur la main la marque d'un disque; il avait les doigts des mains et des pieds joints par une membrane; ses sourcils étaient d'or; il avait le ventre et les bourses d'un éléphant (?).

67. Puis, le voyant au sein de sa nourrice, comme le fils d'Agni dans le giron de Devî, des larmes perlèrent à la pointe de ses cils; il soupira et leva les yeux vers le ciel.

68. En voyant Asita les yeux baignés de larmes, le roi eut peur par affection pour son fils, et sanglotant, la voix assombrie par les pleurs, les mains jointes, le corps incliné, il l'interrogea.

69. « Ô muni, cet enfant qui porte tant de prodiges sur un corps si petit, dont la naissance est resplendissante, et à qui tu as annoncé un avenir sans pareil, pourquoi donc à le voir t'es-tu pris à pleurer, ô sage?

70. « N'est-ce pas, ô vénérable, que le prince a la vie solide, et qu'il n'est pas né pour mon chagrin? J'ai obtenu à grand'peine l'offrande funéraire; le temps n'est pas encore venu de veiller sur elle?

71. « N'est-ce pas que le trésor de ma gloire est impérissable?..... Dois-je partir heureusement dans l'autre monde, gardant dans mon sommeil un œil ouvert sur mon fils?

72. « Quoi donc! un rejeton serait sorti de ma race pour se dessécher avant de s'épanouir! Parle-moi vite, seigneur! je n'ai point de repos! tu sais comme les parents aiment leur fils. »

73. En voyant son trouble à l'idée du malheur, le muni

dit au roi des munis : «Ne te forge pas de chimère, ô roi! Ce que je t'ai dit est certain.

74. «Si je suis troublé, ce n'est pas pour lui; son destin est assuré. C'est sur mes espérances déçues que je pleure. Car voici, mon temps est venu; je vais partir; et celui-ci vient de naître qui connaîtra la destruction si difficile des naissances.

75. «Renonçant au trône, détaché des plaisirs sensuels, arrivé par de rudes efforts à la vérité, il brillera en ce monde pour dissiper les ténèbres de l'égarement, car il est un soleil de science.

76. «De l'océan douleur, où s'agite l'écume maladie, avec pour vague la vieillesse et pour courant la mort, c'est lui qui sauvera le monde errant et tourmenté sur la barque science.

77. «Le fleuve excellent de la Loi, qui a pour onde la sagesse, pour digue la moralité, pour fraîcheur la méditation, pour *cakravâka* l'observance, suivra, grâce à lui, son libre cours et le monde des vivants souffrant de la soif y viendra boire.

78. «C'est lui qui, aux êtres accablés de souffrance, enveloppés par la matière, errant dans les sentiers perdus de la transmigration, enseignera la voie de délivrance, comme à des voyageurs égarés.

79. «Aux créatures consumées en ce monde par le feu désir avec pour fagots les plaisirs sensuels, c'est lui qui apportera la fraîcheur en laissant tomber la pluie Loi, comme un puissant nuage termine les chaleurs par la pluie.

80. «La porte qui a pour serrure la concupiscence, pour battants l'égarement et l'obscurité, c'est lui qui la fera sauter pour faire sortir les créatures, grâce au bélier tout-puissant de la bonne Loi invincible.

81. «Ce monde enveloppé dans les liens de son propre

égarement, soumis à la douleur, privé d'asile, c'est lui le Roi de la Loi qui le délivrera de ses chaînes, une fois parvenu à la Connaissance parfaite.

82. « Donc ne te chagrine pas sur lui; celui-là seul, ô mon cher, est à plaindre en ce monde des hommes qui, égaré ou enivré par les plaisirs d'amour, n'écoutera pas sa Loi fondamentale.

83. « Et moi privé de cette faveur, j'ai, quoique parvenu à la contemplation, manqué mon but. Si je n'entends pas la Loi, dussé-je vivre dans le troisième ciel, je m'estime malheureux. »

84. A ouïr ce langage, le roi comme ses amis et ses épouses rejeta le chagrin; en pensant : « Tel est donc mon fils! » il trouvait qu'il prenait lui-même de la valeur.

85. Mais quand il pensait : « Il suivra le noble chemin », l'inquiétude entrait en son cœur; ce n'est pas qu'il faiblît sur le devoir si cher; mais il avait peur pour la perpétuité de sa race.

86. Puis, quand le muni Asita eut prédit au roi inquiet l'avenir destiné à son fils, comblé d'honneurs, il s'en alla par la voie de l'air comme il était venu sous une forme qui faisait lever les yeux.

87. Quand il eut vu le fils de sa sœur puînée, attentif à écouter les paroles du muni et à en observer le sens, ce vertueux donna par compassion des ordres nombreux comme pour son fils chéri.

88. Heureux d'avoir un fils, le roi fit tomber les chaînes dans tout son empire, et célébra selon les rites prescrits les cérémonies de naissance en l'honneur de son fils chéri comme il convenait à sa race.

89. Dix jours étant accomplis, l'esprit pur, plein d'une joie intense, il fit pour son fils les sacrifices aux dieux les

plus brillants, avec les prières, les libations et les bénédictions.

90. En outre, il donna aux brahmanes cent mille vaches, chiffre exact, avec des petits robustes et solides, avec des cornes d'or, fécondes en lait, pour le bonheur de son fils.

91. Quand il eut disposé tout au gré de son cœur, l'esprit paisible, au jour propice, à l'heure favorable, il pensa joyeux à faire son entrée en ville.

92. La reine avec son fils rendit hommage aux divinités et prit place dans un palanquin fait d'ivoire précieux, orné de jasmin clair, illuminé de pierreries, bien à l'aise.

93. Le roi fit d'abord entrer devant lui son épouse escortée de duègnes âgées, avec l'enfant sous sa garde; puis il fit à son tour son entrée, honoré par la foule des citadins, comme Maghavant entre au ciel honoré par les Immortels.

94. Ensuite le roi des Çâkyas pénétra dans sa demeure, tel que Bhava (Çiva) joyeux après la naissance du dieu aux six visages, et le visage plein de joie il ordonnait ceci, cela, soit pour la gloire, soit pour la prospérité.

95. La naissance heureuse du prince remplissait ainsi de joie la ville qui porte le nom de Kapila et les habitants d'alentour, comme la ville de Dhanada, toute pleine d'Apsaras, quand naquit Nalakûvara.

Fin du Ier chant : *La naissance de Bhagavat.*

Cet article était déjà livré à l'impression quand j'ai appris, par un concours de circonstances toutes fortuites, que M. Cowell, le savant professeur de Cambridge, avait préparé une édition complète du

Buddhacarita et qu'il allait en publier le texte à bref délai dans les *Anecdota Oxoniensia.* Je renonce dès lors à continuer un travail qui risque d'être inutile; j'espère du moins que cet essai appellera l'attention des indianistes sur le beau poème d'*Açvaghoṣa* et préparera à l'édition de M. Cowell un accueil d'impatiente curiosité.

NOTES
SUR QUELQUES POPULATIONS
DU NORD DE L'INDO-CHINE,

PAR

M. PIERRE LEFÈVRE-PONTALIS.

L'étude philologique des dialectes aborigènes de l'Indo-Chine et du sud de la Chine présente d'autant plus d'intérêt que l'on ne connaît pas encore d'une façon précise l'origine des populations qui les parlent.

On a déjà mis en œuvre beaucoup de documents rapportés par les voyageurs, et d'autres fournis par l'érudition chinoise. Nous publions les observations suivantes, après un voyage de dix-huit mois, accompli avec les membres de la Mission Pavie, dans la partie du Tonkin improprement appelée Muong, à travers les principautés laotiennes, et sur la frontière du Yunnan.

Personne n'ignore que les Tonkinois occupent seulement une partie du territoire qui leur est soumis.

Se plaisant dans les basses plaines à rizières, ils n'ont jamais essayé de supplanter dans le massif

IMPRIMERIE NATIONALE.

montagneux qui les enserre, et même sur les hauteurs, comme le Bavi, qui avançent dans le Delta, les populations qui s'y trouvaient et celles qui s'y sont postérieurement fixées.

Par la possession des plaines, ils se sont bornés à assurer leur suprématie. Ce fait a son importance; car, dans toute l'Indo-Chine, les conquérants ont procédé ainsi. Les Thaïs ont agi de cette façon, partout où ils l'ont pu, refoulant les anciens maîtres du sol sur les montagnes qu'ils leur abandonnaient, ainsi qu'aux populations nouvelles.

Sans distinguer suffisamment des peuples d'origine très distincte, les Européens, mal renseignés par les Chinois et les Annamites, qui ont un égal mépris pour tout ce qui n'est pas eux-mêmes, ont, à tort, donné la désignation commune de *Muongs* à tous les habitants de la région montagneuse, où coulent la Rivière Noire, le Song-Ma et le Song-Ca.

Muong signifiant, en langue thaï, une agglomération d'individus obéissant à un chef, aussi bien un royaume qu'un canton ou un chef-lieu, on saisit à quel point ce vocable est mal employé. Il a encore moins de sens, au point de vue ethnographique, que les désignations chinoises de *Man-tze* et de *Chan-tze*. Ce n'est pas désigner une race que de la traiter de barbare ou de montagnarde.

C'est du sud-est de la Chine que sont sortis les Tonkinois. La tradition populaire n'étant pas toujours à négliger, voici comment Deo-van-Tri, chef thaï important de la Rivière Noire, dont les affir-

mations se sont trouvées plus d'une fois exactes, nous a expliqué la présence des groupes moïs qui occupent, à la limite du Delta, les premiers cantons de la montagne.

« Les Moïs, dit-il, occupaient la plaine, à l'époque où les *Giao-Chi*, venant du Kouang-Si, les attaquèrent, en refoulèrent une partie hors du Delta et se fondirent avec le reste en une seule population. Les Tonkinois actuels seraient donc le produit du croisement des Giao-Chi, des Moïs et des Chinois, qui, depuis des siècles, continuent à s'infiltrer en Indo-Chine. »

Le mot *Moï* n'a par lui-même pas plus de sens ethnique que les termes précités. Les Annamites appellent ainsi, depuis la Cochinchine jusqu'au Tonkin, les populations les plus différentes de mœurs et de langage, qu'ils ont trouvées établies sur le sol envahi par eux, et contre lesquelles ils se sont heurtés.

Les Thiames, qui ont formé un empire puissant et ont joui d'une véritable civilisation, étant traités de *Moïs* par les Annamites, aussi bien que les tribus les plus dénudées et les plus primitives, qui vivent dans la forêt, on aurait tort de traduire ce nom autrement que par le terme général de peuples asservis.

Les études d'ethnographie et de linguistique qui se poursuivent en Indo-Chine permettront sans doute un jour de classer par degré de parenté toutes les populations non annamites de nos pos-

sessions, mais il serait aussi prématuré de voir dès à présent une seule race dans toutes les tribus moïs que de les différencier avec les populations de nature analogue, qui vivent dans l'intérieur de l'Indo-Chine côte à côte avec les Siamois et les Laotiens, et que ceux-ci désignent sous le nom collectif de *Khas*.

On peut néanmoins admettre que les Moïs du Tonkin ont tous la même origine, et qu'ils sont les débris de l'ancienne population du Delta. Leur type se rapproche beaucoup de celui du paysan tonkinois. Le langage, il est vrai, diffère; mais, si l'on se rend un compte à peu près exact de la part d'éléments chinois entrés dans la langue du Tonkin et si l'on n'a pas encore pu atteindre cette précision dans la fixation des autres éléments, on a du moins découvert dans l'annamite plus d'un mot emprunté aux dialectes moïs, et nous ne doutons pas que, sous une forme nouvelle, un grand nombre ne soient entrés depuis longtemps dans l'usage du peuple.

Ce qui semble confirmer l'hypothèse d'un refoulement des Moïs non soumis par les Giao-Chi, c'est l'étrange situation qu'occupent aujourd'hui leurs descendants, sur une bande étroite de bonnes terres, entre les Thaïs d'une part et les Tonkinois.

En cherchant à s'étendre vers la mer, en poursuivant contre les maîtres du Delta les longues luttes dont l'histoire a conservé le souvenir, la race thaï s'est heurtée au tampon formé déjà par les Moïs, et l'a de plus en plus comprimé.

Rien d'intéressant, à ce point de vue, comme de suivre une des vallées indo-chinoises qui ont vu s'accomplir les grandes migrations.

La Rivière Noire, que nous avons montée et descendue plusieurs fois, donne lieu à des observations curieuses.

A Cho-Bo, sur la basse rivière, le *Moï* se distingue encore à peine du Tonkinois.

En montant jusqu'à Van-Yen, on reconnaît encore dans le costume et dans quelques usages des habitants l'influence du Delta.

Au delà, c'est le contact avec les Thaïs qui se fait sentir, et avec d'autant plus de netteté, que les usages moïs se rapprochent naturellement beaucoup plus des institutions thaïs que de celles des Tonkinois.

Entre Van-Yen et Ta-Kiane, on rencontre des villages dont les habitants ressemblent, en tout point, aux Thaïs. Ce sont pourtant des Moïs. Les piroguiers ne s'y trompent pas plus que les chefs. Ils savent fort bien dire : « Tel village est habité par des Moïs et tel autre par des Thaïs. Ici, les Moïs ont les usages de leurs voisins et s'appliquent à parler leur langue, à porter leur costume. Ce sont pourtant des gens de même origine que les habitants du bas de la rivière, de Su-Yut et de Cho-bo. »

Il faut un esprit très exercé pour saisir de pareilles nuances. Prévenu par Deo-van-Tri, mes observations se sont trouvées facilitées.

Dans cette Indo-Chine où beaucoup de popula-

tions se sont croisées ou superposées, il faut se garder de classer trop vite les races; car on ne passe de l'une à l'autre que par beaucoup de degrés successifs. Des types, qui, à première vue, paraissent originaux, sont le produit d'un croisement qui s'explique d'autant mieux que la polygamie est générale, et que la soumission d'un peuple entraîne plus souvent sa transformation que sa destruction.

L'étude des races ne peut guère aller sans la connaissance des traits principaux de leur histoire, ou du moins de celle des peuples voisins. L'ignorance des hautes destinées *thaïs* a seule permis de donner le nom de Muongs aux habitants de la Rivière Noire et de prendre pour des aborigènes, d'après le caractère chinois 土 qui sert à les désigner, les Thôs de Caobang et de Monkay, ces rejetons avancés de la grande race sortie des monts Kieou-long, qui a été maîtresse du Yunnan à l'époque du royaume de Nan-tchao; qui, sans le général chinois Kao-bien, aurait arrêté à tout jamais l'expansion du peuple tonkinois, et a donné naissance aux royaumes de Siam et du Laos, sur le Ménam et sur le Mékhong.

Il semble curieux que Deo-van-Tri, le seigneur thaï le plus puissant de la région, ne sache ni lire ni écrire les caractères de sa propre langue.

C'est que, très fier de ses lointaines origines cantonaises, professant une grande admiration pour les Chinois, dont il connaît la langue, l'écriture et les

usages, il laisse aux membres de sa famille la pratique d'un alphabet qu'il considère comme inférieur.

Cette attitude lui est d'autant plus facile que, placé à Lai-Chau sur la frontière même du Yunnan, il gouverne une population qui se vante de pratiquer les usages chinois. Les hommes de son entourage célèbrent les fêtes de la Chine, enterrent leurs morts, au lieu de les brûler comme les autres Thaïs leurs voisins, et portent la natte dans le dos, ce qui les fait prendre pour des Célestes et leur cause, à l'occasion, des difficultés dans le Delta.

L'aptitude des Thaïs à un certain degré d'assimilation étant une caractéristique de leur race, on ne doit pas s'étonner, même sur un territoire limité comme celui des Sipsong-chu-thaïs, de voir plusieurs catégories très tranchées d'individus appartenant pourtant au même rameau.

Nous n'avons donc pas été surpris, pendant la suite de notre voyage, de rencontrer chez les Pa-y (Thaïs du Yunnan) une affinité beaucoup plus grande avec les Chinois que celle constatée par nous chez les gens de Lai-Chau, tandis que chez les Lus et les Laotiens, le mélange du sang et l'échange des coutumes avec les populations khas et les races du Sud se font particulièrement sentir.

Ce que les *Moïs* ont dû être pour les Tonkinois, les *Khas* le sont encore aujourd'hui pour les Thaïs de toute branche et de toute catégorie. Il faut en excepter toutefois ceux que l'attrait de la civilisation

chinoise a tenus à l'écart de toute compromission avec une race jugée inférieure.

C'est en se fondant avec les populations fixées avant eux sur le sol de l'Indo-Chine que les différents groupes thaïs sont arrivés à s'implanter, à s'imposer et à se distinguer les uns des autres.

Nous en avons pour preuve l'exemple des Thaïs-Noi, qui, par leur mélange avec les Xiem, sont arrivés à former cet important rameau de l'arbre thaï, qu'on appelle le peuple siamois.

Et, en parlant de fusion, nous n'entendons pas un accord ou une réconciliation entre les envahisseurs et les anciens maîtres du sol, mais simplement l'œuvre lente et continue des siècles, le petit nombre absorbant peu à peu le plus grand, grâce à deux institutions qui facilitent, plus que toute autre, la confusion des races : la polygamie et l'esclavage.

Certes, les Thaïs ont soutenu et soutiennent encore parfois des luttes violentes contre les Khas; mais s'ils ne sont pas encore parvenus, comme les Tonkinois à l'égard des Moïs, à les isoler et surtout à les absorber, ils les ont presque partout subjugués et ont pris une bonne part de leur sang.

Quant aux Khas qui ont renoncé à toute résistance, il faut avoir vu comme nous les Quang-Lim de Muong-Kia et les Phanas de Poufang (Lai-Chau) essayer, en toute circonstance, de se faire passer pour Thaïs, les Kong-Men d'Ipang s'appliquer autant à être pris pour des Lus que certains Ou-Nhis ou

Lolos de la frontière chinoise à être considérés comme des Chinois, pour se rendre compte que l'œuvre des siècles se poursuit et que l'assimilation se continue sous toutes les formes.

Il est important d'observer que, toujours prêts à quitter leurs villages, les Khas ne s'éloignent pourtant guère du pays qui les a vus naître.

Tandis que, devant les invasions et les bandes de pillards, les gens de race thaï s'enfuient, les populations autochtones demeurent. Que leur importe d'obéir à un maître plutôt qu'à l'autre?

C'est ainsi que, sur le territoire de Lai-Chau, de vastes espaces ont été abandonnés momentanément par les Thaïs, alors que les Khas y sont restés. Cet amour du sol natal, chez un peuple qui n'a pas la notion de patrie, ne s'explique que par le nombre de générations qui se sont succédé dans le même pays.

On trouve le même attachement au sol chez les populations aborigènes du sud de la Chine. Il n'a pas fallu moins que des guerres acharnées et de graves cataclysmes pour chasser hors de chez eux tous les Méos, les Yaos et les Lolos qui se sont réfugiés dans le nord de l'Indo-Chine.

Or voici ce qui se passe : tandis que les Khas restent fixés, et que les Thaïs, comme les Chinois, quittent le pays qu'ils ont occupé pour y revenir après la tourmente passée, les émigrés du sud de la Chine ne se fixent nulle part à l'étranger d'une façon permanente. Les Méos et les Yaos abandon-

nent, pour les plus légers motifs, les sommets qu'ils viennent de cultiver. Ils se comportent en étrangers qui passent, n'hésitant pas à brûler des forêts entières, à tarir les sources, sans aucun souci du lendemain.

Laborieux, évitant toute querelle, car ils sont d'humeur pacifique et ne se sentent pas les plus forts, ils ne quittent guère les grandes altitudes. Malgré leur caractère errant, ils ne sont pas pourtant un élément de population négligeable, dans un pays où la plaine est réservée aux Thaïs, les versants des montagnes aux Khas, et où les hauts sommets leur échoient.

C'est d'une façon continue quoique irrégulière que leur immigration se poursuit. Deo-van-Tri disait avoir vu, depuis son enfance, passer des quantités innombrables de Méos par le territoire de Lai-Chau. Ceux qui ne restent pas près de la Rivière Noire gagnent le Tran-Ninh ou le pays de Luang-Prabang.

En se développant, le colosse chinois fait sortir de son enveloppe tout ce qui l'encombre. Voici que, la migration des Thaïs vers le Sud une fois accomplie, celle des autres populations autochtones de l'Empire lui succède; mais ce n'est ni la prise de possession du sol ni la conquête qu'elles poursuivent, se contentant d'être tolérées.

Rien ne trahit mieux le caractère pacifique de leur invasion que leur façon de s'implanter. Sans chercher à tirer parti des voies naturelles de com-

munication, telles que les vallées habitées et les rivières, les Méos abordent, sans hésiter, les montagnes les plus escarpées, et, séparés souvent par de grandes distances, ne cherchent à se grouper que lorsque les circonstances s'y prêtent. Il y a ainsi, sur les hauteurs dominant le bassin de la Rivière Noire, plusieurs noyaux de populations mans, méos et yaos. A Ta-phinh, comme sur la route de montagne qui fait communiquer le Thanh-hoa-Dao avec les Sipsong-chu-thaïs [1], ils occupent deux points de pénétration importants, familiers aux gens venant de Chine.

Si différents que puissent être les Méos (Miao-tze) et les Yaos (Yao-jen), ils n'en conservent pas moins, à nos yeux, ce caractère d'origine extérieure commune, qui les rend dans une certaine mesure solidaires. Certes, leurs usages ne sont pas les mêmes; mais d'où vient qu'ils associent aussi souvent leurs existences, s'établissant volontiers les uns à côté des autres, et jusque dans les mêmes villages?

Les écrivains chinois paraissent unanimes à leur assigner la même origine, les faisant descendre indistinctement de Pan-hou. Deo-van-Tri a toujours protesté contre cette hypothèse, alléguant la différence des usages et des langues.

Connaissant aussi bien l'idiome des Méos que celui des Yaos, il converse facilement avec eux. Plusieurs fois, il nous a signalé la parenté des dia-

[1] On appelle ainsi les douze cantons thaïs de la Rivière Noire.

lectes *yao* et *cantonais,* et s'est appuyé sur cet argument pour affirmer que les Yaos étaient originaires de l'extrême sud-est de la Chine. Seraient-ils par hasard de la même famille que les Giao-Chi?

Ce n'est évidemment pas en Indo-Chine qu'il faut aller chercher la solution de cette question. Sur la terre d'exil, on retrouve souvent Méos et Yaos dans les mêmes parages. Il y en a sur presque tous les plateaux dépassant 1,500 mètres, sur la rive gauche du Mékhong, jusqu'au 20e degré de latitude.

Nous avons rencontré des Yaos de tribus différentes : ceux du plateau de Ta-phinh sont des Tin-pan-Yao. La route qui conduit de Lai-Chau à Muong-Hou traverse plusieurs villages de Lan-tien-Yao.

A part quelques variétés dans le costume, d'ailleurs toujours aussi original, les usages paraissent semblables. De la part de tous, même affabilité. Le culte des esprits tient une grande place dans leur existence. Quand un étranger se présente, les chefs de village les consultent au moyen de bâtonnets entre-choqués et de paroles consacrées. Si les esprits se montrent favorables, le voyageur est accueilli avec beaucoup d'égards.

Il va sans dire que, dans toutes les cases où nous nous sommes arrêtés, nous avons tâché d'élucider l'intéressante question des *pang-po.*

M. Devéria [1] et M. Terrien de la Coupe-

[1] Devéria, *La frontière sino-annamite* (Leroux, 1886).

rie[1] ont tous deux signalé, d'après les écrivains chinois, l'existence chez les Yaos d'écrits appelés *pang-po* (榜 簿), dont les signes auraient une forme analogue à celle des anciens caractères employés sur les sceaux chinois, et qu'ils conserveraient précieusement comme des reliques d'un autre âge sans savoir les déchiffrer.

Depuis 1886, le British Museum serait même en possession d'un de ces manuscrits, offert par M. Bourne[2], du service consulaire britannique.

Malgré nos recherches, nous n'avons rencontré dans les cases yaos rien de semblable. La plupart de nos hôtes connaissaient les caractères chinois et avaient chez eux des livres chinois manuscrits. Le terme *pang-po* ne leur était pas inconnu; mais s'ils ne l'attribuaient pas indifféremment à tous les ouvrages en leur possession, ils l'employaient fort bien pour désigner des livres écrits en caractères chinois *ordinaires*.

Un de nos compagnons, M. Vacle, actuellement encore en Indo-Chine, s'est procuré plusieurs de ces manuscrits, qu'il nous a prié d'offrir à l'École des langues orientales. Voici comment il raconte son acquisition :

Le 20 octobre 1890, je pus acheter trois manuscrits yaos,

[1] Terrien de la Couperie, *Les langues de la Chine avant les Chinois* (Leroux, 1888).

[2] Voir au sujet des Lolos : Colborne Baber, *Travels and Researches in Western China* (London, 1882); Bourne, *Report of a journey in S. W. China* (London, 1885-1886); Colqhoun, *Across Chryse* (London, 1883).

dont deux connus sous le nom de *pang-po* et un ayant trait aux usages journaliers des Yaos. L'écriture est celle des Chinois.

Le 23 octobre (non loin de Muong Hou[1]), je retrouvai des connaissances faites au premier village yao. Tous ces gens s'empressaient. C'était à qui pourrait nous être agréable. Je pus faire une nouvelle acquisition de deux *pang-po*, les seuls, me disaient-ils, qui restaient. Car ce n'est pas sans regret, je dois l'avouer, qu'ils s'en sont dessaisis.

En présence du manuscrit du British Museum, faut-il croire à une confusion, ou bien ne convient-il pas d'attribuer un sens plus général qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour au terme *pang-po*, la désignation de *livre modèle*[2] se rapportant plutôt aux matières traitées qu'à la forme inusitée des caractères?

Si nos recherches chez les Yaos ont eu un résultat incertain, en revanche, nous avons le droit de nous féliciter de l'abondante récolte faite par M. Vacle chez les Lolos.

Que vont nous révéler les onze manuscrits offerts par lui à nos bibliothèques publiques? Jusqu'à ce jour, la France ne possédait qu'un seul manuscrit lolo original, envoyé par les missionnaires du Yunnan et déposé par M. Devéria au Musée d'ethnographie. Des calques ou copies de ceux conservés en Angleterre existent au Musée Guimet et à la Bibliothèque nationale.

C'est dans un village isolé, placé près de Pou-

[1] Muong-Hou, localité située sur la frontière du Yunnan, aux sources du Nam-Hou, affluent du Mékhong.

[2] Playfair, *China Review* (1877).

fang, à l'extrémité occidentale du territoire de Lai-Chau, que M. Vacle a fait sa précieuse découverte. Voici comment il la raconte :

Pou-fang, 14 octobre 1890.

Quelques Lolos et, entre autres, le chef du village, viennent me voir. Après mille petits soins, je leur demande de me vendre quelques vieux manuscrits lolos. Ils me disent d'abord qu'il y en a pas, puis très peu; puis, enfin, qu'ils vont voir; mais qu'ils ne croient pas qu'on veuille me les céder. J'insiste le plus possible. Le chef du village de Pou-fang, dont à chaque occasion j'ai à me louer, m'aide encore en cette circonstance; et ils partent, paraissant décidés à m'en trouver un. Les Lolos parlent sans desserrer les dents, si bien que l'on n'entend qu'un *tchi-tchi* perpétuel dans leurs conversations.

Dans la soirée, je vois mes Lolos revenir. Ils me remettent un premier manuscrit, me disant que c'est le seul qu'ils possèdent. Ils me font expliquer qu'il indique les heures, les jours, les années, les lunes, etc. Ils disent qu'ils savent qu'il est repassé de père en fils, depuis cent trente ans, mais que personne ne sait plus ni lire ni écrire cette langue; qu'ils avaient autrefois trois Lolos qui pouvaient lire et écrire; mais qu'ils sont morts, et que maintenant ils ne connaissent plus personne, même très loin, qui puisse me déchiffrer ce livre. Je m'empresse donc de l'acheter ce qu'ils me demandent. Mais ce premier succès m'a enhardi, et, de nouveau, je fais un siège en règle pour en obtenir d'autres. Le soir même, j'en comptais trois de plus. Ces derniers seraient l'alphabet et des livres de chants.

15 octobre.

Je fais de nouvelles bassesses pour d'autres manuscrits, et j'obtiens la promesse qu'on va voir dans toutes les maisons s'il en reste.

16 octobre.

Décidément je suis heureux. Encore deux manuscrits que des enfants ne voulaient pas lâcher, paraît-il. Les derniers des derniers, dit mon Lolo.

Comme le fait très bien observer le voyageur anglais Colqhoun, les mandarins affectent d'ignorer l'existence d'une écriture et de livres lolos : « Est-ce que des gens comme cela peuvent avoir des livres ? ne manquait jamais de dire Deo-van-Tri, quand on lui en parlait. Ce sont des sauvages. »

Si séduisants que soient les aperçus de M. Terrien de la Couperie[1], qui a remarqué quelques ressemblances entre l'écriture des Lolos et les alphabets de Sumatra, le coréen, l'hifumi et même l'indo-pali, nous ne pouvons nous décider à y voir autre chose qu'une écriture dérivée, ou tout au moins inspirée du chinois, à une époque qu'il ne serait peut-être pas impossible de déterminer.

Les auteurs chinois cités par M. Devéria sont clairs et explicites sur ce point. Ils nous donnent même le nom de l'auteur de cet alphabet, composé de mille huit cent quarante signes, un certain A-bhi, de la tribu de Na-khéou, du département de Ma-long. Quel que soit, en général, le mépris des Chinois pour les barbares du Sud, l'auteur du *Yuan-che-lei-pien* paraît être, dans le cas présent, trop bien renseigné, pour qu'on ne tienne pas compte de ce qu'il avance.

[1] Terrien de la Couperie, *On a Lolo manuscript written on satin* (London, Trübner, 1882).

Au surplus, comment ces descendants de *Tsouan*, qu'on n'appelle *Lolos* que par sobriquet, qu'on désigne aussi bien sous le nom de Lo-Su ou de Ngo-Su, dans le Ssu-tchuen, que de Y-Jen, dans le Kouy-tcheou, et qu'on s'accorde généralement à identifier avec les tribus dites *man;* comment se trouveraient-ils apparentés avec des races extrêmement éloignées, disséminées aux quatre coins de l'Asie, sans qu'on puisse dire rien de semblable de beaucoup d'autres populations plus voisines, dont ils paraissent à peine différer?

Comme les Méos et les Yaos, les Lolos ont passé de longs siècles, isolés dans les territoires qui forment aujourd'hui le centre et le sud de l'Empire chinois. Ils devaient y vivre, comme vivent encore dans ces pays leurs descendants, et en Indo-Chine les Khas, leurs frères, dans un état quelque peu primitif, qui n'exclut évidemment pas l'usage de l'écriture, mais qui ne laisse guère croire qu'elle existât chez les uns plutôt que chez les autres. A cette époque, ils se contentaient sans doute de ces planchettes à échancrures dont, au dire d'un missionnaire[1], ils se servent encore pour leurs contrats dans le Ssu-tchuen méridional. Cette façon primitive et concise d'exprimer sa pensée par écrit a été signalée par le docteur Harmand[2] chez les

[1] Père Crabouillet, *Les Lolos* (*Missions catholiques*, Lyon, 1873).

[2] Dr Harmand, *Le Laos et les populations sauvages de l'Indo-Chine* (*Tour du monde*, 1877, n° VII).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Khas du Laos central. Nous l'avons aussi rencontrée chez les Khas de Luang-Prabang.

C'est sans doute seulement en prenant contact avec les envahisseurs plus civilisés venus de l'Est que les Lolos ont éprouvé le besoin d'avoir une écriture. L'exemple des populations de race thaï, leurs voisines du Sud, leur fit peut-être aussi entrevoir que la propriété d'une écriture n'est pas négligeable de la part d'une race qui tient à son indépendance.

Pour des cerveaux peu cultivés, l'adoption de caractères alphabétiques eût exigé beaucoup d'efforts. Il était d'ailleurs naturel qu'ils tirassent leur inspiration de ceux-là mêmes auxquels ils avaient emprunté l'idée d'une écriture. Aussi nous paraît-il vraisemblable qu'ils aient cherché à imiter les Chinois. Peut-être ceci s'est-il passé à l'époque où florissait le genre d'écriture siao-chuen, c'est-à-dire quelques siècles avant J.-C. Ceci suffirait pour expliquer les affinités entre les deux espèces de caractères signalées par M. de la Couperie.

Quant aux principes mêmes de l'écriture chinoise, jusqu'à quel point sont-ils devenus ceux de l'écriture lolo? Les caractères sont-ils absolument idéographiques, ou peuvent-ils se réduire en éléments simples et se multiplier à l'infini? L'auteur du *Yuan-che-lei-pien* prétend que leur nombre ne dépasse pas mille huit cent quarante.

Si vraiment, comme le laisse entendre M. Vacle, on pouvait trouver l'alphabet ou plutôt le syllabaire lolo parmi ses manuscrits, il serait facile de vérifier

l'exactitude des données chinoises. D'ailleurs, vu l'abondance de nos documents écrits, la connaissance de tous les caractères lolos d'un usage courant n'est plus qu'une affaire de patience. Malheureusement l'ignorance absolue des gens chez lesquels ces manuscrits ont été trouvés n'a permis ni à M. Vacle, ni à nous, qui, après lui, avons passé par les mêmes villages, d'obtenir des renseignements précis sur le contenu des ouvrages et sur le sens des caractères.

Dans son étude sur la province du Yunnan, M. Rocher[1] fait, au sujet des Lolos, cette observation que, quoique le fond de leur langage soit toujours le même, ils ne se comprennent pas d'un département à l'autre, tant ils subissent l'influence du contact avec les populations voisines.

C'est à la même cause qu'il convient d'attribuer une partie des différences que présentent les dialectes khas de l'Indo-Chine.

A quelque groupe qu'ils appartiennent et quelles que soient les nuances qui les distinguent dans l'expression de leur pensée, deux Thaïs se comprennent toujours.

Il n'en est pas de même des Khas qui souvent, d'un village à l'autre, sont inintelligibles.

Ce phénomène n'a rien de surprenant. C'est au degré de stabilité d'une langue qu'on reconnaît sa maturité; et généralement le développement de la

[1] Rocher, *La province chinoise du Yunnan* (Leroux, 1880).

langue s'accomplit en même temps que celui du peuple qui la parle. Les Khas s'étant fort peu développés, leur idiome est resté à tout jamais soumis aux influences extérieures. Aussi les gens les plus portés à admettre la communauté d'origine des populations sauvages de l'Indo-Chine ont-ils été quelque peu découragés, chaque fois qu'ils ont essayé d'appuyer leur théorie sur une preuve linguistique. Mais, comme dans une chaîne où tous les chaînons se tiennent, chaque dialecte doit être mis à sa place et étudié si l'on veut éclaircir le problème.

C'est pour cela que, nous conformant à l'exemple donné par la plupart des voyageurs [1] qui ont parcouru l'Indo-Chine, nous avons eu soin de recueillir sur place tous les vocabulaires qu'il a été possible de nous procurer. Nous aurions voulu faire une plus ample moisson; mais, plus d'une fois, les moyens ont manqué.

Les *quatorze* vocabulaires qui suivent ont été recueillis dans notre voyage de Lai-Chau à Xieng-hung, au commencement de l'année présente. Pris à l'extrémité septentrionale de l'Indo-Chine, sur la frontière même de la Chine, ils présentent, en y ajoutant les éléments thaïs et chinois, le tableau à peu près complet des diverses populations que nous avons rencontrées.

Les Yaos, les Lolos et les Min-Kia, d'origine

[1] Voir en particulier les vocabulaires publiés dans le tome II du *Voyage d'exploration en Indo-Chine* de Doudart de Lagrée (Paris, Hachette, 1873).

nettement septentrionale, s'y trouvent mêlés aux Khas indo-chinois. Leurs langages présentent quelques ressemblances; mais il y a plutôt lieu d'être frappé des différences qui existent entre les tribus les plus voisines et les plus apparentées.

10 novembre 1891.

C'est seulement après la lecture de ce mémoire devant la Société asiatique que nous avons eu connaissance de l'étude du Père Vial, missionnaire apostolique au Yunnan, sur la langue et l'écriture indigènes de ce pays, et des pages intéressantes que M. Devéria[1] allait faire paraître, à ce propos, dans le numéro d'octobre du *Journal asiatique*.

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'heureux concours de circonstances qui donne un certain intérêt d'actualité à nos manuscrits lolos déposés à la Bibliothèque nationale et à l'École des langues orientales.

M. Devéria a bien voulu les examiner. Peut-être y trouvera-t-il la confirmation des renseignements qu'il a puisés aux sources chinoises.

Quant au travail du Père Vial[2], il nous permet d'espérer de la part de ce missionnaire, qui vit de-

[1] Devéria, *Les Lolos et les Miao-tze* (à propos d'une brochure de M. Vial; *Journal asiatique*, sept.-oct. 1891).

[2] P. Vial, *De la langue et de l'écriture indigènes au Yunnan* (Leroux, 1890).

puis longtemps au milieu des populations du sud de la Chine et qui fait usage de leurs divers dialectes, des documents nouveaux, une grammaire, un dictionnaire des langues yao, lolo et miao-tze. Personne, mieux que lui, ne saurait mener à bonne fin un pareil travail. S'il le voulait, nous lui serions redevables, pour les langues du sud de la Chine, des mêmes avantages qu'à ses confrères de la Cochinchine, de l'Annam, du Tonkin et du Siam, pour l'annamite, le siamois et certains dialectes sauvages de l'Indo-Chine.

5 décembre 1891.

VOCABULAIRES RECUEILLIS

PAR

M. LEFÈVRE-PONTALIS.

FRANÇAIS.	QUANG LIME.	KHONG.	YANG.	ASONG.	PHANA.	LOLO.
						POINTS
Nord....	*lakiao.*	Points cardinaux comme en chinois.	*pheu.*	Points cardinaux comme en chinois.	Points cardinaux comme en chinois.	*tséyi.*
Sud.....	*kalao.*		*nan.*			*séno.*
Ouest....	*tchenei ouit.*		*si.*			*tchièteu.*
Est......	*tchenei ok.*		*toung.*			*tchiétou.*
						NOM
Un......	Même numération qu'en thaï.	Même numération qu'en thaï.	*deou.*	*tima.*	*tima.*	*chipo.*
Deux....			*song.*	*nhima.*	*nhima.*	*yipo.*
Trois....			*sam.*	*summa.*	*summa.*	*sapo.*
Quatre...			*si.*	*lima.*	*lima.*	*lipo.*
Cinq....			*ha.*	*ngama.*	*ngama.*	*ngoupo.*
Six......			*rouk.*	*kouma.*	*kouma.*	*tchoupa.*
Sept.....			*kiet.*	*chéma.*	*chéma.*	*chipa.*
Huit.....			*pét.*	*khèma.*	*khèma.*	*hipa.*
Neuf.....			*kou.*	*hôma.*	*hôma.*	*kupa.*
Dix.....			*sip.*	*tsèma.*	*tsèma.*	*tchiéoupa.*
Onze....			*sip it.*	*tséti.*	*tséti.*	*tcheutipa.*
Vingt....			*nhi sip.*	*nhi tsèma.*	*nhi tsèma.*	*tseupa.*
Cent....			*pak.*	*ti rha.*	*ti rha.*	*tirho.*
Mille....			*veng lung.*	*titho.*	*titho.*	*titó.*

YAO.	OUNHI.	KONKEU.	KEM DÈGNE.	MINKIA.	KOUÏS.	KHAS LI.	LAMI.
CARDINAUX.							
pó.	Points cardinaux comme en chinois.	....	*khato.*	*peufang.*	*tafang.*	*khota.*	*ypho.*
nam.		....	*khatiole.*	*si fang.*	*sieoufang.*	*ouka.*	*tchipo.*
séfane.		*ngè hilouk.*	*halè.*	*nitcheu.*	*tolo.*	*doula.*	*aki.*
tong.		*ngè hili.*	*seignélète.*	*niluè.*	*menniloui.*	*dla.*	*angac.*
BRES.							
hà.	*ti.*	Même numération qu'en thaï.	*té.*	*yé.*	*tégni.*	*ti.*	*khi mock.*
hi.	*nhi.*		*la.*	*heu.*	*nini.*	*nhi.*	*ngi mock.*
pó.	*sung.*		*loye.*	*sa.*	*séni.*	*son.*	*sa mock.*
piei.	*eu.*		*pône.*	*seu.*	*hani.*	*heu.*	*heu mock.*
piâ.	*nga.*		*honc.*	*hou.*	*ngani.*	*nga.*	*nga mock.*
kió.	*kó.*		*lè.*	*lou.*	*khoni.*	*khou.*	*khou mock.*
ngi.	*chi.*		*halè.*	*tsi.*	*leuni.*	*chi.*	*sua mock.*
yète.	*hié.*		*leti.*	*pa.*	*pini.*	*kié.*	*tche mock.*
dou.	*houeu.*		*setine.*	*kien.*	*khoni.*	*keu.*	*veuï mock.*
chop.	*ché.*		*koul.*	*ché.*	*tchini.*	*tsé.*	*tché mock.*
chabyète.	*chéti.*		*sibhète.*	*chiyi.*	*chiténi.*	*tséti.*	....
nhichop.	*nhiché.*		*sao.*	*euché.*	*nhichi.*	*nhitsé.*	*ngitchi mock.*
aphè.	*ti ha.*		*treia.*	*apa.*	*téha.*	*tiha.*	*thi ya.*
atigne.	*ti tang.*		*teseugne.*	*atsi.*	*itcheng.*	*tipa.*	*khna tong.*

FRANÇAIS.	KHAS QUANG LIME DE M. KIA. (Lai-Chau.)	KHAS KHONG DE M. NGHE. (Laí-Chau.)	YANG DE POUFANG. (Lai-Chau.)
Feu	*ngo.*	*bi.*	*fi.*
Ciel	*fa.*	*mundet.*	*boun.*
Terre	*kadè.*	*bitang.*	*nam.*
Pierre	*samo.*	*lawa.*	*poline.*
Eau	*loum.*	*lâng.*	*dam.*
Soleil	*seigné.*	*munning.*	*tangwan.*
Lune	*khi.*	*pela.*	*deun.*
Étoile	*samigne.*	*bikeu.*	*daodi.*
Homme	*peuei.*	*tcha.*	*houn.*
Femme	*beune.*	*labi.*	*souya.*
Enfant	*khonète.*	*iokat.*	*lek nhiè.*
Père	*keuigne.*	*apou.*	*pho.*
Mère	*ma.*	*ama.*	*mè.*
Tête	*kigne.*	*tousi.*	*tiaou.*
Bouche	*moègne.*	*bantom.*	*pak.*
Œil	*ngè.*	*meni.*	*makta.*
Oreille	*layouk.*	*nakho.*	*boulleu.*
Cheveu	*huc.*	*xamkheung.*	*piemtiaou.*
Dent	*ragne.*	*soo.*	*hèo.*
Pied	*kio.*	*unkheu.*	*tine.*
Main	*ti.*	*ungla.*	*fang.*
Doigt	*ngeune.*	*laba.*	*tiengfang.*
Jambe	*rewang.*	*ampong.*	*kalao.*
Langue	*ndak.*	*mangla.*	*line.*
Cheval	*progne.*	*avong.*	*mà.*
Chien	*sô.*	*kheu.*	*mà.*
Poule	*Éa.*	*nga.*	*cai.*
Cochon	*lék.*	*ba.*	*mou.*
Poisson	*cà.*	*longtè.*	*pia.*
Canard	*pét.*	*leang.*	*pit.*
Froid	*hagne.*	*choèh.*	*seng.*
Chaud	*dok.*	*jutdè.*	*hàng.*
Chat	*mèo.*	*mi.*	*mèo.*
Oiseau	*kim.*	*aia.*	*kedok.*

ASONG DE POUFANG. (Lai-Chau.)	PHANA DE POUFANG. (Lai-Chau.)	LOLOS BLANCS DE POUFANG. (Lai-Chau.)	YAOS (LAN TIEN) DE LIFANG. (Lai-Chau.)	KHAS OU-NHI DE POUFANG. (Lai-Chau.)
mitsiä.	*mitsia.*	*mato.*	*taou.*	*mitià.*
whou.	*anta.*	*mmu.*	*goune.*	*hun.*
metsa.	*mitsa.*	*mi.*	*mi.*	*mitsa.*
loama.	*louma.*	*loupeu.*	*guiaou.*	*khalo.*
outiou.	*outiou.*	*ytié.*	*wom.*	*outiou.*
numma.	*namma.*	*nitziémo.*	*bouonghei.*	*namma.*
pata.	*bela.*	*hoboumo.*	*là.*	*pela.*
phèkeu.	*phèkeu.*	*tsémo.*	*sintao.*	*agheu.*
tsoua.	*tsowa.*	*tchà.*	*moun.*	*tso.*
zami.	*gamia.*	*amèzo.*	*mountchaa.*	*zamino.*
zano.	*anang.*	*atouzo.*	*mountchai.*	*zako.*
apa.	*ata.*	*apa.*	*fa.*	*ata.*
amma.	*ama.*	*amou.*	*dji.*	*ama.*
outo.	*outo.*	*ounkeu.*	*piëi.*	*oudou.*
khammè.	*yomè.*	*niépa.*	*diet.*	*khamè.*
matsi.	*massi.*	*niétou.*	*mai.*	*mièmung.*
napou.	*napa.*	*loupa.*	*menom.*	*nabo.*
tchèkoung.	*sékhang.*	*outsé.*	*pidong.*	*sekhung.*
athieu.	*niouso.*	*tsè.*	*nga.*	*seu.*
akheu.	*yokheu.*	*kheu.*	*saou.*	*sekheu.*
alla.	*yolla.*	*liè.*	*pou.*	*laga.*
lani.	*lani.*	*litcheu.*	*pró.*	(5 mots différents)
sapa.	*sapa.*	*beuteu.*	*satchouie.*	*chapa.*
athla.	*menla.*	*lhouphi.*	*biet.*	*meuhà.*
among.	*among.*	*mou.*	*mà.*	*moo.*
akheu.	*akheu.*	*tsi.*	*tló.*	*akheu.*
akha.	*atiou.*	*yè.*	*tay.*	*akha.*
aia.	*agha.*	*viè.*	*tung.*	*agka.*
ngasa.	*ngasa.*	*ngouso.*	*biao.*	*lasha.*
apè.	*aghi.*	*hena.*	*âp.*	*oha.*
ka.	*heutsè.*	*tié.*	*chogne.*	*hèdè.*
lhou.	*leutsa.*	*tché.*	*kiom.*	*tia.*
agni.	*ami.*	*annémo.*	*mâo.*	*ami.*
ngaia.	*hagha.*	*hièso.*	*nò.*	*aji.*

FRANÇAIS.	KHAS QUANG LIME DE M. KIA. (Lai-Chau.)	KHAS KHONG DE M. NGHE. (Lai-Chau.)	YANG DE POUFANG. (Lai-Chau.)
Bœuf	*bò.*	*khapo.*	*tisiè.*
Buffle	*trac.*	*panna.*	*touwai.*
Éléphant	*kiane.*	*iaba.*	*tichang.*
Tigre	*rroai.*	*tchela.*	*tukouk.*
Serpent	*marr.*	*khapho.*	*ngeua.*
Manger	*tatou.*	*hangta.*	*kin.*
Boire	*tigne hom.*	*langtang.*	*kin.*
Riz de table	*mayène.*	*ko tchen.*	*haosouk.*
Riz sur pied	*phè.*	*han ming.*	*hao kak.*
Œuf	*dong.*	*dai.*	*tchai.*
Sucre	*nam hoi.*	*poutchung.*	*teuong.*
Sel	*lèl.*	*tchâ.*	*kouo.*
Pipe	*kok.*	*khok.*	*khok.*
Fumer	*tigne.*	*thangha.*	*kunyin.*
Tabac	*kuan mat.*	*iakhon.*	*yinheou.*
Veste	*lòp.*	*kelap.*	*peua.*
Pantalon	*kiong.*	*tchung.*	*wha.*
Natte	*sebeurr.*	*thèpoû.*	*sat.*
Chapeau	*mouk.*	*tentchong.*	*mao.*
Arc	*sena.*	*sena.*	*neua.*
Flèche	*kam.*	*bia.*	*na neua.*
Panier	*krou.*	*phoum.*	*long.*
Couteau	*koleu.*	*meia.*	*mit.*
Table	*mpane.*	*tioseu.*	*tiung.*
Chaise	*ouote.*	*nintam.*	*thangi.*
Maison	*nhà.*	*pam.*	*dane.*
Arbre	*pak young.*	*titing.*	*komai.*
Montagne	*phou.*	*kheta.*	*posang.*
Rizière	*na.*	*na.*	*na.*
Être	*lè.*	*kawa.*	*mi.*
Bon, bien	*ane.*	*butthè.*	*di.*
Mauvais	*singkeurr.*	*tchanka.*	*kounvé.*
Grand	*singdigne.*	*bouvi.*	*sang.*
Petit	*singadite.*	*sakat.*	*tam.*

ASONG DE POUFANG. (Lai Ghau.)	PHANA DE POUFANG. (Lai-Chau.)	LOLOS BLANCS DE POUFANG. (Lai-Chau.)	YAOS (LAN TIEN) DE LIFANG. (Lai-Chau.)	KHAS OU-NHI DE POUFANG. (Lai-Chau.)
nungni.	*niumgnè.*	*ngineu.*	*ngoong.*	*niungnè.*
noupeu.	*nioupeu.*	*hà.*	*ngoong bou.*	*lepheu.*
iama.	*iama.*	*aporhoumo.*	*tiang.*	*niutseu.*
khazeu.	*kala.*	*ymo.*	*ghiane.*	*kala.*
houllou.	*houlo.*	*sèmo.*	*naang.*	*hala.*
aout sala.	*hotia.*	*tsousou.*	*ngni (nang).*	*aotsa.*
outsiou'tou.	*outsiouto.*	*ykieta.*	*houp (wam).*	*outsiou to.*
havou.	*ho.*	*tsou.*	*nang.*	*ho.*
tchè.	*vou.*	*tsesa.*	*tiou.*	*tchè.*
péou.	*ghiou.*	*yefou.*	*kiaou.*	*khaou.*
tcheuto.	*poutcheu.*	*poutché.*	*tong.*	*potcheu.*
tchateu.	*sadeu.*	*tchô.*	*daou.*	*sadeu.*
phoullou.	*chouébotong.*	*ythô.*	*yntong.*	*latsou bodo.*
arhatou.	*iakoung.*	*ytho.*	*hop yen.*	*atsou to.*
yarha.	*jakhou.*	*ysè.*	*yen.*	*tosou.*
arhou.	*pokoung.*	*thò.*	*goui.*	*pihang.*
tarrha.	*latseu.*	*klho.*	*qua.*	*lagha.*
otseu.	*oka.*	*outhè.*	*chi.*	*ouafou.*
arho.	*nunko.*	*koulou.*	*maou.*	*laheu.*
khatheu.	*sena.*	*tsiè.*	*nà.*	*ka.*
khama.	*matchè.*	*tsiè nou thè.*	*song.*	*kamia.*
kantzeu.	*tchepbin.*	*boupeu.*	*tlong.*	*pathou.*
maiha.	*ma.*	*atti.*	*diou.*	*mia.*
tatseu.	*hogheu.*	*tsatseu.*	*domay.*	*daukha.*
norho.	*konong.*	*nitô.*	*tiom.*	*nagà.*
arhou.	*yang.*	*chiesé.*	*piao.*	*larheu.*
atzeu.	*chitzeu.*	*sideu.*	*ghiane.*	*abò.*
katata.	*kandada.*	*beutiè.*	*kirodègne.*	*gala.*
hallhou.	*tièma.*	*thèmi.*	*gigne.*	*hèdè.*
tcha.	*ia.*	*tcho.*	*nay.*	*tia.*
mheua.	*meua.*	*noua.*	*gogne.*	*meu.*
sou iou peu.	*nokatchè.*	*iéa.*	*magogne.*	*mâmeu.*
ngou.	*ngou.*	*mou.*	*guiang.*	*ngou.*
nhou.	*niouniang.*	*attio.*	*hà.*	*iniung.*

FRANÇAIS.	KHAS KON KEU. (XIENG-HUNG.)	KHAS KEM DÈGNE. (XIENG-HUNG.)
Feu	*ngal.*	*ngo.*
Ciel	*xiate.*	*fa.*
Terre	*kté.*	*kadè.*
Pierre	*chémo.*	*samo.*
Eau	*ôme.*	*loum.*
Soleil	*ngani.*	*seigné.*
Lune	*kia.*	*khi.*
Étoile	*meugne.*	*samigne.*
Homme	*hu.*	*peuei.*
Femme	*peune.*	*beune.*
Enfant	*cone.*	*khonète.*
Père	*ougnè.*	*keuigne.*
Mère	*noè.*	*ma.*
Tête	*thok.*	*kigne.*
Bouche	*togne.*	*moègne.*
Œil	*segnaie.*	*ngè.*
Oreille	*lichauk.*	*layouk.*
Cheveu	*souk.*	*huc.*
Dent	*khègne.*	*ragne.*
Pied	*tiègne.*	*kio.*
Main	*ti.*	*ti.*
Doigt	*cone-ti.*	*ngeune.*
Jambe	*lou.*	*rewang.*
Langue	*taak.*	*ndak.*
Cheval	*mgagne.*	*progne.*
Chien	*chio.*	*sô.*
Poule	*ya.*	*ea.*
Cochon	*lék.*	*lék.*
Poisson	*plao.*	*cà.*
Canard	*kab.*	*pét.*
Chat	*ngèo.*	*mèo.*
Oiseau	*chim.*	*xim.*
Bœuf	*moè.*	*moè.*
Être	*kouille.*	*kouille.*

MINKIA. (XIENG-HUNG.)	KHAS KOUÏS. (XIENG-HUNG.)	KHAS LI. (XIENG-HUNG.)	LAMI. (XIENG-HUNG.)
mitcha.	*ami.*	*salha.*	....
chienka.	*meno.*	*hung.*	*ang.*
ghita.	*mi.*	*mitsa.*	*mitcha.*
tchouki.	*hapeu.*	*louma.*	*khalou.*
sui.	*ika.*	*outiou.*	*akhè.*
nièpi.	*tavane.*	*nomma.*	*lacma.*
amianpi.	*hapa.*	*balha.*	*pala.*
siène.	*mokkeu.*	*akheu.*	*akisi.*
heutegni.	*tcho.*	*tsorha.*	....
niagnè.	*yami.*	*lamino.*	*kamanak.*
tatzeu.	*yannè.*	*za.*	*saco.*
ati.	*ati.*	*ata.*	*ata.*
ama.	*ama.*	*ama.*	*ama.*
thèpo.	*oukouchi.*	*outou.*	*houthouvè.*
zika.	*moggeu.*	*hamè.*	*pè souc.*
hui.	*mèsi.*	*méneu.*	*nga.*
hipien.	*napo.*	*napo.*	*nabo.*
thèma.	*tsokè.*	*tousekang.*	*sang khuck.*
chepa.	*khi.*	*seu.*	*sena.*
kouacha.	*kenô.*	*akheu.*	*akhua.*
checha.	*napeu.*	*alla.*	*alak.*
chioutètzeu.	*lanô.*	*lanu.*	*lanu.*
kouatèpo.	*potèkouè.*	*khetou.*	*apha.*
tchèpi.	*hatè.*	*mella.*	*thamak.*
matè.	*timua.*	*man.*	*amangko.*
khon.	*pheu.*	*akkeu.*	*akhuck.*
kiètè.	*ga.*	*haa.*	*ahak.*
tè.	*va.*	*agha.*	*arak.*
hane.	*nga.*	*acha.*	*nga sak.*
ha.	*apè.*	*oha.*	*houha.*
mi.	*mimi.*	*ami.*	....
tsô.	*nga.*	*akhi.*	*kalèck.*
tchigneu.	*nou.*	*allo.*	*angiao.*
z-la.	*tchio.*	*dia.*	*ya.*

FRANÇAIS.	KHAS KON KEU. (XIENG-HUNG.)	KHAS KEM DÈGNE. (XIENG-HUNG.)
Buffle	*trac.*	*krac.*
Éléphant	*chane.*	*kesang.*
Tigre	*kheuvai.*	*revè.*
Serpent	*pseugné.*	*sacuigue.*
Manger	*khai.*	*sôm.*
Boire	*tègne hom.*	*ngalo.*
Riz de table	*oup.*	*hupsine.*
Paddy	*sak.*	*ngoô.*
Œuf	*tam.*	*khatom.*
Sucre	*khmé.*	*lammikeu.*
Sel	*klou.*	*kè.*
Pipe	*mao.*	*mao.*
Fumer	*toot.*	*ngagno.*
Tabac	*ia.*	*iakhuan.*
Veste	*selop.*	*proô.*
Pantalon	*cone.*	*teyène.*
Natte	*piel.*	*sat.*
Chapeau	*çhepmouk.*	*kiptigne.*
Arc	*senate.*	*hak.*
Flèche	*hak.*	*téhak.*
Panier	*moung.*	*pite.*
Couteau	*vay.*	*sakône.*
Table	*kioseu.*	*tène.*
Chaise	*keuègne.*	*pagne.*
Maison	*kagne.*	*nhà.*
Arbre	*poui.*	*pré.*
Montagne	*veuille.*	*ngooung.*
Rizière	*kougne.*	*keugne.*
Bon-bien	*nam.*	*nioc.*
Mauvais	*piogne.*	*pangrai.*
Grand	*legne.*	*phéloung.*
Petit	*ték.*	*phétème.*
Froid	*khat.*	*sekhète.*
Chaud	*pouk.*	*laheute.*

MINKIA. (XIENG-HUNG.)	KHAS KOUÏS. (XIENG-HUNG.)	KHAS LI. (XIENG-HUNG.)	LAMI. (XIENG-HUNG.)
tsugneu.	*okka.*	*outcheu.*	*angiao.*
zioug.	*rrho.*	*iomà.*	*angiao.*
doeunè.	*la.*	*kalha.*	*khasua.*
kha.	*rhé.*	*halho.*	....
hi ayè.	*otia.*	*otsa.*	*ocha.*
housui.	*ikatdo.*	*outiouto.*	*akhèto.*
haieu.	*homè.*	*hosa.*	*aho.*
seu.	*tchaka.*	*tchè.*	*tchèpou.*
khisa.	*raou.*	*akou.*	....
chôto.	*nam hoi.*	*potia.*	....
pigne.	*holè.*	*săteu.*	*satua.*
jengko.	*tchekou.*	*iako.*	*yaro.*
jengkotzeu.	*soukoutdo.*	*oukheu.*	*sou.*
kouayè.	*sou.*	*iakho.*	*iakho.*
hi.	*apô.*	*pokhang.*	*akhack.*
quanyeu.	*hà.*	*adi.*	*tcha cha.*
tintseu.	*pouiè.*	*kopou.*	*hong sua.*
teumeu.	*laho.*	*lorheu.*	*houtchak.*
talan.	*kha.*	*kha.*	*kha tuck.*
tsiemong.	*khatiè.*	*kamla.*	*kha mak.*
mièla.	*pokou.*	*poutou.*	*sua thouek.*
itang.	*atho.*	*mitchè.*	....
tchot tseu.	*phulo.*	*matheu.*	*lopè.*
itsapa.	*mukho.*	*nako.*	*khanack.*
rhoka.	*iè.*	*hion.*	*lakhua.*
chinga.	*sotiè.*	*bot sang.*	....
phô.	*ghata.*	*gada.*	*katak.*
kièki.	*timité.*	*déha.*	*tcha tèch.*
heurhou.	*daou.*	*meu.*	....
houheutégni.	*matdaou.*	*ma meu.*	....
koupakang.	*meua.*	*iokou.*	*moula.*
sè.	*atimuè.*	*ioho.*	*cai yi.*
kâ.	*kâ.*	*gàga.*	....
heu.	*heua.*	*outsatsa.*	....

IMPRIMERIE NATIONALE.

LA CORRESPONDANCE

D'AMÉNOPHIS III ET D'AMÉNOPHIS IV,

TRANSCRITE ET TRADUITE

PAR

M. J. HALEVY.

(SUITE.)

III

LETTRE DE BIRIDIPI AU ROI.

Recto.

[1] ..... en-ri en..... [2] ..... an-par-ya ki-bi-[ma] [3] um-ma I bi-ri-di-pi [4] nĭt-ka-ma [5] a-na ǵir-meš šăr-ri en-ya [6] ŭ an-par-ya VII šu [7] ŭ VII ta-a-an am-kut

---

[8] iš-te-mi me-ši..... [9] ša nĭt.....

(La partie inférieure est fracturée.)

Verso.

[*a*] ŭ..... [*b*] ŭ an-nu-um-ma..... [*c*] i-ba-aš-ša tu [*d*] li-di-mi šăr-ru en..... [*e*] ŭ a-nu-um-ma-a tur(?)..... [*f*] I la-ab-a-pi te-id..... [*g*] kŭ-par-meš

šu-ni a-na lŭ-meš..... [*h*] ..... i-bi..... ù [*i*] ..
... ya [*j*] ..... ru a-na.....

TRADUCTION

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, il est dit ceci : Moi, Biridipi, ton serviteur, je me jette sept fois sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon soleil.

Que le roi écoute la parole de son serviteur........

Verso.

.... et voici......... il est........ que le roi mon seigneur ordonne.......... voici........ le fils.......? Labapi........ de l'argent........ aux hommes......

112

LETTRE DE LABAPI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr-ri en-ya ŭ an-par-ya [2] um-ma la-ab-a-pi nĭt-ka [3] ŭ ip-ru ša ka-pa-ši-ka [4] a-na gĭr-mes šăr-ri en-ya [5] ŭ an-par-ya VII šu VII ta-a-an [6] am-kut iš-te-mi a-mă-te-meš [7] ša šăr-ru iš-tab-ra-a-ni [8] ŭ mi-ya-ti a-na-ku ŭ [9] ĭ-ih-li-ku šăr-ru mat-tu-šu [10] muh-ya a-tum(?) a-na-ku nĭt ki-ti [11] šăr-ri ŭ la-a ar-na-ku [12] ù la-a ha-ta-ku ŭ [13] la-a a-kal-li tik-un zun-ya [14] ŭ la-a a-kal-li [15] e-ri-iš-te-lŭ(?) ra-bi-zi-ya [16] a-nu-ma ĭ-ka-lu ka-ar-zi-

ya [17] ha-ba-lu-ma ŭ la-a [18] ă-za-an-ni-ku šăr-ru en-ya [19] ar-ni-ya ša-ni-tam [20] e-ba-aš-ši ar-ni-ya [21] i-nu-ma ir-ru-ba-ti [22] a-na er gaz-ri

---

Verso.

[23] ŭ ak-ta-bu [24] bu-uh-ri iš-mi [25] ĭ-il-te-ku šăr-ru [26] mim-mi-ya ŭ mim-me [27] ꞁ mil-ki-lim a-ya-ka-am [28] e-di ip-še-it [29] ꞁ mil-ki-li ⟍ muh-ya [30] ša-ta [31] a-na ꞁ tur(?)-mu-ya ša-bar šăr-ru [32] u-ul e-di i-nu-ma [33] ꞁ tur(?)-mu-ya it-ti [34] lŭ-meš sa-gaz [35] it-ta-na-la-ku [36] ŭ da-lu-u na-ad-na-te-šu [37] i-na šu ꞁ ad-da... a [38] ša-ta ki-e šum... [39] a-na nin-ya ša-bar šăr-ru [40] ki-e a-kal-lu ši-ki-e [41] šum-ma a-na ya-ši [42] ša-bar šar-ru [43] šu-ku-un gir(?) ut-ka-bar [44] i-na lib-bi-ka ŭ [45] ba-be ki-e la-a

---

Sur le bord.

[46] ib-bu-šu ši-bi-ir-ti šăr-ri.....

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon soleil........ ceci....... Moi, Labapi, ton serviteur, poussière que tu foules, je me jette sept fois sept fois aux pieds du roi, mon seigneur et mon soleil.

J'ai écouté les paroles que le roi m'a envoyé dire; qui suis-je donc pour que le roi ait ruiné son pays à cause de moi? Je suis le serviteur fidèle du roi, je n'ai commis ni crimes ni délits, je n'ai jamais manqué de payer mes impôts

et je n'ai pas refusé les demandes de mes subordonnés? Voici : on m'a calomnié et on a cherché à me nuire. Que le roi, mon seigneur, ne me compte pas comme un crime, si crime il y a (?), mon entrée dans la ville de Gazri

---

Verso et bord.

j'ai dit et l'assistance l'a entendu : le roi a pris tout ce qui appartenait à moi et à Milkili...... l'acte de Milkili contre moi........... le roi a envoyé dire cela à Turmuya (?) et il ne savait pas que Tur(?)muya marche avec les brigands et.......... son don dans la main de Adda........... à ma sœur (?) le roi a envoyé dire que je refuse les boissons. C'est comme si le roi m'envoyait dire à moi : Enfonce une flèche (épée?) de cuivre dans ton cœur et meure! Si je n'avais pas exécuté l'ordre du roi...........

113

PREMIÈRE LETTRE DE BIRIDIPI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr-ri..... [2] ŭ an-par-ya..... bĭ-ma [3] um-ma ɪ bi-ri-di-[pi] [4] nĭt ki-it-ti ša..... [5] a-na gĭr-meš šăr-ri en-ya [6] ŭ an-par-ya ŭ an-meš-ya [7] VII šu ŭ VII ta-a-an am-kut.

---

[8] iš-te-me a-mă-te-meš [9] šăr-ri en-ya ŭ an-par-ya [10] ŭ a-nu-um-ma i-na-za-ru [11] er-ma-ki-da-ki [12] er-ni šăr-ri en-ya [13] ɪ na-'(?) ŭ mi ša ù ša ⟵ [14] ... gam(?) i-na-za-ru [15] iš-tu a-lib-meš

Verso.

[16] i-na kil+bat ŭ [17] i-na-za-ru iṣ-kil+bat-meš [18] šăr-ri en-ya [19] ŭ a-nu-um-ma..... [20] nu-kur-te lŭ-meš [21] i-na mat-ki tam..... u pi-ki [22] šar-ru en-ya a-na mat-ki-šu

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, il est dit ceci : Moi, Biridi[pi], ton serviteur fidèle, je me jette sept fois sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon soleil, mon dieu.

J'ai écouté les ordres du roi, mon seigneur, mon soleil, mon dieu, et voici : je garde la ville de Makida, la ville du roi, mon seigneur. Na' et........... gardent du côté des champs

---

Verso.

avec les chars, et je garde les chars du roi, mon seigneur, et voici : des hommes hostiles sont dans le pays............ que le roi, mon seigneur, prenne soin de son pays.

114

DEUXIÈME LETTRE DE BIRIDIPI AU ROI.

Recto.

[1] a-na Ɪ šăr-ri en-ya [2] ŭ an-par-ya ki-bĭ-ma [3] um-ma Ɪ bi-ri-di-pi [4] lŭ er ma-ki-da-ki [5] nĭt kit-ti šăr-ri [6] a-na gĭr-meš šăr-ri en-ya [7] ù an-par-ya VII šu ù [8] VII ta-a-an uš-tah-hi-en [9] da-lu-u-me na-ad-na-ku [10] šu-te-mi šăr-ri [11] ... ya XXX gŭd-meš [12] ... ra-di

---

Verso.

[*a*] ..... da-lu-u-me [*b*] ..... ti-ki [*c*] mim-mu ù a-na-ku [*d*] nu-kur-tum

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, il est dit ceci : Moi, Biridi[pi], homme de la ville de Makida, serviteur fidèle du roi, je me jette sept fois sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon soleil.

Je donne....... au roi, mon seigneur, 30 bœufs.....

Verso.

.... tout ce que moi........ ennemi.

115

TROISIÈME LETTRE DE BIRIDIPI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr-ri en-ya [2] ŭ an-par-ya ki-bĭ-ma [3] um-ma] bi-ri-di-pi [4] nĭt ša ki-it-ti ša [5] šăr-ri a-na gĭr-meš šăr-ri [6] en-ya ŭ an-par-ya [7] VII šu ŭ VII ta-a-an [8] am-ku-ut-me li-di-me [9] šăr-ru en-ya i-nu-ma [10] iš-tu i-ri-bi ṣab-meš qaš-ta-ti [11] i-ti-bu-uš-me] la-ab-a-pi [12] nu-kur-tam i-na mu-uh-hi-ya [13] ŭ la-a-mi ni-li-u [14] ka-si-ga (?) a-qa-ni — qa-zi-ra [15] ŭ la-a-me ni-li-u [16] a-zi kă a-bu-ul na(?) ša-'-ri [17] iš-tu pa-ni] la-ab-a-pi [18] i-nu-ma la-ma-ad-me [19] ŭ er a-me ti-it... na [20] ṣab-meš qaš-ta-tum [21] la(?)-a nu di-nu

---

Verso.

[22] ..... tam-ri-iṣ pani [23] na-la-ki-i [24] ..... ma-gi-id [25] ù lu-u mi-da..... [26] li-ik-ki-im-mi [27] šăr-ru er ki... la-a-me [28] ud la be-ši [29]] la-ab-a-pi [30] šum-ma me... am-ra-at-me [31] er ki-i-ki ba-be [32] i-na mu-ta-a-an [33] i-na-pa-da ŭ lu-u [34] li-di-nam-mi šăr-ru [35] II lŭ-meš ma-an-za-ar-tam [36] a-na na-za-ri er-ki-šu [37] la-a-me ĭ-iṣ-bat-ši [38] la-ab-a-pi šum-ma-me i-ya-nu [39] pa-ni-ma [40] ša-nu-tam i-na [41]] la-ab-a-pi

---

Sur le bord.

[42] II na-la-me [43] er ma..... [44] ĭ-ba(?)-'-u(?)

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon soleil, il est dit ceci : Moi, Biridipi, serviteur fidèle du roi, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon soleil.

Que le roi, mon seigneur, sache que, depuis l'arrivée des archers, Labapi me traite hostilement; nous ne pouvons pas rester dans l'intérieur (?), ni sortir de la grande porte à cause (?) de Labapi....... sache que la ville....... nous ne donnerons pas les troupes d'archers.

Verso.

Tu affliges ma face........ Que le roi prenne les villes ...... si Labapi....... les villes il...... il est mort de la peste...... et que le roi, mon seigneur, donne des gardiens pour garder ses villes; autrement Labapi les prendra, je n'ai pas de mauvaises intentions (?) à l'égard de Labapi......

116

PREMIÈRE LETTRE DE ŠUBANDI (?) AU ROI.

Recto.

[1] a-na ፐ šar en-ya an-par [2] šə iš-tu an-sa-me-i [3] an-meš-ya an-par-ya [4] um-ma ፐ šu-ba-an-di [5] nĭt-ka-ma ip-ri [6] ša kăm gĭr-meš-ka [7] lŭ gu-zi ĭb-kur-ra-meš-ka [8] a-na II-kăm gĭr-meš [9] šăr be-ni-ya an-par [10] ša iš-tu an-sa-me-i [11] VII šu ŭ VII ta-a-an [12] lu-u iš-ta-ha-hi-in [13] kăm ka-bat-tum-ma [14] ŭ kăm ṣi-ru-ma

---

Verso.

[15] iš-ti-ni-me [16] a-mă-at šăr-ri-ya [17] ša iš-tap-pa-ra-ni [18] ŭ a-nu-na a-na-za-ru [19] a-šar šăr ša [20] it-ti-ya ŭ [21] a-nu-[ma] i-an-nu [22] lŭ sa-gaz-meš ka-nu [23] ŭ Ɪ šăr i-di [24] a-na mat(?)-ki-meš-šu

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, soleil du ciel, mon dieu, mon soleil, il est dit ceci :

Moi, Šubandi, ton serviteur, poussière de tes pieds, nabot de tes chevaux, je me roule, de ventre et de dos, sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, soleil du ciel.

Verso.

J'ai écouté la parole que le roi, mon seigneur, m'a envoyée, et voici, je garde les places qui m'ont été confiées.

Pour le moment, les brigands ne sont pas devant nous. Que le roi pense à son pays (?).

117

DEUXIÈME LETTRE DE ŠUBANDI (?) AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya an..... [2] ša iš-tu an-sa-me [3] um-ma Ɪ šu-ba-an-di..... [4] nĭt-ka-ma ip-ri ša [5] II gĭr-meš-ka a-na gĭr-meš [6] šăr en-ya an-meš-ya [7] an-par-

ya an-par ša [8] iš-tu an-sa-me-i [9] VII šu ŭ VII ta-a-an-ma [10] iš-ti-ha-hi-in ka-bat-tum [11] ù ṣi-ru-ma [12] Ĭ ha-an ya ša-bar [13] šăr-ru en-ya an-par [14] iš-tu an-sa-me a-na ya-ši [15] ŭ a-nu-ma iš-ti-me [16] [a-]ma-at šăr en-ya [17] [ma]-gal ma-gal

---

Verso.

[18] ... a-nu-ma nit-ka [19] ... me gud-meš ŭ [20] . .. tur-šal-meš ŭ [21] aš-šum la-ma-ad [22] šăr en-ya an-par [23] ša iš-tu an-sa-me

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, soleil du ciel, il est dit ceci :

Moi, Šubandi, ton serviteur, poussière de tes pieds, je me roule, de ventre et de dos, sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel.

Le roi, mon seigneur, soleil du ciel, a envoyé Hanya vers moi, et voici : j'ai écouté l'ordre du roi, mon seigneur, avec la plus grande attention.

Verso.

Voici, ton serviteur t'envoie 100 bœufs et.......... esclaves femelles. Avis au roi, mon seigneur, soleil du ciel.

118

PREMIÈRE LETTRE DE PIDYA D'ASCALON AU ROI.

Recto.

[1] a-na.... ya an.... [2] an-par.... an-par ša [3] iš-tu an-sa-me [4] um..... ya lŭ [5] ša..... na-ki [6] nĭt-ka.... par ša [7] kăm.... [8] .... ša ĭb-ku-ra-ka [9] a-na gĭr..... en-ya [10] an-par ša iš-tu an-ṣa-me [11] VII šu ù VII ta-a-an [12] lu-u iš-ta-ha-hi-in [13] ù kăm ṣi-ru-ma [14] a-nu-ma a-na-za-ru-me [15] ..... ri šăr ša it-ti-ya [16] ..... šar(?)-an-nu lŭ ag

---

Verso.

[17] ša la-a pi(?) ..... mu [18] a-na *lŭ-pa-kă*(?) šăr [19] a-nu-ma iš-ti-ma-aš-šu [20] ma-gal ma-gal [21] a-na *lŭ-pa-kă* ša šar [22] be-ni-ya tur-an-par [23] ša iš-tu an-sa-me-i

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel, il est dit ceci :

Moi, Pidya[1], homme d'Ascalon, ton serviteur, poussière de tes pieds, nabot de tes chevaux, je me roule, de ventre et de dos, sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, soleil du ciel.

[1] *Pidya*, en phénicien פִּדְיָ, héb. פְּדִי «rachat»; on trouve plus tard la vocalisation *Padi*.

Voici : je garde les villes que le roi m'a confiées.......

Verso.

qu'il ne..... au *lŭ-pa-kă* (?) du roi..... Voici, j'ai écouté avec la plus grande attention le *lŭ-pa-kă* (?) du roi, mon seigneur, fils du soleil du ciel.

119

DEUXIÈME LETTRE DE PIDYA D'ASCALON AU ROI.

Recto.

[1] a-na šar en-ya [2] an-meš-ya an-par-ya [3] an-par ša iš-tu [4] an-sa-me um-ma [5] Ȋ pi-id-ya lŭ [6] ša er aš-qa-lu-na [7] nĭt-qa ip-ra ša [8] II gĭr-meš-qa lŭ..... [9] ša ĭb-kur-ra-meš-qa [10] a-na II gĭr-meš šar en-ya [11] an-par ša iš-tu [12] an-sa-me-i VII šu [13] ù VII ta-a-an [14] lu-u iš-ta-ha-hi-in

---

Verso.

[15] lŭ rim(?) ù ra-bi-iṣ [16] ša šăr en-ya [17] ša iš-tap-ra-am [18] šăr en-ya an-par [19] iš-tu an-sa-me [20] a-na ya-a-ši [21] iš-ti-me [22] ă-mă-te-meš-šu [23] [ma]-gal ma-gal

---

[24] a-nu-ma a-na-za-ru [25] ..... ri šăr sa [26] it-ti-ya

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel, il est dit ceci :

Moi, Pidya, homme de la ville d'Ascalon, ton serviteur, poussière de tes pieds, nabot de tes chevaux, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, soleil du ciel.

Verso.

Le *lŭrım*(?) et *rabis* du roi, mon seigneur, que le roi, mon seigneur, soleil du ciel, m'a envoyé, j'ai écouté sa parole avec la plus grande attention.

Voici, je garde les villes que le roi m'a confiées.

120

TROISIÈME LETTRE DE ŠUBANDI (?) AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya [2] an-meš-ya an-par-ya [3] an-par iš-tu an-sa-me-i [4] um-ma ᚠ šu-ba-an-di [5] nĭt-ka ip-ri ša [6] gĭr-meš-ka a-na gĭr-meš-bi [7] šăr-en-ya an-par [8] iš-tu an-sa-me-i [9] VII šu ŭ VII ta-a-an [10] iš-ti-ha-hi-in [11] lŭ tur ši-ip-ri [12] ša iš-tab-bar šăr-ri en-ya [13] a-na ya-a-ši [14] iš-te-me a-mă-te-meš-šu [15] ma-gal ma-gal [16] ŭ a-nu-ma

---

Verso.

[17] ..... mu..... ru-me [18] ..... qa

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel, il est dit ceci :

Moi, Šubandi, ton serviteur, poussière de tes pieds, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, soleil du ciel.

J'ai écouté avec la plus grande attention les paroles du messager que le roi, mon seigneur, m'a envoyé. Et voici, je garde(?).....

121

TROISIÈME LETTRE DE PIDYA D'ASCALON AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya [2] an-meš-ya an-par-ya [3] an-par ša iš-tu [4] an-sa-me-e um-ma [5] I pi-id-ya lŭ [6] ša er aš-qa-lu-na-ki [7] nĭt-qa ip-ri ša [8] kăm gĭr-meš-qa lŭ [9] gar-dab-bi ša ĭb-kur-ra-qa [10] a-na kăm-gĭr-meš šăr [11] be-ni-ya VII šu ù [12] VII ta-a-an lu-u [13] iš-ta-ha-hi-in [14] ka-bat-tum-ma ù [15] ṣi-ru-ma [16] a-nu-ma a-na-za-ru [17] a-li šăr ša it-ti-ya [18] ù mi-im-ma ša ša-bar [19] šăr en-ya a-na ya-ši [20] iš-ti-mu-uš-šu [21] ma-gal ma-gal [22] mi-ya-me lŭ kal-bu [23] ù la-a ĭ-iš-mu [24] a-na a-mă-te šăr en-šu [25] tur an-par

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel, il est dit ceci :

Moi, Pidya, homme d'Ascalon, ton serviteur, poussière de tes pieds, nabot de tes chevaux, je me roule, de ventre et de dos, sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Voici, je garde les villes que le roi m'a confiées et j'écoute, avec la plus grande attention tout ce que le roi, mon seigneur, m'envoie dire. Quel sera donc le chien qui n'écoutera pas les paroles du roi, son seigneur, fils du soleil?

122

QUATRIÈME LETTRE DE PIDYA D'ASCALON AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya an-meš-ya an-par-ya [2] an-par ša iš-tu an-sa [3] um-ma Ɪ pi-id-ya nĭt-ka ip-ri [4] ša II gĭr-meš-ka lŭ gar-du-bi [5] ša II ĭb-kur-ra-ka a-na II gĭr-meš šăr [6] en-ya VII šu ù VII ta-na [7] lu-u iš-ta-ha-hi-in [ṣi-ru-ma] [8] ù ka-ba-tu-ma

---

[9] a-nu-ma i-na-za-ru..... [10] an-meš-nu ša šar en-ya..... ya [11] er-hal-šu ù II šu ša..... [12] li-zu-ru gab-bi mat-meš-šu..... la..... nu-tu-ma

---

[13] iš-te-mi a-mă-tam ša šăr en-ya [14] a-na *lŭ-pa-kă* (?) šu i-nu-ma la-a [15] ši-la (?) u-na-za-ar mat-te šăr en-ya [16] ù a-nu-ma ša-ka-an šăr en-ya [17] Ɪ ri a-na pa-ni *lŭ-*

pa-kă (?) ša šăr en-ya [18] ša dam-ga a-na pa-ni šăr en-ya [19] i-ba-lu a-na saq-du.....

Verso.

[20] mi-im-ma ša it-ta-[ṣi] [21] iš-tu bi-i šăr en-ya [22] a-nu-ma i-na-za-ru mat-tam [23] ù mu-ba(?)......

(Faibles traces de caractères hiératiques égyptiens.)

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel, il est dit ceci :

Moi, Pidya, ton serviteur, poussière de tes pieds, nabot de tes chevaux, je me roule, de dos et de ventre, sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Voici : je garde les villes du roi, mon seigneur. Que le dieu du roi, mon seigneur, mon soleil, pense à ses villes et deux fois (?) .... tous ces pays je ne les (abandonnerai pas)

J'ai écouté la parole du roi par l'entremise de son *lŭ-pa-kă* (?). Voici, je garde sans cesse le pays du roi, mon seigneur; et voici, tout ce que le roi, mon seigneur...... m'ordonnera par son *lŭ-pa-kă* (?), pourvu que cela plaise au roi, mon seigneur, je m'en chargerai volontiers [1]....

---

[1] Littéralement : «je porterai sur ma tête» ; cf. l'arabe : على راسى .

IMPRIMERIE NATIONALE.

Verso.

tout ce qui sort de la bouche du roi, mon seigneur. Voici, ils gardent le pays...

123

LETTRE DE ZIMRIDDI DE LAKIŠ AU ROI.

Recto.

[1] a-na Ī šăr en-ya [2] an-meš-ya an-par-ya [3] an-par ša iš-tu [4] an-sa-me-i [5] um-ma Ī zi-im-ri-di [6] lŭ ša er la-ki-ša [7] nĭt-ka ip-ri [8] ša gĭr-meš-ka [9] a-na gĭr-meš šăr en-ya [10] an-par iš-[tu] an-sa-me-i [11] VII šu [ù VII] ta-a-an [12] iš-ti-ha-hi-in [13] lŭ tur ši-ip-ri

---

Verso.

[14] ša šăr en-ya [15] ša iš-tap-ra-an-ni [16] iš-ti-me a-mă-ti-meš [17] ma-gal ma-gal [18] ŭ a-nu-ma [19] u-še-ši-ru-me [20] ki-ma ša qa-bi-šu

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel, il est dit ceci :

Moi, Zimridi, homme de la ville de Lakiša[1], ton serviteur,

[1] La même que *Lakisi*, לָכִישׁ.

poussière de tes pieds, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, soleil du ciel.

Verso.

J'ai écouté avec la plus grande attention les paroles du roi, mon seigneur, que m'a communiquées le messager qu'il m'a envoyé, et voici, je me conformerai à ses ordres.

124

LETTRE DE YBANIEL DE LAKIŠ AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya an-[ya] [2] an-par-ya an-par ša [3] iš-tu an-sa-me-i [4] um-ma Ɪ ya-ab-ni-an [5] lŭ ša er la-ki-ša [6] nĭt-ka ip-ri-ka [7] kăm [II]-gĭr-meš-ka [8] lŭ-kar-dab-bi ša [9] ĭb-kur-ra-meš-ka [10] a-na kăm-gĭr-meš šăr en-ya [11] an-ya an-par-ya [12] an-par ša iš-tu-an-sa-me [13] VII šu ù VII ta-a-an [14] lu-u iš-ta-ha-hi-[in] [15] [kăm] ka-bat-tum-ma [16] kăm ṣi-ru-ma [17] . . . . . lŭ. . . . . bi-iṣ [18] . . . . . šăr en-ya. . . . .

Verso.

[19] . . . . . uš-še. . . . . ra. . . . . [20] šăr en-ya. . . . . [21] a-nu-ma iš-ti-me [22] gab-bi a-mă-te-[meš] [23] ša ĭ-ik-bi [24] Ɪ ma-ya lŭ-ka-. [25] a-na ya-ši a-nu-ma [26] i-bu-šu gab-ba

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel, il est dit ceci :

Moi, Yabniel[1], homme de la ville de Lakiša, ton serviteur, poussière de tes pieds, nabot de tes chevaux, je me roule, de dos et de ventre, sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel.

Verso.

Le roi, mon seigneur, m'a envoyé son messager, voici : j'ai écouté toutes les paroles que Maya, ton homme, m'a dites, et voici, moi, j'ai tout exécuté.

125

PREMIÈRE LETTRE D'ARZAPIPI DE MIHIZA AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr ma en-ya [2] um-ma Ɪ ar-za-pi-pi łŭ er mi(?)-ḫi-za [3] a-na gĭr-meš en-ya am-kut [4] šăr en-ya iš-su-mi [5] a-na šu-ar a-na pa-ni [6] ṣab-meš qaš-ta-at šăr en-ya [7] ..... ma a-na pa-ni *pa-kă*(?)-meš-šu [8] mă-du-te

---

[9] ..... ma-ła-ku ma-li-me [10] ur-ru-tam šăr en-ya

---

[1] *Yabniel,* héb. יַבְנְאֵל (nom de ville) «Dieu construit». Comparez le nom d'homme hébreu יִבְנְיָה ou יִבְנִיָּה (I, Chroniques, IX, 8).

[11] lu-uk-šu-da-am-me [12] ṣab-meš qaš-ta-at šăr..... [13] ŭ *pakă*-(?)-meš-šu ŭ a-na-ku [14] la-ši-ra-ku gap-pa.. ... [15] ..... ar-ki-šu-nu [16] ..... la-ak.....

Verso.

[17] a-mur na-ak-ru [18] šăr en-ya [19] ŭ ni-lak-ki-šu-nu [20] i-na qa-at šăr en-nu [21] a-ya-bi-šu

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Arzapipi [1], homme de la ville de Mi(?)hiza, je me jette aux pieds de mon seigneur.

Le roi, mon seigneur, m'a ordonné d'aller à la rencontre de ses troupes d'archers et de ses nombreux *lŭ-pa-kă* (?).

J'aurai soin de n'importe quel service; que le roi, mon seigneur

---

mette à ma disposition des archers et des cavaliers et moi je les dirigerai tous à la poursuite.......

---

[1] *Arzapipi* est un nom appartenant à la langue de *Mitani*, signifiant «homme d'Arzapi, Arzapien»; *Arzapi* est un pays probablement cilicien. Deux lettres rédigées dans le dialecte d'Arzapi figureront plus loin dans ce recueil.

Verso.

Regarde, nous prendrons les ennemis du roi, mon seigneur, et nous lui livrerons ses adversaires.

126

DEUXIÈME LETTRE D'ARZAPIPI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya [2] an-par ù an-meš-ya [3] ki-bĭ-ma um-ma [4] I ar-za-pi-pi nĭt ki-it-ti [5] ša šăr en-ya [6] ip-ri gĭr-meš šăr en-ya [7] a-na gĭr-mes šăr en-ya [8] ù an-par ù an-meš-ya [9] VII šu ŭ VII ta-a-a-an am-kut

---

[10] iš-te-me a-mă-at-meš [11] šăr an-ya ù an-meš-ya [12] ..... nu um-ma..... [13] ..... na..... [14] ..... i..... [15] ..... en ŭ.....

Verso.

[16] ..... mi-ki šăr en-ya [17] ..... tu(?) mat-ki-šu

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon soleil et mon dieu, il est dit ceci :

Moi, Arzapipi, serviteur fidèle du roi, mon seigneur, poussière des pieds du roi, mon seigneur, je me jette sept fois et

sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon soleil et mon dieu.

J'ai écouté les paroles du roi, mon seigneur, mon dieu .....ainsi(?)

Verso.

.... le roi, mon seigneur........ ses pays.

127

LETTRE DE DAŠRU AU ROI.

[1] a-na šăr en-ya [2] ki-bĭ-ma [3] um-ma ‖ da-aš-ru [4] nĭt ki-it-te šăr [5] a-na gĭr-meš šăr en-ya [6] VII šu ŭ VII ta-a-an am-kut

---

[7] gab-bi mi-im-me [8] ša i-bu-šu [9] šăr en-ya a-na mat-šu [10] gab-bu ši-ṣab-ga [11] ma-gal ma-gal.....

TRADUCTION.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Dašru, serviteur fidèle du roi, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Tout ce que le roi, mon seigneur, a fait pour son pays est très bien en tout.

128

LETTRE DE YAPA-ADDI À YANHAMI.

Recto.

[1] [a-na] ɪ ya-an-ha-mi [2] ki-bĭ-ma ɪ um-ma ɪ ya-pa-an-im [3] am-mi-ni-mi qa-la-ta [4] iš-tu er ṣu-mu-ra i-nu-ma [5] na-ak-ra-at-mi [6] gab-bi mat-meš ar-ki [7] ɪ a-zi-ri iš-tu [8] er gu-ub-li-ki [9] a-di er u-ga-ri-ti [10] ŭ na-ak-ra-at-me [11] er ši-ga-ti-ki ŭ [12] er am-bi-ki ŭ a-nu-ma [13] ..... na aš-di-an iṣ-mà-meš [14] ...... ru...... [15] ..... da ù din(?)......

Verso.

[16] ..... er am-bi-ki ŭ [17] i-na er ši-ga-ti-ki [18] ŭ ba-li šu-ri-bi [19] ..... meš a-na er ṣu-mu-ri [20] ù la-a ni-li-u [21] e-ri-ba a-na er-ṣu-mu-ri [22] ŭ mi-na-am-mi ni-bu-šu [23] ni-nu ù šu-bu-ur-me [24] a-na dag-gal ù ka...? [25] a-mă-ti an-ni-tam [26] ..... da-mi-ik [27] ..... ma(?) lam-da-ta

---

TRADUCTION.

Recto.

A Yanhami, Yapa-Addi, dit ceci :

Pourquoi as-tu dit au sujet de la ville de Ṣumura qu'elle s'est révoltée ainsi que tous les pays en faveur d'Aziri, depuis la ville de Gubla jusqu'à la ville de Ugariti, révoltées les villes de Šigati et de Ambi et voici.... des vaisseaux...

Verso.

.... la ville de Ambi et dans la ville de Šigati et....
.... entrer......... dans la ville de Ṣumuri et nous n'avons pas pu entrer dans la ville de Ṣumuri, quoi que nous fissions. Envoie des inspecteurs et..... Voici, tu l'as appris.
.....parole.

129

LETTRE DE DAGAN-TAKALA AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr-gal be-li-ya [2] ˥ an-da-ga-an-ta-ka-la [3] nĭt-ka ig-bi [4] VII šu ŭ VII šu-ma [5] a-na II gĭr šăr gal be-li-ya [6] im-ku-ut [7] u i-na-na a-na šăr-gal [8] be-li-ya [9] ˥ da-ga-an-ta-ka-la [10] nĭt-ka a..... a-mă-ti [11] šar-gal be-li-ya [12] iš-mi da-ni-iš [13] ˥ da-ga-an ta-ka-la [14] ..... bi ki-ma a-bi-ya [15] ..... a-bi-ya-ma

---

Verso.

[16] ma-har-šu a-na šăr gal [17] a-na-ku a-na săr gal [18] be-li-ya i-bu-uš [19] u šăr gal be-li-ya [20] ig-bi a-na ya-ši [21] ši-mi-ma a-na lŭ kă(?) ha-za-ni-ka [22] a-na-ku iš-mi-ma da-ni-iš [23] ŭ um-ma la-a iš-mi a-na lŭ ha-za-ni u šu-tam it-e-ma.....

TRADUCTION.

Recto.

Au grand roi, mon seigneur, Dagan-takala [1], ton serviteur, a dit........ je me jette sept fois et sept fois aux pieds du grand roi, mon seigneur. Et maintenant, moi, Dagan-takala, ton serviteur, j'ai écouté les paroles du grand roi, mon seigneur, je suis comme mon père et le père de mon père.

Verso.

J'ai fait cela en la présence du grand roi, mon seigneur, qui m'a dit : « Écoute le chef (?) de tes gardiens », moi j'ai écouté avec beaucoup d'attention, l'homme de garde pourra lui-même en attester la vérité.

130

LETTRE DE ŠUTARNA DE MUŠIHUNA AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya..... an-par-ya [2] um-ma šu-tar-na mu..... er mu-ši-hu-na [3] a-na..... ri ša gĭr-bi [4] šăr en-ya an-ya an-par-ya [5] VII ŭ VII am-ku-ut [6] ki li-di-mi šăr en-ya [7] a-na mat-meš-šu [8] ŭ ĭ(?)-uš-ši-ra [9] šăr en-ya [10] lŭ-meš ma-zar-ta [11] ŭ ni-lik [12] er-meš šăr en-ya

---

[1] *Dagan-takala* renferme le nom divin assyro-philistéen *Dagan*, דָּגוֹן, et le verbe הכל dont le sens, incertain en phénicien, signifie « se confier », en babylonien.

Verso.

[13] an-ya an-par-ya [14] a-di ĭ(?)-du šăr en-ya [15] a na mat-meš-šu

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, il est dit ceci :

Moi, Šutarna........ de la ville de Mušihuna[1], je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil.

Que le roi, mon seigneur, fasse attention à son pays; qu'il envoie des hommes de garde et nous reprendrons les villes du roi, mon seigneur,

---

Verso.

mon dieu, mon soleil, que le roi fasse attention à son pays.

131

LETTRE DE ŠAMU-ADDI DE ŠAMHUNA AU ROI.

Recto.

[1] a-na Ɪ šăr-ri en-ya [2] ki-bĭ-ma um-ma [3] Ɪ ša-mu an-im lŭ-lim [4] er ša-am-hu-na [5] a-na gĭr Ɪ šăr-ri-ya

[1] *Mušihuna*, peut-être le grand bourg de שיחין (Traité Sabbath, fol. 120), près de Sephoris en Galilée.

[6] VII ŭ VII mi-ni [7] am-kut gab-bi [8] a-mă-te-meš šăr-ri [9] iš-te-mu ŭ [10] *pa-kă* (?) ĭ-di-nu

---

Verso.

[11] šăr-ri [12] muh-ya iš-te-mu [13] gab-bi a-mă-te-šu

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Šamu-Addi, homme de la ville de Šamhuna[1], je me jette sept fois et sept fois aux pieds de mon roi. J'ai écouté le *lŭ-pa-kă* (?) que le roi m'a préposé et j'ai exécuté tous ses ordres.

132

LETTRE D'ARTAMANPI DE ZIRIBAŠANI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya [2] ki-bĭ-ma [3] um-ma ꞁ ar-ta-ma-an-pi [4] ꞁ lŭ er zi-ri-ba-ša-ni [5] nĭt-ka a-na gĭr-meš [6] ꞁ šăr be-li-ya [7] VII šu a-na pa-ni VII [8] ta-an-ni am-kut [9] a-nu-ma [10] a-na ya-ši

---

[1] *Šamhuna*, peut-être la ville de *Συμοών* ou *Συμωνιάς* que le texte massorétique écrit שִׁמְרוֹן (Josué, XIX, 15) et qu'il faudrait corriger en שִׁמְחוֹן.

Verso.

[11] ša-ap-ra-ta [12] a-na šu-ši-ri [13] a-na pa-ni ṣab-meš qaš-ta-te [14] ŭ mi-ya-me a-na-ku [15] ur-ku ͳ en ŭ [16] la-a ĭl-la-ku [17] a-nu-ma a-na-ku [18] qa-du ṣab-meš-ya [19] ŭ iṣ-kil+bat-meš-ya [20] a-na pa-ni ṣab-meš qaš-ta-ti [21] a-di a-šar

---

Sur le bord.

[22] ĭ-qa-bu ͳ šăr [23] be-li-ya

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Artamanpi[1], homme de la ville de Ziribašani[2], ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Voici : tu m'as envoyé l'ordre

Verso.

d'aller à la rencontre des troupes d'archers. Je serais un chien si je n'y allais pas. Voici, moi, avec mes troupes et mes

[1] *Artamanpi*, encore un nom mitanien, signifiant «homme d'Artaman, Artamanien».

[2] *Ziribašani* pourrait répondre à זְרַע־בָּשָׁן, mais une ville de ce nom est inconnue en Palestine. Le dernier élément de ce nom figure aussi dans הַנִּבְשָׁן (Josué, xv, 62).

chars, je m'en vais à la rencontre des troupes d'archers au lieu que m'a indiqué le roi, mon seigneur.

133

LETTRE DU GOUVERNEUR DE QANU AU ROI.

Recto.

[1] a-na ꞁ šăr [2] be-li-ya [3] ki-bĭ-ma [4] um-ma ꞁ lu er qa-nu-u [5] nĭt-ka a-na gĭr-meš [6] ꞁ šar be-li-ya [7] VII šu a-na pa-ni [8] VII ta-ni am-kut [9] at-ta [10] ša-ap-ra-ta [11] a-na ya-ši

---

Verso.

[12] a-na šu-ši-ri [13] a-na pa-ni ṣab-meš [14] qaš-ta-te ŭ [15] a-nu-ma a-na-ku qa-du [16] ṣab-meš-ya qa-du [17] iṣ-kil+bat-meš-ya ana pa-ni [18] ṣab-meš ꞁ šăr be-li-ya [19] a-di a-šăr [20] te-la-ku

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, homme de la ville de Qanu[1], ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Tu m'as envoyé l'ordre

---

[1] *Qanu*, probablement קִינָה (Josué, xv, 22).

Verso.

d'aller à la rencontre des archers, voici : moi, avec mes troupes et mes chars, je me rends à la rencontre des troupes du roi, mon seigneur, à l'endroit où elles se trouvent.

134

LETTRE DU GOUVERNEUR DE ŠAṢHIMI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya [2] ki-bĭ-ma [3] um-ma ! nĭt-šăr [4] lŭ er ša-aṣ-hi-mi [5] nĭt-ka a-na gĭr-meš [6] ! šăr be-li-ya [7] VII šu ana pa-ni [8] VII ta-ni am-kut [9] at-ta [10] ša-ap-ra-ta

---

Verso.

[11] a-na šu-ši-ri [12] a-na pa-ni ṣab-meš qaš-ta-te [13] ŭ a-nu-ma a-na-ku [14] qa-du ṣab-meš-ya [15] ŭ iṣ-kil+bat-meš-ya [16] a-na pa-ni ṣab-meš [17] ! šăr [18] be-li-ya a-di [19] a-šar te-la-ku

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Arad-šăr [1], homme de la ville de Šaṣhimi [2], ton servi-

[1] Peut-être *Abdi-milki* = עבדמלך.

[2] *Šaṣhimi* rappelle, malgré la métathèse, le nom de שַׁחֲצִימָה, Σασιμα (Josué, XIX, 22).

teur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Tu m'as envoyé l'ordre

Verso.

d'aller à la rencontre des troupes d'archers, et voici : moi, avec mes troupes et mes chars, je me rends à la rencontre des troupes du roi, mon seigneur, à l'endroit où elles se trouvent.

135

LETTRE D'ABAPIŠE (?) AU ROI.

Recto.

[1] a-na ỉ šar en-ya [2] ki-bĭ-ma [3] um-ma ỉ a-ba-pi-še [4] nĭt-ka a-na gĭr-meš [5] ỉ šăr be-li-ya [6] VII šu ŭ VII šu am-kut [7] a-na ya-ši-ya [8] ša-ap-ra-ta

---

Verso.

[9] . . . la-ki [10] a-na pa-ni ṣab-meš [11] qaš-ta-te-ki [12] mi-ya-mi [13] a-na-ku ur-ku ỉ en [14] ŭ la-a ĭl-la-ku [15] an-nu-u a-na-ku [16] qa-du ṣab-meš-ya [17] iṣ-kil+bat-meš-ya [18] a-na pa-ni ṣab-meš [19] qaš-ta-te

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Abapiše(?), ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Tu m'as envoyé l'ordre

Verso.

d'aller à la rencontre des troupes d'archers; je serais un chien si je n'y allais pas.

Voici, moi, avec mes troupes et mes chars, je me rends à la rencontre des troupes d'archers.

136

LETTRE DE PIKTAZU (?) AU ROI.

Recto.

[1] a-na šar-ri en-ya [2] an-par iš-tu sa-me-i [3] ki-bĭ-ma [4] um-ma]pi(?)-ik-ta-zu [5] nĭt-ka ana gĭr-meš šăr-ri [6] en-ya VII šu ši-bi-ta-an [7] uš-tăh-hi-in

---

[8] is-ti-me ša-pa-ar [9] šăr-ri en-ya [10] a-na ya-ši

Verso.

[11] a-nu-ma [12] a-na-za-ru [13] er šar-ri en-ya [14] a-di ti-ik-šu-du [15] a-mă-at šăr-ri [16] en a-na ya-ši

---

IMPRIMERIE NATIONALE.

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, soleil du ciel, il est dit ceci :
Moi, Piktazu(?), ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

J'ai écouté le message que le roi, mon seigneur, m'a envoyé.

Verso.

Voici : je garde la ville du roi, mon seigneur, jusqu'à ce qu'il m'arrive un (autre) ordre du roi, [mon] seigneur.

137

PREMIÈRE LETTRE DE LA DAME BELIT-NÊŠI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya [2] an-meš-ya an-par-ya [3] ki-bĭ-ma [4] um-ma šal-nin-ur-mah-meš [5] sal-lat-ka a-na gĭr-meš šăr [6] en-ya an-meš-ya an-par-ya [7] VII šu VII-da-a an am-kut [8] ĭ-di šăr be-li [9] i-nu-ma nu-kur-tu [10] i-bu-ša-at i-na [11] mat ŭ ga-am-ra-at [12] mat šăr en-ya [13] i-na pa-ta-ri i-na [14] lŭ-meš sa-gaz-meš [15] ŭ ĭ-di šăr be-li [16] a-na mat-šu ŭ ĭ.. [17] ?ni be-li i-nu-ma

---

Verso.

[18] ša-ap-ru [19] lŭ sa-gaz-meš [20] a-na er a-ya-lu-na [21] ŭ a-na er za-ar-ha [22] ŭ u-ba-lĭ-la-a [23] nĭt(?)-hĭ(?)-ba II tur-meš [24] ‡ mil-ki-li ŭ [25] ĭ-di šăr be-li [26] ip-ša an-na.....

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, il est dit ceci :

Moi, Belit-nêši[1], ta servante, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil.

Que le roi, mon seigneur, sache que la rébellion s'est répandue dans le pays; le pays du roi, mon seigneur, a été perdu par la soumission(?) aux brigands. Que le roi, mon seigneur, [prenne soin] de son pays. Nous l'informons que

---

Verso.

les brigands ont envoyé (leurs gens) à la ville d'Ayaluna et à la ville de Çarha[2] et les deux fils de Milkili ont anéanti(?) Arad-hiba(?). Apprends, ô roi, mon seigneur, ces événements.

---

[1] *Belit-nêši* est un nom babylonien qui signifie «dame des lions». Cette dame semble avoir été l'épouse d'Arad-hiba, gouverneur de Jérusalem.

[2] *Çarha* est la ville de צָרְעָה, *Σαραα* (Josué, xv, 33).

138

DEUXIÈME LETTRE DE BELIT-NÊŠI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya [2] an-meš-ya an-par-ya [3] ki-bĭ-ma [4] um-ma šal nin-ur-mah-meš [5] šal-lat-ka ip-ri [6] ša gĭr-meš-ka [7] a-na(?) gĭr-meš šăr-en-ya [8] an-meš-ya an-par-ya [9] VII šu VII ta-a-an am-kŭt [10] ĭ-ki-im šăr be-li mat-šu [11] iš-tu qa-te [12] lŭ-meš sa-gaz-meš [13] la-a te-i-ba-

---

Verso.

[14] la-ki(?)-ta [15] er za-bu-ba-ki [16] ŭ a-na la-ma-di [17] šăr en-ya

---

TRADUCTION.

Recto et *verso.*

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, il est dit ceci :

Moi, Belit-nêši, ta servante, poussière de tes pieds, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil.

Que le roi, mon seigneur, arrache son pays aux mains des brigands. Ne manque(?) pas de reprendre(?) la ville de Zabuba[1]. C'est pour informer le roi, mon seigneur.

---

[1] *Zabuba* rappelle le nom du dieu d'Acaron בַּעַל־זְבוּב (II, Rois, I, 2), nom qu'on traduit d'ordinaire «Maître des mouches», mais qui semble plutôt signifier «Maître de la ville de Zabub».

139

LETTRE DE BADUZA AU ROI.

Recto.

[1] ..... [2] en-ya ki-bĭ-ma [3] um-ma] ba-du-za..... [4] a-na gĭr-meš-bi [5]] šăr-ri en-ya [6] VII ŭ VII ta-an [7] am-kut-mi [8] gab-bi a-mă-te-meš [9] šăr-ri en-ya [10] i-ba-aš-ši [11] a-di it-ta-at [12] lŭ-gal ŭ [13] ĭ-el-te-ki

---

Verso.

[14] mi-im-ma [15] ša ik-bi [16] šăr-ru [17] be-li-ya [18] a-mur ni-i-nu [19] nĭt-meš šăr-ri [20] ŭ li-it-ta-ṣi [21] lŭ-gal u [22] li-di-mi [23] ar-na-nu i-nu-ma [24] li-im-ni [25] nĭt-meš-ka [26] i-na pa-ni..... [27] ..... ik.....

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Baduza, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Toutes les paroles du roi, mon seigneur, me sont

Verso.

parvenues et j'ai reçu tout ce que le roi a dit :

Regarde, nous sommes les serviteurs du roi. Que le chef

se présente pour qu'il nous rétribue(?) le mal, si tes serviteurs [te déplaisent?].

140

PREMIÈRE LETTRE DE ZIDRIPIRA (?) AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr-ri en-ya [2] ki-bi-ma [3] um-ma I zi-id-ri-pi-ra(?) [4] nĭt-ka VII ŭ ši-ib i-ta-a-an [5] ŭ kăm ša ša-lu-ma ŭ [6] kăm-mur a-na gĭr-meš šăr-ri [7] en-ya am-kut a-mur-mi [8] a-na-ku nĭt ša-a šăr-ri [9] en-ya a-na-ku ŭ [10] a-ba-ša ša-a..... [11] ..... bar..... a [12] ..... na nĭt-šu.....

Verso.

[13] ĭ-eš-te-mi [14] nĭt šăr-ri a-na-ku [15] en-ya a-mur šăr [16] ki-i-ma an-par iš-tum [17] an-zun-meš ša-mu-ma ŭ [18] la-a ni-la-u [19] e-zi-ib a-ma-tum [20] šăr-ri en-ya [21] ŭ *lŭ-pa-kă*(?) [22] sa-a ša-ak-na.....? [23] muh-ya

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Zidripira(?), ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Regarde, je suis le serviteur du roi, mon seigneur, moi, et je ferai(?) ce que......... son serviteur.

Verso.

Moi, le serviteur du roi, j'ai écouté ta parole.

Regarde, le roi est comme le soleil du ciel; nous ne pouvons jamais nous départir des paroles du roi, mon seigneur, ni de celles du *lŭ-pa-kă* (?) qu'il m'a préposé.

141

DEUXIÈME LETTRE DE ZIDRIPIRA (?) AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr be-li-ya [2] um-ma ꞁ zi-id-ri-pi-ra [3] nĭt-di-ka a-na gĭr [4] be-li-ya am-ku-ut [5] VII ŭ VII ta-na [6] ki-i ni-bu-šu iš-tu [7] da-ri-te [8] ki-i ka-li lŭ ha-za-nu-te [9] ki-tum bu-šu a-na šăr [10] bi-li-ya nĭt šăr ⌜11] bi (?)-ta (?)-ya a-na-ku

---

Verso.

[12] ka-li a-mă-tam [13] šăr bi-li-i iš-te-mu

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Zidripira (?), ton serviteur, je me jette sept fois sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Comme nous avons fait depuis longtemps et comme tous ces hommes de garde qui ont été fidèles au roi, mon sei-

gneur, de même, moi aussi je suis le serviteur... du roi, mon seigneur.

Verso.

J'ai écouté toutes les paroles du roi, mon seigneur.

142

LETTRE D'EDAKKAMA (?) AU ROI.

Recto.

[1] ana šăr en-ya [2] um-ma Ⅰ Edak(?)-ka-ma nĭt-ka [3] a-na gĭr-meš en-ya an-par-ya [4] VII šu a-na pa-ni VII ta-an am-kut [5] en-ya a-na-ku nĭt-ka [6] ŭ ĭ-la-mu-nu-mi Ⅰ nam-ya-mă-za [7] lam-nu-um a-na pa-ni-ka en-ya [8] ŭ i-nu-ma ĭ-la-mu-nu-ni [9] a-na pa-ni-ka i-nu-ma la-qa-am [10] gab-bi bit a-bi-ya iš-tu [11] mat gi-it-pi ŭ er hal-zun-ya [12] uš-ši-ir a-na an-bil-meš e-ša-te [13] ŭ da-lu-u-me lŭ-meš pa-kă(?)-meš [14] šăr-ri-ya šăr ŭ lŭ-meš ma-ti-šu [15] i-iš-me ki-it-te-ya [16] i-nu-ma ag-bi a-na-lŭ-gal [17] Ⅰ bu-hu-ri li-di-me [18] lŭ-gal bu-hu-ru i-nu-ma [19] ..... ib-bu...

(Plusieurs lignes fracturées.)

Sur le bord.

[a] ur-ru-du šăr en-ya ŭ gab-bi mat [b] u-ša-ah-li-ik Ⅰ nam-ya-mă-za..... [c] a-na ha-ba-li-ma ŭ a-na-ku [d] a-di da-ri-ti (?)

Verso.

[1] ..... nĭt-hĭ(?).. [2] Ɩ nam-ya-mă-za ki-na-an-na [3] ur-ru-du-ka a-na-ku qa..... [4] gab-bi lŭ-meš-ya ŭ a-šar [5] nu-si(?)-tum a-na šăr en-ya [6] a-na-ku da-la-ak-me qa-du [7] ṣab-meš-ya ŭ qa-du iṣ-kil + bat-meš-ya [8] ŭ qa-du gab-bi lŭ-meš-ya [9] ŭ a-mur-me Ɩ nam-ya-mă-za [10] uš-ši-ir gab-bi er-hal-zun šăr [11] en-ya a-na lŭ-meš sa-gaz-meš [12] i-na mat kaš(?)-ši ŭ i-na mat u-bi [13] ŭ ka-aš-da-te ŭ el-la-ak [14] an-meš-nu-ka ŭ an-par-ka [15] a-na pa-ni-ya ŭ er-hal-zun ut-te-ir [16] a-na šăr en-ya iš-tu [17] lŭ-meš sa-gaz-meš aš-šum ur-ru-di-šu [18] ŭ u-pa-tar lŭ-meš sa-gaz-meš [19] ŭ lu-uh-di šăr en-ya [20] a-na i-dak(?)-ka-ma nĭt-šu [21] ŭ ur-ru-du-me [22] šăr en-ya qa-du [23] gab-bi lŭ-meš-ya

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Edakkama(?), ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds de mon seigneur, mon soleil.

Mon seigneur, moi, je suis ton serviteur. Namyamaza m'a fortement accusé en ta présence, mon seigneur; il a dit devant toi que toute la maison de mon père a pris (une partie) du pays de Gitpi ainsi que mes villes et qu'ils y ont mis le feu et tué (?) les *lŭ-pa-kă* (?) de mon roi; que le roi et les hommes de son pays écoutent les paroles sincères, que j'ai dites au chef Buhuri; que le chef Buhuri sache que.......

Sur le bord.

le service du roi, mon seigneur; et Namyamaza a ruiné tous

les pays....... pour détruire; et moi....... pour toujours.

Verso.

.... Namyamaza....... certes, je suis à ton service, moi et tous mes gens, et je me rendrai partout où le roi, mon seigneur, m'ordonnera d'aller avec mes troupes et mes chars et avec tous mes gens.

Regarde, Namyamaza a livré toutes les villes du roi, mon seigneur, aux brigands, dans le pays....... et dans le pays..... et les a pris. Tes dieux et ton soleil marcheront devant moi et je reprendrai les villes du roi, mon seigneur, aux brigands, pour lui rendre service, et je vaincrai les brigands. Le roi, mon seigneur, sera content des actions de son serviteur; je suis au service du roi, mon seigneur, avec tous mes gens.

143

LETTRE D'ADDIDUYA(?) AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ni [2] um-ma an-im-du(?)-ya ŭ um-ma... [3] Ɪ be-ti-an a-na gĭr-meš en-ya ni-ni am-kut [4] a-na za-lam(?) en-ni lu šul-mu [5] ŭ an-na-še iš-tu mat-meš-šu [6] ša en-ni ag-giš šul-mu

---

[7] en-ni mi-im-ma-am-ma [8] i-na lib-bi-ka la ta-šak-kan [9] lip-pa-ka la du-uš-ma-ra-aṣ [10] en-ni ki-i-me-e te-li-ih e-mi [11] ŭ pa-ni-su-nu za-bat man-zu-zi la-ma-an

[12] ki-i-me-e i-na aš-ra-nu [13] la um-mă-ah-hĭ-ru-ka

---

[14] ša-ta ṣab-meš mat ha-at-te [15] Ỹ lu-pa-ak-ku il-te-ku-nim [16] er-zun-mat am-ki ŭ iš-tu [17] Ỹ a-ad(?)-du-mi el-te-ku-nim-mi [18] ŭ be-ni-ni li-i-ite

---

[19] ša-ta ki a-am ni-eš-te-mi

Verso.

[20] Ỹ zi-ta-na [21] il-li-še mi ru(?) [22] ŭ IX... meš ṣab-mes gĭr[23] it-ti-šu ša il-li-še [24] ŭ a-ma-ta la nu-tar-ri-iṣ [25] šum-ma i-na ki-it-ti i-pa-aš-šu [26] ŭ i-ga-sa-du-nim [27] i-na mat nu-ha-as-še [28] ŭ Ỹ be-ti-an [29] a-šab-bar a-na pa-ni-šu [30] ki-i-me-e pa-ni-šu-nu [31] ni-za-ab-bat ŭ lŭ tur-kin-ip-ri-ya [32] ar-hi-iš a-na zalam(?)-ka [33] a-sa-ab-bar ki-i-me-e a-ma-tam [34] ut-te-ir-ka [35] šum-ma i-pa-aš-ši [36] ŭ šum-ma ya-nu

---

[37] a-na Ỹ gal-an ŭ Ỹ nĭt-an-ib [38] a-na Ỹ tur a-na ŭ Ỹ gal zi-id-di [39] um-ma Ỹ (?) a-bir(?)-an-im [40] an-a zalam(?)-šu-nu lŭ-šul-mu [41] lip-pa-ku-nu la du-uš-ma-ra-za-nim

---

Sur le bord.

[*a*] ŭ mi-im-ma i-na lib-ku-nu la-ta-šak-kan [*b*] ŭ an-na-še iš-tu bit-meš-ku-nu man-nu-nim [*c*] ag-giš šul-mu ŭ a-na Ỹ a-na-ti [*d*] šul-ma ki-bi

---

TRADUCTION.

Recto et *verso*.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Addi(?)duya... Betiyan[1] (?), je me jette aux pieds de mon seigneur, mon dieu, je salue la personne de mon seigneur, et je lui fais parvenir pour (?) tout son pays des salutations sincères.

Mon seigneur, ne pense pas à cela et ne conçois pas de peine dans ton cœur; fais ton possible, mon seigneur, et va à leur rencontre; la situation (?) est mauvaise (?) comme dans notre place; ils ne te résisteront (?) pas.

(Je dis) ceci : les troupes puissantes du pays de Hatte se sont emparées des villes du pays de Am qu'ils ont enlevées à Addumi (?); que mon seigneur le sache.

C'est ainsi que nous avons entendu Zitana..... avec piétons..... nous n'affirmons pas que cette nouvelle est vraie, et qu'il entra dans le pays de Nuhašše; j'enverrai Betiyan (?) à sa rencontre pour le devancer (?); puis j'enverrai promptement mon messager vers toi pour t'informer si le fait est vrai ou non.

---

[1] A lire probablement *Bethiel* (héb. בְּתוּאֵל ?) «maison de Dieu (?)»; cf. le nom de ville בֵּית־אֵל.

A Rabil [1], à Abd-Addi, à Tur et à Rabziddi [2](?) il est dit ceci :

Abir-Addi vous salue; ne soyez pas inquiets et

Sur le bord.

ne conservez aucun souci; je vous fais parvenir beaucoup de salutations de la part de votre famille; je salue également Anati [3].

144

LETTRE DE MUPIZU'U AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr-ri en-ya [2] ŭ an-par-ya ki-bĭ-ma [3] um-ma ‖ mu-pi-zu-'-ù [4] nĭt-ka iš ša II gĭr-meš-ka [5] di-du ša ka-ba-ši-ka [6] a-na gĭr-meš šăr-ri en-ya ṣab-ya [7] VII su VII ta-a-an am-kut [8] šăr en-li ša-bar a-na mu-hi ša ‖ ha-a-ya [9] a-na qa-bi haran-ra-ni-zun [10] mat-ha-na-kal-be an-nu-u [11] u-mă-ši-ru-na ŭ uš-še-ru-ši [12] mi-ya-ti a-na-ku ŭ la-a [13] u-mă-še-ru haran-ra-ni-zun [14] šăr-ri en-ya a-mur [15] . . . a-ya-a-bi-ya [16] . . . šăr-ra en-šu [17] . . . ĭ-mă-še-ru [18] . . . ra-ni-pi [19] . . . še-ru šăr-ru [20] a-na măt ha-na-gal-be [21] a-na mat ka-ra-du-ni-ya-aš

---

[1] *Rabil*, est le nabatéen רבאל, Ῥαϐηλος.

[2] Peut-être רבצר.

[3] *Anati*, sans doute le nom hébreu עֲנָת (Juges, III, 31).

Verso.

[22] li-i-še-ra šăr-ru [23] en-ya haran-ra-na-zun [24] a na-ku ub-ba-lu-ši [25] ki-ma ša(?)-šu az-ra-at

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon soleil, il est dit ceci :

Moi, Mupizu'u(?), ton serviteur, poussière de tes pieds, sol que tu foules, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, ma lumière.

Le roi, mon seigneur, a envoyé dire à Haya d'expédier des courriers au pays de Hanagalbe; il(?) est parti; c'est moi qui l'ai envoyé..... Qui suis-je pour ne pas diriger(?) le voyage (ordonné par) le roi, mon seigneur? Regarde, mes ennemis..... le roi, son seigneur...... il a envoyé..... le roi au pays de Hanagalbe, au pays de Karadunyaš.

Verso.

Que le roi, mon seigneur, envoie des courriers; moi, je les conduirai conformément à son désir(?).

145

LETTRE DE SURAŠAR(?) AU ROI.

Recto.

[1] ... be-ni-ya an-par-ya [2] an... an-par ša iš-tu [3] an-sa-me-i um-ma [4] Ĭ su(?)-ra-šar [5] lŭ ša er...

ti-rù-na [6] nĭt-ka-ma ip-ri ša [7] kăm gĭr-meš-ka lŭ [8] gar-dab-bi ša ĭb-kur-ra-meš-qa [9] a-na II gĭr-meš, šăr en-ya [10] an-meš-ya an-par-ya an-par [11] ša iš-tu an-sa-me-i [12] VII šu ù VII ta-a-an [13] lŭ uš-ta-ha-hi in [14] ka-bat-tum ṣi-ru-ma [15] a-nu-ma iš-ti-me [16] a-na a-mă-te-meš [17] ki pi ša šăr [18] en-ya ma-gal ma-gal

---

Verso.

[19] ... an... lŭ... [20] ša la-a ĭ-iš-me(?) [21] a-na a-mă-te-meš šăr [22] en-šu an-par ša iš-tu [23] an-sa-me-i tur an-par

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel, il est dit ceci :

Moi, Surašar(?), de la ville de ...tiruna, ton serviteur, poussière de tes pieds, nabot de tes chevaux, je me roule, de ventre et de dos, sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel.

Voici : j'ai écouté avec beaucoup d'attention les paroles prononcées par le roi.

Verso.

Quel est donc l'homme qui n'écouterait pas les paroles du roi, son seigneur, soleil du ciel, fils du dieu soleil ?

146

LETTRE DE . . . HI(?)BIPI AU ROI.

Recto.

[1] . . . gal en-ya [2] . . . hi(?)-bi-pi nĭt-ka [3] II gír-bi en-ya am-ku-ut [4] ŭ a-nu-ma ni-e-ta-ni [5] a(?)-mă-ta-ni ŭ i-na mat-meš [6] a-na-za-ar-šu [7] . . . qa-ša-da [8] lŭ-gal en-ya [9] ŭ a-nu-ma da-na-at [10] nu-kur-tum muh er hal-zun [11] lŭ-gal en-ya [12] ša-ni-tam a-mă-tam [13] . . . te-mi ša. . .

Verso.

[14] . . . . . ka [15] . . . da-at iš-tu [16] mat a-har(?)-ri ŭ ĭ-qa-𒀭 bu [17] a-na ya-ši [18] ma-a-'-te-meš-mi [19] a-na. . . šăr-ri [20] . . . at lŭ-gal [21] . . . en-ya

---

TRADUCTION.

Recto.

Au grand roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, . . hi(?)bipi, ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds de mon seigneur.

Voici, nous connaissons (?) les nouvelles (?), et l'officier du roi, mon seigneur, est arrivé (?) dans le pays, que je le garde, et voici, la puissance de l'ennemi est contre les villes du roi, mon seigneur.

J'ai aussi écouté les paroles. . . . . .

Verso.

.... venu du pays de Phénicie et m'a dit...... nombreux (?) au roi..... l'officier..... mon seigneur.

147

LETTRE DE HIZIRI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya [2] an-ṣab-ya an-meš-ya [3] ki-bĭ-ma [4] um-ma Ɪ hi-zi-ri nĭt-ka [5] a-na gĭr-meš Ɪ šar en-ya [6] VII šu VII a-an am-kut [7] Ɪ šăr en-ya ša-bar [8] a-na ya-ši šu-ši-ir-me [9] ši-ir(?)-meš ma-at [10] a-na pa-ni ṣab-meš [11] ù..... meš nu..... meš [12] gal Ɪ šăr en-ya [13] ĭ-di... [14] ša-bar ša šăr en-ya [15] ... pi-ta-za

---

Verso.

[16] Ɪ šăr en-ya qa-du [17] ṣab-meš gal-šu u-mă-lĭ-ku(?)-šu [18] mat-zun-šu u an-nu-u [19] ki-ya-am šu-ši-ir-te [20] ši-ir(?)-meš gal-meš [21] ù ma-ad ni-a a-na [22] pa-ni ṣab-meš gal šăr [23] en-ya

---

[24] u šăr en-ya ša-bar [25] a-na ya-ši u-ṣur-me [26] Ɪ ma-a-ya [27] lŭ pa-kă(?) ša šăr en-ya [28] a-di u-ṣu-ru [29] Ɪ ma-a-ya ma-gal [30] ma-gal

---

IMPRIMERIE NATIONALE.

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, ma lumière, mon dieu, il est dit ceci :

A toi, Hiziri, ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon dieu.

Le roi, mon seigneur, m'a envoyé dire : Dirige beaucoup de gros bétail(?) au-devant des troupes, ainsi qu'une grande quantité d'huile(?) et de grands......

Que le roi, mon seigneur, sache que la missive du roi, mon seigneur, Pitaza.....

Verso.

Le roi, mon seigneur, avec ses troupes nombreuses, reprendra(?) ses pays, et c'est ainsi que j'ai envoyé de gros bétail(?) et une grande quantité d'huile(?) au-devant de la grande armée du roi, mon seigneur.

Le roi, mon seigneur, m'a encore envoyé dire : Garde Maya, le *lŭ-pa-kă*(?) du roi, mon seigneur, aussi(?) je garde Maya très strictement.

148

LETTRE DE RUṢMANYA(?) AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr-ri en-ya [2] an-meš-nu-ya an ṣab ki-bĭ-ma [3] um-ma ỉ ru-uṣ-ma-an-ya nĭt [4] lŭ er-ta-ru-na-ki nĭt-

ka [5] iš-meš ša gĭr-meš-ka [6] te-di ša ka-pa-ši-ka [7] ĭb ša gĭr-meš en-ya [8] VII šu VII ta-a-an [9] a-mur-mi a-na-ku nĭt šăr [10] iš-tu da-ri-ti [11] šăr-ri en-ya ur-ru-du [12] ŭ a-nu-um-ma i-na-an-na [13] šăr-ra en-ya.....

Verso.

[16] ... šăr..... ya [17] ša-nu..... [18] i-na qa-ti-ya [19] ŭ i... nĭt ki-it... [20] ša šăr-ri en-ya

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, ma lumière, il est dit ceci :

Moi, Ruṣmanya(?), ton serviteur, homme de Taruna, ton serviteur, poussière de tes pieds, argile que tu foules, escabeau de tes pieds, je me jette sept fois et sept fois (aux pieds du roi, mon seigneur).

Regarde, moi, le serviteur du roi, depuis longtemps je sers le roi, mon seigneur. Voici maintenant le roi, mon seigneur.......

Verso.

Le roi, mon seigneur,......... dans mes mains et... je suis le serviteur fidèle du roi, mon seigneur.

149

LETTRE D'ANHI(?), . . . AU ROI.

Recto.

[1] šăr-ri be-ni..... [2] ki-bĭ-ma um-ma an-hi(?)..... [3] nĭt-ka a-na gĭr-meš en-ya [4] am-ku-ut a-na šăr be-ni-ya [5] ŭ ni-di i-nu-ma te-la-ku-ni ya... mi [6] mi-na ip-ša-te a-na ꟾ mi-an(?)-ki-ni [7] i-nu-ma i-ha-ba-ku lŭ-meš-ya [8] muh-nĭt-meš a-na ꟾ ta-gi [9] lŭ i-mi-šu na-da-an [10] nĭt meš-šu ŭ mi-na ib-bu-šu-na [11] a-na-ku ša te (su?) muh nĭt-mi(?) [12] ..... te šăr-ri a-na-ku ŭ [13] ... a-te-ni-u-na lŭ-meš-tum [14] ... a-mur la i-na mu-hi ša [15] ... tu-ra-ni šăr a-na-ku [16] ... nĭt-mi ꟾ mil-ki-lu [17] ..... a-pi ŭ [18] ..... na pi..... [19] ..... an.....

Verso.

[*a*] ... par-ya [*b*] ... ar la [*c*] ... uš-še..... [*d*] ... la-a [*e*] ... ŭ

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur,......... il est dit ceci........ Moi Anhi(?)..... ton serviteur, je me jette aux pieds de mon seigneur.

Au(?) roi, mon seigneur, nous savions(?) qu'il arriverait(?). Qu'ai-je fait(?) à Miankini(?) pour qu'il excitât(?) mes hommes contre les serviteurs. Il a donné à Tagi, son beau-père, ses serviteurs et que peux-je faire(?) moi.....

.... contre le serviteur.......... du roi, moi..........
des hommes..........

Regarde, je ne suis pas contre celui que le roi.........
le serviteur Milkilu.........

Verso.

mon soleil..... ne..... il a envoyé..... ne.....

.....

149 *a*.

LETTRE DE ZI-ŠAMIMI AU ROI.

Recto.

[1] [a-na] šăr-ri bi-li-[ya] [2] ki-bĭ-ma [3] um-ma zi-ša-mi-mi nĭt-ka [4] a-na iṣ-gĭr-meš-bi-ka am-ku-ut [5] VII ŭ VII am-ku-ut a-na [6] pa-ni šăr-ri bi-li-ya [7] ha-di er-meš a-la... [8] ša it-te-ya ŭ a-mur [9] a-na-ku nĭt-ka a-di [10] da-ri-te ŭ a-mur a-na nĭt-ka [11] ŭ tur-ka ŭ a-mur(?) er-meš-ka [12] ša it-te-ya er šăr-ri [13].... me-li-ya ŭ la-ma [14] ... uṣ(?)-ra-ṭe er-meš-ka [15] ŭ an, ša id-ka [16] sak-ka-di li-mu-hu(?)

TRADUCTION.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Zi(?)-šamimi [1], ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois à l'escabeau de tes pieds. Au-devant du roi, mon seigneur, je gouverne (?) les villes de mon ressort. Regarde, je suis ton serviteur à tout jamais; regarde donc ton serviteur et ton fils

[1] *Zi-šamimi* semble se lire *Ruh-šamim*, en phénicien רח־שמם «esprit du ciel»; cf. le nom araméo-égyptien רוח־חבס «esprit du dieu Hebes».

et regarde aussi les villes de mon ressort, villes du roi... de tes villes. Que le dieu qui est près de toi relève la tête

---

150

LETTRE DE KURTUPI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr-ri-ya [2] ki-bĭ-ma [3] um-ma I ku-ur-tu-pi..... [4] nĭt-ka iš-meš ša gĭr-meš [5] šăr-ri en-ya an-par-ya [6] ŭ im-meš ša ka-pa-ši [7] a-na gĭr-meš šăr-ri en-ya [8] an-par-ya VII ŭ VII ta-an [9] am-kut iš-ti-mi gab-bi [10] a-mă-ti šăr en-ya an-par [11] mi-ya-mi a-na-ku ŭ la [12] iš-ti-mu a-na pa-kă(?) šăr en [13] ... ya ki-ma qa-bi [14] ... ri en-ya an-par-ya [15] ... be ma iz-zu-ru

---

Verso.

[16] ... ki šăr en-ya... ya [17] a-di ka-ša-di [18] lŭ pa-kă(?) šăr-ri en-ya [19] an-par-ya ŭ li-di šăr en [20] an-par iš-tu an-sa-me-e [21] i-nu-ma ša-gu-ta-at-me 10(?) [22] er-ki ša šăr-ri en-ya [23] an-par-ya šă it-ti-ya [24] ŭ mi-hi-iz-me a-bi-ya [25] ŭ a-nu-ma e-na-za-ru [26] er-ki ša šăr-ri en-ya [27] an-par-ya ša it-ti-ya [28] a-di ka-ša-di [29] lŭ-pa-kă(?) šăr en-ya [30] an-par-ya a-na la-ma-niš(?) [31] ti-meš šăr en-ya

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :
Moi, Kurtupi..... ton serviteur, poussière des pieds du

roi, mon seigneur, mon soleil, argile qu'il foule, je me jette aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil.

J'ai écouté les paroles du roi, mon seigneur, mon soleil. Qui suis-je pour ne pas écouter le *lŭ-pa-kă* (?) du roi, mon seigneur? Conformément aux paroles du roi, mon seigneur, mon soleil, j'ai gardé...

Verso.

les villes du roi, mon seigneur, jusqu'à l'arrivée du *lŭ-pa-kă* (?) du roi, mon seigneur, mon soleil. Que le roi, mon seigneur, soleil du ciel, sache que les villes du roi, mon seigneur, mon soleil, sont tranquilles (?), ainsi que les localités de mon père; et voici : je garderai la ville du roi, mon seigneur, mon soleil, à laquelle je suis préposé jusqu'à l'arrivée du *lŭ-pa-kă* (?) du roi, mon seigneur, mon soleil, pour..... la vie du roi, mon seigneur.

151

LETTRE DU GOUVERNEUR DE NAZIMA (?) AU ROI.

Recto.

[1] a-na 𒁹 šăr [2] be-lĭ-ya [3] ki-bĭ-ma [4] um-ma 𒁹 lŭ er na-zi-ma (?) [5] nĭt-ka a-na gĭr-meš [6] 𒁹 šăr be-li-ya [7] VII šu a-na pa-ni [8] VII ta-ni am-kut [9] at-ta [10] ša.....

Verso.

[11] a-na šu-ši-ri [12] a-na pa-ni ṣab-meš qaš-ta-te

[13] ŭ a-nu-ma [14] a-na-ku qa-du-ṣab-meš-ya [15] . . . iṣ-kil+bat-meš-ya [16] a-na pa-ni ṣab-meš qaš-ta-te

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, homme de la ville de Nazima (?)[1], ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Tu m'as envoyé dire

Verso.

de me diriger au-devant des troupes d'archers, et voici : je suis déjà allé avec mes troupes et mes chars au-devant des troupes d'archers.

152

LETTRE D'ARAŠA (?) DE KUMIDI AU ROI.

Recto.

[1] . . . . . [2] šăr ša sak. . . [3] ki-bĭ-ma [4] um-ma a-ra-ša (?) [5] lŭ er ku-mi-di-ki [6] ip-ri ša. . . qa-qa-ri qa-pa-ši-qa [7] a-na gĭr-meš šăr-ri-ya [9] VII šu VII ta-a-an am-kut [10] a-mur-mi a-na-ku nĭt ki-it-ti-qa [11] li-eš-ĭl-me šăr en-ya qa-li lŭ-meš-pa-kă(?)-šu [12] a-di a-na-ku nĭt ki-it-ti [13] šăr en-ya li-eš-ĭl-me [15] šăr en-ya ‡ ha-gal(?)-ni (?) [16] a-di a-na-ku nĭt-ki-it [17] šăr en-ya ŭ

---

[1] Peut-être *Naziba*, נְצִיב (Josué, xv, 43).

Verso.

[18] li-im-hu-ur-me [19] šăr en-ya ŭ [20] li-ba-lu iṣ-ni [21] ŭ i-ya-nu-me [22] ĭb-kur-ra ŭ i-ya-nú [23] iṣ-kil+bat a-na-ya-ši [24] ŭ li-iṣ-az-ba(?) [25] i-na pa-ni šăr en-ya [26] ŭ ig(?)-ta-ma-lu-mă [27] nĭt-šu ŭ an lu-u-me [28] tur-ya uš-ši-ir-ti [29] a-na ma-tum šăr en-ya [30] ŭ li-ba-lu iṣ-ni [31] šăr en-ya

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi........... il est dit ceci :

Moi, Araša[1] (?), homme de la ville de Kumidi, poussière de ses pieds, sol qu'il foule, je me jette sept fois et sept fois aux pieds de mon roi.

Regarde, je suis ton serviteur fidèle. Que le roi, mon seigneur, demande à tous ses *lŭ-pa-kă* (?) combien je suis un serviteur fidèle du roi. Que le roi, mon seigneur, interroge Hagalni(?), il verra que c'est vrai.

Verso.

Que le roi, mon seigneur, envoie chercher l'huile; je n'ai ni chevaux ni voitures pour aller(?) à la rencontre du roi, mon seigneur.... j'ai envoyé mon fils *ilu-ušib* (?)[2] au pays du roi, mon seigneur; et que le roi, mon seigneur, ordonne le transport de l'huile.

---

[1] Probablement le nom phénicien ארש.

[2] Lecture vraisemblable de *an-lu-u-me*, ce serait l'hébreu אֱלְיָשִׁיב «dieu restitue».

153

LETTRE DE PU-ADDI DE IURZA AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya an-meš-ya [2] an-par-ya an-par ša iš-tu [3] an-sa-me um-ma Ĭ bu-an-nim [4] nĭt-ka lŭ ša er Ĭ-ur-za-ki [5] a-na II gĭr-meš šăr en-ya [6] an-meš-ya an-par-ya an-par [7] ša iš-tu an-sa-me lu-u [8] iš-ta-ha-hi-in VII su [9] ŭ VII ta-na ṣi-ru-ma [10] ŭ ka-ba-tu-ma [11] a-nu-ma i-na-za-ru a-šar [12] šăr en an-par-ya an-par [13] ša is-tu an-sa-me [14] ... a... lŭ ur.....

Verso.

[*a*] ... li pa... [*b*] uš-ši-ir-ti [*c*] a-na šăr en ya an-meš ya [*d*] an-par sa an-sa-me

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel, il est dit ceci :

Moi, Pu-Addi [1], ton serviteur, homme de la ville d'Iurza [2], je me roule sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel.

---

[1] *Pu-Addi*, hébreu : פי־הדד «ordre du dieu Hadad».

[2] *Iurza*, ville philistéenne, mentionnée dans la campagne de Tutmès III, aujourd'hui يرزا.

Verso.

Voici : je garde la possession du roi, mon seigneur, mon soleil, soleil du ciel......

154

LETTRE DE RAMAN-AŠARID AU ROI.

Recto.

[1] a-na ‖ šăr en-ya ki-bĭ-ma [2] um-ma ‖ an-im-ur-šak nĭt-ka-ma [3] a-na gĭr-meš šăr en-ya VII šu ŭ VII ta-a-an am-kut [4] ĭ-di-mi šăr-ru en-ya ni..... [5] tu-ur-ri-zu a-na tur lŭ ar-ni..... ya [6] 2 tur ‖ la-ab-a-pi pa-ni-šu ni(?)... [7] a-na hal-ni-ik mat šăr-ri en-ya... [8] egir(?) ki ša-hu-ni..... lŭ a-bu-šu [9] ŭ ĭ-di-mi šăr-ru en-ya i-nu-ma [10] ma(?)-ni ṣab..... tu..... hu-na muh-ya [11] 2 tur la-ab-a-pi am-mi-nim-me [12] na-ad-na-šu-mă er gi-ti-pa ša-da-la [13] ..... me-šu šăr-ri en-ka er-ki [14] ša la-ki-mi ‖ la-ab-a-pi lŭ-a-bu-nu [15] ŭ ki-ya-am ti-ik-bu-na [16] 2 tur la-ab-a-pi a-na ya-ši i-bu-uš-me [17] nu-kur-tam i-na lŭ-meš mat gi-na muh da-ku-me [18] lŭ a-ba-nu ŭ šum-ma nu-kur-tam la-a ti-bu-šu [19] ŭ nu-kur-tum-ka ni-nu-um ŭ ib-rŭ gab(?)-šu [20] ĭ-ki-im-ni-mi an-lim ša šăr en..... [21] aš-šum i-bi-iš nu-kur-ti i-na [lŭ-meš-er] gi-na [22] nĭt-meš šăr en-ya ŭ ĭ-it..... [23] i-na pa-ni šăr en-ya ŭ lu [24] ‖ en lŭ-meš gal-šu iš ..... ya ĭ-za [25] ši..... ik-bi a-na ša-a-šu [26] ..... la-.-na-me a-na mu-hi 2 tur la-ab-a-pi [27] ŭ lŭ ar-ni šăr-ri šu ša [28] ŭ egir(?) šu a-di-ya er(?) šăr-ri en-ya [29] ..... [30] ..... tam(?)..... ba ‖(?) muh 2 tur la-ab-a-pi [31] ..... ki......

Verso.

[32] ..... šu lŭ pi..... na-bi-il [33] ..... nu-um i-na..... da-bi-šu-ni [34] ..... be a-zi-i kam..... zi [35] Ɪ du..... a-na..... ri-ib 2 tur la-ab-a-pi [36] am ..... be-ni aš(?) egir [37] ..... šu-ni kŭ(?)-gi(?)..... [38] ša na-ni-ik... mi(?) ...la-ab-a-pi [39] ŭ ki-ya-am ti-ik-bu..... [40] i-bu-uš-mi nu-kur-te ki-ma lŭ a-bi..... [41] i-na šăr en-ka i-nu-ma ĭ(?)-iz-zi-ma [42] muh er šu na-šu(?) ŭ muh er bur-da(?) [43] ŭ muh er ha-ra-bu ŭ... [44] ĭ-iz-zu-(?)'-ši..... ya..... šu ki-en-ni [45] ŭ ĭ-iz-bat-mi er gi-ti-ri-mu-na [46] u ĭ-ba-at-ti ù u..... šăr en-qa [47] ŭ ip-pal-šu-ni ĭ..... im-ni-me [48] an-lim ša šăr en-ya..... i-bi-iš..... [49] nu-kur-ti ina šăr en-ya šar-ra en-ya [50] i-ru-uš a-na-ku ŭ lŭ-meš-ya [51] ša ti-iš-ti-mu-na a-na ya-ši [52] ŭ la-a ĭ-nam-mu-šu lŭ tur ši-ip-ri [53] Ɪ mil-ki-lim iš.....? mu-hi 2 tur la-ab-a-pi [54] tam-ma qa-nu-um(?) a-na hal-ni-ik [55] mat šăr en-ya ĭ-ba-'-u-na(?)-ku(?)... [56] ŭ i-ya-nu um-ma(?)-nu-te(?) [57] a-na ya-ši šăr-ra en-ya an-par [58] i-ru-du ŭ a-mă-at ĭ-qa-bu..... [59] ..... ru en-ya iš-ti-mu.....

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Raman-ašarid, ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Que le roi, mon seigneur, sache........... tu as aidé les coupables......... deux fils de Labapi, devant lui, se sont mis en tête de ruiner les villes du roi, mon seigneur.. .... son père(?).

Que le roi, mon seigneur, sache que les troupes........ sont contre moi; ils disent (?) : pourquoi le roi, ton seigneur, a-t-il donné aux deux fils de Labapi la grande ville de Gitipa? Les villes que Labapi... a prises........... et tu m'as dit ainsi : Les deux fils de Labapi m'ont fait du mal; ils ont fait un massacre (?) parmi les hommes du pays de Gina..... et si tu ne fais pas de mal.......... parce qu'il a fait du mal dans la ville de Gina, le roi, mon seigneur.............. Devant le roi, mon seigneur, et qu'un homme de ses grands .... il lui a dit.......... contre les deux fils de Labapi et, ayant commis des crimes contre le roi et contre.. .... deux fils de Labapi.....

Verso.

.... deux fils de Labapi......... tu as dit : Il a commis un crime, comme.......... le roi, ton seigneur; qu'il a attaqué ses villes... la ville de Burda (?) et la ville de Harabu[1]....... il a pris la ville de Gitirimuna[2]........ roi, ton seigneur..... il a répondu..... il a commis un crime contre le roi, mon seigneur.

Que le roi, mon seigneur, désire et moi, avec mes troupes, qui m'obéissent......... Le messager Milkilim........ contre les deux fils de Labapi........ pour ruiner le pays du roi, mon seigneur........... sinon, ce jour-là, le roi, mon seigneur, mon soleil, me donnera du service, et j'obéirai aux paroles que prononcera le roi, mon seigneur.

---

[1] Cette forme, identique à l'égyptien *hrp*, fait voir qu'il ne s'agit pas de la ville d'Alep, en arabe : حلب.

[2] Évidemment גַּת־רִמּוֹן (Josué, XXI, 24).

155

LETTRE DE... ARZAPI AU ROI.

Recto.

[1] ..... ri..... [2] ya um-ma..... ar-za-pi [3] [nĭt] ka ŭ..... [4] ..... ka-pa-še..... [5] [a-na] gĭr-meš šăr-ri en-ya [6] VII šu VII ta-a-an am-kut [7] [iš]-te-me a-mă-te-meš [8] ša šăr-ru en-ya [9] [i]-na lib-bi tub-bi [10] a-bi(?)-ra..... an [11] ..... ša nĭt šăr-ri [12] ..... ya ŭ [13] ..... ya nĭt [14] ..... iš-tu [15] ..... ŭ [17] ..... la-a..... ha-ta-ku [18] ..... ar-nu-ya

---

Verso.

[19] be-li-ya i-nu-ma [20] na-ru-ma(?)-ti-tu [21] er gaz-rí-ki [22] um-ma..... mi [23] ĭ-en-ni-nu-nu-mi [24] šăr-ru ŭ a-nu-ma [25] e-na-an-na ya-nu [26] pa-ni ša-ni-tam iš-tu [27] ur-ru-ud šăr-ri [28] ŭ mi-im-ma ša [29] ĭ-ik-ta-bu [30] ..... ru..... a te-mu [31] ša ip-ki-da-ni [32] šăr-ru i-na..... [33] ..... lŭ pa-kă(?)-ya [34] ..... na-za-ri

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi,... Arzapi, ton serviteur....... sol que tu foules, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon sei gneur.

J'ai écouté les paroles que le roi, mon seigneur, m'a dites

dans la lettre . . . . serviteur du roi. . . . . serviteur . . . . de . . . . mon crime.

Verso.

Mon seigneur, que . . . . la ville de Gazri ainsi . . . . . . le roi, et voici : maintenant il n'y a pas d'autres moyens que le service du roi et tout ce qu'il a dit et qu'il m'a ordonné, mon *lŭ-pa-kă* (?), pour garder.

156

LETTRE DE TAARI (?) AU ROI.

Recto.

[1] . . . . . na šăr . . . . . [2] . . . . . meš-ya an . . . . . [3] ki-bĭ-[ma] [4] um-ma ĭ ta-a-ri (?) [5] ip-ri ša gĭr . . . . . [6] a-na gĭr-meš šăr en . . . . . [7] an-meš-ya an-par-ya [8] VII šu VII da-a-an [9] da-ak-la-ti [10] ki-ya-am ŭ da . . . . . [11] . . . . . ya am ú la . . . . . [12] . . . . . mu-ur ŭ . . . . . [13] . . . . . ak-la . . . . . [14] . . . . . mu-hi šăr . . . . . [15] . . . . . ma-har-ši . . . . . [16] . . . . . ma ša ak . . . . .

Verso.

[17] . . . . . ya a-na . . . . . [18] . . . . . en-ya . . . . . [19] . . . . . lu-ti-na-ma-šu [20] šu ù la-bi-tu [21] . . . . . iš-tu ša-pal . . . . . [22] ŭ a-na-ku la-a . . . . . [23] . . . . . na-ma-šu iš [24] ša-pal gĭr-meš [25] šăr en-ya [26] a-nu-ma uš-ši [27] . . . . . meš a-ši-ti . . . . . [28] ša-pal ĭb . . . . . . [29] . . . . . -' ŭ . . . . . [30] . . . . . bil

mar..... [31] ..... i-mi..... [32] ..... za-ti... .. [33] ..... šăr.....

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, il est dit ceci :

Moi, Taari (?), poussière de tes pieds, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil. J'ai confiance....... ainsi....... regarde...... contre le roi........ devant.....

Verso.

Le roi, mon seigneur, de dessous........ moi ne..... ..... sous les pieds du roi, mon seigneur, voici......... sous les chevaux (?)....... roi.......

157

LETTRE DE ŠIPTURI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr-ri en..... [2] ki-bĭ-ma um-[ma] [3] [Ï] ši-ib-tu-ri..... [4] ..... ip-ri ša..... [5] a-na gĭr-meš šar-ri VII šu VII am-kut [6] ĭ-di-mi šăr-ru en-ya [7] i-nu-ma šal-ma-at er-ki [8] ŭ gab-bi a-mă-te-meš [9]. šą-bar šar-ru en a-na nĭt-šu [10] iš-te-mu a-nu-ma [11] bi-ri šu ù-'-ri [12] ..... i-ba(?) qa(?) be.....

Verso.

[13] as-su..... [14] ..... er-ya..... [15] ..... tab šu ši [16] ..... ŭ gar-meš ŭ [17] ..... pa-ni ha-ran-meš [18] šăr-ri en-ya [19] iš-te-mu [20] gab-bi a-mă-te-meš [21] ǀ šăr-ri en-ya

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Šipturi, poussière de tes pieds, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi.

Que le roi, mon seigneur, sache que le pays est tranquille; j'ai écouté toutes les paroles que le roi, mon seigneur, a adressées à son serviteur. Voici......

Verso.

...... ma ville....... et les vivres et... sont devant les expéditeurs du roi, mon seigneur. J'ai écouté toutes les paroles du roi, mon seigneur.

IMPRIMERIE NATIONALE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU 11 MARS 1892.

La séance est ouverte à 4 heures et demie par M. Senart, vice-président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et la rédaction en est adoptée. M. Feer fait remarquer que les manuscrits offerts par M. Pavie à la Bibliothèque nationale et dont il est fait mention dans ce procès-verbal sont, en réalité, au nombre de seize au lieu de quinze annoncés.

Il est donné lecture d'une lettre du Ministère de l'instruction publique relative à la prochaine réunion des Sociétés savantes.

Est reçu membre de la Société :

M. Frédéric DE CORBET, secrétaire de la Société asiatique de Ceylan, à Colombo, île de Ceylan (Indes orientales), présenté par MM. Senart et James Darmesteter.

A la demande de M. le Président, le Conseil autorise l'acquisition des ouvrages publiés dans ces trois dernières années par la Palitext Society.

M. Barbier de Meynard dépose sur le bureau le cahier de janvier-février 1892 du *Journal asiatique.*

Il communique une lettre de M. Chavannes qui demande si la Société se chargerait d'éditer les douze premiers chapitres de l'ouvrage de Se Ma Ts'ien comprenant l'histoire, jusqu'aux temps de l'auteur, des souverains de la Chine.

Après un échange d'observations entre MM. Barbier de Meynard, Cordier, Devéria et Specht, le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu d'imprimer le texte chinois qui a déjà été publié. Quant à la traduction française, il ne sera pris de décision que lorsque M. Chavannes aura communiqué un spécimen de son travail qui permettra à la Société de se rendre compte des frais qu'entraînerait l'impression de cet ouvrage.

M. Philippe Berger fait hommage à la Société de son livre intitulé : *Histoire de l'écriture dans l'antiquité.*

M. Pognon complète la communication faite à la précédente séance sur les inscriptions qu'il a rapportées de l'Orient. (Voir ci-après, p. 336.)

M. James Darmesteter résume une lecture qu'il a faite dans l'une des dernières séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et dans laquelle il a montré qu'un passage de l'*Avesta* permettait de fixer la rédaction d'une partie de ce livre vers 160 ou 140 avant J.-C.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 11 mars 1892.)

Par l'India Office : *The Indian Antiquary.* November 1891, january 1892. Bombay, in-4°.

— *Selections from the Records of the Government of India.* N° CCLXXI. Calcutta, 1891, in-fol.

Par la Société : *Journal of the Royal Asiatic Society.* January 1892. London, in-8°.

Par les éditeurs : *Journal des Savants.* Janvier et février 1892. Paris, in-8°.

— *Annales de Tabari.* Prima series, VIII, recensuit E. Prym. Leide, 1892, in-8°.

— *Polybiblion,* parties technique et littéraire.

Par les éditeurs : *Revue critique*, n° 7-10. Paris, 1892, in-8°.

— *Hamélitz* (journal hébreu), 6 (18) février 1892. Saint-Pétersbourg.

— *Bolletino*, n° 148. Firenze, 1892.

Par les auteurs : Bel-Kassem Ben Sedira, *Cours pratique de langue arabe.* Alger, 1891, in-8°.

— *Cours de littérature arabe.* Alger, 1891, in-°.

— E. G. Browne, *A traveller's narrative written to illustrate the episode of the Bâb.* Cambridge, 1891, in-8°.

— Alexis de Markoff, *Registre général des monnaies orientales.* Saint-Pétersbourg, 1891, in-8° (double).

— Ph. Berger, *Histoire de l'écriture dans l'antiquité.* Paris, 1891, in-8°.

ANNEXE

AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MARS 1892.

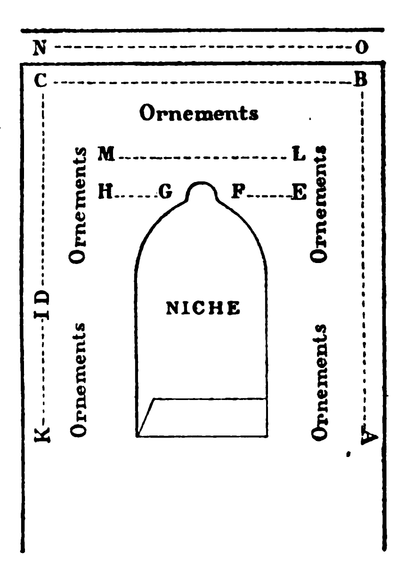
NOTE DE M. POGNON,

CONSUL DE FRANCE À BAGDAD.

J'ai eu l'honneur de communiquer à la Société asiatique, par l'intermédiaire de M. Barbier de Meynard, dans la séance du 12 février 1892, le texte d'une inscription en caractères ouïgours qui se trouve, avec d'autres inscriptions en syriaque et en arabe, sur le tombeau d'un saint dans un ancien couvent jacobite. La rédaction du Journal m'ayant demandé de donner de nouveaux détails et de publier aussi complètement que possible les inscriptions arabes et l'inscription syriaque, dans l'intérêt de ceux qui essayeraient de déchiffrer l'inscription en caractères ouïgours, je m'empresse de me rendre à ce désir.

L'église du couvent dans lequel j'ai trouvé ces textes est un assez curieux échantillon (et peut-être même un échantillon unique) de l'architecture arabe chrétienne, un siècle environ avant les invasions mongoles. J'ai dû consacrer un certain nombre de jours à y prendre des photographies et des estampages : la difficulté de trouver un recueil qui puisse faire les frais de nombreuses photogravures m'empêche de publier immédiatement une notice complète sur ce couvent, et, pour ne pas perdre le fruit d'un assez pénible travail, je m'abstiendrai de dire où il est situé.

Le tombeau du saint a la forme d'une niche entourée d'une sorte de cadre contenant, ainsi que le prouvent les photographies que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société, des ornements sculptés et des inscriptions.



L'inscription syriaque commence à droite de la niche au point A, remonte jusqu'au point B, continue au-dessus de la

niche jusqu'au point C et vient finir à gauche de la niche au point D. En voici le texte :

A ܐܬܬܩܢܘ ܦܣܝܠܬܐ ܗܠܝܢ ܕܩܒܘܪܐ ܫܒܥܣܪܬ

ܟܛ ܒܟܢܘܢ......[1] ܒܪܝܫܘܬܐ ܕܡܪܝ ܡܣܥܘܕ

ܒܪ ܢܥܡܬ B ܒܪ ܡܣܥܘܕܝ ܕܐܝܬܝܗ........[2]

ܥܠ ܝܕ ܕܝܪܝܐ ܢܟܦܐ ܥܠܡܗܝ ܘܥܠ ܐ▒[3] ܘܗܝ

C ܗܘܝ ܗܠܝܢ ܒܫܢܬ ܐܠܦ ܐܚܪܝ ܥܣܪ ܐܘܬܪ ܘܝ

ܕܝܘܢܝܐ ܘܠܐܠܗܐ ܫܘܒܚܐ ܐܡܝܢ ܀

Tel est, à l'exception de deux mots (un nom propre usuel et un adjectif indiquant l'origine, lequel ne présente aucune difficulté), le texte complet de l'inscription syriaque dont je n'avais donné qu'un extrait dans ma communication précédente.

ܐܬܬܩܢܘ signifie au propre *elles ont été arrangées, disposées, agencées*. Les sculptures qui forment le tombeau ont certainement exigé beaucoup de travail et, à la fin de janvier de l'an 1610 des Grecs, ce travail ayant été terminé, les différentes pierres sculptées furent mises à leur place respective et le tombeau fut construit. C'est ce que le rédacteur de l'inscription a voulu exprimer par le mot ܐܬܬܩܢܘ.

ܦܣܝܠܬܐ signifie habituellement dans les textes *pierre de taille*, mais, dans notre inscription, il est évident qu'il désigne les pierres qui forment le tombeau : or ces pierres sont presque toutes chargées d'ornements ou de caractères sculptés en relief. Le mot ܦܣܝܠܬܐ désignait donc aussi les sculptures,

[1] Ici se trouve un nom propre d'homme des plus connus que je suis obligé d'omettre, car le nom du saint est aussi celui du couvent.

[2] Ici se trouve un adjectif indiquant l'origine comme ܣܘܪܝܝܐ « le syrien », ܦܪܣܝܐ « le persan », etc. Je suis obligé de l'omettre, car la ville dont Massoud était originaire est située tout près du couvent.

[3] Ici un caractère a disparu. Ce caractère ne pouvait être qu'un ܒ.

pourvu qu'elles fussent en pierre : cela n'a, du reste, rien d'étonnant, car ܦܣܠ signifie non seulement *tailler la pierre*, mais encore *sculpter*, et l'on trouve la forme masculine ܦܣܝܠܐ avec le sens *d'images de pierre* (Juges, III, 19, 26).

ܡܥܡܪܐ signifie habituellement *demeure*. Il me semble que j'ai trouvé ce mot avec le sens de *châsse d'un saint;* ayant laissé mes notes de lexicographie à Bagdad, je n'oserais pas l'affirmer; du reste, la chose importe peu, car un monument ancien en dit parfois plus long qu'un article de lexicographe et la photographie que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société indique ce qu'était un ܡܥܡܪܐ. C'était un tombeau en forme de niche avec des inscriptions et des sculptures dans le genre du monument que la photographie reproduit. Je m'empresse d'ajouter que je ne prétends pas dire que ܡܥܡܪܐ était synonyme de ܩܒܪܐ, car si l'on employait ce mot pour désigner le tombeau d'un saint vénéré, on ne l'employait évidemment pas en parlant de la tombe du premier venu. Notre inscription signifie donc : *Ces sculptures* (ou, si l'on veut : *ces pierres sculptées*) *de ce tombeau de Saint*[1] .... *ont été mises en place par les soins de notre maître Massoud, fils de Jacques, fils de Moubarak Dazig originaire de la ville de* .... *Que quiconque lira ceci prie pour lui et pour ses pères; ces choses ont été faites* (littéralement *ont été, ont eu lieu*) *à la fin de janvier l'an 1610 des Grecs* (1299 de notre ère). *Louange à Dieu. Ainsi soit-il!*

La plus longue des inscriptions arabes commence au point O et finit au point N. En voici le texte :

هذا مَا تطوع (*sic*) لعمله العبد (*sic*) الخَاطى الربان (*sic*)

مسعود بن يعقوب بن مبارك بن نازك (*sic*) رحم الله من

ترحم عليه

[1] Littéralement : «ces pierres sculptées qui sont dans ce tombeau», etc.

Dans ma première communication, j'avais traduit beaucoup trop librement : *voici l'œuvre à laquelle s'est entièrement consacré*, etc. D'après une note de la rédaction, le verbe تَطَوَّعَ (تطوّع est une faute évidente) paraîtrait vouloir indiquer que le tombeau a été construit aux frais de Massoud. Sans contester aucunement le sens exact de ce mot, j'avoue que je serais un peu étonné que l'inscription arabe dise que le tombeau a été construit aux frais de Massoud, tandis que l'inscription syriaque dit qu'il a été construit par les soins de Massoud. Il faudrait alors traduire ܒܝܘܨܦܐ par *aux frais de.* J'ai, je le répète, laissé mes notes de lexicographie à Bagdad, mais il ne me souvient pas d'avoir jamais rencontré cette expression avec ce sens-là. Payne Smith traduit ܒܝܘܨܦܐ par *cura*, et, sans rien contester, j'avoue que j'aimerais mieux traduire l'inscription arabe : *Voici le travail qu'a volontairement accompli l'ecclésiastique Massoud, fils de Jacques, fils de Moubarak, fils de Nazik* (sic). *Que Dieu fasse miséricorde à quiconque prie pour lui!* (littéralement : *à quiconque prononce la formule* رحمه الله).

الربان me paraît devoir être lu الرّبان, mot qui viendrait du syriaque ܪܒܢ « notre maître ». Certains auteurs nestoriens, notamment Thomas de Marga, font, si mes souvenirs sont exacts, un grand emploi de ce titre qu'ils donnent à peu près à tous les ecclésiastiques. Je serais assez porté à croire que Massoud était le supérieur du couvent, mais ce n'est pas certain et je suis étonné que dans l'inscription syriaque il ne soit pas qualifié de ܪܝܫܢܐ.

Une autre inscription arabe beaucoup plus courte commence du côté droit de la niche au point E, va jusqu'au point F, continue du côté gauche de la niche au point G et finit au point H. La voici :

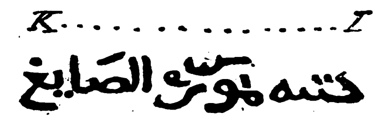
بن يوسف (entre G et H) عمل استاذ مسعود (Entre E et F)

الغسال رحم الله من ترحم عليه.

Le maître ouvrier Massoud fils de Joseph le tailleur de pierres (ou *le sculpteur*) *a fait. Que Dieu ait pitié de quiconque prie pour lui!*

Ce Massoud, qui n'a rien de commun avec celui dont il est question dans les autres inscriptions, est l'ouvrier qui a sculpté les pierres du tombeau. Les dictionnaires modernes donnent à فَسَّل le sens de *sevrer un enfant*, mais ce verbe avait aussi, du moins chez les Chrétiens, celui de *sculpter, tailler des pierres*, comme le syriaque ܦܣܠ. En effet, un lexicographe anonyme cité par M. Payne Smith dans son dictionnaire explique le mot syriaque ܦܣܘܠܐ par ܐܪܓܘܚܠܐ الفسّال قطّاع الحجارة. Enfin plusieurs mots syriaques dérivés du thème ܦܣܠ sont expliqués par des mots arabes dérivés du thème ف س ل (voir le Dictionnaire de Payne Smith). Il est donc absolument certain que, dans l'arabe chrétien du moyen âge, فسّال était synonyme de قطّاع الحجارة et signifiait *sculpteur, tailleur de pierres*.

Une dernière inscription arabe se trouve entre le point I et le point K. En voici le fac-similé. Le premier mot est certaine-



ment كتبه « il l'a écrit » et le troisième الصايغ « l'orfèvre » ou « l'artisan »; quant au second, je ne puis le déchiffrer avec certitude (peut-être est-ce تمور pour تيمور « Timour »). Je ne sais trop ce qu'a fait le personnage dont il est question dans cette petite inscription : peut-être est-ce lui qui a donné le modèle des inscriptions ou qui en a composé le texte.

L'inscription en caractères ouïgours commence au point L et finit au point M. Je ne sais si elle est en mongol ou en un dialecte turc quelconque, et je me contenterai de vous en

montrer l'estampage. Au lieu de reproduire le fac-similé que j'avais envoyé, le *Journal asiatique* a publié une transcription en caractères mongols due à M. Feer. Cette transcription rendra, j'en ai la conviction, de grands services à ceux qui essayeront de déchiffrer l'inscription, mais, à mon sens, elle ne saurait la remplacer complètement.

On m'assure, en effet, que l'inscription dont vous avez l'estampage sous les yeux serait un des plus anciens textes connus en caractères ouïgours. Elle peut donc avoir un certain intérêt au point de vue paléographique et je serais heureux que la Société asiatique voulût bien en publier un fac-similé (voir la planche).

SÉANCE DU 8 AVRIL 1892.

La séance est ouverte à 4 heures et demie sous la présidence de M. Senart, en l'absence de M. Renan, empêché.

M. le Président donne lecture d'une lettre du Ministère de l'instruction publique relative au Congrès des Sociétés savantes.

Est élu membre de la Société :

M. Boissier (Alfred), demeurant à Genève, rue Calvin, présenté par MM. Clermont-Ganneau et l'abbé Chabot.

M. Halévy donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. Clément Huart, proposant un essai d'interprétation de l'inscription ouïgoure publiée par M. Pognon dans le précédent cahier du journal de la Société, janvier-février 1892, p. 154. M. Halévy présente une traduction qui diffère sur plusieurs points et fait observer qu'il faut attendre, avant d'arriver à un résultat certain, la publication d'un fac-similé de l'estampage de cette inscription. M. Léon Feer remarque qu'elle porte une quantité de points diacritiques qui sont beaucoup plus rares dans les documents de la même époque.

M. Drouin entretient la Société des monnaies de l'Asie centrale du ve siècle de notre ère qui n'ont pas encore été déchiffrées. Il lit, à côté du nom propre qui est encore incertain, le titre de خداد et خدات, porté par les souverains de la Transoxiane, ainsi qu'on le sait par les auteurs orientaux. (Voir ci-après, p. 345, l'annexe au procès-verbal.) M. Darmesteter s'étonne de la présence du د dans ces mots à cette époque tardive. Si la lecture est certaine, il faut supposer que le mot *khodat* aura été reconstitué par la composition des deux éléments *khat* et *dat*.

M. Senart appelle l'attention sur l'emploi dans le *Milindapañha* de certaines formules dont la répartition paraît instructive; elle marquerait la rédaction primitive comme s'arrêtant à la fin de la première partie du texte actuel (p. 89 du texte). M. Sylvain Lévy estime que la version chinoise permettra de reconstituer la forme primitive de l'original.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 8 avril 1892.)

Par l'India Office : *Archæological Survey of southern India, List of ancient monuments... in the Madras Presidency,* 1891, compiled by Alex. Rea. Madras, 1891, in-4°.

— *The American Journal of Archaeology.* September 1891. Boston, in-8°.

— *South-Indian inscriptions edited and translated by Hultzsch.* Vol. I, part I. Madras, 1891, in-4°.

— *The Indian Antiquary.* February, 1892. Bombay, in-4°.

— *Proceedings of the Royal Geographical Society.* April 1892, in-8°.

Par le Gouvernement néerlandais : *Tijdschrift,* XXXIV, 3-6. Batavia, 1891, in-8°.

— *Notulen,* XXVIII, 1891. Deel. I-IV et XXIX, II. Batavia, 1891, in-8°.

Par le Gouvernement néerlandais : *Verhandlingen*. Deel XLVI. Batavia, 1891, in-8°.

— *Dagh-Register*, anno 1663. Batavia, 1891, in-8°.

— *Plakaatsboek*, 1602-1811. Batavia, 1891, in-8°.

Par le Ministère de l'instruction publique : *Revue des Travaux scientifiques*. Tome XI, n°s 9 et 10. Paris, 1891, in-8°.

Par la Société : *Société de Géographie, Comptes rendus*, n° 5. Paris, 1892, in-8°.

— *Journal de la Société finno-ougrienne*. Vol. VII, VIII, IX, 1889-1890-1891, in-8°.

— *Mémoires de la Société finno-ougrienne*. I. *Lule-Lappisches Wörterbuch*, par K. B. II. *Vogulisches Wörterverzeichniss*, par A. Wiklund. Ahlkuist Helgingfors, 1890-1891, in-8°.

— Par les éditeurs : *Le Globe*, novembre 1891, janvier 1892. Genève, in-8°.

— *Polybiblion*, parties technique et littéraire. Mars 1892. Paris, in-8°.

— *T'oung-Pao*, par MM. Schlegel et Cordier, vol. III, mars 1892. Paris, in-8°.

— *Revue critique*, n°s 11 et 12. Paris, 1892, in-8°.

— *Revue archéologique*, 3e série, tome XXIX. Janvier-février. Paris, 1892, in-8°.

Par les auteurs : Dr. K. E. Neumann, *Buddhistische Anthologie*. Leiden, 1892, in-8°.

— ***, *Khalifat, Patriarcat et Papauté. Étude historique*. Paris, 1892, in-8°.

— Dr. R. D. M. Verbeck, *Oudheidkundige Kaart van Java*. Batavia, 1891.

— M. Th. Houtsma, *Recueil de textes relatifs à l'histoire des Seldjoucides*. Vol. III. Leide, 1891, in-8°.

— Dingelstedt, *The small trader of the Caucasus*, march 1892, in-8°.

Par les auteurs : O. L. Helfrich, *Proeve van den Lampongsch-Hollandsche-Wordenlijst*, XLV, 3. Batavia, 1891, in-8°.

— Ibid., *Verzameling*, lampongsche-texten. Deel XLV, 4. Batavia, 1891, in-8°.

— W. Tiesenhausen, *Nouveautés numismatiques* (en russe). Extrait des *Zapiski* de l'Académie de Saint-Pétersbourg, 1892, in-8°.

— Léon Denisse, *Deux papyrus démotiques* (École du Louvre). Paris, 1892, in-4°.

— Stanley Lane Poole, *Catalogue of Arabic Glass Weights*. London, 1891, in-8°.

— Barthélemy-Saint Hilaire, *Eugène Burnouf, ses travaux et sa correspondance*. Paris, 1891, in-8°.

— Rubens Duval, *Histoire politique, religieuse et littéraire d'Édesse jusqu'à la première croisade*. Paris, 1892, in-8°.

— Samuel Wiener, *Bibliotheca Friedlandiana* (livres hébreux). Saint-Pétersbourg, 1892, in-8°.

— Is. Dantzig, *Maçebet eben* (homélie hébraïque). Saint-Pétersbourg, 1890, in-8°.

ANNEXE

AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 AVRIL 1892.

LE MOT *KHODÂD*

SUR DES MONNAIES DE LA SOGDIANE.

Dans le Catalogue « des monnaies arsacides, subarsacides et sassanides du Cabinet numismatique de l'Institut des langues orientales à Saint-Pétersbourg », rédigé et publié par M. A. de Markoff en 1889, ce savant a décrit à la suite des

Arsacides, et sous le titre de « monnaies d'une époque incertaine, des rois mazdéens ayant régné dans une contrée inconnue de l'Irân », une quarantaine de petites monnaies de cuivre paraissant frappées toutes sur le même type et avec la même légende. Ces monnaies, dont il n'existait autrefois que de très rares spécimens, sont devenues plus nombreuses depuis la conquête du Turkestan par les Russes; elles proviennent en effet des environs de Merv et de Bokhârâ. Tout porte donc à croire qu'elles ont été frappées par des princes qui régnaient le long des frontières perses (Khovarezmie et Bactriane) et peut-être aussi de l'autre côté de l'Oxus, en Sogdiane. L'image de l'autel du feu ou *pyrée*, qui se trouve au revers de toutes les pièces, indique que les populations de ces diverses contrées étaient ignicoles.

A quelle époque remontent ces monnaies? Dans la notice qui a été publiée l'année dernière (*Journal asiatique*, janvier 1891, p. 149), j'ai proposé de les attribuer aux princes Kouchans contemporains des derniers Arsacides et des premiers Sassanides (IIIe siècle de notre ère); il est possible qu'elles soient du IVe siècle, mais je ne crois pas qu'elles descendent plus bas; car, au Ve siècle, nous avons pour la Sogdiane le type de Bahram Gour, qui est très caractéristique. Fraehn en 1832, Stickel et Ed. Thomas en 1870, ont successivement essayé sans succès d'interpréter ces pièces, mais ces tentatives infructueuses les avaient fait complètement oublier. Ayant eu récemment à ma disposition un certain nombre d'exemplaires, j'ai tenté à mon tour de les déchiffrer.

Les légendes sont en caractères d'origine araméenne; elles se composent généralement de huit signes, dont quatre à droite du pyrée et quatre à gauche. La partie à gauche étant la même sur toutes les pièces, il était vraisemblable que cette portion de la légende devait renfermer le titre royal, et le surplus, le nom du souverain[1]. C'est sur le titre royal seule-

[1] Voir les fac-similés dans l'ouvrage cité de M. de Markoff; voir aussi les figures n° 95 et 96 de la planche de l'ouvrage de Stickel, *Handbuch zur morgenländischen Münzkunde*, 2tes Heft, 1870.

ment que je désirerais appeler l'attention de la Société. Les quatre caractères qui le composent sont dans un alphabet qui tient du chaldéo-pehlvi et du pehlvi. Le premier signe est incontestablement un *khet;* le deuxième est le *d;* le troisième est une forme particulière de l'*alef* qui ne se rattache à aucun alphabet connu; la quatrième lettre enfin est la même que la deuxième. L'ensemble donne donc *khdud*, qui n'est autre que le mot iranien *khodâd* (خُداد), titre porté par les souverains de la Transoxiane, ainsi qu'on le verra plus loin.

J'ai lu de la même manière, mais avec un *t* final au lieu d'un *d* : خُدات, les quatre caractères qui forment le commencement de la légende des tétradrachmes de la collection Stroganof signalés par M. W. Tiesenhausen à Ed. Thomas et publiés par ce dernier en 1870 [1]. La forme *khodât* est donnée par l'historien persan Narshakhi, qui a écrit en 330 de l'hégire une histoire de Bokhârâ et qui nous dit que les princes de cette ville avaient le titre de بخارا خدات (*Bokhârâ khodât* [2]).

Les deux mots *khodâd* et *khodât* doivent être deux formes dialectales propres l'une au Khvârizm, l'autre à la Sogdiane, d'un ancien mot perse **khvadâta* « indépendant, seigneur » qui s'est perdu, mais d'où est sorti le pehlvi *khodâī* ou *khotâi* et plus tard le persan *Khoudâi* (خداى) et la forme que nous verrons plus loin خداه pour خدا [3] avec le même sens; *khodâd* et *khodât* sont incontestablement plus anciens que le mot pehlvi, de même que *shâhya* (شاهيه), autre nom des anciens rois du Khvârizm d'après Albirouni, est plus près du perse *khshâyatiya* que le mot *shâh*, qui en est aussi dérivé.

Ibn Khordâdbeh, qui écrivait son « Livre des routes et des royaumes » en 232 de l'hégire, nous apprend dans le para-

[1] Voir le *J. R. A. S.*, de Londres, t. IV (1870), p. 506 à 508 de l'article de Thomas, intitulé : *Indo-Parthian coins*, fig. n°s 2, 3 et 4. Thomas a lu *malkâ*.

[2] Voir Lerch, *Monnaies der Boukhâr-khoudahs*, Leyde, in-8°, 1878, p. 10.

[3] Voir J. Darmesteter, *Études iraniennes*, I, p. 70.

graphe qui traite des surnoms des rois du Khorasân et de l'Orient, que le roi de Bokhârâ est appelé *Bokhârâ-khodhâ* (بخارا خذاه). On voit que le mot est écrit différemment : *khodhâh* par un ذ et un ه final au lieu de *khodâd* (خداد) ou *khodât* (خدات). Telle est du moins l'orthographe que donne le texte publié par M. de Goeje dans son édition d'Ibn Khordâdbeh[1]. Je ne doute pas que cette variante orthographique ne doive être attribuée aux deux manuscrits de Vienne et d'Oxford qui ont servi de base à l'édition du savant hollandais. Le mot ne se retrouve plus dans le reste du texte, en sorte qu'aucune contre-vérification n'est possible. Masoudi (qui écrivait ses *Prairies d'or* en 332 de l'hégire) ne s'est pas trompé quand il nous dit que les anciens rois de la Perse avant Féridoun (époque légendaire) avaient le titre de *khodâhân* (خداهان), mot qui, dit-il, a le sens de *rabb* (رب) « maître »; nous avons là l'ancien pluriel perse en *ân* du singulier خداه (et non خذاه).

Si les deux lectures *khodâd* et *khodât* sont certaines pour ces monnaies des princes du Khvârizm et de la Sogdiane, elles confirmeraient à leur tour la leçon *khoddât* que M. P. Lerch a trouvée en 1878 sur d'autres monnaies frappées aussi en Transoxiane et qui est écrite avec des caractères appartenant à une autre variété d'alphabet. Je me contente de ces quelques observations qui ont, comme on le voit, leur importance pour la paléographie, l'histoire et la philologie de l'Asie antérieure.

E. Drouin.

[1] Édition de Leyde, 1889, p. ٤٠ du texte arabe. — *Journal asiatique*, avril 1865, p. 251.

Les Religions de la Chine. Aperçu historique et critique, par C. de Harlez. Leipzig, W. Gerhard, 1891.

L'ouvrage que Mgr de Harlez vient de publier est composé de quatre parties distinctes :

1° La Religion officielle, c'est-à-dire celle qui a été pratiquée par les premiers Chinois de toutes classes au moins jusqu'au IIe siècle avant notre ère, mais qui aujourd'hui semble n'avoir plus comme adeptes et ministres que le Fils du Ciel et ses lieutenants;

2° Le Taoïsme, dont on fait remonter l'origine à Lao-Tze, contemporain de Confucius, et dont les doctrines, selon M. de Harlez, se seraient inspirées de celles des Brahmanes au ve siècle avant J.-C.;

3° Le Bouddhisme du Nord, introduit en Chine à une époque incertaine, probablement entre l'an 124 avant notre ère et l'an 62 de J.-C., religion qui ne prit quelque développement en Chine qu'au ve siècle de notre ère;

4° La religion populaire actuelle, qui est un composé de toutes les croyances qui ont pris pied sur le sol chinois, assemblage hétéroclite qui défie toute analyse.

En fait, c'est dans la première partie de son travail, celle relative au culte des premiers Chinois, que Mgr de Harlez fait résider le principal intérêt de son livre; il ne traite des autres cultes que pour mieux démontrer les altérations que le culte primitif a pu subir à leur contact et mieux indiquer la source des divergences d'interprétation dont les plus anciens textes qui en parlent (le Chou-King et le Chi-King) ont pu avoir été l'objet de la part des commentateurs chinois. Ceux-ci, influencés vraisemblablement par les idées nouvelles et parfois non chinoises qui prévalaient autour d'eux à l'époque où ils écrivaient, peuvent avoir été très souvent à

côté du vrai sens, surtout lorsqu'il s'agissait d'expliquer certains termes se rapportant au culte de leurs premiers ancêtres.

La religion des premiers Chinois était-elle polythéistique? En Chang-ti, le Dieu de cette religion primitive, faut-il reconnaître Celui que les missionnaires chrétiens sont allés prêcher en Chine? Le mot *Tien* (天), qui signifie l'espace céleste «le Ciel», n'a-t-il été employé que métaphoriquement par les Chinois pour désigner *Chang-ti* (上帝) ou bien *Chang-ti* n'est-il en réalité que l'esprit animant les éléments matériels de la voûte éthérée? Le Ciel, que les premiers Chinois invoquaient soit isolément, soit concurremment avec *Chang-ti*, était-il identique à *Chang-ti* et constituait-il un autre Être supérieur qui partageait avec *Chang-ti* les honneurs de la divinité? Enfin les premiers Chinois croyaient-ils à l'immortalité de l'âme, à une justice céleste et divine s'exerçant dans un autre monde où chacun après la mort était rétribué selon ses œuvres?

Ces questions, auxquelles s'efforce de répondre M. de Harlez avec texte à l'appui, ont, depuis le siècle dernier, fait l'objet de nombreux travaux hagiographiques dans lesquels se seraient introduites des confusions imputables à ce que les devanciers de M. de Harlez n'auraient pas suffisamment tenu compte de la diversité des époques auxquelles se rapportaient les textes, gloses et commentaires consultés par les savants occidentaux.

Pour l'histoire de la première période religieuse, M. de Harlez s'en tient aux livres classiques *certainement* antiques, c'est-à-dire au *Chou-King* et au *Chi-King* qu'il déclare n'avoir pu être altérés par Confucius, et ensuite aux mentions accidentelles faites ailleurs des premières croyances chinoises. Sa méthode consiste donc, dit-il, à distinguer, mieux qu'on ne l'a fait, les époques et les causes qui ont, pour chacune d'elles, fait sentir leur influence, puis à exploiter le texte des premières écritures chinoises sans le solliciter en rien, indifférent au résultat.

Ce résultat, le voici :

La religion chinoise primitive est dénuée de mythes tant cosmogoniques que théogoniques : le soleil et la lune n'étaient ni personnifiés ni animés, mais simplement honorés pour leurs bienfaits et pour assurer la perpétuité de leurs révolutions. Ce n'est que dix siècles plus tard que des théories animistes ont altéré les croyances antiques en dotant d'une âme les montagnes, les fleuves et les astres.

Chang-ti, le Maître suprême du Ciel, le Souverain empereur, le *summus Dominus*, Chang-ti est le seul et unique objet du culte principal, du culte vraiment divin des premiers Chinois : il marche, il laisse des traces de son passage, il parle, il regarde, il a une droite et une gauche qu'occupent les bons rois, il habite le ciel où il récompense les vertus des hommes et d'où il gouverne les hommes en *souverain maître*.

Chang-ti est le créateur *des formes*, c'est-à-dire un être personnel; il est honoré comme un roi dans son palais; à lui seul le sacrifice suprême et le recours dans les calamités; c'est lui qui donne et ôte aux rois leur puissance; c'est lui qui récompense la vertu et punit le crime, qui réclame un culte de l'homme, auquel l'homme offre des sacrifices et des prières, qui a donné à l'homme par ses révélations *le Grand Enseignement* des vérités fondamentales, morales et naturelles, dont la providence s'étend à tous les intérêts humains et dont l'intelligence embrasse toutes choses; c'est lui qui a formé les êtres, mais d'une matière qu'il n'a pas créée, semble-t-il, que le Ciel lui a fournie passivement. Néanmoins, si l'on voulait restreindre les perfections de Dieu aux attributs de Chang-ti, on commettrait certainement une erreur; en effet, les Livres chinois ne parlent ni d'éternité, ni d'immensité, ni d'omniprésence[1]; Chang-ti n'est donc pas le Dieu des chrétiens, le

[1] Lorsque, dans le livre 68 de son encyclopédie (le *Ouen hien t'ong k'ao*), Matouan-lin eut à traiter du Kiao-Chi (郊社), il se trouva en face des contradictions successives de ses devanciers quant à la signification des expressions *Tien* et *Chang-ti*; ses dissertations à ce sujet sont du plus haut intérêt. Certains passages de ce chapitre (page 30) laissent entrevoir que l'ex-

Dieu du monothéisme philosophique. On pourrait tout au plus admettre que Chang-ti est *Dieu* compris d'une manière incomplète par défaut de connaissance.

La religion des premiers Chinois n'était certainement pas le monothéisme proprement dit, mais elle était *monothéistique* en ce sens que, simple comme les religions tartares (mongole, mandchoue et autres), elle reconnaissait un Dieu personnel, imparfait au point de vue philosophique, mais unique en son espèce et quant à sa nature et quant à son pouvoir. Les autres êtres célestes ne l'égalent en rien; ils ne sont que des êtres spirituels inférieurs, des esprits (神) d'un pouvoir restreint, et les Chinois les ont toujours parfaitement distingués. Ces esprits, sur l'origine desquels les classiques ne disent rien, voyaient les actes extérieurs et les pensées intimes; le cœur pur et calme se révélait à leur connaissance tout comme les dispositions coupables; leur présence invisible mais présumée impose le respect comme elle est offensée par les fautes; aux yeux des anciens Chinois, l'âme humaine était immatérielle, immortelle et de la nature de ces esprits qui n'étaient que les sujets de *Chang-ti*[1].

Au Ciel vivaient les ancêtres; après la mort, les justes vont au Ciel, mais le Ciel des premières croyances chinoises semble réservé à une classe privilégiée, celle des princes de la terre; les textes, en effet, ne disent mot du sort des justes appartenant aux classes inférieures; ils se taisent également sur le sort des méchants après leur mort : Mgr de Harlez incline à

pression 五帝 pourrait être traduite par 五方帝, «le maitre qui est partout». A la page 24 du même chapitre, l'auteur donne une formule de prière impériale dans laquelle il est demandé au Ciel de donner à chacun son pain quotidien, *et nunc et semper*, 各得其所靡今靡古. Comme on le verra un peu plus loin, Mgr de Harlez, en parlant des Esprits, dit qu'aux yeux des anciens Chinois, l'âme humaine était immortelle et de la nature de ces Esprits *qui n'étaient que les sujets de Chang-ti*. Si les premiers Chinois accordaient l'immortalité aux Esprits, n'est-on pas fondé à penser qu'ils l'accordaient également à celui dont ces Esprits n'étaient que les sujets?

[1] *Vide supra*, note 1, p. 351.

considérer ce silence comme intentionnel, et comme pouvant s'expliquer par ce fait que des croyances à des châtiments que réserverait l'enfer aux ancêtres morts eussent été inconciliables avec le respect et les sentiments de piété filiale dus aux aïeux dans une société dont le principe repose sur la puissance paternelle.

Pas plus que le soleil et la lune, les Esprits n'étaient donc point des dieux dans le sens du polythéisme, et *Chang-ti* n'est pas un Jupiter, pas plus qu'il n'était le Dieu du monothéisme pur et complet.

Quant au *Ciel* qui semble partager avec *Chang-ti* les honneurs divins, l'emploi simultané de ces deux termes ne prouverait pas l'identité de leur conception : si, dans certains passages, le nom de *Chang-ti*, le maître suprême, peut s'échanger métaphoriquement avec celui de *Ciel* (*Tien*), il est beaucoup de qualités et d'actes qui ne peuvent s'attribuer qu'à l'un des deux exclusivement.

Les classiques attribuent au Ciel des actes et des qualités incompatibles avec la dignité supérieure du *summus Dominus:* le Ciel est dit cruel et injuste; nous le voyons *assister comme lui faisant honneur,* celui qui sacrifie à Chang-ti. C'est en vue d'en faire descendre les esprits qu'on sacrifie au Ciel afin de recevoir d'eux secours et protection. Le Ciel reçoit son repos du prince vertueux qui lui est associé comme une épouse à un époux [1], toutes choses qui ne peuvent se dire du grand Dieu de la nation.

[1] Cf. p. 37. C'est vraisemblablement le caractère 配 *p'ei* que M. de Harlez interprète de la sorte; les détails suivants, empruntés au texte et aux planches du *Ta Tsing Hoei t'ien t'ou,* publié en 1818 (K 5, fol. 2, 4), me semblent de nature à préciser la signification de ce caractère.

Dans l'enceinte du temple du Ciel appelée *Tien-t'an* 天壇, située dans la partie sud-est de la ville de Péking, se trouve à ciel découvert et tout entourée de beaux arbres une magnifique plate-forme ronde de marbre blanc, ayant 25 mètres de diamètre et un triple soubassement. C'est cette plate-forme appelée *Yuan K'ieou t'an* 圜丘壇 qui est l'autel principalement affecté *au culte du Ciel* et où l'empereur vient adorer *non pas le Ciel,* mais *Chang-ti.* Lors d'un service solennel, dit l'ouvrage précité, on dresse au

Il résulte de ces considérations que *Chang-ti* et le *Ciel* ne sont pas une seule et même chose, mais qu'au contraire, ils forment deux conceptions toutes distinctes *quand le mot Ciel n'est pas une simple métaphore*. Chang-ti est au Ciel, mais n'est pas le Ciel; le Ciel est la cour du *Souverain Suprême* et

sommet nord du diamètre perpendiculaire de cette plate-forme une tente 幄 qui protège un trône 座; c'est là le *Tcheng wei* 正位, c'est-à-dire la place où *Chang-ti* est considéré comme présent pendant la cérémonie dont il est *directement* l'objet. A l'extrémité sud de ce même diamètre de la plate-forme sont disposés les coussins sur lesquels l'empereur fait ses prosternements; cette place est qualifiée de *Paï-wei* 拜位, c'est-à-dire place de l'adorateur. Au centre de la plate-forme, *mais un peu à l'ouest*, est la table des prières 祝案. De chaque côté de cette table, réparties moitié à l'est, moitié à l'ouest, sont disposées six tentes abritant chacune un trône. Ces six tentes sont dressées en l'honneur des Saints 列聖, c'est-à-dire des souverains défunts, prédécesseurs de l'empereur régnant (en 1818, c'était Kia-K'ing). Leurs places sur la plate-forme sont qualifiées de *P'ei-wei* 配位, c'est-à-dire *places de ceux qui accompagnent* (*Chang-ti*); elles sont distribuées alternativement de l'est à l'ouest. T'aï tsou Kao hoang-ti, le plus ancien, qui a régné de 1616 à 1627, occupe la première place à l'est de la table des prières. La seconde place est à l'ouest, c'est celle de T'aï-tsong wen-hoang-ti (1627-1636); il fait ainsi vis-à-vis à son prédécesseur. Les derniers venus au Ciel sont les plus près de la tente de Chang-ti.

Ces *compagnons* (P'ei-wei), qui, comme on le voit, ne sont pas mis au même rang que *Ti* l'être suprême, doivent toutefois être distingués de ses *suivants*.

Au-dessous de la plate-forme dont nous venons de parler, dans la galerie de pourtour ménagée entre son deuxième et son troisième soubassement, quatre tentes, meublées chacune d'un trône, sont dressées en l'honneur des *suivants* de Chang-ti, soit deux tentes à l'est, deux tentes à l'ouest. Ces *suivants*, dont les places sont qualifiées de *Ts'ong-wei* 從位, se trouvent, comme il suit, répartis dans ces quatre tentes inférieures : 1° à l'est, la lumière diurne; 2° à l'ouest, la lumière nocturne; 3° à l'est, les vingt-huit constellations zodiacales, les cinq planètes, les sept étoiles de la grande Ourse; 4° le maître du tonnerre, le maître des vents, le maître des pluies, le maître des nuages, l'universalité des astres du Ciel.

Aucune image ne figure ni dans la tente de Chang-ti, ni dans les autres tentes, et l'on remarquera qu'aucune place n'est réservée au *Ciel*.

Dans l'angle sud de l'enceinte où se trouve l'autel du Ciel dont nous venons de décrire la disposition, il y a un fourneau de briques émaillées

nullement une divinité; c'est le siège des Esprits que seul son invoque en réalité. Assimilable au *Fatum* romain ou mieux au Varuna de l'Inde avec ses lois immuables, le Ciel est l'ordre et la grande substance d'où les êtres matériels tirent leur existence, tandis que Chang-ti est la cause, l'agent producteur et régulateur de toutes choses.

Des mêmes considérations, il résulte encore que Chang-ti n'est pas le Ciel matériel adoré d'abord, puis animé, doté d'un esprit, devenu l'esprit puis le maître du Ciel détaché de la voûte matérielle par une opération ultérieure; c'est le contraire qui est vrai : on voit en effet la notion du Ciel, très restreinte à l'origine, se développer successivement et finir par absorber presque entièrement celle du Dieu suprême, pas assez cependant pour que la conscience de leur diversité de nature disparaisse entièrement. C'est ainsi que la Révélation du *Grand Enseignement* dont Chang-ti passe pour avoir été l'auteur devient plus tard un acte du Ciel, *si toutefois ce dernier terme n'est point une simple métaphore, comme cela est éminemment probable.* Le phénomène inverse se fût produit si la conception d'où est sortie Chang-ti avait été postérieure à celle qui a fait du Ciel une puissance souveraine : on eût vu alors Chang-ti effacer le Ciel comme Indra a fait disparaître Varuna et comme Jupiter a détrôné Saturne.

Le Ciel, comme puissance souveraine, était une idée familière à certaines races tartares que les premiers Chinois avaient trouvées sur leur chemin ou qui habitaient à côté d'eux. Il est tout naturel de supposer que les Chinois, après leur avoir

de vert, haut de 3 mètres, servant à brûler des bois odorants en l'honneur de Chang-ti. Dans le même coin et à l'est de ce four, on voit autant de grils de fer que la dynastie compte de souverains morts; ces grils servent aux holocaustes qui leur sont offerts. Quatre autres grils sont disposés deux à l'est, deux à l'ouest de l'autel du Ciel, pour les sacrifices à l'intention des suivants de Chang-ti. Tous ces grils que j'ai souvent vus dans mes promenades au temple du Ciel m'ont paru avoir la hauteur d'un homme; ils ont la forme d'un coquetier simple. On y incinère avec la *tablette de la cérémonie* des rouleaux de soie et du jade.

emprunté cette idée et ce terme, les ont développés à leur façon d'une manière réfléchie, comme le comportait l'état de leur civilisation.

Telles sont les principales conclusions de l'ouvrage de Mgr de Harlez. A l'encontre des missionnaires protestants et après de longues et nombreuses controverses, les missionnaires catholiques ont depuis longtemps rejeté les termes de *Tien* et de *Chang-ti;* ils ont adopté pour désigner Dieu l'expression de *Tien-tchou* 天主 (Maître du Ciel, Seigneur du Ciel), qui est l'explication même que les Chinois donnent du nom de *Chang-ti.* On reste donc dans le même cercle d'idées. En outre, chose qu'on ne connaît que depuis peu, *Tien-tchou* était le nom que les Chinois avaient déjà donné à Indra, divinité brahmane adoptée par le Bouddhisme à cause de sa popularité, divinité considérée néanmoins comme inférieure à S'âkyamouni et à tous les saints bouddhiques.

Bien avant la venue en Chine de nos premiers missionnaires catholiques, les hagiographes musulmans *chinois* avaient eu à examiner et à résoudre ces mêmes questions; c'est peut-être bien à tort qu'on a laissé jusqu'ici de côté leurs travaux dus parfois au pinceau de lettrés distingués. Quand, dans leurs traités religieux, ils ont à définir Dieu, Allah, en s'adressant à des lecteurs chinois infidèles, ils le comparent à *Chang-ti*[1], mais leur confiance en ce terme n'est pas allée jusqu'à le leur faire adopter. Dans tous les ouvrages qu'ils ont écrits en chinois sur l'islamisme, les musulmans de Chine désignent le Dieu d'Abraham et de Jacob par l'expression *Tchen-tchou,* 眞主 qui signifie *le vrai Dieu.* Ce n'est donc pas chez eux qu'on trouvera de nouveaux arguments en faveur de *Chang-ti,* mais bien plutôt dans la formule des prières qui lui ont été adressées de tout temps comme autant d'actes de foi par les souverains de la Chine, prières qui ont dû se trans-

[1] Conf., *Tsing tchen chi i* (清眞釋疑), fol. 5.

mettre de dynastie en dynastie dans la liturgie officielle[1] et dont M. de Harlez ne cite malheureusement qu'un spécimen qui, ainsi qu'il le reconnaît lui-même, reflète des convictions d'un monothéisme spiritualiste incontestable.

G. DEVÉRIA.

LE CHANG-TI ET LE T'IEN DANS L'ANTIQUITÉ, par P. Antonini. Mémoire présenté au Congrès scientifique international des catholiques (avril 1891). Paris, Aphonse Picard.

Dans ce travail, l'auteur veut prouver que *T'ien* 天 désigne par image *Chang-ti* 上帝; que les deux termes, pris l'un pour l'autre, se rapportent au Maître suprême dont l'intervention incessante dans les affaires humaines est reconnue par les anciens Chinois; que ce Maître suprême, *Chang-ti* ou *T'ien*, est Esprit voyant tout, sachant tout, pouvant tout, instituant les châtiments pour le bien des hommes et seul objet des sacrifices offerts par le Prince.

M. Antonini appuie chacune de ses affirmations à l'aide d'un texte principal corroboré par d'autres textes antiques et par l'avis des commentateurs qui, avant l'ère chrétienne, ont interprété les King. Tous les documents qu'il emploie sont exclusivement chinois; il donne d'ailleurs la raison qui l'a détourné de consulter les travaux des divers sinologues ayant combattu pour la même cause : il a désiré ne subir l'influence d'aucun d'eux, afin de former son jugement d'après les textes seuls; il a voulu que si, par hasard, il se rencontre avec ses devanciers, ceux-ci, n'ayant pas été ses guides, puissent devenir ses témoins. Ce que ne dit pas M. Antonini, ce qu'il faut rappeler ici, c'est que l'auteur professe depuis plusieurs années la langue chinoise à l'École des hautes études

[1] Le *Ouen hien t'ong k'ao*, Kiv. 68, p. 24, et la Collection impériale des statuts de l'empire chinois, intitulée *Kin ting ta-Tsing Hoei-tien Che-li*, K 338 et 799, donnent des spécimens de ces prières encore usitées aujourd'hui.

de l'Institut catholique de Paris et possède un bagage sinologique qui lui permettait de choisir la voie qui lui semblait la plus directe et la meilleure, quoique la moins ordinairement fréquentée.

La première partie du mémoire de M. Antonini est consacrée à l'intervention de la Providence dans les affaires humaines; cette partie est surtout intéressante au point de vue historique de la question; les remarques que fait l'auteur sur l'origine céleste et le caractère régénérateur des peines sont des plus curieuses. Ce point capital n'avait pu jusqu'ici qu'être incomplètement examiné à cause de l'obscurité d'un texte qui attribue le premier châtiment tantôt au Chang-ti, tantôt à l'empereur. Frappé de la structure irrégulière du passage, M. Antonini a fait de nouvelles recherches qui l'ont amené à relever dans le *Chou-king* (IV, chap. 27, § 12, fin) un texte rectificatif, dans lequel il voit la preuve que l'origine des peines est réellement reconnue comme divine par les Chinois. Ces peines ne sont d'ailleurs *ni cruelles, ni injustes, ni fatales :* le Ciel connaît tous les actes de l'homme, il connaît son cœur et le frappe quand volontairement, par ses fautes, le coupable s'est attiré le châtiment que le Ciel lui inflige *pour son bien*[1].

Tenant compte de l'importance que les anciens Chinois attachaient à la formation des caractères de leur écriture, M. Antonini a eu l'idée, dans la seconde partie de son travail, de demander des preuves à l'analyse graphique des formes antiques des signes 帝 *Tí* « empereur », 上 *Cháng* « suprême », 天 *T'iēn* « Ciel », 一 *ĭ* « un[2] ». Le résultat qu'il obtient est que *Tí* 帝, dans sa forme antique, est *Cháng* 上 « suprême », représenté aussi par *ĭ* 一 « suprême unité », au-dessus d'un arbre épineux dont le cœur est rouge. « Le cœur est rouge parce qu'il est la vérité même; il repré-

[1] *Chou-king*, IV, chap. 27, *ad finem*.

[2] Cf. *Chouo-wen*, rad. 1, caract. 1, 2, 3; rad. 2, caract. 3 et 4, 5, etc.; rad. 248, caract. 3.

sente le roi, qui ne peut ni se tromper ni tromper; les épines lui servent pour gouverner les hommes; elles sont comme les aiguilles avec lesquelles les médecins piquent les malades pour les guérir; elles servent au Chang-ti dans son examen (des cœurs) pour l'éternel bonheur, ou bien encore elles rappellent que la loi primitive a été tracée avec des pointes sur des feuillets en bois... » Enfin les anciens philosophes, interprétant le Chou-king, déclarent que *Chang-ti* est « un nom de *T'ien*, nommé *Ti*, seigneur, *parce qu'il juge* »; et Pé-hou ajoute : « *Ti*, c'est le souverain du ciel ».

Quant à *T'iēn* dans le vieux dictionnaire *Chouŏ-wenn*, en caractères *ta-tchouan* et *kou-wĕnn*, sa définition est « suprême élévation, rien au-dessus, vient de 一 *ĭ* « un » et de 大 *tá* « grand ». Or cette définition ne fait que reproduire les premiers termes d'une ode très ancienne ainsi conçue : « Le Ciel est très haut; mais ne dites pas : le Ciel très élevé (habitant très haut, *glose*) et se tenant au-dessus de nous ne nous examine pas. Le Ciel chaque jour monte et descend; chaque jour il est ici, examinant mes actes...; *où que vous soyez, le Ciel vous verra et vous atteindra.....*; *on ne peut pas ne pas le craindre sans cesse*[1] ».

Viennent ensuite des interprétations diverses parmi lesquelles M. Antonini relève celles-ci : « *T'iēn* est le suprême Esprit du Ciel et de la terre; il est difficile de le nommer par une parole... »; « percez la voûte pure, au-dessus est le Ciel ». *T'iēn* est esprit..., il est le premier principe *iuên* 元 « le grand commencement », *che* 始 « la grande unité 太 一 », comme « la grande unité, le un », est tenu par tous les anciens philosophes pour « le principe premier *iuên* qui a créé le Ciel, la terre, toutes choses »; comme celui-ci est dit « sans ancêtres, sans supérieur, seul ayant tout créé », M. Antonini arrive à conclure qu'il n'y a pas contradiction entre ces deux affirmations : « l'unité, le un, a tout créé et *T'iēn* a donné la vie aux êtres, à toutes choses »; en effet, *T'iēn* n'est autre

[1] *Chi-king*, IV, décade III, ode 3, vol. I.

chose que la grande unité, et il est dès lors impossible de ne pas admettre que *T'iēn* est absolument indépendant du Ciel matériel, puisque c'est lui qui a créé le Ciel et la terre.

T'iēn est Esprit : les commentateurs viennent de le dire; mais, fidèle à sa méthode, l'auteur veut des textes antiques comme preuves essentielles. Celles qu'il donne en examinant les sacrifices offerts par le Prince paraîtront concluantes : M. Antonini explique que l'Esprit étant supposé réellement présent au sacrifice, on supposait également qu'il venait en quelque sorte prendre possession des offrandes et devait être *présent à droite*, honorer le sacrifice de sa présence à droite[1] : c'est que tout *créancier*, tout personnage venant recevoir quelque chose *tenait la droite*.

[1] Ceci fait allusion à un passage de l'ode VII du livre IV du Che-King 我將我享維羊維牛維天其右之 que M. Antonini traduit par «j'offre en sacrifice cette brebis et ce bœuf; le Ciel, je l'espère, honorera de sa présence ce sacrifice». Cette version est conforme au commentaire perpétuel qui autorise à traduire 右 par *honorer*, parce que l'Esprit se tient tourné vers l'orient à la droite des offrandes. Dans *Les Religions de la Chine* (p. 37), faisant sans doute allusion au même passage, M. de Harlez traduit 右 par *assister* (*juvare*) et dit : «Le Ciel *assiste* comme lui faisant honneur celui qui sacrifie à Chang-ti». Le savant docteur Legge traduit 右 par *honorer, accepter;* selon lui, le Ciel honore le sacrifice en l'acceptant. Voici donc deux versions différentes d'un même texte; j'en connais encore une autre interprétation qui est chinoise; elle est de Kong Ying-ta 孔頴達, contemporain et collaborateur de l'historien Yen che-kou (VII[e] siècle). La voici : 我所美大。戈所獻薦者。維是肥羊維是肥牛。以此牛羊所以得肥者維爲上天其佑助之。故得無傷病也. (Édition impériale des treize King, 14[e] année de Kien-long, *Mao-che*, Kiv. 26, p. 21.) D'après ce commentaire, le mot 右 ne veut plus dire *honorer par sa présence*, ni *accepter*, il signifierait assister, *juvare* 佑; mais ce n'est pas celui qui sacrifie qui est l'objet de l'assistance du Ciel, c'est la brebis, c'est le bœuf. A l'assistance céleste la brebis et le bœuf doivent le bon état qui les rend dignes d'être offerts en sacrifice. Qui a raison, de Kong Ying-ta ou du commentateur fidèlement traduit par M. Antonini? Les sinologues ne me contrediront pas si j'affirme qu'on ne le saura jamais. Tchou-hi, le grand commentateur du XII[e] siècle, ayant à expliquer le même passage du *Chi-*

Les divers sacrifices sont examinés avec le même soin que le reste afin d'établir que ceux offerts au Ciel, ou au Ciel et à la terre, étaient réellement offerts au Chang-ti, grand esprit du Ciel et de la terre. Le texte de Confucius qui l'affirme sert de dernière conclusion au mémoire de M. Antonini.

G. Devéria.

Histoire de l'écriture dans l'antiquité, par M. Philippe Berger; Paris, Imprimerie nationale, 1891, in-8°, xviii et 389 pages.

L'écriture, envisagée comme moyen de fixer la pensée, semble n'offrir qu'un intérêt secondaire pour la connaissance de l'esprit humain. Quelque grande que soit la part qu'on lui attribue dans la civilisation, son rôle demeure celui d'un agent. Elle cesse même d'être un art le jour où, définitivement constituée et acceptée, elle est assujettie aux règles fixes de l'enseignement scolaire. Son histoire, limitée à l'analyse des éléments constitutifs des différents systèmes qui nous sont connus, serait aussi aride que monotone. M. Ph. Berger a une conception plus élevée du sujet qu'il traite. Avec une juste intuition il a compris que l'écriture ne devait pas être étudiée comme une génération spontanée sortie toute faite du cerveau humain — telle Minerve s'élança tout armée de la tête de Jupiter — mais qu'elle avait eu une genèse laborieuse, qu'elle s'était développée selon les lois du progrès et qu'elle avait subi bien des changements et des transformations avant d'aboutir aux alphabets de nos jours. Les différents systèmes graphiques, si éloignés qu'ils paraissent être d'abord

king, le trouve lui-même obscur et se montre très circonspect. Il termine en effet son commentaire par un «je n'oserais rien affirmer à cet égard» 蓋不敢必也 qui ne laisse aucun doute sur son embarras. L'incohérence et l'impuissance des commentateurs chinois laissent donc à l'interprétation des traducteurs occidentaux une certaine latitude dont il est naturel qu'ils veuillent profiter.

les uns des autres, sont souvent rattachés entre eux par des liens de parenté; parfois, au contraire, ils n'ont qu'une ressemblance d'analogie.

Mettre en lumière les origines de l'écriture, en suivre les développements dans ses diverses manifestations, l'étudier comme un corps organique et doué de vie, et non comme une matière inerte, tel est le plan que M. Ph. Berger s'est tracé. Il s'est acquitté à son honneur de la lourde tâche que lui imposait un plan aussi vaste. Il ne lui était pas permis de s'en tenir à un groupe isolé; il a dû porter ses investigations sur tous les pays du monde habité où se sont rencontrés des monuments épigraphiques, dont quelques-uns sont encore une énigme pour les archéologues. Sa compétence dans cette branche des études linguistiques faisait pressentir la valeur de son œuvre. La chaleur communicative qu'il apporte dans l'exposé des théories qui lui sont propres ou qu'il a faites siennes donne à son livre un intérêt qui se soutient depuis le commencement jusqu'à la fin.

Dans un domaine aussi étendu, l'auteur ne pouvait se borner à ses seules lumières et il a dû, dans de nombreux cas, recourir aux travaux d'autres savants. Sans doute les spécialistes trouveront que tel ou tel chapitre aurait pu recevoir plus de développements, que certains détails auraient pu être mieux précisés, que la bibliographie aurait gagné à être plus complète; on estimera que les importantes publications de Lenormant et de M. le marquis de Vogüé sur la paléographie sémitique méritaient une mention spéciale. Nous nous permettrons, pour notre part, de signaler quelques points qui prêtent à la critique. Mais, dans son ensemble, le livre ne mérite que des éloges; il sera lu avec profit non seulement par le grand public, auquel la clarté et l'élégance du style le rendent accessible, mais aussi par les érudits, qui trouveront réunis et condensés dans ce volume les matériaux disséminés dans une foule d'ouvrages.

Après l'introduction dans laquelle il expose comment il entend l'histoire de l'écriture, M. Ph. Berger entre en ma-

tière. Il a divisé son livre en trois parties : la première traite de l'écriture avant l'alphabet; la seconde est consacrée à l'alphabet phénicien et à ses dérivés, qui comprennent la presque totalité des alphabets connus; la troisième renferme *les alphabets de la lisière du monde ancien*, c'est-à-dire les derniers venus ou ceux qui ne se rattachent aux dérivés de l'alphabet phénicien que d'une manière lointaine ou douteuse.

La première partie offre un charme particulier à un esprit philosophique. M. Philippe Berger s'y efforce de remonter aux origines mêmes de l'écriture en cherchant dans les inscriptions figuratives les premiers tâtonnements des peuples pour fixer leur pensée. L'Amérique y tient une des premières places par les monuments que sa découverte relativement récente a permis de recueillir avant que la civilisation les ait fait disparaître. Les inscriptions figuratives comprennent aussi les tatouages dont les sauvages font un de leurs principaux ornements. Lenormant voyait dans ces dessins « une marque personnelle et significative, représentant, d'une façon symbolique, les caractères distinctifs qui font l'individualité ». « Le tatouage, ajoute M. Ph. Berger, est une véritable signature que l'on porte avec soi. » C'est bien ainsi que l'entend la police quand elle note avec soin les marques de tatouage sur les individus frappés par la loi pénale, afin de les retrouver plus facilement en cas de récidive. Le tatouage, en effet, n'est pas le propre des sauvages seuls, il est pratiqué encore de nos jours dans la basse classe du peuple. A l'origine, il avait certainement un but religieux; c'était une amulette destinée à conjurer les maléfices des esprits malins ou à concilier la faveur d'une divinité. Cette superstition, comme beaucoup d'autres, s'était perpétuée chez les Israélites, si l'on en croit le *Lévitique*, qui défend le tatouage, כְּתֹבֶת קַעֲקַע (chap. XIX, vers. 28). Les anciens commentateurs de ce verset donnent de l'opération du tatouage une description qui serait encore exacte aujourd'hui; ils remarquent qu'on inscrivait dans la chair les noms de dé-

mons[1]. Le commentaire de saint Éphrem sur le *Deutéronome* (chap. XIV, vers. 1) est particulièrement instructif[2] : « Le législateur défend aux Israélites, dit-il, de faire dans leur chair ces inscriptions qui sont formées sur leurs corps avec des couleurs[3], comme les inscriptions en usage chez les Égyptiens qui dessinent dans leur chair les images de leurs dieux aux moyens de piqûres. » Sous ce rapport encore, les tatouages représentent un genre d'écriture.

Les écritures idéographiques : écritures chinoises et japonaises, cunéiformes, hiéroglyphes, etc., marquent une étape bien déterminée dans la marche vers le but cherché. On se trouve en présence d'un système complet, apte à exprimer les idées abstraites aussi bien que les idées concrètes. Leur étude forme la seconde division de cette partie. Elle nous fait entrevoir la genèse de l'alphabet qui atteint le but définitif et auquel est consacrée la seconde partie de l'ouvrage.

L'alphabet phénicien a réalisé ce grand progrès qui conduit l'écriture bien près de la perfection. Il doit être considéré comme ayant trouvé la solution du problème graphique. En ramenant la syllabe à sa dernière analyse, il lui a suffi de vingt-deux lettres pour satisfaire aux besoins de toute la littérature. Sa simplicité lui assurera la conquête du monde entier; les peuples se l'approprieront sans en changer les éléments; il recevra seulement des compléments nécessités par des articulations que le phénicien ne possédait pas ou par la notation des voyelles dont il ne tenait pas compte.

Cette partie est bien développée. On sent que l'auteur est sur un domaine qui lui est connu dans toute son étendue. Il est vrai que ce domaine a été mis dans sa pleine lumière

[1] Voir notamment le commentaire du *Talmud Babli*, *Makkoth*, 21 *a*; *Opuscula nestoriana*, ed. Hoffmann, p. 91, l. 17; le lexique syriaque de Bar Bahloul sous le mot ܢܘܩܒܐ, et le *Thesaurus syriacus* de Payne Smith, col. 2450-2451.

[2] Voir *Opera syr.*, t. I, p. 274 c.

[3] Le commentaire du *Talmud* cité ci-dessus mentionne l'orpiment et le minium, סם וסיקרא.

par les travaux récents des épigraphistes, à la tête desquels marchent les savants français, dont le *Corpus inscriptionum semiticarum* publié par l'Institut suit la saine tradition.

Nous aurions quelques observations à présenter sur l'histoire de l'écriture syriaque. Il n'est pas exact que l'estrangélo soit devenu l'écriture des Nestoriens à la suite des disputes théologiques des VIe et VIIe siècles; qu'il ait été banni à cette époque de la côte de la Syrie et qu'il ne soit plus guère en usage aujourd'hui que chez les Syriens des environs du lac Ourmia (p. 281). Les Jacobites se sont servis, il est vrai, d'un cursif beaucoup plutôt que les Nestoriens. Mais, chez ces derniers, l'estrangélo s'est également déformé et a abouti, vers le XIIIe ou le XIVe siècle, à un nouveau caractère encore en usage chez tous les Syriens orientaux, non seulement à Ourmia, mais à Mossoul et dans le Kurdistan turc. Ce caractère est connu sous le nom de *nestorien* et la plupart des imprimeries orientales en possèdent des types. Ceux de l'Imprimerie nationale, si imparfaits qu'ils soient, avaient leur place marquée dans le tableau de l'alphabet araméen composé avec les types de cette imprimerie. On aurait dû y réserver aussi une colonne au syro-palestinien, dont l'existence est complètement passée sous silence. D'un autre côté, l'estrangélo ne fut jamais banni de la Syrie ni de la Mésopotamie. Il continua d'y être employé pour les copies de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que pour les inscriptions monumentales. Sa décadence au IXe siècle ne fut que passagère, car, dès le Xe siècle, il retrouva son ancienne fortune[1].

La littérature mandéenne n'est pas bornée au seul *Livre d'Adam*, p. 283; le *Qolasta*, le *Sidra d'Yahya*, le *Diwân* et les *Asfar Malwašé* ou signes du zodiaque méritaient, au même titre, d'être cités.

La troisième partie traite de l'himyarite ou sabéen, de l'éthiopien ou ghez, des inscriptions du Safa, de l'écriture

[1] Voir sur ces questions notre *Traité de grammaire syr.*, chap. II, et le tableau synoptique, p. XIV; comparer Badger, *The Nestorians and their rituals*, t. II, p. 14.

berbère, des alphabets ibériques, de l'écriture runique et, en dernier lieu, des écritures de l'Asie septentrionale.

A propos de l'alphabet éthiopien, l'auteur dit, p. 302 : « On possède des manuscrits éthiopiens écrits avec ces caractères dans les premiers siècles de notre ère ». Nous n'en connaissons pas d'antérieurs au XIIIe siècle.

Le livre est enrichi de nombreuses planches et figures très réussies, et telles qu'on les attendait d'un épigraphiste, dont le concours est très apprécié par la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*. L'impression du livre faite par l'Imprimerie nationale témoigne de la richesse de cet établissement, qui possède des caractères non seulement pour les langues qui ont une littérature conservée dans des manuscrits, mais aussi pour celles qui ne nous sont connues que par des monuments lapidaires.

Rubens DUVAL.

RAPPORT

SUR LA COLLECTION DE MÉDAILLES APPARTENANT À LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE ET PROVENANT DES LEGS SCOTT ET ARIEL.

I. *Collection Scott*. — Au mois de septembre 1855, le docteur William Henri Scott[1], membre de la Société asiatique

[1] Il était né à Édimbourg le 13 février 1832 et était le fils d'un médecin distingué de cette ville mort lui-même en 1853. Doué d'une intelligence précoce et d'une grande activité, il publia de bonne heure des travaux importants dans les *Proceedings of the Scottisch Society of Antiquaries*, dans la *Revue archéologique de France* et dans le *Numismatic chronicle*, ancienne série. Il est mort à l'âge de vingt-quatre ans d'excès de travail, laissant de nombreux travaux manuscrits qu'il n'a pas eu le temps de publier. Ses deux plus importants mémoires de numismatique, *Parthian coins* et *On some regal coins of Mesopotamia*, ont paru après sa mort dans le *Numismatic chronicle*, t. XVII et XVIII (1855-1856). Ce dernier mémoire contient le premier essai sérieux de déchiffrement des monnaies à légendes araméennes de la Characène. Je dois la plupart de ces renseignements à l'obligeance du

de Paris et de la Société des antiquaires d'Écosse, mourait à Édimbourg, après avoir légué sa collection de médailles à la Société asiatique. Quelques mois plus tard, Mme veuve Scott, sa mère, faisait parvenir le montant de ce legs au Président de notre Société[1]. MM. Reinaud, de Longpérier et Defrémery ont été successivement chargés par le Conseil d'examiner cette collection et de faire un rapport à la Société; mais ces regrettés savants sont morts[2] sans avoir pu remplir leur mandat. Chargé à mon tour par le Conseil, au mois de juillet dernier, de recevoir des mains de M. W. Waddington, qui en était le dépositaire depuis la mort de M. de Longpérier, les monnaies dont il s'agit, j'ai pris possession de ces médailles que notre savant confrère, actuellement ambassadeur à Londres, a bien voulu me remettre dans un de ses passages à Paris. Elles étaient enveloppées dans une centaine de petits paquets étiquetés, le tout contenu dans une boîte fermée portant les initiales W. H. Scott. J'ai procédé ensuite à l'examen de ces pièces et les ai classées dans des cartons pour en rendre l'usage plus accessible.

Le total de ces pièces s'élève à 315, ainsi réparties :

Arsacides	137
Sassanides	59
Turcs ortokides et atabeks	36
Arabes incertaines	33
Diverses	23
Inde musulmane moderne	27
Total	315

dont 55 en argent, le reste en cuivre.

docteur James Burgess, le savant «Director of the Archaeological Survey» de l'Inde, qui habite actuellement à Édimbourg et qui, sur ma demande, a bien voulu faire quelques recherches sur la vie et les ouvrages de son compatriote. Voir la notice biographique par Sim, dans l'ouvrage de J. Brown, *Locke and Sydenham* (Édimbourg, 1882, p. 386 et suiv.).

[1] Voir *Journal asiatique*, séances des 9 octobre et 14 novembre 1856.

[2] M. Reinaud est décédé en 1867, M. de Longpérier en 1882 et M. Defrémery en 1883.

Je citerai, parmi les Arsacides, les drachmes d'argent de Mithridate Ier, Mithridate II, Orodes Ier et Vologèse Ier. Les rois sassanides qui sont représentés dans la collection sont : Ardéchir Ier, Sapor Ier, Varahran Ier, Hormisdas II, Sapor II, Yezdegerd Ier, Bahram V Gour, Pirouz, Cobâd, Chosroès Ier Anouchirvân et Chosroès II Parviz. Les souverains turcs sont, parmi les ortokides du Diabékir : Nedjn-eddin Alpi, Kotb-eddin el-Ghâzi, Housam eddin Youlouk Arslan et Nasreddin Ortok Arslan; parmi les ortokides de Keïfa : Kotbeddin Sokman II et El-Melek el-Ashraf; et dans la série des Atabeks de Mossoul : Seïfeddin Ghâzi, Izeddin Masa'oud Ier, Kotb-eddin Maoudoud, Noureddin Arslan Shah Ier, Izeddin Masa'oud II et Bedreddin Loulou; et enfin comme Atabek de Sindjar, Kotbeddin Mohammed. Toutes ces monnaies ont des figures copiées sur des types grecs, romains et byzantins. On sait que, parmi les Musulmans, les Turcs sont à peu près les seuls qui, contrairement aux principes du Coran, aient, à cette époque, représenté des images sur leurs monnaies. La série de l'Inde musulmane n'est représentée dans notre collection que par quatorze pièces de bronze rognées et frustes avec fragments de légendes en bengali, et par treize moulages en plomb des pièces dites *roupies du zodiaque* frappées en 1617 par Djehan-Gir, grand mogol de l'Inde, successeur d'Akbar.

Cette collection touche, comme on le voit, à presque toutes les branches de la numismatique orientale : arsacides, sassanides, musulmanes, Inde. Aucune de ces pièces n'est rare; le plus grand nombre est en mauvais état, ce qui rend la lecture souvent impossible ou douteuse. Toutes celles que l'on peut lire, et que Scott avait du reste étiquetées lui-même, sont depuis longtemps connues; aussi me suis-je contenté le plus souvent de renvoyer aux auteurs qui les ont décrites, et chaque étiquette porte une mention de référence suffisante pour permettre de plus amples recherches. En ce qui concerne particulièrement les petits bronzes de l'époque arsacide, ils se trouvaient classés par groupes de quatre à cinq,

avec des indications qui m'ont paru être de la main de Scott; j'ai conservé ces indications, bien qu'elles fussent généralement peu importantes. Elles serviront cependant de renseignements provisoires, en attendant le classement encore très incertain de ces monnaies.

II. *Collection Ariel.* — J'ai cru devoir réunir à la collection Scott les quelques médailles que possède également la Société asiatique et qui lui proviennent du legs de M. Ariel. M. Édouard-Simon Ariel, commissaire de marine, membre de notre Société, est décédé à Pondichéry en 1854[1], une année avant le docteur Scott, laissant à la Société asiatique presque toute sa bibliothèque, deux statues en marbre doré de Bouddha et quelques monnaies de l'Inde. Les livres, cartes et gravures faisant partie de ce don ont été dès 1856 incorporés dans notre propre bibliothèque, après avoir été revêtus d'une estampille rappelant leur origine[2]. Les deux statues de Bouddha ont vécu longtemps ignorées dans nos archives, par suite de nos déménagements successifs; mais maintenant que nous sommes définitivement installés dans les dépendances du palais de l'Institut, nous avons cru pouvoir exposer ces statues au grand jour et c'est ainsi qu'elles ornent (depuis le mois de juin dernier) notre salle des séances. Quant aux médailles, elles se composent de dix-huit pièces d'argent qui sont des roupies des trois souverains grands mogols de l'Inde, Ahmed Shah, Shah Alem et Akbar II, et de quinze pièces d'or dites *pagodes* (en tamoul, *varaha*) du poids moyen de 3 grammes et demi, et *fanons* (*fanam*) ou tiers de pagode du poids de 1 gramme et demi, frappées dans le sud de l'Inde à la fin du siècle dernier, sans nom de roi, sauf une pagode de Tippou-Saïb portant la date 1195 de l'hégire et une autre de Sri Prata Krishna raja d'Ikeri. L'en-

[1] Il était né à Nantes le 5 octobre 1818. Voir le rapport de M. Mohl (juillet 1855).

[2] Voir *Journal asiatique*, 1856, 1, p. 428; 1857, 2, p. 251, et 1858, 1, p. 278.

semble de cette petite collection tient dans un seul carton qui se trouve à la suite de la collection Scott.

E. DROUIN.

NOTES DE M. J. HALÉVY.

I

Le nom hébreu de la Thébaïde, פַּתְרֹס, est rarement mentionné dans la Bible et cependant on peut affirmer qu'il a donné lieu à de singulières fautes de scribe. Le récit de Jérémie, XLIV, nous fournit un exemple topique à cet égard. Les Judéens qui avaient échappé au massacre d'Ismaël, fils de Netania, se réfugièrent dans l'Égypte orientale avec l'espoir de retourner en Palestine aussitôt que les Babyloniens auraient quitté ce pays. Le prophète Jérémie, ayant été entraîné de force par les émigrants, annonça à ceux-ci leur destruction totale par suite de la prochaine invasion de Nabuchodonosor. Ces paroles soulevèrent un mécontentement unanime et les partisans du polythéisme saisirent l'occasion de regretter leur ancien culte, surtout celui de la Reine du ciel ou Astarté. Cette réunion tumultueuse fut tenue à Pathros (בארץ מצרים בפתרוס, v. 15), nom sur la lecture duquel les Septante (Παθουρης), la Vulgate (*Phatures*) et la Peschitta sont parfaitement d'accord avec le texte massorétique. Néanmoins on s'aperçoit facilement de l'impossibilité absolue de transférer cette assemblée dans le sud de l'Égypte, où les Judéens n'ont pu s'établir sans trop s'éloigner de leur patrie. Puis l'expression formelle du verset 15 : « Et tous les hommes qui savaient que leurs femmes offraient des sacrifices aux dieux étrangers, ainsi que les femmes présentes en grand nombre et le (reste du) peuple qui habitait en Égypte, à Pathros, répondirent à Jérémie en disant, » etc., montre bien qu'il s'agit de l'Égypte du nord qui porte seule la désignation

de מצרים. Parmi les traducteurs modernes, Luther paraît avoir été le premier à écarter cette difficulté par l'insertion de la conjonction entre מצרים et פתרום, car il traduit « le peuple qui habitait dans le pays d'Égypte et à Pathros (*die in Egyptenland wohneten un din Pathros*) », mais cet expédient, qui s'appuie en apparence sur le premier verset de ce chapitre, où on lit : וּבְאֶרֶץ פַּתְרוֹם « et dans le pays de Pathros », ne résout pas la difficulté principale qui vient de ce fait que les Judéens, établis dans l'Égypte du nord, à Magdol, à Daphné et à Memphis, n'auraient pu assister à une réunion tenue dans la Thébaïde, lors même qu'il y aurait eu alors un certain nombre d'Israélites, ce qui est d'ailleurs fort peu probable. En réalité, פתרום ou פתרס est l'altération de la forme primitive פִּתֹם ou פִּתוֹם « Pithom »; cette ville, ainsi que רעמסס, était située dans le pays de Goschen, séjour des Hébreux avant l'exode et au voisinage de Migdol, sur la frontière est de l'Égypte. Au verset 1, il faut naturellement aussi lire ובארץ פתום « et dans le pays de Pithom » qui est un simple équivalent de אֶרֶץ גֹּשֶׁן (Genèse, XLVI, 28) et אֶרֶץ רַעְמְסֵס (*ibid.*, XLVII, 11).

Si, à ces deux exemples de *Jérémie*, XLIV, on ajoute les deux autres exemples d'Ézéchiel, XXVII, 10, et XXXVIII, 5, déjà relevés par moi et dans lesquels le mot פִּתְרֹס a été altéré en פָּרַס, on peut dire en modifiant d'un mot un adage connu : *habent sua fata nomina.*

II

En relisant les *Nabatäische Inschriften* de M. Euting, mon attention a été attirée par deux passages qui demandent à être mieux expliqués.

Au n° 4, lignes 7 et 8, le propriétaire de la grotte funéraire condamne l'usurpateur de cette sépulture à payer 1,000 salʿin au profit du dieu Dusarès et 1,000 autres au roi Aréthas. Le nom de la divinité est suivi des mots בחרמא די עלא לדמי מנמר que M. Euting traduit « dans le sanctuaire supérieur (?) à la valeur complète (*im oberen Heiligthum zu*

einem vollständigen Werthansatze) ». J'ai montré dans la *Revue des études juives* (1886, p. 153) que les trois premiers mots signifient « par l'interdit mentionné plus haut », et en effet les lignes 3 et 4 parlent de l'interdit indissoluble qui existe entre les Nabatéens et les Salamiens (חרם נבטו ושלמו). Mais que signifient les mots לדמי מנמר, car il est difficile d'imaginer que la construction ait coûté 1,000 salʿin tout juste? Au nº 20, 7, il est question de la double valeur de l'édifice כפל דמי אתרא דנה, mais le prix n'est pas fixé d'avance, comme c'est le cas d'après la traduction que je discute. Outre cela, il semble bien difficile de voir dans דמי un singulier « ressemblance (דְּמִי *Aehnlichkeit*) » qui devait s'écrire דומי. Si je ne me trompe, דמי est ici comme partout ailleurs l'état construit de דמיא « valeur, prix ». Quant à מנמר, j'y vois un terme rituel désignant l'expiation qui efface le péché commis. L'expression חטיאה לדושרא ומנותו כסף סלעין אלף qu'on lit au nº 27, lignes 11 et 12, signifie également « une expiation à Dusarès et à Manout, en argent, 1,000 salʿin »; l'hébreu חַטָּאת a aussi les deux sens de « péché » et d'« expiation ».

Au nº 5, ligne 2, on lit entre les noms חנינו הפסתיון « Honaïnou, Hephesthion » et le mot אבוהי « son père », les deux mots כל ברכא que MM. Nöldeke et Euting considèrent comme une formule d'eulogie et traduisent « toute bénédiction (*Aller Segen*) ». La non-existence de telles formules dans ces inscriptions me donne à penser qu'il y a plutôt une légère inadvertance de transcription. Au lieu de la ligature בר le texte portait celle de יר; on sait que le י intérieur ne diffère du ב que par un petit pli qui est parfois presque imperceptible. Je propose donc de réunir les deux mots en un seul et de lire כְּלִיַרְכָא, *χιλίαρχος* « Chiliarque » : le titre officiel se place toujours après le nom propre; cf. xv, 2 (חימו אסרתנא).

BIBLIOGRAPHIE.

Bel Kassem ben Sedira. *Cours pratique de langue arabe.* Adolphe Jourdan, Alger, 1891, 1 vol. in-18. — *Cours de littérature arabe.* Adolphe Jourdan, Alger, 1891, 1 vol. in-18.

Le premier de ces ouvrages, qui tous deux sont destinés à servir de livres d'étude aux élèves des divers établissements d'instruction en Algérie, est spécialement consacré à la langue arabe parlée. L'auteur l'a divisé en deux parties : la première, qui traite de l'alphabet, de la lecture et de l'écriture; la seconde, où il expose les règles grammaticales avec toutes les modifications que leur a fait subir la pratique orale. Toutes ces matières sont réparties en trente-neuf leçons qui, pour la première partie, ne contiennent qu'un court exposé de principes avec de nombreux exemples ou exercices et, pour la deuxième, sont en outre accompagnées d'un thème et d'une version. Les huit dernières leçons sont entièrement remplies par des dialogues et des proverbes rimés. Enfin quelques thèmes donnés à des examens avec corrigés et notes terminent l'ouvrage.

Comme on peut en juger par cette courte analyse, le plan général du *Cours pratique de langue arabe* est bien conçu et ce n'est que sur son exécution que j'aurai quelques réserves à faire. Tout d'abord il me semble qu'il eût été plus méthodique de commencer par la lecture des textes vocalisés avant d'aborder celle des textes qui sont dépourvus de leurs signes complémentaires La lecture de ces derniers textes présente, comme on sait, une foule d'anomalies dont il est impossible de se rendre compte si l'on n'a aucune notion des règles si précises qui fixent avec une entière certitude la lecture d'un texte vocalisé. L'élève qui, à la page 5, verra le mot وردة, transcrit *ouarda*, se demandera vainement d'où vient le premier *a* de ce mot dans la transcription, alors que la note de

la page 11 lui apprend seulement que « l'*e* ne s'écrit pas en arabe », et son embarras subsistera, même quand il aura lu en note, page 32, que « les voyelles ne s'écrivent pas toujours en arabe ». Je signalerai encore dans cette première partie la transcription du ج par *j*, qui n'est pas exacte d'une manière générale, car la prononciation *dj* est bien plus usitée en Algérie et son adoucissement en *j* n'est fréquent qu'en Tunisie.

C'est également sur une question d'ordre dans l'enseignement des matières que je crois devoir ajouter quelques observations. Si l'on suit l'ordre adopté par M. Bel Kassem ben Sedira, ce n'est qu'à la XX[e] leçon que l'on saura dire *j'ai*, et à la XXI[e] *je suis*. Ainsi, en admettant que les élèves aient deux leçons par semaine, ce n'est qu'au bout de deux mois et demi d'études qu'ils pourront former les phrases les plus élémentaires, et jusqu'à ce moment ils n'auront guère entassé dans leur mémoire qu'une série de mots isolés. Ce système me paraît défectueux, et, bien que l'auteur ait pris le soin, dans sa préface, de dire qu'on pouvait intervertir l'ordre des leçons, il eût été, je crois, plus conforme à une saine méthode de les disposer soi-même d'une autre manière. Les quelques imperfections que je signale sont faciles à rectifier dans une nouvelle édition et n'empêcheront point, en somme, le *Cours pratique de langue arabe*, tel qu'il est, de rendre de réels services.

Le Cours de littérature arabe est un recueil de textes avec vocabulaire. Il s'adresse à ceux qui veulent étudier la langue arabe écrite avec ses formes régulières. Les morceaux sont tirés du *Mostatref*, des *Mille et une Nuits*, des *Fables de Bidpaï* et des *Prairies d'or*. La vocalisation des textes, complète au début, va sans cesse en diminuant afin d'habituer l'élève à se passer de ces signes qu'on n'a point coutume d'écrire, mais qu'il est néanmoins indispensable de connaître et de pouvoir restituer pour traduire avec certitude. Cet ouvrage peut servir aux étudiants de tous les pays, car il n'a fait d'emprunts qu'à des œuvres littéraires qui n'ont aucun cachet local particulier. Peut-être eût-il mieux valu pour les étudiants algé-

riens, qui sont appelés à faire un usage pratique de leurs études, avoir quelques textes plus modernes où ils auraient pu puiser des mots d'une application plus immédiate, mais tel n'a pas été le but restreint que s'est proposé l'auteur. Le choix des morceaux en prose est heureusement fait et M. Bel Kassem ben Sedira a eu raison d'y ajouter un assez grand nombre de vers arabes des divers mètres en usage. Autant que j'en ai pu juger par quelques recherches faites au hasard, le vocabulaire est très complet, chose fort importante dans des ouvrages de ce genre, qui sont destinés à être mis entre les mains de personnes n'ayant point à leur disposition de dictionnaire.

O. Houdas.

Dictionnaire hébreu-français, par Marchand Ennery, grand rabbin du Consistoire central; 2ᵉ édition. Paris, A. Durlacher, 1891, in-8°. — *Glossarium græco-hebræum, oder der griechische Wœrterschatz der jüdischen Midraschwerke Ein Beitrag zur Kultur u. Alterthumskunde*, von Dr Jul. Fürst, rabbiner. Strassburg, Karl J. Trübner, 1891, in-8°.

Deux dictionnaires de littérature hébraïque, bien différents l'un de l'autre, ont paru presque en même temps. Celui de M. Ennery a été publié la première fois en 1827. La nouvelle édition est donnée par le petit-fils (maternel) d'un modeste hébraïsant, par l'éditeur du *Rituel journalier* et des *Grandes fêtes*, qui dit à la suite de la préface : « Je n'ai eu d'autre correction à apporter au travail de mon vénéré grand-père que les additions et les changements nécessités par les modifications de la langue française depuis cette époque. »

Le travail de M. Fürst concerne les mots d'usage populaire empruntés par les rabbins aux Grecs et aux Latins. L'auteur a eu la bonne idée de les réunir en un glossaire, qui n'est pas une liste sèche, mais expose la filiation historique, le développement et la variation de sens des mots, la dérivation des termes et l'extension de leur signification, de façon à

faire connaître l'ethnographie quasi-intime de Rome en sa décadence. Ces détails nous sont révélés par les *Medraschim* et autres livres rabbiniques, que M. Fürst a presque tous lus, autant en linguiste qu'en archéologue. On regrette toutefois qu'il n'ait pas tenu compte des termes spécialement talmudiques (sauf en de trop rares exceptions). On peut aussi lui reprocher sa prédilection pour les étymologies du néo-grec au détriment du latin, sans compter son trop peu de souci de la correction typographique; mais le besoin de critiquer doit céder devant le sentiment de gratitude envers l'auteur d'un si grand travail d'érudition.

Moïse SCHWAB.

Phoenicisches Glossar, von Dr. A. Bloch. Berlin, 1890.

C'est une nouvelle édition du *Phoenicisches Wörterbuch* de Levy (1864 et 1870), complété et corrigé par le *Corpus inscriptionum semiticarum* et les diverses inscriptions publiées depuis par Levy et MM. de Vogüé, Euting et Clermont-Ganneau. L'énumération des sources est très complète et le choix entre les différentes interprétations est fait en général avec discernement; une indépendance plus grande dans cette matière n'aurait cependant pas été de trop. Les citations laissent parfois à désirer, comme, par exemple, à la page 37 où m'est attribuée l'idée de faire venir le phénicien לפתחת de l'assyrien *nuḫḫutu;* je n'ai rappelé ce dernier mot que pour le sens de « graver », nullement pour l'explication étymologique.

J. HALÉVY.

Le Gérant,

BARBIER DE MEYNARD.

JOURNAL ASIATIQUE.

MAI-JUIN 1892.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE ARABE.

DEUXIÈME ARTICLE.

TOULOUNIDES ET FATIMITES,

PAR

M. MAX VAN BERCHEM.

Depuis la publication d'un récent mémoire sur l'archéologie arabe, plusieurs correspondants ont bien voulu m'adresser leurs bienveillantes observations sur quelques points obscurs de ce travail, et je les présente aux lecteurs du *Journal* avec un certain nombre d'additions recueillies par moi-même. Pour éviter de donner à ces pages la forme d'un *errata*, je les groupe sous quelques titres généraux, tout en les rattachant à quelque passage de mon précédent mémoire [1]. Ces notes complémentaires sont précédées d'un chapitre sur les inscriptions de la mosquée d'Aḥmed ibn Ṭûlûn, inspiré par une monographie récente de cet édifice; elles seront suivies d'un chapitre nouveau sur la terminologie

[1] *Journal asiatique*, 1891, t. I, p. 411 et suiv.; t. II, p. 46 et suiv.; ce travail sera cité *Notes*, avec renvoi aux pages du tirage à part.

IMPRIMERIE NATIONALE.

des inscriptions arabes, c'est-à-dire sur la valeur historique des surnoms, des titres honorifiques et des formules d'invocation qui fourmillent dans l'épigraphie musulmane[1].

Dans la transcription des noms propres, je reste fidèle au procédé suivi jusqu'ici. Les noms de personnes seront transcrits méthodiquement; les noms de dynasties forgés sur un nom arabe avec une terminaison gréco-latine seront rendus plus librement, car sous cette nouvelle forme ils sont devenus presque français. C'est pourquoi l'on trouvera, par exemple, *Ibn Ṭûlûn* à côté de *Toulounides*.

§ 1er. Toulounides.

Inscriptions de la mosquée d'Aḥmed ibn Ṭûlûn. — A propos d'une inscription fatimite de cette mosquée, j'ai signalé les stèles dessinées par Marcel et gravées dans la *Description de l'Égypte;* mais les originaux ayant disparu depuis, j'avais négligé de les étudier de près[2]. Or on a retrouvé récemment dans la mosquée un fragment d'inscription remontant au fondateur, et M. Corbett Bey, dans le mémoire important qu'il consacre à cet édifice, a donné la photographie, la transcription et la traduction de ce fragment[3]. Songeant alors aux planches de Marcel,

[1] Ce dernier chapitre n'a pu être imprimé ici et fera l'objet d'un mémoire à part qui paraîtra plus tard.

[2] *Notes*, p. 82, n. 1.

[3] *The life and works of Aḥmad ibn Ṭûlûn* (*Journal of the Royal*

je découvris qu'elles renfermaient non seulement le fragment publié par M. Corbett, mais encore la partie manquante de l'inscription, enfin deux fragments de deux autres textes identiques. Dans son mémoire inachevé sur la mosquée d'Aḥmed, Marcel n'ayant pas abordé l'étude de l'édifice lui-même, ses planches sont restées inédites[1]. La comparaison du texte de M. Corbett et des quatre fragments de la *Description* permet dès lors d'établir le texte complet de la plus vieille inscription historique de l'Égypte musulmane.

Les dessins de Marcel se trouvent dans l'atlas de la *Description* (vol. II, état moderne), et font partie d'une série de planches réunies à la fin du volume sous le titre : *Inscriptions, monnaies et médailles*. Les planches *a* et *b* renferment les inscriptions du Miqyâs de Rauḍa et de la mosquée construite auprès sous le calife El-Mustanṣir. Les planches *c, d, e* reproduisent avec une grande exactitude quelques fragments de la longue inscription coranique gravée sur bois dans la mosquée d'Aḥmed; en outre, la

Asiatic Society, 1891, p. 527 et suiv.). L'auteur a su tirer fort bon parti du seul fragment qu'il a eu sous les yeux, et sa traduction a servi de base à la mienne. L'autre moitié de l'inscription a été, paraît-il, retrouvée depuis dans la mosquée.

[1] En corrigeant la dernière épreuve, je trouve dans Marcel, *Égypte* (p. 74, cf. pl. XX), la traduction complète de l'inscription qu'on trouvera plus loin. Cette traduction remarquable pour l'époque contient de légères erreurs, et l'auteur ne donne ni transcription ni note explicative; aussi j'espère que mon travail ne paraîtra pas tout à fait inutile.

planche *c* présente un cadran solaire à caractères coufiques, et la planche *e* un texte sur bois du calife El-Ḥâfiẓ, provenant tous deux de la même mosquée; j'y reviendrai tout à l'heure. Enfin les planches *f* et *g* contiennent à côté de quelques fragments insignifiants les textes historiques du fondateur.

Chacune de ces planches reproduit une grande stèle de marbre composée de deux moitiés cassées de haut en bas dans le sens de la longueur et réunies après coup sur le dessin; mais il y a une différence essentielle entre les deux planches. En *g*, les deux fragments rapprochés sont réellement les deux moitiés d'une même inscription; la continuité du texte le prouve clairement. Les lignes, il est vrai, ne coïncident pas partout; les deux fragments ont été dessinés séparément et rapprochés plus tard pour la gravure. La moitié de gauche contient vingt-six lignes, celle de droite vingt-cinq lignes dont la dernière coïncide en apparence avec la vingt-quatrième, en réalité avec la vingt-cinquième de l'autre moitié. En *f* au contraire, les deux moitiés accolées proviennent de deux inscriptions différentes, car la discontinuité du texte y éclate dès la cinquième ligne. Mais ces deux fragments si mal assortis forment chacun la moitié environ d'une autre inscription identique à celle de la planche *g*. Le fragment de gauche compte trente et une lignes et celui de droite trente-quatre; en réalité, on n'y trouve rien de plus qu'en *g*, seulement le texte est moins serré.

Si maintenant on rapproche ces planches du fragment retrouvé récemment, on verra que ce dernier n'est autre chose que la moitié de droite de l'inscription entière de Marcel (pl. *g*). Le caractère, il est vrai, n'est pas tout à fait le même. Sur la photographie de M. Corbett, qui reproduit exactement l'original, les lettres sont taillées en relief, épaisses, larges et remarquablement trapues; les hampes des *alif, lâm*, etc., s'élèvent à peine au-dessus du niveau général, de sorte que les *lâm* se confondent souvent avec les lettres du groupe *bâ, tâ, thâ*, etc. Ce type de coufique primaire est assez rare; on le rencontre sur quelques monuments funéraires du IIIe et du IVe siècle, et je ne pense pas qu'il se prolonge au delà. Les inscriptions du Miqyâs de Rauḍa et la longue frise coranique sur bois de la mosquée d'Aḥmed, taillée aussi en relief, offrent des types assez différents; les lettres y sont plus minces et plus espacées. L'inscription de la pierre milliaire de ʿAbd al-Malik offre encore un autre caractère, parent de celui des monnaies omayades; les autres inscriptions des trois premiers siècles sont gravées en creux sur un type beaucoup plus grêle. Le caractère que nous étudions rappelle certains corans coufiques à lettres trapues, mais ici le relief des lettres taillées en talus donne à l'inscription un aspect encore plus épais. Le dessin de Marcel rend imparfaitement cet aspect, mais la copie est exacte, autant qu'on peut s'en assurer en la collationnant sur le fragment authentique de M. Corbett.

Voici le texte de la planche *g* qui reproduit l'inscription complète; les deux fragments de la planche *f* ne fournissent qu'une variante et quelques restitutions là où le texte principal a été endommagé et indiqué par des hachures sur le dessin de Marcel. Le trait vertical au milieu de chaque ligne correspond à la cassure du marbre; les lettres disparues dans la cassure sont restituées entre crochets. Je commence à la ligne 14 avec la partie historique :

14 .... أُمر الأُمير ابو العبّاس أ|حمد بن طولون مولى أمير المؤ-

15 منين أدام الله له العزّ والكرامة والنع|مة ال...مة (?) فى الآخرة والأو-

16 لَى ببناء هذا المسجد المبارك الميمو|[ن] من خالص ما أفاء الله عليه وطيّبه

17 لجماعة المسلمين ابتغاء رضوان الله والدا|[ر] الآخرة والدار (*sic*) لما فيه تسنية الدين

18 وأُلفة المؤمنين ورغبة فى عمارة بي|[وت] الله وأداء فرضه وتلاوة كتـ[ـا]-

19 به ومداومة ذكره إذ يقول الله تقدّس|[و]تعالى فى بيوت أُذ(ن) الله أن ترفع و

20 يذكر فيها اسمه يسبّح له فيها بالغدوّ والآ|صال رجال لا تلهيهم تجارة ولا بيع عن

21 ذكر الله وإقام الصلوة وإيتاء الزكوة يخا|[فـ]ـون يوماً
تتقلّب فيه القلوب والأبصار

22 ليجزيهم الله أحسن ما عملوا ويزيدهم من|[فـ]ـضله والله
يرزق من يشاء بغير حساب ۞

23 في شهر رمضان من سنة خمس وستّين ومأتين (*sic*)|
سبحان ربّك ربّ العزّة عمّا يصفون و

24 سلم (*sic*) على المرسلين والحمد لله ربّ العالمين الـلـهـ|[ـمّ]
صلّ على محمّد وعلى آل محمّد وارحم محمّداً

25 وآل محمّد وبارك على محمّد وعلى آل محمّد كما|[فـضـل] ما
صلّيت وترحّمت وباركت على إبرهيم

26 .... |وعلى آل إبرهيم وأنعم (?) إنّك حميد
مجيد ۞

. . . A ordonné l'émir Abu-l-ʿAbbâs Aḥmed ibn Ṭûlûn, serviteur de l'émir des croyants, qu'Allâh lui prolonge la puissance, l'honneur et la prospérité. . . dans l'autre monde et sur cette terre, la construction de cette mosquée bénie et heureuse avec la meilleure part des biens qu'Allâh lui a livrés et lui a bonifiés légalement, pour la communauté des musulmans; espérant obtenir le bon plaisir d'Allâh et la vie éternelle, choisissant de préférence ce qui peut contribuer à la gloire de la religion et à l'union des musulmans, et désirant l'édification des temples d'Allâh, l'observation de sa loi, la lecture de son livre et la louange continuelle de son nom; car Allâh dit (dans son livre) : «Dans les temples», etc. (*Coran*, XXIV, 36-38.) — Au mois de Ramaḍân de l'année 265 (mai 879). — *Coran*, XXXVII, 180-182. — Allâh, bénis Mu-

ḥammed et sa famille, etc., du mieux que tu as béni, etc., Abraham et sa famille, et accorde-lui tes faveurs; car tu es glorieux et illustre.

L. 15. Il y a un ou deux mots cassés après النعمة. Ce passage manque sur les fragments de la pl. *f*.

L. 16. ميمون est certain. Les deux mots qui suivent sont cassés, et j'ai cru d'abord qu'il cachaient le verbe حبس; mais la lecture من خالص est rendue certaine par la comparaison d'autres inscriptions où l'on retrouve la même formule (voir l'inscription de la note suivante). On remarquera la formule juridique ما أفاء الله عليه لجماعة المسلمين, c'est-à-dire le *fei*, dont le chef de l'État dispose dans un but d'utilité publique. — طَيِّبَةً; sur le sens donné à ce mot, voir Lane, *Dictionnaire*[1].

L. 17. Le texte porte bien والدار, mais j'ai dit que les *lâm* étaient fort courts et pouvaient se con-

[1] Ce mot et plusieurs des expressions qui l'entourent se retrouvent sous une forme identique dans une inscription de la mosquée du *mihmendâr* Aḥmed au Caire (725 H.). M. Mehren (*Câhirâh og Kerâfat*, II, p. 24) en a donné une copie que je rectifie ainsi d'après mes notes :

أمر ببناء هذه التربة والمسجد المبارك من خالص ماله ممّا أفاء الله عليه وطيبة لجماعة المسلمين ابتغاء رضوان الله والدار الآخرة ورغبةً فى عمارة بيوت الله وأداء فرضه وتلاوة كتابه ومداومة ذكره العبد الفقير إلى الله تعـ أحمد المهمندار ونقيب نقباء الجيوش المنصورة الناصريّة إذ اقتديت بقوله تعـ فى بيوت الخ.... ما عملوا ۞ وذلك فى شهر المحرّم سنة خمس وعشرين وسبعماية صلّى الله على محمّد وآله ۞

fondre avec les *bâ*, etc. Or la planche *f* (fragment de gauche) porte ici واسارا لما مىه, groupe qu'il faut lire وإيثارًا لِما فيه الخ et traduire mot à mot : « en préférant ce qui implique l'illustration de la religion ». L'omission de l'*alif* final dans إيثارًا est une particularité d'orthographe, ou peut-être une simple erreur.

L. 18. La restitution de بيوت est donnée par le contexte et par l'allusion au verset du Coran qui commence à la ligne suivante : فى بيوت الخ.

L. 25. La restitution de كأفضل est donnée par *f* (fragment de gauche, l. 30).

L. 26. La première moitié paraît manquer entièrement; la deuxième est complétée par *f* (fragment de gauche, l. 31).

Cadran solaire. — La planche *c* de la même série contient, ainsi que je l'ai dit plus haut, la reproduction en demi-grandeur d'un cadran solaire sur plaque de marbre provenant de la mosquée d'Aḥmed. Le dessin de Marcel montre la plaque déjà brisée de part en part, et je suppose qu'elle a entièrement disparu.

Au milieu d'un réseau de lignes astronomiques, ce cadran porte en caractères arrondis le nom des heures et en caractères coufiques pourvus de points diacritiques le nom des douze signes du Zodiaque et des quatre points cardinaux; une bande réservée

le long du côté nord offre l'inscription suivante en coufique avec points diacritiques :

[أُمر؟] بعمل هذه الساعات بالجا[مع الـ]معروف بأحمد بن طولون تغمّده الله برحمته فى سنة ٦٩٦.

[On a ordonné] la confection de ce cadran solaire dans la mosquée qui porte le nom d'Aḥmed ibn Ṭûlûn, qu'Allâh le couvre de sa grâce, en l'an 696 (1296-1297).

Dans mon précédent mémoire [1], j'ai montré que le coufique fleuri, chassé de l'épigraphie syro-égyptienne au VI[e] siècle de l'hégire par le caractère arrondi, s'est conservé longtemps encore dans les inscriptions décoratives, et j'ai assigné à ce fait des raisons d'ordre technique. On peut ajouter à propos de ce cadran que ce caractère se conserve sur les instruments astronomiques, en particulier sur les cadrans solaires et les astrolabes.

Peut-être faut-il voir dans cette survivance du coufique orné le désir de donner à ces instruments quelque peu astrologiques un aspect mystérieux aux yeux du vulgaire, incapable dès lors de déchiffrer un caractère suranné. Je pense qu'il vaut mieux chercher ici encore des raisons plus positives et d'ordre technique, le caractère angulaire se prêtant mieux que l'arrondi aux allures du burin sur le cuivre et sur le marbre [2]. En effet, le coufique de

[1] *Notes*, p. 117 et suiv.

[2] Les lignes des cadrans solaires exigeant une grande exactitude sont comme burinées dans le marbre; de là la parenté étroite des

ces instruments est toujours angulaire, délié, fin, maigre et allongé, et porté sur une ligne de base très rigide, interrompue çà et là par un demi-cercle tourné au-dessous de la ligne. A part cet aspect général, il se distingue encore du caractère carmatique proprement dit par une grande sobriété dans l'emploi des rinceaux et par l'adjonction fréquente de points diacritiques, détail qui trahit une origine relativement récente[1]. Voici quelques exemples qui montreront que ce caractère se conserve très tard sur ces sortes d'instruments.

Cadrans solaires. — 1° La belle mosquée con-

caractères gravés dans deux matières aussi différentes. Sur les astrolabes, on trouve aussi le caractère arrondi, mais le coufique grêle domine. Delphin, *L'Astronomie au Maroc* (*Journal asiatique*, 8e série, t. XVII, p. 181) : « Toutes les autres inscriptions (d'un astrolabe) sont en caractères coufiques qui se prêtent mieux par leurs formes rigides et anguleuses à la gravure au burin sur cuivre... » Les caractères maugrébins de cet astrolabe sont eux-mêmes très rigides.

[1] Les points diacritiques n'apparaissent régulièrement sur le coufique orné (monnaies, instruments, etc.) qu'à partir du VIe siècle, c'est-à-dire depuis l'invasion de l'arrondi; dans presque tous les Corans coufiques pointés, les points ont été rajoutés plus tard, le plus souvent à l'encre rouge. On trouve encore un coufique orné, mais très abâtardi, sur quelques pièces de Bîbars Ier; ce sont les dernières monnaies syro-égyptiennes qui présentent ce type à ma connaissance. Sur la garde d'un sabre de Bîbars II (708-741 H.), le nom du sultan, *gravé dans le métal*, est encore en carmatique, comme sur les instruments astronomiques en cuivre. (Marcel, *Égypte*, p. 171.) Pour saisir sur le vif la lutte entre le carmatique et l'arrondi au VIe siècle, il faut étudier surtout les séries monétaires des Ayoubites.

struite au Caire en 730 de l'hégire par l'émir Qûṣûn, échanson du sultan Muḥammed en-Nâṣir, est presque entièrement détruite depuis le percement du boulevard Mehemet-Ali, ce grand coup de sabre frappé en ligne droite dans le cœur de la ville arabe. A part quelques vestiges du sanctuaire, il ne reste plus de cet édifice qu'un beau portail ouvrant sur la grande artère médiane du Caire fatimite, qui porte en cet endroit sur le plan de la *Description* le nom de Sikkat el-Qeysoun [1].

L'inscription gravée des deux côtés de la porte à mi-hauteur a été publiée par M. Mehren [2]. A gauche de la porte, au-dessus de l'inscription, on voit un cadran solaire avec un texte en coufique orné, du même type grêle et allongé, portant les mots suivants :

عمل أحمد الحريرى عام خمس وثمانين وسبع مائة.

Ouvrage d'Aḥmed el-Ḥarîri (?) en l'an 785 (1383).

2° A l'extrémité nord du groupe des tombeaux dits *des califes*, au désert, se trouvent deux grands *tombeaux-medreses* contigus. Ces deux édifices, construits sur le plan et dans le style des *tombeaux medreses* de la dernière époque des Mamlouks,

[1] État mod., atlas, vol. I, pl. XXVI. Remarquer la forme moderne Qeisûn pour Qûsûn, comme Ṭeilûn pour Ṭûlûn. La mosquée, restaurée partiellement sur le boulevard, porte sur le plan de Baedeker le n° 50. Voir aussi Prisse, *Art arabe*, t. I, pl. XLVI.

[2] *Câhirah og Kerâfat*, II, p. 44.

sont dignes de leurs voisins plus célèbres, les tombeaux de Barqûq, de Birs-bây et de Qâit-bây, mais ils sont moins connus parce qu'ils ont été abandonnés et fermés à la circulation.

Le mausolée nord a été construit par le sultan El-Achraf Înâl en 860 de l'hégire (1456); ses inscriptions ont été publiées en partie par M. Mehren[1]. Sur le mur sud de l'espace carré qui renferme le tombeau sous la coupole, se trouve un cadran solaire avec l'inscription suivante en coufique grêle :

عمل الفقير حَسَن الدنّى (?) تلميذ الشيخ بدر الدين المارديني (?) ربيع الأوّل فى عام ٨٧١.

Œuvre du pauvre Ḥasan de..., élève du chêkh Bedr eddìn de Mardìn (?) en Rabì^c I de l'an 871 (oct.-nov. 1466).

Comme on le voit, la confection de ces cadrans s'enseignait de maître à élève comme les autres arts manuels, et ces artisans formaient probablement, comme les architectes, des sortes de corporations d'initiés.

Le *tombeau-medrese* adjacent au sud est connu sous le nom de *El-emîr el-kebìr*. Ses inscriptions ne renferment aucun nom propre, mais bien la date de 913 de l'hégire; on peut donc l'attribuer à un émir du sultan Qânṣuweh el-Ghûri[2]. Dans les vastes

[1] *Op. cit.*, I, p. 53 et suiv.

[2] D'après M. Mehren (*op. cit.*, I, p. 56), ce tombeau était destiné à la sépulture du sultan lui-même. Cependant son mausolée

dépendances ruinées qui s'élèvent à côté du tombeau et de la *medrese*, et qui abritaient sans doute un couvent ou une institution analogue, j'ai trouvé les restes d'un cadran solaire, et près de là plusieurs ébauches d'inscriptions tracées dans ce même coufique grêle, comme si quelque apprenti *naqqâch* s'était exercé à reproduire sur la pierre et sur le plâtre un caractère devenu hiératique[1]. Ainsi ce type spécial de coufique s'est conservé sur les édifices et pour un usage spécial jusqu'au XVIe siècle, peut-être encore au delà, en Égypte du moins.

Astrolabes. — Un grand nombre de ces instruments offrent des spécimens du même caractère; je signale seulement les suivants :

L'*astrolabe koufique en cuivre* gravé dans la *Description de l'Égypte* (état mod., atlas, vol. II, pl. H. H. des *Vases, meubles et instruments*);

L'astrolabe marocain publié récemment par M. Delphin et portant la date de 1197 de l'hégire (1783)[2];

s'élève au centre du Caire et vis-à-vis de sa *medrese*, dans la rue qui porte son nom (plan de 1798, VIII, K-6, 308-309). Ce mausolée, restauré récemment, devait être en ruines dès l'époque française, car l'explication du plan ne lui donne pas son nom. Sur le monument *El-emîr el-kebîr*, voir aussi *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*, fasc. I (1884), p. 25.

[1] Une de ces inscriptions d'ailleurs insignifiantes porte les mots: علي عبد القادر ابن (*sic*) عبد الظاهر.

[2] *Op. cit.* et *loc. cit.*, p. 177 et suiv.

Enfin deux astrolabes en cuivre du Musée germanique de Nuremberg, que j'ai eus récemment entre les mains[1]. Sur le premier, la dédicace offre le coufique grêle habituel, avec quelques points diacritiques :

بمدينه سرقسطه سنه ع.......... صنعه احمد بن محمد
النقاش.

Dans la ville de Saragosse, l'année (?)..... œuvre d'Aḥmed ibn Muḥammed le graveur.

Par son origine espagnole et par la forme نقاش, cet instrument rentre dans la classe nombreuse des astrolabes maugrébins.

L'autre porte la dédicace suivante :

عمل برسم خزانة الملك المظفّر تقي الدين صنعة ....
النيسابوري.

Fait pour le magasin d'El-Malik el Muẓaffar Taqi ed-dîn; œuvre de... de Nisapur.

Ici les caractères sont plus épais et sans points diacritiques, ce qui trahit soit une origine plus ancienne, soit une provenance différente. En effet, la plupart des astrolabes proviennent du Magreb; or les noms inscrits sur cet instrument ont été portés

[1] Je les ai examinés très rapidement; ils sont catalogués *Wissenschaftl. Instrumente*, n° 20 et n° 353.

par trois princes ayoubites de Ḥamâh, par le neveu de Saladin, fondateur de la dynastie au VIe siècle, et par deux de ses successeurs au VIIe siècle. L'origine syrienne et relativement ancienne de cet astrolabe expliquerait assez l'aspect différent des caractères.

Ainsi le coufique grêle qu'on pourrait appeler *astronomique* (et peut-être *africain*) se conserve presque jusqu'à nos jours sur les astrolabes.

§ 2. — Fatimites.

Note sur les monuments. — Je n'ajouterai qu'un détail à ce sujet. Derrière le mausolée de Sitta Nafîsa au sud du Caire se trouve une *qubba*, c'est-à-dire un petit édifice à plan carré, surmonté d'un tambour octogone et d'une coupole. Ce monument, contigu au mausolée de la sainte du côté du sud, s'élève dans un enclos qui renferme des tombes. Il abrite à l'intérieur les sépultures des califes abbasides du Caire[1]. Je ne puis déterminer exactement la date de ce curieux édifice, dont je n'ai pu visiter l'intérieur. Le tombeau principal étant celui d'un ambassadeur du calife de Bagdad mort au Caire en 640 de l'hégire, le monument ne peut être postérieur à cette date; d'autre part les décorations intérieures présentant déjà des inscriptions en ca-

[1] Ses épitaphes ont été publiées par Rogers Bey, qui donne une description sommaire du monument. Voir *Comité de conservation*, fasc. II [1885], p. 21, et *Bulletin de l'Institut égyptien*, année 1883, p. 106 et suiv.



ractère arrondi, il ne peut guère être antérieur aux Ayoubites. Son origine ayoubite paraît encore confirmée par la disposition intérieure de la zone de raccord entre le plan carré et la coupole : on y trouve deux étages de trompillons remplaçant la trompe unique fatimite. Cette nouvelle solution, comme je l'ai dit, n'apparaît qu'avec les Ayoubites, autant qu'on peut en juger sur les coupoles fort rares de cette époque. Pour le reste, ce monument conserve encore les traditions de la construction fatimite. Il est tout entier en briques; la décoration sur plâtre des fenêtres et des niches à fond plat, et surtout celle du *miḥrâb* en forme de coquille, enfin le style des inscriptions décoratives carmatiques le rapprochent des édifices fatimites. On peut en dire autant d'un détail caractéristique qui fait l'objet spécial de ces lignes : le profil de la coupole est ce même profil persan qu'on rencontre dans tous les arcs des mosquées fatimites. Comme la plupart des constructions voûtées en briques des Ayoubites ont disparu au Caire, on peut supposer d'après ce monument que le profil persan a subsisté partiellement du moins sous cette dynastie. Chose curieuse, c'est la seule coupole du Caire qui présente aujourd'hui ce profil aussi franchement accusé; les rares coupoles fatimites, comme celles des mosquées d'El-Guyûchi et d'El-Ḥâkim, sont d'un diamètre plus petit, et le profil persan y est beaucoup moins sensible que dans les arcs contemporains[1].

[1] Il existe encore dans la Karâfa deux ou trois coupoles en ruines

IMPRIMERIE NATIONALE.

Notes sur les inscriptions. — Pour compléter la liste des inscriptions fatimites, il faut rappeler ici :

1° L'intéressante inscription du calife Ez-Ẓâhir, gravée sur la charpente de la coupole de la mosquée d'Omar à Jérusalem; elle présente les invocations pieuses propres à l'épigraphie fatimite [1];

2° L'inscription sur bois du calife El-Ḥâfiẓ, provenant de la mosquée d'Aḥmed et gravée par Marcel dans les planches de la *Description* [2].

Enfin voici quelques corrections aux inscriptions publiées dans mon dernier mémoire.

Inscription abbaside de la grande mosquée de Damas [3].

à profil persan. Les observations sur la construction et la décoration de la *qubba* des califes abbasides sont faites sur les photographies de Sebah, nos 267, 442 et 443.

[1] Cette inscription, datée de 413 de l'hégire, a été publiée par M. de Vogüé, *Temple de Jérusalem*, p. 93 et pl. XXXVII, et reproduite par M. Mauss, *Note sur le tracé du plan de la mosquée d'Omar*, etc. (*Revue archéol.*, 1888, tirage à part, p. 30 et pl. III). Voir aussi les deux fragments fatimites dans de Vogüé, *op. cit.*, p. 77 et 87, et l'inscription de Messine (Amari, *Epigrafi*, I, p. 90).

[2] État mod., atlas, vol. II, pl. *e* des *Inscriptions;* voir plus haut, p. 380. Ce texte est très détérioré; il se compose de cinq longues lignes en coufique fleuri, sur lesquelles on ne peut déchiffrer, à part quelques mots isolés, que le fragment suivant :

(1) بسم الله الرحمن الرحيم...... الله...... عبد المجيد أبي (أبو؟)

(2) الميمون الإمام الحافظ لدين الله أمير المؤمنين صلوات الله عليه

وعلى أبائه الطاهرين وأبنائه الأكرمين (3) .... ومملكته

.... المؤيد الأمير يانس (؟؟)......

[3] *Notes*, p. 15.

— En revoyant mes notes, je déchiffre après les mots يمين أمير المؤمنين (la main droite du calife[1]) la phrase suivante :

وأيّام أخيه الملك الأجلّ المؤيّد (؟) المنصور تاج الدولة سراج الملّة وشرف الأمم أبي سعيد تتش بن (؟) ملك الإسلام ناصر أمير المؤمنين وفي أيّام وزارة....

...et pendant (le séjour ou l'administration) de son frère le roi très noble, puissant et victorieux, la couronne de l'empire et le flambeau de la communauté religieuse, la gloire des nations Abu Sa'id Tutuch fils (?) du roi de l'Islâm, défenseur du calife, et durant le vizirat de...

Ici s'arrête malheureusement ma copie, qui présente encore une longue lacune jusqu'à la date finale. Griffonnée à la hâte au sommet d'une échelle, elle n'est qu'une ébauche grossière, et si je donne ici ce nouveau fragment, c'est à cause des titres honorifiques dont on tirera parti dans un chapitre spécial. Le nom de Tutuch, qui gouvernait alors Damas pour son frère Malik Châh, est rendu certain par la *kunya* Abu Sa'îd, qui était bien la sienne; la suite de l'inscription mentionne probablement le vizir Nizâm el-Mulk, une des figures les plus curieuses de l'époque. Je recommande vivement ce texte et ses voisins aux arabisants qui visiteront Damas; sa rédaction en fait un document précieux

[1] Le mot يمين donné par ma copie me paraissait incertain pour le sens; mais je trouve que ce surnom a été porté par les Seldjoukides; cf. *Hist. or. des Croisades*, t. I, p. 833.

pour la détermination des rapports politiques entre la cour du calife et ses puissants suzerains à une des époques capitales de l'histoire musulmane.

Inscription de Rabwe, près de Damas[1]. — L. 4. Le mot هَدَم étant écrit fort lisiblement et donnant un bon sens, il n'y a pas de raison de lui en substituer un autre; il faut donc lire : « A réparé les *parois croulantes* de la colline... »

L. 8. Il faut lire فى ظهر مسجد الطّرائفيّين « derrière la mosquée des *marchands de curiosités* ». Le nom de cette mosquée ressort d'un passage de l'ouvrage de Ibn Cheddâd intitulé : *El aʿlâq el-khaṭîra*[2].

L. 9. Il faut lire : ... لهذا الوقف المحتبس إلى يوم « ... ce *waqf immobilisé* jusqu'au jour du jugement ». Il s'agit donc d'un *waqf* inaliénable et la construction de la phrase devient parfaitement claire.

Dans la petite inscription de Jaffa (*Notes*, p. 88), on peut lire à la quatrième ligne : وهو يومئذ متو[لّى]

[1] *Notes*, p. 84. Je dois les observations relatives à ce texte et aux suivants à l'obligeance de M. Ch. Rieu.

[2] British Museum, Add. 23335, fol. 40 v° : مسجد الطرائفيّين يعرف الآن بالرمّاحين فى سوق السرّاجين. Ce nom est tiré de طرائفى, *nisba* de طرائف pluriel de طريفة, *articles de choix, curiosités, nouveautés;* cet adjectif relatif est inconnu aux dictionnaires. Dans le *Kitâb barq ech-châm* du même auteur, que M. de Goeje a bien voulu me prêter (Leide 1466), se trouve le même passage, f° 24 r°, et un peu plus loin : مسجد بالمقلاص كان يعرف بمسجد الطرائفيّين. Il semble donc qu'il y eut deux mosquées de ce nom.

« il était alors gouverneur de la ville d'Ascalon au nom du calife ». Cette phrase se rapporterait alors aux mots عبد أمير المؤمنين « serviteur du calife » dans la première ligne.

Mosquée El-Aqmar au Caire [1]. — Dans la restitution de la première inscription fatimite (p. 97), on peut faire les corrections suivantes :

L. 5. Au lieu de [الله] آنصر جيوش الإمام « Allâh, prête secours aux armées de l'imâm », phrase qui brise la continuité du texte, on pourrait lire simplement أمير جيوش الإمام « général des armées de l'imâm ». Cependant, pour conserver la forme انصر qui paraît certifiée par ma copie, on peut lire aussi أَنْصَرُ جيوش الإمام « celui qui a le plus conduit à la victoire les armées de l'imâm ». Cette forme du superlatif, qui paraît un peu forcée, est cependant employée dans les titres honorifiques [2].

L. 6. Après لإقامة البرهان, j'ai oublié de restituer les mots على كافّة المشركين, qui se trouvent dans le texte original, ligne 4.

Dans la seconde inscription fatimite (p. 99, l. 4

[1] *Notes*, p. 89 et suiv.

[2] Par exemple أقْضَى القضاة « le qâḍi en chef », *Kâmil* (éd. du Caire), IX, 191, 209, etc. Les titres tels que *qâḍi*, *nâṣir*, etc., conservent leur valeur grammaticale d'adjectifs verbaux et peuvent former des superlatifs.

du texte), la restitution du mot المأمون est bonne, à supposer que ce mot appartienne à un groupe tel que العبد المأمون (chargé de confiance, confident), comme titre honorifique du vizir, et non comme surnom. Dans ce cas, les objections faites à ce mot pris comme surnom du vizir (El-Ma'mûn el-Baṭâ'iḥi) tombent d'elles-mêmes.

Mosquée d'Eṣ-Ṣâliḥ au Caire. — A propos des inscriptions de l'émir Bektimur, M. Rieu me communique sur ce personnage les notes suivantes qu'il a recueillies dans l'ouvrage de Ibn Ḥagar intitulé : *Ed-durar el-Kâmina*[1]. L'auteur l'appelle *Bektimur emîr gendâr el-manṣûri*, et ajoute qu'il était auparavant *gûkendâr*. C'était un favori du sultan Muḥammed en-Nâṣir qui le ramena de Kerak et le nomma *nâ'ib es-salṭana*. Soupçonné de comploter contre son maître, il fut arrêté en 711 et mis à mort à Kerak en 716 de l'hégire. Comme il n'est guère question de lui avant 698, année où il fut nommé régent (Weil, t. IV, p. 221), l'inscription de la chaire est probablement datée de 699, et non de 679.

Lexicographie et notes diverses. — Je réunis sous ce titre quelques additions à trois passages de mon précédent mémoire.

[1] British Museum, Or. 3043, fol. 91 v°. Voir aussi dans Weil, *Geschichte der Chalifen*, t. V, *Register*, s. v. Buktumur Djukendar, plusieurs détails qui complètent ces renseignements.

1° *Badana* et *ṭâq*[1]. — J'ai fait observer que le premier mot, que Quatremère rend toujours par *courtine*, signifie souvent un *saillant*. Dans les passages de Maqrîzi donnés par Quatremère, ce mot ne peut désigner autre chose que les saillants qui défendent les grandes portes du Caire, et dans plusieurs autres citations du savant orientaliste, il peut aussi bien s'appliquer à un saillant qu'à une courtine[2]. Cependant on observera que dans plusieurs passages, *badana* est opposé à *burg*; on pourrait en induire que dans ces cas le mot a le sens de *courtine*, une enceinte étant toujours composée de courtines et de tours[3].

Le seul texte où *badana* signifie clairement une

[1] *Notes*, p. 25, n. 2.

[2] Quatremère, *Histoire des Mongols*, p. 252, n. 81. Remarquer surtout le premier passage, tiré du *Kâmil* : « . . . la *badana* que les mineurs avaient sapée s'écroula. . . »; la sape s'attaquait surtout aux angles, toujours occupés par un saillant. De même le passage d'Abulmaḥâsin : « Chaque *badana* de l'enceinte en protégeait une autre »; ce rôle protecteur échoit aux tours.

[3] Voici deux passages nouveaux qui rentrent dans cette catégorie : Ibn Khallikân (de Slane, t. IV, p. 538; texte arabe, éd. du Caire, 1299, II, 527, l. 5 d'en bas; il s'agit de la destruction des murs d'Ascalon par l'armée de Saladin, obligée d'évacuer la place) : وجعل لكل أمير من العسكر بدنة معلومة وبرجا معينا يخربونه « la démolition fut répartie entre les troupes, et chaque émir de l'armée eut à détruire une *badana* et une tour désignées à cet effet ». — Maqrîzi, *Khiṭaṭ*, II, 204, l. 33: سور من حجر بأبراج وبدنات « un mur de pierre avec des tours et des *badana* ». On remarquera ici le pluriel بدنات au lieu de أبدان. — Dans tous ces passages, le sens de *courtine*, sans découler nécessairement du contexte, paraît assez probable.

courtine est celui où Maqrîzi décrit l'emplacement de l'inscription du calife El-Mustanṣir à côté de la Porte des Conquêtes au Caire[1]. Sa description est si précise qu'il a évidemment vu l'original; or on sait que l'inscription commence sur la courtine du mur.

Enfin, dans un autre passage de Maqrîzi[2], *badana* désigne à deux reprises les piliers de brique qui portent la retombée des arcs dans la mosquée d'El-Ḥâkim et qui, soit dit en passant, ressemblent beaucoup plus à un saillant qu'à une courtine. Ce sens découle de l'adjonction de Maqrîzi : « Sur chaque pilier se trouve un *ṭâq*[3] ». Ce dernier mot signifiant *une ouverture pratiquée dans l'épaisseur d'un mur, une fenêtre, une arcade*, etc., j'ai supposé qu'il désignait ici les ouvertures percées dans les tympans des arcs au-dessus des piliers. Ces évidements, dont le but est d'alléger les maçonneries, sont fréquemment employés dans l'architecture arabe, qui les a peut-être empruntés à la construction sassanide[4].

Or, dans la mosquée d'El-Ḥâkim comme dans celle d'Aḥmed, ils ont exactement la même forme

[1] *Khiṭaṭ*, II, 278, l. 2; voir *Notes*, p. 51.

[2] *Op. cit.*, II, 278, l. 19 et 21; voir *Notes*, p. 25.

[3] *Op. cit.*, II, 278, l. 21 : وفى كلّ بدنة منها طاق.

[4] Sur l'origine préislamique de ces évidements, *Notes*, p. 25, n. 2; voir aussi Dieulafoy, *L'art antique de la Perse*, t. V, p. 106 et pl. X et XI (pont de Disfoul). Les piles de ce pont sont percées d'évidements couronnés d'un arc brisé, qui alternent avec les arches. L'aspect de ce pont rappelle ainsi, abstraction faite de l'épaisseur des massifs, celui d'une ligne de piliers et d'arcades dans le sanctuaire des mosquées d'Aḥmed ou d'El-Ḥâkim.

et les mêmes proportions que les grands arcs eux-mêmes, et ceux-ci, avec leurs pieds-droits formés par les piliers, sont de véritables ouvertures percées dans l'épaisseur du mur.

En effet, j'ai trouvé depuis un passage où le mot *ṭâq* désigne clairement ces grands arcs eux-mêmes, ou plus exactement *l'espace compris entre deux piliers* dans le sanctuaire d'une mosquée. Ibn Khallikân raconte que deux disciples de Châfiʿi, Ibn ʿAbd el-Ḥakam et Buwaiṭi, se disputent l'honneur de lui succéder dans son professorat à la mosquée du Vieux Caire : « Ibn ʿAbd el-Ḥakam s'emporta, et quittant la place où Châfiʿi faisait ses cours (dans la mosquée), il alla s'établir dans un *ṭâq* plus loin, séparé de celui de Châfiʿi par un autre *ṭâq*. Alors Buwaiṭi s'établit à la place de Châfiʿi, dans le *ṭâq* où il donnait ses cours[1]. »

Ici le sens est parfaitement clair. Les cours avaient lieu dans les mosquées et de préférence dans le sanctuaire (*liwân*), où professeurs et élèves étaient à l'abri du soleil et des intempéries. Les cours d'El-Azhar se font encore aujourd'hui dans le sanctuaire autour des colonnes qui portent les arcs et la toiture, et pour quiconque a visité l'Orient, la scène décrite par Ibn Khallikân est vivante : Châfiʿi ré-

[1] De Slane, t. IV, p. 396; texte arabe, II, 458, l. 4 : وترك مجلس الشافعى وتقدّم فجلس فى الطاق وترك طاقًا بين مجلس الشافعى ومجلسه وجلس البويطى فى مجلس الشافعى فى الطاق الّذى كان يجلس فيه; ce passage est tiré de Khaṭîb Bagdadi.

unissait ses élèves dans le sanctuaire, entre deux colonnes ou deux piliers reliés par un arc. Le disciple évincé se lève et va s'établir plus loin dans la même ligne de supports, en laissant toutefois une arcade entre son rival et lui pour être plus tranquille et se faire entendre de ses élèves[1].

Ainsi le mot *ṭâq* a pour sens général : *percée à travers un mur en forme de fenêtre cintrée.* Appliqué aux arcades des sanctuaires, il désigne par une extension naturelle l'intervalle compris entre deux supports, piliers ou colonnes, avec l'arcade qui le recouvre.

Si l'on veut appliquer ce sens au passage de Maqrîzi cité plus haut, il faut traduire « à chaque pilier correspond une ouverture couronnée d'un arc », ce qui revient à dire que les piliers du sanctuaire portent la retombée des arcs bandés sur leurs

[1] La traduction de Slane (*ṭâq = niche*) n'est donc pas tout à fait exacte. M. Fell (*Ursprung und Entwickelung des höheren Unterrichtswesens bei den Muhammedanern*, p. 14, n. 4), qui cite ce passage d'après Haneberg (*Ueber Schul- und Lehrwesen der Muhamedaner im Mittelalter*, p. 39), croit qu'il s'agit ici d'une chapelle (*zâwiya*) et conteste la traduction correcte de Haneberg (*ṭâq = Bogen*). La raison qu'il en donne paraîtra sans valeur à quiconque a visité El-Azhar, où les cercles d'étudiants (حلقة) se touchent et où les voix des professeurs semblent se perdre dans un broubaha perpétuel. Partout où il est question d'un cours donné dans une *maqṣûra* ou dans une *zâwiya*, il s'agit dans le premier cas d'une enceinte réservée dans le sanctuaire et dans le second d'une chapelle attenante. Mais dans le passage qui nous occupe, il n'est question que d'un *ṭâq*; et comme la plupart des cours se donnent dans le sanctuaire même, ils ne peuvent avoir lieu que sous une des arcades qui portent la toiture dans le sanctuaire des mosquées syro-égyptiennes.

intervalles. Cependant, vu la parfaite similitude qui existe dans cette mosquée entre les grandes ouvertures d'un pilier à l'autre, et les petits évidements percés dans le mur au-dessus des piliers mêmes, on peut sans inconvénient s'en tenir au sens plus spécial que j'ai proposé. De toute manière, le mot *ṭâq* confirme la supposition que *badana* désigne ici les piliers de brique du sanctuaire et des portiques autour de la grande cour.

2° *Dimensions des briques.* — J'ai donné les dimensions des briques de la mosquée d'Aḥmed ibn Ṭûlûn en réduisant les mesures cotées dans l'ouvrage de M. St. Lane Poole[1]; on trouvera dans le mémoire déjà cité de M. Corbett des chiffres un peu différents et certainement plus exacts[2].

3° *Khalîlîya.* — Dans la description que Maqrîzi donne de la Porte de Zuwêle se trouve le passage suivant : « . . . Sous le règne du sultan Muḥammed en-Nâṣir, le gouverneur du Caire Aidkin fit placer sur la porte une *khalîlîya* qu'on frappait tous les soirs après la prière de l'après-midi[3]. » En traduisant ce passage, j'avouais que le sens de ce mot

[1] *Notes*, p. 39, n. 1; ces chiffres doivent être lus 19; 6, 5; 4, 5.

[2] *Op. cit.*, p. 538 : « . . . hard red bricks, 18 centimetres long by 8 wide and about 4 thick », etc. — Sur les dimensions des briques de Sarvistan, voir Dieulafoy, *op. cit.*, t. IV, p. 2; sur celles du Tâgi-Kesrâ, Abd al-Laṭîf — de Sacy, p. 259, n. 91. Sur les mots أجر, لبن et طوب, *ibid.*, p. 302, n. 4.

[3] *Khiṭaṭ*, I, 381, l. 14 : رتب . . . . على باب زويلة خليلية تضرب كلّ ليلة بعد العصر; voir *Notes*, p. 45.

m'était inconnu; je crois pouvoir donner le mot de l'énigme, grâce à M. Casanova, qui me suggère l'explication suivante.

La forme de la *nisba* au féminin (qui suppose un collectif sous-entendu) et le verbe *rataba* (disposer, ordonner) semblent indiquer que l'auteur veut parler non d'un instrument, mais d'un corps d'instrumentistes; il s'agit probablement d'une batterie de tambours, et voici pourquoi : Dans le chapitre qu'il consacre à la citadelle, Maqrîzi en décrit les portes et dit qu'à l'extérieur de l'une d'elles « les *khalîlîya* battaient (étaient battues?) avant le coucher du soleil [1] ». Or, près de cette même porte, se trouvait le corps des tambours et trompettes (طبلخاناة[2]) et tout auprès était une tour que la *Description* appelle la *tour des tambours* [3]. Maintenant comment *khalîlîya* peut-il signifier un corps de tambours? Remarquons d'abord que Maqrîzi ne mentionne nulle part l'existence d'un corps de *khalîli* ou *khalîlîya;* mais il existe une forme طَبّلى (« celui qui bat le tambour », Dozy) adjectif relatif de طَبْل (« tambour ») qui fera naturellement au pluriel ou au collectif طبليّة. Or, en écrivant ce mot à la manière arabe, c'est-à-dire en traçant la hampe du ط après coup, rien de plus facile pour un copiste pressé que de la

[1] *Op. cit.*, II, 204, l. 35 : تدقّ الخليلية قبل المغرب.

[2] Sur ce mot, voir Quatremère, *Sultans Mamlouks*, t. I[e], p. 175, n. 54.

[3] *Burg eṭ-ṭabbâlîn*, t. XVIII[b], p. 288 (2[e] édit.).

placer un peu trop à gauche; il en résulte une forme حطلبه que les éditeurs de Maqrìzi auront ponctuée خلبيّة sans la comprendre[1]. L'édition de Boulaq contient un grand nombre d'erreurs semblables provenant de fautes de copistes.

Cette ingénieuse supposition me paraît confirmée par le rôle important que joue le tambour dans les cérémonies officielles des souverains et des grands dignitaires musulmans. Quatremère a réuni à ce sujet des notes si abondantes qu'il suffit d'y renvoyer le lecteur[2]. Le droit de faire battre les tambours et jouer la musique à la porte de son palais aux heures des cinq prières, droit qui semble remonter à un usage fort ancien, fut pendant longtemps la prérogative exclusive du calife. Ce privilège mi-temporel et mi-religieux prenait place après la *khoṭba* et la *sikka* (droit de battre monnaie) dans la série des prérogatives souveraines. Les sultans

[1] L'erreur serait d'autant plus explicable que dans l'écriture cursive, les ح ont parfois une forme arrondie qui rappelle la boucle du ط.

[2] *Sultans Mamlouks*, t. I[e], p. 175, n. 54 (sur le mot طبلخاناة); *Histoire des Mongols*, p. 418, n. 196 (sur le mot نوبة). Aux notes de ce dernier ouvrage, j'ajoute que le passage sur Sa'ad ed-Daula Kûharâ'în (cité par Quatremère, p. 419, col. 1) se trouve aussi dans le *Kâmil* d'Ibn el-Athîr (éd. du Caire, X, 41). Dans le même ouvrage (X, 47) se trouve un passage que je traduis ainsi : « En 475, Mu'aiyad el-Mulk fils de Niẓâm el-Mulk arriva d'Ispahan à Bagdad, et 'Amîd ed-Daula (le vizir du calife) sortit à sa rencontre. Le premier descendit à la *medrese* Niẓâmîye et fit battre les tambours à la porte de sa demeure à l'heure des trois prières. Alors le vizir donna une somme considérable pour abolir cet usage et renvoya les tambours à Tekrît ».

bouides les premiers arrachèrent au calife un honneur qui devait consacrer leur souveraineté effective, en faisant battre le tambour devant leur porte, d'abord trois fois seulement et plus tard cinq fois, à l'heure de chaque prière. Cependant le droit de battre cinq fois fut toujours considéré comme un honneur suprême qui ne devait appartenir qu'au souverain, tandis que ses émirs devaient se contenter de trois batteries par jour. En Égypte, l'usage de la *nauba* se répandit de bonne heure, déjà sous les Fatimites et plus tard chez les sultans et leurs principaux officiers, d'où le nom de *emîr ṭabl-khânât* donné à ceux qui avaient obtenu ce droit; plus tard ce titre devint l'insigne d'un commandement militaire. Dans les rivalités d'ambition et de vanité qui caractérisent le régime des Mamlouks en Égypte, la question des tambours revient à chaque instant. Peut-être faudra-t-il donc biffer du texte de Maqrîzi le mot خليلية en le remplaçant par طَبْلِيَّة, et traduire ainsi le passage qui a donné lieu à ses explications : « En 735, le gouverneur du Caire Aidkin disposa sur la porte un corps de tambours qui battaient chaque soir après la prière de l'après-midi [1]. » J'ajoute qu'à cette époque

[1] Il suffit de vocaliser تضرب et تدقّ à l'actif neutre au lieu du passif. La seule objection qu'on pourrait faire à cette correction, c'est que la forme طبليّة n'a pas encore été signalée; mais comme elle est grammaticalement correcte, on peut bien l'admettre comme synonyme de طبلخاناة. On remarquera d'ailleurs dans Quatremère que les verbes qui signifient « battre le tambour » sont justement ضرب et دقّ, qu'on trouve dans Maqrîzi associés au mot خليلية.



les minarets de la mosquée d'El-Mu'aiyad ne s'élevaient pas encore sur la vaste terrasse qui couronne la Porte de Zuwêle; diminuée aujourd'hui de toute la place occupée par les minarets, cette terrasse pourrait encore abriter un corps nombreux [1].

[1] Au dernier moment, M. Casanova m'apprend que les manuscrits de Maqrîzi qu'il a consultés ont tous la leçon خليلية et qu'il a retrouvé ce mot dans l'histoire des Mamlouks de Gauhari; enfin M. de Goeje m'écrit que les manuscrits de Leide offrent la même leçon. Dès lors, il n'est plus permis de supprimer ce mot malencontreux; mais il reste probable qu'il cache un collectif.

L'ALMAGESTE D'ABÛ'LWÉFA ALBÛZDJÂNI,

PAR

M. LE BARON CARRA DE VAUX.

La lecture des grands traités astronomiques des Arabes a été jusqu'ici plus négligée que celle de leurs ouvrages sur la géométrie ou sur le calcul; et si l'on a parlé beaucoup de leur astronomie, ç'a été souvent sans la bien connaître. On a craint peut-être la longueur de cette étude; on a pensé que suivre les variations d'une théorie qui n'est parvenue à l'aurore de la Renaissance que pour y recevoir le coup mortel, c'était s'engager dans une sorte d'impasse; c'était faire l'histoire de l'erreur, non celle du progrès vers la vérité. Il faut avouer que le premier coup d'œil jeté sur les Almagestes arabes n'a pas été favorable. L'Académie des sciences se souvient des débats qu'a soulevés dans son sein l'interprétation d'un chapitre de l'Almageste d'Abû'l-wéfa. L.-Am. Sédillot avait présenté en 1836 ce texte obscur, mal rédigé, mutilé même, comme contenant l'énoncé de la troisième inégalité lunaire appelée *variation* et dont la découverte était attribuée

jusqu'alors à Tycho-Brahé. Rien n'était moins certain; de là l'origine d'une discussion stérile, plutôt abandonnée que terminée aujourd'hui. Il est bien à regretter qu'au lieu de concentrer tous leurs efforts sur ces deux mauvaises pages, les savants n'aient pas élargi la question en provoquant une étude générale des Almagestes arabes. C'eût été la meilleure méthode pour parvenir à la résoudre et la plus fructueuse. Un jugement sévère rendu en dernier lieu par M. J. Bertrand fit oublier Abû'lwéfa à l'Académie. Cependant plusieurs érudits continuèrent à le regarder comme un astronome éminent, comme l'auteur probable de la découverte de la variation, et, peu de temps après l'apparition de l'article de M. J. Bertrand dans le *Journal des Savants*, la publication intégrale du traité de l'astronome arabe fut entreprise par Marcel Devic, professeur d'arabe à la Faculté des lettres de Montpellier. Devic mourut en 1876 avant d'avoir terminé sa tâche. Travailleur consciencieux, mais n'ayant qu'une connaissance insuffisante de l'histoire des mathématiques, il laissa de cet Almageste une traduction qui eût exigé, pour l'exactitude du sens et la perfection de la forme, de nombreuses retouches; il n'avait encore préparé ni les notes ni l'introduction nécessaires pour mettre en relief un ouvrage de ce genre. Sa copie du texte arabe et sa traduction française vinrent entre les mains de M. L. Rodet, qui les garda longtemps sans avoir le loisir de s'en occuper, puis me les remit. Les ayant examinées, je reconnus que le

IMPRIMERIE NATIONALE.

travail était seulement ébauché; je cherchai d'autres manuscrits pour combler les lacunes considérables de celui de Paris, et je n'en trouvai point[1]; j'acquis la conviction que le traité d'Abû'lwéfa présentait dans l'ensemble peu d'originalité, sauf dans les chapitres sur la trigonométrie, et que sa théorie de la Lune ne renfermait aucune découverte. Faiblement encouragé d'ailleurs par ceux qui se souvenaient que cette dernière opinion avait prévalu à l'Académie, je dus renoncer à l'honneur de poursuivre et de mener à terme l'entreprise de Devic. Que cet article où je voudrais faire porter quelque fruit à son travail en analysant l'œuvre d'Abû'lwéfa et en fixant, s'il est possible, les dernières incertitudes, serve du moins d'hommage à sa mémoire.

I

On s'est fait, croyons-nous, quelques illusions sur les nouveautés cachées que peut contenir un Almageste arabe. En principe, tout Almageste n'est et ne peut être qu'un remaniement de celui de Ptolémée, le seul auquel le nom ait été donné, le seul jouissant d'assez de prestige pour le porter; Almageste (المجسطى, *ὁ μέγισ7ος, le plus grand*), c'est le livre de Ptolémée et ce n'en est point d'autre. Aussi, lorsqu'on

[1] D'après des indications assez vagues données autrefois par Chasles, je crus devoir surtout porter mon attention sur les bibliothèques de Constantinople. Je remercie tout particulièrement S. E. Khalîl Edhem Bey, qui m'aida dans ces ingrates recherches.

trouve dans un des traités ainsi dénommés une proposition dont le sens est douteux, on doit chercher à l'expliquer à l'aide du texte grec plutôt qu'à l'éclairer par les découvertes des modernes, à moins que le commentateur arabe ne s'en attribue formellement l'invention. Une ligne tirée de l'exposé du sujet qu'Abû'lwéfa a placé au début de son Almageste a contribué à faire croire à son originalité. « Nous avons suivi dans ce livre, dit-il, un chemin qu'aucun de nos prédécesseurs n'a indiqué. » Il eût suffi de lire tout le morceau pour comprendre la vraie portée de cette phrase. Nul n'aurait mieux repoussé qu'Abû'lwéfa lui-même les prétentions que d'autres ont eues pour lui. Voici comment il explique le caractère de son ouvrage[1] :

وهذا وإن كان قد سبق اليه جماعة من الفضلاء مثل
ابرخس وابلونيوس وبطلميوس وغيرهم من المتقدمين فقد

[1] Muhammed ibn Muhammed ibn Iahia Abû'lwéfa naquit l'an 348 de l'hégire (959 Ch.), à Bûzdjân, dans la province de Naïçâbûr. A l'âge de vingt ans, il alla dans le pays du 'Irâq; ayant étudié auprès de Abû'l'olà ibn Karnib et de Iahia de Bâwerd, il devint à son tour un maître éminent. Il composa beaucoup de livres sur les nombres et le calcul, commenta les traités d'algèbre de Diophante, d'Alkuwarizmi, de Abû Iahia, écrivit un Almageste et un livre sur les tables sexagésimales (كتاب العمل في الجدول الستيني). Sa mort arriva l'an 388 (998 Ch.). Voir Abû'lfaradj, *Histoire des dynasties*, p. 315 (éd. de Beyrouth), et le *Catalogue de l'Escurial*, t. I, p. 433. On trouvera d'autres renseignements sur la vie et les œuvres d'Abû'lwéfa dans plusieurs auteurs. Voir entre autres : Wœpcke, *Journal asiatique*, 5e série, t. V, p. 243; Sédillot, *Matériaux pour servir à l'histoire comparée des sciences mathématiques chez*

سلكنا فى هذا الكتاب مسلكا لم يذكره احد منهم وسهّلنا طريق الوصول الى تلك المعلومات وقرّبناها وآجتنبنا السبل التى كانت تصعب على المتعلّمين مرامها مثل الشكل القطاع والنسبة المؤلّفة وصيرنا تلك المعانى يوصل اليها بأقرب مأخذ وأسهله بعد الصعوبة والاعتياص ثم لم نكتف بما أورده أوليك من الطرق فى كلّ واحد من المعلومات حتّى أضفنا الى علم ذلك طرقا غيرها وبراهين سواها واضفنا اليها أيضا من المعانى التى لم يذكرها أوليك أشياء تشتدّ الحاجة اليها فى علم الهيئة وميّزنا ايضا الأعمال الهندسيّة وطرق البراهين من الأعمال الحسابيّة لينفرد كل واحد من المهندس والحاسب بصناعته إن لم يكون له دربة بالأخرى ويجتمع بينهما من كان كاملا فيهما وأوردنا على حساب كل واحد من المعانى مثالا يستعين به المبتدى وتسكن اليه نفس من ليست له رياضة فى الأعمال الحسابيّة وآستقصينا أيضا حساب جداولها وصحّحناها خلاف من تقدّمنا من أهل هذه الصناعة وما يوجد من الخلاف فى وجوه الأجوبة فى أنواع المسايل من الثوانى والثوالث فليس ينبغى أن يشكّك ذلك الناظر فى هذا

les Grecs et chez les Orientaux (Paris, 1845); Cantor, *Vorlesungen über Geschichte der Matematik* (Leipzig, 1880). — Sur le manuscrit de l'Almageste d'Abû'lwéfa qui porte le n° 1138 du supplément arabe à la Bibliothèque nationale, voir surtout : Sédillot, *Matériaux*, etc., t. I, p. 51.

الكتاب فان سببها التقريبات التى اخذت فى الجيوب والأوتار والأظلال التى هى اصول الأعمال الحسابية

Bien que ce sujet ait été traité avant nous par plusieurs hommes éminents, comme Hipparque, Apollonius, Ptolémée et d'autres encore parmi les anciens, nous avons suivi dans ce livre un chemin qu'aucun d'eux n'a indiqué; nous avons aplani la voie qui conduit aux résultats par eux enseignés; nous les avons en quelque sorte rapprochés; nous avons évité les méthodes connues, mais dont l'abord est difficile aux étudiants, telle que la méthode du quadrilatère et des six quantités; nous avons tout fait pour que l'on arrive à pénétrer le sens des théories de la manière la plus directe et la plus facile, en les débarrassant de ce qui les rendait ardues et compliquées. Ensuite, ne nous contentant pas des méthodes exposées par nos prédécesseurs pour mener à chaque résultat, nous avons ouvert pour l'atteindre de nouvelles voies et fourni de nouvelles preuves; nous avons ajouté aussi plusieurs propositions qu'ils n'ont pas mentionnées et dont l'utilité en astronomie est très grande. Nous avons eu soin de séparer les démonstrations géométriques des démonstrations par le calcul, afin que le géomètre et le calculateur n'aient chacun à faire appel qu'à son art si l'autre ne lui est pas familier, ce qui n'empêchera pas le lecteur habile dans les deux arts de joindre ensemble les deux démonstrations, et nous avons donné un exemple du calcul relatif à chaque proposition, pour venir en aide au commençant et offrir un point d'appui à celui dont l'esprit n'est pas exercé au maniement du calcul. Nous avons fait avec le plus grand soin le calcul des tables, et nous avons rectifié celles qui ont été dressées antérieurement. Lors donc que le lecteur de ce livre rencontrera, dans la solution de plusieurs questions, des différences portant sur les secondes et les tierces des valeurs ordinairement admises, il ne devra pas s'en étonner. Ces différences tiennent à la plus grande approxi-

mation avec laquelle nous avons déterminé les sinus, les cordes et les tangentes, qui sont les éléments du calcul.

On le voit, cette introduction ne contient l'annonce d'aucune découverte. Chasles, qui félicite Abû'lwéfa d'avoir suivi une voie nouvelle, inconnue des anciens, ne se doutait pas que cette voie était celle de l'abréviation et de la vulgarisation. Ce que l'auteur arabe essaye le premier de faire, et c'est ce qui constitue l'originalité de son œuvre, c'est ramener l'Almageste à une forme simple, par laquelle il devienne accessible aux moins instruits. Les propositions qu'il ajoute, cela s'entend, ne sont pas des résultats obtenus en astronomie depuis Ptolémée, mais des théorèmes ou des formules commodes pour la démonstration des résultats connus. Nous savons fort bien ce qu'étaient la méthode du quadrilatère et la règle des six quantités dont il refuse de se servir. Cette méthode était celle en usage chez les anciens et elle avait été peut-être dès le temps d'Abû'lwéfa étendue et généralisée par les Arabes. Elle lui semble trop compliquée; celle qu'il lui substitue est très intéressante à connaître, et l'on va voir en effet combien la trigonométrie s'était transformée depuis l'antiquité et rapprochée de l'état où nous la voyons aujourd'hui. La partie du livre qui traite ces questions est celle qui a le plus de valeur à nos yeux. Malheureusement toutes les tables trigonométriques manquent dans le manuscrit. Abû'lwéfa nous dit qu'il les avait rectifiées avec beaucoup de soin, en quoi sa grande réputation de

calculateur nous oblige à le croire. Quelques copies de ces tables subsistent sans doute égarées dans d'autres ouvrages, perdues dans l'ombre de nos bibliothèques.

On peut considérer que l'Almageste d'Abû'lwéfa est divisé en trois parties, dont la première contient la trigonométrie, la deuxième l'application des formules trigonométriques aux observations, et la troisième la théorie des planètes, qui est le but du livre. La division que trace l'auteur est un peu différente de celle-là et elle est moins logique. Le livre est en outre fractionné en discours, chapitres et sections. Le premier discours commence par quatre chapitres sur la cosmographie générale, que nous laissons hors de notre division, n'ayant rien à en dire.

Avec le cinquième chapitre s'ouvre un véritable traité de trigonométrie. Les lignes trigonométriques ne sont pas définies dès l'abord toutes ensemble. L'auteur n'envisage en premier lieu que la corde, le sinus, le sinus-verse et le cosinus. Après avoir signalé les lignes commensurables avec le rayon, qu'on trouve dans la figure de l'hexagone inscrit, il établit les relations qui existent entre les lignes trigonométriques déjà définies. Il le fait par la méthode géométrique la plus directe, et ses procédés comme ses résultats sont pour nous-mêmes si naturels qu'il est inutile que nous y insistions. Les formules qu'il démontre ensuite et qui servent à connaître les sinus et les cordes d'un arc, connaissant ceux de son double ou de sa moitié, sont ob-

tenues d'une manière aussi simple. La considération de la corde conduit vite à l'idée de la multiplication des arcs, puisque les définitions mêmes fournissent la relation : $\sin \alpha = \frac{1}{2}$ corde 2α. Les formules employées par Abû'lwéfa sont les suivantes :

$$\frac{\frac{1}{2} \sin v . \alpha}{\sin \frac{\alpha}{2}} = \frac{\sin \frac{\alpha}{2}}{R} \quad \frac{2R - \text{corde}(\pi - \alpha)}{\text{corde} \frac{\alpha}{2}} = \frac{\text{corde} \frac{\alpha}{2}}{R};$$

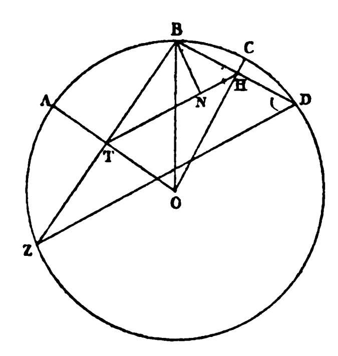
$$\frac{\text{corde } \alpha}{\text{corde} \frac{\alpha}{2}} = \frac{\text{corde}\left(\pi - \frac{\alpha}{2}\right)}{R}; \frac{\sin \alpha}{\sin \frac{\alpha}{2}} = \frac{\sin\left(\pi - \frac{\alpha}{2}\right)}{\frac{1}{2} R}.$$

La dernière, lorsqu'on l'énonce en vue du calcul et qu'on y fait le rayon égal à l'unité, est notre formule $\sin 2\alpha = 2 \sin \alpha \cos \alpha$.

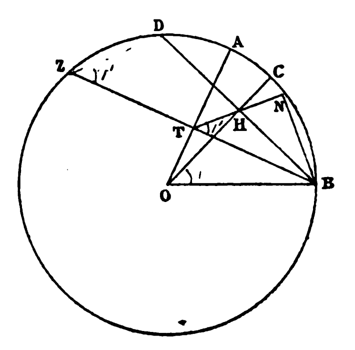
Arrêtons-nous un instant sur les deux méthodes qui permettent de connaître le sinus de la somme ou de la différence de deux arcs dont les sinus sont donnés. La première est fondée sur la démonstration suivante :

Soient les deux arcs AB, BC du cercle ABCD (fig. 1). On connaît le sinus de chacun d'eux. Je dis que le sinus de leur somme et celui de leur différence sont aussi connus. Joignons les trois points A, B, C au centre O; du point B abaissons sur les rayons OA, OC les perpendiculaires BT, BH, et joignons HT. Je dis que HT est égal au sinus de AC. En effet, prolongeons BH, BT jusqu'en D et Z et joignons DZ; HT sera égal à la moitié de DZ, parce que les deux

lignes BD, BZ sont divisées respectivement en deux parties égales aux points H et T. Donc l'arc DBZ est le double de l'arc ABC, et la ligne HT est égale au sinus de l'arc CA.



Dans une seconde figure (fig. 2), l'arc BDZ est double de l'arc BCA, et l'arc BCD, double de l'arc BC; il reste



l'arc DZ double de l'arc AC. Du point B abaissons une perpendiculaire BN sur la ligne HT. Les deux angles BHO, BTO étant droits et étant construits sur la ligne BO, le quadrilatère BOTH est inscriptible dans un cercle. Les deux triangles BOH, BTN sont semblables comme ayant les

angles en H et N droits, et les angles en O et T égaux, puisque ces deux angles sont construits sur la ligne BH. Donc les deux autres angles sont égaux entre eux, et l'on a : $\frac{NB}{BT} = \frac{HB}{BO}$; mais les longueurs BT, BO, BH sont connues; on peut donc en déduire BN, et l'angle N étant droit, on connaîtra les lignes NH, NT, et enfin HT, ce que nous voulions démontrer.

Cette démonstration conduit à une formule assez lourde :

$$\sin(a \pm b) = \sqrt{\sin^2 a - \frac{\sin^2 a \sin^2 b}{R^2}} \pm \sqrt{\sin^2 b - \frac{\sin^2 a \sin^2 b}{R^2}}.$$

Bien qu'elle soit toute voisine de la formule plus simple dont nous nous servons, Abû'lwéfa ne songe pas à la simplifier et il l'emploie telle quelle dans le calcul. Mais il retrouve dans l'invention des méthodes géométriques la souplesse qui lui manque dans le maniement des expressions algébriques. Il a recours à une seconde démonstration que voici :

Revenons aux deux figures que nous avons tracées. Les deux triangles HNB, BOT sont semblables, parce que les angles BNH, BTO sont droits et que les angles H et O sont construits sur la ligne BT. Alors on a : $\frac{BH}{HN} = \frac{BO}{OT}$; or les grandeurs BH, BO, OT sont connues; on connaîtra donc HN. De plus, les deux triangles BNT, OBH sont aussi semblables, parce que les deux angles H et N sont droits et que les deux angles O et T sont construits sur la ligne BH. On a alors : $\frac{BT}{TN} = \frac{BO}{OH}$; or les grandeurs BT, BO et OH sont connues; on connaîtra donc TN. Ainsi on connaîtra la ligne HT qui est, comme nous l'avons déjà fait voir, le sinus de l'arc AC.

Cette fois la conséquence immédiate de la démonstration géométrique est la formule classique :

$$\sin(a \pm b) = \sin a \cos b \pm \sin b \cos a.$$

Lisons en effet l'énoncé :

حساب جيب مجموع القوسين وجيب تفاضلهما اذا كانت
كلّ واحد منهما معلوما إذا أُردنا ذلك ضربنا جيب كلّ واحد
منهما في جيب تمام الاخر دقايق فما حصل جمعناهما ان اردنا
جيب مجموع القوسين واخذنا تفاضلهما ان اردنا جيب
تفاضلهما

Calcul du sinus de la somme des deux arcs et du sinus de leur différence, quand chacun d'eux est connu. Nous multiplions le sinus de chacun des deux arcs par le sinus du complément de l'autre, les exprimant en minutes sexagésimales, et nous ajoutons les deux produits si nous voulons connaître le sinus de la somme; nous les retranchons, si nous cherchons le sinus de la différence.

La section qui suit est consacrée au calcul des cordes dites *capitales* (الرؤس); on appelle ainsi celles qui peuvent être connues sans l'aide des formules relatives à l'addition et à la multiplication des arcs; ce sont les côtés du triangle équilatéral, du carré, du pentagone, de l'hexagone, de l'octogone et du dodécagone.

Il est possible, ces connaissances étant acquises, de calculer les valeurs du sinus et de la corde de

l'arc d'un degré, et de dresser des tables de sinus. La manière d'opérer est expliquée; mais les tables, annoncées par un titre, font défaut.

Abû'lwéfa, au chapitre VI, complète le cercle trigonométrique par la définition de la tangente ou *ombre*, de la sécante appelée *diamètre de l'ombre*, de la cotangente ou *ombre de niveau* (الظلّ المستوى), de la cosécante ou *diamètre de l'ombre de niveau*[1]. Il établit les relations qui lient ces lignes aux lignes déjà définies :

$$\frac{\text{tg}\,\alpha}{R}=\frac{\sin\alpha}{\cos\alpha};\quad \frac{\text{ctg}\,\alpha}{R}=\frac{\cos\alpha}{\sin\alpha};\quad \frac{\text{tg}\,\alpha}{\text{séc}.\,\alpha}=\frac{\sin\alpha}{R};\quad \frac{\text{tg}\,\alpha}{R}=\frac{R}{\text{ctg}\,\alpha};$$

et il ajoute cette phrase qu'on croirait écrite de nos jours :

وهنالك استبان أنّ المقياس اذا فرض واحدا أنّ نسبة جيب القوس الى جيب تمامها هو الظل المعكوس وأنّ نسبة جيب تمام القوس الى جيبها هو الظل المستوى

Ainsi il est évident que, si l'on prend le rayon pour unité, le rapport du sinus de l'arc au sinus de son complément est la tangente, et que le rapport du sinus du complément au sinus de l'arc est la cotangente.

Cette première partie de l'ouvrage présente donc un grand intérêt. Wœpcke a déjà appelé l'attention

[1] La tangente s'appelle aussi *ombre première*, et la cotangente *ombre seconde*.

sur la section où l'auteur calcule la valeur de sin 1°[1]; mais tout est à remarquer ici, les détails et surtout cet ensemble qui constitue un traité de trigonométrie plane, bien différent de ce que l'on pourrait extraire des livres antiques, étonnant par sa modernité. Abû'lwéfa l'a-t-il fait sortir tout d'une pièce de son cerveau? Nous ne le pensons pas. Il ne dit rien sur l'origine de toutes ces nouveautés; dans le préambule cité plus haut, il vante plutôt l'originalité des modernes par rapport aux anciens que la sienne propre par rapport à ses contemporains. Tout en lui attribuant une grande part de ces résultats, avec le mérite de les avoir coordonnés, nous croyons qu'on doit placer un peu plus haut qu'à son époque l'origine des progrès de la trigonométrie. On les constate déjà dans Albattânî qui, partant de l'expression $h \frac{\cos \alpha}{\sin \alpha}$, a dressé une espèce de table des cotangentes, et il semble que l'impulsion vienne de plus haut encore, des astronomes contemporains d'Almamûn. Dans la construction de ses tables des sinus et des tangentes, Abu'lwéfa fait le rayon égal à l'unité; c'est donc à tort que Nasîr Eddîn Attûsi attribue cette idée à Albirûni[2]; il garde d'ailleurs la division sexagésimale du rayon. Ses tables des sinus et des tangentes sont dressées pour des arcs différant entre eux de $\frac{1}{4}$ de degré; les valeurs des sinus-verses

[1] Wœpcke, *Journal asiatique*, avril-mai 1860.

[2] Dans le *Traité du quadrilatère* édité à Constantinople avec traduction française, par Caratheodory Pacha, p. 212.

sont mises en regard de celles des sinus, et par une division descendante à partir de 90°, accolée à la division montante qui va de 0° à 45°, les valeurs des tangentes et des cotangentes sont données en même temps. Une table des parties proportionnelles permet de calculer les valeurs intermédiaires. L'approximation dans tous les calculs donnés en exemple est très grande; la division sexagésimale est toujours poussée jusqu'à la quarte et jusqu'à la cinquième, qui correspondent aux 6e, 7e et 8e décimales. Aucune opération n'est faite dans le livre; aussi ne pouvons-nous parler ici des procédés de calcul; Abû'lwéfa n'a évidemment pas la notion de l'erreur commise dans l'approximation. Afin que l'on puisse se rendre compte de la précision obtenue, nous reproduisons les valeurs qu'il trouve, d'après des raisonnements géométriques justes, pour les longueurs des côtés des différents polygones inscrits :

Triangle équilatéral : 103 p., 55″, 22′, 58‴, 27^{IV}, 58^{V}.
Carré : 84 p., 51″, 10′, 7‴, 46^{IV}.
Décagone : 37 p., 4″, 55′, 20‴, 29^{IV}, 39^{V}.
Pentagone : 70 p., 32″, 3′, 13‴, 43^{IV}.
Octogone : 45 p., 55″, 19′, 14‴, 24^{IV}.

La trigonométrie sphérique est traitée avec le même parti pris de simplicité que la trigonométrie plane. Un petit nombre de propositions démontrées au début du 2e discours suffisent à l'auteur pour tout ce qui doit suivre. Elles se résument en celles-



ci : deux triangles sphériques ABC, AB'C', rectangles en B et en B', opposés par le sommet de l'angle A, donnent lieu aux proportions :

$$\frac{\sin a}{\sin b} = \frac{\sin a'}{\sin b'} \text{ et } \frac{\sin c}{\sin c'} = \frac{\operatorname{tg} a}{\operatorname{tg} a'}.$$

En conséquence de ces égalités, on a dans le triangle sphérique rectangle la relation :

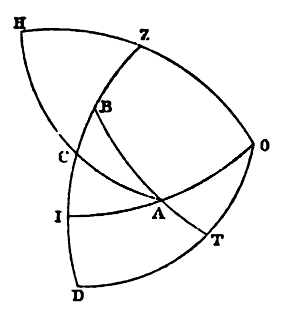
$$\frac{\cos b}{\cos a} = \frac{\cos c}{R}.$$

La proportionnalité des sinus des angles aux sinus des côtés opposés est vraie pour tout triangle. En ce qui concerne cette dernière et importante proposition, la priorité est disputée entre Abû'lwéfa et Abû Nasr ibn Irâq[1]. Il est probable que l'un et l'autre n'ont fait qu'en généraliser l'emploi. Nous rapportons la démonstration de notre auteur, à cause de l'intérêt que présente ce théorème :

Soit le triangle ABC (fig. 3) sur la surface de la sphère, formé des arcs de grands cercles AB, BC, AC. Je dis que l'on a : $\frac{\sin B}{\sin C} = \frac{\sin AC}{\sin AB}$. Décrivons les arcs de grands cercles DO, OZ ayant respectivement B et C pour pôles, et prolongeons les arcs AB, BC, CA jusqu'à leur rencontre avec les arcs DO, OZ aux points D, T, H, Z. Les angles en Z et en D sont tous deux droits, et par conséquent le point O est le pôle du cercle DZ. Par les deux points OA faisons passer

[1] Voir le *Traité du quadrilatère* de Nasîr Eddîn Attûsi, déjà cité, p. 211.

un arc AOI de grand cercle, l'angle en I sera droit. Il en résulte la proportion : $\frac{\sin DT}{\sin AI} = \frac{\sin TB}{\sin AB}$ d'après la première



proposition de ce discours, et aussi : $\frac{\sin ZH}{\sin AI} = \frac{\sin CH}{\sin CA}$; d'où en tenant compte des quantités égales :

$$\frac{\sin DT = \sin B}{\sin AI = \sin C} = \frac{\sin CA = \sin b}{\sin AB = \sin c}.$$

C'est ce que nous voulions démontrer.

Ici se termine la partie de l'Almageste d'Abû'lwéfa qui renferme la trigonométrie. Les deux autres parties sont bien loin d'avoir la même valeur. Presque tout le 2e discours et les trois discours qui le suivent forment la seconde; si l'on en extrait différents passages : la section sur l'observation de l'obliquité de l'écliptique et du passage des étoiles au méridien, analysée par Sédillot [1], les chapitres sur les safihas perpendiculaires et obliques, sujet spécial et déjà

[1] L.-Am. Sédillot, *Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes*, p. 195.

connu, le chapitre obligatoire sur la recherche de l'azimut de la *qiblah*, cette longue portion du livre n'est qu'une suite fastidieuse d'exercices de trigonométrie sphérique, tous accompagnés d'exemples numériques, tous également élémentaires et se rapportant à l'une des quatre formules que nous avons citées. L'auteur se propose de déduire successivement les uns des autres tous les arcs de la sphère qui ont quelque intérêt au point de vue cosmographique. Il en suppose, en général, trois connus par les observations, et d'après eux il en calcule un quatrième. On conçoit à travers quels monotones détails le lecteur est conduit. Que l'on se figure seulement que tel des arcs envisagés, celui qui est appelé *la latitude du climat de la vue*, est calculé de seize manières différentes, et *son argument*, de dix manières. Il est tout à fait inutile que nous suivions cette lourde analyse, et tout ce que nous croyons pouvoir tirer de ces discours, c'est la liste des arcs qui y sont définis. On remarquera que ces arcs, dont le livre donne les définitions sans ordre apparent, pourraient être rattachés à deux systèmes : celui des coordonnées écliptiques, que les tendances astrologiques ont porté à considérer dès la plus haute antiquité, et celui des coordonnées zénithales et polaires intimement liées ensemble dans l'étude des heures.

الميل الأوّل, *l'obliquité première.* Deux grands cercles se coupent sur la surface de la sphère. D'un point pris sur l'un d'eux, on abaisse un arc de grand cercle perpendiculaire sur

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'autre. Le segment de cet arc compris entre ce point et le second grand cercle mesure l'obliquité première relative à ce point. L'obliquité première d'un point de la sphère céleste par rapport à l'équateur est sa *déclinaison*.

الميل الثانى, *l'obliquité seconde*. Un segment d'arc de grand cercle passant par ce même point, mais perpendiculaire au premier grand cercle, compris entre le point et le second grand cercle, mesure l'obliquité seconde.

الميل الأعظم, *l'obliquité maxima* est le segment du grand cercle perpendiculaire à la fois aux deux grands cercles donnés, compris entre eux deux. C'est en particulier l'inclinaison de l'écliptique sur l'équateur.

ارتفاع الكوكب عند توسّط السماء, *la hauteur méridienne* de l'étoile est l'arc de méridien compris entre l'étoile et l'équateur.

موضع الشمس, *le lieu du soleil* est l'arc d'écliptique parcouru par le soleil depuis son passage au point équinoxial.

سعة المشرق, *l'amplitude ortive* d'un point ascendant de l'horizon est l'arc d'horizon compris entre le lever de l'équateur et ce point. L'amplitude ortive d'un point qui n'est pas sur l'horizon est l'arc d'horizon compris entre l'équateur et le parallèle passant par ce point.

المطالع فى البلد, *le coascendant* d'un arc d'écliptique *dans la sphère oblique* est l'arc d'équateur compris entre le lever de l'équateur et le point équinoxial, c'est-à-dire entre l'horizon et l'écliptique.

فضل المطالع, *la différence du couscendant* est la différence entre le coascendant dans la sphère droite et le coascendant dans la sphère oblique, d'un même arc d'écliptique. C'est l'équation du jour pour le point A de l'arc d'écliptique γA.

Les points d'intersection du méridien d'un lieu avec l'écliptique se nomment, celui qui est au-dessus de l'horizon :



درجة وسط السماء, *le degré du milieu du ciel* ou العاشر, *le dixième*, et le point opposé : وتد الارض, *le pivot de la terre* ou الرابع, *le quatrième*.

عرض البلد, *la latitude* du lieu est l'arc du cercle méridien (دايرة نصف النهار) compris entre le zénith (سمت الرأس) et l'équateur (دايرة معدل النهار). Elle est égale à la *hauteur du pôle* de l'équateur sur l'horizon du lieu (إرتفاع قطب معدل النهار على أفق البلد).

تعديل العرض, *l'équation de la latitude* est l'arc du méridien compris entre l'équateur et l'écliptique (منطقة البروج).

المطالع فى الفلك المستقيم, *le coascendant* d'un arc γA d'écliptique *dans la sphère droite* est l'arc d'équateur compris entre le point γ, γ étant le point équinoxial, et le méridien du point A. C'est *l'ascension droite*.

عكس المطالع فى الفلك المستقيم, *l'inverse du coascendant dans la sphère droite* est l'arc d'écliptique γA dont l'ascension droite est donnée.

قوس النهار وقوس الليل, *l'arc diurne et l'arc nocturne* d'un petit cercle parallèle à l'équateur, pour un lieu donné, sont les deux segments de ce petit cercle qui se trouvent respectivement au-dessus et au-dessous de l'horizon du lieu.

مطلع معدل النهار ومغربه, *le lever et le coucher de l'équateur* sont les deux points d'intersection, situés à l'Orient et à l'Occident, de l'équateur avec l'horizon.

فضل النهار, *la différence diurne* pour un point de la sphère est la différence entre l'arc diurne du cercle parallèle à l'équateur et passant par ce point, et l'arc diurne de l'équateur, soit 180°.

تعديل النهار, *l'équation du jour* est la moitié de la différence diurne. C'est l'arc d'équateur compris entre le lever de l'équateur et le méridien passant par le point donné.

الساعة المستوية, *l'heure égale* est la 24e partie du jour et de la nuit pris ensemble. الساعة الزمانية المعوجة, *l'heure de temps ou heure courbe* est $\frac{1}{12}$ du jour ou de la nuit, pris séparément, c'est-à-dire $\frac{1}{12}$ de l'arc diurne ou de l'arc nocturne, pour un point donné.

البيوت الباقية المسمات المراكز, *les habitations ou centres* sont 12 points de l'écliptique ainsi définis : le 1er et le 7e sont sur l'horizon, à l'Orient et à l'Occident; le 4e et le 10e sur le méridien, au-dessous et au-dessus de l'horizon. Divisons respectivement en trois parties égales les arcs d'équateur compris entre le méridien du lieu et le méridien du 1er et du 7e centre, et par les nouveaux points de division faisons passer des méridiens; leur rencontre avec l'écliptique détermine les huit autres centres. C'est dire qu'on trouve ces centres au moyen de leurs coascendants dans la sphère droite.

دايرة عرض إقليم الرؤية, *le cercle de latitude du climat de la vue* est le cercle qui passe par les deux pôles de l'horizon et les deux pôles de l'écliptique.

عرض إقليم الرؤية, *la latitude du climat de la vue* est l'arc de ce cercle compris entre le zénith et l'écliptique. Il est égal à l'arc du même cercle compris entre le pôle de l'écliptique et l'horizon, et appelé *hauteur du pôle de l'écliptique* (ارتفاع قطب فلك البروج).

حصّة عرض إقليم الرؤية, *l'argument de la latitude du climat de la vue* est l'arc du même cercle compris entre le zénith et l'équateur.

تعديل الطالع والعاشر, *l'équation du centre ascendant*, ou 1er centre, *et du 10e centre* est l'arc d'écliptique compris entre le cercle de latitude du climat de la vue et le cercle méridien.

دايرة الإرتفاع, *le cercle de la hauteur* est tout grand cercle qui passe par les pôles de l'horizon.



الإرتفاع, *la hauteur* d'un point donné est l'arc du cercle de la hauteur passant par ce point, compris entre l'horizon et ce point.

الداير من الفلك, *l'arc de révolution* relatif à un point est l'arc de son parallèle compris entre le côté oriental de l'horizon et ce point.

فضل الداير, *le complément de l'arc de révolution* est l'arc du parallèle compris entre le point et le méridien.

جيب الترتيب, *l'ordonnée*, par rapport à un point, des deux portions qu'il divise sur son arc diurne est la perpendiculaire menée de ce point à la corde qui soutend l'arc diurne.

جيب النهار, *le sinus diurne* est l'ordonnée maximum pour ce point. C'est le sinus-verse du demi-arc diurne.

السمت, *l'azimut* d'un point est l'arc d'horizon compris entre le lever de l'équateur et le cercle de la hauteur qui passe par ce point.

حصّة السمت, *l'argument de l'azimut* est la distance du pied de la perpendiculaire abaissée de l'astre sur le plan de l'horizon, à la ligne d'intersection avec le plan de l'horizon du parallèle décrit par l'astre.

تعديل السمت, *l'équation de l'azimut* est la distance du même point à la ligne d'intersection de l'équateur avec l'horizon.

سمت الطالع, *l'azimut du point ascendant* de l'écliptique est l'arc d'horizon compris entre ce point et le cercle de la hauteur qui passe par le soleil.

مطالع السمت, *le coascendant de l'azimut* d'un point ou *argument du cercle de révolution* (حصّة الداير) est l'arc d'équateur compris entre le cercle de la hauteur passant par ce point et l'horizon.

حصّة الإرتفاع, *l'argument de la hauteur* est l'arc du cercle de la hauteur, compris entre l'équateur et l'horizon.

تعديل الإرتفاع, *l'équation de la hauteur* d'un point est l'arc du cercle de la hauteur, compris entre ce point et l'équateur.

تعديل مطالع السمت, *l'équation du coascendant de l'azimut* d'un point est l'arc d'équateur compris entre le méridien et le cercle de la hauteur qui passent par ce point.

البعد, *la déclinaison* d'une étoile est sa distance à l'équateur, comptée sur le méridien qui passe par l'étoile.

العرض, *la latitude* d'une étoile est sa distance à l'écliptique, comptée sur le grand cercle perpendiculaire à l'écliptique et passant par l'étoile.

البعد المعدّل, *l'équation de la déclinaison* est l'arc du méridien passant par l'étoile compris entre elle et l'écliptique.

العرض المعدّل, *l'équation de la latitude* ou العرض حصّة *l'argument de la latitude* est l'arc du grand cercle perpendiculaire à l'écliptique et passant par l'étoile, compris entre elle et l'équateur.

درجة الممرّ, *le degré de passage* de l'étoile est le point d'intersection de son cercle de déclinaison avec l'écliptique.

موضع الكوكب من فلك البروج, *le lieu de l'étoile par rapport à l'écliptique* est le point d'intersection de son cercle de déclinaison avec l'écliptique.

اختلاف درجة الممرّ, *la variation du degré de passage* de l'étoile est l'arc d'écliptique compris entre son degré de passage et son lieu par rapport à l'écliptique.

اختلاف البعد, *la variation de la déclinaison* de l'étoile est l'arc d'équateur compris entre son cercle de latitude et son cercle de déclinaison.

الموضع المعدّل, *l'équation du lieu* de l'étoile est l'arc



d'équateur compris entre son cercle de latitude et le point équinoxial le plus proche.

La théorie des mouvements des planètes forme la troisième partie de l'Almageste d'Abû'lwéfa. Cette partie-là a beaucoup souffert. Elle devrait comprendre au moins trois discours, les discours 6, 7 et 8. La moitié du 6ᵉ, des fragments du 7ᵉ, tout le 8ᵉ sont perdus. En l'état actuel, il est très difficile de se rendre compte du plan de l'auteur, et ce qu'il en indique ne fait que rendre sa pensée plus obscure. Il paraît avoir exposé trois fois de suite la théorie des sphères, en en traçant les lignes générales dans le 6ᵉ discours, en précisant les démonstrations géométriques dans le 7ᵉ, en expliquant, dans le 8ᵉ, sur quelles observations elle est fondée. C'est du moins la division que l'on voudrait admettre; mais on le peut à peine, car ce qui subsiste n'y est pas absolument conforme. A cette absence de plan rationnel et à cette mutilation du texte troué d'énormes lacunes s'ajoute la discordance entre la division annoncée au début et la division réelle de cette troisième partie. Aussi refusons-nous à ces pages la confiance que nous avons accordée aux premières et n'y voyons-nous plus que des restes altérés de l'œuvre d'Abû'lwéfa. Une rapide analyse justifiera cette opinion, tout en donnant encore une idée assez claire de la rédaction primitive.

Le 6ᵉ discours commence par la démonstration des quelques théorèmes nécessaires à l'établissement

du système des sphères. Sédillot en a traduit et Delambre, analysé le premier chapitre[1]. Il n'y a rien de bien original à signaler ici. L'idée mère de la théorie est toujours la vieille idée de la perfection des mouvements célestes, qui, violée par les apparences, est sauvée dans le fait au moyen du mécanisme des épicycles et des excentriques. L'effet produit, pour un observateur placé au centre du monde, par un astre mû sur un épicycle ou sur un excentrique est expliqué avec soin, ainsi que les conditions dans lesquelles ces deux modes de mouvement produisent des apparences identiques.

Le Soleil peut être entraîné par un épicycle ou par un excentrique; le deuxième système est préférable; on donne alors à la distance des centres deux parties, le rayon de l'excentrique en ayant soixante.

Le développement de cette théorie est coupé par la lacune. Tout ce qui concerne la Lune, les planètes supérieures et Vénus, manque; du chapitre sur Mercure il ne reste qu'un insignifiant fragment qui termine le discours. On est tenté de n'en vouloir pas aux circonstances pour cette émondation; si elles ont jeté de l'obscurité sur ce qui subsiste, elles ont au moins, semble-t-il, empêché l'auteur de se répéter. Nous retrouvons en effet au 7ᵉ discours une

[1] « Sur les choses qui doivent précéder l'exposition des mouvements des planètes. — Ce chapitre a été traduit par Sédillot le père et analysé par Delambre dans son *Histoire de l'astronomie au moyen âge*, p. 156-170. » D'après Chasles, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 11 septembre 1871.



seconde rédaction, assez mauvaise, de la théorie de ces planètes. Il nous en est promis une troisième dans le 8e discours; elle est perdue aussi. « Nous montrerons dans un passage spécial, est-il dit à propos du Soleil, comment on connaît la différence entre les deux mouvements, celui qui est varié autour du centre du monde et celui qui est uniforme autour du centre de l'épicycle ou de l'excentrique; comment on connaît aussi les points où l'inégalité est maximum, où la vitesse est la plus grande ou la plus petite; comment on détermine la direction de l'apogée, la mesure de l'excentricité et le rayon des sphères. » Abû'lwéfa se propose peut-être par ces mots de montrer comment ces éléments sont déduits des observations. Il dit au début du 7e discours : « Nous avons exposé antérieurement ce qui doit précéder l'étude de l'inégalité apparente du mouvement des astres, et ce que l'on doit se figurer de leurs états, pour la commodité des démonstrations. Nous expliquerons dans le présent discours les méthodes par lesquelles on arrive à connaître ce que nous avons d'abord supposé, les voies qui mènent aux notions justes sur les états des corps célestes. » Combien les idées manquent ici de netteté! Nous ne pouvons nous empêcher de hasarder une hypothèse : les deux premières rédactions de la théorie des planètes, dont l'une est presque entièrement absente, n'ont jamais été distinctes dans l'œuvre primitive d'Abû'lwéfa. Il n'y avait de distinct que la portion de discours, formant introduction,

où les théorèmes sur l'épicycle et l'excentrique étaient démontrés d'une façon générale. La théorie complète suivait. Peut-être un discours sur la manière de déduire la théorie géométrique des observations était-il mis à part. Il est évident que cette phrase du préambule du livre n'a jamais concordé avec le mode d'exposition adopté : « La deuxième partie de cet Almageste traitera des mouvements des astres, appelés mouvement en longitude et mouvement d'anomalie; la troisième, de leurs inégalités. » C'est à dessein que nous insistons sur tous ces signes d'altération; si l'on se persuade qu'ils affectent, dans son ensemble, une portion équivalente à un tiers du livre entier, on sera plus disposé à en reconnaître de semblables dans le fragment tant discuté de cette même portion.

Revenons donc à l'analyse du 7e discours; après avoir passé un court chapitre sur le Soleil, nous rencontrons l'important chapitre sur la Lune. Bien que celui-ci ait été entièrement traduit à la demande de Biot [1], nous ne pouvons nous dispenser de le parcourir, afin que l'on suive la marche des idées.

L'astronome qui commence à observer la Lune est frappé tout d'abord de la grande variété de ses mouvements. Il a recours pour les représenter à la méthode de l'épicycle, plus compliquée, dans sa donnée première, que celle de l'excentrique. La Lune a, dans ce système, deux mouvements : l'un en longitude (حركة

[1] *Journal des Savants*, 1845.

(الطول) sur le cercle déférent, l'autre en anomalie (حركة الاختلاف) sur l'épicycle, qui est son mouvement propre (الخاصّة). A cause de la grande diversité qui paraît dans les mouvements de la Lune, on doit coire que sa marche en anomalie n'est pas égale à sa marche en longitude. On constate que le retour de l'astre à une même vitesse s'effectue avec un retard sur son retour à un même point de la sphère des signes; cela indique que son mouvement en longitude est plus rapide que son mouvement en anomalie. On reconnaît, par l'observation de la durée des éclipses, combinée avec celle du diamètre apparent du corps lunaire, que la marche est la plus lente quand l'astre est le plus loin, et inversement, et l'on en conclut que le mouvement propre s'opère en sens rétrograde.

Ce système comporte, du fait de l'épicycle, une inégalité variable à cause de la différence des deux mouvements. En effet, si l'on calcule les temps où la Lune devrait être en conjonction ou en opposition avec le Soleil, d'après le seul mouvement en longitude, on trouve entre le lieu ainsi calculé et le lieu vrai une différence variant entre 0° et 5° à peu près. Cette différence constitue la première inégalité. Son maximum de 5° est la moitié de l'angle sous lequel on voit, du centre du monde, le cercle de l'épicycle. Mais si, à la suite des anciens, l'astronome répète ses observations quand la Lune a d'autres aspects par rapport au Soleil, il trouve que ce maximum peut être dépassé et qu'il croît jusqu'à

devenir 7° et $\frac{2}{3}$ quand la Lune est à peu près en quadrature avec le Soleil. Il apprend par là que la distance du centre de l'épicycle au centre du monde n'est pas fixe et il est amené à faire mouvoir le centre de l'épicycle sur un excentrique. L'inégalité qui résulte de l'introduction de cet excentrique, après qu'on a tenu compte de la première, est la seconde inégalité ou inégalité composée (مركّب). Pour représenter les faits avec justesse, il est nécessaire de considérer l'excentrique comme se mouvant autour du centre du monde. Son apocentre est emporté en sens rétrograde, tandis que le centre de l'épicycle court sur lui en sens direct; le Soleil accomplit en même temps son mouvement de sens direct sur le zodiaque, et ces trois mouvements sont mesurés de telle façon que le Soleil occupe toujours la position moyenne entre l'apocentre de l'excentrique et le centre de l'épicycle, aux regards de l'observateur terrestre. Le centre de l'épicycle se trouve alors à l'apocentre de l'excentrique dans les syzygies, à son péricentre dans les quadratures. Enfin, si l'astronome observe la Lune dans les autres aspects, après avoir calculé son lieu théorique dans le système déjà établi, il trouve encore une différence entre le lieu calculé et le lieu vrai, et il reconnaît, de ce fait, l'existence d'une troisième inégalité; c'est celle qui est appelée l'*inégalité de la prosneuse* (المحاذاة). Il l'interprète géométriquement au moyen d'une déviation du diamètre de l'épicycle; dans le mouvement, ce diamètre, qui passait au départ par l'apocentre et

le péricentre de l'épicycle, tourne autour du centre de sa sphère, de manière que son prolongement aille toujours rencontrer un même point situé sur la ligne qui joint les deux centres du monde et de l'excentrique, autant éloigné de celui du monde que l'est celui de l'excentrique, mais de l'autre côté. A cela il importe d'ajouter que le mouvement du centre de l'écliptique est régulier autour du centre du monde. Voilà toute la théorie. C'est celle même de Ptolémée.

Avant d'expliquer les raisons pour lesquelles nous n'avons vu que la prosneuse dans la troisième inégalité d'Abû'lwéfa, ou plutôt celles qui ont permis d'y supposer quelque chose de plus que la prosneuse, achevons l'analyse rapide de ce dernier discours. La théorie des planètes supérieures suit celle de la Lune. Elle commence par la description des mouvements apparents; elle les interprète au moyen de l'épicycle mù sur un excentrique. La loi qui lie à la marche du Soleil la marche en longitude et en anomalie de la planète est que la somme des deux mouvements sur l'épicycle et sur l'excentrique est égale au moyen mouvement du Soleil. Cette loi s'exprime de la manière la plus frappante, lorsqu'on dit que le rayon de l'épicycle allant à l'étoile est toujours parallèle au rayon issu de la terre vers le lieu moyen du Soleil.

Les deux planètes inférieures Vénus et Mercure se meuvent aussi sur des épicycles portés par des excentriques. Le mouvement du centre de l'épicycle

est égal au moyen mouvement du Soleil, en ce sens que le centre de l'épicycle et le Soleil reviennent après des périodes égales aux apogées de leurs cercles déférents. Des observations faciles font connaître le lieu de l'apogée de chaque excentrique.

Il existe encore pour chacune des cinq planètes une sphère excentrique, appelée *sphère régulatrice;* le mouvement régulier du centre de l'épicycle a lieu autour de son centre, que les observations permettent de trouver.

Mais il faut dire quelque chose de plus sur Mercure, qui passe par des états assez différents de ceux des autres planètes. Le dernier chapitre qui nous reste lui est consacré. Mercure a, en plus des sphères susdites, une autre sphère excentrique portée par la première sphère excentrique, portant elle-même le centre de l'épicycle, et dont l'apocentre se déplace en sens rétrograde, par un mouvement égal à celui du centre de l'épicycle.

La théorie des planètes est donc à très peu près achevée quand le manuscrit se trouve interrompu. L'auteur a indiqué comment on devait observer pour constater les diverses inégalités apparentes successivement signalées et représentées selon les modes géométriques connus. Il avait l'intention, s'il faut ainsi entendre certaines phrases, de citer des observations et de faire les calculs dont ce dernier discours donne l'idée générale. Sans doute il aurait encore ajouté d'autres discours sur les éclipses, sur les étoiles fixes et sur plusieurs questions accessoires;

mais rien ne nous renseigne sûrement sur ce qui complétait l'ouvrage, non plus que sur les altérations qu'il paraît avoir subies.

A nous en tenir à ce que nous possédons, nous pouvons résumer ainsi cette étude : Nous voyons dans l'Almageste d'Abû'lwéfa trois portions : l'une, d'un grand intérêt, ne traite point d'astronomie, mais de trigonométrie seulement; très originale si on la compare aux écrits antiques, elle l'est même en regard de travaux occidentaux plus modernes, car les progrès qu'elle renferme se sont perdus, et les formules trouvées par des Arabes au IXe siècle ont dû être réinventées cinq cents ans plus tard par des Latins dont elles ont fait la gloire. Venant après la première, la seconde portion ne conserve aucune valeur ; elle est une lourde accumulation d'exercices servant d'applications à trois ou quatre des formules qui précèdent. Aucune idée nouvelle ne jaillit en chemin. La troisième portion de l'ouvrage devrait être la partie capitale; mais elle ne répond pas à ce que la première partie faisait attendre et elle ne justifie point la réputation d'observateur dont a joui Abû'lwéfa. On peut y reconnaître dans l'exposition une marque personnelle, si toutefois on ose porter un jugement sur un morceau qui présente tant de lacunes et tant d'indices d'altération. Mais on y chercherait en vain les traces de progrès accomplis depuis l'antiquité; on n'y trouverait aucun de ces résultats que l'observation persévérante et sainement interprétée est toujours certaine d'acquérir, ni au-

cune de ces intuitions du génie, plus rapides que l'expérience, qui peuvent bouleverser une science encore à son début.

II

Il faut maintenant revenir au fameux chapitre de la théorie de la Lune, afin que toute incertitude soit levée sur ce point. Aucune argumentation ne saurait être plus instructive que le récit de la discussion qui a eu lieu à ce sujet. C'est pourquoi nous la résumerons après avoir encore une fois recopié et traduit le texte du chapitre[1] :

فى الاختلاف الثالث الذى يوجد للقمر المسمّى اختلاف المحاذاة

وايضا لما عرفنا الاختلافين الذين قدمنا ذكرها وجعلنا احدها على جهة فلك التدوير وهو الاختلاف الاول الذى كنا نجده ابدا عند الاجتماعات والاستقبالات وعرفنا مقداره بالارصاد المتوالية وجدناه لا يزيد فى مثل هذه الاوقات على خمسة اجزاء بالتقريب فانه ينقص عن هذا المقدار فى اوقات وربما لم يكن اصلا ثم وجدنا هذا الاختلاف يزيد فى غير اوقات الاجتماعات والامتلاات واكثر ما وجدنا

[1] La traduction que nous donnons nous est personnelle; mais elle ne présente que de faibles divergences tant avec celle de Sédillot (*Matériaux*, etc., t. I, p. 45) qu'avec celle de Biot (*loc. cit.*).

زيادته اذا كان القمر من الشمس على نحو من تربيع وانه يبلغ
فى مثل هذه الاوقات نحو جزين وثلثين بالتقريب وربما
نقص عن هذا وربما لم يكن له اصلا وجعلنا هذا العارض له
على جهة الفلك الخارج المركز ووجدنا ايضا بعد ان عرفنا
مقدار هذين الاختلافين ومقدار خروج مركز الفلك
الخارج المركز عن مركز فلك البروج اختلافا ثالثا يعرض له فى
الاوقات التى يكون مركز فلك التدوير فيما بين البعد الابعد
والبعد الاقرب من الفلك الخارج المركز واكثر ذلك يكون اذا
كان القمر على نحو تثليث من الشمس او تسديس ولم نجده
يعرض عند الاجتماعات والمقابلات ولا فى اوقات التربيعات
فانا لما عرفنا مسير القمر فى الطول ومسيره فى الاختلاف
وتاملنا الاوقات التى لا يكون له من جهة التدوير اختلاف
اعنى الاوقات التى يكون القمر فيها عند البعدين المختلفين
من فلك التدوير فان القمر اذا كان فى هذين الموضعين من
فلك التدوير لم يعرض له من الجهتين جميعا اختلاف فان
حركته المستوية انما هى حول مركز العالم فاذا كان البعد عند
هذا بينه وبين الشمس المقدار الذى ذكرنا وجدنا له
اختلافا ثالثا نحو من نصف وربع درجة بالتقريب وذلك انا
رصدنا بالقمر فى امثال هذه الاوقات بالالات التى تقدمنا ذكرها
فاذا وجدناه فى جزء من اجزاء فلك البروج بالحقيقة وجدنا

موضعه بالحساب الذى صححناه بالاختلافين الذين قدمنا
ذكرهما فى اكثر من ذلك الموضع او اقل منه بنحو من نصف
وربع جزء ووجدنا هذا الاختلاف ينقص عن هذا المقدار
اذا كان بعد القمر عن الشمس اقل او اكثر من تسديس او
تثليث فعند ذلك علمنا ان له عارضا اخر سوى العارضين
الذين تقدم ذكرهما وليس يمكن ان يكون ذلك إلا من جهة
انحراف قطر فلك التدوير عن محاذاة النقطة التى حولها
تكون الحركة المستوية عرض للقمر اختلاف فى فلك البروج
وذلك لان البعد الابعد من فلك التدوير يتغير ولا يمرّ الخط
الخارج من مركز فلك البروج الى مركز فلك التدوير بالموضع
الذى كان يمرّ به فى الاوقات التى يكون فيها مركز فلك
التدوير على البعدين المختلفين من فلك الخارج المركز
ويتغير بعد القمر عن البعد الابعد من فلك التدوير فانا قد
جعلنا ابتداء حركة القمر فى فلك تدويره من البعد الابعد
اذا كان مركزه على البعدين المختلفين من الفلك الخارج
المركز فلما تاملنا ما ذكرنا واستخرجنا تلك النقطة بالطرق التى
ذكرناها فى مواضعها وجدنا بعدها عن مركز العالم الى
ناحية البعد الاقرب من الفلك الخارج المركز من الخط المارّ
بالمراكز مساويا للبعد الذى بين مركز فلك البروج ومركز
الفلك الخارج المركز ونحن نبين الارصاد التى منها عرفنا

هذا الاختلاف عند ذكرنا معرفة الاختلافات الجزئية للكواكب

Sur la troisième inégalité qu'on trouve à la Lune et qu'on appelle *inégalité de la prosneuse.*

Nous connaissons maintenant deux inégalités; nous les avons décrites. Nous avons représenté l'une au moyen d'un épicycle; c'est la première inégalité; elle se manifeste toujours aux conjonctions et aux oppositions. Les observations consécutives nous ont donné sa valeur, et nous avons trouvé que, dans ces positions, elle n'excédait pas 5° à peu près, qu'elle était souvent moindre et quelquefois tout à fait nulle. En second lieu, nous avons vu qu'une inégalité s'ajoute à celle-là en dehors des syzygies; le maximum de cet excès a lieu quand la Lune est à peu près en quadrature avec le Soleil; il atteint alors environ 2° et $\frac{2}{3}$ de degré; mais souvent il est moindre et quelquefois tout à fait nul. Nous avons représenté cette seconde inégalité au moyen de l'excentrique.

Puis, après avoir mesuré ces deux inégalités, ainsi que la distance du centre de l'excentrique au centre du zodiaque, nous avons constaté l'existence d'une troisième inégalité. Celle-ci se manifeste lorsque le centre de l'épicycle n'occupe pas l'apogée ou le périgée de l'excentrique; et son maximum a lieu lorsque la Lune est environ à 120° ou à 60° du Soleil. Elle est nulle aux conjonctions, aux oppositions et aux quadratures.

Connaissant donc la marche de la Lune en longitude et sa marche en anomalie, nous choisissons les temps où elle n'a pas d'inégalité du fait de l'épicycle, c'est-à-dire ceux où elle est à l'apocentre ou au péricentre de l'épicycle; en effet en ces deux points elle n'a ni avance ni retard, et son mouvement uniforme s'effectue seulement autour du centre du monde. Si, dans ces conditions, la Lune est placée par rapport

au Soleil comme nous l'avons dit, nous lui trouvons une troisième inégalité d'environ $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{4}$ de degré. Ou bien, observons la Lune dans les positions que nous avons dites, avec les instruments dont il a été parlé plus haut, et marquons avec exactitude sa place dans le zodiaque; calculons d'autre part la place qu'elle doit avoir en tenant compte des deux premières inégalités; nous trouvons que cette position est en avant ou en arrière de sa position véritable d'à peu près $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{4}$ de degré. Cet écart devient moindre lorsque la distance de la Lune au Soleil est inférieure ou supérieure à un certain terme situé entre les syzygies et les quadratures. C'est ainsi que nous reconnaissons que la Lune présente une troisième particularité en dehors des deux ci-dessus mentionnées.

La seule manière d'exprimer géométriquement cette inégalité consiste à faire dévier le diamètre de la sphère de l'épicycle, de façon qu'il ne vienne plus rencontrer le centre du zodiaque, autour duquel s'opère le mouvement uniforme. La Lune a une troisième particularité en longitude; cela tient à ce que l'apocentre de l'épicycle se déplace, à ce que la ligne joignant le centre du zodiaque à celui de l'épicycle cesse, dans le mouvement, de couper l'épicycle au point où elle le coupait lorsqu'il avait son centre à l'apogée ou au périgée de l'excentrique. Par là la distance de la Lune à l'apocentre de l'épicycle est modifiée.

Nous avons déjà pris pour point de départ du mouvement de la Lune sur l'épicycle l'apocentre, au moment où le centre de l'épicycle coïncide avec l'apogée ou le périgée de l'excentrique. Puis, à la suite des considérations qui précèdent, nous avons déterminé ce point par les méthodes que nous avons indiquées en leurs lieux; et nous l'avons trouvé situé sur la ligne qui joint le centre du zodiaque à celui de l'excentrique, du côté du périgée de l'excentrique par rapport au centre du monde, à la même distance du centre du monde que l'est celui de l'excentrique.

Nous exposerons les observations qui nous font connaître

cette inégalité en traitant des inégalités propres aux autres planètes.

Voilà la matière de la discussion que nous allons brièvement raconter.

Le 28 février 1836, L.-Am. Sédillot annonce à l'Académie des sciences qu'Abû'lwéfa, astronome arabe du xe siècle, a découvert la variation. Il donne le texte et la traduction du passage où cette découverte est énoncée, la section x du chapitre sur la Lune. L'Académie nomme une commission composée de Biot, Arago, Damoiseau et Libri, pour étudier ce point curieux de l'histoire des sciences. Elle pose surtout ces deux questions : Si la variation est indiquée dans l'ouvrage d'Abû'lwéfa, pourquoi les astronomes arabes postérieurs n'en ont-ils pas parlé? Ce passage n'aurait-il pas été interpolé dans une copie du traité d'Abû'lwéfa, postérieure à Tycho-Brahé?

Le 14 mars, Sédillot répond à ces premières objections. Rapportant le passage de Tycho-Brahé, placé en appendice dans l'édition de Francfort (1610), et où la variation est définie, il signale entre ce texte et celui de l'astronome arabe des différences qui empêchent de voir dans l'un une copie de l'autre. Il s'appuie sur l'autorité de Silvestre de Sacy qui n'admet pas la possibilité d'une interpolation. Quant aux auteurs arabes dont les œuvres nous sont parvenues, ils sont, selon lui, presque tous antérieurs à Abû'lwéfa, et si l'on ne retrouve

pas la variation dans les tables astronomiques d'une date postérieure, c'est que ces tables ont été dressées d'après celles d'Ibn-Yûnis[1], non d'après celles d'Abû'lwéfa.

Le même jour, Libri, malade, fait dire à l'Académie les raisons qui l'ont porté à n'accueillir qu'avec réserve la communication de L.-A. Sédillot. Cet auteur n'a-t-il pas déjà annoncé que les Arabes ont connu la géométrie de position, ce qui est manifestement faux? N'a-t-il pas cité des passages de l'*Histoire des sciences mathématiques en Italie*, de Libri même, en tronquant ses paroles et dénaturant sa pensée? D'ailleurs il est inexact de dire que les plus célèbres astronomes orientaux aient été antérieurs à Abû'lwéfa; et Ibn Yûnis, qui, dans sa table hakémite, rapporte des observations de l'an 1007, était bien placé pour tenir compte tout le premier de la variation, si Abû'lwéfa l'avait réellement découverte en 975.

Le 28 avril 1838, Libri revient sur des accusations semblables. Il a, sur la foi d'un article de Sédillot paru dans le *Journal asiatique*, écrit dans son *Histoire des sciences mathématiques en Italie* que les Arabes avaient résolu les équations du 3e degré. Après examen du manuscrit, il a reconnu qu'il n'en était rien.

Sédillot répond. La querelle entre Libri et lui

[1] Élève d'Abû'lwéfa, il observa au Caire et fut le principal auteur des *Tables hakémites*. Il mourut l'an 1008.

devient personnelle et ne porte pas sur le vrai fonds du débat.

La commission nommée en 1836 se sépare en 1842, en refusant de se prononcer, parce que la question qui lui a été soumise n'est pas de celles sur lesquelles l'Académie a coutume de rendre une décision comme corps savant. Biot, qui en était le rapporteur, favorable un instant à Sédillot, se déclare contre lui après une étude plus approfondie du sujet. Il a fait appel aux lumières d'un orientaliste éminent, Munk, versé lui-même dans les sciences astronomiques. Munk a refusé d'admettre le sens donné par Sédillot aux deux mots تثليث et تسديس qui indiquent dans le texte d'Abû'lwéfa les aspects de la Lune par rapport au Soleil, aux moments où sa 3e inégalité atteint son maximum. Ces mots ne peuvent signifier les octants, comme le veut Sédillot, mais seulement *trine* et *sextile,* sens qu'indiquent à la fois leurs racines et leur forme, et cette 3e inégalité ne peut alors pas être la variation. Munk va plus loin : il a rencontré chez plusieurs astronomes arabes ou hébreux des passages analogues à celui d'Abû'lwéfa, où les auteurs n'ont en vue que d'expliquer la « prosneuse de Ptolémée ». Voici le passage de Djâber[1] qu'il cite : « Ptolémée... trouva que cette inégalité était maximum lorsque le centre de l'épicycle était au passage moyen de l'excentrique,

[1] Abû Muhammed Djâber ibn Aflah, de Séville, astronome de la seconde moitié du XIe siècle.

c'est-à-dire en trine et en sextile avec le Soleil, et que la Lune était près de l'apogée ou du périgée de l'épicycle; mais lorsque le centre de l'épicycle était dans l'apogée ou le périgée de l'excentrique et que la Lune se trouvait à l'un des deux passages moyens de l'épicycle, il n'y avait pas d'inégalité. » Munk cite aussi Abû'lfaraj[1], qui, dans un abrégé d'astronomie écrit en syriaque, dit que la 3e inégalité a lieu dans les positions appelées *μηνοειδεῖς* et *ἀμφίκυρτοι*, et explique ces termes par les mots grecs *hexagonon* et *trigonon*. « Il est donc évident, conclut Munk, que cet auteur (Abû'lwéfa) parle comme Israïli[2], comme Djâber et comme Ptolémée lui-même, d'une inégalité qui atteint son maximum dans les sextiles et dans les trines, c'est-à-dire de la prosneuse de l'astronome grec. »

Dès lors Biot se range à l'avis de Munk; il publie sur cette question plusieurs articles en 1843. En 1845, il fait traduire par Reinaud, Munk et de Slane le chapitre entier d'Abû'lwéfa ayant trait à la théorie de la Lune. Cette traduction, très littérale, paraît dans le *Journal des Savants*. Biot regarde toute discussion comme désormais impossible, et Sédillot persistant à défendre devant l'Académie son opinion

[1] L'auteur de l'histoire des dynasties (1226-1286 Ch.).

[2] Isaac Israïli, écrivain juif de Tolède, écrivit en 1310 un ouvrage astronomique en hébreu, intitulé : *Yesod Olam* « Le fondement de l'univers ». Il y parle de la troisième inégalité à peu près dans les mêmes termes qu'Abû'lwéfa et dit positivement qu'elle a été trouvée par Ptolémée.

première, il se décide à lui répondre une dernière fois, mais non sans une certaine hauteur : « Il ne faut pas, dit-il, dans la séance du 28 avril 1845, pour l'honneur de l'Académie, qu'une erreur scientifique aussi considérable et maintenant aussi facile à reconnaître puisse lui être continuellement représentée, sans qu'une voix au moins s'élève dans son sein pour la combattre. »

La question semblait donc résolue définitivement. La méthode qu'avaient suivie Munk et Biot, en rapprochant le fragment discuté de son contexte et le comparant à des fragments semblables pris à différents auteurs, était la plus rationnelle et conduisait au résultat le plus manifeste. Mais l'obscurité de plusieurs détails de ce texte, qu'on n'avait pas dissipée, peut-être aussi celle qui planait sur un ou deux points du chapitre de Ptolémée, auquel on voulait le rattacher, permirent à la discussion de renaître. Quinze ans après l'arrêt rendu par Biot, Sédillot trouva un défenseur en l'illustre Chasles. Chasles eut depuis pour adversaire M. J. Bertrand.

En 1862, Chasles présente à l'Académie sa « lettre à M. L.-Am. Sédillot, sur la question de la variation lunaire découverte par Abû'lwéfa ». Après avoir résumé les controverses antérieures, il cherche à préciser les circonstances dans lesquelles a lieu un maximum de la prosneuse, selon le système de Ptotémée. Et ici il se heurte à une contradiction. Dans les deux observations d'Hipparque que rapporte l'auteur de la syntaxe, « l'épicycle était dans les dis-

tances moyennes et la Lune, dans l'apogée et le périgée de l'épicycle, la plus grande déviation de la ligne des absides ayant lieu dans ces positions »; or les distances moyennes de l'épicycle sont à 90° de l'apogée de l'excentrique. Alors le Soleil, qui est toujours sur la bissectrice de l'angle à la Terre qui mesure la distance entre le centre de l'épicycle et l'apogée de l'excentrique, se trouve à 45° du centre de l'épicycle ; par conséquent la Lune, que Ptolémée dit être à l'apogée ou au périgée de l'épicycle, se trouve elle-même à 45° du Soleil, c'est-à-dire dans les octants. On constate donc en ces points un maximum; ce maximum est celui de la déviation du diamètre de l'épicycle, et non celui de l'angle à la terre qui mesure l'inégalité. Ptolémée n'en parle plus dans la suite, mais il donne une table des valeurs de la déviation, et l'on y voit un autre maximum de 13° 9'. Or celui-ci ne correspond plus aux octants; il est en regard des élongations de 57° et de 123°, aspects fort différents des octants, et assez voisins du trine et du sextile. Il y a donc là un point obscur dans l'Almageste, peut-être une lacune dans la suite de la théorie lunaire.

Essayant ensuite de fixer le sens des mots *tathlîth* et *tasdîs*, Chasles montre que, dans le passage de Djâber d'abord cité par Munk, ces mots s'appliquent évidemment à un maximum ayant lieu dans les octants : « Après cela, dit l'astronome de Séville, Ptolémée continua d'observer la Lune dans ses autres distances au Soleil, c'est-à-dire quand le centre de

l'épicycle se trouvait entre l'apogée et le périgée du cercle excentrique... Il trouva encore une différence entre le lieu observé et le lieu calculé; et cette inégalité atteignait son maximum quand le centre de l'épicycle était au passage moyen du cercle excentrique, c'est-à-dire en sextile et en trine par rapport au Soleil, la Lune occupant à peu près l'apogée ou le périgée de l'épicycle. » Il est manifeste qu'ici ces termes, *trine* et *sextile*, تثليث et تسديس, désignent les octants; ils les désignent de même lorsqu'ils traduisent les mots grecs μηνοειδής et ἀμφίκυρτος; et c'est en ce sens, conclut Chasles, qu'ils ont été employés par Abû'lwéfa.

Sédillot apporte à cette opinion l'appui d'un argument déjà produit par lui, et où la même singularité est mise en évidence : « Tycho-Brahé, dit-il dans la séance du 10 février 1868 avait sous les yeux les mots *trine* et *sextile* dont il n était pas satisfait et qu'il remplaça par le terme d'*octants;* son collaborateur Longomotan, n'ayant pas les mêmes scrupules, les conserva religieusement, et lorsque, vingt et un ans après la mort de Tycho-Brahé, il publiait son livre intitulé : *Astronomia Danica, 1622*, il expliquait la variation en employant encore les expressions *trine* et *sextile* empruntées aux Arabes; un tel fait n'a pas besoin de commentaire : la détermination d'Abû'lwéfa avait servi de base à leur travail commun. »

Le 11 septembre 1871, Chasles reconnaît, et personne ne l'avait contesté, que dans les traités

d'astrologie, les termes de *trine* et de *sextile* signifient constamment $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{6}$ du cercle; mais en astronomie, dit-il, ils désignent les octants. Cette signification, dans les traités d'astronomie, n'est point interrompue durant tout le moyen âge. « Dès que l'objection a été faite à M. Sédillot, il a répondu que ces expressions étaient celles qu'a employées Tycho-Brahé en exposant sa découverte de la variation et de son maximum de $40'\frac{1}{2}$ dans les élongations de 45°, 135°, 225°, c'est-à-dire dans les octants. Ce sont aussi les expressions reproduites par Longomontanus, le disciple du grand astronome, dans l'exposition de la découverte trouvée dans les papiers de son maître. » Ici Chasles commet une légère inexactitude, car le texte de Tycho-Brahé, cité par Sédillot, porte justement le mot *octans* qu'on suppose avoir été substitué aux mots *trine* et *sextile*. Chasles admet, avec Sédillot, que l'astronome danois a eu connaissance des travaux d'Abû'lwéfa : il en voit la preuve dans le titre de *Variatio redintegrata* donné par Tycho-Brahé au passage dans lequel il démontre la 3ᵉ anomalie. Cette épithète de *redintegrata* n'indique-t-elle pas que ce que nous avons pris pour une découverte n'était pour lui qu'une restauration?

La gloire de l'astronomie arabe semblait consacrée par la haute autorité de Chasles, quand M. J. Bertrand reprit la thèse très forte de Biot.

Dans sa note du 4 septembre 1871, adressée à l'Académie des sciences, M. Bertrand met en évidence plusieurs contradictions dans le texte d'Abû'l-

wéfa. D'abord les indications qui y sont données sur le maximum de la 3e inégalité lunaire sont en désaccord avec la construction géométrique qui la représente. En second lieu, l'auteur, ayant dit que les observations destinées à faire apparaître cette inégalité doivent être faites aux moments où les deux premières sont nulles, affirme aussitôt après avoir tenu compte de ces deux premières inégalités. Enfin la construction qu'il prescrit est identiquement celle de la prosneuse; comment donc s'accorde-t-elle avec les premières lignes, si celles-ci contiennent la variation? Sur la question du sens exact des deux mots تثليث et تسديس, M. Bertrand juge inutile de se prononcer. Des raisons également fortes ont été fournies en faveur des deux opinions contraires; et ni l'une ni l'autre de ces opinions ne peut sauver Abû'lwéfa du reproche d'inconséquence ou d'inanité.

Chasles ne se rend pas à cette argumentation : « J'ai eu l'honneur, dit-il le 11 septembre, d'entretenir l'Académie de cette question, il y a peu d'années, et d'exposer les considérations qui me portaient à prononcer que cette 3e inégalité était bien la variation, et qu'Abû'lwéfa l'ajoutait au résultat final de Ptolémée, c'est-à-dire aux deux premières inégalités rectifiées par la prosneuse. » Chasles conteste en particulier la réalité de la seconde contradiction signalée par M. Bertrand et consistant en ce que l'auteur arabe tenait compte dans son calcul de deux inégalités antérieurement déclarées nulles. Cette con-

tradiction était évidente dans la version de Sédillot, employée par M. Bertrand. Chasles refuse de la voir dans la version dont s'était servi Biot et qui porte ces mots : « Nous avons, par un calcul rectifié, en tenant compte des deux inégalités précédentes, obtenu la place de la Lune, » etc. Ce calcul rectifié est justement à ses yeux celui de la prosneuse.

Le 2 octobre, il insiste encore sur la même idée; son estime pour l'astronome de Bagdad ne fait que croître : « J'ajouterai, dit-il avec une nuance d'enthousiasme, que le caractère même de sa 3ᵉ inégalité, indépendamment de son importance comme complément théorique, offrait encore une certaine hardiesse; car les inégalités de la Lune, comme celles des planètes, ne dépendaient que de l'anomalie moyenne de l'astre, c'est-à-dire de son mouvement sur l'épicycle, tandis que, au contraire, l'anomalie d'Abû'lwéfa ne dépend nullement du mouvement périodique, mais seulement du mouvement synodique de la Lune, c'est-à-dire de sa position par rapport au Soleil. Voilà comment Abû'lwéfa s'écartait du culte des traditions, si puissant alors. »

Dès le commencement de la discussion, plusieurs membres de l'Académie, parmi lesquels Arago, avaient exprimé le vœu qu'il fût fait des recherches dans les bibliothèques de l'Orient où l'on pourrait peut-être découvrir des manuscrits plus complets concernant les œuvres astronomiques d'Abû'lwéfa.

Le 9 octobre 1871, M. Le Verrier annonce que, « ce vœu étant parvenu à la connaissance de l'illustre

chef de l'État, des ordres ont été donnés pour que les recherches nécessaires soient faites par les agents de la France en Orient ». M. Chasles dit à ce propos « qu'il a trouvé, il y a une vingtaine d'années, dans un ouvrage dont il ne se rappelle pas le titre, quelque indice de l'existence du traité d'Abû'lwéfa dans une bibliothèque de Constantinople ». Il ajoute peu après que « Allah Verdi, fils de Andoum Bey, ayant eu connaissance de l'existence d'un manuscrit de cet ouvrage, est parti pour le photographier, et qu'il en enverra le plus tôt possible les épreuves à l'Académie ».

L'Académie cependant ne reçut plus de nouvelles de ce manuscrit, et la critique de M. Bertrand subsista tout entière. Il la renouvela le 11 octobre dans le *Journal des Savants*, en répétant sa conclusion que nous regarderons à notre tour comme le terme de tout ce long débat :

Abû'lwéfa a-t-il, comme le veut Sédillot, substitué la variation à la prosneuse? On exécutera la construction qu'il prescrit, et comme elle est identique à celle de la prosneuse, on placera la Lune, après sa découverte, précisément au même point que Ptolémée l'eût fait avant. A-t-il, selon l'opinion de Chasles, ajouté la variation à la prosneuse? On fera d'abord dévier le diamètre de l'épicycle pour effectuer la correction de la prosneuse, puis, venant à la construction prescrite par Abû'lwéfa, on la trouvera déjà exécutée. On laissera donc la Lune au point où Ptolémée l'aurait placée. Par l'une ou l'autre mé-

thode le lecteur d'Abû'lwéfa se verra également impuissant à rien changer à la syntaxe grecque; il aimera mieux croire alors que l'astronome arabe n'a point découvert la variation, mais qu'il a seulement expliqué à sa manière et de son mieux la théorie de Ptolémée.

En définitive, toute cette controverse, moins intéressante par son thème que par les noms qui y figurent, peut se résumer en ces quelques lignes :

Abû'lwéfa, dans la section x de son chapitre sur la Lune, explique la prosneuse. Il y a de cela deux preuves : l'une extrinsèque, à savoir qu'il existe chez d'autres auteurs des paragraphes très semblables au sien, qu'on sait n'être que des interprétations du texte de Ptolémée; l'autre intrinsèque, à savoir que la partie la plus claire de ce morceau est celle où se trouve prescrite la construction qui représente l'inégalité, et que cette construction est celle même de la prosneuse.

Quant aux circonstances de détails qui ont permis aux meilleurs esprits de se faire sur ce passage une si longue illusion, ce sont les suivantes :

Le titre de 3e inégalité donné à cette section;

Les mots « nous avons observé » et « nous avons trouvé » qui y sont plusieurs fois répétés;

La phrase : « nous avons reconnu que cette 3e inégalité existe indépendamment des deux autres précédemment décrites »;

Le sens d'*octants* donné aux mots تثليث, تسديس, par lequel on faisait coïncider le maximum de cette inégalité avec celui de la variation;

Ce maximum fixé à 45′ environ, l'argument de la variation étant de 39′.

Nous ajouterons quelques remarques sur ces différents points.

Abû'lwéfa, en reconnaissant dans la théorie de la Lune de Ptolémée trois inégalités, ne se distingue pas de la plupart des astronomes arabes. Munk l'a dit, et à l'appui de cette opinion il a cité Djâber et Isaac Israïli. A une époque un peu postérieure, il faut citer, dans le même sens, Nâsir Eddîn Attûsi[1] et Maḥmud Aldjagmîni Alkhuwarezmi[2]. Le premier est l'auteur d'une recension de l'Almageste (تحرير المجسطى) et d'un ouvrage plus abrégé intitulé : *Mémento d'astronomie* (تذكرة في علم الهيئة); le second, du livre connu sous le nom de *Mulakkhas* (ملخّص في الهيئة). Ces trois traités également célèbres, plusieurs fois commentés, renferment l'expression autorisée de la science astronomique arabe. Or, dans tous les trois, la théorie lunaire est présentée comme dans celui d'Abû'lwéfa. On doit remarquer d'ailleurs, d'après l'analyse que nous avons donnée du texte de ce dernier auteur, que la seconde inéga-

[1] Le célèbre fondateur de l'observatoire de Marâghah et le principal auteur des *Tables ilkhaniennes*. Né en 1201, mort en 1274 Ch.

[2] Aldjagmîni ou Altchagmîni vivait au XIIIe siècle Ch.

lité, dans son exposé, ne renferme nullement la prosneuse; si celle-ci n'était pas la troisième inégalité, elle aurait été passée sous silence avec un dédain bien étrange. Chasles a voulu la voir dans deux mots « calcul rectifié » de la traduction de Biot; ce serait une mention presque aussi brève qu'une omission absolue, et encore ce sens est-il faux. La marche suivie par Abû'lwéfa est la même qu'ont suivie ses successeurs. De tout temps plus géomètres qu'analystes ou observateurs, les Arabes n'ont pas, comme nous et comme Ptolémée lui-même, senti que la prosneuse était intimement liée avec la seconde inégalité, jusqu'à n'en former qu'une seule avec elle, inégalité totale peu différente de celle que les modernes ont appelée *évection;* ils ont vu surtout dans cette seconde inégalité deux constructions géométriques distinctes; ils ont pris pour point de départ ces constructions qui devaient n'être que des figures illustrant les théories, et ils ont par suite scindé en deux inégalités distinctes la seconde anomalie de Ptolémée.

Voilà pourquoi Abû'lwéfa, après avoir expliqué les deux anomalies qui se produisent dans les mouvements de la Lune du fait de l'épicycle et de l'excentrique, ajoute au moment où il va parler de la déviation du diamètre de l'épicycle : ووجدنا ايضا اختلافا ثالثا يعرض له « et nous trouvons encore une troisième inégalité qui survient dans la marche de la Lune ». Cette troisième inégalité est généralement appelée *inégalité de la déviation, de la prosneuse*

(اختلاف المحاذاة), et l'équant est dit نقطة المحاذاة (*point de la prosneuse, de la déviation, point de passage du diamètre prolongé*), expression heureuse en arabe, assez difficile à rendre brièvement en français. Le chapitre de la recension de l'Almageste de Nasîr Eddîn Attûsi[1] est très clair; il est intitulé : *Sur la déviation de la sphère de l'épicycle;* il commence par ces mots : وههنا اختلاف اخر للقمر يكثر في تسديساته وتثليثاته للشمس وينعدم في الاتصالات الاربعة المذكورة « Ici se présente dans la théorie de la Lune une autre inégalité qui est surtout sensible quand la Lune est en trine et en sextile avec le Soleil, et qui s'annule dans les syzygies et les quadratures. » A la fin de ce chapitre, l'auteur rend la parole à Ptolémée, et il reproduit ses calculs, pour la détermination de l'équant, en partant des deux observations d'Hipparque. Dans son *Mémento d'astronomie*, le même auteur s'exprime ainsi[2] :

وللقمر اختلاف آخر يكون غايته عند كون مركز التدوير على تسديس الشمس او تثليثها وسببه انّ ذروة التدوير التي هي مبدآء حركة الخاصّة وحضيضه المقابل لها لا تحاذيان مركز الخارج ولا مركز العالم

« La Lune a une autre inégalité dont le maximum a lieu quand le centre de l'épicycle est en trine

[1] Bibliothèque nationale, n° 2485 du Catalogue, fol. 37 v°.
[2] Bibliothèque nationale, n° 2509 du Catalogue, fol. 25 v°.

ou en sextile avec le soleil; le principe de cette anomalie consiste en ce que l'apocentre de l'épicycle, pris pour origine du mouvement propre, et le péricentre, qui lui est diamétralement opposé, sont sur une ligne droite dont le prolongement ne rencontre pas le centre de l'excentrique ni le centre du monde. »

L'inégalité est appelée dans ce passage : *équation du mouvement propre* (تعديل الخاصّة) nom heureusement choisi.

Aldjagmîni parle en termes analogues[1] de l'*inégalité de la déviation* (المحاذاة), en commençant par ces mots : والاختلاف الثالث لهذه الكواكب انّ « et la troisième inégalité de ces planètes consiste en ce que. . . ».

Un abrégé d'astronomie existant à la Bibliothèque nationale[2] et dont nous ne pouvons lire le nom de l'auteur, à cause des déchirures du titre, parlant aussi de l'inégalité qui survient du fait de la prosneuse, l'appelle l'*équation première* (التعديل الاوّل).

Dans tous ces ouvrages, la prosneuse est regardée comme une anomalie distincte des deux autres, selon la phrase d'Abû'lwéfa, dont on a fait un argument en faveur de la découverte supposée : « Nous avons reconnu que cette 3e inégalité existe indépendamment des deux autres précédemment décrites. » Nous ne doutons point qu'on ne retrouve le même mode d'exposition dans presque tous les traités

[1] Bibliothèque nationale, ancien fonds, 1153, fol. 30 r°.

[2] Bibliothèque nationale, supplément arabe 957, fol. 40 r°.

arabes, juifs et persans que l'on aura l'occasion de consulter[1].

Sédillot a constamment rendu les mots وجدنا, رصدنا, etc., qui se trouvent en plusieurs endroits du texte d'Abû'lwéfa, par le passé : « nous avons trouvé, nous avons observé », etc. Il a cru et fait croire à ses lecteurs que l'astronome de Bagdad parlait, dans tout ce passage, en son propre nom, et qu'il s'appuyait, de la manière la plus formelle, sur des observations réellement faites et interprétées par lui. Les adversaires de Sédillot lui ont objecté avec autant d'aisance que de justesse que, si l'on devait entendre ainsi ces mots, Abû'lwéfa aurait découvert non seulement la 3e inégalité, mais encore la seconde et la première dont il parle dans les mêmes termes. Dans notre traduction, nous avons glissé sur ces verbes ou nous les avons rendus par le présent, en considérant que le passé signifie, dans l'espèce, une vérité constante, indépendante des circonstances de temps. On n'ignore pas que telle est souvent la valeur du passé. L'auteur arabe parle ici comme le professeur de physique expliquant une expérience depuis longtemps connue : « Nous prenons tels appareils et nous opérons de telle manière. » Ce pro-

[1] Voir encore le *Catalogue de l'Institut des langues orientales de Saint-Pétersbourg*, par Rosen, 1886. Il y est dit, à propos de l'ouvrage اختيارات مظفّری de Qutb-eddîn Asschirâzî (mort en 710 de l'hég. [1310 Ch.]) : « Asschirâzî nous donne des réflexions sur une troisième inégalité lunaire nulle dans les syzygies et les quadratures et qui atteint son maximum dans les octants. »

fesseur, s'exprimant en arabe, pourrait employer le passé. Ceux qui écrivent en cette langue ont d'ailleurs à leur disposition des formules très précises pour revendiquer la propriété d'une idée : فهذا ما عندى فى هذه الاشكالات « et voilà ce qui m'appartient en propre sur ce sujet obscur », dit Nasîr Eddîn Attûsi en un endroit de son *Mémento* en se servant de la 1[re] personne du singulier et de l'énergique préposition عِنْد. Nous avons vu, d'après l'exemple d'Abû'lwéfa lui-même, que les auteurs arabes ne manquaient pas d'opposer avec une juste fierté les modernes aux anciens, quand ils avaient occasion de le faire, et, par un sentiment de solidarité assez remarquable, ils semblent plus soigneux de séparer ce qui appartient aux modernes de ce qui vient des anciens, que de discerner ce qui doit être rapporté en particulier à chacun d'eux. Les expressions dont se sert Abû'lwéfa signifient donc qu'il se place pleinement sous l'autorité de Ptolémée, bien loin qu'il se sépare de lui; car il veut dire seulement : « Quiconque agit comme Ptolémée et répète les observations qu'il rapporte ou en fait de nouvelles d'après sa méthode, retrouve ses résultats. »

L'astronome arabe avait-il personnellement vérifié la théorie de l'Almageste? Il n'y a guère à en douter. On sait fort bien que de nombreuses observations furent faites tant par Abû'lwéfa que par quantité d'autres savants, en différents points de l'Orient musulman. La phrase : « Observons la Lune dans les positions que nous avons dites, avec les instru-

ments dont il a été parlé plus haut », semble bien faire allusion à des observations réelles destinées à reconnaître l'inégalité qui nous occupe. On rencontre dans un chapitre ultérieur une phrase plus nette et conçue tout à fait dans le même sens, mais à propos d'une autre théorie : ولمّا تاملنا احوال عطارد في حركته وابعاده من الشمس بأرصادنا وأرصاد القدماء وجدنا موضع بعده الأبعد « lorsque nous étudions la marche de Mercure et ses différentes distances du Soleil, au moyen de nos observations et de celles des anciens, nous trouvons le lieu de son apocentre », etc. Il est donc évident que les observations multiples des Arabes ont servi surtout à corroborer les théories des anciens, quelquefois à en préciser les chiffres, jamais à les renverser.

Les mots تسديس, تثليث ont été pris dans le sens d'*octants* par Sédillot. Quelle que soit la force des raisons alléguées en faveur de cette opinion, nous ne pouvons l'accepter purement et simplement. Ces mots ont au moins une signification primitive que leurs racines et leur forme imposent. Les racines سدس et ثلث ne correspondent point à d'autres idées qu'à celles des nombres *six* et *trois;* l'idée causative contenue dans la seconde forme vient s'y ajouter et donne le sens de *division par six* et de *division par trois.* Ce sens est si nettement impliqué par les deux mots en question qu'il est impossible de l'en détacher, même si l'on suppose que l'idée ait subi

plusieurs déviations. On a reconnu que c'était bien celui que prenaient ces deux mots dans les traités d'astrologie, mais en niant qu'ils le conservassent dans d'autres circonstances. En cela on s'est trompé. تثليث veut dire exactement *trissection* dans certains traités de pure géométrie : la trissection de l'angle se traduit par تثليث الزاوية[1]; et on a pu rencontrer ce joli exemple de l'emploi du mot تسديس dans un morceau d'allure toute littéraire[2] : اما في احكام الصنعة فكالنحل المحكمة لتسديس مخازن قوتها « la perfection que l'homme atteint dans l'exercice d'un art est à peine comparable à celle avec laquelle l'abeille forme en hexagone régulier la cellule destinée à contenir ses aliments. » Si l'on désire une définition analogue tirée d'un traité d'astronomie, le manuscrit déjà cité de la Bibliothèque nationale nous la fournit[3] : « AB (fig. 4) est la moitié du cercle de l'écliptique, C son pôle. Une étoile placée en D a pour latitude AD, prenons sur le cercle qui passe par D perpendiculairement à l'écliptique l'arc CQ=DA, et de Q comme pôle décrivons le grand cercle DZE. » Citons maintenant le texte :

ونسميها دايرة الشعاع وليكن دح سدسها ودز ربعها ودل
ثلثها ونجيز على نقطتي ح ل دايرتي حط حكل فيكون ط

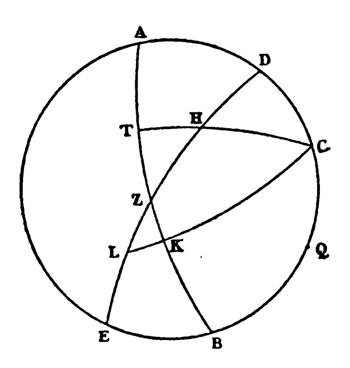
[1] Voir *Catalogue de la Bibliothèque de Wali-eddin*, à Constantinople, p. 132.

[2] *Histoire des dynasties*, d'Abû'lfaradj, p. 236, éd. de Beyrouth.

[3] N° 957, supplément arabe, fol. 63 v°.

موقع التسديس وطح عرضه وز موقع التربيع ولا عرض له وك
موقع التثليث وكل عرضه...

« Ce cercle DZE s'appelle *cercle à diviser*. Soit DH son sixième, DZ son quart, DL son tiers. Par les deux points H, L faisons passer deux cercles CHT, CKL. T sera le pied du *tasdîs* (le point H) et TH, sa latitude; Z sera le pied du *tarbî̔* (le point Z) dont la latitude est nulle, et K le pied du *tathlîth* (le point L) qui a pour latitude KL. »



Si ces exemples établissent le sens exact et primitif des mots que nous étudions, nous devons pourtant reconnaître que, dans d'autres cas, ce sens est devenu plus vague et plus étendu. On a cité plusieurs passages, et nous en avons nous-mêmes cité un de Nasîr Eddîn Attûsi, où ces termes désignent des aspects voisins des octants. Aucun texte ne saurait être plus décisif ici qu'un texte tiré de quelque endroit de l'Almageste d'Abû'lwéfa en de-

hors du point en litige. Nous y trouvons justement, dans la théorie des planètes supérieures, que « la vitesse du mouvement de ces astres, lorsqu'ils sortent de la lumière solaire, diminue peu à peu jusqu'à ce que leur distance au Soleil soit environ d'un *tathlîth;* ils s'arrêtent alors, puis commencent à retarder » واذا خرجت من تحت الشعاع نقص سرعة حركتها قليلا قليلا الى أن يصير بعدها من الشمس نحو تثليث ثم تصير تلك السرعة الى الابطاء والوقوف. Dans ce fragment, l'acception du mot *tathlîth* est des plus vagues, car l'aspect lors des stations n'est pas le même pour les trois planètes supérieures; pour Jupiter et Saturne, il est à peu près trine ou sextile; pour Mars, il se rapproche de la quadrature. Il n'est donc pas possible de déduire d'un tel passage le sens d'*octant;* mais on peut croire, d'après cet ensemble de citations, que l'acception précise des deux mots cédait quelquefois la place à une acception plus large, et que l'on en arrivait à désigner par ces termes des aspects assez peu voisins du trine et du sextile proprement dits, et en général tous les aspects autres que les syzygies et les quadratures. Mais alors la valeur de ces expressions n'était que grossièrement approximative; et l'on n'est pas en droit de leur substituer un chiffre exact, comme celui de 45°. Telle était probablement aussi la valeur des mots grecs μηνοειδής et ἀμφίκυρτος, auxquels on a dit que les deux mots arabes correspondaient.

Les astronomes arabes n'ont fait pour les octants

ni plus ni moins que Ptolémée. Ils n'ont pas eu de mots pour désigner les octants. Nasîr Eddìn, voulant une fois les désigner, ne se sert pas des termes تثليث, تسديس qu'il connaissait bien pourtant, mais d'une périphrase : « les points qui tiennent le milieu entre les syzygies et les quadratures » منتصف الأربع أعني الاجتماع والاستقبال والتربيعين.

Les obscurités qui subsistent encore dans la section x du chapitre sur la Lune doivent avoir pour cause l'altération du texte. La troisième partie de l'Almageste d'Abû'lwéfa paraît altérée dans son ensemble; nous l'avons fait remarquer en nous fondant sur plusieurs indices. Mais cette section semble avoir particulièrement souffert. Le style est d'une lourdeur exceptionnelle, l'exposition très diffuse. Tantôt l'auteur se rapporte à un chapitre précédent sur le même objet, tantôt il parle comme s'il en venait à un point non encore expliqué. Si vraiment un chapitre antérieur existait, il est impossible de comprendre pourquoi il ne contenait pas tout ce qui est dit dans la présente section. Celle-ci est-elle rédigée au point de vue géométrique? Nullement. Au point de vue des observations? Pas davantage. La dernière phrase nous annonce que les observations qui mettent en évidence la troisième inégalité seront rapportées dans les chapitres sur les inégalités des planètes. Outre qu'elles seraient très mal placées en ce lieu, il est certain qu'on ne les y

trouve pas. Que penser d'un texte dont l'état civil est si mal établi?

Il convient de remarquer l'inutilité des deux longues phrases du début sur les deux premières inégalités, puisque celles-ci ont fait l'objet des sections immédiatement précédentes; l'espèce de redoublement du passage où est tracée la marche des observations; un redoublement tout semblable dans l'interprétation géométrique, où la phrase : « La lune a une 3[e] particularité en longitude », a l'air d'être égarée; enfin les lignes : « Puis, à la suite des considérations qui précèdent, nous avons déterminé ce point. . . », qui arrivent sans qu'on sache de quelles considérations ni de quel point il s'agit. Faut-il s'étonner qu'au milieu d'une telle confusion, le maximum de l'inégalité soit fixé constamment à $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{4}$ de degré, alors que ce chiffre paraît bien n'être que celui qui est fourni par une seule des deux observations d'Hipparque?

En traduisant par « ou bien » le mot وذلك qui sépare les deux passages sur la conduite des observations, nous avons tenté de faire disparaître l'une des contradictions signalées par M. J. Bertrand. Abû'lwéfa aurait dit : « On observe tantôt quand la lune n'a pas d'inégalité du fait de l'épicycle, tantôt quand elle est dans d'autres positions et en faisant alors la rectification relative aux deux premières inégalités. » Cette rectification dont il est question ici ne peut en effet s'entendre que des deux premières inégalités et non, comme l'a voulu Chasles, de la

prosneuse. Quant aux « observations consécutives » qui ont donné la valeur de la première anomalie, nous pensons que ce sont celles dont se sert Ptolémée pour la détermination de l'épicycle.

Maintenant on pourra encore relire ce texte tant discuté et constater combien il est près d'offrir, grâce à son altération même, un exposé de la variation, surtout si l'on en sépare la partie géométrique et si l'on y rétablit le mot d'octant, ce qui n'est pas tout à fait inadmissible. Ce sera un innocent jeu d'esprit; mais nous prions qu'on veuille bien remarquer que, pour parfaire la théorie de Ptolémée, ce n'est pas la variation telle que nous la définissons aujourd'hui qu'il faudrait lui ajouter; ce n'est pas elle non plus qu'il faudrait substituer à la prosneuse. Car il n'y a pas équivalence entre les inégalités de Ptolémée et les anomalies modernes. On attribue à Ptolémée la découverte de l'évection. Ses prédécesseurs ou lui ont découvert en réalité un peu plus que l'évection; mais si l'on enlève la prosneuse de son système et que l'on laisse le diamètre de l'épicycle passer par le centre du mouvement uniforme ou par le centre du mouvement circulaire, il reste un peu moins que l'évection. La découverte de la variation, telle que l'a faite Tycho-Brahé, ne consistait donc pas en l'addition d'un terme de $39'$ $\sin 2$ (☾ — ☉) à la théorie de Ptolémée élaguée ou non de la prosneuse. On éprouve quelque étonnement à voir que cette remarque n'a point été

aperçue pendant tout le temps qu'a duré la discussion. Chasles trouva dans Ptolémée quelque chose d'obscur; il crut qu'il y avait une contradiction entre les tables et le chapitre concernant la prosneuse, à propos de son maximum d'effet. Cette contradiction n'existe pas. On fit à Abû'lwéfa un titre de gloire de s'être occupé des octants; cependant l'anomalie résultant de la prosneuse a toujours eu son maximum dans les octants ou dans leur voisinage. Le même Chasles loua l'auteur arabe d'avoir eu assez de hardiesse pour rechercher une inégalité qui ne dépendait que des positions synodiques de la Lune, parce que les inégalités déjà connues ne dépendaient que de son anomalie moyenne. Mais c'est une nouvelle erreur. Il est aisé de dégager dans la théorie de Ptolémée des termes qui ont pour argument l'excès de la longitude moyenne de la Lune sur celle du Soleil. Que n'a-t-on songé à développer la formule que l'astronome grec applique en construisant ses tables de la Lune? On y aurait découvert, avec quelque surprise peut-être, à côté d'un terme en sin $(2[☾ - ☉] - v')$ ayant pour coefficient $1^\circ 19' 30''$, c'est-à-dire à très peu près identique à l'évection, un autre terme en sin $2(☾ - ☉)$ avec un coefficient de $18'$, c'est-à-dire environ la moitié de la variation[1]. Restituons donc à chacun ce qui lui appartient : à Tycho-Brahé sa gloire entière, car

[1] M. P. Tannery a bien voulu me communiquer le développement qu'il a été amené à faire pour ses études sur l'astronomie ancienne.

jamais il ne put avoir sous les yeux aucun écrit d'un astronome arabe contenant une première découverte de la variation; à Ptolémée ou à ses prédécesseurs l'honneur d'une théorie plus exacte qu'on ne le croit généralement, et où la troisième anomalie lunaire est en germe; à Abûl'wéfa et à ses compatriotes bien peu de chose en la question, tout au plus le mérite d'observations répétées mais stériles, capables de confirmer la science et non de l'avancer.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE INDIENNE,

PAR

M. E. SENART.

IV

TROIS NOUVELLES INSCRIPTIONS D'AÇOKA-PIYADASI [1].

Une nouvelle scientifique d'un haut intérêt nous arrive de l'Inde. Un fascicule exceptionnel publié par M. Lewis Rice, chef du service archéologique du Mysore, nous communique la découverte faite par lui récemment de trois inscriptions de Piyadasi-Açoka. Il en contient des transcriptions, des fac-similés et une première traduction. On ne saurait attendre que ces éléments d'information, si précieux, si soigneusement préparés qu'ils puissent être, nous permettent de pousser d'abord jusqu'au bout l'étude du détail. Ils nous permettent au moins de nous orienter avec confiance dans les textes nouveaux et d'apprécier à sa valeur une heureuse trouvaille.

[1] Communication lue à l'Académie des inscriptions dans sa séance du 6 mai 1892.

Les trois inscriptions, toutes trois gravées sur des blocs de rochers bruts, sont espacées à quelques milles les unes des autres sur les bords du Chinna Hagari, non loin de la ville de Molkalmourou, dans l'extrême nord de l'État de Mysore, un peu au-dessous de Bellary. En sorte, et c'est là une des causes les plus évidentes de l'intérêt que présente la découverte, que d'un bond elles nous transportent d'environ 7 degrés plus au sud qu'aucune des inscriptions jusqu'ici connues du fameux Maurya.

Ces textes ne sont pas absolument nouveaux. Ce sont des versions nouvelles de l'édit qui a été relevé dès 1877 en triple exemplaire à Sahasarâm, à Rûpnâth et à Bairat. Ils ont d'ailleurs sensiblement souffert. Au premier aspect, les photogravures qui accompagnent la publication de M. Rice donneraient même une impression bien décourageante si l'excès n'en était corrigé d'abord par les facsimilés au trait, si, d'autre part, nous ne savions par expérience quels résultats peuvent donner à la photographie des estampages pris sur la roche inégale et fruste, nullement dressée ni préparée à sa destination épigraphique. M. Rice témoigne que la première copie, celle à laquelle il attache le nom de Brahmagiri, est, sauf la fin et quelques lacunes dans le corps du texte, bien conservée; la seconde, celle de Siddhapur, plus endommagée, présente encore de longues parties lisibles; la troisième seule, celle de Jaṭiṅga Râmeçvara, n'a pas conservé une seule ligne dans son intégrité; ce qui ne veut pas dire

que les courts fragments qu'elle paraît avoir préservés n'aient point leur prix pour l'établissement du texte définitif.

En effet, sauf quelques variantes de forme, et sauf, probablement, l'indication topique du protocole, les trois versions, dans leur ensemble, représentaient un texte identique.

Il n'en est pas de même si on les compare aux épigraphes de Sahasarâm-Rûpnâth. J'ai dit qu'elles en étaient un exemplaire parallèle. Ceci n'est vrai que d'une façon générale. Malgré la concordance d'ensemble entre les deux groupes, il y a de l'un à l'autre des différences notables. Elles rehaussent singulièrement le prix de la découverte récente, par le contrôle qu'elle va ouvrir sur l'interprétation du texte antérieurement connu. Précisément l'inscription de Sahasarâm-Rûpnâth, une des plus curieuses que nous ait laissées Açoka, est aussi une de celles où jusqu'ici les traductions divergent le plus, et sur des points véritablement intéressants. J'espère n'être pas la dupe d'une illusion intéressée en estimant que les matériaux qui nous arrivent sont en somme favorables aux parties de mon commentaire et de ma traduction où j'avais cru devoir me séparer de prédécesseurs éminents.

Quelque habileté et quelque soin que l'éditeur ait apportés à la publication que nous avons seule entre les mains, nous ne sommes pas en état de résoudre dès maintenant toutes les difficultés de détail et toutes les incertitudes, d'ailleurs nullement es-

sentielles, du texte qui est mis au jour. En pareille matière, une première publication n'est jamais définitive. Les pierres, par leur condition, leur emplacement, étant réfractaires à une reproduction mécanique directe, c'est seulement sur les estampages mêmes que, à la lumière des copies de M. Rice, il sera possible de reprendre l'examen avec confiance. Il est permis d'espérer que ces estampages nous seront communiqués quelque jour. Il ne me semble pas qu'il soit nécessaire d'attendre jusque-là pour tirer des documents qu'une chance heureuse met entre nos mains les enseignements qui, dès maintenant, s'en dégagent avec certitude. Aussi bien nos doutes et nos tâtonnements pourront être utiles à l'inventeur lui-même, à qui nous avons tant d'obligation, et guider son attention dans cette revision directe des monuments qui veut être reprise plusieurs fois et qui constitue, en dernière analyse, le témoignage décisif.

J'ai dit que les photogravures ne nous permettent presque en aucun passage de porter un jugement personnel, ni de discuter l'impression du premier interprète. Nous ne pouvons guère voir que par ses yeux. Il y a cependant plusieurs transcriptions que son témoignage même ou la comparaison des versions connues nous permettent ou de rectifier avec confiance ou de contester avec une vraisemblance voisine de la certitude, quelques traductions inadmissibles qu'il nous est possible d'ores et déjà de redresser.

Ce doit être l'objet de nos premières observations. Cette tâche est condamnée à demeurer incomplète et provisoire; il suffira de prendre pour base le texte le plus complet et le mieux conservé, celui de Brahmagiri.

Et d'abord les lectures.

A la ligne 2, je ne doute guère qu'il ne faille effacer la longue et transcrire *aḍhatiyâni.* Au lieu de *tu khâ*, c'est *kho* (sanscrit : *khalu*) qu'il faut rétablir ici et dans la suite, le fac-similé en fait foi lui-même. A la fin de la ligne, je serais bien surpris si l'orthographe exacte n'était pas *saṁvachare* au lieu de *saṁvacharaṁ;* l'orthographe *sâtireke* paraît recommander cette correction, et l'*e* est réellement visible dans la photogravure de Siddhapur.

A la ligne suivante, il me semble que la lecture *pâpayite* est plus probable que *upayite* à Brahmagiri, et si la rectification paraît moins sûre à Siddhapur, elle est en revanche recommandée par la lecture *pâpayite* proposée par M. Bühler pour Bairat. M. Rice lit ensuite *bâḍhaṁ ca me pakaṁte.* Je doute un peu du *me.* Il impliquerait une construction passive qui n'est pas inadmissible, mais qui est différente de la construction certaine pour Sahasarâm et Rûpnâth; *bâḍhaṁ cahaṁ pakaṁte* rentrerait mieux dans l'analogie. Le sens général n'est du reste pas en cause.

Une incertitude plus fâcheuse parce qu'elle intéresse une des phrases les plus contestées et les plus

difficiles est celle qui porte sur le commencement de la ligne 4. M. Rice lit *misâdevehi.* Il n'y a en aucun cas place ici pour un instrumental. Il faut sûrement transcrire *misâdevâ.* Mais que faire de la dernière lettre? S'il y a un *h*, ce doit être le premier signe de *hasa* ou *haṁsu*, comme dans les anciennes versions. Je ne saurais dire s'il y a place à la suite pour le second caractère; mais c'est bien probable, et je ne vois guère de moyen d'admettre qu'il n'y ait pas eu ici un mot, *hasu* ou *kaṭa*, de deux syllabes.

J'oserai être plus affirmatif pour le début de la ligne 5. M. Rice lit : *paka ghatiṇena*, ce qui ne donne aucun sens, malgré ses efforts ingénieux. Il faut certainement lire comme dans la phrase et la construction correspondante de Sahasarâm, *pakamamiṇeṇa*, l'instrumental, de forme du reste assez bizarre, de *pakamamâna.*

Ligne 6, le sens exige la lecture *mahâtpâ ca* au lieu de *va;* les deux caractères sont si semblables que le changement peut à peine passer pour une conjecture.

A la ligne 7, M. Rice complète *hâti,* c'est-à-dire *hoti*, d'après ce qu'il croit lire à Siddhapur. On ne peut guère douter que la pierre ne porte l'impératif, *hotu.*

La revision justifiera certainement de même à la ligne suivante la rectification de *avaredhiyâ* en *avarădhiyâ*, la longue ou la brève, peu importe.

A la ligne 10 commence la partie entièrement

nouvelle de l'inscription, celle qui contient quelques paroles d'exhortation proprement dite. Le contrôle d'une version parallèle nous manque d'autant plus que, à partir de là, les textes nouveaux paraissent avoir plus souffert. Il est sûr que la lecture *garva tapâṇesu* n'est pas en ordre. Le caractère lu *rva* doit sans doute être amendé en *ru; pâṇesu*, c'est-à-dire *prâṇeshu*, est un autre mot. Je n'hésite pas à rétablir *gurusu pâṇesu*, ce qui n'est pas un changement considérable, et entre à merveille dans le mouvement de la phrase. Le *dahyitavyaṁ* ou *dapyitavyaṁ* qui suit appelle également une rectification; mais je n'en ai pas d'évidente à suggérer; le sens général s'impose : « il faut être doux pour tous les êtres vivants ». Un dérivé de *dayâ* « compassion » irait fort bien, en sorte que je lirais volontiers *dayitavyaṁ;* mais que faire de l'*h?* S'il demeure définitivement acquis, il ne resterait d'autre ressource, que je voie, que de prendre cette orthographe comme une irrégularité prâcrite, l'*h* renforçant le *y*, un peu comme dans les cas, assez fréquents en prâcrit, où il se substitue à lui entre deux voyelles. Mais c'est là une conjecture un peu hardie à laquelle la revision de la lecture nous dispensera, je suppose, d'avoir recours.

A la ligne 12, *paṁkiti* n'est pas admissible. M. Rice y cherche le sanscrit *paṅkti*, ce qui ne se peut guère. Sur son fac-similé même, il marque comme indistincte la base du *k*. Je crois qu'en y regardant de plus près, il trouvera que pour *porâ-*

ṇaṁ paṁkiti, c'est *porâṇâpaciti* qu'il convient de restituer.

J'arrive aux derniers mots : *chapaḍena likhit*. Si le fac-similé est exact, c'est tout au plus *ḍhapaḍena* qu'on pourrait lire. Cela ne donne pas de sens; mais *chapaḍena* n'en donne pas davantage. La transcription sanscrite *çapathena* ne saurait être admise un instant. Le sens que M. Rice a cru pouvoir en tirer est imaginaire.

Ceci m'amènerait aux traductions erronées ou contestables; mais ce serait pur pédantisme de discuter pied à pied les petites méprises qui ont pu de ce côté échapper à M. Rice. Il a moins prétendu faire œuvre philologique qu'œuvre d'archéologue et nous donner sans retard les monuments eux-mêmes. Les rectifications qui me paraissent nécessaires ressortiront suffisamment soit de ma propre traduction de l'ensemble, soit des discussions de détail que va amener la comparaison des versions de Sahasarâm et de Rûpnâth.

Je ne toucherai ici qu'un point parce qu'il intéresse, sinon la lecture même des caractères, au moins la division des mots. Il s'agit du commencement des deux édits.

Tacchaṁṇugirîte à Brahmagiri et *sivaṁṇagirîte* à Siddhapur ne forment pas, comme le pense M. Rice, des membres de phrase indépendants. Ce sont deux ablatifs de noms propres construits exactement comme *ujenite*, à la ligne 23 du 1[er] édit détaché de Dhauli : il est ici question de l'*âryaputra* (je vais re-

venir sur ce titre) de *Tachaṁṇagiri*, du mont *Tachaṁṇu* et de l'*âryaputra* de *Sivaṁṇagiri* ou du mont *Sivaṁṇa*. Ce point ne prête à aucune équivoque. C'est plutôt la forme même des noms qui appellerait quelques explications. Il n'y a guère à douter que la formation de l'un et de l'autre ne soit la même; cependant M. Rice lit à Brahmagiri *tachaṁṇu* et *sivaṁṇa* à Siddhapur. Je suis fort en peine de décider si c'est le premier qu'il faut corriger en *tachaṁṇa* ou le second en *sivaṁṇu*. Ce sont des mots d'origine locale, appartenant à la langue drâvidienne du pays et sur lesquels je n'ai pas de jugement personnel. Je laisse la décision à de plus expérimentés, et si j'admets provisoirement et sous réserves la désinence *ṇa* pour l'un et pour l'autre, c'est que le suffixe *ṁṇa* est bien connu dans les langues drâvidiennes.

Telles qu'elles nous sont actuellement accessibles, avec leurs lacunes et leurs incertitudes de lecture peut-être irréparables, il n'est guère de phrase du texte de Sahasarâm-Rûpnâth sur laquelle les nouvelles inscriptions ne nous apportent directement ou indirectement quelque lumière.

Que la leçon exacte soit ici *aḍha-*, *aḍha-*, ou même *aḍhitiyâni*, Brahmagiri nous donne de l'interprétation de ce mot qu'a proposée M. Oldenberg, et que j'ai acceptée, une confirmation, à mon avis superflue, à coup sûr décisive. Le passage est en effet ici un peu plus explicite. Après *no tu kho bâḍhaṁ pakaṁte*, complété par le verbe *husaṁ*, il ajoute *ekaṁ saṁvacharaṁ*. Je traduisais à Sahasarâm :

« Pendant deux ans et demi passés, j'ai été upâsaka (buddhiste laïque) et je n'ai pas déployé grand zèle; il y a un an passé que je me suis rendu au sein du Saṁgha et que je déploie un grand zèle. » Ce que j'entendais en ce sens, que le roi distinguait deux périodes, l'une de plus de deux ans et demi, l'autre de plus d'un an, et que, au moment où il tenait ce langage, il était dans la quatrième année depuis sa première conversion. Si au contraire nous traduisons exactement la teneur de Brahmagiri et de Siddhapur, le langage du roi nous apparaît légèrement modifié : « Il y a deux ans et demi passés que je suis upâsaka, mais *pendant un an* je n'ai pas déployé grand zèle; en revanche, il y a plus d'un an que je me suis rendu au sein du Saṁgha et que je déploie un grand zèle. » D'où il suit que le roi parle d'*une seule* période, de deux ans et demi passés, dont la première partie s'est écoulée dans la froideur religieuse et la seconde dans le zèle; que *aḍhitiyâni* signifie bien « deux et demi », puisque la période se résout en deux fois « un an passé », et enfin que ma première interprétation, si naturelle qu'elle pût paraître, doit être rectifiée en ce sens que le roi est à ce moment non dans la quatrième, mais dans la troisième année depuis sa conversion.

Cette rectification, du reste, ne porte aucune atteinte aux considérations auxquelles je m'étais attaché (*Inscript. de Piyadasi*, II, 225 suiv.), en rapportant à ces deux étapes de la vie religieuse de Piyadasi les témoignages des XIIIe et VIIIe édits qui placent dans la

neuvième année sa première conversion et dans la onzième sa conversion active et chaleureuse. Il suffit pour tout concilier d'assigner le premier fait à la *fin* de la neuvième année ou au début de la dixième, et le second au commencement de la onzième, puisqu'ils sont séparés, aux termes mêmes de notre inscription, par plus d'un an. Et, en ce qui concerne au moins la conversion primitive, cette combinaison est *a priori* très plausible, la plus grande partie de la neuvième année du roi ayant dû être remplie par la conquête et les événements du Kaliṅga dont sa conversion nous est présentée comme la conséquence.

La phrase suivante est une des plus contestées de l'édit. Le nouveau texte est, si je ne me trompe, de nature à écarter décidément l'interprétation de M. Bühler et à favoriser celle que j'avais cru devoir lui opposer. Nous pouvons faire abstraction du dernier mot qui reste provisoirement indéterminé; qu'il faille en définitive lire *huṁsa* ou *kaṭa, kiṭâ*, le sens général n'en saurait être affecté. Le texte de Brahmagiri participe à la fois de Sahasarâm et de Rûpnâth. De Sahasarâm, il a la tournure participiale, et le *samânâ* que nous trouvons ici donne suffisamment raison, je pense, à la restitution de l'équivalent *saṁte* que je m'étais cru autorisé à recommander. Comme Rûpnâth, il n'a qu'une fois le mot *devâ;* seulement, ce qui est fort digne d'attention, il ne le place pas après *amisâ*, dans la première partie de la proposition, mais dans la seconde,

après *misâ*, d'où il suit avec certitude, conformément à ma traduction, que *devâ* ne saurait être considéré comme sujet, mais bien comme attribut; que le seul sujet est *manisâ*. On conçoit le prix que j'attache à cette circonstance.

Pour la suite, Brahmagiri nous apporte sur un mot important des renseignements plus substantiels, si je puis ainsi dire. Tous les interprètes avaient également pris *mahatatâ* comme l'ablatif de l'abstrait **mahantatâ* « grandeur ». La conservation généralement mauvaise de Bairat n'avait pas laissé accorder assez d'attention à la forme *mahâtaneva* que cette version paraît porter, et qui d'ailleurs pouvait s'expliquer comme l'autre forme, en *tana*, de l'abstrait en prâcrit. La lecture *mahâtpeneva* de nos nouvelles versions prouve que nos analyses étaient imparfaites : *mahata* représente, de même que *mahâtpa*, le sanscrit *mahâtman*, et, comme le montre la proposition suivante où *mahâtpâ* fait dans les nouvelles versions pendant à *uḍâlâ* des anciennes, le mot, antithèse de *khudakâ*, doit être entendu dans le sens de « grand, puissant », ce qui arrive du reste même en sanscrit. Le mouvement de la pensée se présente maintenant avec une entière netteté, et ma conjecture sur *sakiye* à substituer à Sahasarâm à *cakye*, mon interprétation de *pavatave*=*prâptave* étant définitivement confirmées, la traduction qui s'impose pour toutes les versions est la suivante : « Cela est le fruit du zèle. Il ne suffit pas d'être puissant pour l'atteindre; même les plus humbles peuvent, en dé-

ployant du zèle, obtenir cette grande félicité du Svarga. » Bairat avec *mahâteneva* = *mahâtena eva* a exactement la même forme que Brahmagiri. Il y aura lieu de vérifier si *mahatatâ va* de Sahasarâm et Rûpnâth ne doit pas en réalité être de même restitué en *mahatanâ va*, l'instrumental de la déclinaison consonantique. Si la lecture est bien définitive, il n'y aurait au demeurant nulle objection sérieuse à prendre *mahatatâ* comme l'ablatif de l'abstrait *mahâtmatâ*. Le sens demeurerait parfaitement équivalent.

Je n'avais pas cru devoir admettre que les mots *khudakâ*, etc., jusqu'à *diyaḍhiyaṁ vaḍhisiti*, représentassent en quelque sorte l'exhortation annoncée par *iyaṁ sâvane*. Le *yathâ* complété par Siddhapur avant *khudakâ* coupe court à toute incertitude. Les termes du sermon introduit par *iyaṁ sâvane* se trouvent plus bas seulement dans les versions nouvelles : *se hevaṁ devânaṁpiye*, etc., tandis qu'en réalité ils manquent complètement dans les anciennes. Cette addition d'ailleurs, dont on verra les termes dans ma traduction du nouvel édit, absolument pareille en substance, presque identique dans la forme, aux exhortations contenues dans d'autres édits de Piyadasi, montre à l'évidence que *iyaṁ sâvane* s'applique à une sorte de sermon actuellement prêché; que le *vyutha* qui le promulgue ne saurait être le Buddha, mais le représentant de Piyadasi, exécuteur de ses desseins et ministre de sa propagande. Je ne trouve malheureusement dans les nouveaux textes

aucune lumière nouvelle sur la signification exacte de ce mot difficile.

Il en est de même du chiffre 256 dont l'interprétation a jusqu'ici divisé les archéologues. Il est ici introduit seul, sans aucun équivalent des phrases explicatives dont il est accompagné à Sahasarâm et à Rûpnâth. Je ne saurais, dans la syllabe *se* qui le suit immédiatement, chercher avec M. Rice le suffixe *ças* qui forme en sanscrit des adverbes numéraux comme *çataçaḥ*, *sahasraçaḥ*. C'est la conjonction initiale de la proposition suivante. A défaut d'indications positives qui seraient si précieuses, il me semble au moins que la place même qu'occupe ici le nombre 256, au beau milieu du texte, sans aucun commentaire, entre la mention des exhortations et leur teneur résumée, exclut nécessairement l'idée qu'il puisse exprimer une date, et c'est une vue à laquelle il me paraît désormais bien difficile que l'on revienne.

Un dernier détail. *Avalâdhiyena* ou *apalâdhiyena* de Sahasarâm et de Rûpnâth est ici représenté par *avaradhiyâ*. Cet ablatif substitué à l'instrumental indique bien que la locution est employée adverbialement et non en construction directe avec *diyaḍhiyaṁ*. J'estime que le plus simple est de l'entendre à peu près dans le sens où *avarârdhaṁ* est attesté pour le sanscrit : « ensuite, peu à peu, à la longue ».

Avec cette phrase s'arrête la concordance entre les nouvelles inscriptions et les anciennes, au moins la concordance certaine. Tout au plus peut-on in-



férer du mot *likhita* qui apparaît vers le commencement de la dernière ligne à Brahmagiri, que, dans son intégrité, cet édit se terminait par quelque avis analogue à celui qui clôt les versions de Sahasarâm et de Rûpnâth, recommandant de multiplier autant que possible ces inscriptions monumentales. L'état de la pierre, au moins pour ce qui nous en est connu, ne nous permet pas de rien ajouter à cette hypothèse; et, même dans ces termes généraux, elle demeure très incertaine.

Reste la partie nouvelle de l'édit de Brahmagiri. J'en ai touché quelques détails en examinant les lectures de M. Rice. Le mieux sera, je pense, de donner ici ma lecture et ma traduction de l'ensemble. Pour ce qui est de la lecture, je n'ai pas besoin de répéter qu'elle ne saurait, avec les ressources dont je dispose, avoir la prétention d'être définitive, qu'elle est conjecturale en plusieurs points et reste ouverte à bien des rectifications ou additions, que surtout elle repose essentiellement sur le témoignage de M. Rice. Quant à la traduction, je n'ai rien à ajouter à ce qui précède pour l'interprétation des parties connues. Je la ferai suivre des quelques brèves remarques qui me paraissent indispensables en ce qui concerne les lignes nouvelles :

TEXTE DE L'ÉDIT DE BRAHMAGIRI.

(1) Tachaṁṇagirîte ayaputasa mahâmâtâṇaṁ ca vacanena isilasi mahâmâtâ ârogiyaṁ vataviyâ hevaṁ ca vataviyâ [.]

devânaṃpiye ânapayati (2) adhikâni aḍhatiyâni vasâni ya hakaṃ [upâsake] no tu kho bâḍhaṃ pakaṃte husaṃ ekaṃ savacharaṃ [.] sâtireke tu kho saṃvachare (3) yaṃ mayâ saṃghe pâpayite bâḍhaṃ ca me pakaṃte [.] iminâ ca kâlena amisâ samânâ munisâ jaṃbudîpasi [4] misâdevâ h[usu] [.] pakamasa hi iyaṃ phale [.] no hîyaṃ sakye mahâtpeneva pâpotave kâmam tu kho khudakena pi (5) pakamamiṇena vipule svage sakye ârâdhetave [.] ? etâyaṭhâya iyam sâvaṇe sâvâpite (6) ..... mahâtpâ ca imaṃ pakame. ti aṃtâ ca me jâneyu ciraṭhitike ca iyaṃ (7) ..... iyaṃ ca aṭhe vaḍhisiti vipulaṃ pi ca vaḍhisiti avaradhiyâ diyaḍhiyaṃ (8) vaḍhisiti [.] iyaṃ ca sâvaṇe sâvâpite vyûthena [.] 256 [.] se hevaṃ devâṇaṃpiye (9) âha mâtâpitisu sususâtaviye hemeva garusu pâṇesu da ? tavyaṃ sacaṃ (10) vataviyaṃ [.] se ime dhaṃmaguṇâ pavatitaviyâ [.] hemeva aṃtevâsinâ (11) âcariye apacâyitaviye ñâtikesu ca kaṃ..... rahaṃ pavatitaviye (12) esâ porâṇâpaciti dîghâvuse ca esa hevaṃ esa kaṭaviye [.] (13) ..... paḍena likhit ————

TRADUCTION.

Par ordre du Seigneur et des magistrats de Tachaṃṇagiri, les magistrats d'Isila doivent recevoir des vœux de bonne santé et savoir ce qui suit[a] : Voici ce que proclame le roi cher aux devas. Il y a deux ans et demi passés que je suis upâsaka (buddhiste laïque); pendant un an je n'ai pas déployé grand zèle; mais il y a plus d'un an que je me suis rendu au sein du Saṃgha et que j'ai commencé à déployer un zèle actif. Depuis ce temps les hommes qui dans le Jambudvîpa étaient véritablement des dieux ont cessé de l'être. Or cela est le fruit de mon zèle. Ce n'est pas tout d'être puissant pour l'atteindre; en vérité le plus humble en déployant du zèle peut gagner le grand svarga. C'est dans ce but que cet enseignement a été promulgué, afin que humbles et puissants le suivent avec zèle, que les peuples étrangers en soient instruits, que ce zèle soit de longue durée; et ainsi

se produira un progrès, un grand progrès; un progrès qui peu à peu deviendra infini. Cet enseignement est promulgué par le missionnaire. 256. Voici ce que dit le roi cher aux devas : Il faut obéir à ses père et mère, de même qu'à ses maîtres religieux; il faut être doux envers les êtres vivants[b]; il faut dire la vérité. Voilà les vertus religieuses[c] qu'il faut pratiquer. C'est ainsi que le disciple doit honorer son maître, qu'il faut pratiquer..... envers ses proches[d]; c'est le respect des anciens, le respect envers l'homme âgé. Voilà comme il faut agir.....

a. La formule initiale se compare à la fois à celle qui ouvre les édits détachés de Dhauli-Jaugada et au début de l'édit de Bhabra. *Âryaputra*, courant dans les drames comme dénomination d'un époux ou d'un supérieur, ne m'est pas connu comme titre officiel. Il ne désignait pas ici des chefs bien puissants, puisque nos deux inscriptions, quoique fort voisines, à Brahmagiri et à Siddhapur, se réclament de deux Âryaputras différents. Quelle qu'en soit la valeur exacte, le titre rappelle assez curieusement celui de *keralaputra* employé ailleurs par Piyadasi lui-même et qui paraît avoir désigné le chef suprême de cette région.

b. En traduisant : « il faut être doux envers les êtres vivants », je n'ai pas la prétention de décider quelle sera la lecture définitive du verbe. Il faut attendre le contrôle des estampages. J'admets provisoirement que nous sommes en présence d'un dérivé de *dayâ* « compassion, douceur ». Aucun des termes, *anârambha, ahim̃sâ*, employés ailleurs par

Piyadasi en relation avec *prâṇa*, ne paraît pouvoir être rétabli ici. Le sens général n'en est pas moins assuré. Quant à la restitution *gurusu*, scil. *susus̀â-taviye*, elle est suffisamment garantie par les divers passages des autres édits où le roi rapproche de l'obéissance aux parents l'obéissance aux gurus.

c. C'est la première fois que le mot *guṇa* fait son apparition dans le vocabulaire de Piyadasi, et la locution *dhaṁmaguṇâ* « vertus religieuses », vertus inspirées par la religion ou qui constituent la religion, ne laisse pas que d'être intéressante et remarquable.

d. Les vertus préconisées ailleurs à l'égard des proches : *susûsâ*, *saṁpaṭipati* « la docilité, les égards », ne suggèrent pas de restitution probable pour les mots indistincts ou effacés dans notre texte. *Porâṇa* et *dîghâva* « ancien » et « âgé » semblent faire tautologie. Il est possible que *porâṇa* désigne une fonction; en tout cas, nous avons de même, dans les édits connus, côte à côte des recommandations d'égards envers les *thairas*, *sthaviras* et les *vuddhas*, *vṛiddhas*, les anciens et les vieillards.

Je n'ai plus à m'expliquer que sur l'aspect orthographique et paléographique de ce texte. La physionomie des caractères est peut-être plus allongée, moins compacte et plus cursive que dans les inscriptions publiées jusqu'ici. La constitution de l'alphabet est du reste la même, et les différences dans

IMPRIMERIE NATIONALE.

le détail sont légères. Les plus intéressantes peut-être sont la notation de l'*o*, après l'*n*, marqué non par deux traits horizontaux placés à hauteur inégale, à gauche et à droite de la haste, mais par un trait horizontal sur la gauche et un trait oblique et dirigé de bas en haut sur la droite. L'*u* est, dans certains cas, noté non pas par un trait vertical, mais par un trait recourbé en boucle sur la gauche, dans *pu* de *ayaputasa* à la première ligne de Brahmagiri et dans *ru* de *ga*(ou *gu*)*rusu*, à la ligne 9, tellement que, dans le dernier cas, M. Rice a lu *rva* au lieu de *ru*[1]. L'*r* est figuré non par la simple verticale, mais par une ligne zigzaguée; cette forme se retrouve à Girnar, quoique peut-être moins allongée et moins accusée. Pour ce qui est du *d* du mot lu par M. Rice *dahyitavyaṁ* à la ligne 9 et où les zigzags des traits supérieurs et inférieurs sembleraient, comme il le remarque, d'après les précédents de Girnar, représenter un *r* qui n'a point de place ici, il convient de réserver notre jugement jusqu'à ce que la lecture soit plus assurée. J'en dirai autant des deux formes parallèles de l'*s* dont M. Rice signale à Siddhapur deux cas isolés : le premier, l'*ç* dit *palatal* (⋀) dans *çivaṁṇagirîte*, n'est nullement improbable ; j'ai plus de doute sur la présence d'un *s* différent, l'*sh* dit *cérébral* (ፐ) dans *sacaṁ* de la ligne 21. En effet, le fac-similé de M. Rice donne *sachaṁ*, avec le *ch* aspiré qui est inadmissible. La

[1] Il se peut aussi que cette boucle plus accusée, au point de figurer presque un cercle, exprime l'*û* long.

lecture n'est donc pas dans ce passage à l'abri de toute confusion.

Le triangle qui exprime l'*e* initial est quelquefois ouvert sur la gauche; il se change ainsi en un angle dont le sommet est tourné vers la droite. Cette particularité fait penser au Vatteluttu. Le triangle y étant redressé, la base en est supprimée, et la figure générale du caractère réduite à un angle dont le sommet est tourné en l'air (Burnell, *South-Ind. Palæogr.*, pl. XVII). Il y a également une certaine affinité entre la notation de l'*u* et de l'*o* consécutifs dans cette écriture et les nouveautés que, à cet égard, je viens de relever dans nos inscriptions. L'introduction si ancienne de l'alphabet du Nord dans cette région pourra sans doute jeter quelque lumière sur l'histoire de l'alphabet Vatteluttu. Elle aidera à éliminer l'improbable hypothèse de Burnell sur son origine indépendante.

La particularité paléographique la plus digne d'attention est la forme qu'affecte le chiffre qui paraît exprimer le nombre 200; il est très différent du chiffre équivalent soit à Sahasarâm, soit à Rûpnâth, et il eût été bien malaisé de l'identifier sans la connaissance préalable de ces textes. Il est vrai que, à en juger par la photogravure, la pierre, à Brahmagiri, a souffert en cet endroit. Il est prudent d'attendre à cet égard l'étude directe des estampages. On peut croire qu'elle en rapprochera l'aspect de celui que le chiffre paraît avoir à Jaṭiṅga Râmeçvara et qui lui-même marquerait aisément un achemi-

nement vers la forme de Rûpnâth qui affecte l'apparence du caractère *su*.

Du point de vue dialectal, les textes nouveaux se rattachent d'une façon générale à la série à laquelle appartiennent Sahasarâṁ et Rûpnâth, et au mâgadhî officiel de Piyadasi. Les différences sont pourtant fort intéressantes. L'*r* étymologique est régulièrement conservé, au lieu d'être remplacé par *l;* l'*ñ* palatal est connu et employé dans le seul cas qui l'appelle, *ñâtika;* la distinction entre l'*ṇ* cérébral et l'*n* dental est faite dans l'écriture, bien qu'avec des inégalités et des inconséquences, plus sensibles à Brahmagiri qu'à Siddhapur. Tous ces traits, ainsi que le maintien de certains groupes de consonnes comme *tpa* dans *mahatpa*, *kya* dans *sakye* (à Brahmagiri, car Siddhapur porte l'orthographe assimilée *sake*), *vya* dans la désinence *tavyaṁ* du participe lu par M. Rice, *dahyitavya*, au lieu de *taviya* avec la résolution prâcritisante qui est la règle dans tous les autres cas, — tous ces traits rapprochent notre texte des procédés orthographiques de Girnar dont la forme de l'*r* avait déjà évoqué le souvenir. Il y a donc quelque apparence que c'est du nord-ouest que venaient les envoyés qui ont gravé ces édits, et que, par origine ou par éducation, ils obéissaient à l'influence particulière des traditions et des habitudes de cette partie septentrionale de la côte que ses monuments de toute nature désignent assez comme le centre de la culture et particulièrement de la culture buddhique dans ces régions.

Je ne relèverai plus ici que deux formes, l'une nouvelle, l'autre instructive. La première est la première personne *husaṁ* de l'aoriste; la seconde, le futur *vaḍhisiti*=*vardhishyati*. Sa persistance prouve que j'avais tort, à Rûpnâth, d'incliner à n'y voir qu'une faute ou une lecture inexacte pour *vaḍhisati*. Il semble bien que cette forme ait droit de cité dans la langue; elle représente heureusement, par la réduction en *i* de la formative *ya*, une étape intermédiaire entre la forme intégrale et les futurs plus altérés familiers au prâcrit et au pâli, comme *kâhiti* pour *karishyati*, *karshyati*, *kâsiti*, — *hohiti* pour *bhavishyati*, *hositi*.

Un premier examen ne saurait assurément épuiser toutes les questions que soulèvent les épigraphes dont je suis heureux de saluer la découverte. Aussi bien est-il permis de dire que l'intérêt capital de ces monuments est dans le fait même de leur existence, dans leur présence aux lieux où ils viennent de nous être révélés. Partout des édits nouveaux d'Açoka seraient une trouvaille précieuse; en plein Mysore, ils sont une vraie surprise. Cette découverte fera époque dans l'archéologie indienne. Piyadasi parlait bien dans ses édits de ses relations lointaines avec le pays de Kerala et de Pâṇḍya; nous savions que le zèle de sa propagande s'était étendu jusqu'à Ceylan. Mais il était difficile de supposer que ses liens avec le sud de l'Inde eussent été aussi étroits, aussi solides que semblent l'indiquer nos monuments. A Brahmagiri et à Siddhapur, nous sommes bien

loin, à quelque 300 kilomètres, des côtes, hors de la portée de ces relations sommaires que la navigation facilite et entretient; nous sommes en plein cœur du Dekhan méridional.

Personne ne s'était hasardé à étendre si avant les limites de l'empire d'Açoka. A vrai dire, nous sommes ici hors de son territoire. Le protocole même l'indique. Chez lui, à Dhauli, à Jaugada, dans l'Orissa (éd. dét. I et II), il parle en son propre nom : *devânampiyasa vacanena.* Ici c'est au nom des petites souverainetés locales, *tachamṇagirîte âyaputasa vacanena.* Mais cette manière même de faire intervenir l'autorité officielle, régulière, du pays est significative. Des édits ainsi présentés ne sauraient être attribués à l'initiative privée et au zèle individuel de ses missionnaires; son nom est expressément invoqué et son autorité constatée : *devânampiye âṇapayati.* Ceci suppose l'exercice reconnu d'une sorte de suzeraineté, plus religieuse peut-être que politique. Il se peut que l'intervention de ses envoyés apostoliques y ait plus de part que sa puissance effective; encore cette manière de suzeraineté est-elle officiellement affirmée.

Sa propagande diffère nécessairement ici de ce qu'elle est dans son territoire propre. Les versions de Sahasarâm, de Rûpnâth, de Bairat constatent les évolutions de sa vie religieuse qu'il avait à cœur de porter à la connaissance de tous; elles signalent les efforts et la méthode de son apostolat servi par des missions nombreuses. Cela suffit, et elles ne re-

viennent pas sur les enseignements moraux qu'il se proposait de répandre. Ils étaient en effet connus par les édits spéciaux qu'il avait toute liberté de multiplier dans ses États. Il n'en va pas tout à fait de même si loin de son domaine héréditaire; et c'est sans doute à cette circonstance qu'il convient d'attribuer l'addition qui caractérise les versions nouvelles; elle a pour but de résumer quelques-unes des vertus et des pratiques auxquelles il mettait plus de prix, qui devaient être le thème général des prédications (*sâvana*) qu'il faisait répandre. Encore faut-il croire que ceux de ses représentants qui faisaient graver ces inscriptions savaient que, même dans ces cantons lointains, de langue anâryenne, il se trouverait un certain nombre au moins de gens capables de les lire, de les entendre et d'en faire leur profit. J'ai signalé moi-même, et je ne l'oublie pas, le peu d'utilité pratique que paraissent avoir présenté plusieurs des inscriptions de Piyadasi. Placées hors de la vue, loin de passages fréquentés, elles font parfois l'effet d'être surtout des monuments de la piété de leurs auteurs, inspirés plus encore par le mérite que s'en promettent les fondateurs que par l'édification qu'en pourront tirer des lecteurs hypothétiques. Cependant, dans le nord-ouest, les représentants de Piyadasi prennent soin de se conformer par l'écriture et par la langue aux habitudes locales. Admettons qu'ils se soient fait peu d'illusions sur l'influence qu'exercerait cet enseignement lapidaire; ils écrivaient malgré tout pour

être lus. L'emploi à pareille époque d'un prâcrit âryen au centre même du plateau méridional est pour modifier profondément les notions courantes sur l'histoire de ces contrées.

Par rapport aux thèses préconisées récemment encore par les savants les plus autorisés et les plus sagaces, c'est une avance de plusieurs siècles que ces monuments assignent à la diffusion dans ces parages de la civilisation, de la culture, de la religion des Hindous âryens. Ils n'attestent pas seulement sa présence, à une époque où jusqu'ici on se représentait volontiers le Dekhan comme inaccessible aux colonies du Nord, comme étant la proie exclusive de races tellement isolées et barbares qu'elles étaient bonnes tout au plus, aux yeux d'une critique trop évhémériste, à suggérer l'invention de ces tribus innombrables de singes, d'ours, de vautours qui peuplent le Râmâyaṇa. Ils prouvent que le fait n'était pas nouveau. Des trois noms propres que contient notre édit, l'un, *Isila*, est peu significatif; il est au moins tentant d'y chercher avec M. Rice un dérivé de *ṛishi*, *isi* en prâcrit; mais je n'oserais rien affirmer. Les deux autres sont à coup sûr fort remarquables : *Tacham̃ṇa*[1] et *Sivam̃ṇa* paraissent se présenter avec évidence comme dérivés des noms de *Daksha* et de *Çiva*. Le culte et la légende de Çiva, l'influence hin-

[1] C'est à l'obligeance et au savoir de M. Vinson que je dois l'analyse du mot *Tacham̃ṇa*. C'est lui qui me fait remarquer que *Tacha* est la transcription régulière de *Dakṣha* dans les idiomes drâvidiens.

doue qui l'a apporté avait donc, dès avant la propagande buddhique, et dès le IIIe siècle avant notre ère, pénétré dans ces parages; elle s'y était installée assez solidement pour se refléter dans la nomenclature topographique.

Le titre d'Âryaputra donné aux chefs du pays n'est-il pas, lui aussi, un témoin de la civilisation hindoue? Si le mot était le titre officiel des chefs qu'il désigne, la portée en serait claire. Mais il peut, et c'est même le plus probable, avoir été choisi par les représentants de Piyadasi. Dans cette hypothèse, le choix a dû être guidé par quelque raison. Or, en Malayâḷam (cf. Caldwell, *Compar. Gramm.*, 2e éd., p. 42), *arayas* signifie *chef*, et *arayas* n'est que le reflet du sanscrit *rāja*. On serait ainsi autorisé à croire que, dès le temps d'Açoka, l'influence âryenne s'était exercée sur la langue de ces régions et en avait enrichi le vocabulaire.

Au reste, les faits certains suffisent. Ces quelques lignes plus qu'à demi effacées, sortant d'une vallée perdue du plateau méridional de l'Inde, ne laisseront pas d'exercer, en un point important, une action notable sur la manière d'envisager certains problèmes très généraux. Il n'y a pas longtemps, quelques inscriptions du Cambodge reculaient singulièrement pour nous la date de l'invasion civilisatrice de l'Inde sur ces côtes lointaines. C'est encore une inscription qui vient témoigner d'une expansion semblable dans le centre méridional du continent indien, à une date où personne, peut-être, n'eût osé l'admettre.

Là est l'intérêt capital de la précieuse trouvaille de M. Lewis Rice.

J'ajoute qu'elle est pour encourager toutes les espérances. Quand on songe à tous ces blocs de rochers qui parfois hérissent à perte de vue les plaines du Dekhan, et aux tentations qu'ils devaient offrir au zèle pieux des apôtres de Piyadasi, comment, maintenant que nous savons qu'ils avaient pénétré si avant, nous défendre d'escompter d'autres découvertes? Nous ne pouvons que souhaiter que les fonctionnaires de ces régions aient plus que jamais l'œil ouvert. Si favorable que puisse paraître le climat, ces lointains échos du passé vont en s'éteignant, en s'effaçant de jour en jour. Par bonheur la curiosité archéologique est, on le voit, en éveil. La trouvaille récente ne sera pas sa dernière récompense.

LA CORRESPONDANCE
D'AMÉNOPHIS III ET D'AMÉNOPHIS IV,
TRANSCRITE ET TRADUITE

PAR

M. J. HALÉVY.

(SUITE.)

158

LETTRE DU GOUVERNEUR DE ṢUMUR AU ROI.

Recto.

[1] ..... ha-mu-te..... [2] ..... ši er(?) te..... [3] ..... meš... nu..... [4] ..... a-nu a-mă-te..... [5] ..... bu-ša-šu-nu..... [6] ..... ta-nu..... [7] ..... iṣ ru-tam..... [8] ..... meš-mat..... [9] ..... lŭ-meš..... nu-bi-u..... ri-ki [10] ..... ru-pi..... ti-šu..... ri-ki [11] ..... ru-pi..... en..... [12] ..... e-nu..... lib-bi..... ri-ši [13] ...... ri-sa..... a-na-ku iš-tu er-ru..... [14] ŭ..... a-na-ku ik-mu-ri-na(?) [15] ŭ] uš..... iš..... am-ti-šu-nu [16] ṣab-meš ib-še..... šu..... bit ul aš-pa-ku [17] a-nu-ma..... i-na a-šar bit-ni-im(?) [18] ..... ŭ ..... šar-ra bu-nim [19] i-na a-mă-te-mes..... ri-nim [20] ŭ bit gal-lim..... ṣab-meš er še-ih-la-li-ki [21] ŭ a-nu-ma in-ni-ri-sa-a..... [22] iš-tu er sa-pa-lu(?) ŭ si... tam..... na-ku [23] i-na er ṣu-mu-ri ŭ ya-nu lŭ-meš

[24] ša aš-bu ina bit-gal-lim ŭ a-nu-um-ma [25] lŭ-meš ša aš-bu-nim i-na bit-gal-lim

---

Verso.

[26] ꞁ ša-bi-an [27] ꞁ bi-ši-ta-nu ꞁ ma-a-ya..... [28] ꞁ ar-za-pi a-nu-um-ma IV lŭ-meš [29] ša aš-bu-nim i-na bit-gal-lim [30] ŭ ik-bu-nim šu-nu a-na ya-ši [31] li-zi-pa a-na ši-mi iš-tu šu-ti [32] ṣab-meš er še-ih-la-li-ki ŭ bit še-iz-zi..... [33] iš-tu šu-ti ṣab-mes er še-ih-la-li [34] ..... ù u-pi-i-mi XXIV ša i-tu-ku-nim [35] ..... la-li-ki ŭ i-nu-ma ba-bi [36] ..... i-ki ṣab-meš [37] ..... ŭ-nu-te-meš [38] ..... iš tu er ṣu-mu-ri-ki [39] ..... i-nu-um-ma la-a at-ru-ud (?)-du [40] ..... ꞁ ab-za-zi-bu-nim [41] ha-za-nu-te-meš a-na pa-ni-ka [42] ..... te..... a-na ša-šu-nu [43] ..... lu-a ma-a-ya i-nu-ma i-šab-bar [44] ..... i-ka-az-zi-ib [45] ..... ŭ te-eš-te-nim-me [46] ..... te..... šu ꞁ ya-ba-a-ya [47] ..... ar er še-ih-la..... [48] ..... a-na-ku sab [49] ..... ki ŭ iš-te-ni [50] ..... er la-ba [51] ..... an-meš an-meš-ya nĭt [52] ..... aš-ku-un a-na er ṣu-mu..... [53] ..... a-na na-za-ri-ši

---

TRADUCTION.

Recto.

.... Promptement......... les paroles........ leurs biens........ les pays....... les hommes....... cœur.......... moi, de la ville de.......... moi, j'ai pris.......... et troupes......... voici : dans le lieu de notre maison........ aux paroles....... et le palais des troupes de la ville Šehlali........ et voici......... de la ville de Sapa........ moi, de la ville de Ṣumuri, et il n'y

a pas d'hommes qui restent dans le palais; et voici les hommes qui demeuraient dans le palais.

Verso.

Šabiyan, Bišitanu, Maya... Arzapi..... maintenant les hommes qui demeuraient dans le palais me dirent cela à moi ...... pour entendre ces troupes de la ville de Šehlali et de la maison........ de ces troupes de la ville de Šehlali et XXIV qu'ils ont.... voici, les portes (?).... des troupes et des ustensiles..... de la ville de Ṣumuri...... Abzazibunim, les gardiens devant toi..... à eux.... il a envoyé ... il ment... tu cherches....... Yabaya....... La ville de Šehla[li]...... Moi... la ville de Laba...... mes dieux, services je fais et je garde la ville de Ṣumuri.

159

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] ... e... meš..... [2] ..... rĭ(?)-za-na(?) [3] ..... en-ya a-na..... [4] ..... a-an am-kut..... [5] ..... te-me..... ša-bar..... [6] ..... Ị sa-ya ..... na..... iṣ [7] ..... na a-na šar..... [8] ..... an-ni-tam šu..... [9] ..... šăr en-ya...... [10] a-na..... [11] iṣ..... [12] ..... tu-ru-hi..... a-na..... [13] šăr ša a-na te (mat?) ha-te a..... [14] ..... šăr en-ya ŭ [15] ..... nĭt-meš šăr en-ya [16] ..... ša-al-ku(?) tum(?)tam [17[..... mat ha-at-te-ki ŭ [18] ..... du-gab-bi pa-kă(?) [19] ..... ya ša.....

Verso.

[2] ..... dam-meš-ya dam [3] ..... gi-ya ŭ [4] .. ... an i-na rim(?)..... bar [5] ..... ši-na(?) i-nu-ma la-ma-ad [6] ..... en ya a-mă-tam an-nu-tam [7] la-a i-pa-aš-lu an-na lŭ iš-tu [8] da-ri-te ša-ni-tam [9] ĭ-mă-ša-ra-ni-me šăr en..... [10] ..... me-tim lŭ-meš a-na na-za-ri [11] a- na-za-ri er-hal-zun šăr en [12] ..... di(?)-at-ru ṣab-meš qaš-ta-te [13] ꟾ en-ya ŭ la-a [14] ..... ul šăr en-ya [15] ib-ši an-ni ša [16] ..... bi-ri da aš-pi [17] ..... ma-mu(?)-ki [18] ...... er hal-zun

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu...... moi...... je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

J'ai exécuté ce que le roi, mon seigneur, m'a fait dire par Saya...na...... au roi...... cet avis..... le roi, mon seigneur..... a..... le roi, mon seigneur..... serviteur du roi, mon seigneur..... le pays de Hatte...... tous les portiers (?).....

Verso.

...mes femmes....... voici la vie....... mon seigneur, paroles... toujours... Puis, que le roi.. les hommes pour garder, je garderai les villes du roi, mon seigneur..... des troupes d'archers..... le roi, mon seigneur..... les villes.

160

LETTRE DU GOUVERNEUR DE HAŠABU AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr e en..... [2] ki-bĭ-ma [3] um-ma bi-e-ri ... [4] lŭ er ha-ša-bu [5] a-na šu-pa-li up-ri [6] gĭr-bi šăr en-ya [7] VII ŭ VII am-ku-ut [8] a-mur-mi ni-e nu e-zu ša-nu [9] a-na mat am-ki er..... [10] šăr en-ya [11] ..... lu a-li-ik(?)..... [12] ..... er ki- in-za [13] ..... pa-ni ṣab-mes [14] ..... at-ta(?) [15] la-ša-bar.....

Verso.

[16] šăr en-ya..... [17] a-na e-ša..... [18] ŭ li-di-mi... [19] šăr en-ya [20] ŭ li-di-na šăr en [21] ṣab-meš qaš-ta-a-te [22] ŭ ni-bu-uš er[-hal-zun] [23] šar-ri en [24] ŭ ni-ša-ab [25] a-na er hal-zun [26] šăr en-ya ⟍ an-par-ya

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

... homme de la ville de Hašabu [1], je me jette sept fois et sept fois dans la poussière des pieds du roi, mon seigneur,

[1] חשב; cette ville, mentionnée également dans les textes égyptiens, appartient à la Syrie septentrionale et ne doit pas être identifiée avec la ville moabite de חֶשְׁבּוֹן.

regarde, nous sommes..... au pays de Am[1] la ville du roi, mon seigneur....... la ville de Kinza[2]....... devant les troupes d'archers n'a pas envoyé.....

Verso.

le roi, mon seigneur..... et que le roi, mon seigneur, sache et qu'il nous donne des troupes d'archers, et nous reprendrons les villes du roi, mon seigneur, et nous réoccuperons les villes du roi, mon seigneur, mon soleil.

161

LETTRE DE DIPITE (?) AU ROI.

Recto.

[1] a-na Ɩ šăr ma en-ya [2] um-ma Ɩ di-pi-te (?) [3] a-na gĭr-meš šăr en-ya [4] VII su a-na pa-ni VII an am-kut

---

[5] a-nu-um-ma i-na er-ki [6] e-ba-ša-ku-me [7] lu-u na-az-ra-ku ma-gal [8] ŭ a-nu-um-ma [9] ĭb-kur-ra-meš [10] um?.....

Verso.

[12] hal..... [13] ŭ..... [14] ṣab-meš qaš-da(?).... [15] a-na-ku it-te..... [16] il-la-ku-me [17] ŭ lŭ la ĭ-ra-du [18] săr ĭ-ra-ru-šu [19] a-nu-um-ma [20] gud-

[1] Il a déjà été question de ce pays dans les lettres précédentes, le nom s'est probablement conservé dans la ville de *'Imm* عم.

[2] Visiblement קמץ.

meš lŭ-meš [21] šŭ-uš-ši-ra-te [22] i-na qa-bi-ka [23] a-na lib tub-bi [24] a-na ya-ši

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Dipite (?), je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Voici : je garde avec beaucoup de soin la ville d'Ebaša-kume (?) et voici, envoie-moi des chevaux

Verso.

et des troupes d'archers, moi....... j'irai et l'homme qui ne descendrait (?) pas, le roi l'exilera (?); voici, des bœufs et des moutons sont expédiés conformément à l'ordre donné dans ta lettre.

162

LETTRE D'ABIMILKI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ni-ya [2] um-ma] a-bi-mil-ki nĭt..... [3] VII ù VII a-ňa gĭr-meš šăr en am-kut [4] a-na-ku..... ru iš-tu su(?) mat-ni [5] šăr be-li-ya aš-te-me [6] ša iš-ša-bar a-na [7] nĭt-šu..... ku e-mu-ki [8] ..... tam.. ... ya pi ša gab-bi [9] ĭp (?) šu-tam e-te-bu-uš [10] ha-

IMPRIMERIE NATIONALE.

du-ya-ku ma-gal ma-gal [11] ša-ni-tam iš-tu pa-da-ri [12] tam..... šăr en-ni-ya [13] muh-hi-ya ła-a i-na-an-din-ni [14] łŭ er ga-du-na [15] šiš-ya a-ra-da [16] a-na ir-zi-ti [17] a-na ła-ki iṣ-meš [18] ła-ki a-meš a-na ši.. [19] łŭ en da-a-ga [20] ŭ lu en ⌉ la..... [21] ti ⌉ zi-pa [22] ..... e-il

---

Verso.

[25] ŭ..... [26] li..... [27] ŭ li-i-te..... šăr a-na [28] nĭt-šu

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Abimilki, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

Moi, j'ai écouté les paroles que le roi, mon seigneur, a envoyées à son serviteur. J'ai réuni mes forces...... et j'ai fait tout ce qui m'a été ordonné. Je m'en suis beaucoup réjoui..... et puis, de la conquête (?) du roi, mon seigneur, et la ville de Gaduna ne m'a pas donnée. Mon frère descendit au pays pour se procurer du bois et de l'eau pour boire.....

Verso.

...et que le roi connaisse son serviteur.

163

LETTRE DE ŠUMANDA DE HAZI AU ROI.

Recto.

[1] . . . . . šar en-ya an. . . . . ya [2] ki-bĭ-ma [3] . . . . . ma-an-da a-pi. . . . . [4] lŭ er ha-zi a-na šu-pa-li [5] up-ri gĭr-bi šăr en-ya [6] VII ŭ VII am-ku-ut [7] a-mur-mi ni-e-nu e-ma. . . . . nu [8] a-na mat am-ki er-hal-zun šăr en-ya [9] ŭ ni-li -ik] e. . . [10] lŭ mat ki-in-za. . . . . [11] ṣab-meš mat ha-at. . . . . . .

Verso.

[12] a-na šăr en-ya

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Šumanda. . . . . homme de la ville de Hazi, je me jette sept fois et sept fois dans la poussière des pieds du roi, mon seigneur.

Voici, nous avons. . . . . le pays de Am, les villes du roi, mon seigneur, et nous avons pris les hommes du pays de Kinza. . . . . les troupes du roi de Hatte

Verso.

au roi, mon seigneur. . . . .

164

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] ..... gud(?).. [2] ..... nĭt-meš [3] VII šu ŭ VII šu zu..... bi-tam [4] a-na gĭr-meš šăr be-li-ya [5] ..... ša ni-iš-mu-u [6] ..... i šăr(?) ih-la-ma-i [7] ..... šăr ša ka-ra-du-ni-àš [8] ..... ŭ šăr ih-la-ma-u [9] ..... a ka-li [10] ..... be-li [11] ..... ki-i

Verso.

[12] ..... la u-zu-u [13] ..... ri-ni [14] ..... ta-at

TRADUCTION.

Recto.

.... nous nous jetons sept fois et sept fois aux pieds du roi, notre seigneur...... nous avons entendu .... roi d'Ihlamai...... roi de Karaduniyaš........ et le roi d'Ihlama...... tout(?)...... mon seigneur....

Verso.

.... n'est pas sorti........

165

LETTRE DE SISIGI AU ROI.

Recto.

[1] a-na ˥ šăr-ri en-ya [2] um-ma ˥ si-si-gi nĭt-ka [3] a-na gĭr-meš šăr en-ya [4] am-kut lŭ -ya uš-rù-'-te [5] . . . . . meš a-na da-gal [6] a-na ˥ šăr-ri en-ya [7] . . . . . ši-ir ˥ šăr-ru [8] en-ya šu-lu-uh-ta [9] ĭ-na qa-at ˥ ša-ah-ba-i-ni [10] a-na ya-ši ŭ na-da-ni

Verso.

[11] . . . . . na-ah-ma-pi [12] gal ˥ en-ya gi(?) [13] ŭ . . . . . lu iṣ-pal-ku . . . . . [14] . . . . . ma(?)-la ba-at [15] . . . . . en-ya

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Sisigi[1], ton serviteur, je me jette aux pieds du roi, mon seigneur. Les hommes envoyés . . . . pour confier au roi, mon seigneur . . . . . . que le roi, mon seigneur, expédie . . . . . par la main de Šahbaïni (?) à moi et donne

[1] Peut-être שִׁישָׁק.

Verso.

Nahmapi (?) .... engagé .... pour aviser mon seigneur.

166

LETTRE DE YAHIZIBAYA (?) AU ROI.

Recto.

[2] meš..... [3] ki-bĭ-ma..... [4] um-ma ya-hĭ-ziba-ya (?) [5] nĭt-ka ip-ri [6] ša gĭr-meš-ka a-na gĭr-meš [7] šăr en-ya an-meš-ya [8] an-par-ya VII šu VII da-a-an am-kut [9] a-mă-at ik-ba-bi [10] šăr en-ya [11] ..... meš-ya an-[meš]-ya [12] a-na ya-ši [13] ..... nu-ma išu še-ru-šu

---

Verso.

[14] ..... šar en-ya.....

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, il est dit ceci :

Moi, Yahizibaya [1], ton serviteur, poussière de tes pieds, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil.

[1] Serait-ce יְחִי־צְפִּי? comparez le nom צְפוֹ.

Le roi, mon seigneur, m'a envoyé un ordre; aussi j'ai accompli l'ordre (?)

. . . .

Verso.

du roi, mon seigneur.

. . . .

167

PREMIÈRE LETTRE DE RAMAN-MIḪIR AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya [2] um-ma Ɩ an-im-me-ḫir [3] Ɩ nĭt-ki-it-te [4] šăr a-na gĭr-meš šăr en-ya [5] VII šu ŭ VII ta-a-an am-kut

. . . .

[6] gab-bi mi-im-me [7] šăr ĭ-te-bu-uš [8] šăr-ri en a-na mat-šu [9] ši-ṣab-ga ma-gal

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit :

Moi, Ramanmihir [1], serviteur fidèle du roi, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur.

. . . .

Tout ce que le roi a fait pour son pays est très bien.

[1] Nom purement babylonien, signifiant «Raman accorde».

168

DEUXIÈME LETTRE DE RAMAN-MIHIR AU ROI.

Recto.

[1] ..... en-ya [2] ki-bĭ-ma [3] ..... an-im-mi-hi-ir [4] nĭt-ka-ma [5] a-na gĭr-meš šăr en-ya [6] VII ù VII am-ku-ut [7] a-at a-na-ku nĭt-ki[-it-ti] [8] ..... šăr ŭ li-di [9] ..... lŭ en-ya [10] ..... ma-ni àš-ba-at [11] ..... ŭ nĭt-qa [12] ..... a-nu-ma [13] ..... ak-šu-te

---

Verso.

[14] ..... ša-di-ya [15] i-na dal-li [16] ša u u-ba-lu [17] ŭ li-di ǀ šăr en-ya [18] i-nu-ma u-ra-du-šu [19] ma-gal ma-gal [20] ..... lu ra-du-šu [21] ..... ma te

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Ramanmihir, ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur. Je suis le serviteur fidèle du roi, et que le roi, mon seigneur, sache... demeure ... et ton serviteur...... Voici......

Verso.

...... dans le...... il a répondu (?)...... et que le roi,

mon seigneur, sache que je le sers avec beaucoup de plaisir. Je le servirai . . . .

169

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] um-ma . . . . . [2] a-na gĭr-meš . . . . . [3] am-ku-ut VII ŭ VII . . . . . [4] li-iš-mi be-li-ya [5] a-mă-te-meš nĭt-šu i-nu-ma [6] . . . . . ti a-na bit (?)-ti [7] be . . . . . par-ya la-ki-i [8] gab-bu iš-tu bit-ti nĭt-ka [9] la-ki-i kŭ-ṣab-meš la-ki-i [10] lŭ-meš la-ki-i-lu-lu-meš ┐ zu . . . u-nu [11] ŭ ha-zi-lu er-meš-nu be-li-ya [12] ŭ mi-im-mu šana- da-an [13] be-li-ya a-na

Verso.

[14] nĭt-šu ŭ šu-tam [15] la-ki-i ŭ [16] li-im-li-ik [17] be-li-ya a-na [18] nĭt-šu ŭ qa-bi-ti [19] i-na qa-ti]qa-ma-ra [20] a-ma-tam an-ni-tam ŭ [21] lu-mă-ši-ra-ni be-li-ya [22] lŭ-meš ┐ ma-za-ar-ta [23] ŭ ĭb-kur-meš ŭ e-u . . . . . [24] qa-ba-be . . . . . [25] a-na nĭt . . . . .

Sur le bord.

[*a*] ša-a-gi [*b*] . . . . . i-na ┐ la-ab-a-pi

TRADUCTION.

Recto.

. . . Ainsi, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi,

mon seigneur. Que le roi, mon seigneur, écoute les paroles de son serviteur. . . . . que. . . . . . . à la maison. . . . . . tout pris de la maison de ton serviteur, pris les. . . . . . pris les hommes, pris les bestiaux (?) et les villes de mon seigneur et tout ce que mon seigneur avait donné à

Verso.

son serviteur, a été pris et que le roi, mon seigneur, conseille à son serviteur, et les paroles par la main de. . . . . ces paroles. . . . . que le roi, mon seigneur, m'expédie des hommes de garde et des chevaux suivant la promesse faite à son serviteur

Sur le bord.

. . . . . par Labapi.

170

LETTRE DE PIMIUŠA DE GUDDAŠUNA AU ROI.

Recto.

[1] ana šăr en-ya an-ya an-par-ya [2] um-ma ɪ pi-mi-u-ša lŭ er gud-da-šu-na [3] nĭt šăr en-ya [4] a-na up-ri gĭr-bi šăr en-ya [5] VII ŭ VII am-ku-at [6] li-di-mi šăr [7] a-na mat meš-šu [8] ŭ lŭ-meš [9] ŭ . . . . . [10] be. . . . .

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, il est dit ceci :

Moi, Pimiuša, homme de la ville de Guddašuna[1], serviteur du roi, je me jette sept fois et sept fois dans la poussière des pieds du roi, mon seigneur. Que le roi connaisse ses serviteurs et qu'il m'envoie des hommes........

171

LETTRE DU GOUVERNEUR DE TUBIHI AU ROI.

Recto.

[1] ŭ..... [2] a-mă-tam ŭ up-da(?).... [3] nĭt šăr en-ya an-ya [4] ŭ a-mur-mi šiš-ya [5] ša e-ma-aš-ši a-na er tu-bi-hi [6] lŭ zu-u-ru ù ĭ-la-ku [7] a-na e-bi-šu er-hal-zun [8] šăr en-ya an-ya an-par [9] ..... mat-meš a-mu-ri..... [10] ..... ga-mi-ir lu-meš-ma...

Verso.

[11] a-na er hal-zun šăr en-ya an-ya an-par-ya [12] a-na lù-meš gaz u a-na an-na [13] e-di(?) an-šăr en-ya an-ya an-par-ya [14] ŭ za-ab-ta er tu-bi-hi [15] u e-ra-ar šiš-ya [16] ŭ a-na-za-ar er-tu-bi-hi [17] a-na šăr en-ya an-ya an-par-ya [18] ŭ a-mur-mi er tu-bi-hi [19] er bit-ti a-bi-ya

[1] *Guddašuna*, l'hiéroglyphique *Gtsun*, semble représenter la forme sémitique קָדְשׁן «sanctuaire (?)»; c'est la Κέδασα τῶν Τυρίων de Josèphe et l'El-Qadès des Arabes.

TRADUCTION.

Recto.

La parole........ serviteur du roi, mon seigneur, mon dieu...... regarde, mon frère qui est parti (?) pour Tubihi .... il est allé pour conquérir les villes du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil. Tous les pays d'Amuri......

Verso.

aux villes du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil. Aux rebelles (?) et aux..... du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil..... et mon frère a pris la ville de Tubihi et il garde la ville de Tubihi pour le roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil.

Regarde, la ville de Tubihi est la ville de la maison de mon père

172

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[2] ..... ar..... [3] ..... ša ĭb-kur-ra-meš [4] .. ... meš šăr en-ya [5] ..... ya..... an-par..... [6] ..... iš-tu an-sa-me-i [7] ..... šu..... an [8] lu-u iš..... in

Verso.

[1] ù aš-šum la-ma[ad] [2] šăr en-ya..... [3] aš-

šum na-da-ni [4] ib-kur-ra-meš a-na nĭt-šu [5] a-na na-za-ri..... [6] šăr en-ya an..? a-ar [7] ša iš-tu sa-me-i a-na ma-zi.....

TRADUCTION.

Recto.

.....Des chevaux et des chars du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, soleil du ciel

Verso.

pour aviser le roi, mon seigneur, afin qu'il donne des chevaux à son serviteur pour garder la ville du roi, mon seigneur, soleil du ciel, pour.....

173

LETTRE DU GOUVERNEUR DE MARUHIZI (?) AU ROI.

Recto.

[1] ..... ya.....

[2] ..... ru i-bar an-ni..... [3] ..... a-na be-ni-ya šăr mat..... [4] ..... ya ik-ta-bi i na [5] ..... lu-ya la ša aš-pur [6] ..... ni-ya la ta-az-zi.....

[7] [a-na]- ku nĭt-ka..... be ni-ya [8] ..... šu-ti-šu lu..... la tu-ma-aš-šir [9] ..... ša-iš-tu ša be-ni-ya la..

... [10] ..... be-ni-ya ṣab-meš-šu [11] iṣ-kil + bat-meš-šu.. la ak-la-ak-ku

[12] ..... be-ni-ya i-ha-aš..... [13] ..... ku..... na lib-bi be-ni-ya [14] ..... a-nu-um-ma] da-aš-šu [15] ..... a-na muh-ya gi..... [16] ..... ih-sa-šu [17] ..... ni-ša al-ta [18] ..... ti..... [20] .... uz-za.....

[21] qa-ma ṣab-ši..... [22] ..... ni-i-nu nĭt..... [23] ..... lŭ nĭt-meš ša..... [24] ..... er Ma(?)-ru-hi-zi..... [25] it..... a..... [26] XL ta-na

[27] ŭ gab..... [28] tur-meš

Verso.

[29] ..... [30] la-iš an..... [31] it-ti na..... [32] ša-be-ni-ya sa..... [33] nĭt-ka i-kaš-šad- an-ni.....

[34] ŭ lŭ-tur kin-ri-šu ša be [35] a-na muh-ya it-ri-ih [36] ŭ ki-ya-am ik-ta-bi [37] i-na mat mi-it-ta-an-na ni.. ... [38] ŭ šăr-meš III ŭ IV na-ak..... [39] ..... šăr mat ha-at-te ša ik..... [40] ..... pa-ni-ya ta-ak-be(?).....

[41] ..... be-ni-ya ik-ta-bi [42] ..... nĭt šăr-ri..... [43] ..... a-ma-te..... [44] ..... XX gur-te(?) a..... [45] ..... ša..... [46] ..... šu [47] .. ... ta..... [48] ..... ma ..... [49] ..... nim.....

TRADUCTION.

Recto.

. . . . . Mon. . . . . Au roi, mon seigneur, roi du pays. . . . . dit a. . . . . l'homme que j'ai envoyé. . . . . tu ne l'as pas expédié . . . . . Moi, ton serviteur. . . . . mon seigneur, tu en verras . . . . . de mon seigneur. . . . . . mon seigneur, ses troupes et ses chars. . . . . mon seigneur désire. . . . . . dans le cœur de mon seigneur. Voici Daššu. . . contre moi. . . . . des troupes . . . nous serviteurs de la ville Maruhizi. . . . . . . et tous. . . . . . . les fils. . . . .

Verso.

ne. . . . . avec. . . . . de mon seigneur. . . . ce pays. . . . .

---

et le messager du roi, mon seigneur, est venu auprès de moi et m'a parlé ainsi : Dans le pays de Mittanna, nous. . . . . . et le roi. . . . . ennemi le roi du pays de Hatte qui. . . . devant moi tu as dit.

. . . . . Mon seigneur a dit. . . . . nous. . . . . les troupes. . . . que. . . . . ces. . . . .

174

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] . . . . . ri. . . . . [2] . . . . . li. . . . . [3] . . . . .

gĭr-meš..... [4] VII ta-a-an ŭ VII ta..... [5] a-mur a-na-ku la-a lŭ..... [6] lŭ u-i-u a-na-ku a-na..... [7] am-mi-nim tur lú-kin..... [8] la-a u-ma-ši-ra šăr [9] a-na..... tam u-ma..... [10] ..... mu-e-rù.... [11] ..... be-ne-u..... ki [12] ..... na a-na-ku [13] ...... šăr-ru [14] ..... hi-ba (?) nĭt-šu [15] ..... ya-a-nu-mi [16] ..... me-ša-tu (?)

[17] ..... ra šăr-ru en-ya [18] ..... ŭ li-il-ki [19] ..... nu-ti it-ti-ya [20] ..... zun šăr-ru [21] ..... ru-ba [22] ..... ni ŭ lŭ-meš [23] ..... ša i-ba-šu-u [24] ...... ya lŭ pa-kă (?) šăr..... [25] ..... ra-šu bit-šu-nu [26] ŭ li-iz-ki-in šăr..... [27] a-na ša-šu-me [28] ŭ lu-ma-ši-ra tŭr lŭ [29] nĭt-tam e-nu.....

TRADUCTION.

Recto.

Je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi....... Regarde, je ne suis pas homme....., je suis..... à..... pourquoi le roi n'a-t-il envoyé un messager..... Moi..... roi..... hiba (?), son serviteur..... il n'y a pas.....

.....Que le roi, mon seigneur, envoie chercher..... avec moi..... le roi..... et les hommes..... qui sont..... le lŭ-pa-kă (?) du roi...... sa maison...... que le roi se souvienne de lui et qu'il envoie un serviteur.....

175

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[2] ..... na..... [3] ..... nĭt-ka [4] a-na ꞁ gĭr-meš en-ya VII ŭ VII mi-la [5] ù ma-ak-ta-ti ŭ ka-ba-tu-ma ŭ zu-'-ru-ma [6] a-na gĭr-meš šar en-ya [7] ŭ ki-ma a-mă-ti ša-pa-ra šăr-ri en-ya [8] a-na ya-ši iš-tu-mu gab-bi a-mă-ti šăr..... [9] u er-ḫal-meš šăr it-ti [10] ù i-na-za-ru [11] a-na pa-ni ṣab-meš qaš-ta-ti [12] ..... ri en-ya

---

TRADUCTION.

Recto.

Moi..... ton serviteur, je me roule sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur. Aussitôt que j'ai entendu les paroles que le roi, mon seigneur, m'a envoyées, j'ai exécuté tous les ordres du roi, mon seigneur. Je garde les villes que le roi m'a confiées et je me rendrai au-devant des troupes d'archers du roi, mon seigneur.

176

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[2] ..... ku-ka [3] ..... di lŭ ab-ba-meš-ya [4] ..

IMPRIMERIE NATIONALE.

... meš-ka nĭt meš ša i-bu-šu [5] ..... an-na a-na-ku a-na šăr an-par an [6] lu-u nĭt-meš-ma

---

[7] ..... lŭ-tur-kin-ri-ya a-na muh-hi en-ya [8] ..... ŭ en-ya lu iš-al-šu [9] gab-bi lŭ-tur-kin-ri ša šăr e-ne [10] na-an-din tup-pa-ka ša šab-bar [11] tur-kin-ri-ka it-ti šu-nu [12] ..... ŭ a-na ša ya-a-ši

---

Verso.

[13] lŭ-tur-kin-ri-ya ša..... [14] pa..... ŭ lŭ-tur-kin-ri-ka [15] ..... la-a ša aš-pur [16] ..... ma-ki-it-kam lib-bi-ya

---

[17] ..... aš-ti-ši-im-me [18] ..... a-mă-te-meš mă ša ha-an-ya [19] ..... ša al-li-' [20] ..... en-ya be-li mi-na-a [21] ..... ya šul-ma-an-šu [22] ŭ šum-ma [23] ..... ad [24] ..... ya

---

TRADUCTION.

Recto.

.....mes pères, tes serviteurs, les serviteurs qui ont fait. .
... moi, au roi soleil, dieu, je suis le serviteur

---

mon messager est venu auprès du roi, mon seigneur, et mon seigneur ne lui a rien demandé : tous les messagers du roi ..... pour remettre les lettres que tu as (?) envoyées; ton messager était avec eux et avec les miens.

Verso.

Mon messager que...... et ton messager...... je n'ai pas envoyé... s'est affaissée la chair de mon cœur

---

.....j'ai écouté les paroles de Hanya..... mon seigneur.. .... sont présents..... et si.....

177

Recto.

[2] ..... ki-mi-šu-nu..... [3] ..... ri an-na-am a-na-ku [4] ..... ib-su-nu lŭ-meš...... [5] am-mi-ni-im-ma a-na [6] ŭ u-še-šir an..... [7] ŭ i-ra-aš-ši.. ... [8] ad-din-šu-nu ła-a..... [9] ŭ tur-ši-ip-ri-ya [10] a-na pa-ni an-šam-ši [11] i-na-an-na at.....

---

[12] ..... ni-tam šăr mat..... [13] am-mi-ni mi-na [14] u-za-bat-mi

---

Verso.

[15] iš-pur-ma a-na(?) [16] ŭ ki-ya-am ik..... [17] ŭ a-na mat mi-iṣ-ri [18] šum-ma-mi tu še-pa(?) [19] a-nu-um-ma..... a-na an

---

[20] ša-ni-tam az-zu-ri-im [21] it-ti-ya i-na-ki-ir..... [22] ti-la-meš ba-la-a-ta ša a..... [23] li-ik-bi ti-la-meš

kam-zi [24] lu-u i-ti-mi šum-ma-mi..... [25] ..... mat er u-ri.....

TRADUCTION.

Recto.

.. ..je suis..... les hommes..... pourquoi..... je les ai donnés..... et mon messager devant le dieu soleil.....

.....le roi du pays..... pourquoi a-t-il pris

Verso.

et l'a envoyé et a parlé ainsi..... et au pays d'Égypte..... a.....

Puis, Azzurim a mal agi avec moi..... la vie de..... qu'il lui accorde la vie..... qu'il sache si..... le pays de la ville de Uri.....

178

LETTRE D'ARAD... AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya..... [2] ki-bĭ-ma [3] um-ma I nĭt-na..... [4] nĭt-ka nĭt..... [5] en-ya iš..... [6] šăr-ri en-ya [7] gĭr-meš

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Arad..... ton serviteur, serviteur du roi, mon seigneur, je me jette aux pieds du roi, mon seigneur.

179

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[2] ŭ an-par..... [3] la-tu-ma..... [4] ša a-na pa..... [5] bit-na-am..... [6] ša an šam-ši..... [7] am-mi-nim pa..... [8] iš-tu muh-hi-ya [9] lŭ abba-e-ya..... [10] ŭ pa-hi -šu-nu ša [11] ana muh-hi lŭ..... [12] ŭ u-nu-te..... [13] u-še [14] ī šu..... [15] ka.....

---

[16] be-li-a..... [17] ŭ mat.....

Verso.

[18] a-na lŭ..... [19] ša ir-te..... [20] ŭ a-na pani..... [21] ŭ an-šam-ši lu.....

---

[22] an-šam-ši be-li [23] lŭ ab-ba-e-ya..... [24] lŭ an-šam-ši be-li [25] a-na-ku lŭ nĭt an-šam-ši [26] a-na an-šam-ši be-li.....

---

[27] ŭ an-šam-ši [28] li-še-bi.....

TRADUCTION.

Recto.

Et dieu soleil n'a..... a..... du dieu soleil..... pourquoi..... de moi, mes pères..... et devant eux sur les hommes (?), toi...

Seigneur..... le pays.....

Verso.

et aux hommes qui ont..... et devant..... et le dieu soleil, mon seigneur.

Dieu soleil, mon seigneur, mes ancêtres, je suis l'homme du dieu soleil, mon seigneur, serviteur du dieu, soleil, mon seigneur.

Que le dieu soleil envoie.....

180

Recto.

[1] en-ya [2] an-im nit-ka-ma [3] .....
ni an-šam-ši en-ya am-kut [4] ka an-šam-ši en-ya

[5] ..... šu a-na dam-meš-šu [6] ..... be-li(?)-ti [7] ..... šam-ši en-ya

---

Verso.

[1] ..... abi-ya pa-na [2] ..... ya II ṣi(?) za..... [3] ..... ka-ši [4] ..... gal a-zu-a [5] ..... a-zu-u [6] ra-ma-sa

---

TRADUCTION.

Recto.

.....Mon seigneur, moi..... Raman, ton serviteur, je me jette aux pieds du dieu soleil, mon seigneur, et à ses épouses ..... la dame du soleil, mon seigneur.

Verso.

Mon père avant moi envoyait deux messagers à toi, beaucoup.....

181

LETTRE D'UNE FEMME À LA REINE.

Recto.

..... [1] be-li-ti-ya [2] .....pa sal-lat-ki [3] ..... am-kut [4] ..... ya lu-u šul-mu

---

Verso.

[5] ..... ta-at-ta-ad-ni [6] ..... um-ma a-na-ku [7] ..... na be-li-ti-ya [8] ..... ik-bi mil-ku gam (?) zu-ur-pi (?).....

TRADUCTION.

Recto.

..... madame..... ta servante se jette à tes pieds. Que la paix soit sur madame

---

..... Je dis ainsi : je suis..... Madame..... conseil.....

182

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[2] ..... bĭ..... [3] ..... im-ri..... [4] ..... am-ku-ut [5] ..... ti-i-di i-nu-ma [6] ..... ku ŭ at-ta iš-tu [7] šul-mi-ka iš-tu [8] ma-har šăr-ri..... ya [9] ša-a-ri kam..... ri-bi-ka [10] ut-ti-ra-an-ni..... [11] li-te-mi a-mă-te-meš [12] ..... qa-at..... [13] ..... il-tab-ra-an-ni [14] ..... ma-at nu-kur-tum ma-gal ma-gal [15] ..... aš-ša-at..... [16] ..... lŭ-meš pa-kă (?)

Verso.

[17] ŭ a-nu..... er ŭ šăr..... [18] ..... nu..... iš [19] mat-zun-šu ŭ la-a ti-ik-šu-du-na [20] ša-ha-ri-bi-ma-at [21] a-na ma-har nĭt-meš-la ša išu..... [22] i-na mat-zun iš-bi(?)-ri..... di [23] ŭ a-ni-ma kib-bu [24] a-na-mat-zun a-di-ri a-mă-at-mi [25] ŭ ti-iš-ti-mi iš-tu aš-ra-ta [26] ..... te-ra-am a-na ya-ati [27] ..... a-te-mi gab-bu-um-mi [28] ..... ù ya-ak-pi(?) pa-za [29] ..... qa(?)..... ši..... [30] ..... la mat-zun-a ..

Sur le bord.

[*a*] ..... nĭt..... ŭ ak..... [*b*] ..... ya..... [*c*] ..... ti er..... i..... [*d*] ..... ši II..... it.. ... [*e*] ..... iṣ.....

TRADUCTION.

Recto.

Je me jette aux pieds du roi, mon seigneur.

Sache que..... et toi de ta paix, de la présence du roi, mon seigneur...... il m'a rapporté; qu'il sache les paroles ..... qu'il m'a envoyé..... et l'ennemi est très fort; les lŭ-pa-ka(?).....

Verso.

Et voici les villes du roi......... ses pays tu ne les pos-

sèdes plus, le pays est ruiné en présence du serviteur...... dans le pays...... et voici il est dit aux pays........ nos paroles, écoute........ si tu m'aimes..... tous..... les pays...... serviteur...... non...... ville et......

183

LETTRE DE YAB.... À UN GOUVERNEUR.

Recto.

[1] zu šu mu-ha..... [2] um-ma Ỵ ya-ab..... [3] ..... na gĭr-ka bi..... [4] ..... ti-di-i-ma [5] la-mi-in šum-ka [6] a-na pa-ni šăr ŭ [7] ..... ma-a-ti ta-za-am [8] iš-tu mat-mi-iṣ-ri [9] ..... tu-hal-li-ik [10] ..... hal-bi

---

Verso.

..... ma-am-ma..... te..... ši.....

TRADUCTION.

Recto.

.... dit ceci : Moi, Yab......... je me jette à tes pieds; sache que ton nom est mal noté auprès du roi, et si tu quittes ce pays d'Égypte, tu périras......

184

LETTRE DE RAMANUZZI AU ROI.

Recto.

[3] ..... nĭt ki-ti-šu [4] ..... šu-mi [6] ..... er-ṣu-mu-ur [7] ..... ŭ ła i-ni-ka al(?) [8] ..... gab-bi [9] ..... an-nu-u i-qa-bu-nim [10] ..... na [11] ..... ku an-im-uz-zi [12] ..... ku an-ki nu ši-ra-mi [13] tab(?)-nu-muh..... gub-la ŭ ma-an-nu [14] ŭ a-nu-ma gab(?)-mi a-na nĭt..... ya [15] ..... i-ri-ma-an-ni [16] ..... tu-mi-la-ki er gub-la-ki [17] ..... ya-nu-um lŭ-meš mat-mi-iṣ-ri [18] ..... i-ri-bu-nim an-na-ah(?) [19] ..... ŭ ša-mi er gub-la [20] ..... ŭ ya..... [21] ..... ša tab-bu-uš

Verso.

[22] ..... lu-mi ỿ ya-an-ha-mu [23] ..... šări- ša-al-šu [24] ..... ar-zi er gub-la iš-šu(?) ti-mi [25] ..... na lib..... šăr be-li-ya [26] a-na ṇa-za-ar er-šu ŭ ă-mă-ti [27] be-ya lŭ-meš ma-za-ar ỿ an [28] u ma-az-ra-at [29] ŭ an-nu-u i-ab-bu be-ya [30] ki-ma pa-la-nu-ku i-ti-lu [31] nĭt aš-ra-tum [32] a-na zi-ri-ya..... [33] ŭ an-nu-u ri-hi-iṣ-mi lŭ-meš-ya [33] ŭ ša-ni ŭ..... ku ù zi-ir-ti [34] ŭ li-di-nam be-li-ya [35] me lŭ-meš ŭ II kil+bat+meš mat-ka-liš [36] ku XXX iṣ-kil+bat-meš ŭ lu-u a-na-za-ar [37] tu be-li-ya a-zi [38] ..... bi qaš-ta-ti ra-bi-ti [39] ŭ be-ya mat a-har-ri [40] ša-šu..... ha-at [41] ..... par-ya

---

Sur le bord.

..... ša..... la..... gar-meš..... i-ik.....

TRADUCTION.

Recto.

.......Son serviteur fidèle........ la ville de Ṣumur et n'est....... tout........ il a dit ceci......

Moi, Ramanuzzi[1]...... de Gubla et qui...... et voici ...... à mon serviteur..... qui m'aime...... la ville de Gubla, il n'y a pas d'hommes du pays d'Égypte, ils sont entrés........ La ville de Gubla....... ce que tu as fait

---

Verso.

.....Yanhamu..... roi..... La ville de Gubla..... le roi, mon seigneur, peut garder sa ville et les paroles de mon seigneur, les hommes de garde..... et elle sera gardée et voici l'ennemi de mon seigneur comme..... a levé Abdašratum contre moi et voici et il a débordé (?) mes hommes..... et que le roi, mon seigneur, me donne des troupes et des chars de tous les pays et je garderai les pays de mon seigneur jusqu'à la sortie d'archers nombreux. Et mon seigneur reprendra le pays de Phénicie.

---

[1] A transcrire רַמָּנְעֻזִּי «Raman est ma force».

Sur le bord.

Il n'y a plus de vivres.

185

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[2] ..... meš šăr..... ya-me am-kut [3] ..... ra-am a-na i-gab-bi [4] ..... be(?)-ti-ša šăr be-ni-ya [5] ..... an-ha-mu la..... di-an..... [6] ..... par..... ya [7] ..... ꞁ ya-an-ha-mu [8] na kaš-ni..... ŭ..... na..... [9] ..... id-din-nu an..... ni-ya [10] ..... it-ta kaš ša..... na..... tur nĭt-ya [11] ..... ma-šu.. ... ꞁ ya an-ha mu [12] a-na-ku i-te..... it i-na..... nĭt-tum-ti [13] ..... šar an an-par be-ni-ya ŭ ꞁ ya-an-ha-mu la-u-mă-ši-ra-an-ni [14] ..... na-an-ma..... be-ni. .... ni [15] ..... u-te-ir..... bi..... pi-ru [16] . .... li-ti-ya..... kit(?)..... [17] ..... šăr be-ni..... li..... li-gab-bi-šu-nu [18] ŭ..... lŭ-nĭt..... [19] mi ..... ma..... [20] ŭ a-na-ku e..... [21] an-par šăr be-ni..... ša šar be-ni-ya

---

[22] ša-ni-tam be-ni..... an-ha-mu [23] i-nu-ma i-za-za ..... [24] iš-tu mat-zun-an [25] ..... sa..... nu [26] ..... ya..... mi..... [27] ..... ru-šu-nu-mi-zi [28] ..... a-na..... [29] ..... šar-su [30] .. aš-kur..... [31] ..... a-mă-te-meš an-nu [32] ..... an-par šăr be-ni-ya.....

Verso.

[33] . . . . . te-meš an-ni-tam [34] ù a-ma-ku iš-tu a-mă-te [35] ŭ iš-tu lŭ-nĭt-šu [36] ša an-par šăr be-ni [37] la-a-pa- at-tar

---

TRADUCTION.

Recto.

Je me jette aux pieds du roi, mon seigneur. . . . . il dit. . . . . le roi, mon seigneur, Yanhamu ne. . . . . Yanhamu. . . . . . . et. . . . . . . il a donné. . . . . . . mon serviteur. . . . . Yanhamu. Moi, je suis le serviteur fidèle du roi dieu-soleil, mon seigneur, et Yanhamu ne m'a pas expédié. . . . . il a fait entrer. . . . . le roi, mon seigneur. . . . . . à eux tous. . . . . . et les serviteurs. . . . . . . et moi. . . . . soleil-roi, mon seigneur, du roi, mon seigneur.

Puis, mon seigneur. . . . . Yanhamu que. . . . . des pays. . . . . à. . . . . . . son roi. . . . . ces paroles, soleil-roi, mon seigneur

---

Verso.

. . . . . . ces paroles, et moi, je ne me départirai pas des paroles et du service du soleil, moi, mon seigneur.

186

Recto.

[2] ..... be-ni..... [3] ..... šam-ši..... be-ni-ya [4] ..... ṣu-mu-ri..... [5] ..... a-ši-ib i-na [6] .. ... meš-šu qa-du..... [7] ..... al-mi [8] ..... ri be..... be-ni-ya [9] ..... šam-ši lu-u..... mi ši-ṣab ..... bu-šu-meš L [10] aš-bu-ru i-na er ṣu-mu-ur-ki er ki-an [11] ..... par(?)-zu-ru ŭ i-na mat-ki-ya aš-bu-ru [12] ..... e-te-bu-uš ma-mi-ta [13] ik lŭ ša er ku-up-li-ki ŭ i-na(?) ik-ru [14] ..... di gab-bu lŭ-meš hal-zu uh-lu ti ša mat-ka..... [15] it-ti-šu hi-ga ù tam(?) be-ni i-na an-na šu-ta-hal [16] ..... za-meš ur-ku hal-ku ŭ iṣ-ba-at [17] ..... ki er ki an-šam-ši be-ni-ya [18] ..... an mi [19] ..... an-šam-ši be-ni-ya

---

TRADUCTION.

Recto.

.... mon seigneur....... soleil, mon seigneur..... la ville de Ṣumuri, il reste dans ses....... avec..... mon seigneur, dieu-soleil que....... brillant........ j'ai envoyé dans la ville de Ṣumur........ et dans mon pays j'ai envoyé...... les hommes de la ville de Gubli...... tous les hommes des villes........ du bien et........ encore seigneur à présent...... chien a ruiné et il a pris les villes du roi, dieu-soleil, mon seigneur.

187

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] um-ma]..... [2] nĭt-ka ip-ri..... [3] gĭr-meš-ka a-na gĭr-meš [4] an-meš-ya an-par-ya [5] VII šu VII ta-a-an am-kut [6] a-mă-at iš-ta-bar [7] šăr en-ya an-meš-ya [8] an-par-ya a-na ya-ši [9] ..... ma išu-ši-ru-šu [10] ..... šăr en-ya

Verso.

[11] an-par iš-tu [12] an-sa-me

TRADUCTION.

Recto.

.........ceci, moi......... ton serviteur, poussière de tes pieds, je me jette sept fois et sept fois aux pieds de mon dieu, mon soleil.

L'ordre que le roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, a envoyé, je l'ai exécuté suivant la parole du roi, mon seigneur,

Verso.

soleil du ciel.

188

LETTRE DE LA FILLE DE BURNABURIYAŠ AU ROI.

Recto.

[1] a-na bi-ni-ya [2] ki-bĭ-ma um-ma [3] tur-šal šăr-ma [4] a-na ka-ša iṣ-kil+bat-meš-ka [5] ..... ti..... [6] lu-u šu-ul-mu(?) [7] an-meš ša ꜒ bur-rab-ur-ya-àš [8] it-ti-ka li-li-ku [9] šal-mi-iš a-li-ik [10] ŭ i-na ša-la-me [11] ah(?) sa-ma-si-ka a-mur [12] i-na pa.....

Verso.

[1] a-ka-an-na..... [2] um-ma-a ul-tum gi..... [3] tur-ši-ip-ri-ya ṣi-ir-pa [4] u-še-bi-la a-na [5] er hal-ka ù si-gir-ka [6] lu-u ul-mu [7] it-ti i-na-bi-ka..... [9] ŭ ya-aš-ši it-ba-la [10] te-te-en da-ni

---

[11] nĭt-ka ꜒ ki-din an-im [12] i-ša-ak-ni [13] a-na ki na-an [14] be-nii-lu-ul-lik.....

TRADUCTION.

Recto.

A mon seigneur il est dit ceci :

Moi, fille du roi, je te félicite, toi, tes chars..... que les dieux de Bourrabouryaš t'accompagnent.

Va en paix et retourne(?) en paix; regarde, dans.....

Verso.

Ainsi, je dis ceci : mon messager a apporté de la toile(?) dans ta ville et ton château...... et moi......

---

ton serviteur Kidin-Raman s'est dirigé vers........ mon seigneur, qu'il marche(?)......

189

LETTRE DE LU-IARZANA DE HAZI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr-ri en-ya an-ya an-ṣab-ya [2] ki-bĭ-ma

---

[3] um-ma lu -i- ar-za-na lŭ er ha-zi-ki [4] nĭt-ka ip-ri šu-al gĭr-meš-bi [5] šăr-ri en-ya an-ya an-ṣab-ya [6] ..... ša-pal..... a-na gĭr-meš-bi [7] ..... ri en-ya an-ya an-ṣab-ya [8] ..... ŭ VII šu am-ku-ut [9] ..... šăr-ru en-ya [10] ..... za-an..... i-bu-uš [11] ..... at... .. lŭ er tu-šu-ul-ti-ki [12] muh..... šăr-ri en-ya [13] i-nu-ma..... ṣab-meš sa-gaz-meš [14] nu-kur-ta muh-ya ŭ..... tu-mi [15] er-hăl-zun-ki ˥ šăr-ri en-ya an-ya an-ṣab-ya [16] ŭ za-ab-tu-mi lŭ sa-gaz-meš [17] er ma-ah-zi..... ti-ki er muh(?)..... en-ya [18] ŭ i-sa-la-lu-mi ŭ uš-ši-ru-ši-mi [19] i-na bil ŭ i-ša-ti ŭ..... mu-hi [20] ˥ a-ma.... i-ri-bu-ni lŭ sa-gaz-meš [21] ŭ za-ab-tu-mi lŭ sa-gaz-meš er-ki [22] al(?)-gi..... er-ki ˥ šăr-ri en-ya [23] ŭ i-ša-la-lu-mi ŭ uš-ši-ru-ši-mi [24] i-na bil ŭ bit ˥ -en ga(?)-rib..... [25] pa-li-it..... tu..... gi lu-lŭ.....

[26] ŭ a-na ma-har ! a-ma-an-ha-at-bi ta(?) bu-mi [27] lŭ sa-gaz-meš

---

[28] ŭ i-za-tu-mi lŭ sa-gaz-meš [29] ..... ak..... ki.. ... ki ! ni [30] šar-ri en-ya an-ya an-ṣab-ya [31] ŭ i-ša-la-lu-ši-mi ŭ uš-ši-ru [32] i-na bil ù i-ša-a-tim ŭ

Sur le bord.

[*a*] ..... ša..... lŭ sa-nu ŭ..... ši-ri-bu [*b*] ..... ! a-ma-an-[ha-at-bi] ta... lŭ ša-ru-ta-meš [*c*] ŭ šu um-ma... iš-tu..... a-na..... ki-ti ! šăr-ri en-ya [*d*] ..... ša-a-ma..... iš..... ŭ a-mu-ur a-na-ku [*e*] ! šăr-ri en-ya

---

Verso.

[34] ..... pa-li-it-mi [35] iš-tu er ma-ti..... ta [36] ŭ a-na ! a-ma-[an-ha]-at-bi [37] i-ri-bu-ma lŭ sa-gaz-meš [38] ŭ er(?) uš-te-ru..... šăr-ri en-ya [39] za-ab-tu-mi lŭ sa-gaz-meš ŭ i-ša-la-lu [40] ŭ uš-ši-ru-ši i-na... [41] ma-har ! a-ma-an-ha-at [bi] i-ri-bu-na [42] lŭ sa-gaz-meš

---

[43] ŭ a-mu-ur-mi lŭ sa-gaz-meš [44] ..... tu..... er ha-zi-ki..... [45] ! šăr-ri en-ya ŭ ni-bu..... mi [46] ..... lŭ sa-gaz-meš..... [47] lŭ da-ak tar..... ŭ [48] še(?) lŭ sa-gaz-meš a-na nam(?) [49] ŭ an-šal(?)-mi à-za..... zu-pa..... [50] ŭ lŭ sa-gaz..... a-ma-an-ha-at-bi [51] ŭ ni-iš... la-ba-šu-mi [52] lŭ sa-gaz... še ! a-ma-an-ha-at-bi [53] ŭ..... mi-šu iṣ-kil+bat-meš-ta [54] lŭ..... a..... ya nĭt-meš-ka [55] ..... a-ma-an-ha-at-bi ŭ [56] ..... bu-mi..... meš-ya a-na ! a-ma-an-ha-at-bi [57] ..... mi lŭ sa-gaz-meš lŭ ša-ri-meš

[58] Ɏ šăr be-li-ya..... ša-da(?)-šu-nu-mi [59] ša-mi-it-ti-ka lŭ sa-gaz-meš [60] bu..... at..... za-ba-tu er-ḥal-zun-ki Ɏ šăr-ri en-ya [61] ŭ ..... bu-ni-na i-na-bil [62] ŭ ḥal-ma..... na-da-an [63] lŭ sa-gaz-meš..... an-di-šu-nu-mi a-na mu-ši..... [64] ŭ in-na..... zun-mi a-na lŭ ša-gaz-meš [65] ..... a-mu-ur-mi Ɏ a-ma-an-ḥa-at-bi lŭ ša ⟍ ru [67] ..... šăr-ru en-ya im-ru-ur-mi... [68] iš-tu ša-šu la-a i-qa-al šăr-ru [69] en-ya lu-ša-a-al Ɏ a-ma-an-ḥa-at-bi

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, ma lumière, il est dit

---

ceci : Moi, Lu-iarzana[1], homme de la ville de Ḥazi, ton serviteur, poussière de la plante[2] des pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, ma lumière, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu, ma lumière. .....Le roi, mon seigneur..... a fait..... homme de la ville de Tušulti, vers..... le roi, mon seigneur, que..... les troupes des brigands hostiles sont contre moi et..... les villes du roi, mon seigneur, mon dieu, ma lumière. Les brigands ont pris la ville de Maḥziti et(?) la ville de Muḥ(?).... mon seigneur, ils les ont saccagées et les ont brûlées par le feu. Les brigands ont aussi attaqué Ama.....; ils ont aussi pris la ville d'Algi, ville du roi, mon seigneur; ils l'ont pillée, ils l'ont brûlée par le feu, pas un seul........ reste vivant; les hommes de la maison......... et en présence d'Amanḥatbi, les brigands

---

[1] Contracté de אֵל־יַרְצֵן «Dieu nous favorise».

[2] *Su-al* est le phénico-hébreu שַׁעַל (I, Rois, xx, 10. Isaïe, xl, 12).

mais ont pris..... roi, mon seigneur, mon dieu, ma lumière, ils ont pillé, ils y ont mis le feu

---

Sur le bord.

..... que..... entré..... Amanhatbi, homme du roi et si..... du..... a..... le roi, mon seigneur..... regarde, moi, je suis le serviteur du roi, mon seigneur

---

Verso.

...... vivant de la ville...... et Amanhatbi; sont entrés les brigands et..... roi, mon seigneur, les brigands l'ont prise, ils l'ont incendiée en présence d'Amanhatbi, voilà ce qu'ont fait les brigands.

Regarde, les brigands se sont emparés de la ville d'Hazi, ville du roi, mon seigneur, et...... les brigands..... et le dieu Šalmi..... et les brigands..... Amanhatbi..... et les brigands...... Amanhatbi...... les chars......... tes serviteurs...... Amanhatbi..... mes...... à Amanhatbi....... Les brigands rebelles contre le roi, mon seigneur..... avec toi...... les brigands...... ont pris la ville du roi, mon seigneur, et l'ont incendiée.... Les brigands...... aux brigands. Regarde, Amanhatbi, homme de royauté (?) du roi, mon seigneur, a marché..... il n'a pas dit que le roi, mon seigneur, interroge (?) Amanhatbi.

190

LETTRE DE ŠUMARDATA AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr-ri en-ya [2] an-meš-ya ŭ an-ṣab-meš-ya [3] ..... ša..... ya [4] ki-bĭ-ma [5] um-ma Ɏ šu-mă-ar-da-ta nĭt-ka-ma [6] a-na gĭr-meš en-ya VII ŭ VII am-ku-ut [7] ŭ ka[-bat]- tu ŭ zu-ru-ma [8] ŭ pi..... šăr-ri [9] aš-šum..... [10] ..... meš-ya nu-kur-meš' [11] a-na(?)ya-ši ŭ -ma-ši-ra [12] Ɏ šăr-ri en-ya ṣab-meš qaš-ta-ta [13] ŭ tu..... tu-ma ša-ra-bu [14] ..... pi en(?) -ki [15] šăr en-ya lŭ-meš ri-di-hu [16] ..... ar ŭ [17] ..... Ɏ..... zi

---

Verso.

[18] ŭ ti-hi-ku..... ni [19] šăr ri-en [20] ŭ..... ma-ya id di [21] šăr-ri en-ya ŭ [22] šăr pi..... nu-kur-meš [23] ..... ku iṣ..... a-mi [24] ..... ši-bu-šu..... II šăr [25] ši ur..... [26] ŭ..... bu..... rù a-na lŭ [27] ŭ ĭ-ši-ra..... ri [28] ṣab-meš qaš-ta [29] ŭ pi-a..... [30] ŭ XX..... la [31] Ɏ šăr-ri en-ya

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, ma lumière, il est dit ceci :

Moi, Šumardata, ton serviteur, je me roule sept fois et sept fois aux pieds de mon seigneur.

En ce qui concerne mes affaires, les ennemis sont contre moi. Que le roi, mon seigneur, expédie des troupes d'archers et il reprendra... roi, mon seigneur, les hommes...

Verso.

.....homme...... et...... roi, mon seigneur, les hommes du roi........ ennemi........ roi, j'expédierai des troupes d'archers...... roi, mon seigneur.

191

LETTRE D'UNE FEMME À LA REINE.

Recto.

[1] a-na šal na..... [2] šal nin-ya [3] um-ma tur-šal ..... [4] šal šal-lat am-ti...., [5] a-na II gir-meš..... [6] VII šu VII ta-a-an [7] am-kut al.....

Verso.

[8] li-ka-ti..... [9] šal-nin-ya

TRADUCTION.

Recto.

A la dame Na..... ma sœur, il est dit ceci : Moi, servante de tes servantes, je me jette sept fois et sept fois.....

Verso.

ma sœur......

192

LETTRE DE ŠUTARNA DE MUŠIHUNA AU ROI.

[1] a-na šăr en-ya..... ṣab-ya [2] ki-bĭ-ma [3] um-ma šu-tar-na lŭ..... [4] ù er mu-ši-hu-na..... [5] nĭt šar en-ya..... [6] iš-tu ša-šu..... up-ri ša gĭr [7] ..
... šăr en-ya

TRADUCTION.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, ma lumière, il est dit ceci : Moi, Šutarna, homme de la ville de Mušihuna, serviteur du roi, mon seigneur, sol qu'il foule, poussière des pieds du roi, mon seigneur.

193

LETTRE DE YAPARAMAN AU ROI.

Recto.

[1] ..... an-par [2] ..... ši [3] ..... an.... ya [4] an-par-ya ŭ ri-iš..... ra [5] ..... ya..... nĭt šiš-meš ŭ tur-meš..... [6] ..... meš..... an-ya an-par-ya [7] ..... šu-ba-be..... ŭ šu-pal gĭr-meš [8] šăr-ri..... ya an-ya..... [9] ŭ a..... a-an VII..... [10] lŭ..... šar? šu ul..... ma i-za-zu-ma [11] lŭ sa-gaz-meš er..... ki [12] ..... an-par-ya [20] ŭ.....

kaš..... lŭ er..... tu [21] i-ri-bu-na ŭ..... lu ga.. ... [22] i-di-nu..... meš..... a-na lŭ sa-ġaz-meš

---

[23] a-mu-ur-mi ĕr..... li ĕr..... [24] 𒁹 šăr-ri en-ya an-ya i-za-ba..... [25] lŭ sa-gaz..... lu-ši-si..... [26] i-na..... [27] lŭ er.....

Sur le bord.

[*a*] ..... ya an-par-ya..... ki-i-iz..... ša [*b*] ..... pi-ik..... ya-pa im..... [*c*] ..... an-ya an-par-ya... .. ya an-par..... [*d*] ..... mat..... [*e*] ..... iṣ-li-li..... ni.....

Verso.

[1] ..... tu..... [2] ..... an..... [3] i-di-nu-ù.....

---

[4] ŭ a-mu-ur..... [5] lŭ-sa-gaz-meš..... [6] šăr-ri be-ya an-ya an-[par-ya] [7] ..... mi lŭ-nĭt-meš ki-ti..... [8] ..... ya an-par-ya ŭ i..... [9] lŭ-ša-gaz-meš qa-te-meš lŭ-meš nĭt [10] 𒁹 šăr-[ri] be-ya an-ya an-par-ya [11] i-ri-bu-mi XL lŭ-meš..... [12] lŭ-sa-gaz-meš a-na ma-har 𒁹..... [13] lŭ(?)..... ti-ki ŭ lŭ..... [14] .. ... XL lŭ-sa..... [15] ..... lŭ-er-tu..... [16] ŭ.. ... šu-mi iṣ-kil+bat-meš-šu-nu ik(?)..... [17] ŭ..... kil+bat-meš 𒁹 šăr-ri be-ya an-ya..... [18] ..... a-na ma-har 𒁹 a-ma-an-ha-at-bi..... šal-ti tab(?)-ti..... [19] .. ... ti-ik-bu-mi a-na II..... er-ha-bi..... [20] lŭ sa-gaz-meš lŭ ša-ri ša 𒁹 šăr-ri be-ya [21] ..... ni-tam..... ni-ša-al-šu aš bu..... [22] ..... ba-tu-mi..... 𒁹 šăr-ri

be-ya [23] ..... ya ŭ bu..... at iš-ṭu er..... [24] ..... šăr-ri be-ya an-ya an-par-ya..... [25] ..... na-ša-an lŭ-sa-gaz-meš..... [26] ..... gaz-meš ŭ an..... [27] ..... meš-šu..... ah-li-ik a-na lŭ sa-[gaz-meš]..... [28] ..... a-na..... ši ab..... iš-ṭu er..... [29] ..... i-mi..... ri-be ma(?)-aḫ-li..... [30] sa-gaz-meš..... àš-bu šu na..... [31] ..... uš-ši-ir-ti..... [32] ..... be-ya an-ya..... [33] ..... ši.....

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, mon dieu, il est dit ceci : Moi... ... serviteur de..... mon dieu, mon soleil, et tes serviteurs, mes pères et mes fils, nous nous jetons aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu.

Les hommes du roi se portent bien; les brigands sont entrés dans les villes du roi, mon seigneur, mon soleil, et les hommes..... les ont livrés aux brigands.

Regarde, la ville de .....li, ville du roi, mon seigneur, mon dieu, a été prise par les brigands..... dans..... les hommes de la ville.....

Sur le bord.

mon dieu, mon soleil...... Yaparamaa...... mon dieu, mon soleil, dieu-soleil.....

Verso.

. . . . . ils ont livré.

Regarde, ... les brigands ont. . . . . du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil. . . . . serviteurs fidèles du roi, mon dieu, mon soleil, et. . . . . les brigands sont entrés dans . . . . . des serviteurs du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil; les brigands ont. . . . . . en présence de. . . . . et les hommes. . . . . quarante brigands. . . . . . les hommes de la ville. . . . . . leurs chars. . . . . . chars du roi, mon seigneur, mon dieu. . . . . en présence d'Amanhatbi, la femme Tapti. . . . . a dit aux. . . . . de la ville de Habi. . . . ., les brigands, les rebelles contre le roi, mon seigneur. . . . . . nous l'avons interrogé. . . . . ils ont pris. . . . . roi, mon seigneur. . . . . de la ville du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil. . . . . les brigands. . . . . brigands. . . . . ses. . . . . je détruirai les brigands. . . . . à. . . . de la ville. . . . . . je détruirai les brigands. . . . . . . envoi du roi, mon seigneur, mon dieu. . . . .

194

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr en-ya [2] ki-bi-ma [. . . . . te. . . . . [3] . . . . . gĭr-meš en-ya [4] iš-te-me. . . . . [6] a-mur a-na-ku nĭt. . . . . [7] ra-at [8] . . . . . nu ki-ma. . . . . [9] . . . . . ŭ. . . . . nu-ma. . . . . [10] . . . . . mi-II šu. . . . . pi. . . . . [11] . . . . . ik-bu la-ra. . . . . [12] . . . . . ša. . . . . [13] . . . . . ma-šu. . . . . [14] . . . . . i. . . . . . [15] ik-zu. . . . . na

---

Verso.

[16] ki-i-me lu-pi...... ki-ma [17] an..... ab pi hu [18] la-a..... na-za-ar ni..... [19] ha..... tu gab-bi [20] ..... šăr iš-tu..... [21] gaz-meś ù ha..... gaz

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi,..... je me jette aux pieds du roi, mon seigneur. J'ai écouté ses paroles. Regarde, je suis le serviteur....... moi...... a dit.....

Verso.

Comme..... Dieu..... je ne garderai pas..... tu as dit..... les brigands.....

195

LETTRE D'IZYAPI (?) AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr-ri en-ya [2] ki-bĭ-ma [3] um-ma Ĭ iz(?)-ya-pi nĭt-ka [4] a-na gĭr-meš šăr-ri en-ya [5] an-par-ya VII ŭ VII ta-an [6] am-kut iš-ti-mi ša-bar [7] šăr-ri en-ya a-na nĭt-šu [8] a-na šu-ši-ri i-na pa-ni [9] ṣab-meš qaš-ta-ti [10] a-nu-ma..... ši-ru [11] ŭ qa-ti šăr en-ya [12] ŭ iš-ti-mu ma-gal ma-gal [13] ŭ a-mă-te ma-ya [14] .....

šăr en en-ya [15] ..... ĭ-ši-ra šăr [16] en-ya ṣab-meš qaš-ta-ti-ya

---

Verso.

[17] a-na nĭt-šu [18] lŭ-meš ša la-a ti-iš-ti-ya [19] a-na šăr en [20] ĭ-im-lu-ku a-na sa-šu-nu

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi, mon seigneur, il est dit ceci :

Moi, Iz(?)yapi, ton serviteur, je me jette sept fois et sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon soleil. J'ai écouté ce que le roi, mon seigneur, a envoyé dire à son serviteur, savoir : d'aller à la rencontre des troupes d'archers. Voici : je suis prêt à partir, j'ai écouté avec beaucoup d'attention les ordres que le roi, mon seigneur, m'a envoyés; que le roi, mon seigneur, envoie des troupes d'archers

---

Verso.

à son serviteur, les hommes qui ne....... au roi, mon seigneur, conseil donné à eux.

196

LETTRE D'ABAMAZI AU ROI.

Recto.

[1] a-na šăr mat mi-iṣ-ri-ki [2] um-ma ˥ a-ba-ma zi nĭt-

ka-ma [3] i-na VII a-na gir be-li-ya [4] an-meš-ni-ya am-kut

---

[5] a-mur be-li-ya dub-ba-te-šu [6] u-zun er aš-na-te ŭ a-na-ku(?) [7] ..... be-li-ya.....

---

[8] ..... ma..... ka

Verso.

[1] ..... na-te III mu aš-te ┬ ra..... [2] e-nu-ma a-nu ..... ya..... ta-en(?) [3] ŭ hazan-nu niš..... tam..... si lŭ-meš-ya [4] la-a i-te a..... [5] XX am-mu-li..... ŭ la-i-te [6] ..... ti kaš(?)..... li-ku-ni

---

[7] um-kam-mi..... ya e-zi-ba an-ni [8] niš-bu-ru..... la aš-ti qa-an

---

[9] a..... be-li-ya [10] ..... ša ┬ bi-ru(?)-a-za [11] ..... la-a i-bat-tar

---

TRADUCTION.

Recto.

Au roi du pays d'Égypte il est dit ceci :

Moi, Abamazi[1], ton serviteur, je me jette sept fois aux pieds du roi, mon seigneur, mon dieu.

---

[1] Si le nom était sémitique, on songerait à אֲבִמָּעֹז «père du refuge».

Regarde, mon seigneur, cette lettre......... la ville de Ašnata et moi, mon seigneur...... ton......

Verso.

..... 3..... lorsque..... mes hommes..... 20..... et il ne sait pas.....

---

il m'a abandonné et nous avons envoyé.....

.... Mon seigneur....... De Biruaza [1]......., je ne me détournerai pas.

197

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] ...... ka [2] XIII lŭ-meš..... [3] ša mat-mi-iṣ-ri-ki [4] ša-me ih-ba-me [5] i-na na-ma-ru [6] lŭ ša-gaz-meš [7] at-ta..... III me ku-ṣab-meš [8] muh] li-me-meš [9] a-na maš-ti ša [10] lŭ ra-bi-zi.....

Verso.

[11] ša-muh-ya ú [12] ŭ ša-ib-bu-šu [13] ib-ša..... it an-nu-u [14] id-din-šu-nu an-par [15] i-na di-ri-ša

[1] Serait-ce בַּרְעֹז «fils du fort»?

[16] šăr id-na-ti [17] ŭ III..... ši II nĭt-meš [18] ... .. šăr? la-a

---

TRADUCTION.

Recto.

Ton....... 13 hommes d'Égypte....... ont été vus, les brigands...... j'ai 300 pièces d'argent(?) sur..... a...... des serviteurs.

Verso.

Ce qui est sur moi et ce qui ont fait........... il l'aura donné.... 3... les yeux du serviteur du roi ne......

198

LETTRE DE PROVENANCE INCERTAINE AU ROI.

Recto.

[1] ..... an..... [2] ..... šăr-ri an-nu..... [3] Ỉ tur-ya uš-ši-ir..... [4] šăr en-ya an-ya an-par-ya [5] ŭ í-uš-ši-ra iṣ-kil+bat-meš [6] šăr en-ya an-ya an-par-ya [7] it-ti Ỉ tur-ya ŭ te-na-za-ru [8] er-hal-zun šăr en-ya an-ya an-par-ya [9] ŭ uš-ši-ra iṣ-kil+bat-meš..... [10] šàr en-ya an-par-ya [11] u ti-lĭ-ku lŭ a-na mu-hi [12] šăr en-ya an-ya an-par-ya

---

Verso.

[13] ..... e-ri..... a-na pa-ni [14] lŭ-lu en-ya an-ya an-par-ya [15] ŭ lu-u e-qa-bi ša e-bu-uš [16] muh mat-meš ŭ a-mur-mi a-na-ku [17] nĭt ki-it-ti šăr en-ya an-ya [18] ŭ qa-qa(?)-mi lim-ni-te a-na pa-ni [19] šăr en-ya an-ya an-par-ya [20] ŭ uš-ši-ra iṣ-kil+bat-meš [21] ..... lĭ ku-ni a-na mu-hi [22] ..... qa an-ya an.....

TRADUCTION.

Recto.

... Le roi... a envoyé (?) Turya; que le roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil, envoie ses chars avec Turya et nous garderons les villes du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil. Que le roi envoie ses chars pour prendre les hommes qui attaquent le roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil

---

Verso.

.... au-devant des hommes du roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil; et tout ce qu'il a dit, je l'exécuterai au sujet du pays. Regarde, je suis le serviteur fidèle du roi, mon seigneur, mon dieu. On a dit du mal devant le roi, mon seigneur, mon dieu, mon soleil. Envoie des chars pour marcher contre..... mon dieu, mon soleil.

199

LETTRE DU GOUVERNEUR DE JÉRUSALEM AU ROI.

Recto.

[1] ŭ i-na-an-na er u-ru[-sa]-lim-ki [2] šăr ma i-ma-aš-ši măt an-ni-tu [3] a-na šăr-ri am-mi..... e-nu-ma [4] er-ha-za-ti-ki a-na šăr-ri ša-ak-na-at [5] a-mur mat er hir-ti-ki-ir-mi-il-ki [6] a-na Ỵ da-gi ŭ lŭ-meš er gu-ti-ki [7] ma-ku-tam i-na bit(?)-ir a-ni i-ba-aš-ši [8] ŭ lu-ni-bu-uš-mi e-nu-ma [9] Ỵ la-ab-a-pi [10] ŭ mat su(?)-la-tab-mi i-din-nu [11] a-na lŭ-meš ha-bi-ri-ki

---

Verso.

[12] iš-ki lim ša-bar a-na..... [13] ŭ tur-meš lu bit(?)-mi la-tu-nu..... [14] id-nu-mi gab-bi e-ri-iš-ti-šu-nu [15] a-na lŭ meš ki-il-ti-ki [16] ŭ lu-u ni-ib-tu-ur er u-ru..... [17] lŭ-meš ma-zar-tam-meš ša-tu-ma-ši-ir [18] i-na šu-ha-pietur mi-ya-ri-ya [19] ki-mi ad-da-ši šaka-an [20] i-na bit(?)-šu i-na er ha-za-ti-ki [21] ..... lŭ-meš.. ... a-na mat mi-iṣ-ri-ki [22] ..... šăr-ri

---

TRADUCTION.

Recto.

Et maintenant la ville de Uru[sa]lim........ le roi a oublié ce pays. Au roi........... que la ville de Hazati reste au roi. Regarde, le pays de la ville de Hirtikirmil est tombé entre les mains (?) de Dagi et les hommes de la ville

de Guti dans....... est, et faisons(?) que Labapi et son pays........ ont donné aux hommes de Habiri

---

Verso.

Milkilim a envoyé à.......... les enfants........ ont livré toutes les villes aux hommes de Kilti et nous avons pris la ville de Uru......... les hommes de garde que tu enverras à........ fils de Miyariya........ faire........ dans la ville de Hazati les hommes....... au pays d'Égypte ...... roi.....

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU 14 MAI 1892.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. Barbier de Meynard, vice-président, en l'absence de M. Renan, empêché.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et la rédaction en est adoptée.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Des Michels demandant à rentrer dans la Société et lui faisant hommage d'un exemplaire de ses publications. Le Conseil décide que le nom de M. Des Michels sera rétabli dans la liste des membres de la Société. M. le Directeur de l'Imprimerie nationale annonce que le service des impressions gratuites passe du Ministère de la justice au Ministère de l'instruction publique, auquel la Société aura désormais à s'adresser pour ce service. Il est donné lecture d'une lettre du secrétaire de la Société de géographie de Lisbonne, invitant la Société asiatique à prendre part au Congrès des orientalistes qui se réunit dans cette ville en septembre prochain, la Société de géographie étant chargée de l'organisation provisoire. Une seconde lettre du même demande au nom de la Société de géographie de Lisbonne l'échange de ses publications avec celles de la Société asiatique. M. Barbier de Meynard rappelle au Conseil que, sans préjuger de la résolution que pourra prendre l'Assemblée générale cette année, il avait été convenu, l'an dernier, que la Société n'enverrait de délégués à aucun Congrès d'orientalistes. La seconde demande de la Société de géographie de Lisbonne est renvoyée à l'examen préalable de M. le bibliothécaire.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Denby, président de la Société orientale de Pékin, annonçant l'envoi des publications de cette Société.

M. Senart fait une communication sur trois nouveaux édits d'Açoka, récemment découverts par M. Lewis Rice et publiés par l'*Archaeological Survey*. Il insiste sur l'importance de ces édits, à peu près identiques à des textes déjà connus, mais trouvés au centre même du plateau méridional du Dekhan, ce qui nous montre la civilisation indienne établie, dès le IIIe siècle avant notre ère, dans l'Inde du sud, et va contre l'opinion aujourd'hui dominante qui tend à rajeunir autant que possible l'influence arienne dans le Dekhan.

Cette communication est insérée dans le *Journal asiatique* (voir ci-dessus, p. 472). Quelques observations sont échangées sur ce sujet entre MM. Senart, Vinson, Sylvain Lévi et Darmesteter.

M. Oppert fait une communication sur les données nouvelles relatives aux derniers temps de la monarchie babylonienne, qu'il a trouvées dans les contrats du règne de Darius publiés par le P. Strassmeyer.

M. Halévy présente quelques rapprochements de géographie historique sur certains passages des inscriptions découvertes à Zindjirli (voir ci-dessous, p. 564).

L'heure est trop avancée pour permettre une lecture préparée par M. Foucher sur le *Buddhâvatâra*, la neuvième des dix parties du *Dâçavatâracaritra*, de Kshemendra, soit une vie du Buddha considéré comme un avatar de Viṣṇu, et composée en l'an 1066 de notre ère. Cette communication paraîtra dans un des prochains numéros du *Journal asiatique.*

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 14 mai 1892.)

Par l'India Office : *Annual administration Reports of the*

Forest Department (Southern and Northern Circars). Madras Presidency for the official year 1890-1891. Madras, 1891, in-4°.

Indian Antiquary, March, 1892. Bombay, in-4°.

Par le Gouvernement néerlandais : *Bijdragen*, 1892, 5ᵉ vol., gr., VII, 2 Gravenhage, 1892, in-8°.

Par la Société : *Revue des études juives*. Tome XXIII, n° 46, octobre-décembre 1891. Paris, in-8°.

— *Société de Géographie, comptes rendus*, nᵒˢ 6-8. Paris, 1892, in-8°.

— *Smithsonian Institution*, Omaha and Ponka letters, by J.-O. Dorsay. Washington, 1891, in-8°.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XLV. Band, IV. Heft. Leipzig, 1891, in-8°.

— *The Journal of the Royal Asiatic Society*. April, 1892, in-8°.

— *Proceedings of the Royal Geographical Society*. May, 1892, London, in-8°.

— *Transactions of the American philological Association*, vol. XXII. Boston, 1891, in-8°.

Par les éditeurs : *Polybiblion*, parties technique et littéraire. Avril 1892, in-8°.

— *Revue africaine*, n° 203, 4ᵉ trimestre 1891. Alger, in-8°.

— *Revue critique*, nᵒˢ 14-19. Paris, 1892, in-8°.

— *Bolletino*, n° 151, 15 aprile 1892. Firenze, in-8°.

— Annales du Musée Guimet. Tome XIX. *Le Lalita Vistara*, par Foucaux. Paris, 1891, in-4°; tome XX. *Textes taoïstes*, par C. de Harlez, 1892, in-4°.

— *The American Journal of Philology*. Baltimore, décembre 1891, in-8°.

— *Journal des Savants*, mars et avril 1892. Paris, in-8°.

— Collection de M. de Clercq : *Catalogue méthodique et raisonné des antiquités assyriennes*. Tome II. Paris, 1891, in-folio.

Par les auteurs : Comte de Charencey, *Des suffixes en langue quichée*. Caen, 1892, in8°.

— *Sur quelques étymologies de la langue basque*. Paris, 1891, in-8°.

— *Phonétique souletine*. Paris, 1892, in-8°.

— Cyrus Thomas, *Catalogue of prehistoric works, east of the Rocky mountains*. Washington, 1891, in-4°.

— L. de Milloué, *Introduction au catalogue du Musée Guimet. Aperçu sommaire de l'histoire des religions des anciens peuples civilisés*. Paris, 1891, in-8°.

— E. Drouin, *La monnaie bilingue de Minousinsk* (Extrait). Paris, 1892, in-8°.

— Le P. Salhani, *Diwân Al-Akhtal, texte arabe*, 3ᵉ fasc. Beyrouth, 1892, in-8°.

— *L'expédition espagnole de 1541 contre Alger* (Extrait). Alger, 1891, in-8°.

— E. Leroux, *Catalogue d'une précieuse collection d'estampes japonaises*. Paris, 1892, in-8°.

— N. Grimme, *Mohammed*. Erster Theil, das Leben (VII. Band du recueil intitulé : *Darstellungen aus dem Gebiet der nichtchristlichen Religionsgeschichte*). Münster, 1892, in-8°.

— J. Halévy, *Recherches bibliques*, 14ᵉ fascicule. Paris, 1892, in-8°.

— Des Michels, *Mémoire sur les origines et le caractère de la langue annamite*. Paris, 1892, in-8°.

— A. Loisy, *Les mythes chaldéens de la création et du déluge*. Amiens, 1892, in-8°.

— J. Darmesteter, *Alexandre le Grand dans l'Avesta* (Extrait). Paris, 1892, in-8°.

— R. Basset, *Fastes chronologiques de la ville d'Oran*. Paris, 1892, in-8°.

NOTE

COMMUNIQUÉE PAR M. LEFÈVRE-PONTALIS

DANS LA SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1892.

La mission Pavie vient de faire don à la Bibliothèque nationale d'une série de manuscrits laotiens, se rapportant à l'histoire, à la législation, aux usages civils et religieux du centre de l'Indo-Chine.

Ce don se compose de quinze manuscrits sur feuilles de palmier. Les caractères laotiens en sont tracés au stylet. La traduction de la plupart de ces ouvrages est achevée et prendra place dans la *Relation officielle des travaux de la mission,* dont la publication est prochaine.

Voici les titres de ces manuscrits :

HISTOIRE.

1. *Histoire du Muong Lan-Chane, Lom-Khao* (pays des millions d'éléphants et du parasol blanc). — *Luang-Prabang et Vien-Chane* (Laos oriental); 4 volumes, traduit.

2. *Abrégé de la Chronique du pays de Xieng-Hai* (Laos occidental); 1 volume traduit.

3. *Chronique de sept rois du Laos occidental;* 1 volume.

4. *Chronique de cinq pagodes du Laos occidental;* 1 volume traduit.

5. *Ruong du Muong des Hos. — Notes sur le Yunnan;* 1 volume traduit.

LÉGISLATION.

6. *Code de Luang-Prabang* (Laos occidental); 1 volume traduit.

7. *Livre des usages et coutumes faisant loi dans le pays de Xieng-Mai* (Laos occidental); 1 volume traduit.

USAGES CIVILS ET RELIGIEUX.

8. *Règles à observer pour les relations écrites de petit à grand* (Laos occidental); 1 volume.

9. *Suphasit. — Règles morales pour les enfants* (Laos occidental); 1 volume.

10. *Thamada. — Instructions sur la conduite morale* (Laos occidental); 1 volume traduit.

11. *Règles pour les bonzes du pays de Lampoung* (Laos occidental); 1 cahier.

LITTÉRATURE.

12. *Néang-Samatévi* (roman populaire du Laos occidental); 1 volume traduit.

13. *Histoire de l'éléphant Chattan qui devint par la suite le Phra-Kudom;* 1 volume.

MANUELS PRATIQUES.

14. *Instruction pour la lecture des livres;* 1 cahier.

15. *Popu-Nouka. — Indications pour connaître ce que contient le sol;* 1 cahier.

Outre ces quinze ouvrages, on achève actuellement la traduction de plusieurs autres manuscrits laotiens, dont les originaux seront déposés plus tard à la Bibliothèque nationale et qui seront utilisés dans la *Relation des travaux de la mission.*

Depuis que l'attention de l'Europe se porte davantage sur l'Indo-Chine, les bibliothèques publiques commencent à enrichir leurs fonds spéciaux. La Bibliothèque nationale ne peut demeurer en arrière du British Museum, qui a fait, depuis la conquête de la Birmanie, d'importantes acquisitions.

Il a reçu, en 1882 : un manuscrit shan.
En 1884 : quatre manuscrits birmans et un shan.
En 1885 : un birman et un shan.
En 1886 : six birmans pali et un shan.

Cette même année entrait dans ses collections toute une série d'ouvrages historiques birmans :

Le Maharajavansa, en 10 parties.
Le Rajaweng.
Le Paganrajaweng (histoire du Pégou).
Le Rakhaing-Rajaweng (histoire d'Arrakan).
Le Talaing-tsā (histoire des Talaing).
Des listes de rois.

Un total d'environ vingt-deux manuscrits se rapportant à l'histoire du Pégou, de l'Arrakan, de Prome, de Rangoon et des pays shans.

CATALOGUE *of arabic glass Weights in the British Museum*, by Stanley Lane Poole, edited by Reginald Stuart Poole. London, in-8°, 1891.

Depuis l'ouvrage déjà ancien de C. O. Castiglioni (*Vetri con epigrafi cufiche*, Milano, in-4°, 1847), le présent catalogue du British Museum est le premier travail d'ensemble qui ait été fait sur les rondelles ou disques de verre avec légendes arabes que l'on rencontre, dans quelques collections, à la suite des monnaies musulmanes d'Égypte. On a longtemps considéré ces objets en pâte de verre coloré, ayant la

forme ronde des dinars et des dirhems, comme des monnaies particulières en usage à certaines époques de trouble, de famine ou de guerres. C'est Castiglioni qui le premier établit que ces rondelles de verre étaient des poids et non des monnaies; cette opinion a été depuis adoptée par Rogers (1873) et M. H. Sauvaire (1882). M. Stanley Lane Poole, qui, en 1872, dans son premier travail (*Arabic glass coins*), avait soutenu l'ancien système, s'est rallié depuis à l'avis général des orientalistes et il déclare que « the glass discs are nothing else but *standard* weights ». C'est en effet la conclusion certaine à laquelle on arrive quand on consulte les historiens arabes et quand on étudie de près ces curieux objets.

Le British Museum possède près de quatre cents de ces poids-étalons en verre qui ont été fabriqués sous les Omeïades, les Abbassides, les Fatimites et les Mamelouks. Un certain nombre portent des dates; la plus ancienne est de l'an 110 de l'hégire, et tous ont le nom du gouverneur, du khalife ou du sultan. Les plus intéressants de ces poids sont ceux qui ont été émis avant les Fatimites, parce qu'ils portent l'indication de la valeur et du poids correspondant. Ainsi il y a l'étalon de verre du dinar, du demi-dinar, du tiers de dinar; du dirhem, du double dirhem, du demi-dirhem et des fels de différents poids. Le mot *poids* est exprimé le plus souvent par *mitskâl* (مثقال), quelquefois par *ouazn* (وزن); et le contrôle est indiqué par le mot *ouâfi* (واف) « plein » ou *adl* (عدل) « poids juste ». Voici par exemple la légende de l'étalon dinar le plus ancien de la collection et qui pèse 4 gr. 21 :

امر حيان	Par ordre de Haïân
بن شريح	ben Shoraïh
مثقال دينر	poids du dinar
واف	plein.

Haïân ben Shoraïh a été trésorier général de l'Égypte de 99 à 101 de l'hégire (717-720 de J.-C.).

Quelques étalons ont des légendes développées. Tel est le poids du fels de 30 kharoubes qui a une légende de dix lignes; la portion qui nous intéresse le plus est ainsi conçue :

امر بطبعه مثقال فلس ثلثين خروبه

« A été ordonnée la frappe de ce poids du fels de 30 kharoubes », avec la date 119 de l'hégire.

A la fin de la collection des étalons monétaires se trouvent des estampilles également sur verre et servant à cacheter les vases contenant des liquides. Le British Museum possède un très beau spécimen de ces rarissimes cachets avec la légende « Au nom de Dieu. Dieu commande la probité; par ordre de l'émir Abd-el-Malek ben Merwân a été frappé (طبعه) ceci pour un demi-*kist,* pleine mesure ». Il existe aussi des estampilles pour le *rothl* et ses subdivisions.

Le catalogue du British Museum est accompagné de plusieurs index et d'excellentes photogravures qui donnent une idée très nette de ces rares et curieux documents épigraphiques.

E. DROUIN.

NOTES DE M. J. HALÉVY.

III

J'ai depuis longtemps émis l'idée que le titre בעל־חמן du dieu phénico carthaginois signifiait « Baal ou Maître du mont Amanus ». Cette interprétation s'appuyait sur les noms divins analogues בעל־לבנן ,בעל־חורן et beaucoup d'autres dont le second élément est un nom de montagne. Il restait deux points obscurs, savoir : l'origine sémitique et la signification du mot חמן qui doit être ponctué חָמָן d'après la transcription assyro-grecque *Hamanu,* Ἀμανος. Le nom arabe de

cette montagne, que je trouve dans un très intéressant mémoire de M. Sachau sur la géographie historique de la Syrie septentrionale, me paraît y répandre un jour inattendu. Les Arabes appellent la chaîne de l'Amanus جبل اللكام, écrit aussi جبل الاكام; le dernier terme est arabisé du syriaque ܐܘܟܡܐ «noir»; c'est le *μαῦρον ὄρος* des Byzantins et la Montagne noire des Croisés. Or, si le nom arabe est une traduction du nom syriaque, il est à présumer que ce dernier présente également la traduction du nom antérieur חמן qui doit avoir la signification de «noir» et, en effet, l'hébreu חום désigne la couleur noire. La forme חָמָן dérive très régulièrement de חום; comparez קָמָן de קום, דָּגָן de דוג et זָדוֹן de זוד.

IV

Puisque je viens de mentionner les mémoires récents de M. Sachau, je crois utile de présenter à la Société les importants résultats des recherches de ce savant sur quelques noms se rattachant à la Syrie septentrionale. M. Sachau identifie :

1° Le nom de *Garparuda* ou *Garparunda* porté par un roi de Patin, avec celui qui est orthographié גברד sur une intaille araméenne et qu'il faudrait lire גַּבְּרְד = גַּר־בְּרְד; c'est une identification des plus heureuses et le sémitisme du nom est incontestable. Il signifie «hôte du dieu Barud»; cf. גראשמן, גרעשתרת etc. Mon hypothèse que le nom héthéen *Garparuda* se composait de גר et d'un nom divin inconnu est confirmée d'une manière inattendue, avec cette restriction que le dieu est בְּרְד au lieu de פְּרְד.

2° Le nom moderne de *Marasch*, en arabe, مرعش avec le nom assyrien *Marqasi*, capitale du pays de Gamgum. M. Sachau voit dans מרקש une transformation araméenne d'une forme מרעש, de même que ארקא (plus tard ארעא) est pour ארצא et il en conclut que c'était un territoire sémitique. Si l'identification de Marasch avec Marqasi nous paraît incontestable, nous avons quelques doutes au sujet de l'étymologie

et de la conclusion qu'il en a tirée : *Marqasi* pourrait bien être un nom imposé par les Assyriens tout aussi bien que son autre nom *Telesaure*, dans lequel M. Sachau soupçonne lui-même *Tel-Assur*. Une racine رقش est usitée en arabe. Il n'y a rien à en tirer pour la race et la langue de ce pays.

3° Le *nâr saluara* des Assyriens avec le Karassou appelé en arabe نهر السلور. L'interprétation courante par « fleuve des anguilles » est probablement due à un rapprochement savant avec le grec σίλουρος.

4° La ville hamathéenne nommée *Ellitarbi* par les Assyriens avec le bourg chalcidien appelé Ἄτραβα par les Grecs, ܐܬܪܒ, ܬܪܒ par les Syriens et الاثارب par les Arabes. C'était la ville la plus septentrionale de l'Hamathène sur la frontière du Patin, dans le district actuel d'Alep.

Une seule identification du savant professeur me paraît inacceptable, celle du pays de *Gamgum*, qu'il transcrit *Gurgum*, avec le district de *Gurgum* جرجومة, voisin d'Antioche. Salamanassar II, après avoir traversé l'Euphrate, descend vers le sud jusqu'à Paqarruhbuni toujours près du fleuve, prend ensuite plusieurs villes du Gamgum et passe de là à *Lutibu* (Zindjîrli), capitale du Sam'al, située près des sources du Karassou. Pour aller de l'Euphrate à Gurguma, il eût fallu traverser tout le pays hostile de Patin que les Assyriens avaient à peine entamé jusqu'alors. Il faut donc maintenir jusqu'à plus ample informé la lecture *Gamgum* pour la principauté de Marasch et surtout ne pas faire un territoire unique depuis Antioche jusqu'à Marasch, et cela d'autant moins que la chaîne de l'Amanus s'étendant entre ces deux villes renfermait encore le royaume assez considérable de *Hani-Galbat* que je viens de retrouver dans le district de جلباط mentionné par Yakout, précisément dans cette région.

BIBLIOGRAPHIE.

Grammaire complète de la langue ottomane, par R. Youssouf. Constantinople, 1892, un volume in-12, XI et 340 pages.

Il est peu de langues orientales qui comptent autant de grammaires que le turc ottoman, et c'est justice, car il y en a peu qui, par leur structure régulière et simple, offrent aux philologues un sujet d'étude plus intéressant. Depuis l'année 1612, où Magiser faisait paraître ses *Institutiones linguæ turcicæ*, beaucoup de livres ont vu le jour, qui avaient pour but de faire connaître cette langue au monde occidental. Leur valeur est très inégale : le Père Viguier, Hindoglou, Jaubert ne poursuivent qu'un intérêt pratique, l'enseignement de la langue usuelle; d'autres auteurs, au contraire, comme Meninski et Redhouse, l'étudient à un point de vue plus littéraire et dans ses rapports avec les deux idiomes savants qui en font partie intégrante, surtout dans le style relevé connu sous le nom d'*inchâ*.

Assurément Redhouse mérite le premier rang. Mais près d'un demi-siècle a passé sur l'œuvre si estimable de l'orientaliste anglais; la langue a continué de vivre et a subi de notables changements, à Constantinople surtout. Toutes sortes d'influences nouvelles, politiques et sociales, ont réagi sur elle. Y a-t-elle gagné ou perdu? C'est ce que je ne veux pas rechercher ici, mais, à coup sûr, elle s'est profondément modifiée. Chinassi, Midhat, Kémal Pacha et d'autres écrivains turcs de la nouvelle école l'ont marquée d'une empreinte ineffaçable. C'est ce que M. R. Youssouf, l'auteur de la grammaire que nous annonçons aujourd'hui, a bien compris, en tenant compte de ces évolutions linguistiques, plus manifestes, il est vrai, dans le style écrit que dans

l'idiome populaire. Son traité a le grand mérite d'avoir été rédigé en plein milieu ottoman; il a une saveur de terroir qui lui donne un certain avantage sur l'œuvre de Redhouse, si supérieure que soit celle-ci par la rigueur philologique et par l'ampleur de la méthode.

A l'exemple de son devancier, M. Youssouf a donné place aux trois langues, arabe, persane et turque, mais, comme de juste, une place très inégale, le turc occupant les deux tiers du volume, tandis que les deux autres n'y figurent qu'à l'état d'esquisse et pour mémoire. Il ne pouvait en être autrement et, pour ma part, je ne vois pas bien l'utilité de ces tentatives de fusion irréalisables. Toutefois, le plan une fois admis, je suis heureux de reconnaître que la nouvelle grammaire l'a suivi avec beaucoup de sûreté. Ses déductions sont claires et précises, les règles toujours exposées avec netteté, les exemples abondants et bien choisis. Elle est disposée de telle façon qu'elle peut être mise entre les mains des commençants et étudiée avec profit par des lecteurs plus exercés : c'est à l'intention de ceux-ci que l'auteur a donné, sous forme d'annexe, quelques développements à la morphologie arabe, règles de permutation, formation des pluriels irréguliers, etc.

Que M. Youssouf me permette de lui soumettre deux ou trois critiques de détails qui lui prouveront en quelle estime je tiens son œuvre et combien je voudrais la rendre inattaquable. Ainsi il aurait dû indiquer plus nettement le rôle si important des suffixes de possession, à savoir م ك ى ou سى, tandis que le pronom بنمكى, *benimki*, auquel il consacre un paragraphe, n'a qu'un rôle accessoire. Pourquoi placer à l'indicatif un *présent simple ou futur*, « severim », à côté du véritable présent « seviorim »? Qu'est-ce qu'un présent qui peut devenir futur, si ce n'est un temps indéfini, un aoriste, مضارع comme le nomment avec raison les grammairiens indigènes? Dans le mode conditionnel (qu'il serait plus exact d'appeler *suppositif*), la forme *sevsèm* est seule donnée; il faudrait y ajouter l'autre forme non moins usitée *seversèm*. On pourrait aussi chercher noise à l'auteur sur sa classification des verbes

simples et composés, car, après tout, *sever-im* est un verbe composé au même titre que *sever-idim*.

La syntaxe est traitée en détail et avec beaucoup de soin. Je lui voudrais cependant une physionomie plus moderne, que lui auraient aisément donnée des citations empruntées plus largement aux auteurs contemporains. Il eût été bon de dire au lecteur européen sur quoi porte la réforme littéraire dont on a mené grand bruit depuis un quart de siècle, et ce que la langue écrite a pu y gagner en souplesse et en clarté. C'est, je ne l'ignore pas, une matière fort délicate et qui prête à la controverse, mais elle mériterait au moins une mention dans la préface. Quelques notes, d'autre part, me paraissent devoir être remaniées. Ainsi, page 1, l'étrange remarque sur la dénomination des lettres solaires et lunaires sera facilement corrigée en consultant la première grammaire arabe venue. Les formes archaïques citées dans plusieurs de ces notes appartiennent à l'époque et à la langue d'Ali Chir et d'Abou'l-Ghazi : elles relèvent donc du dialecte *turki* et non de l'*ouïgour* proprement dit, n'en déplaise à Bescherelle dont l'autorité est ici fort contestable. Page 101, la note 2 demande aussi une rectification : il n'y a rien de commun entre چار ou mieux چهار, *quatre* et چار ناچار, *bon gré, mal gré*. Enfin je sacrifierais sans regret les synonymies en trop grand nombre au bas des pages; il est bon d'indiquer, à l'occasion, les nuances d'un mot, mais il ne faut pas qu'un traité grammatical se transforme en lexique (voir, par exemple, p. 253).

L'exécution matérielle du livre laisse peu à désirer : il eût gagné sans doute à être imprimé en types moins grêles, surtout pour les mots orientaux, mais l'œil s'y fait aisément. Les épreuves ont été revisées avec soin, et il n'y aurait pas beaucoup à ajouter à la page d'errata qui termine le volume.

En résumé, la nouvelle grammaire est bien faite et digne d'être recommandée comme une des meilleures dont on puisse conseiller l'usage dans nos écoles d'Europe. Déjà, en publiant ses deux dictionnaires turc-français, M. Youssouf avait bien mérité des études orientales; il faut le féliciter au-

IMPRIMERIE NATIONALE.

jourd'hui d'avoir si heureusement complété sa tâche. Car, on ne doit pas l'oublier, propager et rendre plus facile la connaissance pratique de la langue turque, c'est rendre implicitement service à l'érudition qui aurait encore tant à tirer d'un fond rarement exploité, parce qu'on n'en connaît pas toute la richesse.

B. M.

Lehdjè-i-osmani, 2e édition. Constantinople, 1890-1892, un fort volume in-8°, 1,455 pages.

Une nouvelle édition du dictionnaire d'Ahmed Véfyk Pacha vient de paraître, ces jours-ci, à Constantinople. Le savant auteur, dont la perte est récente, avait pu, avant de mourir, mettre la dernière main à son œuvre de prédilection. J'en ai signalé ailleurs l'originalité et la réelle valeur pour le fond de la langue turque[1]. En remaniant son travail, Véfyk Pacha a cru devoir y ajouter les éléments arabes et persans qu'il avait à dessein éliminés de la première édition. Mais, au lieu de les fondre en un seul et même corps d'ouvrage, il en a fait deux dictionnaires distincts, le premier exclusivement turc, le second arabe-persan. On voit ce que ce plan a de défectueux et les difficultés de recherche qui en résultent. Cependant, grâce à des enrichissements nouveaux, la première partie demeure intéressante et utile à consulter. — Autant la première édition était laide, mal imprimée et incorrecte, autant celle-ci se recommande par la netteté et l'exactitude. Au nom de Véfyk Pacha restera attaché le souvenir d'un patriotisme sincère allié au culte de l'étude et à la connaissance profonde de la langue et de la littérature ottomanes.

B. M.

[1] *Dictionnaire turc-français*, t. I, préface, p. v. (Dans la collection de l'École des langues orientales.)

